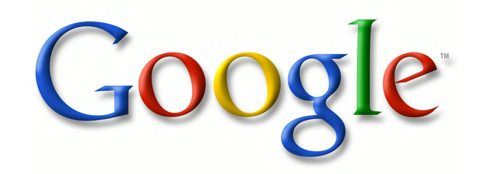
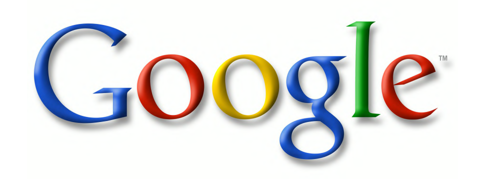
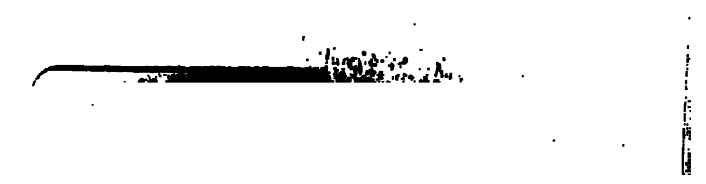

Google




NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06828332 8



ANNEX

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
46, rue Saint-Louis, au Marais

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
46, rue Saint-Louis, au Marais.



Le Doge de Venise.

Planche 28e

HISTOIRE

DES PAPES,

CRIMES, MEURTRES, EMPOISONNEMENTS,

Parricides, Adultères, Incestes.

DEPUIS SAINT PIERRE JUSQU'A GREGOIRE XVI

HISTOIRE DES SAINTS, DES MARTYRS, DES PÈRES DE L'ÉGLISE, DES ORDRES RELIGIEUX, DES CONCILES, DES CARDINAUX, DE L'INQUISITION, DES SCHISMES, ET DES GRANDS RÉFORMATEURS.

CRIMES DES ROIS, DES REINES, ET DES EMPEREURS.

MAGNIFIQUE ÉDITION,

SPLENDIDEMENT ILLUSTRÉE DE GRAVURES SUR ACIER,

exécutées par nos premiers Artistes

VII

ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,

26, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, PRÈS LA BOURSE

1843

HISTOIRE

DES PAPES.

SEIZIÈME SIÈCLE.

PIE III,

MAXIMILIEN Ier, empereur d'Allemagne. — 223e PAPE. — LOUIS XII, roi de France.

Désordres à Rome et en Italie. — Les cardinaux se rassemblent en conclave. — Élection de Pie III. — Sa Sainteté prend parti contre les Français. — Mort du pape.

Le seizième siècle est sans contredit l'un des plus remarquables par l'importance des événements, et en même temps le plus funeste pour l'Église catholique, par les développements que prit la réforme religieuse. Toutes les questions de morale, de dogmes et de culte sont audacieusement abordées par Luther, par Mélanchthon, par Zwingle et par Calvin; la

parole puissante de ces grands hommes ébranle jusque dans ses fondements l'édifice pontifical si laborieusement construit pendant quinze siècles; des sectateurs nombreux embrassent avec enthousiasme les nouvelles doctrines, et, après seize cents ans d'esclavage, les peuples se réveillent et osent proclamer l'émancipation intellectuelle du genre humain.

Rome, il est vrai, ne contemplera pas cette lutte avec indifférence; elle armera les bras des fanatiques, elle fera couler des torrents de sang; elle allumera les bûchers de la terrible inquisition, elle préparera ses chevalets et ses instruments de tortures; les moines et les prêtres aiguiseront leurs poignards, les rois armeront des cohortes d'assassins, les papes dresseront des gibets et des échafauds; tous les oppresseurs des peuples enfin se réuniront pour anéantir l'hydre aux mille têtes qui doit les dévorer, la réforme!

Des milliers de victimes périront dans les flammes, d'autres seront englouties dans les fleuves, d'autres encore expireront sur des grils ardents ou sur des roues; des peuples entiers seront anéantis en Allemagne, en Espagne, en Flandre et en France; et malgré les massacres et les boucheries du cruel François Ier, du sanguinaire Philippe II, du féroce Pie V et de l'exécrable Charles IX, qui, à l'envi l'un de l'autre, et semblables à des tigres affamés de sang et de carnage, se disputeront dans une lutte horrible la gloire d'exterminer l'humanité entière, la réforme grandira triomphante et sortira victorieuse du milieu des ossements calcinés de ses martyrs!

Pendant cette période, les peuples, fatigués d'être rançonnés par des prêtres dépravés, secoueront enfin le joug de

la papauté, et se sépareront si violemment de l'Église romaine, que les papes, entraînés par la marche des événements, seront forcés d'abdiquer l'omnipotence religieuse pour se faire monarques; de prêtres ils deviendront rois, et défendront les armes à la main leur existence politique.

Après la mort de l'exécrable Alexandre VI, son fils César Borgia avait eu soin de garnir les abords du Vatican de soldats et de bandits qui lui étaient dévoués, pour se mettre à couvert de la vengeance de ses ennemis, les Colonna et les Orsini, qui avaient conservé de nombreux partisans dans Rome. Sa prévoyance le servit admirablement; car ceux-ci n'eurent pas plus tôt appris la mort du pape et la maladie de César, qu'ils accoururent à la tête d'une multitude de soldats et se jetèrent dans la ville sainte. Tous les petits princes italiens qui avaient été dépouillés de leurs états par les Borgia suivirent leur exemple; le duc d'Urbin reprit ses villes, François Marie de la Rovère rentra dans ses immenses domaines; les seigneurs de Pesaro, de Camerino, de Città di Castello et de Piombino firent de même; Baglioni, Louis d'Orsino, le comte Petigliano et Alviano enlevèrent Pérouse et chassèrent les troupes de César des pays environnants; Malatesta fut fut moins heureux que ses amis, et les états de Rimini restèrent sous la domination de Borgia.

Dans ce conflit général, les cardinaux qui étaient à Rome, au nombre de trente-sept, comprirent la nécessité de montrer de la vigueur afin d'arrêter les désordres; ils levèrent alors des troupes, chassèrent de la ville les Colonna et les Orsini, et contraignirent même le duc de Valentinois à quitter le Vatican et à se faire transporter dans le château Saint-

Ange; ensuite ils se formèrent en conclave pour élire un pape. Trois partis également puissants divisaient les membres du sacré collége; les Français appuyaient le cardinal d'Amboise leur compatriote; Gonzalve de Cordoue voulait imposer un Espagnol, le cardinal Bernardin Carvajal; enfin Julien de la Rovère, le plus riche des cardinaux, briguait pour son propre compte la papauté. Après trente-cinq jours de luttes, surgit une quatrième faction qui l'emporta sur les trois autres; et le cardinal de Sienne, François Piccolomini, fut proclamé souverain pontife sous le nom de Pie III.

Si l'on en croit l'abbé de Bellegarde, ce pape était d'une vie exemplaire et de mœurs irréprochables; sa nouvelle dignité ne lui inspira aucun sentiment d'orgueil et n'altéra en rien les habitudes de sa conduite; il eut seulement le tort d'exprimer son désir de travailler à la réforme de l'Église et surtout à celle des ecclésiastiques romains, dont les débordements étaient de continuels sujets de scandale pour l'Europe entière; il eut le tort plus grand d'exposer ses plans de réforme dans une assemblée de cardinaux, et de déclarer qu'étant résolu à bannir le luxe et la débauche de sa cour, il voulait immédiatement décréter des mesures énergiques en rapport avec la grandeur du mal.

Dans la soirée du même jour, Pie III, après son dîner, sentit dans ses entrailles un mal inconnu; et malgré les remèdes les plus actifs, il expira dans d'affreuses convulsions. Cet événement eut lieu le mardi 13 octobre 1503, vingt-six jours après son élévation sur le trône pontifical.

JULES II,

MAXIMILIEN Ier, empereur d'Allemagne.	224e PAPE,	LOUIS XII, roi de France.

Exaltation de Jules II. — Caractère de ce pontife. — Ambassades des souverains au nouveau pape. — Sa Sainteté permet au prince de Galles d'épouser la veuve de son frère. — Bulles sur les élections des papes. — Ligue formée par le saint-père contre les Vénitiens. — Jules II fait de grands préparatifs de guerre. — Il reprend Pérouse et Bologne. — Fourberies du saint-père. — Il excommunie les Vénitiens. — Il force la sérénissime république à se soumettre au saint-siége. — Louis XII se laisse indignement tromper par le pape. — Accord entre Jules II et les Vénitiens. — Le pontife déclare la guerre au duc de Ferrare. — Il assiége la Mirandole et monte lui-même à l'assaut, le casque en tête et l'épée au poing. — Sa Sainteté accorde l'investiture du royaume de Naples à Ferdinand le Catholique. — Maximilien songe à réunir en sa personne l'autorité spirituelle des papes et la puissance temporelle des empereurs. — Les Bolonais brisent les statues du saint-père. — Assassinat du cardinal de Pavie. — Les cardinaux convoquent à Pise un concile pour déposer Jules II. — Le pape appelle à son secours le roi d'Espagne. — Lettre des cardinaux de Pise à ceux de Rome. — Origine de la ligue sainte. — Journée de Ravenne. — Le pape est suspendu par le concile de Pise. — Jules met le royaume de France en interdit. — Intrigues du pape. — Concile de Latran. — Sa Sainteté veut publier une croisade contre les Espagnols. — Mort de Jules II.

Dès que les funérailles du vertueux Pie III furent termi-

nées, les cardinaux s'occupèrent de nommer un nouveau pape; et les mêmes partis qui avaient intrigué lors de l'élection du cardinal Piccolomini se remuèrent pour faire triompher leur candidat; seulement, au lieu de trois factions il y en eut cinq; César Borgia, qui avait recouvré ses forces, prenait part aux élections; et de leur côté, les Orsini s'agitaient pour faire nommer un pontife de leur choix. Mais le cardinal de Saint-Pierre aux Liens, Julien de la Rovère, intrigua si habilement et sut répandre si à propos l'or, les menaces et les promesses, qu'il se déclara pape lui-même avant que les cardinaux se fussent assemblés au Vatican, attendu, disait-il effrontément, qu'il avait acheté toutes les voix du sacré collége; en effet, il fut proclamé chef de l'Église sous le nom de Jules II, quelques heures après la formation du conclave. Le lendemain, il subit les épreuves de la chaise percée, et immédiatement après il s'assit sur la chaire de saint Pierre comme vicaire de Dieu, pontife infaillible et souverain Père des fidèles.

Varillas rapporte que Julien de la Rovère, pour mettre César Borgia dans ses intérêts, lui avait déclaré qu'il était son véritable père, et qu'il lui avait montré de fausses lettres de Rosa Vanozza confirmant cette singulière confidence; qu'il s'était engagé à le traiter comme son fils, s'il parvenait à la papauté; qu'enfin il lui avait promis la charge de gonfalonnier de l'Église et de généralissime des troupes du saint-siége. Or, soit que le duc de Valentinois eût été convaincu de la vérité des assertions du cardinal de la Rovère, et qu'il eût voulu protéger son père, soit qu'il se fût laissé séduire par l'espérance de posséder les deux plus hautes di-

gnités de la cour de Rome, toujours est-il qu'il ordonna aux prélats de sa faction de reporter leurs voix sur le cardinal de Saint-Pierre. En outre, Julien de la Rovère gagna à son parti le cardinal d'Ascagne en s'engageant par un traité à rétablir les Sforza dans Milan ; et le cardinal Carvajal en lui promettant de maintenir le royaume de Naples sous la domination de Ferdinand le Catholique; quant aux autres électeurs, sa Sainteté, ajoute l'historien, les avait achetés à beaux deniers comptant.

Si l'on en croit Érasme et Hadrien, le nouveau pape avait été batelier, comme son oncle Sixte IV; et Bandel affirme qu'il se vantait même d'avoir couru la mer sur une barque de pêcheur, non, comme saint Pierre, pour prendre du poisson, mais en forban, pour enlever de jeunes filles qu'il vendait aux Turcs, ou pour piller les navires marchands.

D'un caractère turbulent, audacieux et vindicatif, Julien de la Rovère ne s'était fait connaître à Rome que par ses haines implacables, par son incroyable duplicité et par sa soif de domination; aussi regarda-t-on son élection comme une calamité publique.

Qu'importait à ce prêtre l'amour ou la haine des hommes? il était pape, et pouvait faire servir à la réussite de ses projets toutes les armes spirituelles et temporelles de l'Église, c'est-à-dire le fanatisme, la fourberie, la trahison, le fer et le feu.

Aussitôt que la nouvelle de l'élévation de Jules II sur la chaire pontificale fut connue en Europe, les souverains des différents royaumes s'empressèrent de lui envoyer leurs ambassadeurs pour le féliciter. Les rois d'Angleterre et d'Espagne lui firent demander en même temps des dispenses pour le mariage du prince de Galles, qui fut depuis Henri VIII,

avec Catherine d'Aragon, veuve du prince Arthur. Sa Sainteté, qui désirait vivement obtenir l'appui de ces deux monarques, déclara, au mépris des canons, qu'une femme pouvait épouser successivement les deux frères; et sans avoir égard à la décision des cardinaux, qui lui était contraire, Jules II publia la bulle de dispense le 26 décembre 1503. Ensuite il s'occupa de mettre à exécution ses projets d'envahissements, et commença par sommer son prétendu fils César Borgia de lui livrer les châteaux et les places qu'il possédait dans la Romagne. Comme le duc de Valentinois hésitait à obéir, il le fit arrêter dans son palais, et ne lui rendit la liberté qu'après la remise de toutes ses forteresses au saint-siége.

César, comprenant que son règne était passé, quitta Rome et vint demander aide et secours à Gonzalve de Cordoue; mais ce général, aussi perfide que Ferdinand le Catholique, son maître, trahit le duc de Valentinois, et au lieu de le faire passer en France, comme il s'y était engagé, au moment même où César s'embarquait pour Marseille, il le fit arrêter et l'envoya en Espagne, où il fut enfermé, par ordre du pape, dans le château de Medina del Campo. Après deux ans de captivité, César réussit à s'échapper, et vint à la cour de Jean d'Albret, roi de Navarre, son beau-frère, qui combattait alors contre les Castillans; il voulut prendre part à cette guerre, et périt misérablement d'un coup d'arquebuse devant la petite ville de Viane.

Telle fut la triste fin de celui qui avait été sur le point de couvrir son front du diadème des empereurs, et qui avait tenu dans ses mains le sort du monde entier! A quoi avaient abouti tant de ruses, tant d'assassinats, tant de crimes? à venir

recevoir le coup de la mort sur une terre étrangère, comme un soldat mercenaire!

Jules II ne voulut pas suivre l'exemple d'Alexandre VI et proscrire les grandes familles de Rome; au contraire, il chercha à les attacher à son parti, et dans ce but il maria sa fille Félicie à Jourdain des Ursins, et il donna à Antoine Colonna une autre de ses filles, nommée Lucrèce, qu'il avait eue de ses amours incestueux avec Lucine, sa sœur. Quant aux petits princes de la Romagne, il ne crut pas devoir user des mêmes ménagements; d'abord il somma les Bentivogli de lui restituer Bologne; et sur leur refus, il les déclara anathématisés, autorisa les fidèles à piller leurs biens, à ravager leurs terres, et même à les massacrer, promettant des indulgences plénières et la rémission des plus grands crimes à ceux qui pourraient tuer un des membres de cette famille. Ensuite il revendiqua la possession des différentes provinces qu'Alexandre VI avait enlevées, et il commanda aux seigneurs de Pesaro, de Camerino, de Piombino, de Città di Castello, et aux autres princes qui s'étaient réinstallés dans leurs domaines depuis la mort de Roderic Borgia, de lui remettre immédiatement les villes et les forteresses de leur dépendance. Tous refusèrent d'obéir à sa Sainteté; ils firent valoir que leurs terres avaient été séparées canoniquement des états ecclésiastiques par les cardinaux mêmes d'Alexandre, et qu'ils n'étaient tenus qu'à payer un tribut annuel à l'Église. Venise surtout se montra récalcitrante; la sérénissime république signifia au pape qu'elle ne rendrait pas une seule des villes qu'elle avait conquises, et qu'elle ne payerait pas un seul jules d'or à titre d'impôt ou de tribut.

Devant une opposition aussi formidable, le saint-père comprit que les armes spirituelles seraient insuffisantes, et il résolut d'appeler à son aide les souverains de l'Europe, et d'employer leurs armées à soumettre les Vénitiens. Comme plusieurs d'entre ces princes avaient des traités avec la république, et qu'il était à craindre qu'il leur répugnât de fausser leurs serments, Jules II excommunia les Vénitiens, et déclara frappés de nullité tous les engagements contractés avec eux; il interdit le feu et l'eau à Lorédan, leur doge, au sénat, au conseil des dix et au peuple; il les accabla de malédictions, les dénonça à la colère des autres peuples comme coupables de lèse-papauté, comme païens, comme membres gangrénés de l'Église; il autorisa tous les fidèles à s'emparer de leurs biens sur terre et sur mer, et à vendre leurs femmes et leurs filles. Dans sa bulle d'excommunication il enjoignait aux Vénitiens d'avoir à lui rendre, à jour fixé, les villes de Faenza, de Rimini, de Ravenne, de Cervio et leurs dépendances, sous peine d'interdit. Au lieu d'obéir, le sénat de Venise prit des mesures énergiques pour empêcher les porteurs de bulles de pénétrer sur le territoire de la république, et en même temps il appela des violences du pape à Dieu et au futur concile général. Jules II lança aussitôt l'interdit contre Venise, pressa les armements de ses alliés, et se prépara à la guerre, chose qu'il aimait fort, ajoute Guillaume Budé, qui dans ses ouvrages appelle constamment le pontife un chef sanguinaire de gladiateurs.

Sa Sainteté ouvrit la campagne en personne et marcha sur Pérouse, résidence de Baglioni, le plus faible de ses ennemis; quoique cette ville fût défendue par une nombreuse garnison

et par de fortes murailles, elle fut obligée de capituler devant des forces supérieures; Baglioni remit les clefs de ses villes, promit de se conformer à toutes les exigences de la cour de Rome, et donna ses deux enfants comme otages et en garantie de l'exécution de ses engagements. Jules II se dirigea ensuite sur Bologne, le casque en tête, la lance au poing: Bentivoglio n'osa pas résister, et lui ouvrit les portes de sa ville à la première sommation; le pape lui ordonna de se retirer immédiatement dans le duché de Milan, et le lendemain de son départ il fit son entrée dans Bologne en véritable triomphateur; puis il s'occupa de changer la forme du gouvernement établi, et de remplacer les magistrats par ses créatures. « Après ces faciles conquêtes, le saint-père, dit » l'historiographe de Louis XII, tout rébarbatif dans son » harnais, se croyait aussi redoutable que Tamerlan, et vou- » lait guerroyer contre toutes les puissances; et ce mata- » more de soixante et dix ans, auxquels les travaux de la » guerre convenaient aussi bien que la danse à un moine, se » déclara contre les Français, qui étaient encore des ennemis » redoutables, malgré les revers qu'ils avaient éprouvés en » Italie. »

Jules II, dans sa présomption, se croyait supérieur à l'empereur et au roi de France par la force de son génie de même que par la grandeur de sa dignité; aussi ne se faisait-il point faute de déclarer qu'il voulait les mener à la baguette, et après les avoir détruits l'un par l'autre, les chasser à jamais de l'Italie. Il est vrai de dire que ces princes avaient mérité ces indignes traitements par leur condescendance pour le pape, et qu'ils avaient contribué à exalter son orgueil

par leurs lâchetés mêmes. Quoique portant une égale haine à l'Allemagne et à la France, sa Sainteté s'acharna contre ce dernier pays, sans doute pour reconnaître l'hospitalité généreuse qui lui avait été accordée pendant six années.

Non-seulement Jules II paraissait avoir entièrement oublié les faveurs dont l'avait comblé l'imbécile Louis XII, mais encore il poussait l'ingratitude jusqu'à parler ouvertement de son bienfaiteur en termes outrageants, et jusqu'à dire qu'il lui avait voué une haine implacable et qu'il ne serait content que lorsqu'il l'aurait renversé de son trône.

Bientôt se présenta pour le pape une occasion importante d'exécuter ses menaces, et il ne la laissa pas échapper. Gênes venait de se soulever contre le despotisme de ses nobles, et le peuple se trouvait aux prises avec l'aristocratie : Jules envoya aussitôt des agents qui firent dégénérer la sédition en révolte; et Gênes, qui était devenue possession française depuis 1499, lors de la conquête du Milanais par Louis XII, se déclara ville libre, chassa les officiers français des postes qu'ils occupaient au nom du roi, nomma huit tribuns, et chargea du pouvoir exécutif un teinturier appelé Paul de Nove, homme courageux et déterminé qui exécrait les rois.

Louis XII accourut à la tête d'une armée pour réprimer la révolte de ses nouveaux sujets, ce qui ne fut pas difficile, les malheureux Génois se trouvant isolés et sans défense par suite de l'abandon du pape. Cependant cette invasion ne laissa pas que de porter ombrage à Jules II; et comme il craignait qu'il ne prît fantaisie au roi de châtier le véritable fauteur des troubles de Gênes, il envoya à l'empereur Maximilien des agents habiles qui surent adroitement exciter sa défiance

et lui faire comprendre que Louis XII était un ambitieux, qui voulait asservir l'Italie afin d'élever sur le trône de saint Pierre le cardinal d'Amboise, qui en échange lui avait promis la couronne impériale.

Maximilien tomba dans le piége, et assembla une diète à Constance pour faire décréter des armements formidables contre Louis XII; celui-ci, qui pouvait avec ses troupes exécuter facilement les intentions que lui prêtait Jules II, appréhendait tellement d'irriter le pape et l'empereur, qu'il licencia immédiatement son armée. Malgré cette mesure, ou précisément à cause de cette concession, l'empereur n'en pressa pas moins ses préparatifs de guerre; et quand il eut rassemblé un corps d'armée de trente mille hommes, il annonça son intention d'entrer en Italie et de venir à Rome pour être sacré par les mains du pape. En conséquence, il fit demander passage sur les terres de Venise pour lui et pour ses troupes, offrant en outre à la sérénissime république de former une ligue offensive contre la France.

Les Vénitiens, qui craignaient que ce grand déploiement de forces ne fût dirigé contre eux-mêmes, repoussèrent les propositions de Maximilien, et répondirent à ses délégués qu'ils consentiraient à former des alliances défensives, mais non offensives; et que si l'empereur ne songeait réellement qu'à se faire couronner par Jules II, il était fort inutile pour lui de se faire accompagner par une armée de trente mille hommes.

Cette réponse des Vénitiens était dictée en partie par le soin de leur propre conservation, et par la crainte de la France, qui leur avait fait signifier que ses armées franchi-

raient immédiatement les Alpes, si Maximilien entrait sur le territoire de la république. Venise se trouvait ainsi placée de manière à ne pouvoir éviter la guerre; et le saint-père attendait avec confiance les conséquences de la position difficile qu'il avait faite à ses ennemis. Or, il arriva simplement que Maximilien voulant forcer le passage, s'enfonça, enseignes déployées, dans la vallée de Trente, où il rencontra Barthélemi l'Alviano, général de la république, qui tailla en pièces son avant-garde de six mille hommes, et le força à signer une trêve d'une année.

Jules II voyant s'évanouir l'espérance de réduire ces fiers républicains et de recouvrer les villes qu'il avait revendiquées, se détermina à frapper un grand coup. Pour un instant il mit de côté ses haines contre les rois, et forma une ligue entre les princes et les états qu'il jugea les plus faciles à tromper pour écraser la république de Venise. Tout naturellement l'orgueilleux Maximilien, l'inepte Louis XII, les rois d'Aragon et de Hongrie, le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue et la république de Florence firent partie de cette confédération, connue dans l'histoire sous le nom de Ligue de Cambrai, ville où elle fut formée. En exécution de ce traité, les Français envahirent les états de la république du côté de la Lombardie; les Allemands et les Espagnols entrèrent par la vallée de Trente; les troupes du saint-père, commandées par Jules II en personne, suivirent les côtes de l'Adriatique et emportèrent d'assaut la citadelle de Ravenne, dont la garnison fut passée au fil de l'épée.

Louis XII, qui avait sous ses ordres les maréchaux de Chaumont et de Trivulce, le duc de Bourbon, la Trimouille

et le comte Dunois, remporta sur les Vénitiens la célèbre victoire d'Agnadello, qui mit la république en danger de perdre toutes ses possessions de terre ferme. Alors le doge se détermina au seul parti qui lui restait à prendre devant une coalition aussi puissante, celui de désintéresser le pape et de lui rendre les villes qu'il réclamait pour son siége.

En effet, dès que Jules II eut obtenu de la sérénissime république la reddition des cinq villes en litige, il cessa de faire partie de la confédération, il releva les Vénitiens des censures qu'il avait prononcées contre eux; bien plus, il épousa leur cause contre ses propres alliés; il déclara la ligue de Cambrai impie et sacrilége, et fulmina des anathèmes contre Alphonse, duc de Ferrare, qui refusait de rompre avec les Français. Il le déclara fils rebelle, enfant d'iniquité et de perdition, et comme tel déchu de ses dignités; il releva les sujets du duc du serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté, et ordonna que la sentence fût affichée dans toutes les parties du monde. Ensuite il envoya un corps d'armée pour s'emparer de ses états, et menaça les Français de ses plus terribles anathèmes, s'ils osaient lui prêter secours.

Louis XII, toujours faible et pusillanime, obéit au pape, reprit le chemin de la France, et eut même l'insigne lâcheté de conclure un traité avec la cour de Rome, par lequel sa majesté se reconnaissait tenue de défendre le saint-siége contre tous ses ennemis. Le roi concédait, en outre, à Jules II le droit de nommer à tous les évêchés vacants dans son royaume.

Tous ces actes de condescendance ne firent qu'augmenter l'audace du souverain pontife et son acharnement contre le

roi ; sa Sainteté nomma pour gouverner les diocèses des prélats qui lui étaient vendus et qui étaient prêts à trahir le prince à son premier commandement. « Ensuite, dit Mézerai, le pape souleva les Suisses contre Louis XII, par » l'entremise de Matthieu Schiner, orateur fougueux, dont » les harangues agitaient ce peuple rustique comme le vent » agite les flots; il excita également l'ambition du jeune » Henri VIII d'Angleterre en lui offrant l'investiture du » royaume de Louis XII; enfin il intrigua à la cour de Castille » et à celle d'Allemagne pour les entraîner dans une ligue » contre la France. » Ses tentatives auprès de ces deux princes échouèrent; Ferdinand n'osa prendre ouvertement le parti du pontife, et l'empereur, qui venait de reconquérir ses anciens domaines avec le secours des Français, refusa de rompre avec Louis XII; d'ailleurs, il était assez occupé de ses propres affaires, par suite d'une défaite qu'il avait éprouvée sous les murs de Padoue, et de la nécessité où il se trouvait de rallier son armée, que les Vénitiens avaient taillée en pièces. Malgré ces deux échecs, sa Sainteté n'abandonna pas entièrement ses projets de former une ligue contre Louis XII, comme elle avait fait contre les Vénitiens; elle en regarda seulement l'exécution comme retardée.

On s'étonne réellement de cette inimitié de Jules II contre la France, et on cherche à l'expliquer par la haine qu'il portait au cardinal d'Amboise, son compétiteur, qui l'avait menacé de le faire déposer comme simoniaque, empoisonneur, voleur, adultère, incestueux et sodomite; mais après la mort de ce prélat, son ressentiment parut plus violent encore, et le pape n'ayant plus rien à craindre de ce redoutable concur-

rent, ne mit plus de bornes à sa fureur guerrière. Quoiqu'on fût au milieu de l'hiver, il vint prendre le commandement de son armée, qui avait commencé ses opérations contre le duc de Ferrare; lui-même mit le siége devant la Mirandole, pressa les travaux, excita le zèle des soldats par la promesse du sac de la ville, endossa la cuirasse et visita les batteries, armé de pied en cap, la dague au poing, sans s'inquiéter du scandale qui résultait de cette conduite. « Il délaissa la chaire » apostolique, dit Guicciardini, pour montrer dans la tran- » chée sa triple couronne persique, pour dormir en échau- » guette et pour chevaucher à travers champs comme le plus » acharné des bretteurs. » Après avoir battu la ville en brèche avec son artillerie, il donna le signal d'un assaut général, et lui-même monta sur les remparts, afin de jouir du spectacle de femmes violées, d'enfants et de vieillards égorgés, enfin de toutes les horreurs qui ont lieu d'ordinaire dans les cités où pénètrent des soldats.

Pendant que sa Sainteté dirigeait en personne les opérations de ses troupes contre les alliés de la France, elle continuait à intriguer en Allemagne et en Espagne, pour soulever ces puissances contre Louis XII; et sachant combien Ferdinand le Catholique désirait l'investiture du royaume de Naples, elle lui proposa de la lui accorder aux conditions qui avaient été consenties par les Aragonais, en ajoutant seulement au traité que les rois de Castille tiendraient trois cents hommes d'armes à la disposition du saint-siége, pour servir l'Église à la première réquisition qui leur serait faite par les souverains pontifes. L'intention de Jules était d'employer immédiatement ces troupes contre les Fran-

çais dans la guerre de Ferrare, et d'amener une rupture entre Louis XII et Ferdinand V. Le rusé Castillan eut l'air de tomber dans le piége; il signa le traité et accepta l'investiture; aussitôt le saint-père réclama le secours convenu de trois cents hommes d'armes, et fit dire au prince qu'il lui donnerait l'investiture du royaume de Naples à son retour de l'armée, ce qu'il n'avait nulle intention de faire. Ferdinand envoya immédiatement Fabrice Colonna, avec les troupes que le pape demandait, jusqu'aux frontières des états de l'Église; mais là, elles firent une halte, et le général fit signifier à sa Sainteté qu'il avait ordre de ne pas aller plus loin avant qu'elle eût proclamé Ferdinand le Catholique roi de Naples. Or, le pape, placé entre deux ennemis également redoutables, ayant d'un côté les Français qui poursuivaient leurs conquêtes dans le nord de l'Italie, de l'autre les Espagnols qui menaçaient d'envahir le midi, se trouva pris dans ses propres filets, et fut obligé de souscrire aux volontés du Castillan.

Louis XII comprit enfin qu'il était le jouet de la cour de Rome, et il menaça de se venger par la voie des armes, si le décret d'investiture du royaume de Naples en faveur de Ferdinand n'était immédiatement révoqué. Ses menaces et sa colère n'excitèrent que la risée, et au lieu de répondre à ses réclamations, Jules II le somma de lui rendre les villes dont il s'était emparé; il fulmina contre lui un anathème terrible, mit la France en interdit et la donna à celui qui pourrait s'en emparer; il excommunia également tous les princes qui soutenaient le parti du roi, et donna leurs terres et seigneuries au premier occupant. Un envoyé

du duc de Savoie qui voulut faire à ce sujet quelques représentations au saint-père, fut arrêté comme espion, appliqué à la torture et plongé dans les cachots infects du château Saint-Ange, malgré les réclamations énergiques du duc de Savoie.

L'inepte Louis XII ne pouvant plus se faire illusion sur les sentiments hostiles du pape, et n'osant pas encore prendre les armes contre le saint-siége, convoqua un synode national dans la ville de Tours, pour se faire autoriser à repousser les attaques de Jules II. Non-seulement les évêques français décidèrent que le roi ne ferait qu'user de son droit en réprimant l'insolence du pape, mais encore ils conjurèrent sa majesté de prendre la défense des petits princes opprimés par la cour de Rome; et ils citèrent Jules II à comparaître à Pise, devant un concile général, pour se voir déposer du pontificat. Il en résulta que neuf cardinaux, parmi lesquels se trouvait le cardinal espagnol de Sainte-Croix, abandonnèrent immédiatement la cour du souverain pontife pour se joindre aux évêques français et coopérer à la réforme de l'Église. Le cardinal de Sainte-Croix, avec l'approbation de Ferdinand, fit même afficher les lettres de convocation dans les villes de Parme, de Plaisance, de Modène, de Bologne et de Rimini. Mais, pendant que le roi d'Espagne écrivait au roi de France qu'il était prêt à soutenir l'entreprise des prélats opposés à l'infâme Jules II, il protestait secrètement à Rome de ses bonnes intentions pour sa Sainteté, et demandait même la déposition des cardinaux qui s'étaient séparés du siége apostolique.

Quelque habile que fût cette politique de l'Espagnol, elle

ne réussit qu'à demi ; Louis XII ayant eu connaissance de ce qui se tramait contre lui, se détacha de Ferdinand et proposa à l'empereur de former entre eux une alliance offensive et défensive. Maximilien accueillit d'autant plus volontiers les ouvertures de la France relativement à la déposition de Jules II, qu'il avait résolu de briguer la papauté pour lui-même, ainsi que le témoigne une lettre adressée à sa fille Marguerite d'Autriche, qui lui avait conseillé de se remarier. « Nous ne jugeons pas qu'à notre âge on doive contracter une » nouvelle union, à moins de raisons politiques, écrivait-il à » cette princesse; et dans la position des affaires, ce serait dé- » truire nos projets d'ambition, qui tendent à réunir sur notre » tête la double couronne des empereurs et des papes. Déjà » notre secrétaire, l'évêque de Gurck, est parti pour Rome, » afin de proposer à Jules II de choisir entre notre inimitié » et notre admission au partage de la papauté; de cette ma- » nière, après sa mort nous serions assuré de posséder seul » le trône de saint Pierre. Tenez-vous donc pour avertie, » ma chère Marguerite, que vous serez forcée de nous adorer » à deux genoux, ce qui sera certainement fort bizarre; cette » idée seule provoque déjà notre hilarité. Il en sera ainsi ce- » pendant, car le peuple et les nobles de Rome, qui portent » une haine égale aux Espagnols, aux Français et aux Véni- » tiens, se sont ligués au nombre de plus de vingt mille, » et nous ont fait dire qu'ils nommeraient un pape d'origine » allemande, aussitôt que Jules II aurait laissé le saint-siége » vacant; ce qui ne peut tarder, sa Sainteté étant couverte » de pustules et d'ulcères, suites de ses débauches. En con- » séquence, j'ai déjà fait des ouvertures aux cardinaux ita-

» liens, et leurs suffrages me coûteront environ deux à trois » cent mille ducats. Ferdinand V nous affirme également » que ses ambassadeurs ont ordre d'appuyer notre élection. » — Écrite de la main de votre bon père Maximilien, futur » pontife. »

Pendant que l'empereur intriguait pour arriver à la papauté, Jules II quittait encore son métier de pape pour celui de capitaine aventurier; il abandonna son palais du Vatican, laissa à Michel Ange le soin de diriger les travaux de la nouvelle basilique de Saint-Pierre, dont les fondations s'élevaient déjà au-dessus du sol de l'ancien parvis; et reprenant le casque et l'épée, il se dirigea avec une simple escorte vers la ville de Modène, où se trouvaient campées les troupes pontificales. Déja sa Sainteté avait atteint Bologne, lorsque le maréchal de Chaumont, que la France avait envoyé au secours d'Alphonse, duc de Ferrare, et qui était lui-même dans les environs de la place, eut avis de ce qui se passait par Bentivoglio, et vint, pendant la nuit, cerner Bologne avec sa cavalerie. Le matin, la consternation fut grande parmi les gens de la maison pontificale, et leur frayeur était d'autant plus fondée, que d'une part il était impossible de sortir de la ville sans tomber entre les mains des Français, et que d'autre part les Bolonais, qui n'avaient jamais été dévoués au saint-siége, semblaient vouloir se révolter, et parlaient déjà de livrer le pape au maréchal de Chaumont.

Dans cette extrémité, les cardinaux se réunirent aux ambassadeurs espagnols et vénitiens, et vinrent supplier Jules II de traiter avec les Français. A cette ouverture, le pontife entra dans un accès de colère inouï; il déchira ses vête-

ments, blasphéma le nom de Dieu, arracha de sa tête la tiare, et la foulant à ses pieds, il s'écria : « Périsse donc avec » cet impuissant emblème une religion de mensonges et de » fourberies, et qu'avec elle soient écrasés les abominables » suppôts qui conseillent à leur pape une lâcheté !

» Pour vous, dit-il, en se tournant vers l'ambassadeur » de Venise, où sont les renforts que vous m'aviez promis » au nom de votre république? Je les attendrai jusqu'à de- » main, et s'ils ne sont pas arrivés, oui, je traiterai avec » ces exécrables Français; mais ce ne sera que pour leur » faire brûler Venise et avec votre ville tous les marchands » qui la gouvernent.

» Quant à vous, ajouta-t-il, en se tournant du côté de l'am- » bassadeur d'Espagne, qui m'avez joué si indignement, en » me faisant donner l'investiture du royaume de Naples en » échange de troupes que votre infâme souverain ne m'en- » verra jamais, je vous ferai pendre demain à la pointe du » jour. » Puis, saisissant sa crosse à deux mains, il se jeta sur eux et les chassa de sa chambre en les frappant à coups redoublés.

Néanmoins, lorsque cette grande colère fut apaisée, Jules II comprenant que ses violences n'éloigneraient pas les dangers qui le menaçaient, fit appeler les magistrats de Bologne et les chefs des corps de métiers; il leur représenta qu'il s'était confié à leur religion et à leur fidélité en venant dans leur ville, et les supplia de faire prendre les armes au peuple pour sa défense, en leur promettant la remise de tous les impôts.

Ses instances ne changèrent rien aux dispositions des ha-

bitants, et les choses restèrent dans le même état pendant la journée entière. Vers le soir, on reçut la nouvelle de l'approche des Espagnols; la menace de la potence avait produit son effet. L'ambassadeur de Ferdinand avait fait parvenir un exprès à Fabrice Colonna, qui s'était décidé à faire un mouvement en avant. Le maréchal de Chaumont se replia devant les Espagnols et céda le champ de bataille.

Jules II, ainsi délivré des Français, se répandit en invectives contre Louis XII; il ne parla plus que de siéges et de batailles rangées; et quoiqu'il souffrît beaucoup des ulcères honteux qui lui avaient déjà rongé presque entièrement les organes de la virilité, il voulut se faire porter devant Ferrare pour bombarder cette place. Il assista en effet aux premiers travaux du siége; mais on fut bientôt obligé de le ramener à Bologne, les médecins ayant déclaré que le mal vénérien était arrivé à son dernier période, et que sa Sainteté n'avait que quelques jours à vivre.

Aussitôt les cardinaux commencèrent leurs brigues pour la papauté, et cabalèrent effrontément dans la chambre même du moribond. Toutefois ils ne furent pas longtemps à s'en repentir, car Jules II, qui était doué d'une constitution très-vigoureuse, revint à la vie. Son premier soin fut d'assembler les cardinaux en consistoire public; il les accabla de menaces et d'outrages; il les appela larrons, sodomites, simoniaques; il les accusa de vendre leur honneur, leur conscience et même leur corps; enfin, il termina la séance en rendant un décret relatif à l'élection des papes, dans lequel sa Sainteté déclarait nulle de plein droit toute nomination entachée de simonie, soit du côté de l'élu, soit du côté des électeurs, procla-

mant hérétiques, et punissables par le supplice du feu, les pontifes qui seraient promus par de tels moyens, ainsi que tous ceux qui auraient concouru à leur élection.

Dès que le pape eut recouvré assez de forces pour soutenir le mouvement d'une litière, il songea à reprendre les hostilités contre le duc de Ferrare, et se mit en route pour rejoindre ses troupes. Le chevalier Bayard, qui faisait alors les guerres d'Italie, instruit de la marche du pape, résolut de l'enlever, et vint s'embusquer avec cent hommes d'armes dans les environs de la petite ville de Saint-Félix, où il savait que sa Sainteté devait passer avant d'arriver au camp. Malheureusement ce jour-là, une heure environ après le départ de l'escorte, il tomba une pluie abondante qui obligea le pontife à rebrousser chemin pour se mettre à l'abri. Bayard, qui s'aperçut de ce mouvement, se découvrit alors et vint fondre sur les cardinaux; comme il se trouvait à une grande distance, Jules II eut le temps de sortir de sa litière et de monter sur un vigoureux cheval avec lequel il échappa à ses ennemis. Les cardinaux imitèrent son exemple, et Bayard ne put saisir que les vieux évêques qui étaient en litière, quelques domestiques qui étaient à pied, et les mulets qui portaient les bagages.

En même temps que les Français faisaient une rude guerre à sa Sainteté, ils négociaient avec le roi d'Espagne pour le déterminer à se réunir à Louis XII et à Maximilien, qui avaient convoqué un concile à Pise pour faire déposer le pape. Mais Ferdinand, qui trouvait ses intérêts dans les discordes interminables, se contenta de jouer le rôle de médiateur, et après de nombreux débats, il proposa d'assembler

un congrès de plénipotentiaires à Mantoue pour traiter d'un accommodement entre toutes les puissances. Jules II se rendit à Ravenne pour surveiller les délibérations de cette assemblée, et essaya de gagner à sa cause les représentants des princes. Il écrivit même à ce sujet au vénérable évêque de Gurck, délégué de l'empereur, pour qu'il vînt le trouver, afin de s'entendre avec lui sur les moyens de pacifier l'Italie.

Le prélat se rendit à l'invitation de sa Sainteté; mais quand il vit que le pontife n'avait d'autre intention que d'acheter sa conscience avec un chapeau de cardinal, il reprit immédiatement le chemin de Mantoue. Comme l'avait prévu Ferdinand le Catholique, la réunion des ministres des grandes puissances n'amena aucun résultat, et la guerre recommença avec plus de fureur qu'auparavant.

Trivulce, qui avait succédé au maréchal de Chaumont dans le commandement de l'armée d'Italie, ouvrit la campagne en s'emparant successivement de Concordia et de Bologne; dans cette dernière ville se trouvait la statue de bronze de Jules II, un des chefs-d'œuvre de Michel Ange. L'orgueilleux pontife était représenté debout, dans une attitude guerrière, et élevant la main droite au ciel comme pour invoquer le Christ en faveur du peuple qu'il venait de punir. On raconte même à cette occasion une anecdote assez curieuse : « Les » cardinaux, dit la chronique, ayant rapporté à sa Sainteté » que les habitants ne regardaient qu'en tremblant cette » terrible statue, et demandaient si elle levait le bras pour » les bénir ou pour les maudire, Jules leur répondit : « C'est » pour l'un ou pour l'autre, suivant que les Bolonais seront

» soumis ou rebelles. » Aussi, dès que les Français furent entrés dans Bologne, le peuple s'empressa-t-il de briser cette statue; le métal fut acheté à la ville par Alphonse d'Este, qui en fit faire une pièce d'artillerie qu'on nomma la Julienne.

Sans aucun doute, le maréchal Trivulce aurait pu s'emparer de toute la Romagne sans coup férir, s'il avait poussé la guerre; malheureusement il en fut empêché par Louis XII, qui s'effrayait de ses victoires sur le pape, et voulait attendre la décision d'un concile qu'il avait convoqué à Pise.

Quant à Jules II, il restait toujours renfermé dans Ravenne, et ne laissait pas que d'être fortement inquiet de la tournure que prenaient les affaires ; pour surcroît de malheur, la division éclata dans sa famille; le duc d'Urbin, qui était à la fois son neveu et son bâtard, accusa le cardinal de Pavie, le mignon de sa Sainteté, d'avoir vendu Bologne aux Français; celui-ci, à son tour, lui reprocha devant d'autres cardinaux d'avoir cherché à le supplanter dans les bonnes grâces du pontife, et en même temps de conserver des intelligences avec le duc de Ferrare, dont il avait épousé la nièce pour s'en faire un protecteur après la mort du pape. Le duc d'Urbin, furieux de voir ses intrigues démasquées, en conçut une haine violente contre le cardinal, et le lendemain de cette discussion, il le poignarda en pleine rue. Jules II eut une si grande douleur de la perte de son mignon, que ne pouvant le venger sur son propre fils, il résolut de quitter la ville qui avait été témoin de l'assassinat, et de retourner à Rome, malgré les dangers qu'il pouvait y courir.

Deux jours après son arrivée dans la ville sainte, il convoqua

un concile au palais de Latran, pour l'opposer au synode de Pise, où il avait été cité pour s'entendre déposer.

Dans ses lettres de convocation, sa Sainteté établissait en droit que le privilége de former des assemblées générales d'ecclésiastiques appartient exclusivement au pape; il concluait ainsi : « C'est pourquoi, de la plénitude de notre rai-
» son infaillible, nous déclarons nulle et vaine l'indiction du
» concile de Pise, ainsi que tous les écrits publiés contre
» nous par les procureurs, au nom de l'empereur Maximi-
» lien et du roi Louis de France, les réprouvant, les révo-
» quant et défendant, sous peine d'excommunication et de
» malédiction éternelle, à toute personne, de quelque dignité
» qu'elle soit, ecclésiastique ou séculière, de favoriser leur
» propagation. »

Ensuite le saint-père fulmina des bulles contre Louis XII et le menaça de faire rompre son mariage scandaleux avec Anne de Bretagne; puis il se retourna vers l'Espagne, et fit offrir l'investiture de la Navarre à Ferdinand V, s'il voulait armer en sa faveur. Cette proposition convenait d'autant mieux au roi de Castille, que depuis longtemps il cherchait à dépouiller Jean d'Albret de sa principauté de Navarre. Ferdinand équipa une flotte nombreuse dont le but apparent était de faire une descente en Afrique, mais qui en réalité était destinée à débarquer une armée en Italie pour surprendre les Français.

Louis XII, averti de ces préparatifs de guerre, se hâta de lever des troupes; l'empereur en fit autant, et tous les peuples de l'Europe se trouvèrent en armes et prêts à s'entr'égorger pour soutenir la querelle d'un pape sodomite, voleur et as-

sassin. De leur côté, les cardinaux qui s'étaient éloignés de la cour pontificale et qui se trouvaient à Pise n'en procédèrent pas moins à l'ouverture du concile qui devait déposer le pontife; et si l'assemblée n'agit pas en cette circonstance avec l'énergie dont elle avait fait preuve jusqu'alors, il faut en chercher les raisons dans le caractère lent et irrésolu de Maximilien : ce prince n'osa pas seulement obliger les prélats de son royaume à paraître au synode. D'autre part, le roi de France eut la faiblesse de céder aux conseils de sa femme, et n'envoya que seize évêques avec quelques procureurs des universités. Il en résulta que cette réunion n'étant composée que d'un petit nombre de prélats, perdit par cela même de son influence ; et ce fut après bien des difficultés que les Florentins, auxquels appartenait la ville de Pise, se décidèrent à permettre l'ouverture des sessions.

Enfin la première séance eut lieu le 29 octobre 1511, sous la présidence du cardinal Sainte-Croix ; Odet de Foix était le gardien du concile, et Philippe Dèce, excellent jurisconsulte, remplissait les fonctions de rapporteur. Dès que la nouvelle en parvint à Jules II, il excommunia pour la seconde fois les cardinaux et tous ceux qui faisaient partie de cette assemblée ; mais tant de coups le frappaient à la fois, que lui-même crut qu'il n'y survivrait pas ; il lui prit une fièvre violente, accompagnée de longues syncopes pendant lesquelles il ne donnait aucun signe de vie.

« Alors le saint-père parut faire un retour vers le bien, dit » l'historien de la ligue de Cambrai ; il fit venir les cardinaux » auprès de lui; il s'accusa devant eux d'avoir commis de » grands crimes et d'avoir publié des excommunications ini-

» ques; il leur fit dresser une bulle pour les révoquer, en » défendant néanmoins de la publier avant sa mort, parce » que s'il recouvrait la santé, il ne voudrait pas, disait-il, » avoir accompli un acte de justice nuisible à sa dignité. » Cet excès de prudence ne fut pas inutile; car la fièvre l'ayant quitté, les médecins déclarèrent qu'il était hors de danger, et bientôt il vint présider en personne les séances du consistoire.

Pendant sa convalescence, le pape s'occupa de cimenter une alliance offensive et défensive entre le saint-siége, la Suisse, Venise et Ferdinand le Catholique, qui se déclara enfin l'ennemi de la France. Par un étrange abus des mots, cette coalition sacrilége fut appelée la sainte ligue, et la conduite des opérations fut abandonnée à l'infatigable Jules II. Il est vrai aussi que sa Sainteté resta seule chargée des frais de l'entreprise; néanmoins, par compensation, ses alliés lui permirent d'utiliser les troupes pour mettre à la raison le peuple de Rome, qui avait eu l'audace de chasser les prêtres de la ville apostolique et de vouloir recouvrer sa liberté. En moins de huit jours, grâce à ce puissant secours, l'autorité du pape fut rétablie; et après le massacre de douze à quinze mille citoyens, tout rentra dans l'ordre.

Si les habitants de la ville sainte étaient hostiles à la cause pontificale, il n'en était pas de même à Pise, où une armée de prêtres et de moines avaient exalté le peuple dévot; des troubles éclatèrent, et la population prit les armes non contre le pape, mais contre le concile qui s'occupait de le déposer. Les désordres devinrent si graves, que dès la troisième session, les Pères furent obligés de se retirer à Milan

pour continuer leurs séances. Sa Sainteté en eut une grande joie, qui fut cependant troublée par la nouvelle que les Français avaient taillé en pièces l'armée des confédérés sous les murs de Ravenne.

Cette victoire jeta la terreur dans les états ecclésiastiques; à Rome surtout, les esprits furent dans la consternation; les cardinaux coururent au Vatican pour supplier le pontife d'avoir pitié de lui-même et du sacré collége, et de transporter sa cour en Espagne. Ils lui représentèrent que la position était d'autant plus grave que les barons romains devaient se joindre aux Français, et que même son propre bâtard, le duc d'Urbin, avait promis d'envoyer aux ennemis deux cents lances et quatre mille hommes de pied pour augmenter le nombre de soldats que Pompée Colonna, Robert des Ursins, Antoine Savelli, Pierre Margano et Laurent Mancini s'étaient engagés à fournir. Malgré son excessif orgueil, ces considérations avaient fait impression sur l'esprit de Jules II, et il paraissait pencher pour le parti de la retraite, lorsque survinrent les ambassadeurs de Ferdinand le Catholique et de Venise; ils combattirent les raisonnements des cardinaux, et firent comprendre à sa Sainteté que le danger n'était pas aussi imminent qu'on avait pu le supposer, parce que l'armée française, quoique victorieuse, était comme un corps sans âme, son général, Gaston de Foix, duc de Nemours, ayant été tué le jour même de la bataille.

Cette nouvelle détermina Jules II à retarder de quelques jours son projet de fuite; et bientôt une lettre du cardinal de Médicis le lui fit abandonner entièrement et lui rendit toute son audace. Ce prélat, qui avait été fait prisonnier sur

le champ de bataille, où il combattait armé de toutes pièces, écrivait à sa Sainteté « qu'il était parvenu à s'emparer de » l'esprit des soldats, et qu'il les avait tellement effrayés par » des prédications sur l'enfer, qu'ils désertaient par bandes » avec armes et bagages, pour sauver leurs âmes et se racheter des anathèmes qu'ils avaient encourus; qu'en outre, » on pouvait être sans inquiétude pour Rome, attendu que » la superstitieuse Anne de Bretagne avait un confesseur entièrement dévoué au saint-siége; que par l'influence de » cette princesse on saurait bien empêcher Louis XII de » renforcer son armée d'Italie, et que d'ailleurs Maximilien, » qui voyait les affaires de la France en mauvais état, paraissait vouloir se détacher de sa cause pour entrer dans la » sainte ligue. »

Quoique la fortune parût en effet devoir se ranger du parti du saint-père, l'assemblée de Milan n'en continua pas moins ses travaux, et dans la septième session, elle prononça la suspension de Jules II des fonctions pontificales. La sentence était conçue en ces termes : « Au nom de la Trinité sainte, » le sacré concile général représentant l'Église universelle, » après avoir pris en considération les maux de l'Église, déclare qu'il est nécessaire de travailler à la réforme des abus; » et comme il importe par-dessus tout à la religion que le chef » de l'Église donne l'exemple des vertus chrétiennes, qu'il » ne soit pas un objet de scandale par ses adultères, par ses » vols et par ses meurtres, les Pères ont décidé d'un accord » unanime qu'il fallait renverser Jules II du trône de l'Apôtre; » car Isaïe a dit : « Otez de la voie de mon peuple tout ce qui » peut causer sa chute; » et l'apôtre saint Paul : « Retran-

» chez tout germe de mal du milieu de vous, car un peu de » levain aigrit toute la pâte.

» Puisqu'il faut retirer le peuple des mains de Goliath et » des Philistins, qui le pervertissent et l'oppriment, le sacré » concile exhorte les cardinaux, les patriarches, les archevê- » ques, les évêques, les abbés, les prévôts des cathédrales, » les chapitres des collégiales, les rois, les princes, les ducs, » les marquis, les comtes, les barons, les universités, les » communautés, les vicaires de l'Église romaine, les vas- » saux, les gouverneurs, les feudataires, les sujets réguliers » et séculiers, enfin tous les fidèles, quelles que soient leurs » dignités et leurs professions, à ne plus reconnaître comme » pape Julien de la Rovère, qui s'est élevé sur le saint-siége » par une infâme simonie.

» Défense d'obéir à ce corsaire, à ce gladiateur souillé du » sang chrétien, à cet incestueux, à ce sodomite couvert de » plaies honteuses, qui a infecté l'Église de sa corruption! »

Ce décret fut reçu en France, et la publication en fut permise par lettres patentes de Louis XII, malgré la vive opposition d'Anne de Bretagne, qui, par les conseils de son confesseur, en vint même à refuser au prince de partager sa couche. Du reste, Jules II ne parut guère s'en émouvoir; il se contenta de réunir quelques évêques italiens à Saint-Jean de Latran, et fit décréter par ce conciliabule des anathèmes contre ses adversaires. Par les ordres de sa Sainteté, les prélats qui siégeaient à Milan furent déclarés hérétiques, délégués de l'Antechrist; et, comme tels, il fut permis aux fidèles de s'emparer de leurs biens, de leurs bénéfices, de leurs dignités, voire même de les tuer. Le concile de Latran

confirma en même temps les censures prononcées contre Louis XII, auquel on enleva son titre de roi très-chrétien. Le dernier article de la condamnation avait été dicté par Ferdinand le Catholique, qui exigea en outre que le roi de Navarre fût compris dans la sentence. Fléchier, dans une de ses oraisons funèbres, blâme lui-même la conduite du pape. « Jules II, dit-il, abusant du pouvoir qu'il prétendait tenir » de Dieu, a fait servir la religion à ses passions criminelles, » et a porté une main sacrilége sur la couronne des rois. » Jean d'Albret, l'une des victimes de l'exécrable politique de » ce pontife, s'était vu excommunié en vertu d'une bulle qui » avait été sollicitée par Ferdinand V; et il arriva que la prin» cipauté de Navarre se trouva envahie par les troupes es» pagnoles avant même que Jean d'Albret eût seulement » songé à se mettre en défense..... »

Pendant que les créatures de Jules II fulminaient des anathèmes contre la France et contre ses alliés, les Pères du concile de Milan quittaient précipitamment cette résidence, pour éviter la vengeance implacable du pape, et se réfugiaient à Lyon; ce qui valut à cette ville d'être mise en interdit et dégradée de son rang de métropole. D'un autre côté, les bandes de la sainte ligue, renforcées des troupes espagnoles, reprirent leur revanche sur les Français, et s'emparèrent l'une après l'autre de toutes les villes qui tenaient encore contre le pape.

Pour comble de disgrâces, le roi d'Angleterre, Henri VIII, qui jusqu'alors était resté spectateur impassible de la lutte, se joignit aux confédérés et entraîna la désertion de Maximilien. Toute l'Europe se trouvant ainsi liguée contre Louis XII,

la guerre recommença plus terrible qu'auparavant: les Allemands, les Suisses et les Espagnols pénétrèrent en Italie de trois côtés à la fois; les troupes de Jules II envahirent la Romagne et emportèrent Bologne et Ravenne.

Pressés de toutes parts et accablés par le nombre, les Français furent contraints de céder le terrain et de mettre bas les armes; presque tous furent lâchement assassinés, au mépris des lois de la guerre, et quoiqu'ils eussent obtenu des capitulations honorables.

Bandel, Forcadelle et plusieurs autres historiens rapportent que Jules II inventa alors une fable dont le but était de rendre odieuse la mémoire de Gaston de Foix, duc de Nemours, et de porter au plus haut point le fanatisme des peuples de l'Italie contre les Français. Il fit affirmer, par de nombreux témoignages, qu'ayant ouvert le tombeau de ce prince, on n'avait trouvé dans son cercueil qu'un horrible serpent qui s'était envolé dans les airs au milieu d'une fumée épaisse et infecte. Forcadelle dit encore que sa Sainteté distribua des sommes considérables à des poëtes affamés, pour qu'ils fissent des satires contre Louis XII ou contre Anne de Bretagne, et qu'il accorda la remise de la peine capitale à un grand criminel qui avait fait un distique latin contre les Français.

Deux mois s'étaient à peine écoulés depuis l'expulsion des Français de l'Italie, que Jules II songeait déjà à rompre la sainte ligue et à se débarrasser de ses alliés, qui avaient l'audace de revendiquer une part des dépouilles. Avant de mettre ce projet à exécution, il voulut s'assurer de la possession du duché de Ferrare; et à cet effet, il écrivit au duc Al-

phonse de Ferrare, mari de l'infâme Lucrèce Borgia, qu'il consentait à le réconcilier avec l'Eglise, et qu'il exigeait seulement qu'il vînt à Rome pour recevoir l'absolution, selon les formalités ordinaires; il lui adressa même un sauf-conduit signé de sa main, pour lui donner plus de confiance en ses promesses.

Malgré les protestations d'amitié du saint-père, Alphonse craignit un piége, et répondit qu'il ne se hasarderait à venir à Rome que sur la garantie solennelle des Colonna et des amsadeurs d'Espagne et de Florence. Ceux-ci lui écrivirent aussitôt qu'ils prenaient l'engagement de s'opposer à toute entreprise contre sa personne; alors il n'eut plus rien à objecter, et se mit en route pour la ville sainte.

Jules II, dit un historien, l'accueillit avec de grandes démonstrations de joie, et chercha à lui persuader, comme il avait fait précédemment auprès de César Borgia, que Lucrèce était sa propre fille et non celle d'Alexandre VI. Cette princesse vivait alors en grand honneur à la cour de son mari, entourée de poëtes, d'artistes et de peintres; plus tard, lorsque la vieillesse eut chassé tous ses amants, elle bâtit des couvents de filles en expiation de ses adultères et de ses incestes, et mourut en odeur de sainteté!

D'abord, Jules II promit au duc de Ferrare de le traiter comme son gendre et le retint au Vatican; puis, lorsqu'il supposa qu'il pouvait parler en maître, il le fit comparaître devant le consistoire et le somma de lui rendre sa ville de Ferrare comme dépendance de l'Église; en outre il lui réclama le payement d'un tribut de quatre mille florins d'or qu'il devait envoyer à Rome chaque année comme feuda-

taire du saint-siége; enfin il lui défendit d'expédier les produits des salines de Comachio dans la Lombardie, pour ne point établir de concurrence avec les salines du saint-siége.

Alphonse comprit que Jules n'attendait qu'un prétexte pour le faire arrêter; aussi se garda-t-il de contester l'équité des réclamations du saint-père; il demanda seulement qu'on lui accordât jusqu'au lendemain pour prendre une décision. Pendant la nuit il s'enfuit de Rome et regagna ses états par des chemins détournés. Dès que Jules eut connaissance du départ de son prisonnier, il entra en grande colère; il accusa les ambassadeurs florentins d'avoir favorisé l'évasion d'Alphonse, et, pour se venger, il donna ordre au cardinal Sion de commencer immédiatement les hostilités contre Florence.

Cardonne, général espagnol, se joignit aux troupes pontificales, s'empara de Prato, et força la république à recevoir les conditions qu'il plut au pape de lui imposer. Sa Sainteté rétablit les Médicis à la tête du gouvernement.

A Milan, une restauration semblable venait de s'accomplir, et Maximilien Sforce reprenait sa couronne ducale. Ainsi tous les événements politiques concouraient à assurer le triomphe du pape; il ne lui restait plus qu'à purger l'Italie des Allemands et des Espagnols. Pour atteindre ce but, sa Sainteté offrit à l'empereur de l'autoriser à faire la conquête des états de Venise, sous la condition qu'il chasserait les Espagnols de l'Italie inférieure. Maximilien Ier accéda à cette proposition et envoya immédiatement à Rome l'évêque de Gurck pour en arrêter les bases. Le pontife accueillit le plénipotentiaire allemand avec de grandes démonstrations d'amitié, et

parut avoir oublié entièrement leurs luttes précédentes; il le défraya libéralement des dépenses de son ambassade, quoiqu'il eût trois cents personnes à sa suite, et lui prodigua les honneurs qui ordinairement n'étaient rendus qu'aux empereurs.

Toutes les conditions de cette sacrilége alliance furent arrêtées dans la même journée; l'évêque de Gurck, au nom de Maximilien, s'engagea à protéger la cour de Rome contre les entreprises de l'Espagne et de la France, et à lui prêter le secours de ses troupes pour réduire le duché de Ferrare. En retour de ces avantages, Jules sacrifia les Vénitiens ses alliés, et promit de les excommunier s'ils refusaient de se soumettre à l'Allemagne, et de transiger aux conditions que le prince voulait leur imposer.

Dès que le traité eut été ratifié, Jules II laissa éclater sa joie; il commanda pour le lendemain un service solennel pour célébrer l'heureuse réussite de ses négociations, et à la suite de la cérémonie, il se rendit avec tout son clergé sur la rive gauche du Tibre; là, en présence des ambassadeurs de toutes les puissances et d'une foule innombrable, il jeta les clefs de saint Pierre dans le fleuve, en s'écriant : « Désormais les papes n'auront plus besoin que de l'épée de saint Paul. »

Enfin sa Sainteté, de retour au Vatican, fit comparaître les ambassadeurs espagnols et leur ordonna, sous peine des censures les plus terribles, de faire retirer des terres de l'Église les bandes de pillards qui combattaient avec ses troupes. Comme ceux-ci voulurent s'excuser sur la nécessité de terminer les opérations commencées, Jules II s'emporta

contre eux en paroles outrageantes et les chassa de sa présence.

Aussitôt il négocia avec les cantons suisses pour en obtenir trente mille hommes de troupes qui devaient l'aider à chasser les Espagnols de l'Italie inférieure et à faire la conquête du royaume de Naples. Déjà le marché était signé et la guerre allait se ranimer avec une nouvelle fureur, lorsque Dieu prit l'Italie en pitié et délivra la terre de cet abominable pape, le 25 février 1513.

Selon quelques auteurs, Jules II mourut des suites d'un accès de colère; suivant d'autres, il succomba au mal honteux qui sévissait en Europe; tous s'accordent à dire que le cardinal chargé de lui administrer les derniers sacrements lui ayant demandé ce qu'il décidait relativement aux prélats qui l'avaient déposé, le moribond répondit : « Comme » homme, je leur pardonne; comme pape, je les maudis! » Cette parole suffit pour démontrer que la papauté est dans son essence une institution vicieuse et exécrable, puisqu'elle commande la haine et défend l'oubli des injures.

On attribue au savant Érasme une sanglante satire dans laquelle Jules II se trouve en scène avec le prince des apôtres; celui-ci refuse au pape l'entrée du royaume des cieux et lui reproche tous ses crimes; il l'accuse d'inceste avec sa sœur et sa fille; de sodomie avec ses bâtards, ses neveux et plusieurs cardinaux; il le nomme parjure, simoniaque, ivrogne, voleur, meurtrier, empoisonneur, et enfin il lui déclare que les portes du ciel ne sont pas ouvertes à ceux qui sont infectés du mal de Naples!

LÉON X,

225e PAPE.

MAXIMILIEN, CHARLES-QUINT, empereurs d'Allemagne.

LOUIS XII, FRANÇOIS Ier, rois de France.

Désordres à Rome. — Élection de Léon X. — Couronnement du pontife. — Politique du saint-père. — Louis XII fait sa soumission au pape. — Léon s'oppose à la pacification de l'Europe. — Décret du concile de Latran sur la nature de l'âme. — Impiété du pape. — Il fait achever la basilique de Saint-Pierre. — Le pape marie son frère avec la princesse Philiberte de Savoie. — François Ier envahit l'Italie. — Entrevue du roi et du pape à Bologne. — Intrigue entre le pape et une dame de la cour de France. — Concordat entre Léon X et François Ier. — Le pontife dépouille le duc d'Urbin. — Conspiration contre le pape. — Décimes d'Espagne. — Bassesses de François Ier pour gagner l'amitié du pape. — Trafic des indulgences. — Martin Luther et sa doctrine. — Bulle de Léon X contre Luther. — Édit de l'empereur Charles-Quint contre le réformateur. — Traité entre l'empereur et le pape contre la France. — Mort de Léon X.

Dès que Jules II eut terminé son exécrable vie, une révolution éclata dans Rome; le peuple, longtemps comprimé sous la main de fer du pontife, courut aux armes, pilla les monastères et les églises, et massacra un grand nombre de prêtres et de moines. A la suite de ce mouvement, les masses populaires se scindèrent en deux factions puissantes, celle des

Colonna et celle de la famille des Urbins, qui toutes deux cherchaient à profiter de la confusion générale pour s'emparer de la souveraineté de la ville. Il en résulta un désordre effroyable; le sang coula par torrents, et Rome n'offrit plus à la vue que cadavres et maisons en feu; enfin les citoyens, fatigués de carnage, comprirent qu'ils n'étaient que des instruments entre les mains des seigneurs ambitieux qui se disputaient le pouvoir; ils déposèrent les armes, et le calme succéda à l'affreuse tourmente qui avait passé sur la cité apostolique.

Les cardinaux se hâtèrent de profiter de cette apparente tranquillité pour entrer en conclave; préalablement ils rédigèrent un acte qui limitait l'autorité pontificale, et qui établissait d'une manière précise les priviléges des membres du sacré collége; tous jurèrent sur l'Évangile d'en observer les règlements, et immédiatement après les brigues commencèrent entre les candidats pour la papauté.

Parmi les membres du conclave, Jean de Médicis était, sans contredit, celui qui se montrait le plus avide de l'héritage de Jules II. Voici en quels termes Varillas parle de ce cardinal : « Il n'y avait pas encore trois mois que Jean de » Médicis était réinstallé dans son palais de Florence, lorsque » arriva la mort de Jules II; aussitôt il conçut le dessein de se » faire élire souverain pontife, et il se mit en route pour » Rome, quoiqu'il fût atteint du mal auquel le pape avait » succombé, et qu'il eût deux énormes abcès qui l'empêchaient » de marcher et même de se tenir à cheval. Il fit le voyage cou- » ché dans une litière et les mules allant au pas, afin d'éviter » le moindre cahot; de cette manière il put arriver jusqu'à la

» ville sainte; mais les obsèques de Jules étaient terminées » et le conclave commencé; cependant Jean de Médicis se » fit ouvrir les portes du Vatican et prit place avec les autres » cardinaux. Déjà les membres du sacré collége, jeunes et » vieux, avaient cabalé pour faire réussir l'élection de leurs » candidats, et paraissaient si obstinés dans leurs choix res» pectifs, qu'on était menacé d'une longue vacance, lorsqu'un » événement fort bizarre vint tout à coup changer la direc» tion des esprits et mettre fin aux brigues. Jean de Médicis, » quoique toujours malade et tourmenté de douleurs aiguës, » se donnait beaucoup de mouvement pour se créer des par» tisans; or, il arriva qu'à la suite d'une journée plus labo» rieuse que les autres, ses abcès s'ouvrirent et donnèrent » passage à des humeurs viciées qui répandirent dans tout le » conclave une puanteur infecte. Les vieux cardinaux crai» gnant de ne pouvoir résister aux impressions funestes de » cet air corrompu, consultèrent les médecins sur les moyens » de se préserver du danger qui pouvait résulter pour leur » santé d'un séjour forcé dans la même salle que le malade. » Ceux-ci répondirent qu'ils n'avaient rien autre à faire que » d'attendre la mort de Médicis, qui ne pouvait tarder d'un » mois. Cette condamnation prononcée par les docteurs fit » une révolution dans le conclave; les brigues cessèrent aus» sitôt, et les cardinaux, d'un consentement unanime, don» nèrent la tiare à Jean de Médicis, qui fut proclamé souve» rain pontife à l'âge de trente-six ans, sous le nom de Léon X.»

Précisément l'ouverture des abcès sauva Jean de Médicis d'une mort certaine; les humeurs corrompues sortirent par les plaies, et il guérit de son mal.

Le nouveau pape était fils de Clarice des Ursins et de Laurent de Médicis, celui-là même auquel Savonarola avait refusé l'absolution. Depuis l'âge de treize ans, il avait été élevé au cardinalat par Innocent VIII; ce qui n'empêchait pas que son éducation n'eût été toute mondaine. Selon Paul Sarpi, il n'avait aucune teinture des idées religieuses; il affectait même une impiété ridicule, disant ouvertement que la religion était bonne seulement pour maintenir le peuple dans l'obéissance, et ne devait jamais gêner les actions des puissants et des riches.

Aussi orgueilleux, aussi ambitieux que son prédécesseur, Léon X était capable de commettre tous les crimes pour arriver à son but; mais, plus habile que Jules II, il apportait dans ses relations avec les souverains moins de rudesse et de brusquerie.

Sa Sainteté voulant attendre le retour de ses forces, retarda la cérémonie de son exaltation jusqu'au 11 avril, anniversaire de la bataille de Ravenne, où il avait été fait prisonnier par les Français. Au jour indiqué pour le sacre, Léon X, revêtu d'habits chargés de diamants et de rubis, la tête couverte d'une tiare si éblouissante de pierres précieuses, qu'il était impossible au regard d'en soutenir l'éclat, se rendit à la basilique de Latran avec une escorte si nombreuse et si brillante, que, suivant les historiens du temps, jamais empereur ni roi n'avaient dû déployer tant de magnificence dans leurs journées triomphales. Le clergé romain, la noblesse, la magistrature, les différents ordres de moines noirs, gris et blancs, les corps de métiers, les chefs de milices, tous couverts d'armures étincelantes, formaient un cortége

immense; partout, sur le passage du pontife, de jeunes vierges et des enfants vêtus de blanc jetaient des palmes et des fleurs. Léon X s'avançait monté sur un coursier arabe, ayant à ses côtés les membres du sacré collége et ses parents, parmi lesquels on distinguait le commandeur de Médicis, armé de toutes pièces. Ce cortége n'avait pas encore franchi les murailles de la ville lorsqu'un courrier vint apporter la nouvelle de la mort de Raphaël Pucci, archevêque de Florence; Léon X, après avoir ouvert la dépêche, se tourna vers son cousin, et sans interrompre sa marche il lui dit à haute voix : « Beau parent, je vous an- » nonce que dès demain vous quitterez la profession des » armes pour recueillir la succession de Raphaël Pucci et de- » venir archevêque. » Ce qui eut lieu en effet, quoique le commandeur fût aussi étranger au métier de prêtre que pouvait l'être un capitaine de guerre, qui toute sa vie n'avait fait que piller, voler ou égorger.

Après la célébration de la messe pontificale, Léon X vint s'asseoir, suivant la coutume usitée lors des élections, sur les chaises percées, afin de montrer aux assistants les preuves de sa virilité; mais comme il n'était pas entièrement débarrassé du mal de Naples, le jeune diacre chargé de s'assurer par le contact que le pape était bien réellement un homme, refusa de remplir son office et se retira au milieu des diacres en donnant des marques d'effroi et de dégoût. Il est nécessaire d'observer qu'à cette époque on croyait que cette honteuse maladie se propageait par un simple attouchement. Sa Sainteté fut profondément affectée de cette circonstance, et pour ne pas exposer ses successeurs à une semblable humi-

liation, elle résolut d'abolir les épreuves des chaises percées; en effet, depuis le règne de Léon X, cette cérémonie cessa entièrement d'être pratiquée dans l'intronisation des papes. Enfin un autre diacre s'avança vers le saint-père, le revêtit de ses ornements pontificaux, un cardinal replaça sur sa tête la triple couronne; après quoi le saint-père donna sa bénédiction au peuple et reprit le chemin du Vatican, où l'attendait un festin digne des Lucullus et des Apicius. On compte que la dépense de cette fête se monta à plus de cent mille écus d'or.

Dès qu'il fut installé sur le saint-siége, Léon X donna l'essor à ses goûts de luxe et de débauches; il appela à Rome les artistes et les écrivains de l'Italie, et bientôt sa cour devint la plus brillante de l'Europe. Toutefois on doit lui rendre cette justice qu'il en bannit la débauche brutale pour la remplacer par la galanterie, sorte de corruption moins ignoble, et plus dangereuse, en ce qu'elle déprave la société pour ainsi dire traîtreusement, sans qu'il soit possible d'appeler sur elle la réprobation générale. La cour de Rome devint une école de matérialisme et d'athéisme philosophique, du sein de laquelle un pontife-roi dirigea les affaires politiques de l'Église. D'abord Léon X songea à l'agrandissement de sa famille; il plaça son frère Pierre à la tête du gouvernement de la Toscane, et réserva à son autre frère, Julien le Magnifique, la couronne de Naples, qu'il était décidé à enlever à Ferdinand V; mais il ne fit rien paraître de ce dernier projet, voulant attendre que les circonstances lui offrissent des chances certaines de succès. Ensuite il s'occupa d'étendre l'autorité du saint-siége et de lui conserver son indépen-

dance; à cet effet il refusa de conclure un traité avec Ferdinand le Catholique, et pareillement il ne voulut adhérer à aucune proposition de paix avec les Français, dans la crainte de les voir rentrer de nouveau en Italie. Sa Sainteté ne ratifia même qu'en partie les engagements pris avec les Suisses par son prédécesseur, parce qu'elle avait reconnu l'inconvénient de faire la guerre avec des soldats mercenaires qui se mutinaient dès qu'ils ne touchaient pas leur paye à jour fixe, ou qui s'enrôlaient sous la bannière des ennemis s'ils trouvaient une augmentation de solde. Le pape ne voulut pas davantage se liguer avec Maximilien Sforce, duc de Milan, qu'il regardait comme un fardeau pour le saint-siége; ni avec l'empereur, qui était un ami inconstant et dangereux, et qui avait même déclaré, depuis qu'il s'était vu obligé de renoncer à la papauté, que les états de l'Église appartenaient à l'empire d'Occident, et que le destin l'avait désigné pour rendre au titre d'empereur son ancienne splendeur; enfin le saint-père refusa avec plus de raison encore de s'allier avec les Vénitiens, qui avaient traité avec Louis XII.

Néanmoins il envoya un ambassadeur nommé Cinthio à la cour de France, pour rassurer le roi sur ses véritables intentions et pour protester des sentiments respectueux de la maison des Médicis pour Louis XII; le légat était également chargé d'exposer à sa majesté qu'à son avénement au trône pontifical, Léon X ayant trouvé le saint-siége engagé dans une voie d'hostilité déclarée contre la France, il serait imprudent de changer immédiatement de politique; qu'en conséquence il suppliait le roi de n'imputer à aucun mauvais vouloir les dispositions qu'il était contraint d'adopter pour traverser ses projets de con-

quête sur le Milanais; qu'il le suppliait en outre de ne point s'offenser s'il l'exhortait par un bref à ne rien entreprendre contre l'Italie, sous peine d'anathème, d'interdiction et de déposition; ce qui, au dire de Cinthio, ne diminuerait en rien la constante affection de sa Sainteté pour sa personne. Il l'avertissait charitablement qu'à sa sollicitation, Henri VIII d'Angleterre préparait une descente en France; que bien malgré lui, et pour obéir au sacré collége, le pape se voyait contraint d'engager Maximilien Ier à attaquer ses frontières vers le Rhin, pendant que les Suisses envahiraient la Bourgogne; qu'enfin il était obligé de permettre à Ferdinand le Catholique de poursuivre ses conquêtes dans la Navarre, attendu que ce roi en avait acheté l'autorisation quarante-deux mille écus d'or à son prédécesseur.

Sans s'inquiéter de ces menaces, les Français, sous le commandement de Louis de la Trimouille, pénétrèrent en Italie, se joignirent aux Vénitiens et recommencèrent les hostilités. Le Milanais fut reconquis pour la troisième fois; et Gênes passa encore sous la domination de la France. Malheureusement Anne de Bretagne vint entraver la marche des affaires, et fit écrire à la Trimouille par l'imbécile monarque de ne point trop avancer en besogne.

Voici en quels termes Mézerai s'explique à ce sujet : « Le » plus grand ennemi du roi était, sans contredit, madame la » reine, à cause de ses scrupules de conscience; elle l'accu- » sait de vouloir sa damnation en combattant les papes et » en assemblant des conciles contre eux; et comme elle lui » rompait perpétuellement la tête de ses lamentations, le » pauvre sire n'avait d'autre moyen de ramener la paix

» dans son intérieur que de suspendre la guerre au moment » où il était victorieux, et quand il était sur le point de met- » tre le pape à la raison. »

Cette excessive condescendance de Louis XII pour sa femme faillit lui coûter la couronne, car les ennemis de ce prince attribuant l'inaction de son général à la faiblesse ou à un manque d'habileté, en reprirent de l'audace. Les Suisses, qui étaient à la solde de Léon X, marchèrent contre les Français, les taillèrent en pièces devant Novare, et c'est à peine si la Trimouille put ramener en France quelques milliers d'hommes. Presque au même instant l'Anjou était envahi par les Anglais, la Navarre par les Espagnols, la Bourgogne par une seconde armée de Suisses, et les provinces limitrophes du Rhin par Maximilien.

Dans cette extrémité, le roi fut obligé d'avoir recours à la clémence de Léon X; il envoya immédiatement à Rome des ambassadeurs avec des lettres patentes, scellées de son sceau, souscrites par lui et expédiées de son mandement. A leur arrivée dans la ville sainte, les envoyés de la France furent soumis à un cérémonial des plus humiliants; on les introduisit dans le consistoire que présidait le pape, revêtu d'ornements étincelants d'or et de pierreries; on les contraignit de se prosterner le front contre terre, en présence des ambassadeurs des cours étrangères, des cardinaux et des nombreux officiers de l'Église, et alors ils implorèrent avec humilité le pardon de leur maître, promettant en son nom de ne donner à l'avenir aucune assistance aux ennemis du siége apostolique, et de les combattre même à main armée, sans fraude ni dissimulation. Ils déclarèrent que le roi désapprouvait for-

mellement le concile de Pise, qu'il détestait les décisions arrêtées dans cette assemblée de schismatiques et d'hérétiques, qu'il s'engageait à poursuivre les prélats qui avaient fait partie de cette assemblée, à les chasser de la ville de Lyon, du royaume, et de toutes les terres ou seigneuries placées sous sa dépendance, à les livrer enfin à la sainte inquisition, s'il parvenait à les faire prisonniers; en outre, ils signèrent une adhésion au concile de Latran, déclarant le reconnaître comme seul régulier, et approuvant tous les décrets qu'il avait déjà rendus ou qu'il rendrait par la suite.

Louis XII fit la paix avec Ferdinand V, en lui promettant sa fille Rénée de France pour un de ses petits-fils et en lui abandonnant la Navarre; il obtint l'évacuation des provinces rhénanes occupées par Maximilien en lui donnant le Milanais; pour faire cesser ses démêlés avec Henri VIII, comme il se trouvait veuf d'Anne de Bretagne, morte depuis quelques mois, il demanda en mariage la jeune Marie d'Angleterre, qui lui fut accordée; quant aux Suisses, avec de l'or il acheta leur neutralité. Ces arrangements, qui mettaient fin aux opérations de la sainte ligue, n'obtinrent pas l'approbation de Léon X, qui s'était promis de prolonger la guerre entre les différents princes, afin que Louis XII, occupé à sa propre défense, ne songeât pas à reparaître en armes au delà des Alpes; et sa Sainteté se disposait à ranimer les discordes et à lancer de nouveaux anathèmes contre la France, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort du roi.

Il en résulta un moment de calme dont le pontife profita pour continuer les travaux du synode de Latran. Sa Sainteté reçut dans une session solennelle les Pères du concile de

Pise, qui vinrent faire amende honorable de leur conduite passée; les promoteurs de cette réunion, les cardinaux de Sainte-Croix et de Saint-Severin, furent obligés de comparaître devant le pape couverts des habits de simples prêtres, et d'avouer qu'ils avaient été justement dégradés par Jules II, parce qu'un ecclésiastique ne devait jamais s'élever contre le chef de l'Église.

Dans la même séance, Léon X fit publier le décret relatif à l'immortalité de l'âme. « Nous ordonnons à tous les philo- » sophes qui professent dans les universités, de combattre » les sentiments qui s'écartent de la foi enseignée par l'É- » glise, en établissant que l'âme est mortelle comme le corps, » et que le monde est éternel. »

Martin Luther affirme dans ses ouvrages que Léon X niait positivement l'immortalité de l'âme; et qu'un jour, après avoir écouté deux habiles docteurs qui discutaient sur cette question fondamentale du dogme chrétien, il termina la dissertation par cette singulière conclusion : « Les raisons que » vous donnez pour l'affirmative me paraissent profondément » pensées; mais je préfère la négative, parce qu'elle est dé- » terminante pour nous engager à soigner notre corps, et » pour acquérir de l'embonpoint. »

On rendit dans l'assemblée de Latran un nombre considérable de décrets sur différents sujets de controverse religieuse; ils offrent trop peu d'intérêt pour que nous les rapportions dans leurs détails. Au milieu des débats politiques, Léon X poursuivait ses projets d'embellissements pour Rome, et faisait continuer, sous la direction de Julien de San Gallo, la construction de la célèbre basilique de Saint-

Pierre, dont les dessins avaient été faits sous le pontificat précédent par François Lazzari Bramante, célèbre architecte sorti des rangs du peuple, comme presque tous les grands artistes.

On doit rendre cette justice à Jules II, qu'il savait encourager les arts; et quoique les travaux qu'il commanda aient eu pour résultat de faire surgir des monuments inutiles aux hommes, il n'en est pas moins vrai que ce fut à lui que Rome dut l'exécution du projet formé par Nicolas V, d'élever à la place de l'ancienne église de Saint-Pierre une basilique qui n'eût jamais d'égale dans aucune ville du monde. Bramante soumit à sa Sainteté différents plans, parmi lesquels s'en trouvait un représentant une cathédrale avec deux corps d'églises et deux clochers; ce fut ce plan qu'adopta le pape. Il nous en reste encore une médaille gravée par le fameux artiste Corodasso. Des ouvriers au nombre de plus de huit mille furent employés à la démolition de l'ancienne basilique; Bramante jeta les fondements du nouveau monument, et poussa les travaux avec une telle célérité, qu'il était facile de comprendre que l'artiste voulait avoir seul la gloire de mener à sa fin un projet gigantesque qui demandait la vie de plusieurs hommes. Il renversa impitoyablement les colonnes magnifiques de l'ancienne église, et les remplaça par quatre grands arcs qui reposaient sur des massifs énormes; il détruisit les anciens tombeaux des papes et les mosaïques précieuses qui les décoraient. Hardi et ingénieux dans ses conceptions, Bramante faisait les voûtes de son édifice en un seul jet, avec une composition de chaux et de poussière de marbre délayée dans de l'eau, de manière

que les voûtes paraissaient décorées de mosaïques représentant des caissons et des rosaces.

Malheureusement ces grands ouvrages, exécutés avec tant de précipitation, manquaient de solidité, et les voûtes s'écroulèrent peu d'années après la mort du célèbre architecte. Ceux qui reprirent ces travaux gigantesques, Julien de San Gallo, Peruzzi et Michel Ange, ne conservèrent que les arcs qui portaient le tour du dôme, et firent disparaître toutes les autres constructions.

Léon X continuait toujours à présider les séances du concile de Latran : à la dixième session se présentèrent deux faits remarquables; la publication d'un décret en faveur du prêt à usure, et la promulgation d'une bulle contre la liberté de la presse. Dans le premier décret, le saint-père décidait que les monts-de-piété ou bureaux de prêts sur nantissements étaient autorisés à prélever sur les malheureux un intérêt plus fort que le taux ordinaire, à la condition que ces établissements verseraient dans les trésors du pape la moitié de leurs bénéfices; calcul odieux, et qui doit exciter d'autant plus l'indignation, que sous une apparence de philanthropie il achevait de dépouiller les pauvres de leurs dernières ressources. Dans le deuxième décret, le pontife, après avoir énuméré longuement les inconvénients qui résultaient pour la religion de cette fièvre d'instruction qui s'était emparée des esprits, et que l'invention de l'imprimerie tendait à propager, arrêtait dans sa sagesse que les travaux des savants seraient soumis à des censeurs, et qu'aucun livre ne pourrait être imprimé qu'il n'eût reçu l'approbation du vicaire du pape et du maître du sacré palais, pour les fidèles qui habitaient les

états de l'Église; et des évêques diocésains ou des inquisiteurs de districts, pour les autres pays; et cela, sous peine d'être excommuniés et jugés comme hérétiques, c'est-à-dire d'être brûlés vifs! Malgré les menaces de Léon X, celui que de serviles historiens appellent le restaurateur des lettres, et qui cherchait à épaissir les ténèbres qui enveloppaient le monde, l'imprimerie triompha, et rien ne put maîtriser cette puissance qui venait briser les trônes absolus et renverser les autels de la superstition. Seulement les temps n'étaient pas venus pour les peuples de s'affranchir entièrement de ce joug odieux, et les papes devaient encore peser sur les nations.

Sa Sainteté poursuivit ses projets d'agrandissement pour sa famille, et fit épouser à son frère Julien la jeune princesse Philiberte de Savoie, sœur du duc Charles, et de Louise, mère de François Ier, qui venait de succéder à Louis XII. Le nouveau monarque profita de cette circonstance pour faire de nouvelles tentatives auprès du saint-siége dans l'intérêt de ses prétentions sur l'Italie, et il envoya deux ambassadeurs, Guillaume Budé, et Antoine Pallavicini, seigneur milanais, sous prétexte de le complimenter sur le mariage de son frère; mais en réalité pour lui proposer l'abandon du duché de Milan, en échange d'une principauté pour Julien de Médicis, qui serait composée des états de Parme, de Plaisance, de Modène et de Reggio, et dont le frère du pontife serait investi comme feudataire du saint-siége. Cette proposition, quoique très-conforme aux vues de sa Sainteté, ne fut pas accueillie, parce que déjà l'empereur Maximilien avait fait des offres plus brillantes.

François Ier, furieux de se voir éconduit, et soupçonnant

l'existence d'une nouvelle coalition contre lui, résolut de surprendre ses ennemis avant qu'ils se fussent réunis; il franchit les monts et pénétra jusqu'aux portes de Milan avant que les armées du pape et de ses alliés eussent opéré leur jonction; les Suisses seuls avaient eu le temps de descendre de leurs montagnes et se trouvèrent prêts à disputer le passage aux Français. Ils étaient au nombre de plus de quarante mille, c'est-à-dire égaux en forces à leurs ennemis; et ils avaient de plus que ceux-ci l'avantage de combattre dans un pays ami, et, en outre, ils étaient animés par le souvenir de leur victoire de Novare.

Lorsque les Suisses se trouvèrent en face des Français, ils firent une manœuvre habile pour les surprendre avant qu'ils fussent rangés en bataille; d'abord ils chargèrent l'artillerie, qu'ils trouvèrent vigoureusement défendue, et qui leur fit essuyer une grande perte d'hommes; ensuite ils attaquèrent les troupes de pied, et ils avaient déjà rompu les premiers rangs, lorsque la cavalerie française venant à déboucher d'un ravin, tomba sur leurs bataillons et en fit un carnage horrible. De part et d'autre on combattit toute la journée avec une fureur égale; le lendemain la bataille recommença, et pendant quatre heures encore la victoire resta indécise; enfin les Suisses, désespérant d'enfoncer l'ennemi de front, eurent l'imprudence de changer leur ligne de bataille pour l'attaquer en flanc, et laissèrent entre leur aile gauche et le centre de l'armée un espace vide que les gendarmes français occupèrent immédiatement. Le sort de la journée fut décidé; les Suisses, après des efforts prodigieux de courage, laissèrent le champ de bataille au pouvoir de leurs

adversaires, et battirent en retraite après avoir perdu quinze mille hommes; la perte des Français fut évaluée à cinq ou six mille soldats. Cette victoire, qui depuis fut appelée la journée de Marignan, rendit François Ier maître du Milanais. Maximilien Sforce fut contraint d'en faire la cession au vainqueur; il obtint en échange une résidence en France et une pension considérable. Un début aussi brillant frappa l'Italie d'épouvante; Gênes se hâta de faire sa soumission; le pape lui-même envoya une ambassade pour complimenter le jeune roi sur un succès qui le remplissait de rage. François Ier, vain et présomptueux comme le sont tous les rois, se crut invincible, et négligeant les conseils des hommes sages, il conclut un traité avec le nonce apostolique, et concéda de grands avantages à la famille des Médicis.

Par une nouvelle ruse, le pape ne parut pas empressé de ratifier les engagements pris par son légat; et lorsqu'il s'y décida, ce fut sous la condition que François Ier se rendrait à Bologne pour discuter avec lui de l'abolition de la pragmatique sanction; le roi accorda l'entrevue, et se rendit à la ville désignée par le saint-père avec une escorte de six mille lansquenets et de douze cents hommes d'armes. Le pontife avait déjà pris les devants et attendait François Ier; de sorte qu'à son entrée dans Bologne le roi fut reçu par vingt-quatre cardinaux, tous revêtus de chapes rouges; ensuite on le conduisit, au son des cloches et des instruments, au palais pontifical. Léon X accueillit le jeune vainqueur avec cette politesse obséquieuse qui caractérise les prêtres de toutes les époques, et l'accabla d'éloges outrés.

« Ce qui captiva le plus François Ier, dit un chroniqueur,

» ce fut la manière gracieuse avec laquelle sa Sainteté disait » la messe; le monarque ne pouvait pas se lasser de l'admi- » rer pendant l'office, et il voulut même lui servir de cauda- » taire, quoi qu'on pût lui dire pour empêcher qu'il ne s'avilît » à ce point. » Aussi le pontife eut-il bon marché de son hôte; il eut l'air de céder à ses sollicitations en rendant au duc de Ferrare les villes de Modène et de Reggio, dont le saint-siége revendiquait la possession; et en retour il exigea que François Ier abandonnât le duc d'Urbin, son allié, dont les états étaient à la convenance de Julien de Médicis, attendu que leur réunion à ceux de Florence devaient lui constituer une souveraineté, qui s'étendrait depuis la mer de Toscane jusqu'au golfe de Venise; enfin il arracha au faible monarque la promesse d'abolir la pragmatique sanction, sous la condition secrète que le pape lui faciliterait les moyens de conquérir le royaume de Naples après la mort de Ferdinand le Catholique.

Hamelot de la Houssaye raconte plusieurs aventures scandaleuses sur quelques dames de la cour qui avaient eu la permission de venir à Bologne pendant l'entrevue des deux souverains, et entre autres sur une des maîtresses du roi, nommée Marie Gaudin, qui était d'une beauté remarquable. Il paraîtrait que cette dame avait fixé l'attention de sa Sainteté, et que par un accord entre François Ier et Léon X, elle avait répondu à la passion du pape, qui lui donna, comme souvenir, une bague de grand prix, qui fut conservée précieusement dans la maison de Sourdis, avec la dénomination de diamant Gaudin.

Le pontife et le roi de France se séparèrent satisfaits l'un

de l'autre, le premier parce qu'il avait gagné un royaume à sa famille, le second parce qu'il avait eu l'honneur de porter la queue de la robe du pontife. Cet accord apparent entre les cours de Rome et de France mécontenta si vivement l'empereur Maximilien, qu'il se répandit en injures contre Léon X, disant « qu'on ne pouvait attendre rien de bon des » papes, et que si celui-ci ne l'eût pas trompé, il eût été le » seul qui eût montré de la bonne foi depuis saint Pierre. » Il ne s'en tint pas à des récriminations; et pour se venger du saint-père, il entra immédiatement en Italie, à la tête d'une puissante armée qui remporta plusieurs avantages sur les Français.

Sa Sainteté voyant que la fortune abandonnait ses nouveaux alliés, se tourna du côté du plus fort, se réconcilia secrètement avec l'empereur, et lui envoya deux cents hommes d'armes sous la conduite de Marc-Antoine Colonna. Non-seulement le saint-père refusa de fournir au connétable de Bourbon, gouverneur du Milanais pour le roi, le secours de cinq cents lances et de trois mille Suisses, ainsi qu'il s'y était engagé, mais encore il poussa l'outrecuidance jusqu'à faire servir ses troupes à ses projets sur le duché d'Urbin, dont il fit la conquête en vingt-deux jours. Puis, encouragé même par l'impunité, il forma une conspiration avec les bannis de Milan, avec le chancelier Moron et avec les Colonna, pour faire de nouvelles vêpres siciliennes et égorger tous les Français qui se trouvaient dans le duché. Fort heureusement le connétable de Bourbon eut connaissance de ce complot, et il en instruisit immédiatement le roi, en lui demandant l'autorisation de châtier le pape. Fran-

çois Ier répondit qu'il fallait ramener sa Sainteté par les voies de douceur, et ne point en venir à de fâcheuses extrémités.

Cette réponse indigna tellement le connétable, qu'il se démit sur l'heure de son commandement, et qu'il écrivit au prince, « qu'il savait bien que des astrologues avaient prédit » que Léon X ferait son frère Julien roi de Naples, et son » neveu Laurent duc de Milan, mais qu'il n'avait jamais sup» posé que le roi de France laisserait accomplir la prophé» tie, et surtout qu'il servirait de marchepied aux Médicis » pour les élever sur ces trônes. »

Depuis ce moment, François Ier fit tant de fautes, qu'il semblait réellement qu'il prît plaisir à ruiner ses affaires pour renforcer le parti de ses ennemis. Il autorisa le chancelier Duprat à régler avec Léon X ce fameux concordat qui détruisait toutes les libertés de l'Église gallicane; il consentit à l'abolition de la pragmatique sanction; il rétablit le payement des annates, non d'après la taxe ancienne, mais suivant la valeur réelle des bénéfices ecclésiastiques, ce qui augmentait encore les revenus du pape. En vain le parlement de Paris, les chapitres, les universités, la Sorbonne même, réclamèrent contre la violation des élections canoniques, le monarque refusa de céder aux représentations de ses sujets, et contraignit le parlement à enregistrer le concordat.

De son côté, Léon publia au concile de Latran une bulle pour abroger la pragmatique, pièce extrêmement curieuse, à cause du ton superbe que le chef de l'Église affecte dans son langage, et par les prétentions qu'il émet ouvertement sur

la domination universelle, aussi bien temporelle que spirituelle de son siége. Il déclare que les conciles sont inférieurs aux papes; que tous les fidèles doivent avant tout obéissance absolue au saint-siége; que le pape a le pouvoir de biffer et de lacérer tous les décrets rendus par les assemblées ecclésiastiques, par les rois ou par les parlements, en faveur de la pragmatique, et que ceux qui refuseront de se conformer à son décret seront excommuniés, déchus de leurs honneurs, de leurs dignités, et que leurs terres seront mises en interdit.

A la dernière session du concile, Léon eut soin de faire voter par ses cardinaux une imposition extraordinaire de décimes, qui fut prélevée sous prétexte d'une croisade contre les Turcs. Pendant que sa Sainteté était occupée à réparer le désordre de ses finances avec les dépouilles des peuples, Ferdinand V languissait sur un lit de douleur, attaqué d'une hydropisie. Toujours fourbe et hypocrite jusque dans les bras de la mort, le vieux roi se fit revêtir d'un habit de moine pour feindre l'humilité; enfin il rendit à l'enfer son âme exécrable. Ce monstre avait mérité le surnom de Catholique à cause de sa cruauté envers les hérétiques; sous son règne, l'inquisition condamna près de cent mille personnes qui avaient le malheur d'être trop riches ou trop vertueuses; et un historien ajoute que pour peindre ce tyran en peu de mots, il suffit de dire qu'il avait l'âme de Louis XI et le cœur de Néron.

Après la mort de Ferdinand V, le saint-père, au lieu de remplir la promesse qu'il avait faite à François Ier relativement au royaume de Naples, en revendiqua la possession pour sa famille; et afin d'assurer le succès de ses projets, il investit

solennellement son neveu Laurent de Médicis des états du duc d'Urbin; il déposséda le cardinal Petrucci et ses deux frères Borghèse et Fabius, de la ville de Sienne; il dépouilla plusieurs cardinaux de leurs biens; et enfin, par sa tyrannie, il souleva contre lui une haine si violente, que Petrucci et Bandinelli de Sauli voulurent s'en servir pour organiser un complot contre sa vie. Ils firent des ouvertures à plusieurs de leurs collègues sur leur projet de se défaire du pape, et gagnèrent même un médecin qui traitait sa Sainteté pour une fistule à l'anus, et qui avait promis de l'empoisonner dans un clystère; malheureusement Léon conçut quelques soupçons et changea de médecin. Cette détermination fit craindre aux conjurés une trahison, et plusieurs quittèrent Rome; mais comme il n'en était rien, quelques-uns reprirent courage, et Petrucci se détermina à poignarder Léon X de sa main pour en finir.

Il eut le tort de s'en ouvrir à quelques cardinaux et d'écrire aux autres conspirateurs pour convenir du jour de l'exécution; le saint-père, prévenu à temps, plaça des espions chez plusieurs de ses ennemis, intercepta des correspondances, et eut bientôt entre ses mains les fils du complot. Selon son habitude, il dissimula pour se venger; il combla de caresses les cardinaux qu'il redoutait le plus; il rappela Bandinelli à sa cour, et promit même de rétablir Petrucci et sa famille dans la ville de Sienne; à cet effet il adressa à son ennemi un sauf-conduit pour qu'il vînt discuter les conditions de sa réinstallation avec lui, et jura sur l'Évangile qu'il n'avait à redouter aucune tentative contre sa personne.

Petrucci tomba dans le piége et vint à Rome. Au moment où il entra au Vatican, des sbires l'étranglèrent; les autres

conjurés qui étaient hors de la ville sainte furent condamnés à l'exil, privés de leurs biens et de leurs honneurs. Sa Sainteté publia ensuite qu'elle consentirait à recevoir en grâce ceux qui offriraient au saint-siége une somme d'argent en expiation de leur crime et en rapport avec l'énormité du délit. Plusieurs cardinaux eurent l'imprudence d'ajouter foi aux promesses du pape et vinrent pour traiter de leur rançon; sans autre procédure, le souverain pontife les fit arrêter; les uns furent empoisonnés dans leurs cachots, les autres furent décapités, quelques autres furent écartelés, enfin le cruel Léon X n'ayant voulu épargner aucune de ses victimes, il en résulta qu'il fut obligé de faire une promotion de trente et un cardinaux pour remplacer les vides qu'il avait faits dans les rangs du sacré collége.

Ce n'était pas seulement en Italie que le pape trouvait une formidable opposition; en France, tous les gens de bien faisaient éclater leur indignation contre la bulle qui anéantissait la pragmatique sanction; le parlement résistait ouvertement au roi et refusait d'enregistrer le concordat; l'Université de Paris protestait avec la même vigueur, et le recteur faisait afficher dans tous les carrefours de la capitale un mandement qui défendait aux libraires et aux imprimeurs de distribuer ou d'imprimer un seul exemplaire du concordat, sous peine d'être retranchés du corps universitaire; bien plus, les docteurs se réunirent en assemblée consultative et formulèrent un acte d'appel à un futur concile, déclarant le synode de Latran un conciliabule de simoniaques. Ils décrétèrent que le pape n'était ni impeccable ni infaillible, et qu'il était du devoir des fidèles de lui résister lorsqu'il comman-



Cruautés de Léon X
envers des cardinaux



dait des actes injustes. Quelques prédicateurs, animés par les mêmes sentiments, tonnèrent dans leur chaire contre le pontife, contre le chancelier Duprat et contre François Ier, qu'ils signalèrent comme un tyran exécrable, qui non content d'écraser la nation d'impôts, voulait encore opprimer les consciences. Sa majesté ordonna immédiatement au premier président Olivier de mettre en jugement les prêtres qui osaient s'attaquer à la personne royale; mais la réprobation était telle contre le lâche monarque, que le parlement refusa d'obéir.

En Allemagne, en Espagne, en Angleterre, et même en Suisse, on protesta avec plus de violence encore contre les abus de la cour de Rome, et on accusa publiquement Léon X d'être ambitieux, débauché et despote, plus que ne l'avaient jamais été ses prédécesseurs.

Sa Sainteté voyant grandir chaque jour la déconsidération qui s'attachait à la papauté, résolut de relever l'éclat de la tiare en faisant de la cour pontificale la première cour du monde pour le luxe, la splendeur et la magnificence. Mais des dépenses prodigieuses engloutirent bientôt les trésors amassés dans les caves du Vatican; et les ressources ordinaires devenant insuffisantes, Léon X fut obligé d'avoir recours aux moyens extraordinaires; d'abord, il exhuma l'ancienne taxe des crimes, dressée par Jean XXII, qui était ensevelie dans les archives de la chancellerie; il y changea quelques articles, en ajouta d'autres, et la fit imprimer à une multitude d'exemplaires qu'il répandit dans toute l'Europe, afin de faire connaître aux chrétiens que le pape vendait l'absolution du viol, de l'adultère, de l'inceste, de la sodo-

mie, de la bestialité ou de l'assassinat, et que pour de l'argent il pardonnait tous les crimes, même le parricide!!!

Ensuite sa Sainteté publia une croisade contre les Turcs, afin de lever des décimes; ce dernier moyen, qui avait été pour ses prédécesseurs la source de bénéfices incroyables, ne lui réussit pas; le nonce envoyé en Espagne fut honteusement chassé par le cardinal Ximenès, régent du royaume. Les autres agents disséminés dans les différents pays revinrent également les mains vides.

Léon X comprit que ce moyen était usé et qu'il devait trouver un nouvel expédient pour accélérer des rentrées d'argent; ce qui devenait d'autant plus urgent, que ses créanciers menaçaient de faire un grand scandale. C'est alors qu'il organisa sur une vaste échelle l'exploitation des indulgences; dans chaque province, il nomma des fermiers généraux qui tenaient leurs comptoirs dans les églises ou dans les monastères, et vendaient des indulgences pour les vivants et pour les trépassés; et afin que pas un village ni un hameau n'échappât à sa rapacité, il tira des couvents de l'ordre des dominicains des légions de moines qui parcouraient les villes et les champs armés de ses bulles, et qui rançonnaient les habitants. Voici la teneur d'une de ces singulières formules d'absolution délivrée par Arcembold, l'un des fermiers généraux de Léon X pour la Saxe : « Que notre Seigneur Jésus-Christ » vous absolve par les mérites de sa passion; moi, par son » autorité et par celle des bienheureux Apôtres saint Pierre » et saint Paul, et par celle de notre très-saint Père, je vous » absous de toutes les censures ecclésiastiques que vous » pouvez avoir encourues, de tous les péchés, délits ou excès

» que vous avez commis ou que vous commettrez par la suite, » quelque énormes qu'ils puissent être; je vous fais parti- » cipants à tous les mérites spirituels qui sont ou qui seront » acquis à l'Église militante ou à ses membres, et je vous » rends aux saints sacrements, à l'unité des fidèles, à la pu- » reté, à l'innocence, comme l'enfant nouveau-né qui vient » de recevoir le baptême; afin que la porte des peines de » l'enfer vous soit fermée, et que celles du paradis des délices » vous soient ouvertes à l'article de la mort. Amen! »

Jean Tetzel, un autre bulliste qui opérait également en Saxe, poussait l'impudence jusqu'à répandre des circulaires obscènes, où il enchérissait sur ses collègues, afin d'accaparer les dupes; il entrait dans les détails les plus cyniques sur les forfaits dont il pouvait absoudre, et terminait par cette singulière allocution : « Oui, mes frères, sa Sainteté » m'a conféré un pouvoir si grand, que les portes du ciel » s'ouvriraient à ma voix, même devant un pécheur qui au- » rait violé la sainte Vierge et qui l'aurait rendue mère. » Ce misérable suppôt du pape accordait des indulgences appelées personnelles, moyennant lesquelles un chrétien pouvait mériter quatre-vingt-dix-neuf fois par an la rémission des crimes de dix personnes à son choix. Il vendait la faculté de pouvoir délivrer autant d'âmes du purgatoire qu'on pouvait entrer ou sortir de fois d'une église pendant les vingt-quatre heures qui s'écoulaient entre le premier et le second jour du mois d'août de chaque année. Pour une légère somme il diminuait quarante-huit mille ans de peines dans le purgatoire à ceux qui visitaient une église consacrée à saint Sébastien, et quatre mille ans à ceux qui se rendaient à certaines époques dans

les basiliques dédiées à la Vierge; enfin il vendait pour une somme plus élevée le pouvoir de contraindre la mère du Sauveur à venir en personne annoncer aux fidèles le jour et l'heure de leur mort. Mais ce qui, sans contredit, rapportait le plus d'argent au saint-siége, c'était une bulle en vertu de laquelle Léon X avait décrété que les bandits pourraient s'arranger avec les commissaires pontificaux ou avec leurs délégués, en donnant une partie de leurs vols, afin d'obtenir l'autorisation de jouir en repos du fruit de leurs rapines. Sa Sainteté leur accordait absolution pleine et entière, soit qu'ils eussent assassiné, soit qu'ils eussent spolié la veuve et l'orphelin, ou même extorqué les biens des hospices et les legs pieux destinés à doter les jeunes filles pauvres, soit encore qu'ils se fussent emparés des héritages des familles à l'aide de faux titres ou de faux testaments, soit enfin qu'ils eussent pillé les biens des églises et des monastères; le pape n'avait excepté que les vols commis au préjudice du saint-siége.

Les dominicains, porteurs des bulles apostoliques, s'acquittaient à merveille de leur mission, et annonçaient aux fidèles qu'il valait mieux mourir de faim en ce monde que de manquer l'occasion d'acheter son salut éternel dans l'autre. Quant à eux, ils menaient joyeuse vie, passaient les journées à jouer aux dés ou aux cartes, et les nuits à se gorger de vin dans les lupanars publics. « Ces hableurs, ces cour-» tiers d'absolutions, de reliques et de rogations; ces ca-» fards, qui exploitent les visages des saints et les images » de l'Agneau; ces fripons qui flattent les dupes pour voler » les bourses et qui dépouillent les simples jusqu'à la che-» mise, disait le fervent catholique Olivier Maillard, je les

» ai entendus se vanter d'avoir tiré des plus mauvais bourgs » jusqu'à mille écus pour les indulgences, sans compter cent » écus de pot-de-vin qu'ils avaient payés aux curés. »

Frère Thomas, que Florimond de Raymond cite dans ses ouvrages comme un des plus saints et des plus orthodoxes personnages du temps, exprimait ainsi son opinion sur les bullistes dans ses sermons : « Regardez ces voleurs envoyés » par le pape, voyez comme ils pipent le pauvre peuple ; ils » vont par monts et par vaux dépouillant les simples de leur » dernière obole ; et afin de les écorcher à leur aise, ils pac- » tisent avec les prêtres. « — Nous portons des indulgences, » disent-ils ; curé, assemble tes ouailles, nous les plumerons » ensemble et nous ferons bonne chère à la barbe de ces » imbéciles. —. » Et ces prêtres infâmes, ces curés concubi- » naires, ivrognes et mercenaires, pour mieux remplir leur » ventre et pour nourrir leurs ribaudes, s'entendent avec » ces porteurs de bulles, extorquent, pillent et volent les » idiots qui ouvrent leurs bourses pour les âmes du purga- » toire. Ensuite ils prennent ensemble leurs ébats et se di- » sent : « Donnons-nous du bon temps, usons de la paillarde » et faisons bombance ; une bulle payera tout. » — O mon » Dieu ! qui pourrait raconter les horreurs que ces domi- » nicains commettent dans cet odieux trafic des indul- » gences !.......... »

Cependant la mesure du scandale fut comblée ; un cri universel d'indignation se fit entendre contre le saint-siége ; de tous les côtés on attaqua le colosse aux pieds d'argile ; des hommes courageux crièrent aux peuples : « Arrachez-vous » à la domination des papes, de ces larrons éhontés qui ont

» fait du temple du Christ une caverne de voleurs. » Parmi les réformateurs qui surgirent alors, un d'eux se fit remarquer par la hardiesse de ses déclamations, par la mâle vigueur de son esprit, par la profondeur de ses pensées, par son opiniâtre persévérance dans ses luttes; il se mit à la tête du mouvement religieux, et fit éclater le schisme qui devait disputer un jour l'empire du monde à la papauté; ce réformateur était Martin Luther.

Cet infatigable ennemi des papes était né en Saxe, le 10 novembre 1484, à Eisleben, dans le comté de Mansfeld, d'une famille de pauvres ouvriers; son père travaillait dans les mines, et lui-même l'aida dans ses rudes travaux.

Bientôt le jeune Luther, cédant à une impulsion surnaturelle, quitta le toit paternel et vint à Eisenaç, où il suivit des cours publics. Matthieu Dresser dit que le pauvre étudiant, dénué de ressources, travaillait avec ardeur toute la journée, et mendiait le soir ou cherchait à exciter la compassion des fidèles en chantant des cantiques. Enfin son énergie triompha des obstacles; son aptitude au travail lui fit faire de rapides progrès dans les sciences, et à l'âge de dix-huit ans il put aspirer aux honneurs du doctorat.

Martin Luther était à la veille de passer ses examens pour sa réception dans le grade d'avocat, lorsqu'un événement terrible changea sa destinée. Pendant qu'il se promenait avec un de ses condisciples qui suivait la même carrière, un orage éclata, et la foudre vint frapper son ami à ses côtés. Cet accident agit puissamment sur sa jeune imagination; il le regarda comme un avertissement de Dieu, qui lui ordonnait de renoncer au monde. Dès le lendemain il se fit admettre dans

un cloître des augustins à Erfurt, d'où plus tard il fut envoyé à Wittemberg pour étudier la théologie. Dans cette dernière ville, ses talents le firent choisir comme professeur. En 1510, Luther fut député pour les affaires de son ordre à la cour de Jules II. « Je fus témoin de tant de scandales, dit-il » dans un de ses ouvrages, qu'à partir de ce jour, je pris la » résolution de travailler toute ma vie à la ruine de la pa- » pauté et à la réforme des abus qui avaient été introduits » dans la religion par des prêtres cupides ou par des pontifes » dépravés. »

Une imagination ardente, un esprit nourri de profondes études, une éloquence naturelle que rendait plus entraînante encore l'enthousiasme religieux, une voix sonore, une poitrine infatigable, un caractère impétueux, un corps robuste, tels étaient les principaux traits qui caractérisaient l'apôtre de la réforme. « C'est la trompette ou plutôt le ton- » nerre, disait Calvin, c'est la foudre qui a tiré le monde de » sa léthargie. Ce n'était pas Luther qui parlait, mais Dieu » lui-même qui foudroyait le pape par sa bouche. »

Voici comment Luther emboucha la trompette d'alarme contre la cour de Rome à son retour de la ville sainte :

« Peuples, écoutez! Je viens au nom du Très-Haut si- » gnaler à votre exécration le pontife abominable qui vous » pressure; je viens au nom de Jésus-Christ vous comman- » der de ne lui faire aucune merci, de lui enfoncer un poi- » gnard dans le sein, et de traiter tous ses adhérents comme » des brigands, qu'ils soient rois ou empereurs. Ah! si j'é- » tais chef de l'empire, j'aurais bien vite fait un ballot du » pape et de ses cardinaux, pour les jeter tous ensemble dans

» le Tibre. Ce bain les guérirait des maladies honteuses qui » les rongent; j'y engage ma parole, et je donne notre Sau» veur pour caution....... »

Ce début annonçait pour l'avenir une lutte acharnée, qui fut soutenue de part et d'autre, par les prêtres catholiques comme par les réformateurs, avec une opiniâtreté dont jusqu'alors on n'avait pas encore vu d'exemple. Luther, partant de ce principe, que Dieu seul avait le droit d'imposer des lois aux hommes, attaquait le pouvoir monstrueux que s'étaient attribué les papes en se déclarant infaillibles; il mettait au grand jour les rouages de leur politique; il arrachait de leur visage le masque d'hypocrisie et d'imposture qui avait dérobé aux yeux des fidèles les hideuses rides que les débauches avaient empreintes sur leurs fronts; il tonnait contre la paresse, et appelait la réprobation sur les légions de moines qui couvraient l'Italie, la France, l'Angleterre, la Suisse et l'Allemagne. Dédaignant toutes les formes apprêtées du langage, Luther se fit une éloquence populaire, employant très-souvent des expressions vulgaires, triviales et même cyniques, qui avaient l'avantage de rendre parfaitement ses idées et d'émouvoir les masses. Du reste, on ne doit pas oublier que ce langage âpre, mordant, incisif, était celui qui convenait le mieux à son auditoire, et que le réformateur ne faisait que suivre la méthode des plus célèbres prédicateurs de l'époque.

Nous citerons même quelques passages des sermons du cordelier Thomas et d'Olivier Maillard, deux saints et orthodoxes ecclésiastiques du temps, afin de donner une idée exacte des mœurs du clergé et de l'indignation qu'en ressen-

taient les hommes vertueux. « .... Jusques à quand serons-
» nous scandalisés par vos adultères et par vos incestes,
» prêtres indignes? s'écriait le moine Thomas sur le jubé de
» la cathédrale de Bordeaux; quand donc cesserez-vous de
» remplir vos gros ventres de volailles et de vins fumeux?
» Quand cesserez-vous de voler l'argent du pauvre monde,
» d'avoir la ribaude dans votre lit, la grosse mule à l'étable,
» le tout par la grâce du crucifix et pour avoir pris la peine
» de dire : « Dominus vobiscum? »

» Je sais bien que vous répondrez qu'il vous importe peu
» que les pauvres tombent de faim à vos portes; cependant,
» n'avez-vous point honte de vendre les sacrements, et de
» dévorer les biens des veuves et des orphelins, sous pré-
» texte de soulager les âmes du purgatoire? Malédiction sur
» vous, ministres de Satan, qui séduisez les jeunes filles et
» les femmes mariées, et qui apprenez d'elles à la confession
» les moyens de les entraîner au péché! Malédiction sur vous,
» prêtres de Lucifer, qui osez vous servir de l'ascendant que
» vous donne votre caractère sur des esprits crédules, pour
» initier les adolescents à de sales voluptés! Honte sur vous,
» qui faites de vos presbytères des maisons d'infamie, où vous
» élevez de jeunes filles et de jeunes garçons à pot et cuillère!
» Honte sur vous, qui ne craignez pas de montrer à vos amis
» les mystères de ces nouveaux sérails, et de vous gorger avec
» eux de vins, de viandes et de luxure! N'ai-je pas entendu
» de mes oreilles le curé Jacques se vanter devant une société
» d'infâmes ecclésiastiques, de jouer, de jurer, de boire et
» de forniquer mieux qu'aucun d'eux?....... »

Maillard, qui avait été le prédicateur de Louis XI, tonnait

avec encore plus de force contre les désordres des prêtres. « Je vois, disait-il, des abbés, des prêtres, des moines et » même des prélats, entasser trésors sur trésors, accumuler » les prébendes et les bénéfices, et piper les chrétiens comme » des tireurs de laine. Je vois la soutane, le froc et le pal- » lium entrer dans les lupanars de jour et de nuit pour y » faire la débauche. Des chanoines ou des clercs élevés en » dignités dirigent eux-mêmes ces lieux de prostitution; ils » y vendent du vin et tiennent à gages des souteneurs de » filles. J'en vois d'autres qui se promènent insolemment dé- » guisés en soldats, ou bien qui s'habillent comme des petits » maîtres, la barbe à la mode, et conduisent sous leurs bras » des filles d'amour. Je connais un évêque qui chaque soir » se fait servir à souper par de jeunes filles entièrement nues, » vierges ou non, pour se mettre en appétit; j'en sais un » autre qui tient un sérail de toutes petites filles, qu'il ap- » pelle des prostituées en mue; et chaque fois que le prélat » a besoin d'elles pour de honteuses voluptés, il secoue sa » bourse pleine d'argent, au son duquel son troupeau s'em- » presse d'accourir.

» Cependant, si abominables que soient toutes ces choses, » il en existe d'autres encore plus infâmes. Les évêques ne » donnent plus les bénéfices vacants que par la voie des » femmes, c'est-à-dire lorsque la mère, les sœurs, les nièces » et les cousines du candidat en ont payé le prix avec leur » honneur.

» Parlez, évêques et prêtres infâmes, l'Évangile dit-il: » Bienheureux les simoniaques! bienheureux les concubi- » naires! bienheureux les ivrognes et les souteneurs de filles!

» bienheureux les entremetteurs qui gagnent les ordres en » rendant de sales services? Allez au diable, infâmes! A » l'heure de votre mort, oserez-vous bien vous présenter de- » vant le Christ, ivres de vin, et tenant à la main l'or que » vous aurez volé, et sous le bras les prostituées que vous » avez hantées, ou vos servantes maîtresses, ou vos nièces, » qui sont le plus souvent vos bâtardes et vos concubines, » ou les filles à qui vous faites gagner leur dot par votre im- » pureté, ou les mères à qui vous avez acheté la virginité de » leurs filles? Allez à tous les diables, cohortes de larrons et » de paillards!

» Je sais qu'en flétrissant vos crimes, je cours risque d'être » assassiné, comme il est déjà arrivé à ceux qui ont voulu » réformer les chapitres et les monastères; mais la crainte » de vos poignards n'enchaînera pas ma langue et n'arrê- » tera pas les élans de mon indignation; je dirai toute la » vérité. Paraissez donc, femmes qui abandonnez vos corps » à messieurs de l'officialité, aux moines, aux prêtres et aux » évêques. Paraissez, vous qui portez des chaînes et des robes » à queue, et qui dites quand je blâme votre luxe : « Mon » père, nous avons vu d'autres femmes encore mieux parées » que nous ne le sommes, et elles ne sont ni plus riches ni » plus nobles que nous. Du reste, quand nous n'avons pas » assez d'argent, les prélats nous en donnent autant que nous » en méritons à la sueur de notre corps. »

» Paraissez, ivrognesses, voleuses, prêtresses de Vénus, » qui osez dire : « Si un prêtre me fait un enfant, je ne serai » pas la seule. » — Paraissez, nonnes et béguines, qui peu- » plez les citernes et les viviers des couvents de cadavres de

» nouveau-nés. Quelles effroyables accusations n'entendrions-
» nous pas si tous ces enfants, jetés aux cabinets ou dans les
» puits, pouvaient nommer leurs bourreaux ou leurs pères?
» Est-ce que la pluie de feu qui dévora jadis les villes de So-
» dome et de Gomorrhe ne tombera pas sur ces couvents?
» Est-ce que tous ces prêtres et ces évêques ne seront pas en-
» gloutis comme Coré, Dathan et Abiron? Si, mes frères;
» le temps approche où Dieu fera justice de toute cette en-
» geance de paresseux, de chiens muets, d'ignares, de cour-
» tisans, de paillards, de voleurs et de meurtriers. »

Ces textes nous montrent où en était l'éloquence sacrée à cette époque, et nous prouvent que le réformateur devait nécessairement employer un langage énergique en harmonie avec l'éducation de ses auditeurs.

Dans les premières années de son professorat, Luther fit paraître des thèses contraires aux croyances reçues dans l'Église sur la pénitence, sur le purgatoire et sur les indulgences; Jean Tetzel, le grand inquisiteur de Saxe, qui recevait sa part dans le produit des indulgences, prit naturellement la défense du pape, publia à Francfort un libelle contre le réformateur, et brûla publiquement les thèses de Luther. A son tour, Martin Luther, qui se sentait appuyé par l'académie de Wittemberg et par l'électeur de Saxe, usa de représailles et brûla le libelle de son adversaire. Aussitôt les dominicains se rangèrent du parti de l'inquisiteur, et firent plusieurs tentatives pour faire assassiner leur ennemi. Comme il était sur ses gardes, ils durent renoncer à ce projet, et se contentèrent d'écrire à Rome pour supplier Léon X de faire comparaître l'hérétique à son tribunal. Le pape manda

immédiatement à l'électeur de Saxe qu'il voulait interroger Martin Luther sur ses doctrines, et qu'il le priait de le mettre entre les mains du cardinal Gaëtan, son légat en Allemagne.

L'électeur répondit qu'il ne consentait pas à la demande du saint-père, attendu que le réformateur pouvait être interrogé dans sa patrie aussi bien qu'à Rome. Léon X, obligé de désigner une ville des états d'Allemagne pour faire instruire le procès de son redoutable adversaire, arrêta son choix sur celle d'Augsbourg, et envoya dans cette cité les plus savants docteurs de sa cour pour assister son légat.

Luther ne recula pas devant une occasion aussi solennelle de professer sa doctrine; il eut soin seulement de se munir d'un sauf-conduit de l'empereur, et il se rendit à Augsbourg. Dès le lendemain de son arrivée, le tribunal ouvrit ses séances sous la présidence du cardinal Gaëtan; d'abord on chercha à le séduire par des offres brillantes, on lui proposa des honneurs et des richesses, s'il voulait abandonner ses croyances; ensuite, comme il paraissait inaccessible à la séduction, on chercha dans une autre séance à l'intimider par des menaces, et on le somma d'abjurer ses erreurs, sous peine des plus effroyables tourments. Luther protesta de l'orthodoxie de ses croyances; il prouva que ses paroles et ses sentiments étaient l'explication simple et naturelle des textes des Écritures et des livres saints, et rejeta sur les abominations du saint-siége les causes du scandale qui affligeait la chrétienté.

Une telle résistance convainquit le légat qu'il ne lui restait qu'une chose à faire pour éteindre le schisme; c'était l'arrestation de Luther. Heureusement celui-ci se rappela le sort

de Jean Hus et de Jérôme de Prague, arrêtés au mépris du droit des gens, condamnés et brûlés vifs; il s'enfuit d'Augsbourg et évita le bûcher.

Toutefois la méchanceté de ses ennemis, loin de l'intimider, augmenta son audace; il continua la guerre contre la papauté avec une énergie nouvelle, il consacra tous ses jours à des prédications et toutes ses nuits à des travaux contre le saint-siége; sa prodigieuse fécondité multiplia sa pensée sous toutes les formes, et il inonda l'Europe entière de ses ouvrages.

Ulrich Zwingle, curé de Zurich, enhardi par l'exemple de Luther, prêcha de son côté, en Suisse, sur les vœux monastiques, sur les saints, sur la hiérarchie ecclésiastique, sur le despotisme pontifical, sur les sacrements, et particulièrement sur celui de la pénitence, et il attaqua même la présence réelle de Dieu dans l'Eucharistie, dogme qui le mit plus tard en dissidence avec le réformateur allemand. Ce fut au milieu de ces circonstances qu'arriva en Suisse un capucin milanais, appelé frère Sanchu, chargé de vendre des indulgences : en dépit des prédications véhémentes de Zwingle, ce religieux trouva encore des dupes, tant la superstition était enraicnée dans les esprits; et il rapporta de sa tournée plus de cent vingt mille ducats.

Cependant les Suisses ne furent pas longtemps à revenir de leur engouement pour les grâces spirituelles, et ils se prirent à regretter l'or que la cour romaine avait arraché à leur crédulité.

De tous côtés, les indulgences étaient un objet de scandale pour les fidèles; mais qu'importait à Léon X le blâme des gens vertueux! il lui fallait de l'or pour ses goûts désor-

donnés de luxe; il lui en fallait pour ses intrigues politiques; il lui en fallait pour ses débauches, et la vente des absolutions était un véritable Pactole qui charriait dans ses trésors tout l'or de la chrétienté; seulement, comme il redoutait que les prédications des réformateurs ne vinssent à arrêter dans quelque pays l'enthousiasme pour les indulgences, il publia un nouveau décret portant, que l'Église romaine était la mère de toutes les Églises, que le souverain pontife, en sa qualité de successeur de saint Pierre et de vicaire de Jésus-Christ, avait le pouvoir irrécusable de remettre, en vertu de ses clefs, la coulpe et la peine des péchés; qu'il remettait la coulpe par le sacrement de pénitence, et la peine temporelle par le moyen des indulgences, représentant la surabondance des mérites de Jésus-Christ et des saints. Le pape ajoutait que la croyance de ces articles était indispensable pour être chrétien orthodoxe, et que ceux qui croiraient ou enseigneraient une doctrine contraire seraient retranchés de la communion de l'Église catholique; il les déclarait anathématisés; et il les déférait, comme hérétiques, aux inquisiteurs, ainsi que tous leurs adhérents ou ceux qui leur accorderaient asile et protection.

Ce décret maladroit eut un effet bien différent de celui que Léon X en attendait; une réprobation générale accueillit les bulles de la cour romaine. Luther publia un libelle terrible contre le pape; il attaqua l'infaillibilité pontificale, et prouva que les successeurs de l'Apôtre n'étaient point exempts des imperfections communes, puisque saint Pierre lui-même avait erré et avait été réprimandé par saint Paul de ce qu'il faisait abus de son autorité et opprimait les fidèles; qu'ainsi

il appelait de toutes les poursuites de Léon X à un concile général légitimement assemblé et représentant l'Église universelle; il protestait également contre toutes les excommunications, interdits ou dépositions, jusqu'au jugement prononcé par les Pères.

Malgré la violence des attaques de Luther, l'aveuglement était tel à la cour de Léon X, que personne ne s'occupa de répondre au réformateur; sa Sainteté ne changea même rien à sa manière d'agir, et poursuivit ses projets d'agrandissement pour sa famille. Julien de Médicis venait de mourir à Florence des suites d'une maladie qu'il avait gagnée dans les camps, et ne laissait pour héritier de son immense fortune qu'un bâtard appelé Hippolyte; le pape le fit venir immédiatement à Rome, et l'éleva dans le palais pontifical comme un fils de roi. Quant à Laurent de Médicis, son neveu, il l'envoya à la cour de François Ier, pour épouser la jeune Madeleine de la Tour d'Auvergne, ainsi qu'il avait été convenu entre sa Sainteté et le roi de France, lors des traités de Fribourg et de Noyon.

Ce mariage, qui devait être si funeste à la France, puisque de l'union des deux époux naquit l'infâme Catherine de Médicis, fut célébré à Paris par de grandes réjouissances que le pauvre peuple paya, suivant l'habitude. Neuf mois après, Madeleine de la Tour d'Auvergne mourut en donnant le jour à une fille qu'on nomma Catherine; Laurent de Médicis ne survécut que peu de jours à sa femme, et expira le 28 avril 1519. Cette mort affligea profondément le pontife, qui se trouvait ainsi le seul descendant légitime en ligne masculine de la branche aînée des Médicis, et qui se voyait contraint de

renoncer à ses espérances de conquêtes et d'agrandissement.

Dieu s'était joué des calculs de l'ambitieux Léon, et avait permis que de cette puissante famille des Médicis il ne restât que des rejetons de la branche cadette, que le pape exécrait, et quelques bâtards de la branche aînée. Cet affreux accident était d'autant plus terrible pour sa Sainteté, qu'elle était à la veille de recueillir les fruits de sa politique, et qu'elle voyait une couronne impériale, le but constant de tous ses efforts et de tant d'années de fourberies, échapper à sa famille, au moment où elle n'avait plus qu'à tendre la main pour la placer sur le front d'un Médicis.

Maximilien Ier venait de mourir à Wels, près de Lintz, en Autriche, sans héritier mâle, son fils Philippe étant mort quelques années auparavant; et sa succession allait se trouver disputée par différents compétiteurs.

Les rois de France et d'Espagne se mirent les premiers sur les rangs, et cherchèrent à gagner les électeurs à leur cause en promettant des avantages considérables. Mais Léon, qui redoutait également ces deux princes, dont la puissance menaçait la sienne et pouvait détruire sa prépondérance en Italie, Charles possédant déjà le royaume de Naples, et François Ier le duché de Milan, détermina par ses conseils les électeurs, qui eux-mêmes ne se sentaient bien disposés ni pour le roi de France ni pour le roi d'Espagne, quoique ce dernier fût de race allemande et qu'il eût des terres en Autriche, à porter leurs suffrages sur Frédéric, duc de Saxe, le plus ardent protecteur de Luther. Ce prince, qui avait été initié par le grand réformateur aux théories sublimes du gouvernement républicain, refusa le trône qui lui était offert; il

prononça un magnifique discours dans l'assemblée des électeurs, et chercha à démontrer que les peuples n'avaient pas besoin de maîtres, et que l'Allemagne devait se former en république. Malheureusement les idées de progrès n'avaient pas encore suffisamment pénétré les esprits, et Frédéric dut renoncer à l'espoir de faire partager ses opinions aux électeurs. Alors il se prononça entre les deux candidats, et déclara que si l'Allemagne devait choisir un empereur, il était préférable de prendre l'archiduc Charles, roi d'Espagne, petit-fils de Maximilien, et de rejeter le roi de France, que son despotisme et son luxe rendaient un véritable fléau pour les peuples; en outre il fit décréter qu'on ne donnerait la couronne à Charles d'Espagne qu'après avoir limité sa puissance. Jusqu'à cette époque, les états n'avaient exigé du chef suprême de l'empire qu'une promesse vague et générale de maintenir les priviléges du corps germanique; cette fois, avant de se prononcer pour le roi d'Espagne, ils firent signer à ses ambassadeurs une capitulation que le prince s'empressa de confirmer; ensuite il fut proclamé empereur sous le nom de Charles-Quint.

Sa Sainteté n'ayant pu empêcher l'élection, voulut au moins faire oublier l'opposition qu'elle avait faite contre le roi d'Espagne; elle envoya une ambassade au jeune empereur, et lui fit demander son amitié et son appui pour l'aider à éteindre la nouvelle hérésie qui avait envahi toute l'Allemagne. Le pape l'engagea également à envoyer des secours au cruel Christiern, roi de Danemark, beau-frère de Charles-Quint, pour soumettre les Suédois, qui avaient eu l'audace de battre les troupes de leurs ennemis et de chasser

Trolle, archevêque d'Upsal, qui avait voulu les vendre à Christiern. Cette audace des Suédois, et surtout l'or du roi de Danemark, avait déterminé le saint-père à fulminer une bulle d'excommunication contre eux. Christiern se sentant appuyé par une telle autorité, rassembla alors de nouvelles troupes et vint mettre le siége devant Stockholm; mais il éprouva une résistance encore plus vigoureuse que la première fois; Sténon Sture, administrateur des états de Suède, défit son armée et le chassa honteusement du territoire.

Une troisième fois, grâce aux secours en hommes et en argent que lui envoya Charles-Quint, le roi de Danemark se vit en état de reprendre les hostilités; au lieu de s'exposer à la chance des combats, il suivit les conseils des nonces apostoliques qui l'accompagnaient, et eut recours à la perfidie, l'arme ordinaire des rois; il fit demander une entrevue à Sténon Sture, et promit de s'y présenter presque seul, si on voulait lui donner des otages qu'il désigna lui-même, et parmi lesquels se trouvait Gustave Wasa. La proposition de Christiern fut acceptée. Dès que le monarque félon eut entre ses mains les otages, qui tous appartenaient aux premières familles de la Suède, il les fit garrotter, et envoya dire à l'administrateur des états qu'il eût à rendre Stockholm, s'il ne voulait que ses prisonniers fussent pendus en vue de la ville; pour appuyer cette menace, il fit avancer ses troupes et poussa le siége de la capitale avec vigueur. Les Suédois opposèrent d'abord un courage supérieur à celui de leurs ennemis, et leur firent essuyer des pertes terribles; mais ensuite l'héroïque Sténon Sture ayant été tué dans une sortie, le découragement remplaça l'enthousiasme, et la place capitula.

Christiern fit son entrée dans Stockholm en triomphateur, et traînant à sa suite les infortunés dont il s'était traîtreusement emparé; le lendemain, il convoqua en assemblée les prélats et les sénateurs, se fit reconnaître par un acte authentique roi héréditaire de la Suède, et se fit couronner solennellement par l'infâme Trolle. Après la cérémonie du sacre, il donna aux chefs de son armée des fêtes qui durèrent un mois entier, et pendant lesquelles tous les officiers et les soldats de son armée eurent permission de violer les filles et les femmes des Suédois.

Comme de semblables désordres ne pouvaient manquer de soulever la population, les nonces du pape et l'archevêque conseillèrent au roi, pour effrayer les citoyens, un acte de barbarie atroce; c'était tout simplement de massacrer la noblesse et la bourgeoisie. Les nonces, le prélat Trolle, le confesseur du roi et son barbier, proposèrent différents moyens d'exécution; l'avis du barbier prévalut, et voici de quelle manière sa majesté organisa son coup d'état. En vertu de la bulle d'excommunication fulminée par Léon X, toute la Suède étant déclarée hérétique, le roi dressa une liste de proscription de tous ceux dont il redoutait l'influence sur les masses, et sous prétexte d'obéir aux ordres du pape, il les fit arrêter et juger sur l'heure même par une commission de prêtres et d'inquisiteurs. Au jour fixé pour le supplice, des soldats garnirent les rues de Stockholm et empêchèrent les habitants de se montrer à leurs portes ou à leurs fenêtres; les prisonniers furent amenés sur la grande place, et quatre-vingt-quatorze têtes de nobles tombèrent sous la hache du bourreau. Cette première boucherie n'était que le prélude

d'atrocités plus grandes; le lendemain, on dressa des potences, et un nombre double de bourgeois et de nobles furent lancés dans l'éternité; le troisième et le quatrième jour, les exécutions continuèrent, seulement les supplices étaient changés : le premier jour on avait décapité, le deuxième on avait pendu, le troisième on écorcha les patients, le quatrième on les écartela, et le cinquième on les brûla vifs; enfin, lorsque la grande place fut encombrée de cadavres et d'ossements, et que la population eut été décimée à plus d'un cinquième de ses habitants, Christiern quitta Stockholm pour visiter les autres villes de la Suède, où se renouvelèrent les mêmes scènes de barbarie. Partout il laissa des marques sanglantes de son passage, égorgeant les femmes, les enfants, les vieillards, et jusqu'à ses séides eux-mêmes, lorsqu'ils laissaient paraître des sentiments de pitié pour les infortunés qu'ils étaient contraints de torturer.

Quelque épouvantables que soient ces exécutions conseillées par la cour de Rome, elles n'approchent pas, ni pour le nombre des victimes, ni pour les raffinements dans les supplices, des cruautés exercées dans le Mexique par les prêtres espagnols, qui égorgeaient plusieurs millions d'Indiens au nom d'un Dieu de paix et en vertu d'une bulle de sa Sainteté Léon X !

Pendant que les fanatiques et cruels Espagnols conquéraient un nouveau monde à la religion catholique, les doctrines de Luther préparaient l'émancipation de l'Allemagne. Ce n'était pas seulement l'électeur de Saxe qui protégeait l'illustre réformateur ; il se trouvait soutenu par de puissants seigneurs, par des généraux illustres, par des capitaines

renommés, par les nobles, qui revendiquaient la possession des biens dont les couvents et les églises s'étaient emparés; par les bourgeois et par le peuple, qui tous étaient fatigués de voir leurs dépouilles passer dans les mains des agents du pape; chacun suivait avec enthousiasme les prédications de Luther sur la liberté religieuse, sur le despotisme des évêques de Rome, sur le faste de la cour pontificale, sur la corruption du clergé et sur les débordements des moines et des nonnes.

Léon X comprit enfin, par les progrès rapides que faisaient les idées réformatrices, que la lutte était sérieuse, et qu'il n'avait pas un instant à perdre pour arrêter le mal et frapper un grand coup; alors il écrivit à Charles-Quint qu'il eût à faire arrêter le prédicateur Martin Luther, pour être jugé et condamné par la sainte inquisition. Mais la chose n'était point aussi facile que le pape se l'était imaginé; l'empereur répondit qu'il serait imprudent à lui d'attenter, sans motifs, à la liberté d'un citoyen en Allemagne; qu'il n'en était pas de même en ce pays qu'en Espagne ou en Italie; que d'ailleurs il n'avait pas encore reçu la couronne impériale, et qu'il ne pouvait en conséquence exercer aucune juridiction. Il promit néanmoins qu'aussitôt son couronnement terminé, il convoquerait une diète générale pour juger le réformateur, et il s'engagea à le faire condamner et à le livrer aux officiers de l'inquisition. Charles-Quint pria le pape de fulminer préalablement une nouvelle bulle d'anathème contre les doctrines de Luther, afin de frapper d'épouvante l'esprit des seigneurs allemands, et pour rendre la condamnation encore plus certaine. Sa Sainteté suivit le conseil de l'empereur, et publia

la fameuse bulle qui commence par ces paroles du Psalmiste : » Levez-vous, mon Dieu ! défendez votre cause ; repoussez » les injures que l'insensé vous jette ! Punissez les blasphèmes » de vos ennemis, et soyez favorables à nos prières de ven- » geance, parce que les renards ravagent la vigne dont vous » avez été le pressoir !.....»

Après cet exorde, le pape s'adressait aux apôtres Pierre et Paul pour leur demander leur appui, et il terminait par cette allocution aux fidèles : « Un hérétique enragé nous dé- » chire à belles dents et blasphème contre les saints pontifes » nos prédécesseurs ; comme le serpent, il répand dans ses » morsures le venin de la calomnie ; en sorte que les faibles, » dont il a aveuglé l'esprit par ses mensonges, ne veulent » plus croire à l'Évangile du Christ, et se sont rangés du » parti de ce novateur, ou plutôt se sont enrôlés sous les » bannières du diable ; c'est pourquoi nous avons jugé qu'il » importait au salut de la chrétienté de condamner formel- » lement quarante et une propositions tirées des écrits de ce » réprouvé, comme étant hérétiques, fausses, scandaleuses, » contraires aux vérités catholiques et capables de séduire » les simples. En conséquence nous défendons, sous peine » d'excommunication et de privation des sacrements, de » croire à ces propositions, de les soutenir, de les prêcher, » et de tolérer que d'autres les enseignent directement et » indirectement, en public ou en particulier, tacitement ou » en termes exprès ; nous ordonnons également de faire dans » toutes les provinces une entière et exacte perquisition des » livres qui les contiennent, et de les brûler solennellement » en présence du clergé et devant tout le peuple, sous peine

» des plus terribles censures de l'Église. » Dans sa bulle, Léon X faisait la définition des propositions condamnées, et relatait, dans tous leurs détails, les efforts qu'il prétendait avoir faits pour ramener Luther à la véritable lumière et pour l'arracher de l'abîme où il était plongé.

Cette bulle fut un sujet de controverses et de critiques de la part des hommes lettrés ou politiques de l'Europe, non-seulement à cause de sa forme judiciaire, mais encore pour son style obscur et prolixe; car sa Sainteté n'avait pas craint de faire des phrases qui contenaient plus de quatre cent cinquante mots.

Tout impuissant et ridicule qu'était le décret du pape, le réformateur pénétra ses intentions, et dès lors il ne garda plus de mesure dans ses prédications. Il se déchaîna contre le pontife et contre ses adhérents; il appela sur eux la malédiction des peuples; et non content de soulever l'Allemagne par sa parole puissante, il inonda l'Europe entière de ses écrits satiriques; enfin, dans un prêche public, il osa lacérer la bulle du saint-père; il l'appela une exécrable production de l'Antechrist; « et de même que Satan m'excommu-» nie, dit-il, je l'anathématise à mon tour; et comme on » brûle mes écrits à Rome, je livre aux flammes les bulles et » les décrétales de ce prince des ténèbres; et j'adjure tous » les hommes de me venir en aide pour jeter dans le même » bûcher Léon X et la chaire pontificale. » En même temps il se fit apporter un brasier et brûla la bulle du pape.

Ainsi, la démarche du saint-père n'eut d'autre résultat que de montrer aux nations quels immenses progrès avait faits la réforme, puisqu'un simple moine anéantissait publique-

ment les bulles d'un pape, acte d'une audace inouïe, et qu'aucun empereur n'avait jamais osé accomplir.

Léon X cependant ne se regarda pas comme vaincu; Charles-Quint venait de convoquer une diète à Worms pour faire condamner Luther; et le légat Jérôme Aléandre, chargé de soutenir l'accusation, avait promis de prendre des mesures telles, que leur ennemi, dans aucun cas, condamné ou absous, ne pourrait leur échapper.

Malgré les supplications de ses disciples, qui tous le conjuraient de ne point se rendre à Worms, l'intrépide réformateur persista à demander un sauf-conduit à l'empereur, afin qu'il pût comparaître devant l'assemblée; et comme ses amis lui objectaient que les dangers qu'il avait déjà courus à Augsbourg devaient lui faire redouter une nouvelle trahison, il répondit: « Quand je serais assuré de trouver à Worms » autant de démons qu'on voit de tuiles sur les maisons, je » suis résolu de les affronter. » Toutefois, il consentit à ce que cent gentilshommes, armés de toutes pièces, lui servissent d'escorte. Il entra avec eux dans Worms, monté sur un char, et suivi d'un prodigieux concours de peuple que sa réputation avait attiré. Dès le lendemain de son arrivée, la diète ouvrit ses séances, et le légat romain procéda à l'interrogatoire de Luther. Celui-ci répondit à toutes les questions, s'avoua l'auteur des ouvrages incriminés, et offrit de défendre ses opinions en conférence publique.

A cette proposition, le cardinal Jérôme Aléandre se récria; il prétendit que le scandale était déjà assez grand, que les débats devaient être secrets, et que l'accusé n'aurait à parler que devant ses juges. Luther répliqua qu'il était venu sans

crainte au milieu de ses ennemis, pour se justifier à la face du soleil des accusations portées contre lui, et non pour défendre lâchement sa doctrine dans l'ombre et le mystère. En vain le légat et Charles-Quint lui-même essayèrent de le gagner à la cause du pape, en lui offrant d'énormes bénéfices, un évêché et le chapeau de cardinal; tout fut inutile. Alors ils le firent mettre au ban de l'empire; et n'osant l'arrêter au milieu d'une population enthousiaste pour la réforme, ni attenter à sa vie, ils lui donnèrent vingt et un jours pour sortir des états d'Allemagne. Cependant Luther ne quitta pas sa patrie, il se réfugia dans le château de Wartbourg, près d'Eisenac, où l'électeur Frédéric le cacha neuf mois entiers.

L'empereur publia un édit dans lequel, après avoir exposé qu'il était de l'intérêt des rois de protéger le catholicisme et d'étouffer les hérésies, il ajoutait que « pour satisfaire à » ses obligations envers Dieu et envers le pape, du consen- » tement des électeurs, des princes et des états de l'empire, » et en exécution de la bulle de Léon X, il déclarait et te- » nait Martin Luther pour hérétique, et commandait qu'il » fût reconnu comme tel par tous les sujets placés sous son » obéissance; leur ordonnant, sous les peines les plus sé- » vères, de le saisir, de l'emprisonner, et de poursuivre ses » complices, adhérents et fauteurs; défendant en outre d'im- » primer, de transcrire, de lire ou de garder aucun de ses » livres, ni les abrégés publiés en diverses langues, et pro- » scrivant pareillement les estampes où le pape, les cardi- » naux et les prélats étaient représentés avec des habits ridi- » cules ou dans des postures cyniques; enfin, le prince faisait

» la défense formelle d'imprimer aucun livre en matière de » religion, sans qu'il eût été soumis préalablement à l'ordi- » naire ou censeur du saint-siége. »

Cet édit de Charles-Quint n'eut pas plus d'influence sur les esprits que la bulle de Léon X, et ne ralentit pas un seul instant les progrès de la réforme; bien plus, cette nouvelle persécution fit surgir des milliers d'apôtres qui s'associèrent à la grande œuvre de l'émancipation religieuse; et bientôt le papisme eut à combattre des ennemis d'autant plus redoutables, qu'ils avaient fait le sacrifice de leur vie à la cause des peuples, et qu'ils étaient déterminés à renverser le colosse pontifical, dussent-ils être écrasés sous ses débris. Alors, de toutes parts le clergé poussa un cri d'alarme; de l'orient à l'occident, du nord au midi, les rois, les nobles, les moines, les prêtres, les évêques, les cardinaux, promenèrent les torches du fanatisme, s'armèrent de poignards, et se préparèrent à lutter contre l'ennemi qui menaçait de détruire pour jamais leur exécrable pouvoir. Tous accusèrent le pontife de faiblesse, de pusillanimité, d'incapacité; tous lui reprochèrent sa vie fastueuse de plaisirs mondains, de chasses, de spectacles, de concerts, de banquets, de saturnales; tous appelèrent les malédictions de Dieu sur le pape, qui avait laissé la porte du sanctuaire ouverte aux ennemis, et qui n'avait pas su défendre l'édifice théocratique.

En cela, Léon X n'était point exempt de blâme; et l'énergie que sa Sainteté avait déployée dans les commencements de son pontificat s'était prodigieusement modifiée depuis la mort de son frère et de son neveu. N'ayant plus à songer à l'agrandissement de sa famille, le pape s'était occupé de ses

plaisirs; la chasse surtout était, au rapport de Paul Jove, un de ses exercices favoris; il en connaissait les lois mieux que celles de l'Écriture. Il punissait du fouet, dit l'historien, ceux qui par imprudence ou par maladresse laissaient échapper la bête; et il était d'une humeur tellement violente lorsque la chasse n'avait pas été heureuse, que ses mignons et ses maîtresses n'osaient pas même lui parler. Mais quand ses coups avaient atteint le gibier, quand sa Sainteté avait tué des cerfs de haute taille ou de vigoureux sangliers, sa joie ressemblait à du délire, et jamais il ne lui arriva, dans ces moments, de refuser les faveurs et les bénéfices qu'on lui demandait.

Les nuits s'écoulaient en d'interminables festins, où le luxe des lumières et du service de table surpassait tout ce qui existait dans les cours les plus opulentes de l'Europe et de l'Asie. Aucun empereur, roi ou pape, ne porta la recherche des mets aussi loin que Léon X; aussi obtenait-on les plus hauts emplois pour l'invention d'un ragoût nouveau. Sa Sainteté avait quatre maîtres en bons morceaux occupés à composer des plats inconnus; c'est à leurs soins que l'humanité est redevable des saucisses farcies de filets de paon; et en retour de cette utile invention les fidèles n'avaient à payer que sept millions chaque année pour la table du pape.

Dans les fêtes du Vatican, de nombreux bouffons étaient chargés d'égayer les convives par des saillies rimées, auxquelles Léon X répondait, afin de montrer la verve de son esprit, et luttait avec eux de cynisme dans les mots et de frivolité dans les idées. De jeunes filles et de beaux adolescents, vêtus de costumes orientaux, et experts dans l'art de la dé-

bauche, avaient ordre de répondre aux caresses des conviés; et presque toujours les festins se terminaient par des orgies qui ne le cédaient en rien à celles des Borgia.

Néanmoins, au milieu de ses fêtes, le pontife n'oubliait pas entièrement les intérêts du trône de l'Église, et suivait la politique de ses prédécesseurs; car, en même temps qu'il vendait à François Ier l'autorisation de faire la conquête de Naples, il demandait six mille ducats à Charles-Quint pour lui accorder le droit de s'intituler roi de Naples et empereur d'Allemagne, malgré les bulles des pontifes qui avaient défendu la réunion des deux couronnes sur la même tête. Il poursuivit également ses conquêtes dans la Romagne, emporta d'assaut les villes de Modène et de Reggio, et songea à enlever Ferrare, capitale des états d'Alphonse d'Este. Cette dernière tentative échoua; un complot qu'il forma pour faire assassiner le duc n'eut pas un meilleur succès; alors il eut recours aux foudres spirituels; il fulmina une sentence terrible d'anathème contre Alphonse d'Este, mit l'interdit sur ses états, et ordonna à ses généraux de recruter de nouvelles troupes pour reprendre l'offensive et écraser son ennemi.

Déjà la guerre embrasait la haute Italie; d'un côté, Charles-Quint, appuyé par les Anglais et par le pape, réclamait la possession du duché de Milan comme fief de l'empire, ainsi que le comté de Bourgogne, qu'il prétendait avoir été frauduleusement réuni à la France par Louis XI; d'un autre côté, François Ier, aidé des Suisses et des Vénitiens, demandait la restitution de la Navarre espagnole, et menaçait de faire valoir ses prétentions sur Naples. Mais les Français, inférieurs en nombre à leurs ennemis, éprouvèrent plusieurs échecs et

furent contraints d'abandonner la plupart des villes qu'ils avaient récemment conquises, et de se retirer dans Milan.

Cette nouvelle causa un tel saisissement de joie à Léon X, affirment plusieurs chroniques du temps, que le sang afflua au cœur et l'étouffa. D'après une autre version, le saint-père mourut empoisonné; du reste, les historiens ne désignent pas les auteurs du crime, et disent seulement que Charles-Quint sut faire tourner cet événement à son profit. Néanmoins le coup fut si prompt, qu'on ne put administrer le viatique au saint-père; il mourut le 1er décembre 1521, âgé de quarante-quatre ans, après avoir occupé le saint-siége huit ans, huit mois et vingt jours.

Bossuet a essayé de justifier Léon X des accusations portées contre lui par les historiens; il a prétendu que le saint-père était animé des meilleures intentions, qu'il avait toujours eu le projet de faire cesser les abus qui existaient dans le clergé, et qu'il eût arrêté les progrès de l'hérésie de Luther, s'il n'eût été enlevé trop tôt à l'Église. Ces assertions du célèbre prédicateur sont autant de mensonges auxquels les faits donnent le plus éclatant démenti; car il est prouvé par le récit des actions de Léon X, et par les témoignages des auteurs du temps, par ceux mêmes qui étaient les plus dévoués à la cour de Rome, que sa Sainteté avait des goûts de luxe et des passions désordonnées qui l'empêchaient de donner ses soins aux affaires de la religion; et que d'ailleurs, en eût-il été autrement, lorsqu'il parvint au trône de saint Pierre, il n'était déjà plus au pouvoir d'un homme d'arrêter l'explosion des haines qu'avaient soulevées chez toutes les nations les vices honteux des pontifes romains!

ADRIEN VI

226e PAPE.

CHARLES-QUINT, empereur d'Allemagne. — FRANÇOIS Ier, roi de France.

Élection d'Adrien VI. — Son histoire avant son pontificat. — Entrée de sa Sainteté à Rome. — Adrien veut introduire des réformes dans le clergé. — Son opinion sur ses prédécesseurs et sur l'infaillibilité pontificale. — Diète de Nuremberg. — Charles-Quint oblige le pape à lui accorder différents priviléges. — Haine du clergé romain contre le saint-père. — Il est empoisonné par les prêtres. — Singulier éloge du pontife par un cardinal.

Après la mort de Léon X, les troupes pontificales quittèrent l'armée de Charles-Quint; ce qui affaiblit si fort les Espagnols, que, sans aucun doute et malgré leurs revers, les Français auraient pu reprendre l'offensive et rétablir leurs affaires en Italie, si, au moment où ils rouvraient la campagne, un chancelier romain, appelé Morone, n'eût fait soulever les populations fanatiques par les prédications d'un moine augustin. A la voix du religieux, les Italiens se levèrent en masse, vinrent se ranger sous la bannière de Morone, et forcèrent les Français à repasser les Alpes. Les cardinaux s'empressèrent de mettre à profit les circonstances où ils se trouvaient pour former le conclave sans crainte d'être inquiétés; et, pour plus de sécurité, ils donnèrent le commandement des troupes à Constantin Commin, duc de Macédoine; ils conférèrent le gouvernement de Rome à Vincent Caraffa,

archevêque de Naples, et la garde du palais à Annibal Ramigo, prélat de Spolette. Néanmoins la vacance du saint-siége paraissait devoir se prolonger, soit à cause des brigues des différents compétiteurs, soit à cause de l'absence des cardinaux de Médicis, de Cortone, de Ferrier, de Cornaro et de Cibo; enfin ces prélats arrivèrent successivement les uns après les autres, et portèrent le nombre des membres du conclave à trente-neuf. Alors le scrutin fut ouvert, et pendant huit jours, il y eut ballottage entre les cardinaux Farnèse, de Médicis, Jaconocci, et Wolsey, ministre du roi d'Angleterre, qui n'épargnait ni les promesses ni l'argent pour se faire élire. Au neuvième scrutin, surgit une nouvelle faction en faveur du cardinal Adrien Florent d'Estrusen, évêque de Tortose, auquel personne n'avait paru songer. Un membre du conclave, dévoué à l'empereur, voyant que ses collègues étaient fatigués de toutes les luttes, proposa de choisir pour pape le cardinal Adrien, qui habitait l'Espagne, et fit valoir habilement les avantages qui résulteraient pour eux de l'exaltation de l'ancien précepteur de Charles-Quint. Le cardinal de Saint-Sixte appuya la proposition et lui donna sa voix; treize prélats, dont les votes avaient été achetés à l'avance, suivirent son exemple et en entraînèrent d'autres, en sorte que l'élection devint si unanime, qu'elle passa pour miraculeuse dans l'esprit des simples, qui ignoraient avec quelle habileté cette cabale avait été menée.

Cependant l'élection d'Adrien ne reçut pas l'approbation des Romains, qui voulaient un pape italien; le peuple poursuivit même les cardinaux à la sortie du conclave, en les accablant de huées et d'insultes; tous les prêtres italiens se

déchaînèrent également contre cette élection; le chanoine Berni, écrivain burlesque, fit même à cette occasion une satire contre les cardinaux, qu'il appelait traîtres, ânes, voleurs; il les envoyait au diable pour avoir choisi un pape étranger, et il invoquait Mahomet, afin qu'il débarrassât l'Italie du saint-père et de son sacré collége.

Rien ne justifiait cette haine contre Adrien, si ce n'est que le nouveau pape était trop vertueux pour gouverner un clergé corrompu, simoniaque, adonné à toutes sortes de vices et d'impuretés.

Adrien était né à Utrecht en 1459; son père se nommait Florent Boyens, et, au rapport de Valère André, c'était un honnête ouvrier charpentier en barques; d'autres historiens prétendent qu'il était tisserand, d'autres lui donnent la profession de brasseur de bière ou de tapissier. Quel que soit le métier qu'exerçait Florent Boyens, il est certain que sa pauvreté ne lui permettant pas de faire donner de l'instruction à son fils, il sollicita et obtint pour lui une bourse au collége des Porciens, à Louvain, où on admettait un certain nombre de pauvres écoliers. Le jeune Adrien fit des progrès surprenants dans les sciences et particulièrement dans la philosophie et dans la théologie; mais il ne montra aucun goût pour l'étude de l'éloquence et de la poésie, ne se souciant pas, disait-il, de débiter des mensonges avec élégance. Son assiduité, ses talents et sa bonne conduite lui valurent une cure assez importante, sans même qu'il eût besoin de la demander; plus tard, il obtint le bonnet de docteur, et il fut successivement chanoine de Louvain, professeur de théologie, doyen de Saint-Pierre dans la même ville,

et vice-chancelier de l'Université. Il conçut alors le projet de réformer les mœurs des ecclésiastiques dépendants de son doyenné, et les prêcha longtemps de paroles et d'exemples. Son zèle fut impuissant pour arrêter le mal et faillit même lui devenir fatal; une dévote, qui était la maîtresse d'un chanoine, lui versa un breuvage empoisonné, et il ne dut la vie qu'à la promptitude des remèdes qui lui furent administrés. En 1507, il fut nommé précepteur de Charles-Quint. Après la mort de Ferdinand, il fut élevé au siége de Tortose et nommé régent du royaume de Castille avec le cardinal Ximénès, ce qui lui valut le chapeau de cardinal; plus tard, le renvoi de Ximénès laissa Adrien seul au timon des affaires.

Dans cette haute position, il ne resta pas au-dessous de sa renommée d'habile administrateur; il réprima des factions dangereuses qui menaçaient de bouleverser l'Espagne; il repoussa différentes invasions de François Ier, et recouvra plusieurs villes que les Français avaient conquises dans la Navarre; enfin, lorsqu'il quitta les affaires pour remettre l'exercice de l'autorité souveraine entre les mains de Charles-Quint, il mérita de recevoir des peuples des témoignages éclatants de regrets et d'admiration.

Tel était le vénérable prélat que les intrigues de l'empereur avaient élevé sur le saint-siége, non pour reconnaître les grands services qu'il en avait reçus, mais afin de se servir de lui pour arriver à la domination universelle, le but constant de tous ses efforts.

Malgré les usages consacrés dans l'Église, le nouveau pape ne voulut point changer de nom à son avénement au trône pontifical, et il se fit consacrer sous le nom d'Adrien VI; en-

suite il s'embarqua à Tarragone, et vint à Gênes, qu'il trouva ruinée par suite du pillage qu'elle avait souffert lorsque Charles-Quint s'en était rendu maître. Le sénat fit au saint-père une réception aussi magnifique que le permettaient les circonstances, et dont il se montra très-satisfait. Néanmoins lorsque François Sforza, le nouveau duc de Milan, Prosper Colonna et le marquis de Pescaire, vinrent lui baiser les pieds et le prier de les absoudre d'avoir commandé le sac de Gênes, le pontife les repoussa de la main et leur répondit sévèrement : « Je ne le peux, ni ne le dois, ni ne le veux. »

De Gênes, sa Sainteté se rendit à Livourne, où l'attendaient plusieurs prélats toscans, entre autres Médicis, Ridolfi, Salviati, le cardinal de Cortone, Petrucci et Piccolomini; le vénérable pontife les reprit doucement de ce qu'ils portaient la barbe et les moustaches à la mode espagnole; il les engagea à quitter leurs costumes mondains, à ne point se montrer dans les bals et dans les spectacles avec une épée au côté et un poignard à la ceinture; ce qui ne convenait, ajoutait-il, qu'aux bretteurs et aux soldats. Enfin, après avoir visité Livourne et Civitta-Vecchia, le saint-père remonta le Tibre avec huit galères et fit son entrée au Vatican.

Dès le jour de son arrivée, on suspendit par ses ordres les travaux de décoration destinés pour le jour de son couronnement; il défendit qu'on élevât en son honneur des arcs de triomphe, et en fit même abattre un qui était fort avancé et pour lequel on avait dépensé plus de cinq cents ducats d'or. Le vertueux Adrien déclara à ses cardinaux qu'il voulait que l'argent du peuple fût ménagé, et que Dieu l'ayant choisi pour gouverner l'Église en qualité de Père

des fidèles, il n'en serait jamais l'oppresseur. Les cérémonies du sacre eurent lieu dans la basilique de Latran sans aucune pompe ni solennité ; et immédiatement après il convoqua les membres du sacré collége en consistoire, pour remédier aux maux de l'Église. C'était une mesure d'autant plus urgente, que de toutes parts la chaire pontificale se trouvait attaquée par des ennemis formidables ; les finances du saint-siége étaient épuisées ; l'état ecclésiastique était dans une anarchie effroyable ; la simonie, la débauche, le vol et le meurtre avaient passé dans les mœurs du clergé ; le patrimoine de saint Pierre était menacé d'une invasion par les ducs de Ferrare et d'Urbin, et par la maison Malatesta ; l'Italie était à la veille d'un embrasement général par suite des guerres qui s'étaient rallumées entre l'empereur et François Ier ; et l'Allemagne ainsi que la Suisse s'étaient tout à fait séparées de la communion de Rome.

Au milieu de circonstances aussi désastreuses, Adrien comprit qu'il devait couper le mal dans sa racine, et attaquer les abus qui avaient attiré sur l'Église catholique la colère des peuples : il s'associa dans cette grande œuvre de réforme Jean-Pierre Caraffa et Marcel Gaëtan de Thiène, deux prélats dont les lumières et les talents étaient honorés de tous. Ils commencèrent par enlever aux frères mineurs le privilége de prêcher les indulgences ; ensuite ils supprimèrent le scandaleux trafic des charges et des offices de la cour romaine ; ils diminuèrent les taxes de la daterie ; ils abolirent les coadjutoreries et les régies, et ils installèrent une commission chargée de distribuer les bénéfices vacants aux ecclésiastiques dont la conduite aurait été jugée exemplaire, avec défense d'ac-

corder plus d'un office au même titulaire. Sa Sainteté donna l'exemple de l'observance rigoureuse de cette règle, en refusant pour son propre neveu une charge considérable qui lui était offerte, prétendant qu'on devait donner les hommes aux bénéfices et non les bénéfices aux hommes; que d'ailleurs il trouvait son neveu suffisamment riche avec un revenu de soixante-dix écus d'or.

Malgré les efforts du pontife pour opérer une réforme utile dans le clergé, les choses demeurèrent dans le même état, l'exécution de ses ordres étant sans cesse contrariée par les cardinaux et par les principaux officiers de sa cour, qui cherchaient à lui persuader que les temps apostoliques étaient passés pour l'Église; que le Père des fidèles devait exercer son autorité temporelle sur ses états, dans toute sa plénitude, et renoncer à la domination spirituelle; qu'en conséquence il devait s'appuyer sur la corruption, base de tout gouvernement monarchique; qu'enfin c'était vouloir anéantir l'Église que de persévérer dans une voie de réforme qui nécessairement mettrait au grand jour les plaies hideuses du corps ecclésiastique.

Adrien VI, accablé par la vérité de ces remontrances, suspendit pour un instant l'exécution de ses projets; puis la réflexion venant à lui montrer dans quel abîme de maux l'humanité se trouvait plongée par suite des désordres des papes et des prêtres, il fut pris d'un mouvement de sublime indignation, et voulut abjurer une religion qui était si fatale aux nations. Il convoqua immédiatement les cardinaux en consistoire, et leur déclara qu'ayant reconnu son impuissance comme chef de l'Église pour faire le bien des hommes, il

était résolu à se rendre en Allemagne pour étudier les doctrines de Luther; et que dût-il perdre la tiare, il se convertirait aux croyances nouvelles et travaillerait avec le réformateur à renverser l'édifice théocratique et à ramener dans l'Église le culte de la véritable religion du Christ.

Dès que cette détermination se fut répandue, de toutes parts s'éleva un concert de malédictions contre Adrien; les prêtres romains, presque tous simoniaques, athées, usuriers et sodomites, se montrèrent les plus hostiles au saint pontife; et comme ils ne pouvaient l'empêcher de publier des bulles, ils résolurent d'en arrêter l'effet par un assassinat. Une première tentative échoua; le meurtrier, qui était un prêtre de Plaisance nommé Marius, fut arrêté dans le Vatican, au moment où il tirait son poignard de sa robe pour en frapper le pape. Une seconde tentative, quoique mieux combinée que la première, n'eut pas un meilleur succès; la voûte de la chapelle pontificale, qui devait s'écrouler sur le saint-père lorsqu'il viendrait célébrer sa messe, n'écrasa que six ou sept Suisses qui le précédaient. Plusieurs cardinaux de sa suite, restés en arrière, osèrent témoigner leurs regrets de ce que la Providence paraissait avoir pris Adrien VI sous sa protection.

Pour ameuter le peuple contre le vénérable pontife, on répandit des satires ignobles, où les prêtres rimailleurs cherchaient à le tourner en dérision, l'accusant d'avarice sordide, lui reprochant de restreindre ses dépenses à douze écus par jour, de boire de la bière au lieu de vin, de ne demeurer qu'une demi-heure à table, de manger de la merluche à cause du bon marché de ce poisson, de n'avoir pas plus de

goût pour le choix de ses mets que de jugement pour l'administration de l'Église; enfin d'être adonné à la magie; de s'enfermer tous les jours dans un réduit du Vatican pour travailler à la recherche de la pierre philosophale.

Chaque jour les statues de Pasquin et de Marforio étaient bigarrées de vers des poëtes bouffons qui avaient perdu leur Mécène dans la personne de Léon X, et qui accablaient son successeur de leurs épigrammes. Leurs injures devinrent si violentes et si audacieuses, que le pontife voulut, pour les faire cesser, qu'on jetât les deux statues dans le Tibre. Mais le duc de Sessa, ambassadeur d'Espagne, l'en dissuada: « Croyez-vous donc, saint-père, lui dit-il, que les prêtres » rimailleurs ne coasseront plus lorsque les deux statues se» ront dans le Tibre? détrompez-vous; les pasquinaderies » que ces deux pierres ne pourront plus nous transmettre » seront répétées par toutes les bouches vivantes. »

Les statues restèrent sur leurs stylobates; Adrien cessa de s'occuper des calomnies de son clergé et porta tous ses soins vers la réalisation de ses projets de réforme; préalablement il releva le duc d'Urbin des censures dont l'avait frappé Léon X, et lui donna l'investiture de son duché; il admit également à sa communion Alphonse d'Este, et lui reconnut la légitime possession des états de Ferrare, ainsi que des bourgs de Saint-Félix et de Final, dont ce prince s'était emparé pendant la vacance du saint-siége.

Ensuite sa Sainteté envoya en qualité de légat François Cheregato, évêque de Teramo, pour assister à la diète de Nuremberg, convoquée par Ferdinand d'Autriche, pour le dernier jour de novembre de l'année 1522, et qui devait

s'occuper de la question de la réforme. Adrien remit en même temps à son ambassadeur une lettre ainsi conçue, adressée aux membres de la diète :

« Je déplore comme vous, mes frères, la situation difficile » où nous ont amenés les crimes du clergé et la corruption » des mœurs des pontifes romains. J'avoue que la confusion » qui règne dans l'Église n'est due qu'à la dissolution des » ecclésiastiques; car depuis quelques années on ne trouve » plus qu'abus, excès et abominations dans l'administration » des choses spirituelles; la contagion a passé de la tête aux » membres, des pontifes aux prélats, de ceux-ci aux simples » clercs et aux moines; de sorte qu'il serait difficile de trou- » ver un seul prêtre qui fût exempt de simonie, de vol, d'a- » dultère et de sodomie. Cependant, avec l'aide de Dieu, » j'espère réformer cet état déplorable et régénérer la cour » romaine; j'en prends l'engagement solennel. Mais le mal » est si grand, que je ne puis que marcher pas à pas dans la » voie de la guérison. »

Malheureusement le légat ne se conforma pas aux sages instructions qu'il avait reçues. Dès le premier jour de son arrivée à Nuremberg, il montra tant d'orgueil, qu'il se fit chasser de l'assemblée. Ferdinand d'Autriche et les autres princes qui assistaient à la diète ne s'inquiétèrent pas davantage de la cour de Rome; ils prirent plusieurs décisions importantes sur la grande question de la réforme, et décrétèrent que l'unique remède aux abus était la convocation d'un concile œcuménique en Allemagne.

Cette fois encore l'insolence d'un prélat vint détruire les espérances d'Adrien, qui avait compté sur son esprit de tolé-

rance pour ramener le bon accord dans l'Église d'Allemagne. Les luthériens se déchaînèrent contre les prétentions audacieuses de l'évêque de Teramo; et leurs prédications véhémentes, appuyées sur des faits qui étaient à la connaissance de tous, entraînèrent un nombre prodigieux de fidèles dans la nouvelle doctrine. Semblable à un immense incendie, la réforme couvrit l'Allemagne, la Suisse, le Danemark, la Suède, elle pénétra en Flandre et jusque dans le cœur de la France; partout on vit des moines quitter leurs couvents, jeter le froc aux orties, et se marier pour devenir pères de famille : des prêtres renonçaient à leurs œuvres d'iniquités pour embrasser des professions ou des états qui ne les rendaient plus à charge à la société; des évêques mêmes abandonnaient les impuretés de leur célibat pour les joies de la famille.

Les décisions de la diète de Nuremberg, qui ne contenaient pas moins de cent griefs contre la cour de Rome, et qui reproduisaient dans tout son contenu la lettre où le saint-père rejetait les causes du schisme qui troublait l'Europe sur les désordres du clergé, exaspérèrent les cardinaux contre sa Sainteté, et les portèrent à l'accuser de vouloir l'anéantissement de la religion, et de travailler à cette œuvre d'iniquité pour soumettre Rome à l'empire et le trône de saint Pierre à celui de César.

Ces reproches, que rien ne justifiait en réalité, avaient cependant des apparences de vérité; car Adrien VI, bien différent de Jules II et de Léon X, qui faisaient servir les rois aux desseins de leur politique, était lui-même, sans le savoir, le jouet de Charles-Quint. Ce prince s'était fait octroyer une

bulle qui affectait à perpétuité à la couronne de Castille l'administration de l'ordre de Calatrava et des autres ordres établis dans l'Espagne, et rendait la charge de grand maître héréditaire. En outre il avait obligé le pape à se déclarer ouvertement contre la France, et à faire juger comme coupable de lèse-majesté le cardinal Soderini, soupçonné d'entretenir des intelligences en Sicile pour introduire les Français dans cette île. Enfin le saint-père, toujours à l'instigation de l'empereur, avait publié différents décrets qui investissaient les rois d'Espagne d'une autorité exorbitante.

Les cardinaux prirent occasion de ces actes de faiblesse pour rendre le pontife odieux aux Romains, et pour préparer le peuple à recevoir avec joie la nouvelle de sa mort. Un matin on apprit dans la ville sainte que le pape était malade, et trois jours après, le 14 septembre 1523, qu'il venait d'expirer. Les prêtres ne prirent pas même la peine de dissimuler les causes de cette mort si prompte; et dans la nuit ils suspendirent des guirlandes et des couronnes à la porte de son médecin, et tracèrent en gros caractères ces mots explicatifs : « Au libérateur de la patrie! »

Voici l'éloge singulier que le cardinal Pallavicini a fait du pape Adrien : « C'était un homme pieux, savant, dés-
» intéressé, et qui voulait sincèrement le bien de la reli-
» gion; néanmoins, c'était un fort médiocre pape; car il ne
» connaissait pas les souplesses de l'art de régner, et ne sa-
» vait pas s'accommoder aux mœurs de la cour romaine. Un
» pontife comme celui-là, ajoute-t-il, qui avait oublié le sang
» et la chair, ne pouvait que mal diriger l'Église! »

CLÉMENT VII,

CHARLES-QUINT, empereur d'Allemagne. | 227e PAPE. | FRANÇOIS Ier, roi de France.

Élection du cardinal Julien de Médicis, bâtard de Julien, duc de Médicis. — Son histoire avant son pontificat. — Clément VII veut étouffer l'hérésie de Luther. — Il exhorte l'empereur et le roi d'Angleterre à la paix, en même temps qu'il excite secrètement le roi de France à la guerre. — Les ruses de sa Sainteté sont découvertes. — François Ier est vaincu par Charles-Quint sous les murs de Pavie. — Clément VII se réconcilie avec l'empereur. — Indignation de Charles-Quint. — État du luthéranisme en Europe. — Perfidie des Colonna et vengeance du saint-père. — Nouvelles brouilles entre l'empereur et le pape. — Sac de Rome par les Espagnols. — Détail des cruautés exercées dans la ville sainte. — Capitulation du pape. — Clément VII est fait prisonnier. — Il s'évade du château Saint-Ange. — Divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre. — Nouveau traité entre Clément VII et Charles-Quint. — Négociations de Bologne. — Prise de Florence par les armées confédérées de l'empereur et du pape. — Origine des ducs de Toscane. — Suite de l'affaire du divorce du roi d'Angleterre. — Proposition d'un concile général. — Mariage de la nièce du pape, l'infâme Catherine de Médicis, avec Henri, fils du roi de France. — Entrevue de Clément VII et de François Ier. — Anecdote graveleuse sur le saint-père et sur trois belles dames de la cour de France. — L'Église anglicane se sépare de la communion romaine. — Mort du pontife.

Aussitôt que les obsèques d'Adrien furent terminées, les cardinaux entrèrent en conclave au nombre de trente-six.

Pendant six semaines les suffrages se partagèrent entre Médicis et Colonna; après mille intrigues renouées et rompues, Julien de Médicis acheta le désistement de son compétiteur pour le titre de vice-chancelier de l'Église, lui donna, comme dédommagement, la propriété de son palais, l'un des plus magnifiques de Rome; et il fut proclamé souverain pontife. Sa Sainteté prit le nom de Clément VII, quoique déjà un pape eût porté ce nom dans la ville d'Avignon lors du grand schisme d'Occident.

Julien de Médicis était un bâtard posthume de Julien de Médicis, duc de Florence, assassiné par l'ordre de Sixte IV, dans la conspiration des Pazzi, et d'une jeune fille appelée Floretta Gorini. Son oncle, Laurent de Médicis, échappé aux poignards des assassins, l'avait pris dans sa propre maison, ainsi que sa mère, dont il avait fait sa maîtresse. Destiné d'abord à la profession des armes, le jeune Médicis avait été nommé chevalier de Rhodes; lorsque ensuite Léon X, son cousin, eut été élevé sur la chaire de saint Pierre, il quitta le casque et l'épée pour suivre la carrière ecclésiastique; et comme sa naissance entachée d'illégitimité était un obstacle à son entrée dans le sacré collége, il paya de faux témoins qui affirmèrent, sous serment, que Floretta n'avait cédé à son séducteur qu'après avoir obtenu de lui une promesse de mariage, ce qui, suivant la coutume de l'Église romaine, suffisait pour légitimer un bâtard.

Sous le règne d'Adrien VI, le cardinal de Médicis était parvenu, à force d'intrigues, à s'emparer de la direction de toutes les affaires et à supplanter le cardinal Soderini dans la confiance du pape. Comme il était maître absolu au Vatican

lors de la mort du pape, on peut rejeter sur lui, sans crainte de frapper un innocent, la plus grande part à l'accomplissement d'un crime qui lui frayait le chemin du trône pontifical.

Après les cérémonies de son sacre, qui eurent lieu avec une pompe et une magnificence vraiment extraordinaires, Clément VII s'occupa de la grande question de la réforme, qui bouleversait l'Allemagne et menaçait d'arracher la moitié de l'Europe au joug pontifical. Sa Sainteté essaya d'empêcher la tenue d'une nouvelle diète qui avait été fixée à un délai de trois mois dans la ville de Nuremberg, et où les princes électeurs devaient prendre des mesures décisives contre la cour de Rome. Elle offrit même de donner quelques satisfactions aux hérétiques, sous la condition qu'ils ne lui contesteraient pas son droit de juridiction sur les Églises, et qu'ils ne troubleraient pas ses agents dans la perception de ses revenus. Tous les efforts de Clément VII furent inutiles : les Allemands persistèrent dans leur projet de diète; et comme le jour de l'ouverture des séances approchait, il se décida à envoyer un légat à Nuremberg, pour prévenir ce qu'il craignait plus que toute chose au monde, la convocation d'un concile général.

Son ambassadeur, le cardinal Laurent Campeggio, était un des plus habiles diplomates de sa cour. Le saint-père lui avait recommandé d'affecter un grand désir de remédier aux abus qui avaient été signalés dans les cent articles du mémoire envoyé précédemment à la cour de Rome, en ce qui concernait le clergé teutonique, et de bien se garder de discuter sur un plan de réforme générale.

D'après ses instructions, le rusé cardinal se présenta devant les électeurs, en demandant au nom de sa Sainteté qu'on procédât aux réformes du bas clergé d'Allemagne, et qu'on remédiât le plus promptement qu'il se pourrait aux graves abus qui existaient dans les différents siéges et dans les couvents; quant aux Églises, soit de France, soit d'Italie ou d'Angleterre, il n'en parla point. Et comme le prince de Saxe voulait faire observer que l'intérêt de la religion appelait surtout une prompte répression des désordres du clergé romain, le légat lui imposa silence, et déclara que la simple énonciation d'une semblable proposition constituait le crime d'hérésie. Cette étrange restriction du cardinal Campeggio ouvrit les yeux des moins clairvoyants; on comprit quelles étaient les intentions secrètes du pape, et séance tenante l'assemblée prit ses conclusions, qui furent publiées le 18 avril, dans un décret ainsi conçu :

« Nous décidons que l'empereur et le pape auront à s'en-
» tendre pour assigner la tenue d'un concile dans le plus bref
» délai; car la nécessité d'une assemblée œcuménique se fait
» sentir de jour en jour davantage, pour arrêter les désordres
» qui bouleversent la chrétienté, et afin de sauver l'ordre
» social de l'abîme dans lequel menacent de le plonger des
» catholiques infâmes, des prêtres débauchés et des nova-
» teurs dangereux. »

Il faut le dire, la fièvre de la réforme était telle, qu'elle avait fait surgir de bonnes et de mauvaises doctrines. A côté de Luther et de Mélanchthon, qui les premiers avaient arboré le drapeau de l'émancipation des peuples, des extravagants s'occupaient de disputes ridicules sur les dogmes. Les sacra-

mentaires niaient la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, et pour une semblable puérilité ils s'étaient séparés des luthériens; d'autres enthousiastes, Nicolas Storck, Marc Stubner, Thomas Muntzer et Balthasar Hubmayer, prêchaient les anciennes doctrines des donatistes, des pélagiens et des catharins; ils niaient l'efficacité du baptême donné aux enfants, et soutenaient qu'il fallait administrer ce sacrement aux adultes, ce qui les fit appeler anabaptistes; ils prêchaient l'égalité absolue, réelle et naturelle, ainsi que la communauté des biens et l'émancipation des femmes.

Cette dernière secte avait pris un accroissement formidable surtout dans la Souabe. Cinquante mille paysans, convertis par Thomas Muntzer, s'étaient levés en masse pour faire triompher leur croyance, et avaient commis des massacres effroyables, jusqu'à ce qu'enfin ils eussent été exterminés par les luthériens, par les sacramentaires et par les catholiques.

Clément VII, loin de se montrer affligé de la situation déplorable où se trouvait l'Allemagne, et d'accéder à la juste demande des électeurs relativement à la convocation d'un concile, prit des mesures qui devaient accroître les désordres, et refusa de réunir les évêques en assemblée; il prétexta que c'était un crime de lèse-divinité de donner des juges à un pape, et de soumettre ses actes à l'examen des hommes. Son opinion se trouva appuyée par les cardinaux, qui redoutaient autant que sa Sainteté la réforme des mœurs; et les membres du sacré collége se formèrent en consistoire permanent pour traiter les questions d'urgence; ils cassèrent les décisions de la diète de Nuremberg, et décrétèrent que

des lettres seraient adressées à l'empereur pour le supplier de mettre à exécution ses édits de Worms contre Luther et contre ses adhérents ; qu'en même temps les rois de France, d'Angleterre et de Portugal seraient sommés d'avoir à rompre tout commerce avec les villes libres de l'intérieur de l'Allemagne, si elles refusaient d'obéir à la cour de Rome; que le légat du saint-siége Laurent Campeggio engagerait les princes catholiques à empêcher l'assemblée qui devait être tenue à Spire, ou tout au moins qu'il leur enjoindrait de protester contre ses délibérations, afin de maintenir les droits du pape; qu'à l'égard de la convocation d'un concile, sa Sainteté déclarerait qu'en vertu de son omnipotence elle regardait cette mesure comme pernicieuse et funeste, qu'en conséquence elle s'y opposerait formellement; enfin, que relativement aux redressements des griefs présentés par les Allemands, les décrets du concile de Latran y avaient fait droit; et que s'ils n'étaient pas suffisants, il y serait pourvu par une congrégation nommée spécialement pour cette affaire.

Pendant que Clément VII cherchait par mille expédients à éviter la tenue d'un synode, l'empereur faisait avec Henri VIII un traité pour écraser la France sous les forces réunies de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Angleterre ; cependant l'imminence du danger obligea le pontife à suspendre sa lutte contre la réforme pour s'occuper de mettre des entraves aux projets de Charles-Quint, dont l'ambition était pour lui un sujet de graves appréhensions; il lui adressa un ambassadeur chargé d'une lettre où il représentait à sa majesté catholique qu'elle devait se contenter de ses immenses états, et laisser à François I[er] le duché de Milan, qui lui ap-

partenait de droit. Ses exhortations ne produisirent pas l'effet qu'il en attendait; tout ce que le légat put obtenir fut d'être reconduit jusqu'à la frontière avec les honneurs dus à son rang, sans avoir eu la satisfaction d'être reçu en audience. Alors sa Sainteté fit avertir secrètement le roi de France de ce qui se tramait contre lui, et l'engagea à marcher sur l'Italie à la tête d'une armée pour prévenir son ennemi, et mettre en déroute les impériaux avant qu'ils eussent fait leur jonction avec les Anglais. François Ier suivit le conseil du pape, réunit une armée en moins de six semaines, franchit les Alpes et se présenta devant Milan, qui se rendit sans combattre; ensuite il vint assiéger Pavie, qui était défendue par Lanoy et Pescaire, deux généraux de l'armée impériale. Ceux-ci se voyant pris à l'improviste et n'ayant aucun espoir d'être secourus à temps par l'empereur, proposèrent de signer une trêve de cinq années avec la France, et de lui reconnaître par un traité la possession légitime du Milanais. Ces conditions furent malheureusement repoussées par le roi, qui cédait en cela à la fatale influence de l'amiral Bonnivet, un de ces courtisans qui sont les fléaux des peuples.

Les hostilités continuèrent entre les Français et les impériaux; mais comme François Ier gagnait chaque jour du terrain, le pape eut l'espérance de le voir bientôt commander en maître dans l'Italie, et il songea à s'assurer sa protection par un traité d'alliance. Il lui fit promettre de secourir le saint-siége contre tous ses ennemis, de protéger la maison de Médicis et l'état de Florence; réciproquement Clément VII s'engageait, ainsi que les deux Médicis, Alexandre et Hippolyte, tous deux bâtards et les seuls rejetons de sa famille, à

ne donner aucun secours aux impériaux pendant toute la vie du roi, et sans qu'il fût nécessaire de confirmer cette transaction, même après la conquête du duché de Milan. En outre, sa Sainteté promettait de livrer passage aux armées de François Ier pour attaquer le royaume de Naples.

En exécution de ce traité, François Ier détacha de son armée un corps de troupes qui pénétra dans les états de l'Église, pendant que lui-même poussait avec vigueur le siége de Pavie; malheureusement la place opposa une résistance plus longue qu'il ne l'avait supposé, ce qui donna le temps au connétable de Bourbon, prince français qui commandait les impériaux, de venir au secours des assiégés. Alors les troupes du roi se trouvèrent bloquées à leur tour entre une ville ennemie et une armée qui leur était supérieure en nombre.

Dans cette extrémité, François Ier réunit son conseil et demanda à ses capitaines quel était le parti qu'on devait prendre; si l'on devait battre en retraite ou livrer bataille : les vieux généraux représentèrent que dans les circonstances où ils se trouvaient, une seule défaite suffirait pour anéantir la puissance des Français en Italie, et qu'on ne devait pas se dissimuler qu'on avait à combattre des adversaires redoutables, nombreux, bien disciplinés, et commandés par un capitaine auquel, malgré sa trahison envers la patrie, on ne pouvait refuser de grands talents militaires; qu'en conséquence ils opinaient pour la retraite.

Aussitôt que l'amiral Bonnivet, qui était l'ennemi personnel du connétable, entendit vanter son rival, il se leva de son siége, prit la parole, s'étendit longuement sur la honte qui s'attacherait au nom de François Ier si on fuyait devant l'en-

nemi; il rappela les combats dans lesquels la valeur avait suppléé au nombre, et conclut en suppliant le roi de livrer bataille.

Cet appel à la vanité de François Ier produisit le résultat que l'amiral en attendait. Son avis prévalut; les deux armées en vinrent aux mains le 24 février 1525, jour de Saint-Matthias; jour néfaste! car les Français furent taillés en pièces et laissèrent plus de six mille morts sur la place.

Les deux auteurs de cette désastreuse journée reçurent la punition de leur faute : Bonnivet fut tué, et le roi fut fait prisonnier. On dit que le connétable de Bourbon en voyant le cadavre de l'amiral s'écria : « Malheureux, tu as » causé la perte de la France et la mienne ! » François Ier fut immédiatement conduit en Espagne, où il traita de sa rançon avec Charles-Quint, en lui abandonnant les plus belles provinces du royaume.

Cette défaite eut les conséquences que les vieux généraux avaient prévues; dès que la nouvelle s'en fut répandue en Italie, les villes qui tenaient encore pour les Français ouvrirent leurs portes aux vainqueurs; Clément VII lui-même abandonna son allié, envoya l'évêque de Capoue pour complimenter le connétable sur la journée de Pavie, et fit immédiatement proposer à l'empereur un traité de paix, où il imposait pour condition à Charles-Quint de reconnaître François Sforce comme légitime duc de Milan, lui offrant en échange une somme de cent mille écus à prélever sur la ville de Florence. En outre, sa Sainteté se réservait le droit de vendre les produits de ses salines dans le Milanais, à l'exclusion de tous les autres sels et suivant les tarifs de

Léon X; de plus, elle exigeait la reddition des villes de Reggio et de Rubiera, qui appartenaient au duc de Ferrare, ainsi que la libre disposition des bénéfices du royaume de Naples.

Charles-Quint était trop irrité de la dernière trahison du pape pour accéder à ses propositions; il reçut fort mal l'ambassadeur et le congédia, en lui disant d'informer son maître que l'heure de la justice était venue et qu'il saurait punir ceux qui s'étaient lâchement tournés du côté de ses ennemis dans les temps d'épreuves.

Cette menace enleva au pontife tout espoir de se réconcilier avec Charles-Quint, et le détermina à former une ligue contre lui, afin de se mettre à couvert de sa vengeance; à cet effet, il entama des négociations secrètes avec différents princes italiens qui avaient en égale haine les Espagnols et les Français. Il s'adressa d'abord à Ferdinand-François d'Avalos, marquis de Pescaire, qui était au service de l'Espagne, et lui offrit la souveraineté de Naples s'il consentait à tourner ses armes contre Charles-Quint; ce que François d'Avalos accepta. Ensuite il fit entrer dans la ligue le duc Sforce, la république de Venise et la régente de France. Tout allait pour le mieux, lorsque le marquis de Pescaire fut pris d'une terreur panique et dénonça le complot à l'empereur. Charles-Quint lui ordonna de dissimuler encore, de mettre des garnisons dans les villes du Milanais; quand celui-ci eut pris tous les arrangements nécessaires à la réussite de leurs projets, il envahit le Milanais à main armée, poursuivit Sforce de place en place, et le contraignit à s'enfermer dans le château de Milan. Toutefois la trahison ne profita pas au

marquis de Pescaire; il tomba dangereusement malade, fut obligé de quitter son camp, et mourut au bout de deux mois.

Quoique le secret de la ligue eût été découvert, les Vénitiens n'en persistèrent pas moins dans leur résolution de combattre l'empereur, et ils déclarèrent qu'ils préféraient être ensevelis sous les ruines de leur ville plutôt que de consentir à une lâcheté en abandonnant leur allié le duc Sforce. Si Clément VII eût montré la même fermeté, il est probable que Charles-Quint eût été obligé de proposer un accommodement avantageux aux confédérés; mais l'astucieux pontife voulut suivre la politique tortueuse du saint-siége, et fut encore la dupe du monarque espagnol. Tout en paraissant approuver l'énergique résolution des ambassadeurs de France et de Venise, il envoya le cardinal Salviati à Madrid pour traiter avec l'empereur; et dès qu'il eut reçu la nouvelle que les principaux articles qu'il avait proposés à sa majesté catholique étaient acceptés, il rompit les conférences avec les Vénitiens et les Français, et ne voulut plus entendre parler de la ligue. Le pape ne fut pas longtemps à se repentir de sa précipitation; car lorsque le duc de Sessa, délégué de l'Espagne à la cour de Rome, lui eut présenté la copie du traité pour en obtenir la ratification, il reconnut qu'on l'avait chargée de termes tellement équivoques, qu'il était facile de comprendre qu'on voulait se réserver de les interpréter de différentes manières, suivant les circonstances. Clément refusa de signer le traité, et témoigna son étonnement qu'on eût apporté si peu de soin dans la rédaction; le délégué parut éprouver la même surprise, et protesta que ce ne pouvait

être que l'effet du hasard et de l'ignorance du copiste; que du reste sa Sainteté pouvait en faire dresser un autre, et qu'il prenait l'engagement solennel d'obtenir la signature de l'empereur avant deux mois, pourvu que pendant cet intervalle la cour de Rome évitât tout rapprochement avec la France et Venise. Ce délai était nécessaire à Charles-Quint pour mener à bonne fin un traité qu'il voulait faire accepter à François Ier, et par lequel son prisonnier reconnaissait la France tributaire de l'empire.

Cependant les choses ne tournèrent pas précisément comme il l'espérait, et cela par sa propre faute : au lieu de renvoyer son prisonnier sans rançon, il stipula pour sa liberté un prix énorme, qui lui donna la réputation d'avare, et qui éloigna de lui tous les princes d'Allemagne : au lieu de conserver des relations affectueuses avec le ministre anglais, le célèbre Wolsey, cardinal d'York, qu'il avait l'habitude d'appeler son père ou son cousin dans les lettres qu'il lui écrivait de sa main, il eut l'imprudence, après la victoire de Pavie, de cesser sa correspondance et de lui envoyer des lettres rédigées par des secrétaires; ce qui déplut au cardinal d'York et le détermina à se rapprocher de la France. Il mécontenta également le duc de Bourbon en lui refusant la main de sa sœur, qu'il lui avait promise d'une manière formelle; celui-ci quitta la cour de l'empereur, retourna dans le Milanais, sut prendre de l'ascendant sur les troupes qu'il commandait, et songea à s'emparer du royaume de Naples pour son propre compte. Enfin sa duplicité le rendit suspect à toute l'Europe; et ses alliés, prenant exemple sur lui, rompirent les traités qu'ils avaient faits dès que leurs intérêts furent mis en jeu.

François Ier, à peine sorti de captivité, oublia les serments qu'il avait faits à Charles-Quint de ne point prendre les armes contre lui. Il se rendit à Cognac, et vint renforcer la ligue sacrée, dont faisaient partie les républiques de Venise et de Florence, la Suisse et l'Angleterre. La guerre se ranima en Italie avec une nouvelle vigueur; et les armées confédérées du saint-père et des Vénitiens ouvrirent la campagne en attendant les renforts que devaient envoyer la France et la Grande-Bretagne.

Charles-Quint, redoutant les conséquences d'une guerre générale, s'attacha alors à rompre la ligue; et comme il n'osait pas se déclarer ouvertement contre le pape, il se servit de la haine que les Colonna portaient à Clément VII pour lui susciter de graves embarras. Par ses ordres, le gouverneur de Naples offrit à Pompée Colonna, qui avait été exilé par sa Sainteté, de le rétablir à Rome dans ses honneurs et dignités, s'il parvenait à contraindre le pape à sortir de la ligue sacrée.

Le cardinal accepta la proposition qui lui était faite, et marcha immédiatement sur Rome, à la tête de huit cents chevaux et de trois mille hommes de pied. A l'aide des intelligences qu'il avait conservées dans la place, il se rendit maître de trois portes; et tout cela fut exécuté si rapidement, que le saint-père eut à peine le temps de se retirer au château Saint-Ange. Sans désemparer, Pompée Colonna fit investir cette forteresse, et en pressa le siége si vigoureusement, que Clément, qui n'avait avec lui que fort peu de troupes, et qui manquait de vivres, se trouva réduit à la dernière extrémité et demanda à capituler.

Moncade, d'après les instructions qu'il avait reçues de Charles-Quint, se posa alors comme médiateur, et vint lui-même conférer avec le saint-père. Il lui représenta que s'il voulait sauver Rome du pillage, il ne lui restait qu'à se donner un protecteur en abandonnant la ligue pour traiter avec l'empereur. Clément VII consentit à signer une trêve de quatre mois, et s'engagea à faire un voyage à Madrid pour s'entendre avec Charles-Quint sur les conditions d'une alliance durable.

Les cours de France et d'Angleterre voulurent s'opposer à cette dernière convention. Les ambassadeurs représentèrent à Clément VII qu'il exposait sa liberté ou même sa vie à de grands dangers en se livrant au perfide Charles-Quint; et ils le déterminèrent à renoncer à son voyage, moyennant le don de trente mille ducats d'or que le pape voulait employer à lever de nouvelles troupes pour se venger des Colonna. Il excommunia tous les membres de cette famille; il déclara Pompée Colonna déchu de sa dignité de cardinal; il fit ravager leurs terres par ses bandes, et il ordonna même au comte de Vaudemont, général en chef de son armée, de pousser jusqu'aux frontières du royaume de Naples, afin de faire soulever les partisans de l'ancienne faction angevine en faveur de François Ier.

Malgré les succès apparents de ses troupes, le pontife ne laissait pas que de concevoir de graves inquiétudes sur les progrès des impériaux dans l'Italie supérieure; il craignait surtout qu'il ne prît fantaisie à Charles-Quint de prendre Rome et d'assembler un concile pour le déposer. Ses terreurs devinrent encore plus vives lorsqu'il eut connaissance d'une

circulaire que l'empereur adressait aux membres du sacré collége, et qui était ainsi conçue :

« En se mettant à la tête d'une ligue, le pontife a troublé » la paix qui s'était rétablie entre notre royaume et la » France ; ce qui n'a pu se faire qu'après une mûre délibéra- » tion de tous les cardinaux.

» Ainsi vous avez commis une faute bien grave, mes Pères ; » et pour de saints prélats, nous trouvons votre conduite par » trop mondaine. Comment se fait-il que vous ayez eu l'au- » dace de proférer des menaces contre nous, qui sommes si » affectionné au saint-siége, et qui avons constamment refusé » de croire aux accusations portées contre les ecclésiastiques » ultramontains à la diète de Worms? N'est-ce pas nous qui » avons également empêché la tenue d'une diète à Spire, » parce que l'Allemagne voulait mettre en accusation la cour » romaine et se séparer de sa communion?

» Il est vrai que sa Sainteté a oublié tous les services que » nous lui avons rendus; cependant, comme notre ven- » geance vous frapperait aussi bien que votre pape, nous » vous engageons à changer ses sentiments à notre égard ; » autrement, s'il ne cédait pas à vos sages remontrances, » nous nous verrions contraint de convoquer un concile pour » sauver la religion, et d'user de tous les remèdes que nous » jugerons nécessaires pour arrêter les progrès du mal. »

Cette circulaire ne produisit pas une grande sensation à Rome. Cependant, comme le pape se fatiguait d'entretenir deux armées qu'il fallait payer à jour fixe, ce qui l'obligeait à faire des emprunts onéreux, il entama des négociations avec le vice-roi de Naples pour obtenir une trêve de huit mois.

Celui-ci mit pour condition première, que Clément VII donnerait soixante mille ducats au connétable de Bourbon, et une somme égale à Frondsberg, le chef des bandes qui avaient commis des cruautés horribles sur les catholiques de la Lombardie, et qui avaient laissé partout sur leur passage des marques de leur férocité. Ce farouche guerrier portait à l'arçon de sa selle un cordon de soie et d'or qui devait servir, disait-il, à étrangler le pape. Ses soldats, dignes de marcher sous ses ordres, portaient en guise de collier les organes virils qu'ils avaient coupés aux prêtres ultramontains, et disaient hautement qu'ils allaient à Rome pour manger le saint-père.

Malgré l'imminence du péril, Clément VII, retenu par son avarice, hésitait à conclure le traité à des conditions aussi onéreuses; enfin, lorsque, vaincu par les instances des cardinaux, il se décida à publier la trêve, il n'était plus temps: Frondsberg, il est vrai, était mort d'apoplexie; mais le duc de Bourbon avait pris le commandement des troupes impériales; et comme Charles-Quint le laissait manquer d'argent pour affaiblir son armée et diminuer son influence, il avait résolu de conduire ses soldats à Rome et de leur en abandonner le pillage. Secondé par les Colonna, le connétable se porta rapidement sur la ville sainte, la fit investir immédiatement, et monta lui-même à l'assaut. Au moment où il s'élançait sur la brèche, un coup de feu l'étendit roide mort.

Cet événement eut lieu le 6 mai 1527. Le prince d'Orange, qui avait le commandement en second de l'armée, cacha la mort du connétable de Bourbon, et fit continuer l'attaque avec tant de vigueur, que malgré le canon du château Saint-

Ange, qui faisait un feu terrible sur les impériaux, la place fut enlevée. Clément VII, au lieu de s'échapper de Rome par la porte du Vatican, qui était encore au pouvoir des siens, courut se renfermer au château Saint-Ange avec ses cardinaux, les ambassadeurs de France et de Venise, et quelques troupes d'élite.

La ville sainte se trouva alors livrée à la merci des vainqueurs, et le sac commença. Il est difficile à l'imagination de concevoir les scènes de barbarie et de férocité dont fut témoin cette malheureuse cité pendant deux mois entiers. Les catholiques espagnols et les luthériens allemands, dont se composait l'armée de Charles-Quint, semblèrent s'être donné le défi de se surpasser en cruautés. D'abord ils pillèrent les palais des cardinaux et des ambassadeurs; ils dévastèrent les églises et les monastères; ils s'abattirent sur les maisons des citoyens riches et des simples artisans; ensuite ils arrachèrent les religieuses de leurs retraites, les traînèrent sur les places publiques entièrement nues, et assouvirent sur elles leur lubricité. Les femmes et les jeunes filles qui avaient cherché un abri dans les temples furent violées jusque dans le sanctuaire; les jeunes garçons mêmes servirent aux horribles voluptés de la soldatesque de l'empereur; les hommes furent soumis à des tortures plus affreuses encore; on les pendit par les pieds et on alluma au-dessous de leur tête des brasiers qui les consumaient lentement; on les déchira avec des lanières plombées; on leur arracha les oreilles, le nez, les yeux; on leur enfonça dans les chairs des milliers de pointes acérées et rougies au feu. Et toutes ces atrocités, commises par les Espagnols sur des chrétiens,

avaient pour but de forcer les victimes à leur découvrir les endroits où elles avaient caché des trésors qui n'existaient que dans l'imagination des bourreaux. La terreur qu'inspiraient ces séides du roi catholique était si grande, que les habitants se jetaient par les fenêtres pour ne pas tomber vivants entre leurs mains.

Quand les impériaux n'eurent plus rien à piller dans les maisons, ils fouillèrent les tombeaux, et, semblables à des hyènes, ils arrachèrent les cadavres des cercueils pour s'emparer des bijoux qui étaient ensevelis avec eux, et dévastèrent toutes les tombes des églises. Ce fut surtout contre les sépulcres des papes que s'acharnèrent les luthériens allemands; ils les fouillèrent, en enlevèrent tous les ornements qu'ils renfermaient, et jetèrent les cadavres sur les dalles. Ils ouvrirent également les châsses des saints, jusqu'à celles des apôtres saint Pierre et saint Paul, et se servirent de leurs crânes en guise de boules, sans respect pour ces pieuses reliques. Ils transformèrent la chapelle pontificale en écurie, firent la litière de leurs chevaux avec les bulles des papes et les livres d'église; et enfin, comme si ce n'eût pas été d'assez grands sacriléges, cette soldatesque, ivre de vin et de luxure, osa faire servir les vases sacrés aux usages les plus immondes, et commettre des viols sur de jeunes vierges et sur des adolescents dans le sanctuaire, dans le saint des saints, sur l'autel même où les pontifes officiaient solennellement !

Puis, fatigués d'égorger, les luthériens passèrent à d'autres scènes de profanation; ils se revêtirent des ornements sacerdotaux, se travestirent en prêtres, en évêques, en cardinaux, coiffèrent l'un d'entre eux d'une tiare arrachée à un cadavre,

le firent monter sur un âne et le conduisirent dans les rues, montés pareillement sur des ânes, tenant à leurs mains des saints ciboires remplis de vin, et hurlant des chants bachiques en l'honneur de leur pape; après quoi ils rentrèrent au Vatican, s'assemblèrent en conclave et proclamèrent Luther souverain pontife, avec des acclamations si bruyantes, qu'elles furent entendues de Clément VII, qui, du haut des tours du château Saint-Ange, contemplait froidement les désastres qu'il avait attirés sur Rome.

Du reste, la ville sainte n'était pas le seul théâtre où s'entretuaient les malheureux humains. Pavie venait d'être emportée d'assaut par les Français sous le commandement de Lautrec; et celui-ci, par représailles et pour venger les Romains, faisait tuer, piller, violer, incendier, comme si les tortures des uns devaient adoucir les souffrances des autres, et comme si le déshonneur des femmes de Pavie eût dû rendre leur virginité aux jeunes filles flétries par les impériaux.

En Allemagne, c'était pis encore; les réformistes, égarés par le fanatisme religieux, poursuivaient à outrance la secte des anabaptistes, et exerçaient envers ces infortunés des cruautés tellement effroyables, que les cheveux se dressent sur la tête lorsqu'on lit les récits qu'en font les historiens. Loin d'être intimidés par les tortures, ces nouveaux martyrs se livraient d'eux-mêmes à leurs bourreaux; on les voyait monter sur les bûchers en chantant les louanges de Dieu; les femmes les plus délicates recherchaient les tourments les plus cruels pour faire preuve de leur foi; les jeunes vierges marchaient au supplice plus gaiement qu'elles n'eussent fait

pour se rendre à la cérémonie nuptiale; les hommes ne laissaient point paraître le moindre signe de crainte en contemplant les terribles instruments de torture; ils chantaient des psaumes pendant que les bourreaux les tenaillaient; lors même qu'ils avaient le corps à demi consumé par le feu, les membres rompus, la peau du crâne arrachée et tombant sur les épaules, ils exhortaient encore les assistants à se convertir à leurs croyances. Jamais aucune secte n'avait montré une constance aussi extraordinaire dans les persécutions; aussi l'admiration qu'inspirait le courage des anabaptistes entraîna-t-elle un nombre prodigieux de catholiques et de luthériens dans leurs rangs.

Si l'excellence d'une religion se prouvait par le témoignage et par le nombre des martyrs, ainsi que le prétendent les prêtres catholiques, sans contredit la secte des anabaptistes serait supérieure à la religion chrétienne, car elle eut dans l'espace de moins d'une année cent cinquante mille martyrs, c'est-à-dire plus que n'en comptent les martyrologes durant les plus longues persécutions des empereurs païens.

Malgré ces sanglantes exécutions, les anabaptistes se relevèrent; pendant de longues années ils furent encore persécutés, tantôt par les catholiques, tantôt par les luthériens, et finirent par succomber Malheureusement il ne nous est resté aucun ouvrage de ces sectaires sur leurs principaux dogmes, soit qu'ils n'aient rien écrit, soit qu'ils se contentassent de prêcher, de combattre et de mourir. Les seules notions que nous ayons sur eux nous ont été transmises par leurs ennemis; entre autres choses, ceux-ci les accusaient de vouloir établir la communauté des femmes et des

biens, allégation que nous devons d'autant plus révoquer en doute qu'elle vient de leurs bourreaux, et qu'il est à remarquer que les catholiques ont constamment renouvelé cette accusation contre les sectes qui voulaient remplacer le mariage indissoluble par une autre union plus en harmonie avec les lois de la nature.

Clément VII, toujours renfermé dans le château Saint-Ange, foudroyait les ennemis qui osaient s'approcher des murailles; et Benevenuto Cellini, célèbre sculpteur, chargé de diriger les batteries, s'acquittait si bien de ce soin, que grâce à lui un nombre considérable d'Espagnols restèrent sur le carreau. On croit même qu'il tua le duc de Bourbon, et que ce fut un canon pointé par lui qui blessa le prince d'Orange et coupa en deux un colonel espagnol que le pontife aimait beaucoup. Benevenuto Cellini, dans une relation qu'il nous a laissée de ce siége, dit que le saint-père, charmé de son adresse, le fit appeler pour le complimenter; mais qu'ignorant ce que sa Sainteté pouvait avoir à lui dire, il se jeta aux genoux de Clément VII pour le supplier de l'absoudre des homicides qu'il était obligé de commettre pour son service. « A cette demande, ajoute le célèbre sculpteur, » le bon pape Clément leva les mains, et m'ayant tracé une » grande croix sur la figure, non-seulement il me bénit » pour les meurtres que j'avais commis, mais encore il me » promit les indulgences plénières si je continuais à faire » aussi bien et à occire les impériaux. »

L'habileté du sculpteur Cellini comme pointeur suffit pour éloigner les assaillants du château Saint-Ange, sans toutefois arrêter les massacres dans la ville. Enfin la peste se chargea

de mettre un terme aux boucheries en faisant périr un bon tiers des vainqueurs.

« Charles-Quint reçut la nouvelle du sac de Rome par son » armée, dit Mézerai, le jour même où l'impératrice accou- » chait d'un fils qui fut depuis Philippe II; il feignit d'éprou- » ver une profonde douleur de la position fâcheuse du pape; » il poussa l'hypocrisie jusqu'à défendre qu'on allumât des » feux de joie pour fêter l'heureuse délivrance de sa femme; il » prit le deuil, et ordonna de faire des processions publiques » pour demander à Dieu la liberté du pape, en même temps » qu'il expédiait l'ordre de le conduire prisonnier en Espagne » aussitôt qu'il aurait capitulé. » Le nonce, qui n'était point dupe de ces démonstrations, se présenta couvert de vêtements lugubres et suivi de dix archevêques, pour supplier l'empereur de faire retirer ses troupes de Rome et de rendre la liberté à Clément VII. L'hypocrite Charles-Quint leur répondit qu'il désirait plus qu'eux-mêmes voir la tranquillité rétablie dans Rome, mais qu'il ne pouvait prendre aucune décision sans consulter ses généraux. Alors le duc d'Albe, ainsi qu'il avait été convenu entre eux, prit la parole : « Non, » seigneur, il ne faut point faire grâce au pape; il est temps » que ce prêtre apprenne à ne pas se mêler des affaires tem- » porelles de l'Europe; et plus il jeûnera dans son château » Saint-Ange, plus il deviendra sage; il faut donc le réduire à » un tel état, qu'il n'ait plus envie de troubler la paix du » monde. » Sa Sainteté était en effet réduite à jeûner faute de vivres; et pour surcroît de malheur, la peste commençait à sévir dans la forteresse.

Clément VII comprit qu'il ne lui restait d'autre parti à

prendre que de mourir misérablement ou de capituler; il préféra traiter avec ses ennemis, et demanda à entrer en pourparler avec Lanoy, vice-roi de Naples, qui était catholique. Cette satisfaction lui fut encore refusée; l'armée n'ayant pas confiance dans le vice-roi, refusa d'accepter un traité qui ne serait pas consenti par le prince d'Orange; et le saint-père se vit contraint de recevoir la loi d'un hérétique! La capitulation portait entre autres articles, « que sa Sainteté payerait » à l'armée quatre cent mille ducats, savoir : cent mille » comptant, cinquante mille dans deux jours, et le reste à un » délai de deux mois; que pour le payement de cette rançon » Clément frapperait un impôt extraordinaire sur tous les » états ecclésiastiques; qu'en outre il remettrait entre les » mains de l'empereur le château Saint-Ange, Civitta-Vecchia, » Città di Castellana, Parme, Plaisance et Modène; qu'il » resterait prisonnier dans une des tours du château avec les » treize cardinaux de sa suite, jusqu'au moment où il aurait » payé les premiers cent cinquante mille ducats; qu'ensuite » il serait conduit à Naples ou dans la ville de Gaëte, et qu'il y » attendrait les ordres de Charles-Quint; qu'enfin il absou- » drait les Colonna de toutes les censures prononcées contre » eux, et qu'il nommerait un légat pour gouverner l'Église » pendant son absence, de concert avec le tribunal de la » Rote. » Ces articles ayant été signés et approuvés par Clément, un capitaine espagnol, nommé Alarçon, le même qui avait été chargé de la garde de François Ier, entra dans le château Saint-Ange avec six compagnies d'Espagnols et d'Allemands pour remplir l'emploi de geôlier auprès du pape et des cardinaux.

Il resta plus de six mois gardé à vue et soumis à des traitements ignominieux; enfin, comme le pontife n'apercevait pas le terme de sa captivité, il se décida à se réconcilier avec les Colonna, et avec leur aide il parvint à s'échapper de sa prison, déguisé en marchand forain. De la ville d'Orviette, où il s'était retiré, Clément VII écrivit au maréchal de Lautrec qu'il ne voulait pas exécuter un traité dont les conditions lui avaient été imposées le poignard sur la gorge, et qu'il le suppliait de prendre sa défense. Mais déjà l'empereur avait renoncé à son projet de tenir le pape en prison; maître de ses places fortes et de ses trésors, le saint-père n'était plus pour lui un adversaire redoutable, et il avait même envoyé un ordre d'élargissement lorsque Clément vint à s'échapper de Rome. Ce retour de Charles-Quint à des sentiments pacifiques avait un but, car le monarque espagnol n'était pas homme à pardonner les fourberies des autres, sans quelque grave motif.

Voici ce dont il s'agissait : Henri VIII, roi d'Angleterre, fatigué de Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint, avait résolu de rompre un mariage qui lui était devenu odieux, parce que sa femme était stérile, et surtout parce que cette union l'empêchait de posséder une jeune fille, la belle Anna Boleyn, qui lui avait inspiré une violente passion. Ce projet de divorce avait pour antagoniste naturel l'empereur, qui comptait sous le nom de sa tante gouverner le royaume d'Angleterre, si Henri VIII mourait sans enfants. Le monarque espagnol cherchait donc à se réconcilier avec le pape pour le faire entrer dans ses vues : à cet effet, il fit sortir ses troupes de la ville pontificale, et il permit à

Clément VII de s'installer dans le Vatican et de reprendre l'exercice de son autorité.

Sa Sainteté était rentrée dans son palais depuis quelques jours à peine, lorsqu'elle reçut deux ambassadeurs anglais, Casali et Knigth, qui venaient au nom de Henri VIII le supplier de casser le mariage du roi avec Catherine d'Aragon; dès le lendemain, arrivèrent à leur tour des députés de l'empereur qui signifièrent au pape que s'il osait autoriser le divorce du roi de la Grande-Bretagne, les armées impériales envahiraient immédiatement les terres de l'Église.

Clément VII, placé entre deux rivaux qu'il redoutait de mécontenter, et n'osant pas accéder à la demande de Henri VIII, ni désobéir à Charles-Quint, prit le parti de temporiser, et répondit aux ambassadeurs anglais qu'il donnerait au prince l'autorisation de divorcer, si préalablement il faisait déclarer son premier mariage nul par le clergé de la Grande-Bretagne. Ceux-ci répondirent que leur maître n'avait nullement besoin d'une semblable déclaration, et que si le saint-père n'avait pas d'autre réponse à faire, ils devaient le prévenir que le roi de la Grande-Bretagne romprait toutes relations avec la cour de Rome.

Le pape répliqua que l'affaire dépendait entièrement du souverain d'Angleterre, puisqu'il lui suffisait de procéder par l'autorité du légat premier ministre Wolsey, et de lui faire rendre une sentence de divorce. « Il n'existe point de » théologien qui puisse résoudre mieux que le roi votre » maître, ajouta-t-il, si son mariage est illégitime. Aussitôt » que la sentence aura été prononcée, nous autoriserons » notre cher fils Henri VIII à se remarier; en même temps

» il s'adressera à notre siége pour faire ratifier les actes accom- » plis, et nous ne manquerons point de raisons pour justifier sa » conduite. Ensuite un de nos cardinaux, celui que désignera » le roi, partira pour Londres et ratifiera tout ce qui aura » été exécuté. »

Dès que Henri eut connaissance de la réponse du pontife, il devina les motifs secrets qui le faisaient agir, et pour le forcer à se déclarer entre lui et Charles-Quint, il le fit menacer de nouveau de se séparer de l'Église romaine, s'il persistait encore à lui refuser la bulle de divorce. Clément, poussé dans ses derniers retranchements, et voyant d'ailleurs que les affaires de la ligue sacrée prenaient une mauvaise tournure, se décida à rompre avec le roi de la Grande-Bretagne. « Eh bien! dit-il aux ambassadeurs qui le pressaient de leur » donner une réponse catégorique, puisque je me trouve » entre l'enclume et le marteau, je vous déclare que j'ai fait » pour Henri VIII plus que je ne devais, en lui permettant » de prendre pour juges dans sa cause deux légats qui lui » étaient dévoués; et que jamais je ne consentirai à lui sacri- » fier ouvertement l'empereur, l'archiduc son père, Catherine » d'Aragon et les intérêts du saint-siége. »

Cette réponse éclaira les députés anglais et leur fit comprendre qu'ils n'obtiendraient pas de nouvelles concessions de Clément VII, et que le roi devait se contenter de faire prononcer son divorce par les légats. Cependant ils firent une dernière tentative avec les ambassadeurs de Venise, de France et de Florence; tous représentèrent au pape qu'il était de sa dignité et de son intérêt de s'unir franchement avec eux, et de lancer les foudres de l'Église contre Charles-

Quint. Sa Sainteté, qui avait obtenu des agents espagnols la promesse de faire passer la république de Florence sous la domination de sa famille, se garda bien de suivre les conseils des ambassadeurs de la ligue; elle s'excusa sur une résolution prise par le sacré collége, de renoncer à toutes les affaires temporelles pour ne plus s'occuper que de la réforme de l'Église et de l'extinction des nombreuses hérésies qui s'étaient élevées en Allemagne et en France. Clément donna aux Florentins en particulier l'assurance formelle qu'il ne voulait en aucune manière se mêler de leur gouvernement; qu'il désirait seulement que la république le reconnût comme pape et non comme prince temporel, et qu'il demandait comme grâce qu'on laissât les armoiries de ses ancêtres sur les monuments qu'ils avaient fait élever.

Malgré les assertions si positives du pape de son désistement à toute autorité sur Florence, le soir même Antoine de Lève arrivait à Rome, muni des pleins pouvoirs de l'empereur, et lui faisait signer un traité dont voici les principaux articles :

« Sa Sainteté se rendra immédiatement avec sa cour à Bo-
» logne pour y couronner solennellement Charles-Quint. —
» Après la cérémonie du couronnement, sa majesté impé-
» riale enverra une puissante armée devant Florence, et for-
» cera la sérénissime république à reconnaître Alexandre de
» Médicis, le bâtard de Clément VII, pour souverain. —
» Alexandre de Médicis prendra l'engagement d'épouser
» Marguerite, fille naturelle de l'empereur, aussitôt qu'elle
» aura atteint l'âge de la nubilité. — Les villes de Cervia, de
» Ravenne, de Modène, de Reggio et de Rubiera, seront ren-

» dues au saint-siége. — Le duc de Ferrare sera abandonné » à la clémence du pape, ainsi que le duc de Milan. — De » son côté, sa Sainteté fournira huit mille hommes pour as- » siéger Florence, conjointement avec les impériaux; elle » accordera à l'empereur et à ses descendants à perpétuité le » droit de nomination et de présentation aux huit archevê- » chés du royaume de Naples, Brindes, Lanciano, Matera, » Otrante, Reggio, Salerne, Trani et Tarente, ainsi qu'à » seize évêchés; elle conférera l'investiture du royaume de » Naples à Charles-Quint, en exigeant pour tout droit de » suzeraineté l'envoi chaque année d'une haquenée blanche » richement harnachée, et portant une bourse de six mille » ducats; enfin, elle donnera le droit de passage aux armées » impériales sur les terres de l'Église, et accordera l'abso- » lution à tous ceux qui ont participé directement ou indi- » rectement au saccagement de Rome. »

Après la ratification de ce traité, le pontife ordonna les préparatifs de son départ, et publia un décret qui enjoignait aux cardinaux de s'assembler à Rome et non ailleurs pour lui donner un successeur, s'il venait à mourir pendant son voyage. Clément VII quitta la ville sainte, accompagné de seize cardinaux, de trente-six évêques, des officiers de sa cour, et précédé du saint-sacrement, qu'il faisait porter en tête du cortége par un prélat revêtu des ornements sacerdotaux. L'empereur fit son entrée dans Bologne quelques jours après, et se rendit aussitôt à la basilique de Saint-Pierre, où l'attendait le pape. Dès qu'il fut entré dans l'église, le monarque hypocrite alla s'agenouiller devant sa Sainteté, et par un mélange de bassesse et de superstition, il voulut baiser

les pieds de celui qu'il avait retenu prisonnier contre le droit des gens; ensuite les deux despotes firent entre eux un échange de présents. Charles-Quint donna au saint-père de riches cassettes d'argent remplies de médailles d'or du poids de douze livres; et en échange il reçut un aigle d'or massif, d'un poids énorme, et rehaussé de pierres précieuses.

Dans cette première entrevue, le prince parla de la nécessité d'assembler un concile œcuménique en Allemagne, pour arrêter le progrès de l'hérésie, en réglant les rapports des Églises de cette contrée avec le saint-siége, et en réformant les mœurs du clergé.

« Non, jamais, lui répliqua le pape, nous ne convoquerons un synode dans un lieu où les délibérations pourraient » être indépendantes; et nous sommes surpris qu'un prince » aussi habile et aussi grand politique, sollicite une réunion » dont les décisions pourraient tout à la fois briser votre » trône et renverser la papauté. Nous nous intitulons vous » empereur et nous pape de droit divin; nous ne devons donc » pas soumettre l'examen de nos priviléges aux hommes, » parce qu'ils pourraient nous demander à en vérifier les » titres, et en vérité, ni vous ni nous ne saurions les montrer.

» Soyez assuré que les électeurs et les peuples d'Allemagne » n'ont embrassé l'hérésie que pour s'emparer des biens ec- » clésiastiques placés sous notre dépendance et pour s'affran- » chir ensuite de votre domination. Ce n'est point l'excel- » lence de la nouvelle religion qui les attire dans le parti de » la réforme, c'est un besoin ardent de liberté. N'espérez » donc pas arrêter les désordres en permettant aux luthériens » de discuter dans un concile les doctrines nouvelles.

» Que nous importent, après tout, les dogmes? Ce qu'il » nous faut, c'est une obéissance passive; ce que nous de- » vons désirer, c'est que les peuples soient éternellement » soumis au joug des prêtres et des rois; et pour arriver à ce » but, pour prévenir les révoltes, pour arrêter ces élans de » liberté qui ébranlent nos trônes, il faut employer la force » brutale, faire des bourreaux de vos soldats; il faut allumer » les bûchers; il faut tuer, incendier; il faut exterminer les » savants; il faut anéantir l'imprimerie! Soyez sûr alors que » vos sujets rentreront dans l'orthodoxie et adoreront à ge- » noux votre majesté impériale. »

La justesse des représentations de Clément VII parut frapper l'empereur, et la question du concile fut abandonnée. Ils convinrent seulement d'assembler à Augsbourg une diète générale des états de l'empire, afin de tenter un dernier effort pour réunir les luthériens et les catholiques. Le pontife procéda ensuite au couronnement de Charles-Quint; et immédiatement après les deux alliés marchèrent sur Florence, pour réduire la république sous la tyrannie du bâtard des Médicis.

Les Florentins ne sachant à quelle puissance avoir recours pour sauver leur liberté, eurent la singulière idée de nommer Jésus-Christ gonfalonier de justice et de se mettre sous sa protection. On avait même agité la question de savoir si on ne le déclarerait pas roi; et sur la proposition de Nicolas Capponi, on avait ouvert un scrutin pour son élection; cependant les citoyens avaient tant de répulsion pour le nom de roi, que sur mille votants, plus de neuf cents se prononcèrent contre le céleste candidat. Aussi, soit que Jésus-

Christ voulût punir les Florentins de leur irrévérence, soit plutôt qu'il fût impossible à une population attaquée à l'improviste, et manquant d'approvisionnements, de se défendre contre deux armées formidables, la ville fut obligée de se rendre.

Dans la capitulation, le saint-père s'engagea à traiter ses concitoyens avec tendresse et affection; il promit solennellement de pardonner toutes les offenses que les Florentins pourraient avoir faites à lui-même ou aux siens. Mais dès qu'il se vit maître de Florence et appuyé par ses troupes victorieuses, l'infâme pontife ne se contenta pas de changer le gouvernement républicain; au mépris du traité qu'il avait signé, il fit arrêter ceux qui lui avaient été dénoncés comme hostiles à ses projets ambitieux, et les fit périr dans les supplices. Le vénérable Père Benoît de Foiano, dominicain, qui s'était constamment montré sur les remparts pour exciter l'enthousiasme des assiégés, fut l'une des premières victimes de sa cruauté, et fut appliqué à des tortures effroyables en expiation de son admirable dévouement.

Lorsque Clément VII fut rassasié de vengeances, il procéda au couronnement d'Alexandre de Médicis, et nomma grand duc de Florence ce bâtard qu'il avait eu de ses amours avec une servante d'auberge, dont il partageait les faveurs avec un muletier, et qui devint ainsi la souche de la puissante maison des ducs de Toscane. Nouvel exemple qui confirme cette vérité déjà établie, qu'il n'existe presque aucune famille de rois, de ducs ou de nobles qui ne doive ses états ou ses titres à l'infamie et à la prostitution. Charles-Quint, après avoir aidé le pontife à asservir Florence, quitta l'Italie pour

se rendre à la diète qui devait se tenir à Augsbourg le 8 avril de cette année 1530.

Cette assemblée présenta au monarque une profession de foi extrêmement remarquable qui avait été rédigée par Mélanchthon, sous l'inspiration de Luther, et qui devint le symbole du protestantisme. Elle contenait vingt et un articles sur la Divinité, sur le péché originel, sur l'incarnation, sur la justification, sur le ministère évangélique, sur l'Église, sur l'administration des sacrements, sur le baptême, sur l'eucharistie, sur la confession, sur la pénitence, sur l'usage des sacrements, sur la hiérarchie ecclésiastique, sur les rites, etc.; et sept articles sur les abus de l'Église romaine dans la communion, dans le mariage des prêtres, dans la messe, dans la confession auriculaire, dans la distinction des mets, dans les vœux religieux, et dans la juridiction religieuse; les protestants concluaient en demandant la convocation d'un concile général pour terminer les différends qui divisaient la chrétienté. Le cardinal légat Campeggio, qui assistait à la diète au nom du pape, fit d'inutiles efforts pour ramener les luthériens à l'orthodoxie, et comme il lui était devenu impossible de se refuser aux vœux de l'assemblée, il déclara que le pape adhérait à la convocation d'un concile œcuménique, à la condition néanmoins que l'époque en serait laissée à sa volonté, et que l'empereur prendrait l'engagement formel de défendre l'autorité pontificale contre ses ennemis.

Sa Sainteté, tout en ayant l'air de faire une concession, s'était réservé le moyen de reculer indéfiniment la réunion qu'elle redoutait; et dans l'intervalle Clément se proposait

d'agir avec tant de rigueur qu'il espérait que personne n'oserait réclamer l'exécution de sa promesse. Il publia d'abord un décret portant l'ordre au grand inquisiteur de la foi à Ferrare et à Modène, qui était en même temps général des jacobins, de poursuivre à outrance les partisans des idées de réformes que les Allemands avaient répandues en Italie dans les dernières guerres; ensuite il écrivit à l'empereur pour lui représenter les dangers auxquels ne manqueraient pas de les exposer des discussions publiques sur des dogmes qui étaient la clef de voûte de l'édifice théocratique, et qui empêchaient les hommes d'entrer dans l'examen des causes qui les soumettaient à l'autorité des papes comme à celle des rois; il fit valoir à ce sujet des raisons si puissantes, que Charles-Quint résolut d'en finir avec les protestants, et publia un édit en vertu duquel sa majesté impériale ordonnait à tous ses officiers de rétablir le culte et les rites catholiques dans les provinces de l'Allemagne, et enjoignait à tous ses sujets de croire à la présence réelle et aux vertus de la célébration de la messe, sous peine d'être poursuivis comme hérétiques. Le prince ordonna en outre de baptiser les enfants, de les confirmer, d'administrer l'extrême-onction aux mourants, d'allumer des cierges dans les temples en l'honneur des saints, de restituer aux couvents et aux Églises les biens qui leur avaient été enlevés, soit qu'ils provinssent de donations ou de legs pieux et sans qu'on eût à s'inquiéter du tort qu'en éprouvaient les familles; enfin sa majesté terminait son décret par la menace de l'exil et de la confiscation pour les prêtres qui s'étaient mariés et qui ne se sépareraient pas immédiatement de leurs femmes.

Mais au lieu d'intimider les esprits et d'affaiblir le parti de la réforme, cet édit tyrannique acheva d'exaspérer les luthériens; le danger leur fit sentir la nécessité de se réunir, et bientôt eut lieu à Smalkalde en Franconie une assemblée des princes et des électeurs protestants, dans laquelle il fut décidé que tous se prêteraient mutuellement secours pour résister aux attaques de l'empereur.

Ce résultat, que Charles-Quint était loin de prévoir, lui fit regretter d'avoir suivi les conseils du pape, et devint le sujet de reproches qui amenèrent de la mésintelligence dans leurs relations. Bientôt même un nouvel événement envenima les choses et prépara une rupture entre les cours de Rome et de Madrid. Le grand maître de l'ordre des chevaliers de Malte avait présenté un Italien nommé frère Thomas Bosio pour occuper le siége épiscopal, devenu vacant par suite de la mort du titulaire; et Clément VII, faisant droit à cette recommandation, avait écrit à l'empereur pour demander le décret d'investiture en faveur du protégé du grand maître. Charles-Quint fit répondre par son ambassadeur qu'il s'occuperait de cette affaire, et peu de temps après il envoya en effet son consentement à la promotion de Thomas Bosio. Mais dans l'intervalle, sa Sainteté, soit qu'elle eût été offensée de l'irrévérence de l'empereur, soit qu'elle eût changé d'idée, avait nommé à l'évêché de Malte le cardinal Ghinucci. Lorsque Bosio vint à Rome pour recevoir l'anneau et la crosse, insignes de sa dignité, il apprit avec un grand étonnement la nouvelle élection faite par le pape, et il en donna immédiatement avis au grand maître. Comme celui-ci redoutait de se trouver enveloppé dans un conflit entre Charles-Quint et

Clément VII, et qu'il avait un égal intérêt à ménager ces deux souverains, il n'osa point se décider dans la question, et porta seulement à la connaissance de l'empereur le nouveau choix du pape. Aussitôt l'ambassadeur d'Espagne reçut ordre d'adresser des représentations à ce sujet à la cour de Rome, et de faire révoquer la nomination du cardinal de Ghinucci. Sa Sainteté refusa d'obéir, et répondit insolemment à l'ambassadeur : « Votre maître doit savoir que c'est à nous qu'ap» partient la nomination des évêques de Malte, depuis que » l'île est passée sous un autre gouvernement que le sien. » D'ailleurs cette leçon lui fera connaître que nos demandes » dans de semblables circonstances sont des ordres. »

François Ier, informé de cet incident, écrivit immédiatement à ses délégués qu'ils eussent à faire jouer tous les ressorts de la politique pour déterminer une rupture entre les deux alliés, et afin de lever tous les obstacles, il fit demander la main de Catherine de Médicis, nièce de Clément VII, pour son fils Henri, duc d'Orléans. Cette alliance, à laquelle sa Sainteté n'aurait jamais osé prétendre, et qui dépassait tous les rêves de son ambition, la décida sur l'heure à quitter le parti de l'empereur pour embrasser les intérêts de la couronne de France.

Alors Charles-Quint ne garda plus de ménagements envers le pape, et tant pour se mettre à couvert des trahisons du saint-siége que pour réparer les fautes que lui avait fait commettre son imprudent décret contre les luthériens, il signa avec les princes allemands coalisés un traité de paix, qui fut appelé le traité de Nuremberg, par lequel sa majesté reconnaissait aux protestants le droit de professer

leurs doctrines avec une entière liberté jusqu'à la décision d'un concile général; ce qui mettait le pape dans l'alternative ou de renoncer au gouvernement de l'Église d'Allemagne, ou de soumettre son autorité à l'examen d'un concile œcuménique. Clément VII voulut essayer de son influence sur Charles-Quint pour faire rompre la paix de Nuremberg, et sollicita de lui une entrevue; l'empereur consentit à sa demande et se rendit à Bologne, ville désignée pour le lieu des conférences. Cette démarche du saint-père n'eut aucun résultat favorable, et toute son éloquence n'aboutit qu'à raffermir Charles-Quint dans sa résolution de rassembler un concile général : « Attendu, répétait le monarque à chacune » des objections du pontife, que je préfère voir s'abîmer la » chaire de saint Pierre plutôt que le trône de mes ancêtres. »

Un autre événement également funeste pour le pape venait de s'accomplir en Angleterre : le roi Henri VIII, fatigué d'attendre sa bulle de divorce, s'était décidé à chasser les légats romains de ses états, et même à renvoyer son premier ministre Wolsey, pour en finir avec la cour de Rome; de plus, il avait épousé secrètement Anne de Boleyn, et avait fait rendre une loi par les deux chambres du parlement pour enlever aux pontifes les droits d'annates, de pallium et d'investitures d'évêchés qu'ils prélevaient dans le royaume. Clément fulmina contre ce prince un bref terrible; il le somma d'avoir à reprendre Catherine d'Aragon, et de se séparer de sa concubine Anne de Boleyn, sous peine d'anathème, d'interdit et de déposition. La guerre étant ainsi engagée entre la cour de Rome et la Grande-Bretagne, la réponse ne se fit pas attendre : Henri VIII, qui était d'un caractère extrêmement

violent, lacéra la bulle pontificale en plein parlement, et rendit un édit par lequel il défendait à tous ses sujets, sous peine de mort, de reconnaître, soit en paroles, soit par écrits ou par actions, l'autorité de Rome, et déclarait l'Église anglicane indépendante. Le parlement approuva ce décret, et ordonna que les collecteurs des deniers de saint Pierre seraient chassés du royaume; qu'à l'avenir le métropolitain de Cantorbéry conférerait les évêchés de la Grande-Bretagne, et que le clergé payerait au roi la somme de cent cinquante mille livres sterling pour la défense de l'état.

Pendant que ces choses se passaient en Angleterre, le souverain pontife conduisait en France sa nièce Catherine de Médicis, qui, à peine âgée de quatorze ans, était déjà initiée aux plus infâmes débauches. François Ier, accompagné de son fils Henri et de toute sa cour, vint recevoir sa Sainteté à Marseille, et le mariage du fils du roi fut célébré immédiatement. On raconte qu'après les cérémonies nuptiales, Clément VII donna sa bénédiction aux époux et leur dit : « Allez et multipliez! » Hélas! le ventre de Catherine ne fut que trop fécond!...

Brantôme, l'historien des anecdotes galantes, raconte une aventure fort piquante qui eut lieu pendant le séjour du pape à Marseille, et que nous rapportons ici pour donner une idée de la licence qui régnait dans les cours de cette époque. « Les » dames de Châteaubriant, de Châtillon, et la baillive de » Caen, dit l'historien, présentèrent une requête au duc » d'Albanie, grand dignitaire de la cour apostolique, pour » obtenir la permission de ne point se priver de chair pen- » dant le carême. Ce seigneur feignit de ne pas avoir bien

» compris leur demande, et les introduisit immédiatement » auprès de sa Sainteté, en disant : « Très-saint Père, je vous » présente trois jeunes dames qui désirent avoir la fréquen- » tation des hommes pendant le carême; elles vous supplient » de faire droit à leur requête. » Clément VII les releva » aussitôt, baisa leurs belles joues, et leur dit en souriant : « Ce que vous me demandez n'est pas très-édifiant; cepen- » dant, je vous autorise à en user trois fois la semaine; c'est » assez pour le péché de luxure. » Les dames se récrièrent » en rougissant, et représentèrent à sa Sainteté qu'elles n'a- » vaient sollicité que la dispense de manger de la chair en » carême. Sur quoi le pape rit beaucoup et les baisa encore, » puis les congédia. »

Avant de quitter le sol de la France, le saint-père exigea du roi la promulgation d'ordonnances qui reconstituaient les tribunaux de l'inquisition, et qui devaient surtout frapper lesréformés. Les deux alliés concertèrent encore entre eux diverses mesures qui devaient aider à la ruine de la puissance de Charles-Quint. Enfin, après avoir reçu de magnifiques présents et une somme d'argent suffisante pour le défrayer de ses dépenses, Clément VII reprit la route d'Italie. De retour à Rome, le pape se sentit attaqué de violentes douleurs dans l'estomac; il languit plusieurs mois, et s'éteignit le 25 septembre 1534, à l'âge de cinquante-six ans. Quelques auteurs ont accusé les cardinaux d'avoir empoisonné le pontife, parce qu'ils redoutaient les conséquences de son caractère cruel et de sa profonde dissimulation; mais rien ne justifie cette assertion.

PAUL III,

CHARLES-QUINT, empereur d'Allemagne.

228e PAPE.

FRANÇOIS Ier, HENRI II, rois de France.

Élection de Paul III. — Histoire du pape avant son pontificat. — Caractère de Pierre-Louis Farnèse, bâtard du pape. — Paul III élève ses petits-fils au cardinalat. — Négociations pour la tenue d'un concile. — Excommunication de Henri VIII. — Mission du nonce Vergerius. — Paul se rend le médiateur de la paix entre Charles-Quint et François Ier. — Calvin et ses doctrines. — Projet de convocation d'un concile à Mantoue. — Conférences entre le pape, le roi de France et l'empereur. — Sa Sainteté marie Octave Farnèse son petit-fils avec la fille illégitime de Charles-Quint. — Débauches de Pierre-Louis Farnèse, bâtard du pape. — Il fait violence à un jeune évêque dans ses habits pontificaux. — Histoire d'Ignace de Loyola, fondateur de la société des jésuites. — Nouvelles conférences entre le pape et l'empereur. — Concile de Trente. — Mort de Luther. — Perfidie du pape. — Il excommunie l'archevêque de Cologne. — Ligue contre les protestants. — Querelles entre le pape et l'empereur. — Bulle du pape sur l'inquisition. — Translation du concile. — Extravagances et impiétés du pape. — Lettre de Paul III aux Pères du concile de Trente. — Mort du souverain pontife.

Les cérémonies des funérailles de Clément VII n'étaient point encore terminées, que déjà Alexandre Farnèse, cardinal

de Tusculum, avait acheté la presque totalité des voix du sacré collége; mais le cardinal Trivulce, le cardinal de Lorraine et quelques autres de leurs partisans, qui avaient l'intention de se vendre à Charles-Quint plus cher qu'ils supposaient qu'Alexandre Farnèse ne pût les payer, cabalèrent contre son élection et faillirent la faire manquer. Ils répandirent des libelles contre Farnèse et contre son fils Pierre-Louis; ils les accusèrent d'être plus infâmes que les Borgia dans leurs mœurs, de s'adonner aux plus honteuses débauches, de pratiquer la magie, de professer publiquement l'astrologie et la nécromancie, et de se glorifier de ne point croire à Dieu ni aux saints.

Les adversaires de Farnèse lui reprochaient encore sa gloutonnerie, qui était telle, que dans ses orgies, lorsqu'il avait l'estomac chargé de viandes et de vins, il provoquait des vomissements, et soupait ainsi jusqu'à trois fois; ils l'accusaient d'avoir fait de sa fille Constance sa maîtresse, et d'avoir commis un autre inceste avec sa sœur Giulia, celle qu'il avait prostituée au pape Alexandre VI pour se racheter du gibet. Ils ajoutaient encore que le cardinal, alliant la cruauté à l'infamie, avait fait tuer cinq gentilshommes romains qui partageaient avec lui les faveurs de sa fille et de sa sœur. Enfin les cardinaux concluaient en ces termes : « Maintenant, si après » avoir pris connaissance des crimes reprochés au cardinal » Farnèse, ceux de nos collègues qui se sont laissé séduire » par cet homme abominable, persistaient à lui donner leurs » voix, nous ne craignons pas de le dire, ils mériteraient » d'être conspués par toute la chrétienté. »

Malgré la violence de ces attaques, les agents de Farnèse

l'emportèrent; ils représentèrent aux récalcitrants que leur candidat était âgé de soixante-six ans; qu'il avait une mauvaise santé, et qu'on ne pouvait lui refuser une habileté politique qui contribuerait puissamment à raffermir le trône pontifical; enfin ils offrirent à Trivulce et au cardinal de Lorraine quatre palais dans Rome, meublés richement, garnis de leur vaisselle d'or et renfermant cinquante mille ducats. Dès lors toute opposition cessa, et au premier tour de scrutin, trente-quatre cardinaux élurent pour vicaire du Christ celui qu'ils avaient voué à la haine des peuples comme sodomite, incestueux, assassin et athée!

Alexandre Farnèse était né en Toscane, dans la ville de Carin, de Pierre-Louis Farnèse et de Janelle Gaëtan. Dans sa jeunesse il avait été confié aux soins de Pomponius Lætus, un des plus savants hommes de l'Italie, qui l'initia à la connaissance des auteurs anciens; Albert Pigglius lui enseigna les mathématiques et lui donna même des notions d'astronomie, d'astrologie judiciaire et de magie noire. Farnèse excellait à faire des vers latins; ses lettres à Érasme et ses épîtres au cardinal Sadolet sont remarquables par la vigueur du style et par la profondeur des pensées. Devenu pape, il se montra si perfide, que Mendoza dit dans plusieurs lettres adressées à Charles-Quint, qu'il n'aurait pas voulu confier un lévrier sur la parole de Paul III. « Il allait toujours ferré à » rebours, ajoute l'Espagnol, afin qu'on s'imaginât qu'il » marchait en avant, tandis qu'il rebroussait chemin. Il » se couvrait du manteau de la piété lorsqu'il avait un crime » à commettre, et se servait de spadassins corses pour se » défaire de ceux qui s'opposaient à ses projets. Il réglait

» toutes ses démarches sur les conjonctions des planètes, » qu'il consultait même pour les actions les plus insigni- » fiantes; et lorsque les événements ne justifiaient pas ses » prévisions, il entrait dans des accès d'une colère affreuse » et proférait d'horribles blasphèmes. Le saint-père poussait » l'impiété jusqu'à affirmer que le Christ n'était autre que le » soleil, adoré par la secte mithriaque, et le même dieu que » Jupiter-Ammon, représenté dans le paganisme sous la » forme du bélier ou de l'agneau. Il expliquait les allégories » de son incarnation et de sa résurrection par le parallèle que » saint Justin avait fait du Christ et de Mithra, que l'Évangile » comme les livres sacrés des mages font naître au solstice » d'hiver, c'est-à-dire au moment où le soleil commence à » revenir vers nous et à accroître la durée des jours. Il disait » que l'adoration des mages n'était autre chose que l'imita- » tion de la cérémonie dans laquelle les prêtres de Zoroastre » offraient à leur dieu, l'or, l'encens et la myrrhe, les trois » choses affectées à l'astre de la lumière; il objectait que la » constellation de la Vierge, ou plutôt d'Isis, qui correspond » à ce solstice et qui présidait à la naissance de Mithra, avait » été également choisie comme allégorie de la naissance du » Christ; ce qui, d'après le pape, suffisait pour démontrer » que Mithra et Jésus étaient le même Dieu. Il osait dire que » l'on n'avait aucun document d'une authenticité irrévocable » qui prouvât l'existence du Christ comme homme, et que » pour lui sa conviction était que jamais il n'avait existé. » Enfin il n'était pas jusqu'à la tiare qu'il ne prétendît une » imitation de la coiffure des sacrificateurs persans.

» Ainsi ce pape abominable, qui cependant était revêtu

» d'un caractère d'infaillibilité, se proclamait lui-même prêtre » du soleil et glorifiait le sabéisme ! »

Nous n'accompagnerons ce passage de la correspondance de Mendoza d'aucun commentaire ; nous laisserons les esprits libres de suivre les opinions de l'ambassadeur espagnol et de condamner Paul III, ou d'adopter les croyances du pape et d'abjurer la religion chrétienne !

Le nouveau pontife, dans son système politique, parut entièrement opposé à la marche qu'avait suivie son prédécesseur ; au lieu de reculer devant la convocation d'un concile, il affecta d'être plus empressé que les protestants eux-mêmes à l'adoption de cette mesure ; et pour mieux tromper l'Europe, il assembla le sacré collége en consistoire en présence des ambassadeurs des différentes cours. Il représenta que dans l'état de désordre où était la chrétienté, la tenue d'une assemblée œcuménique ne pouvait plus être différée, et il en fixa l'ouverture au 16 octobre de l'année courante 1534 ; il nomma même une commission de cardinaux pour régler les préparatifs de cette imposante réunion, et pour élaborer préalablement les différentes questions qui devaient être agitées. Enfin il adressa de sévères remontrances aux prélats et aux officiers de sa cour, pour qu'ils eussent à réformer leurs mœurs et à s'abstenir des débauches qui scandalisaient les fidèles. On ne fut pas longtemps à comprendre que le saint-père avait voulu se jouer des luthériens ; lorsque l'époque qu'il avait fixée pour l'ouverture du concile approcha, Paul III trouva des prétextes pour le remettre à l'année suivante ; il prétendit qu'avant toutes choses il devait travailler à réconcilier les princes chrétiens, qui étaient en guerre, ou du

moins obtenir d'eux qu'ils suspendissent les hostilités pendant la durée du synode. En effet, il envoya des nonces pour traiter avec les cours de France, d'Espagne et d'Angleterre, et afin de les prévenir qu'il avait choisi la ville de Mantoue pour le lieu des conférences.

En l'absence de ses légats, Paul ne prit pas plus de souci de la réforme que si l'Église eût été dans ses jours de paix et de prospérité; il songea à établir ses bâtards, et poussa le népotisme plus loin que n'avaient fait Sixte IV, Alexandre VI et Léon X. Il donna le chapeau de cardinal à Guy Ascagne-Sforce de Santa-Fiore, adolescent de seize ans, né des amours de sa Sainteté et de sa fille Constance; il accorda la même faveur à Alexandre Farnèse, qui atteignait à peine sa quatorzième année, mais qui était l'enfant de Pierre-Louis Farnèse, à la fois le bâtard et le mignon de Paul III; et comme plusieurs de ses officiers se récriaient sur ce que les nouveaux cardinaux, vu leur jeune âge, ne pouvaient connaître les devoirs de leur dignité, le pape répliqua par une allusion cynique, « que son expérience était grande, et qu'il » saurait les initier à tout ce qu'ils ignoraient encore. » En effet, dès le soir même, l'un et l'autre devinrent ses mignons.

Peu de jours après, Paul créa sept autres cardinaux; cette fois sa Sainteté choisit des personnages d'un mérite réel. « Ce n'est pas pour eux, mais pour moi que je les nomme, » dit-il à cette occasion à sa fille Constance, qui se plaignait » de voir de vieux barbons préférés à ses pages et à ses fa- » voris; je veux anéantir la religion réformée, par la force » ou par les négociations, et pour cela j'ai besoin de l'aide

» d'hommes habiles. » Paul III avait compris le danger qui menaçait le trône de saint Pierre, et était résolu à employer tous ses efforts pour le conjurer. C'était une entreprise difficile, car depuis la paix de Nuremberg, le Danemark, la Suède et la Norwége, l'Allemagne et la Suisse, s'étaient déclarés en pleine réforme et avaient chassé les légats du saint-siége; de plus, les quinze princes électeurs et les députés qui avaient été envoyés par trente villes protestantes à Smalkalde, avaient signifié aux nonces apostoliques qu'ils n'accepteraient qu'un concile libre, tenu dans leur province, composé de toutes les classes des fidèles, et où leurs théologiens auraient voix délibératives, sans être soumis au pouvoir du pape; enfin qu'ils se réservaient de juger le pontife romain et de le déposer s'il était condamné.

Les luthériens n'avaient pas seulement acquis une grande influence comme secte religieuse, mais encore comme parti politique; et depuis leur résistance à Charles-Quint, les souverains de l'Europe recherchaient leur alliance. François Ier leur fit faire des propositions d'alliance par son ambassadeur Guillaume du Bellay de Langey, et fit dire à Mélanchthon, à Pontanus, à Sturmius, et aux autres théologiens protestants, qu'il était prêt à se convertir à leurs doctrines, s'ils se déclaraient de son parti. L'ambassadeur affirma que sa majesté ne croyait pas au purgatoire; qu'elle ne reconnaissait d'autre caractère à la papauté que celui d'une institution humaine; qu'elle était décidée à abolir les vœux monastiques dans ses états, à faire marier les prêtres et à rétablir la communion sous les deux espèces. Le roi d'Angleterre leur donnait les mêmes assurances de contribuer de tout son pouvoir à la

propagation des nouvelles doctrines s'ils consentaient à se prononcer ouvertement contre Charles-Quint.

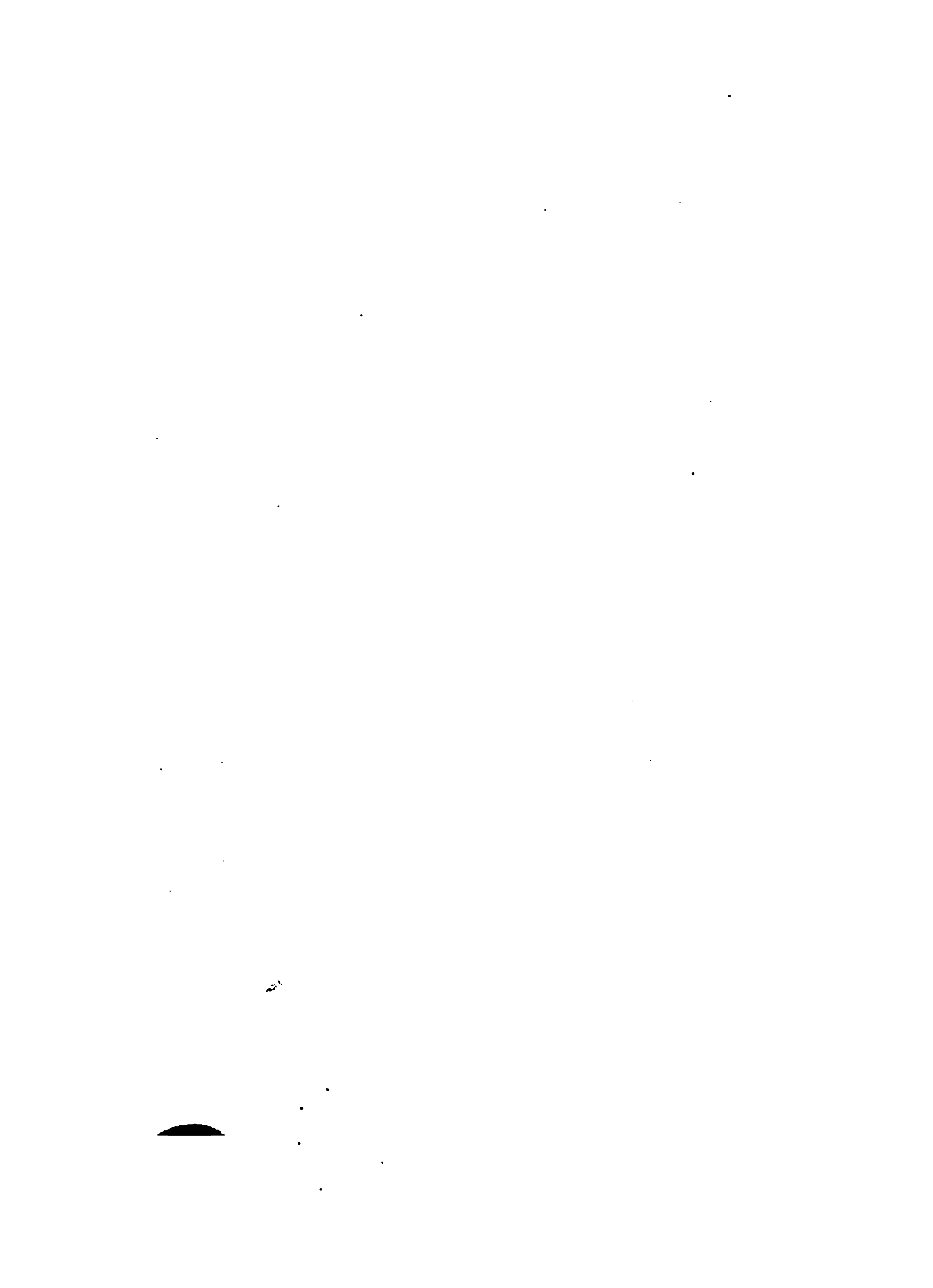
Mais comme il est dans l'essence de la royauté d'être constamment fourbe et hypocrite, au moment où les deux souverains de France et de la Grande-Bretagne s'humiliaient devant les luthériens d'Allemagne, François Ier publiait des arrêts de proscription contre les réformés de France, et le barbare Henri VIII, schismatique lui-même, poursuivait les luthériens de son royaume avec une cruauté telle, que les historiens prétendent qu'il avait surpassé Charles-Quint le sanguinaire. Ses fureurs religieuses ne purent cependant le mettre à couvert de la vengeance de Paul III, qui, pour le punir de s'être retiré de son obédience, fulmina contre lui une bulle terrible; il releva tous les Anglais de leurs serments de fidélité, enjoignit aux ecclésiastiques de sortir du royaume, et ordonna à la noblesse de prendre les armes contre le roi. Sa Sainteté déclara Henri VIII déchu du trône, donna ses états au premier occupant, mit l'interdit sur la Grande-Bretagne, et défendit sous les peines les plus sévères aux autres nations d'avoir aucune relation avec les Anglais; enfin il cassa tous les traités que les princes souverains avaient conclus avec Henri, soit avant, soit après son mariage avec Anne de Boleyn; il condamna tous leurs enfants, nés ou à naître, comme infâmes et bâtards, et permit aux fidèles de courir sus à lui et aux siens.

Cette bulle ne suscita pas au roi de la Grande-Bretagne le plus léger embarras; les peuples méprisèrent les menaces du pape, et les choses allèrent comme précédemment.

En Allemagne les offres brillantes et les séductions de tous



Henri VIII Roi d'Angleterre.



genres, qui étaient mises en œuvre pour gagner Luther au parti de la cour romaine, n'eurent pas plus de succès. La papauté avait perdu son prestige, son temps était passé. En Italie même, dans la ville sainte, Paul III avait à se défendre contre les attaques des membres de la commission nommée pour examiner les causes des abus qui s'étaient introduits dans l'Église. Les cardinaux Caraffa, Sadolet, Pole, Contarini et Thomas Badia, maître du sacré palais, avaient osé publier le rapport de leurs délibérations et rejeter sur l'extension démesurée de la puissance pontificale tous les maux qui affligeaient la chrétienté; en outre ils accusaient les papes d'avoir érigé leurs volontés en lois, et d'avoir substitué les caprices de leur imagination aux anciennes traditions de l'Évangile.

Parmi les abus que flétrissaient ces prélats, et qu'ils avaient divisés en deux catégories, les uns concernant l'administration religieuse, au nombre de vingt-quatre, les autres touchant à l'administration civile, au nombre de quatre, ils signalaient à l'indignation des fidèles la pluralité des bénéfices, la vente des expectatives, des dispenses, des indulgences, le mépris que l'on faisait des anciens canons, l'ignorance et la dépravation des prêtres de Rome, le luxe des cinquante mille courtisanes qui habitaient la ville sainte, la prodigieuse quantité de monastères de filles qui avaient été transformés en autant de sérails au service des prélats qui les dirigeaient, et les habitudes infâmes des cardinaux, qui entretenaient publiquement de beaux adolescents dans leurs palais, à titre de mignons ou de pages.

Au lieu de prendre en considération les remontrances qui lui étaient faites, le pape ordonna brutalement aux membres

de la commission de cesser immédiatement leurs séances, et les menaça de toute sa colère, s'ils osaient faire entendre le moindre blâme; mais le coup était porté; les protestants, qui avaient déjà reçu des copies du rapport des cardinaux, et qui attendaient la décision de Paul pour juger de la sincérité de ses premières manifestations, n'eurent pas plus tôt connaissance de ce nouveau revirement dans ses idées, qu'ils éclatèrent en injures violentes contre le pontife. Ils proclamèrent Paul III le plus lâche et le plus fourbe des hommes; ils dénoncèrent sa félonie à toutes les nations, et chassèrent ignominieusement son légat Vergerius de Smalkalde. Celui-ci, à son arrivée à Rome, trouva un dédommagement des avanies qu'il avait essuyées; il reçut l'investiture de l'évêché de Capo d'Istria, sa patrie; et immédiatement après il repartit pour Naples, afin d'obtenir de l'empereur, qui se trouvait dans cette ville, qu'il vînt à Rome pour conférer avec sa Sainteté sur les moyens de faire rentrer l'Allemagne sous sa domination.

Charles-Quint céda aux sollicitations de l'ambassadeur et se rendit à Rome : l'entrevue des deux souverains eut lieu au palais de Latran; Paul déploya, mais inutilement, toutes les ressources de son éloquence pour engager le prince à se servir de ses armées contre les hérétiques; le monarque espagnol, qui était sur le point de recommencer les hostilités avec la France, refusa de se mettre sur les bras une guerre de religion dont il était impossible de prévoir la fin et le résultat. Sa majesté catholique profita même de son séjour à Rome pour donner plus d'éclat à sa déclaration de guerre contre François I[er]. Ce fut dans le consistoire, en présence de l'ambassadeur Velli et du cardinal du Bellay, qu'il défia le

roi de France à un combat singulier, ajoutant qu'il le tenait pour un traître, un parjure et un lâche, et qu'à partir de ce jour il le poursuivrait à outrance. François Ier se garda bien d'accepter le duel qui lui était proposé et que Charles-Quint ne se souciait pas davantage de vider; leurs armées s'ébranlèrent, et des milliers d'hommes s'entr'égorgèrent pour la querelle de ces deux implacables tyrans.

Dès que le pontife vit que l'Italie allait devenir le théâtre de la guerre, il n'hésita plus à convoquer le concile œcuménique, et rendit une bulle qui fixait l'ouverture de la première session au 23 mai de l'année suivante, et désignait la ville de Mantoue pour le lieu de la réunion. Sa Sainteté envoya une circulaire à tous les prélats de la chrétienté pour qu'ils eussent à se trouver à l'assemblée; elle adressa des lettres particulières à Charles-Quint, au roi de France, ainsi qu'aux autres princes souverains, pour qu'ils assistassent en personne à un concile et contribuassent au repos de l'Église. Paul fit même écrire à Henri VIII par Casali, son ancien légat en Angleterre, afin d'exhorter le monarque à rétablir l'union dans ses états. Le pontife comptait d'autant plus sur le succès de cette démarche, qu'Anne de Boleyn, la cause de leurs dissensions, venait d'être décapitée par ordre de Henri VIII.

Son attente fut trompée de ce côté; le roi accueillit fort mal les ouvertures de Casali, et fit publier une loi qui condamnait à la peine de mort ceux qui oseraient seulement proposer le rétablissement de l'autorité des évêques de Rome. Sa majesté accompagnait son décret d'une longue protestation contre la bulle du pape, prétendant que le droit de con-

voquer les assemblées universelles de l'Église appartenait aux empereurs, ou à leur défaut aux autres princes chrétiens, et nullement aux pontifes; qu'en outre les évêques de Rome n'ayant aucune autorité dans la Grande-Bretagne, ils ne sauraient légitimement convoquer les prélats à une réunion œcuménique; Henri VIII déclarait qu'il ne permettrait à aucun de ses sujets d'assister à un concile qui avait été indiqué à une époque où il était impossible aux prélats étrangers de se mettre en voyage, à cause des dangers de la guerre; qu'en conséquence il protestait d'avance contre tous les décrets et toutes les décisions de l'assemblée de Mantoue, et qu'il persistait dans le schisme, afin de maintenir dans ses états la pureté de la religion chrétienne.

Cette opposition du roi d'Angleterre porta une rude atteinte à l'autorité pontificale; ce qu'il y eut de plus funeste encore, ce fut l'apparition d'un ouvrage intitulé « Institution chrétienne, » qui attaquait non-seulement la primauté du siége de Rome, mais encore l'autorité des conciles généraux, celle des évêques et des prêtres. L'auteur repoussait la nécessité du baptême et de la communion pour le salut des hommes; il déclarait le sacrifice de la messe une abominable impiété, et appelait idolâtrie le culte rendu aux saints. Cet homme, qui dès son apparition dans la lutte se plaçait à la tête d'une nouvelle secte, était Jean Calvin, hardi novateur, dont le caractère calme contrastait singulièrement avec le caractère emporté de Luther.

Calvin était né à Noyon en Picardie, de parents très-pauvres, qui ne pouvaient lui faire donner aucune éducation; heureusement il trouva dans la famille de Claude d'Haugest, abbé

de Saint-Éloi, des protecteurs qui lui facilitèrent les moyens d'étudier. A vingt ans, il avait obtenu, grâce à la sollicitation de ses amis, plusieurs bénéfices dont il touchait les revenus, suivant les coutumes de l'époque, sans qu'il fût obligé d'en remplir les fonctions et même sans qu'il fût engagé dans les ordres; ce qui lui permit de continuer ses études à l'Université de Paris.

Dans cette ville, le jeune Calvin entendit pour la première fois des prédications sur les doctrines nouvelles, qui commençaient alors à se répandre en France; elles frappèrent vivement son imagination, et le déterminèrent à abandonner l'étude de la théologie pour celle du droit. En 1532, il se démit de ses bénéfices et suivit les cours de Michel Cop, recteur de l'Université. L'année suivante, celui-ci fut traduit devant le tribunal de l'inquisition pour donner des explications sur un discours qu'il avait prononcé en séance publique en faveur de la religion réformée. Calvin, qu'on soupçonnait de connivence dans ce délit, à cause de ses liaisons avec le recteur, fut également mandé à la barre du tribunal pour y être jugé.

Comme à cette époque le bon roi François Ier faisait brûler impitoyablement tous les réformateurs, les deux amis ne voulurent pas attendre le jugement des inquisiteurs, et sortirent secrètement du royaume. Calvin se jeta alors dans la réforme, et publia son fameux ouvrage de l'Institution chrétienne, dans lequel se trouvaient exposées les doctrines des protestants français; il attaqua surtout le roi François Ier, mit à jour son hypocrisie, et démasqua la politique machiavélique de ce tyran, qui faisait monter des milliers de victimes sur

les bûchers, au moment où il offrait aux Allemands d'embrasser leurs doctrines pour prix de leur alliance.

Pendant que la réforme grandissait sous les inspirations brûlantes de Luther et de Calvin, et menaçait d'écraser la papauté, une société de dévots fanatiques aiguisait dans l'ombre ses poignards et se préparait à exterminer les protestants. Cette société, qui devait envelopper l'univers entier dans ses mille réseaux, qui devait étreindre les peuples dans ses bras de fer, qui devait faire couler des fleuves de sang dans toutes les parties du monde, avant d'être elle-même conspuée, chassée et balayée de la terre, c'était la Compagnie de Jésus.

Son fondateur, Ignace de Loyola, le descendant d'une ancienne famille espagnole, naquit en 1491 au château de Loyola, dans la province de Guipuscoa; sa première jeunesse s'écoula à la cour de Ferdinand V le Catholique, et suivant les usages de la noblesse, il apprit à boire et à se battre. Dès qu'il fut en âge de porter une armure, il entra au service et se distingua au siége de Pampelune par son caractère féroce. Dans cette campagne, il eut la jambe droite fracassée par un éclat de pierre, ce qui l'obligea à quitter le théâtre de ses sanguinaires exploits pour se faire administrer les secours que sa blessure exigeait. Un jeune chirurgien inexpérimenté l'opéra si maladroitement, qu'après sa guérison il lui resta une proéminence difforme. Ignace, qui était très-désireux de conserver tous ses avantages physiques, fit appeler un nouveau docteur, et lui demanda s'il existait des moyens de faire disparaître la protubérance; celui-ci répondit qu'il n'y avait qu'à casser la jambe une seconde fois et à scier

l'os qui formait la saillie. Ignace se soumit immédiatement à cette douloureuse opération, et après neuf mois de souffrances inouïes il parvint à une entière guérison; la proéminence n'existait plus, mais il se trouva que l'une de ses jambes était plus courte que l'autre. Il recommença un nouveau traitement pour faire allonger sa jambe malade, et il resta plus de sept mois le corps assujetti dans une boîte de chêne, le pied lié à des éclisses de fer, afin d'étirer la jambe malade. Tous ses efforts furent impuissants, et Ignace de Loyola acquit la certitude qu'il resterait boiteux toute sa vie.

Alors, soit que sa vanité ne pût s'accoutumer à l'idée de reparaître à la cour avec une infirmité aussi déplaisante, soit que son esprit eût été vivement frappé des lectures qu'il avait faites, pendant sa maladie, sur les supplices des premiers martyrs du christianisme, il s'opéra un changement étrange dans la conduite d'Ignace : cet homme qui avait supporté des opérations atroces pour conserver sa beauté, ne prit plus aucun souci de son corps, et un matin, il quitta son château et se retira dans l'abbaye du Mont-Serrat, où il pratiqua toutes les austérités des anachorètes de la Thébaïde. Son exaltation religieuse, et surtout les jeûnes et les macérations, lui causèrent bientôt des insomnies et des hallucinations. Le pauvre insensé s'imagina avoir des visions; il prétendit que le diable lui était apparu en personne, et qu'au moment où il voulait s'emparer de lui, Marie, la divine mère du Christ, était survenue et avait mis en fuite le mauvais esprit. Par reconnaissance pour le service que la Vierge lui avait rendu, il résolut de se consacrer entièrement à son service, et de la prendre pour sa dame et maîtresse.

Suivant la coutume usitée pour la réception des chevaliers, il fit la veillée des armes devant l'autel de Marie, et pria jusqu'au lendemain ; le deuxième jour, il suspendit son épée à un pilier de la chapelle, et passa encore toute la nuit en prières ; le troisième jour, il quitta ses vêtements somptueux, se revêtit de haillons, et fit vœu de servir sa dame jusqu'à son dernier soupir. Enfin la folie d'Ignace alla jusqu'au paroxysme ; il vendit ses biens, en donna le prix à son couvent, laissa croître sa barbe, ses ongles et ses cheveux, se souilla le visage avec de la fiente de porc, et abandonna l'abbaye du Mont-Serrat pour mendier. Son extérieur, qui devait nécessairement inspirer le dégoût et l'effroi, plutôt que la compassion, lui fit refuser bien des fois le pain de l'aumône et l'exposa à de longues abstinences. Quelque dure que fût cette vie, Ignace la trouva encore trop délicate et trop efféminée, et il se retira dans une tanière, où il passa sept jours et sept nuits sans prendre aucune nourriture. Il en fut tiré par des moines mendiants que le hasard avait conduits de ce côté, et qui, entendant les gémissements d'un homme qui paraissait sur le point de mourir, l'arrachèrent de la caverne où il s'était blotti, et après lui avoir fait prendre quelques gouttes de vin, le transportèrent à l'hôpital de Manrèse.

Ignace resta huit jours sans connaissance, plongé dans une léthargie profonde ; lorsqu'il revint à la vie, il prétendit que les anges l'avaient enlevé au ciel, qu'il avait vu clairement la Trinité, la Vierge et surtout Jésus-Christ ; que le Sauveur lui avait même ordonné de fonder une société mystérieuse qui travaillerait à propager sa foi. Lorsqu'il fut entièrement guéri, il vint s'établir à Barcelone pour étudier

la grammaire et se mettre en état d'exécuter son œuvre.

Comme il cherchait à se faire des prosélytes, les inquisiteurs conçurent des soupçons sur l'orthodoxie de ses principes, et le firent emprisonner. Mais bientôt on reconnut son état de démence, et on lui rendit la liberté; Ignace quitta Barcelone et visita successivement les universités d'Alcala, de Salamanque et celle de Paris. Arrivé dans cette ville, il se décida à entrer au collége de Sainte-Barbe pour étudier le latin. La singularité de sa vie, l'exaltation et la bizarrerie de ses idées, attirèrent enfin l'attention sur sa personne; il gagna la confiance de quelques dévots; Pierre Favre, son répétiteur; François Xavier, professeur de philosophie au collége de Beauvais, devinrent ses disciples, ainsi que quatre Espagnols qui étaient Jacques Laynez, l'auteur présumé des règlements de l'ordre des jésuites, Alphonse Salmeron, écrivain obscène dont les ouvrages furent mis plus tard à l'index; Alphonse Bobadilla et Simon Rodriguez.

Cette nouvelle société tint sa première séance le jour de l'Assomption 1534, dans la chapelle souterraine de l'abbaye de Montmartre; Favre, qui était prêtre, célébra la messe, et ses compagnons communièrent; ensuite ils s'engagèrent tous, par un vœu solennel prononcé sur l'hostie, à offrir leurs services au pape, et à le seconder dans toutes les œuvres qu'il entreprendrait pour le bien de la religion; après quoi ils se séparèrent pour courir le monde et pour recruter de nouveaux disciples. Ils indiquèrent Venise comme le lieu d'une seconde réunion; et en effet, vers la fin de l'année 1536, ils se trouvèrent dans cette ville avec trois nouveaux prosélytes. De Venise ils se rendirent à Rome, où ils s'étaient fait précéder

par une exposition des principes de leur société. Paul III, qui avait compris de quelle importance il était pour le saint-siége d'avoir une milice fanatique prête à combattre ceux qui lui seraient désignés, quels que fussent leur rang ou leur puissance, accueillit avec distinction Ignace de Loyola et ses compagnons, les engagea à faire des statuts, à s'organiser en société, et les autorisa à propager leurs doctrines dans tous les pays.

Pendant que les disciples de Loyola élaboraient les bases de cette institution qui devait faire trembler un jour les papes et les rois, les événements politiques suivaient leur cours. Le duc de Mantoue, à l'instigation de François Ier, refusait sa capitale pour la tenue du concile, sous prétexte que sa Sainteté avait empiété sur ses droits en désignant sa ville sans son autorisation; il prétendit en outre que ses finances ne lui permettaient pas de mettre sur pied une armée suffisante pour garantir l'assemblée de toute inquiétude. Cette opposition tardive sembla d'autant plus étrange au pape, que le duc de Milan laissait jouir l'évêque de la ville d'une autorité absolue sur son clergé, sur les familles et sur les concubines des prêtres. Il comprit que ses ennemis avaient gagné le duc à leur cause, et il se détermina alors à désigner la ville de Vicence, dépendante de la république de Venise, pour le lieu où se tiendrait le concile, dont il renvoya la première session au 31 mai de l'année 1538. Dans l'intervalle, il publia une bulle qui conférait à son bâtard, Pierre-Louis Farnèse, la dignité de gonfalonier de l'Église romaine, la seigneurie de Népi et le titre de duc de Castro.

Ce dernier décret excita un mécontentement général dans

toutes les villes de l'Italie, et montra aux esprits les moins clairvoyants que sa Sainteté aspirait à mettre une couronne royale sur le front du misérable dont les mœurs infâmes rappelaient si bien César Borgia. Comme le fils d'Alexandre VI, Pierre-Louis Farnèse avait à sa solde des pourvoyeurs qui enlevaient les beaux enfants dans les rues de Rome, et comme lui, dès qu'il les avait fait servir à ses horribles débauches, il les faisait jeter dans le Tibre; seulement quand le rang ou la famille de ses victimes l'obligeait à garder quelques ménagements, il se contentait de les violer, et les renvoyait ensuite. Mais ces infortunés emportaient avec eux les germes d'un mal terrible; et tous, jeunes filles ou adolescents, périssaient bientôt, rongés par le poison qu'il leur avait inoculé.

Varchi raconte sur Pierre-Louis Farnèse une affreuse aventure qui montre à quel degré de démoralisation le fils du pape était parvenu. « Aussitôt sa nomination, dit l'historien, » le nouveau gonfalonier se mit en route pour visiter les » places fortes dépendantes de l'Église; ce qui ne se fit pas » sans grand scandale, car chaque soir il s'arrêtait à un cou- » vent d'hommes, se faisait amener les novices et les profès, » et désignait celui qui devait partager sa couche.

» Il arriva même qu'à Faënza il ressentit une ardeur cou- » pable pour le jeune évêque Côme Gheri, qui était venu le » recevoir à la tête de son clergé. Pendant qu'il cheminait » côte à côte avec le gouverneur de la ville et le prélat, il se » prit d'amour pour ce dernier, âgé à peine de vingt et un » ans, et doué d'une beauté remarquable. Farnèse essaya de » lui faire partager sa honteuse passion; et comme le jeune » Côme Gheri feignait de ne pas comprendre le sens de ses

» demandes obscènes, il s'écarta un instant pour s'entretenir » avec le gouverneur de Faënza, qui était un ancien moine, » banni de la Mirandole à cause de ses turpitudes, et le » détermina à l'aider dans l'exécrable projet qu'il avait formé » de violer l'évêque de Faënza.

» Voici de quelle manière ils s'y prirent : l'escorte du gon- » falonier, au lieu de rentrer à l'église, sur l'ordre du gouver- » neur, prit le chemin du palais qui avait été préparé pour » recevoir Pierre-Louis Farnèse; dès que le jeune prélat eut » passé le seuil de la chambre d'honneur, on ferma les portes, » et il se trouva séparé de son clergé. Alors eut lieu une » scène du cynisme le plus révoltant; le bâtard du pape, ren- » fermé seul avec Côme Gheri, essaya de le décider à répon- » dre à ses exécrables désirs; mais comme celui-ci, quoique » d'une complexion frêle et délicate, opposait une résistance » vigoureuse à ses tentatives, il se décida à appeler ses gens » à son aide. Par ses ordres on bâillonna l'évêque, on le » garrotta avec des cordes, on l'attacha par les pieds, par les » mains et par le milieu du corps, puis on le fit tenir debout, » et dans cette position le seigneur Jules da Piè di Luco, et » Nicolas, comte de Pisigliano, lui appuyèrent leurs poi- » gnards nus sur la gorge, le menaçant de le tuer s'il fai- » sait la moindre résistance. Enfin, Pierre-Louis Farnèse, » le fils du pape, déchira les vêtements sacerdotaux de sa » victime avec sa dague, et accomplit sur l'infortuné Côme » Gheri l'acte de sodomie!!!...... Quarante jours après, » le jeune et beau prélat mourut des suites de cet affreux » stupre et d'une maladie horrible; ce qui fit dire aux » luthériens d'Allemagne, que les papistes avaient trouvé

» un nouveau supplice pour faire des martyrs et des saints!

» Paul III appela le forfait de son fils une légèreté de » jeunesse, et s'empressa de lui envoyer une bulle des plus » amples pour le soustraire à toutes les peines et à tous les » préjudices que son inconséquence ou l'incontinence natu- » relle à l'humanité aurait pu lui faire encourir. »

De semblables faits salissent, il est vrai, les pages de l'histoire; cependant, quelle que soit la pudeur de l'écrivain, il ne doit point les taire, afin que les grands, s'ils échappent à la vindicte des lois pendant leur vie, sachent du moins que leur mémoire sera flétrie après leur mort!

Peu de jours après la publication de la bulle en faveur de son fils, le pape se rendit à Nice en Savoie, où l'empereur et le roi de France vinrent le rejoindre, afin de s'entendre avec lui pour aviser aux moyens d'étouffer les hérésies des protestants de l'Allemagne et des réformés de France.

Pendant quinze jours, Charles-Quint et François Ier, quoique établis dans des palais voisins, refusèrent constamment de se voir, et le pape fut obligé de servir constamment d'intermédiaire, et d'aller de l'un à l'autre pour régler les négociations; enfin, grâces à ses soins, les deux monarques conclurent une trêve de dix ans. Brantôme, après avoir rendu compte des pourparlers qui eurent lieu à Nice et des questions politiques qui furent débattues, rapporte quelques aventures fort singulières qui montrent à quel degré on poussait la licence des mœurs à cette époque dans les cours souveraines; il dit entre autres, qu'un jour madame d'Uzès, jalouse de ce que plusieurs jeunes femmes nobles, de la suite de François Ier, avaient été reçues en audience secrète par le

pontife, et de ce qu'il n'avait pas seulement daigné la regarder, résolut d'attirer son attention et d'obtenir les faveurs de sa Sainteté. « Une nuit donc, ajoute l'historien, madame » d'Uzès se fit introduire dans la chambre du pape en séduisant un domestique, et quand Paul III entra pour se coucher, elle vint se jeter à ses pieds dans un charmant déshabillé, sa chemise laissant voir à nu ses belles épaules et sa » gorge rondelette; elle lui demanda humblement pardon de » ce que, étant fille d'honneur de la reine lors du voyage » du pape à Marseille, elle avait couvert l'oreiller de sa » Sainteté d'une fine serviette qui avait servi à sa toilette » secrète, pour que le contact de cet objet lui inspirât de » l'amour. Cette repentance plut si fort au pontife, que sur » l'heure il donna l'absolution à la belle affligée, et lui accorda » même des indulgences illimitées. »

Les conférences de Nice terminées, Paul retourna immédiatement à Rome pour presser les préparatifs des fêtes qui devaient avoir lieu à l'occasion du mariage d'Octave Farnèse, fils de son bâtard Pierre-Louis, avec la fille naturelle de Charles-Quint, la belle Marguerite d'Autriche, veuve d'Alexandre de Médicis. Sa Sainteté avait obtenu de l'empereur, pour le cadeau de noces d'Octave, la ville de Novare et le titre de marquis; de son côté, elle donnait aux jeunes époux le duché de Camerino, qui avait été acheté à Hercule Varano. Ensuite le pontife s'occupa de pourvoir les autres membres de sa famille; il maria le troisième des fils de Pierre-Louis à Diane, fille naturelle de Henri II, roi de France, et lui donna en apanage le duché de Castro; il nomma cardinal, Ranuce, le quatrième enfant de son bâtard, quoiqu'il eût à

peine quinze ans; enfin, comme il désirait avant tout assurer un parti puissant à sa famille dans le sacré collége, il donna également le chapeau à Renaud Capo di ferro ou Tête de fer, et à Crispe, deux de ses enfants naturels qui étaient chevau-légers, et qui passaient pour ses mignons. En outre il partagea entre les trois cardinaux de la nouvelle promotion, les immenses revenus de la vice-chancellerie, du camerlingat et de la grande pénitencerie.

Pendant que Rome retentissait du bruit des fêtes et des réjouissances données en l'honneur des bâtards de Paul III, le roi d'Angleterre publiait un manifeste contre la convocation du concile à Vicence, et faisait brûler les reliques de Thomas Becket, assassiné pendant le règne de Henri II, et qui avait été canonisé sous le nom de saint Thomas de Cantorbéry. Aussitôt que la nouvelle de cette profanation commise sur un mort parvint à la cour de Rome, le pontife lança contre Henri VIII une nouvelle bulle d'excommunication; mais sa colère fut impuissante pour arrêter les effets du décret royal[1], et il se vit contraint d'ajourner le concile à une époque indéterminée. Paul III, quoique humilié, ne se regarda pas comme vaincu; Ignace de Loyola venait de lui soumettre les plans de sa nouvelle congrégation, et il comptait se servir des séides que lui avait recrutés ce fanatique pour terrasser les rois. D'abord, il nomma une commission sous la présidence du maître du palais, pour examiner chaque article de la constitution d'Ignace; ensuite, quand les cardinaux qui faisaient partie de cette espèce de chambre consultative eurent terminé leur travail, il le révisa lui-même, donna de grands éloges à son auteur, et adhéra complétement

à la fondation de cette société. Il était difficile, en effet, que rien fût plus agréable à un pape que l'institution d'une milice qui devait combattre pour la propagation de la foi et qui devait employer toutes ses forces pour le maintien du catholicisme. Paul III s'empressa de convoquer les initiés à Rome pour la cérémonie de leur installation.

Ce jour-là, Ignace de Loyola fit son entrée dans la ville sainte, accompagné de ses disciples, François Xavier, Simon Rodriguez, Claude le Jay, Pasquier Brouët, Nicolas Bobadilla, le Lièvre, Laynez, et de plusieurs autres dont les noms ne nous ont pas été conservés. Sa Sainteté les fit introduire dans une salle mystérieuse du Vatican, qui n'avait pour ameublement qu'un siége et une table sur laquelle se trouvaient un Évangile, un crucifix, une tiare et des poignards. Il se passa alors une scène étrange dont personne n'a connu les détails; on sait seulement que les assistants prêtèrent d'affreux serments, et jurèrent sur le Christ de faire triompher la tiare et d'obéir aveuglément aux papes, quelque chose qui leur fût ordonné. De son côté, Paul III s'engagea en son nom et au nom de ses successeurs à protéger de tout son pouvoir le nouvel ordre de religieux, qui prit le nom de Compagnie de Jésus. Dans cette séance, il fut arrêté que l'on nommerait un supérieur perpétuel qui prendrait le titre de général et qui résiderait à Rome, pour être à portée de recevoir constamment les ordres du saint-père. Ignace fut investi le premier de cette importante dignité. Ainsi se trouva constituée cette redoutable société des jésuites, qui devait un jour dominer l'humanité entière et faire trembler sur leurs trônes les rois et les papes eux-mêmes!

D'après les règlements de la charte qui avait été accordée aux disciples d'Ignace, il était spécifié que personne ne pourrait être admis dans le sein de la société sans avoir préalablement fait les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance; outre ces trois vœux, les néophytes devaient prêter un serment solennel au souverain pontife régnant, ou à ceux qui lui succéderaient en qualité de vicaire de Jésus-Christ, et s'engager à leur obéir en toutes choses, à se rendre partout où il leur serait ordonné d'aller, soit chez les chrétiens, soit chez les infidèles, et à exécuter sans hésitation ce qui leur serait enjoint.

Les membres de la société furent divisés en quatre classes : la première et la plus élevée était composée de ceux qui avaient fait profession; on exigeait qu'ils fussent lettrés et qu'ils eussent reçu la prêtrise; la seconde classe était composée de coadjuteurs qui avaient été admis pour seconder la société, tant au spirituel qu'au temporel; les écoliers formaient la troisième classe; dans la quatrième on admettait ceux que la société se réservait de faire passer dans les classes supérieures, car avant d'être reçu à faire profession, ou seulement à prononcer les vœux simples de coadjuteur ou même d'écolier, l'aspirant jésuite était assujetti à un noviciat de deux années entières; les écoliers n'arrivaient à un grade supérieur qu'après avoir attendu une année au delà de leurs études; et le noviciat lui-même était précédé d'un temps d'épreuve.

On admettait le néophyte d'abord à titre d'hospitalité ou d'aumône pendant douze à quinze jours, afin qu'il prît connaissance des obligations du noviciat; s'il persistait dans sa

résolution, il appartenait à la société. Pour être admis comme novice, il suffisait qu'on n'eût pas été séparé de l'Église romaine, qu'on n'eût pas renoncé à la foi catholique, en adhérant à quelque communion schismatique, qu'on n'eût pas été frappé d'une sentence comme hérétique; on exigeait encore que les postulants n'eussent pas déjà porté l'habit religieux dans un autre ordre; qu'ils ne fussent pas engagés dans les liens du mariage, ni dans ceux d'une servitude légitime, et qu'ils ne fussent point atteints de quelque infirmité grave; en outre, lorsque l'aspirant ne se trouvait dans aucun de ces cas de réprobation, il était obligé de répondre à une série de questions sur sa naissance et ses parents, sur ses affaires particulières et ses inclinations, sur sa capacité et sa conduite religieuse, publique ou privée. Il devait déclarer qu'en matière de foi il s'en rapporterait à la décision de la société; il devait faire le serment qu'il était décidé à quitter le monde pour suivre Jésus-Christ.

Quand l'aspirant avait répondu à toutes ces questions d'une manière affirmative et satisfaisante, l'examen se continuait, et on lui apprenait ses obligations envers la société; on l'avertissait que les frères n'admettaient dans leur sein que des hommes entièrement détachés des affections de la chair et du sang; qu'il était donc nécessaire qu'il fît abnégation personnelle de tous ses sentiments; que pour commencer le sacrifice, il devait vivre sous l'obéissance de plusieurs supérieurs dans un des colléges de l'ordre; qu'il devait se défaire des biens qu'il possédait et renoncer à ceux qui pourraient lui échoir; que cette distribution serait faite à la société préférablement à sa famille, pour montrer qu'il se dé-

pouillait de toute affection terrestre, pour se fermer le cœur de ses parents, pour s'isoler complétement et pour se mettre dans la nécessité de persévérer dans le jésuitisme; enfin on lui signifiait qu'il ne pouvait entretenir au dehors aucune communication, aucune correspondance, sans la permission expresse de ses supérieurs, qui liraient avant lui les lettres qui lui seraient adressées, et qui auraient la faculté de les brûler ou de les lui rendre, suivant qu'ils le jugeraient convenable, en vertu de ces paroles du Christ : « Celui qui ne hait » point son père, sa mère, et même son âme, ne peut être » mon disciple. » On lui demandait s'il consentait à être mort au monde et à vivre pour le pape; s'il consentait, pour humilier son orgueil, à ce que ses erreurs et ses défauts fussent découverts aux supérieurs par d'autres frères, comme aussi à dévoiler les défauts, les erreurs et les actions des autres, quand il en serait requis; enfin s'il se soumettait d'avance à toutes les corrections qui pourraient lui être infligées, ainsi qu'à toutes les épreuves d'usage.

Ces épreuves étaient au nombre de six principales : la première consistait à passer quelques mois dans des exercices spirituels, à examiner sa conscience, à s'exercer dans l'oraison mentale ou vocale, à méditer sur les mystères de la religion, à détester ses péchés et à faire une confession générale; la seconde épreuve était de servir pendant un mois dans un hôpital, de soigner les malades et de panser ceux dont les plaies étaient les plus infectes et les plus hideuses; la troisième consistait à voyager un autre mois sans argent et à mendier de porte en porte pour s'accoutumer aux refus et aux privations; la quatrième était de remplir les offices les

plus vils dans une maison de la société; la cinquième consistait à catéchiser les enfants et les personnes peu instruites, soit en public, soit en particulier; la sixième enfin obligeait les néophytes à se produire pour prêcher et pour confesser, selon l'exigence des temps, des lieux et des personnes. La maladie la plus grave ne dispensait point le novice des devoirs qu'il devait remplir.

Toutes ces épreuves terminées, on demandait au postulant s'il était gradué dans les arts, dans la théologie ou dans le droit canonique; s'il possédait assez de mémoire pour bien apprendre et bien retenir ce qu'il étudiait, si son intelligence concevait avec rapidité, si ses goûts le portaient à l'étude, et si sa santé ne souffrait pas d'une application constante, enfin s'il se sentait assez robuste pour supporter les travaux requis par la société, soit dans l'étude, soit dans la prédication ou dans l'enseignement. Lorsque l'aspirant jésuite était revêtu du caractère sacerdotal, il devait s'en dépouiller pendant la durée de son noviciat, et il lui était même interdit de célébrer publiquement la messe avant d'avoir appris des supérieurs de son ordre comment on procédait à la célébration selon le rite de la société.

Quels que fussent le rang et le savoir du postulant, on lui donnait à remplir les fonctions les plus viles dès qu'il était promu au grade de coadjuteur temporel. Les coadjuteurs étaient de deux espèces: ceux qui se trouvaient dans les ordres s'appelaient coadjuteurs spirituels, et les laïques étaient nommés coadjuteurs temporels; tous, lettrés ou non, ne pouvaient exercer dans la société que des emplois manuels. Les coadjuteurs et les écoliers, après deux années

de noviciat, étaient enfin admis dans la société et ne pouvaient plus s'en séparer; néanmoins, s'ils trompaient l'un de leurs supérieurs, on se réservait le droit de les renvoyer, et dès lors ils étaient entièrement dégagés de leurs obligations envers la compagnie et relevés de leurs vœux. Tels étaient les points fondamentaux qui constituaient le code des jésuites. Plus tard des modifications importantes furent introduites dans les règlements de la société, et les jésuites professèrent des doctrines tellement subversives, que les papes et les rois se virent contraints de mettre un frein à leur ambition et à leur immoralité.

Pendant que sa Sainteté organisait la milice sacrée qui devait porter la bannière du despotisme pontifical dans toutes les contrées du monde, les habitants de Pérouse se déclaraient en pleine insurrection et chassaient de leurs murs les collecteurs romains ainsi que le légat. Aussitôt Pierre-Louis Farnèse, en sa qualité de gonfalonier de l'Église, marcha sur la ville rebelle à la tête d'une armée de bandits qui ruinèrent la province, incendièrent les fermes, massacrèrent les cultivateurs, arrachèrent les arbres fruitiers et noyèrent les bestiaux. Après deux mois de siége, les habitants, privés de vivres et de munitions, déposèrent les armes et se rendirent à discrétion au bâtard du pape. Ce monstre, au lieu d'user de clémence envers les vaincus, fit arrêter tous les notables, ordonna qu'ils fussent décapités, pendus ou brûlés; il fit violer les femmes et les filles par ses soldats, et se réserva les jeunes garçons pour ses débauches. Ensuite, pour prévenir le retour de semblables révolutions, il fit élever une forteresse; comme si des murailles ou des tours pouvaient

garantir les tyrans de la haine des peuples, et comme si l'homme déterminé ne savait pas se défaire de ceux qui asservissent sa patrie. Les plans de ce château fort furent exécutés par Michel-Ange, le dernier de la pléiade des grands artistes qui eût survécu aux Médicis.

Déjà Bramante, Raphaël, San Gallo, avaient été moissonnés par la mort, et Michel-Ange restait seul pour les remplacer et pour illustrer le règne de Paul III; son admirable génie suffit à une tâche si difficile; et, se triplant pour ainsi dire, il créa trois chefs-d'œuvre dans la peinture, dans la statuaire et dans l'architecture. Il fit son sublime tableau du Jugement dernier, la statue de Moïse sur le tombeau de Jules II, et les dessins de la basilique de Saint-Pierre, qu'il modifia sur les anciens plans et qu'il réduisit à la forme d'une croix grecque. A ces titres à l'admiration de la postérité, Michel-Ange joignit le plus pur désintéressement, et refusa un traitement de six cents écus romains que le pape avait affecté à ses fonctions d'architecte de la cathédrale; il travailla dix-sept années sans émoluments à la construction de la coupole de Saint-Pierre, et il eut la gloire de terminer le plus magnifique monument que les siècles passés nous aient légué.

Quant à Paul III, sur lequel des écrivains catholiques reportent une part de l'admiration des hommes pour ces glorieux travaux, il s'occupait simplement à promulguer des bulles qui autorisaient l'institution des jésuites, malgré la vive opposition de quelques cardinaux, qui regardaient un ordre de religieux organisé d'après de tels principes comme le plus antichrétien de tous les ordres de moines. Le saint-père ne s'inquiéta pas des murmures de ses prélats; il con-

sidéra que ces fanatiques pouvaient rendre d'immenses services au saint-siége, et il les protégea de toute la force de son autorité.

En effet, la papauté avait grand besoin d'aide et de secours. L'Angleterre avait entièrement secoué le joug de Rome; il n'existait presque plus de vestiges du catholicisme dans toute l'Allemagne; Luther et Mélanchthon accroissaient chaque jour le nombre des protestants; la Suisse, le Piémont, la Savoie et tous les pays circonvoisins étaient entièrement convertis aux doctrines de Zwingle et de son disciple Œcolampade; Calvin, quoique retiré à Genève, inondait la France de ses écrits, appelait à la réforme toutes les provinces méridionales; et ses doctrines se propageaient avec une rapidité surprenante même au delà des Alpes, jusque dans le cœur de l'Italie.

Paul III lança immédiatement ses cohortes de jésuites; il les dissémina dans toutes les régions, il les envoya dans les deux hémisphères; aux uns il confia la mission de s'introduire dans les cours, de se faire confesseurs de rois, pour lui révéler ensuite les secrets d'état; aux autres il commanda de prêcher les peuples, de s'emparer de l'enseignement des enfants, afin de corrompre leurs mœurs, et d'en faire de nouveaux séides dévoués à la théocratie. Partout les jésuites cherchèrent à augmenter leur milice et multiplièrent d'une façon prodigieuse; mais, quoiqu'ils eussent déjà obtenu assez d'influence sur Charles-Quint pour le décider à convoquer une diète à Ratisbonne et à prendre des mesures énergiques contre les luthériens, ils ne purent arrêter les progrès de la réforme en Allemagne.

Malgré les efforts de Gaspard Contarini, légat du pape, et des disciples d'Ignace de Loyola qui l'accompagnaient, l'assemblée de Ratisbonne refusa de prendre une détermination contre les luthériens. Furieux de ce désappointement et ne sachant sur qui se venger, les jésuites accusèrent Contarini d'avoir trahi la cause du catholicisme en reculant devant des mesures de vigueur, et ils écrivirent secrètement à Paul pour dénoncer le légat. Lorsque le cardinal fut de retour à Rome, il subit un interrogatoire sévère, et donna de telles explications, que sa Sainteté fut obligée de convenir que les jésuites étaient d'infâmes calomniateurs, et que les mesures de vigueur qu'ils proposaient contre l'Allemagne étaient de nature à compromettre l'existence de la papauté au lieu de la sauver. Néanmoins il ne leur adressa personnellement aucun reproche; au contraire, il écrivit à ceux de la société qui étaient restés auprès de Charles-Quint pour surveiller sa conduite, qu'il les aimait davantage, même à cause de ce qu'ils avaient écrit sur Gaspard Contarini; que leurs accusations contre ce prélat étaient autant de preuves nouvelles de leur zèle pour le service de la religion; qu'il les priait d'user de leur influence sur l'empereur pour qu'il se montrât docile au saint-siége, et pour lui inspirer l'idée de solliciter du pape la faveur d'une entrevue à Lucques, afin d'aviser aux moyens d'exterminer les hérétiques et de décider de l'opportunité d'une nouvelle croisade contre les Turcs.

Grâce à l'intervention du confesseur de Charles-Quint, les choses se passèrent comme le pape le désirait; les conférences eurent lieu à Lucques, dans l'appartement même de sa Sainteté, et l'empereur adopta les résolutions qu'il plut à

Paul III de lui proposer. Ensuite les deux souverains se séparèrent : le pape retourna immédiatement à Rome, et deux jours après son arrivée, il fit publier dans toutes les villes de l'état ecclésiastique un jubilé, avec distribution et vente d'indulgences ordinaires et extraordinaires pour appeler la protection du ciel sur la personne de l'empereur, et pour obtenir le succès de ses armes dans la lutte qu'il allait engager contre les ennemis de la foi chrétienne. En même temps il lança une bulle pour la convocation d'un concile général, et désigna laville de Trente comme le lieu des réunions. Sa Sainteté ordonnait dans son décret aux patriarches, aux métropolitains, aux évêques, à tous ceux qui par leur rang ou par leurs dignités avaient voix délibérative dans les assemblées œcuméniques, de s'y trouver au 1er novembre 1542, afin que l'on pût traiter avec succès de l'union et de la concorde des princes, des peuples et de l'Église, ainsi que des moyens de s'opposer aux entreprises des hérétiques et des infidèles.

Le souverain pontife savait parfaitement que l'époque de la convocation du concile coïncidait avec celle qui était fixée pour la rupture de la paix entre François Ier et Charles-Quint. Les jésuites attachés à la cour de ces princes l'avaient également instruit que le roi de France venait de conclure une alliance avec Gustave Wasa, roi de Suède, et que le dauphin marcherait sur Perpignan pendant que les armées françaises envahiraient à la fois le Piémont et la Flandre. D'autre part, sa Sainteté savait que l'empereur devait envoyer des troupes sur les points menacés; elle espérait que les prélats allemands n'oseraient pas sortir de leurs diocèses, soit par crainte de tomber entre les mains de leurs ennemis, soit par la nécessité

de ne pas abandonner leurs Églises dans des circonstances aussi désastreuses, et que de cette manière la majorité lui serait acquise.

Paul III ne voulut pas proroger l'ouverture des sessions, quelques instances qu'on lui en fît. A l'époque fixée il envoya à Trente, Pierre-Paul Paris, Jean Moron et Renaud de Poole en qualité de légats, avec mission de sonder adroitement les opinions des ambassadeurs et des prélats qui se présenteraient au concile, sans toutefois leur donner occasion de se prononcer en public. Il leur était enjoint d'adresser des rapports à Rome sur cet objet, et de ne rien faire autre sans nouvelles instructions. Mais il advint que les Allemands, sur lesquels sa Sainteté n'avait point compté, se présentèrent en grand nombre et se montrèrent des plus empressés à réclamer l'ouverture du concile. Le pontife, instruit par ses légats qu'il était à craindre que leurs adversaires fussent les plus forts, prit alors une détermination extrême, et renvoya l'ouverture du synode à un temps plus éloigné. Personne ne fut dupe de la tactique du saint-père; et cette mesure, qui montrait que la cour de Rome redoutait une défaite, devint cause qu'un grand nombre de fidèles renoncèrent au catholicisme pour embrasser la religion réformée.

Parmi les papistes qui désertèrent les rangs de l'Église romaine, les historiens citent Bernardin Ochin ou Okini, général des capucins, homme d'une vie exemplaire, qui fatigué de prêcher inutilement contre les désordres des couvents et de supplier le pape de prendre une décision sur ce grave sujet, sans pouvoir obtenir de réponse, abjura le catholicisme et se retira à Genève, où il épousa une jeune fille

de Lucques. Ils citent encore Herman, métropolitain de Cologne, de l'illustre maison des comtes de Weiden, qui, désespérant du salut de l'Église, fit venir le prédicateur protestant Martin Bucer, et l'établit dans la ville de Bonn, dépendante de son diocèse. L'année suivante, il appela auprès de lui Mélanchthon, Prétorius et quelques autres célèbres docteurs luthériens pour l'aider à propager les nouvelles doctrines : mais comme un grand nombre de jésuites s'étaient déjà abattus dans cette province, son projet de réforme éprouva une grande opposition de la part de son clergé et du chapitre de Cologne, qui appela au pape et à l'empereur des ordonnances de l'archevêque.

Paul adressa une lettre de félicitation aux ecclésiastiques de Cologne, et les exhorta à persévérer dans la bonne voie et à empêcher que celui qui prenait le titre de métropolitain de leur ville n'infectât les habitants de ses erreurs. « Ne le » reconnaissez point, ajoutait-il, comme votre pasteur, » mais comme votre ennemi; et élevez-vous contre lui, » comme David s'est élevé contre Goliath. »

Charles-Quint félicita également le chapitre de Cologne de la résistance qu'il opposait aux errements du prélat; néanmoins il ne donna pas une grande importance à cette affaire, étant lui-même occupé à poursuivre les hostilités avec la France pour la possession du duché de Milan.

Comme ni François I[er] ni Charles-Quint ne voulaient abandonner leurs prétentions sur cette riche province en faveur l'un de l'autre, le pape espéra qu'il pourrait profiter de leurs discordes et prendre pour son neveu le duché qui était en litige. Il s'en ouvrit d'abord à François I[er], qui ne parut pas

éloigné de lui faire la cession de ses droits, moyennant un bon prix; ensuite il fit demander à Charles-Quint une entrevue à Busseto, pour traiter du duché de Milan. Ces deux souverains eurent ensemble plusieurs conférences; mais quelques instances que fît le pape pour le décider à se dessaisir de cet état en faveur de son gendre et de sa fille naturelle, l'empereur les repoussa. Il ne voulut pas davantage entendre parler de faire ni paix ni trêve avec François Ier, qu'il appelait un misérable couard, sans courage, sans foi, sans loyauté; et quand sa Sainteté voulut lui représenter quel bien résulterait pour la religion de leur accord, il répliqua qu'on ne devait rien attendre de bon d'un prince qui faisait impitoyablement exterminer les réformés de ses états, pendant qu'il traitait avec les princes luthériens et même avec les Turcs, au grand scandale de la chrétienté.

Paul III hasarda malencontreusement que le roi de France lui adressait les mêmes reproches et l'accusait de fourberie et de cruauté; aussitôt Charles-Quint s'emporta contre le saint-père, il l'accabla d'invectives et lui ordonna de sortir immédiatement de sa présence. A partir de ce jour toutes les négociations furent rompues, l'empereur retourna dans ses états, chassa les jésuites de sa cour, signa un traité d'alliance avec Henri VIII, l'ennemi irréconciliable du saint-siége, et fit publier à la diète de Spire un édit en faveur des protestants, avec défense d'inquiéter personne dans l'Allemagne pour cause de religion. En outre, il rendit une ordonnance portant que chacun des deux partis, catholiques ou réformés, jouiraient paisiblement des biens dont ils étaient en possession, à la condition qu'ils les emploieraient à former des

[redacted] maisons d'asile pour les pau-
[redacted] que les juges de la chambre
[redacted] mbre égal parmi les catholiques
[redacted] protester par son légat contre le
[redacted] sa main à Charles-Quint une
[redacted] que son édit en faveur des
[redacted] son âme, attendu qu'il n'ap-
[redacted] de porter un jugement sur les
[redacted] il s'était rendu coupable d'usurpa-
[redacted] prenant une décision touchant les
[redacted] rétablissant dans leurs honneurs
[redacted] s rebelles; enfin il le menaçait d'user
[redacted] i et de l'excommunier, s'il persistait à
[redacted] ffaires ecclésiastiques de l'Allemagne.
[redacted] eut aucun résultat satisfaisant; l'empereur
[redacted] pondre au député qui la lui avait apportée,
[redacted] naître ses intentions à sa Sainteté, dès qu'il
[redacted] sir. Cependant il devenait urgent de prendre
[redacted] n relativement aux hérétiques; le pape
[redacted] ouverture du concile de Trente qu'il avait
[redacted] afin de se ménager un parti puissant parmi
aient le composer, il entretint une corres-
ec les jésuites, qui devaient agir secrète-
iences et gagner des partisans au pape.
efforts, il ne se présenta au comité de
mier mois, en plus des trois légats ro-
vêques catholiques.
ur qui existait dans le clergé démontre
aroles, qu'il n'y avait plus alors de foi

réelle, ni de dévouement sincère; les questions religieuses et morales avaient en effet cessé d'être capitales pour les prêtres; elles n'étaient devenues pour les hommes ambitieux, cupides et corrompus, que de simples moyens d'exploiter la superstition et l'ignorance humaine; que des procédés pour augmenter leur pouvoir, leurs honneurs et leurs revenus, soit comme agents serviles de la cour de Rome, soit comme ministres dévoués des rois catholiques. L'intrigue avait envahi tous les rangs de la hiérarchie ecclésiastique; les prélats aussi bien que les simples prêtres changeaient de convictions et de doctrines, selon les circonstances et l'intérêt du moment. Le fanatisme même était éteint dans ces âmes lâches et vénales qui ne faisaient plus de la religion que par diplomatie ou par ambition. Les chefs de diocèses ne songeaient qu'à établir solidement leurs revenus et à assurer l'avenir de leurs bâtards, comme les pontifes en donnaient eux-mêmes l'exemple. Du reste, comme personne mieux qu'un prêtre n'est en état de savoir à quoi s'en tenir sur la divinité du christianisme, il était conséquent, sinon équitable, qu'ils se servissent de la religion pour se créer une existence heureuse sur la terre, dans l'appréhension de ne point jouir des félicités célestes qu'ils promettaient aux simples dans une autre vie.

Paul III pensait ainsi; et les efforts constants qu'il fit pour élever sa famille en sont autant de preuves irréfragables. Après avoir échoué dans ses projets relativement à l'élévation de Pierre-Louis Farnèse au duché de Milan, il se rejeta sur les états de Parme et de Plaisance, dont il voulut faire un duché pour son fils chéri; préalablement, il chercha à s'as-

surer le consentement du sacré collége, qui était nécessaire pour aliéner des provinces appartenant à l'Église; il proposa aux cardinaux, par compensation, d'augmenter les domaines apostoliques des duchés de Camerino et de Nepi, qu'il avait auparavant donnés à son fils; et de grever Parme et Plaisance d'un tribut annuel de neuf mille ducats en faveur du trésor de Saint-Pierre. Plusieurs milliers d'écus d'or distribués à ses créatures firent trouver la compensation équitable, et son bâtard fut proclamé duc.

Pierre-Louis Farnèse s'établit immédiatement à Plaisance et fit élever une citadelle qui commandait la ville; suivant la coutume des tyrans, qui entourent leurs résidences de forteresses et de murailles pour tenir les peuples en crainte continuelle, pour les pressurer sans danger et pour se mettre à l'abri de la vengeance des citoyens. Ensuite il s'occupa à désarmer la noblesse et la bourgeoisie; il limita les priviléges des seigneurs et les força à résider dans la capitale, pour pouvoir les surveiller plus facilement; puis, comme la fortune et la puissance de quelques-uns d'entre eux étaient pour le nouveau duc un sujet de graves appréhensions, il chercha à les ruiner en donnant un effet rétroactif aux lois; il fit fouiller dans leur conduite antérieure, les mit en jugement, et les fit condamner par des magistrats iniques à des amendes considérables, à la confiscation entière de leurs biens, et quelquefois à la mort.

Sa Sainteté, satisfaite de la manière de procéder de son bâtard, ne s'occupa pas davantage de cette affaire, et reporta tous ses soins vers le concile; quatre métropolitains, un cardinal, seize évêques et cinq généraux d'ordres étaient

venus renforcer les sept prélats qui attendaient depuis un mois l'ouverture du synode. Comme tous étaient dévoués à la cour de Rome, le pape jugea le moment favorable pour frapper un grand coup, et il lança une bulle qui ordonnait aux prélats présents à Trente de commencer les séances. En conséquence les légats, assistés de vingt-six évêques, de quelques théologiens et de jésuites qui étaient censés représenter l'Église universelle, ouvrirent le concile : le lendemain, ils adressèrent à Rome le compte rendu de la première session, et demandèrent à sa Sainteté des instructions sur l'ordre qu'ils devaient observer dans la réception des ambassadeurs, et sur la manière de prendre les suffrages; s'il fallait opiner par nation, comme au concile de Constance et de Bâle, ou par tête, comme au dernier concile de Latran, enfin quelles matières devaient être traitées, et dans quel ordre il fallait délibérer. Lorsqu'ils arrivèrent au Vatican, les envoyés des légats trouvèrent le pontife fort occupé de la réception d'un prieur appelé Paul, qui venait au nom du roi d'Éthiopie lui proposer de se soumettre à l'Église romaine, en abjurant le schisme de Dioscore, et qui demandait en même temps des apôtres, afin de catéchiser les peuples de ce pays. Le saint-père chargea des jésuites de cette mission, et il congédia l'ambassadeur éthiopien, après l'avoir chargé de vieux ossements qu'il lui vendit pour des reliques de saints et de martyrs.

Paul III assembla immédiatement le sacré collége et mit en délibération toutes les demandes de ses légats; chacun donna son avis, et le secrétaire du consistoire formula ainsi la réponse destinée aux affidés du saint-siége : « Nous déci-

» dons que les voix seront recueillies par tête et non par » nation, attendu qu'il est plus facile de corrompre des » individus pris isolément que réunis en corps; nous vou- » lons que le concile s'intitule simplement œcuménique, sans » ajouter ces mots, « représentant l'Église universelle, » qui » pourraient enorgueillir les Pères, et surtout faire douter de » la suprématie du pontife. Nous décidons encore que toutes » les questions à examiner seront traitées préalablement dans » des congrégations particulières, ensuite dans des congréga- » tions générales, pour, en dernier lieu, être présentées dans » les sessions, qui seules seront soumises à la publicité, afin » d'éviter de rendre les fidèles témoins de débats scandaleux, » dont ne manqueraient pas de s'emparer, ajoutait le saint- » père, les ennemis de notre autorité; nous exigeons qu'en tête » de tous les décrets on se serve de cette formule : « Le saint » concile œcuménique légitimement assemblé par l'ordre du » pape, sous la conduite du Saint-Esprit, les légats aposto- » liques y présidant, déclare. » Sa Sainteté enjoignait en outre à ses légats de ne mettre en délibération aucune question relative à son autorité, et de ne prendre aucune décision sans qu'elle l'eût dictée elle-même dans les détails les plus circonstanciés; en compensation, elle laissait aux Pères une latitude entière sur les questions de dogmes, qui l'intéressaient fort peu; en effet, Paul III avait l'habitude de dire que si les réformés, anabaptistes, luthériens ou sacramentaires, voulaient le reconnaître comme souverain pontife, il leur accorderait toute liberté de prêcher telles superstitions qu'il leur conviendrait d'enseigner aux hommes.

Dans une seconde lettre adressée aux Pères du concile, le

souverain pontife les engageait à tenir une conduite régulière pendant le cours de leurs travaux, à suivre les exercices religieux, du moins ostensiblement, et à se séparer de leurs maîtresses, qui les avaient suivis dans la ville de Trente; il les autorisait seulement à faire usage de leurs mignons.

Des congrégations préparatoires eurent lieu pour l'examen des questions, et les jésuites décidèrent qu'on traiterait simultanément les matières de foi et de réforme, afin qu'en les confondant les Pères ne pussent rien déterminer; mais la cour de Rome, qui tremblait au seul mot de réformation, envoya immédiatement de nouvelles instructions aux jésuites pour qu'ils eussent à écarter absolument la question de la réforme, et qu'ils se bornassent à traiter des doctrines des hérétiques; Paul III les chargeait de faire traîner le concile en longueur, espérant que le temps amènerait quelque événement favorable aux intérêts du saint-siége. C'est ce qui arriva : la troisième session était à peine close, qu'on apprit la mort de Martin Luther. Ce grand homme avait terminé son illustre vie à Eisleben, sa patrie, et laissait six enfants de sa femme, Catherine de Bore, une jeune religieuse qu'il avait épousée en 1525.

Sa mort donna lieu à des accusations violentes contre les jésuites et de la part de ceux-ci à d'étranges récits; les protestants prétendirent que les disciples de Loyola avaient empoisonné le réformateur; les jésuites répandirent le bruit que Martin Luther s'était pendu, que le diable l'avait étranglé ; d'autres proclamèrent qu'il avait rendu ses entrailles comme Arius, en satisfaisant aux lois de la nature, dans un lieu secret. Il se trouva même des prêtres qui affirmèrent que

son tombeau ayant été ouvert le lendemain de son enterrement, il en était sorti une odeur infecte de soufre et de bitume, et qu'on avait trouvé un charbon énorme à la place de son corps. Toutes les circonstances de sa vie, ses doctrines et sa naissance, furent l'objet d'ignobles calomnies de la part des catholiques; ils publièrent des libelles contre lui, déclarèrent qu'il était né du commerce charnel d'un démon avec sa mère; ils flétrirent sa mémoire, l'accusant d'avoir vendu à Satan sa part éternelle de paradis pour cinquante ans de vie agréable sur la terre; d'avoir nié l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, et d'avoir composé des hymnes en l'honneur de l'ivrognerie.

Malgré ce déluge de pamphlets calomniateurs, Luther resta l'apôtre des nations du Nord, et son Évangile, qui avait déjà pénétré sur les côtes de la Baltique, se propagea dans les duchés de Lunebourg, de Brunswick, de Mecklembourg, de Poméranie, dans les archevêchés de Magdebourg et de Brême, dans les villes de Hambourg, de Weimar, de Rostock; il gagna la Livonie et la Prusse, où le grand maître de l'ordre teutonique venait d'abjurer le catholicisme; enfin les doctrines nouvelles envahirent le Holstein, le Danemark, la Suède, la Grande-Bretagne et même la France, malgré les bûchers et les roues qui se dressaient d'un bout du royaume à l'autre pour l'extermination des protestants.

Quoique sous le point de vue dogmatique et philosophique, il soit vrai que le luthéranisme ne saurait soutenir un examen approfondi, néanmoins on doit glorifier Martin Luther d'avoir arraché les peuples au joug de la cour de Rome, et d'avoir fait sortir l'humanité de l'engourdissement et de

l'obscurantisme où la tenaient plongée des prêtres cupides, débauchés et ignorants; c'est Luther qui, par son esprit d'investigation et d'analyse, apprit aux hommes à discuter, à juger, à condamner les actes de despotisme de ceux qui jusqu'alors prétendaient n'avoir à rendre compte qu'à Dieu de leurs actions bonnes ou mauvaises; c'est lui seul, par la force de son génie, qui accomplit cette révolution religieuse qui arracha la moitié de l'Europe à la tyrannie des papes. Ainsi donc, Luther mérite d'être glorifié jusque dans les âges les plus reculés pour les grandes choses qu'il fit pendant sa vie, et pour les principes de liberté et d'émancipation qu'il légua à la postérité.

Ses nombreux ouvrages le placent en outre au premier rang parmi les écrivains de l'Allemagne; et Clay n'hésite pas à dire que le réformateur avait été inspiré du Saint-Esprit pour la correction du langage : sa traduction de la Bible est en effet devenue un ouvrage classique qui a pour ainsi dire fixé les règles de la langue allemande.

Malgré son admirable génie et sa logique inflexible, Luther n'avait cependant pas tiré toutes les conséquences du principe qu'il voulait établir, « qu'aucun dogme ne doit être admis » comme article de foi sans avoir subi l'examen de la rai- » son, » principe qui renverse les traditions sacrées, et qui anéantit le christianisme sous toutes ses formes, en soumettant les paroles de Dieu lui-même à la critique de l'intelligence humaine.

Dès que la mort de ce formidable adversaire de la papauté fut connue à Trente, les Pères du concile s'occupèrent immédiatement d'une question qu'ils considéraient comme la

pierre angulaire de l'Église; c'était de fixer le nombre des livres canoniques. Ils publièrent à ce sujet deux décrets : le premier indiquait comme livres orthodoxes l'Ancien et le Nouveau Testament, et le second déclarait l'authenticité du texte de la Vulgate, malgré les erreurs et les fautes grossières dont il est chargé. Après avoir rendu ces décisions, Paul III leva fièrement la tête et s'arma des foudres du Vatican. D'abord il excommunia l'archevêque de Cologne, et releva les sujets du prélat de leur serment de fidélité et d'obéissance; ensuite il donna ce siége au comte Adolphe de Schawembourg, que le métropolitain avait pris pour son coadjuteur; mais l'empereur ayant refusé de faire exécuter cette bulle et ayant continué de donner le titre d'archevêque à l'électeur, il se trouva obligé de remettre à un autre temps sa vengeance contre le prélat.

Sa Sainteté était d'autant plus disposée à faire le sacrifice de ses sentiments à Charles-Quint, qu'elle avait entamé des négociations avec lui afin d'en obtenir des secours suffisants pour anéantir les protestants. Les conventions qui furent arrêtées entre ces deux tyrans pour cette guerre impie, portaient que le pape payerait à sa majesté impériale deux cent mille écus d'or, qu'il fournirait douze mille hommes d'infanterie et cinq cents chevaux, le tout à sa solde; qu'il lui abandonnerait pour une année la moitié des revenus des Églises d'Espagne; qu'il lui donnerait l'autorisation d'aliéner jusqu'à concurrence de la somme de cinq cent mille écus les biens des monastères de son royaume; que toutes les troupes de l'Église seraient commandées par Octave Farnèse, mais que celui-ci n'agirait que d'après les ordres de l'empe-

reur ou du duc d'Albe, son lieutenant, et que le cardinal Alexandre, frère d'Octave, resterait en Espagne comme otage, sous le titre de légat, aux frais du saint-siége. Ces conditions ayant été acceptées par les deux parties, Paul III publia une bulle pour faire connaître à toute la chrétienté le pacte abominable par lequel un empereur et un pape s'engageaient à mettre des provinces entières à feu et à sang! Charles-Quint ne resta pas au-dessous du pontife dans son manifeste; il mit au ban de l'empire Jean-Frédéric, électeur de Saxe, et Philippe, landgrave de Hesse; il les déclara perturbateurs du repos des nations, rebelles aux lois, ravisseurs des biens de l'Église, spoliateurs infâmes; il les accusa de s'être couverts du manteau de la religion, et d'avoir affiché des sentiments de patriotisme afin de séduire l'Allemagne, et d'arracher ses sujets à l'obéissance qu'ils devaient au souverain; immédiatement après, il fit marcher ses troupes contre eux. Fort heureusement les princes de la ligue de Smalkalde, qui étaient toujours en garde contre une trahison, volèrent au secours de l'électeur de Saxe et disputèrent l'entrée de ses états aux troupes confédérées.

Paul III voulut profiter de ce conflit pour transférer le concile de Trente dans une ville de sa dépendance; mais Charles-Quint, qui désirait se réserver les moyens de traiter avec les Allemands s'il était vaincu, s'opposa à ce projet, et fit signifier à la cour de Rome qu'il prétendait laisser toute liberté aux discussions religieuses; qu'il avait entrepris la guerre contre les protestants seulement pour les ramener à l'obéissance, et non pour leur imposer ses croyances. Le pape répondit à l'ambassadeur de Charles-Quint qu'il ne com-

prenait rien à ses récriminations tardives, que leur traité spécifiait que sa majesté s'engageait à le seconder dans une guerre d'extermination contre les luthériens, et que d'ailleurs la publication d'un jubilé et le prélèvement des dîmes fait à son profit dans toutes les Espagnes témoignaient de son adhésion à la croisade qu'ils exécutaient de concert contre les Allemands; qu'en conséquence il était maître de prendre les mesures qui lui sembleraient propres à accélérer l'extinction du schisme, et qu'il persistait dans sa résolution de transférer le concile à Lucques.

Cette obstination du souverain pontife exaspéra l'empereur à tel point, qu'il envoya sur l'heure une estafette à Trente portant l'ordre à ses ambassadeurs de jeter le cardinal de Sainte-Croix dans l'Adige, s'il obéissait à la cour de Rome, et s'il osait dissoudre le synode : la menace produisit son effet, les sessions continuèrent, et les Pères demeurèrent à Trente. Alors Paul III se retourna d'un autre côté; et sous prétexte que l'empereur refusait de partager avec lui des sommes considérables qu'il avait retirées des villes qui s'étaient rendues, il rappela ses troupes d'Allemagne; de plus il organisa une conspiration contre les Doria de Gênes, qui tenaient pour Charles-Quint; et sans contredit ceux-ci eussent été chassés de leur résidence, si Jean-Louis de Fiesque, qui était à la tête du complot, ne se fût noyé dans le port au moment où la lutte allait s'engager. Enfin, comme le pape n'osait pas rompre le concile, il accéléra les délibérations, et fit publier jour par jour les décisions prises par les Pères, afin que les protestants dans l'appréhension de la clôture des travaux, ne fussent pas tentés de venir à l'assemblée.

Charles-Quint avait bien compris le but de la politique du saint-père, et comme il ne pouvait en prévenir les résultats, étant retenu encore pour longtemps en Allemagne, il se décida à frapper un coup qui irait droit au cœur de son ennemi; c'était de faire poignarder Pierre-Louis Farnèse, le bâtard de sa Sainteté.

Quatre jeunes seigneurs de Plaisance, le comte Pallavicini, Landi, Anguissola et Gonfalonieri, entrèrent dans le projet du prince; ils formèrent une conspiration dont Ferdinand de Gonzague, gouverneur de Milan, dirigeait les mouvements; et à un jour fixé, trente-sept conjurés s'introduisirent, avec des armes cachées sous leurs vêtements, dans la citadelle de Plaisance, comme pour faire leur cour au duc, après s'être emparés des principaux passages du palais. Jean Anguissola entra dans la chambre de Pierre-Louis et le poignarda, avant que celui-ci, qui était rongé de maladies honteuses et hors d'état de se défendre, pût appeler à son secours; ensuite les conjurés tirèrent deux coups de canon pour avertir Gonzague, qui était à une petite distance de la ville avec un corps d'armée, qu'il pouvait entrer dans Plaisance. Les Espagnols désarmèrent immédiatement les troupes papales, et prirent possession de la province au nom de l'empereur.

Dès que la nouvelle de cette révolution parvint à Rome, le pontife en éprouva une sorte de vertige qui lui arracha d'affreuses imprécations; il blasphéma le nom de Dieu, outragea la mère du Sauveur, les apôtres et tous les saints et saintes du paradis; il murmura des menaces effroyables, et voulut se liguer avec les esprits infernaux pour con-

jurer la mort de l'empereur. Pendant plusieurs nuits il resta enfermé dans son laboratoire, prononçant des exorcismes, étudiant le cours des astres, consultant ses astrologues et ses magiciens; et comme ses conjurations n'avançaient pas sa vengeance, il envoya un cartel de défi à Charles-Quint, l'appelant en champ clos et lui offrant le combat à outrance. Sa majesté impériale ayant refusé la singulière proposition du pape, celui-ci traita avec le sultan Soliman pour qu'il vînt faire une descente sur les côtes de Naples. En même temps il fit répandre le bruit que la peste était à Trente; ce qui détermina les Pères, qui ouvraient la huitième session, à transférer le concile à Bologne.

Quelque bien ourdies que fussent ses machinations, deux événements inattendus, la mort de Henri VIII et celle de François Ier, vinrent encore le faire échouer. De plus, la victoire de Muhlberg, remportée par les impériaux sur les princes de la ligue de Smalkalde, venait de rendre Charles-Quint plus puissant que jamais; l'électeur de Saxe était tombé en son pouvoir, et ses états avaient été donnés à Maurice de Saxe, de la branche albertine. Or, l'empereur, qui n'ignorait rien des intrigues de la cour de Rome, prit naturellement sa revanche, et souleva une violente opposition en Allemagne contre le saint-siége; il décida même les électeurs à écrire au pontife qu'ils se porteraient à de graves extrémités s'il ne réinstallait immédiatement le concile à Trente, et il fit appuyer leurs réclamations par son ambassadeur Mendoza.

Paul III se rejeta sur le respect qu'il disait avoir pour les décisions des Pères, et dans sa réponse aux princes allemands, il s'excusa sur l'obligation où il était de ne gêner en

rien les délibérations du concile; il prétendit que les prélats avaient pris d'eux-mêmes la résolution de continuer leurs séances à Bologne, qu'il ne pouvait en conséquence les faire revenir à Trente, mais qu'il était loisible aux évêques luthériens de venir à Bologne ou d'y envoyer leurs procureurs pour s'entendre avec les Pères. Quant aux mesures qu'on menaçait de prendre contre le saint-siége, il se contentait de leur dire que le trône du vicaire de Jésus-Christ était fondé sur un roc inébranlable.

Cette obstination du pape à maintenir le synode dans la ville de Bologne, et son refus de faire droit aux réclamations des états et de l'empereur, eurent pour résultat d'exaspérer les protestants et de déterminer Charles-Quint à se déclarer en quelque sorte chef de l'Église, et à publier un décret qui fut nommé l'Intérim. Cet édit, au lieu d'apaiser les troubles, rendit les querelles religieuses plus violentes qu'auparavant, le prince ayant prescrit à tous ses sujets de l'une et de l'autre communion des règles de conduite, qui devaient être observées jusqu'à ce que l'Église en corps se fût expliquée sur les points de controverse entre les réformés et les catholiques. L'Intérim déplut à tous les partis; on le compara, pour la témérité, à l'Ecthèse d'Héraclius, et pour l'impiété, au Type de Constant. Les luthériens se plaignirent hautement de ce qu'on leur imposait des dogmes qu'ils avaient condamnés comme sacriléges et des cérémonies qu'ils avaient rejetées comme superstitieuses, telles que les rites observés dans la célébration de la messe, dans le baptême, et dans les sacrements du mariage et de l'extrême-onction. Les catholiques le blâmèrent également et crièrent à la persécution;

mais le pape, qui avait compris que l'Intérim ruinerait le parti de l'empereur, en le rendant odieux aux luthériens et aux orthodoxes, se garda de faire de l'opposition, et se maintint dans la neutralité.

D'abord les magistrats réussirent à faire approuver le décret impérial par des bourgeois timides: et les ministres luthériens se trouvèrent obligés d'abandonner leurs troupeaux et de se condamner à un exil volontaire. Ce moment de crise ne fut pas de longue durée; bientôt le peuple reprit le dessus, toute l'Allemagne se souleva et réclama l'abolition de l'Intérim. Charles-Quint voulut résister à ce débordement général, et chercha à faire approuver son décret par la cour de Rome et par les Pères qui avaient fait scission avec les prélats réunis à Bologne et étaient restés dans la ville de Trente; mais ceux-ci ne firent aucune concession, et le saint-père refusa également de sanctionner les édits du prince.

Sa Sainteté se contenta d'envoyer des jésuites en Allemagne, avec pouvoir de dispenser les fidèles de l'observation des préceptes contestés par les luthériens, de leur permettre l'usage des viandes aux jours de jeûne, la communion sous les deux espèces, tout enfin, excepté le mariage des prêtres et la légitime possession des biens enlevés au clergé. Malgré ces concessions, le papisme était tellement en exécration dans les provinces allemandes, qu'aucun protestant ne voulut consentir à se ranger sous la bannière des jésuites. Le saint-père prit alors le parti d'accélérer les travaux de l'assemblée de Bologne; mais cette fois encore l'empereur contraria ses projets; et en dépit des efforts des jésuites Laynez, Salmeron et Lejay, les délibérations ne purent être continuées.

Paul voulut essayer d'un coup d'état : il lança une bulle qui déclarait le concile dissous, et ordonnait aux Pères de Bologne, comme à ceux qui étaient restés à Trente, de se rendre à Rome pour mettre fin au schisme, et pour décider en conseil sur les matières qui divisaient la chrétienté. Charles-Quint s'opposa à ce que les prélats de Trente obéissent au souverain pontife, et les choses restèrent dans la même situation.

Peu de temps après l'empereur entama des négociations avec Paul III, et proposa de faire exécuter la dernière bulle dans ses états, sous la condition que sa Sainteté donnerait son approbation à l'Intérim, et ne convoquerait les Pères de Trente à Rome que comme de simples prélats. Cette offre fut rejetée, ainsi que Charles-Quint s'y attendait ; mais les négociations avaient traîné en longueur, et il avait atteint son but, qui était de gagner du temps. Sa majesté catholique savait que la mort du pape était imminente par suite des ulcères affreux qui le rongeaient, et qui déjà avaient forcé ses chirurgiens à faire tomber sous le scalpel les organes de la virilité. Cependant le moribond n'avait rien perdu de la prodigieuse activité de son esprit ; et quoiqu'il sentît la vie lui échapper peu à peu, il ne cessait de s'occuper de magie, et de consulter les astrologues, les magiciens, les nécromants et tous les devins de l'Italie sur ses destinées et sur celles de sa famille. Octave Farnèse, le second des fils de Pierre-Louis, était surtout l'objet de sa sollicitude ; et depuis la mort de son bâtard il avait reporté sur lui toutes ses affections et toutes ses espérances. Il le proclama d'abord duc de Parme, et lui confia le commandement des troupes pontificales, pour le mettre en état de se défendre contre Ferdi-

nand Gonzague, qui, non content de la possession Plaisance, avait investi les forteresses de San-Dominico, de Val di Taro et de Castel-Guelfo, et se préparait en outre à attaquer Parme.

Bientôt le pape reconnut l'incapacité absolue de son petit-fils; et craignant qu'il ne laissât les impériaux s'emparer de son duché, il se hâta de le rattacher au domaine de l'Église, et d'envoyer Camille Orsini, généralissime de ses armées, pour se mettre à la tête des troupes, et pour remplacer Octave Farnèse, que sa Sainteté rappelait à Rome. Toutefois, en lui transmettant ses ordres, le souverain pontife s'engageait à rétablir Octave dans le duché de Camérino, dès qu'il aurait conclu un traité de paix, soit avec l'Espagne, soit avec la France. Mais le jeune Farnèse, irrité de se voir dépouillé tout à la fois du duché de Parme par son aïeul, et des états de Plaisance par son beau-père, résolut de se venger; et deux jours après être sorti de Parme, au moment où il supposait que Camille Orsini n'était plus sur ses gardes, il rebroussa chemin et vint tomber sur les avant-postes, qu'il voulait enlever pour se réinstaller dans la ville. Cette tentative ayant échoué, il entra en négociations avec Ferdinand Gonzague, et prit l'engagement d'abandonner ses droits sur Plaisance, et de se reconnaître vassal de l'empereur, s'il l'aidait à reconquérir Parme sur le saint-siége. La nouvelle de la défection d'Octave Farnèse causa à sa Sainteté un tel saisissement, qu'elle tomba plusieurs fois en faiblesse dans la journée.

Paul comprit que sa dernière heure était venue; et cependant, par un sentiment d'orgueil et d'ambition, il voulut encore triompher de Charles-Quint, et il signa un bref pour réinstaller dans le duché de Parme celui-là même qui était

la cause de sa mort, sous la condition qu'il abandonnerait le parti de l'empereur. Du reste, cette bulle n'eut pas d'exécution; l'évêque de Pola, à qui elle avait été confiée, la garda jusqu'à la mort du pontife, qui arriva le 10 novembre 1549.

Ciaconius affirme que si Paul III eût vécu quelques mois encore, il aurait excommunié l'empereur, et se serait déclaré ouvertement en faveur de la France, afin de tirer vengeance de l'assassinat de son bâtard Pierre-Louis Farnèse. Ces dispositions du pape étaient vraisemblablement connues de Charles-Quint, car lorsqu'il reçut les dépêches qui lui annonçaient la mort du pape, il s'écria : « Enfin, il y a à Rome » un Français de moins; » et présentant les lettres de son ambassadeur au prince Philippe, il ajouta : « Prenez con- » naissance de ces nouvelles, mon fils, et soyez assuré que » si les Farnèse font ouvrir le corps du pape, ils trouveront » trois fleurs de lis gravées sur son cœur. »

Plusieurs auteurs ecclésiastiques ont fait l'éloge de ce pontife; et Henri de Sponde, dans sa continuation des Annales du cardinal Baronius, après avoir exalté les vertus de ce chef de l'Église, termine son panégyrique par les paroles suivantes : « Il faut convenir que le saint-père eut pour sa fa- » mille une affection étrange qui lui fit commettre beaucoup » de crimes; mais il s'en repentit à son heure dernière, en » répétant les paroles du Psalmiste : « Si les miens n'avaient » pas dominé sur moi, je serais sans tache; » et Dieu lui » a pardonné. » Singulière manière d'expliquer les faits et d'interpréter l'histoire!

JULES III,

CHARLES-QUINT, empereur d'Allemagne. — 229e PAPE. — HENRI II, roi de France.

Intrigues pour l'élection d'un pape. — Exaltation de Jules III. — Commencement de son pontificat. — Ses amours infâmes avec Bertuccino, le gardeur de singes. — Il crée son mignon cardinal. —Édit de l'empereur contre les protestants.—Négociations avec la France. — Bulles du saint-père relativement au concile de Trente. — Progrès des jésuites. — Poursuites contre les hérétiques en Italie.— Affaire de Parme et de Plaisance. — Concile de Trente. — Trêve entre la France et le saint-siége. — Mort du neveu du pape. — Le concile est suspendu. — Sa Sainteté négocie la paix entre l'empereur et le roi de France.—Révolution en Angleterre en faveur de l'Église romaine. — Les jésuites sont poursuivis en France. — Jules III envoie un nonce en Angleterre. — Mort du pontife.

Les cérémonies des funérailles de Paul III étaient terminées depuis près de vingt jours, lorsque les cardinaux entrèrent en conclave ; préalablement ils confièrent la garde de Rome à Horace Farnèse, qui commandait quatre mille hommes d'infanterie, et celle du Vatican au comte de Pitigliano, qui avait sous ses ordres cinq cents Italiens à cheval, et une troupe de Suisses attachée ordinairement au service du palais pontifical. Dès le premier jour, il se forma trois factions dans

le sacré collége, celle des impériaux, celle des Français, et celle de la famille Farnèse, dont Alexandre était le chef.

Naturellement chaque cardinal mit tout en œuvre pour faire réussir son parti; et après quelques scrutins de ballottage, on reconnut que les deux factions française et espagnole avaient des chances égales de succès. Quoique Alexandre Farnèse eût moins de voix que ses compétiteurs, son concours devait faire pencher la balance, et on chercha à le gagner. En homme habile, le cardinal réunit ses partisans et agita avec eux la question de savoir s'il devait s'allier avec Charles-Quint ou traiter avec les Français. Cette fois encore les opinions se partagèrent; les uns repoussaient toute alliance avec l'empereur, ils rappelaient ses trahisons, ses fourberies, et l'assassinat récent de Pierre-Louis Farnèse, et concluaient qu'il était préférable de se déclarer pour les Français; ils ajoutaient qu'avec l'aide d'un pape qui leur devrait la tiare, ils obtiendraient des secours en hommes et en argent, qui mettraient la famille Farnèse en état de recouvrer les villes de Plaisance et de Parme, dont Octave se trouvait dépouillé. Les autres objectaient qu'il était dangereux de traiter ouvertement avec les Français, et de s'attirer la colère de l'empereur, qui pourrait aisément perdre les Farnèse; qu'il fallait juger de l'avenir par le passé; que si François Ier, uni avec Paul III, n'avait pu résister aux forces de l'empire, il n'était point probable que son fils dût obtenir plus de succès à une époque où tous les princes d'Italie étaient ligués contre les Français; que d'ailleurs, par ses derniers traités, Charles-Quint se trouvait lié avec Octave, et qu'il ne manquerait pas de le soutenir actuellement qu'il n'avait plus à redouter l'am-

bition d'un pape de leur maison. Ces dernières raisons déterminèrent le cardinal Alexandre Farnèse à appuyer la nomination de Polus, cardinal du sang royal d'Angleterre, homme de mérite, qui était présenté par la faction impériale. Malheureusement Caraffa fit manquer l'élection en accusant le candidat de luthéranisme; cette accusation fit une impression telle sur les membres du sacré collége, que tous lui retirèrent leurs voix. Salviati fut également repoussé à cause de la sévérité de ses mœurs; enfin la faction Farnèse présenta son candidat, qui était un des mignons du pape défunt, le cardinal del Monte. L'incapacité et les habitudes infâmes de ce prélat étaient de sûrs garants qu'il n'entreprendrait aucune réforme; la majorité des voix lui fut acquise, et il fut immédiatement proclamé souverain pontife et Père des fidèles sous le nom de Jules III.

Le cardinal del Monte était né à Rome même, dans le quartier del Perione, d'une pauvre famille originaire de Monte Sansavino en Toscane, dépendance du diocèse d'Arezzo. C'était, selon l'expression de Bayle, un véritable soldat de fortune ecclésiastique qui s'était élevé de degrés en degrés jusqu'à la présidence du concile de Trente. D'abord il avait été métropolitain de Siponte, auditeur de la chambre apostolique, deux fois gouverneur de Rome, et ensuite cardinal. Comme il était doué d'une très-belle figure, ajoute l'historien, il est facile de présumer ce qui lui avait valu tant de bénéfices et de si hautes dignités.

Du reste, son langage et ses manières étaient en harmonie avec le cynisme de ses mœurs. Dans le conclave même, il pratiquait l'acte de sodomie avec les jeunes pages attachés

à son service, et loin d'en faire un mystère, il affectait de se laisser surprendre en flagrant délit par ses collègues. Bayle nous a conservé une correspondance entre sa Sainteté et une courtisane de Rome, dont Jules III partageait les faveurs avec le cardinal Crescence, et dont ils élevaient les enfants à frais communs. Ces lettres renferment des récits de débauches tellement révoltantes, qu'il est impossible de les traduire en aucune langue; nous dirons seulement que le souverain pontife et le cardinal entraient par moitié dans les dépenses de la famille de leur maîtresse, parce qu'ils se regardaient comme pères des enfants à des titres égaux, et que par scrupule de conscience ils rejetaient la paternité sur l'un ou sur l'autre, lorsqu'ils assouvissaient leurs exécrables désirs de luxure sur leurs propres enfants!

Aussitôt qu'il eut été consacré, Jules III s'acquitta de l'engagement qu'il avait pris avec Alexandre Farnèse; il rendit la ville de Parme à Octave, et paya vingt mille écus d'or à Camille Orsini pour l'indemniser du commandement de la province. Il eut soin également, pour se mettre à couvert de la colère de Charles-Quint, qui pouvait lui savoir mauvais gré de disposer de cette ville sans son consentement, de lui donner satisfaction d'un autre côté; et il s'engagea par un serment solennel, prononcé en consistoire public, en présence des ambassadeurs de toutes les cours d'Europe, à continuer le concile de Trente.

Sa majesté catholique, satisfaite de cette concession, envoya Louis d'Avila à la cour de Rome pour féliciter le nouveau pontife sur son exaltation, et pour lui demander la bulle de réouverture du synode. Jules III répondit aux compli-

ments par de grandes protestations de dévouement et d'affection pour la personne de l'empereur ; mais relativement à la convocation du concile de Trente, il ne fit que des promesses évasives, et objecta qu'il ne pouvait pas la publier avant d'avoir obtenu l'assentiment de la cour de France et des principaux états d'Italie. « D'ailleurs, ajouta-t-il en riant, » nous sommes assis sur le trône de l'Apôtre depuis quelques » jours à peine, et vous ne trouverez pas mauvais que nous » songions aux fêtes et aux plaisirs avant de nous livrer tout » entier aux affaires. »

En sortant de cette réception, les ambassadeurs de sa majesté catholique, Louis d'Avila et Mendoza, écrivirent à l'empereur que le système politique à suivre avec la cour de Rome était celui de l'intimidation, attendu qu'il était présumable qu'un pareil pape ferait toutes les concessions imaginables pour qu'on ne troublât pas ses joies et ses débauches. En effet, pendant le cours de son règne, Jules III songea plus à jouir du pontificat qu'à l'exercer. « A la cour de sa Sainteté, » dit un grave historien, les jours et les nuits étaient em- » ployés à des festins et à des saturnales ; souvent même il » arrivait que le pape, après s'être enivré avec ses cardinaux » et des filles d'amour, se dépouillait de tous vêtements, » obligeait ses convives, hommes et femmes, à l'imiter ; puis » s'affublant d'une camisole qui lui descendait à peine jus- » qu'au-dessous de la poitrine, il se mettait à la tête de cette » étrange farandole, et parcourait les jardins du Vatican en » chantant et en dansant. Lorsque le saint-père était fatigué, » il rentrait au palais pour continuer l'orgie. « Eh bien, di- » sait-il à ses cardinaux, que croyez-vous que ferait le peuple,

» si de jour, avec des cierges à la main, nous allions en » procession dans cet accoutrement, jusqu'au Champ de » Flore, en chantant des gaudrioles au lieu de cantiques? » « — Il nous jetterait des pierres, » répliqua un cardinal. « — Donc, reprit le pape, si nous ne sommes pas lapidés » comme nous le méritons, c'est à nos habits que nous le » devons! » Rien ne peut donner une idée exacte des impu- » retés qui se commettaient à la cour de Jules III; ajoute » l'écrivain, sa Sainteté était presque toujours plongée dans » l'ivresse, et passait les nuits en orgies avec des courtisanes » et avec ses cardinaux. »

Ce fut à la suite d'un de ces festins, qui duraient depuis six heures de la veillée jusqu'au lendemain matin, qu'il prit fantaisie au pape d'élever à la dignité de cardinal un enfant de seize ans, appelé Innocent, qui remplissait auprès de sa personne, lorsqu'il était archevêque de Bologne, le double emploi de mignon et de gardeur de singes. Jules lui portait une telle affection, que non content de l'avoir fait adopter par Baudoin del Monte, son frère, il l'avait installé dans son palais épiscopal, où il lui laissait tout pouvoir absolu, ne voulant pas même que ses maîtres l'astreignissent au plus léger travail, dans la crainte d'altérer sa santé. Quelques historiens affirment que ce mignon, qu'ils appellent Bertuccino ou le petit singe, était un enfant naturel du pape.

Depuis l'exaltation de Jules III, le jeune Innocent continuait à habiter Bologne; il refusait obstinément de venir à Rome, si on ne lui donnait le chapeau de cardinal; et malgré le vif désir du pontife d'avoir son favori auprès de lui, Jules n'avait pas encore osé proposer sa promotion, afin de ne

pas soulever une opposition trop violente dans le sacré collége avant que son autorité fût bien affermie.

Enfin, un matin, au sortir d'une orgie, soit que sa Sainteté se crût en état d'imposer ses volontés, soit qu'il lui fût devenu impossible de rester plus longtemps éloignée de Bertuccino, soit encore que cette nuit-là elle eût bu plus que de coutume, elle résolut de faire son Ganymède cardinal, et elle convoqua en consistoire les membres du sacré collége. A l'heure de la séance, Jules III, la tête encore avinée, les jambes mal affermies, entra au milieu de l'assemblée et prit place sur la chaire pontificale; puis il commença un discours étrange, où il exaltait complaisamment les allures lascives et les talents extraordinaires de son mignon en débauches, ajoutant que les astrologues avaient annoncé à cet enfant de grandes richesses et de hautes dignités; et que c'était sans doute pour accomplir l'oracle, que le destin avait permis que lui-même parvînt au trône de saint Pierre; il termina sa harangue en demandant pour son favori le chapeau de cardinal et un évêché.

Une vive opposition se manifesta aussitôt parmi les membres du consistoire; Caraffa représenta en termes énergiques qu'une semblable promotion déshonorerait la pourpre, que ce serait une honte pour les cardinaux d'admettre dans leurs rangs un misérable gardeur de singes, auquel sa Sainteté ne reconnaissait elle-même d'autre mérite que celui d'être expert en vilenies et en impuretés; que le pape pouvait à son gré le combler de richesses, lui donner des palais, des domaines, des abbayes, des villes, des provinces; mais qu'on devait s'abstenir de profaner la dignité de prince de l'Église,

attendu que dans l'état de troubles où se trouvait la chrétienté, les protestants ne manqueraient pas de se prévaloir d'un tel scandale pour combattre la papauté ; enfin, ajouta-t-il en se tournant vers Jules III, « j'en appelle au pontife lui-» même, qu'il soit juge dans sa propre cause; son mignon » par ses vices et par son ignorance n'est-il pas indigne du » cardinalat? »

A cette apostrophe, le saint-père ne put contenir sa rage, et s'écria : « Par la vulve de la Vierge! je le jure, mon » mignon sera cardinal ! Qu'avez-vous à lui reprocher pour » refuser son admission dans votre collége? ses vices! mais » n'êtes-vous pas tous rongés de maladies honteuses et plon-» gés dans toutes sortes d'abominations? Que celui d'entre » vous qui ne s'est pas prostitué charnellement au moins une » fois dans sa vie lui jette la première pierre! — Ah! vous » gardez le silence; vous convenez donc que tous ensemble » nous sommes la honte de l'humanité? A commencer par » moi; quelles grandes vertus, quel prodigieux savoir avez-» vous rencontrés en moi pour me faire pape? Ne suis-je pas » un prêtre exécrable? ne suis-je pas mille fois plus infàme » que mon mignon le gardeur de singes, que j'ai corrompu? » Eh bien donc! puisqu'il vaut mieux que moi, souverain » Père des fidèles par vos soins; comment osez-vous refuser » d'en faire un cardinal et un évêque? »

Ces raisons parurent si concluantes au sacré collége que toute opposition cessa; la promotion du Ganymède passa à l'unanimité; et le jour même, sa Sainteté lui envoya à Bologne le chapeau, avec un brevet de douze mille écus de revenus sur le trésor apostolique. Innocent se mit immédia-



Jules III et le jeune Bertuccino.

tement en route pour Rome, où son arrivée donna lieu à des réjouissances publiques qui durèrent plusieurs jours. Dès ce moment le jeune cardinal ne quitta plus le Vatican; tantôt passant ses journées dans les appartements secrets de sa Sainteté, étendu sur de moelleux coussins, et contemplant les gentillesses d'un singe favori, pendant que des courtisanes brûlaient de suaves parfums et lui versaient des liqueurs enivrantes; tantôt remplissant les fonctions de chef de l'Église, qui lui avaient été abandonnées avec le titre de premier ministre et de dispensateur des grâces, des bénéfices et des prébendes.

Dans les premiers mois de son pontificat, Jules III se tint absolument éloigné des affaires, et ne songea qu'à ses plaisirs. La table était, au rapport de Jean Crespin, une de ses plus chères occupations, et le choix de ses mets une affaire très-importante. « La chair de porc et de paon étaient celles que » sa Sainteté préférait, dit l'historien, à cause de leur vertu » aphrodisiaque; mais comme elle en faisait abus, les méde- » cins défendirent au maître d'hôtel d'en servir sur la table. » Or, il arriva qu'un vendredi, Jules III ne trouvant pas ses » plats favoris, fit appeler l'évêque de Rimini, son major- » dome, et lui commanda de lui faire porter sur l'heure un » paon rôti, accompagnant cet ordre de menaces terribles et » jurant par la vulve de la Vierge et par la verge de Christ, » ses blasphèmes habituels, qu'il le ferait pendre s'il n'obéis- » sait à l'instant même. »

Le cardinal Innocent, qui assistait à cette scène, voulut l'apaiser, et lui représenta que si peu de chose ne méritait pas un si grand courroux. « Oui dà! beau mignon, repartit

» le pape, puisque Dieu s'est mis en colère pour une pomme, » moi, qui suis son vicaire, ne puis-je donc jurer à mon aise » pour un paon, qui vaut davantage? »

Charles-Quint vit bien à la tournure des affaires qu'il n'aurait rien à redouter de la politique de Rome sous le règne d'un pape adonné à l'ivrognerie et à la débauche. Aussi changea-t-il la marche qu'il avait suivie jusque-là pour asservir l'Allemagne; et au lieu de favoriser le protestantisme, comme il avait fait précédemment, il révoqua l'Intérim, et publia un nouvel édit qui portait des peines rigoureuses contre ceux de ses sujets qui professeraient une religion autre que le catholicisme romain; ensuite il établit dans les villes importantes des tribunaux semblables à ceux de l'inquisition, et qui avaient pour mission de poursuivre à outrance les sectateurs de Luther. Puis, il sollicita le pape par ses lettres et par son ambassadeur Mendoza, pour qu'il voulût bien rétablir le concile à Trente, ou tout au moins pour qu'il lui convînt de faire à ce sujet une réponse catégorique qui fixât toutes les incertitudes.

Cette demande de l'empereur étant faite avec toutes les apparences de la bonne foi, Jules III se vit contraint d'y répondre favorablement, et de permettre la reprise des séances dans la ville de Trente. D'ailleurs, la cour de Rome commençait à ne plus avoir une aussi grande frayeur des Pères du concile et même de l'empereur, qui avait en effet beaucoup perdu de son influence; d'une part, les ecclésiastiques des deux communions étaient fatigués de la tyrannie de Charles-Quint et paraissaient à la veille de se révolter; d'autre part, son fils, son frère, ainsi que son neveu, qui tous aspiraient à

l'empire, menaçaient de lui donner une telle besogne, que de longtemps il n'était pas probable qu'il eût le loisir de s'immiscer dans les affaires de ses voisins.

En outre de toutes ces raisons, il entrait dans les habitudes du pape de s'abandonner au cours des événements et de chercher à sortir d'un embarras sans s'inquiéter de l'avenir. Il se détermina donc à publier une bulle de convocation du concile dans la ville de Trente, accordant une absolution entière à tous les hérétiques qui se convertiraient, à l'exception toutefois de ceux d'Espagne et de Portugal, sa Sainteté n'ayant pas voulu, par déférence pour Charles-Quint, empiéter sur les droits et attributions des tribunaux inquisiteurs. Pierre de Tolède fut député à la cour de Madrid pour porter la bulle du saint-père, et l'abbé Rosette fut envoyé au roi de France pour le même sujet. Ce dernier légat était en outre chargé de remercier Henri II de l'appui qu'il lui avait prêté lors de son élection, et de lui donner des explications sur la politique qu'il était obligé d'adopter, au mépris de ses engagements avec la France.

Le décret de sa Sainteté fut mal reçu en Allemagne; les luthériens renouvelèrent leurs anciennes prétentions de ne vouloir se soumettre qu'à une assemblée libre, que le pape ne présiderait ni en personne ni par ses légats, et sous la condition qu'il serait soumis au jugement des Pères, comme eux-mêmes offraient de s'y soumettre. En France il n'eu pas un meilleur succès; les parlements se prononcèrent contre la bulle de convocation, et le roi, à leur instigation, rappela ceux de ses cardinaux et de ses prélats qui se trouvaient hors du royaume, afin de former un concile national qui

aurait mission de choisir un patriarche pour présider aux affaires ecclésiastiques de ses états. Provisoirement il envoya à Rome le célèbre Jacques Amyot, abbé de Bellozane, avec ordre de protester hautement, en présence des ambassadeurs de toutes les cours d'Europe, contre tout ce qui serait décidé dans le concile de Trente. Cette détermination vigoureuse avait été prise par Henri II, en dépit des efforts des jésuites, qui commençaient à jouir d'une grande influence auprès de la reine Catherine de Médicis, et qui cherchaient déjà à ouvrir des colléges de leur ordre.

A l'exemple de son prédécesseur, Jules III montra une grande sollicitude pour les jésuites, et confirma leur institut par une bulle conçue en ces termes : « Considérant les grands » avantages qu'Ignace de Loyola et ses compagnons pro- » curent au saint-siége, par leurs prédications, par leur » grande habileté dans les affaires et par leur dévouement » aux intérêts de notre cour, nous confirmons leur institut, » et déclarons que tous ceux qui voudront entrer dans la » société de Jésus devront faire serment de combattre sous » l'étendard du Christ, et d'obéir sans hésitation aux ordres » du souverain pontife, son vicaire dans ce monde.

» Quoique l'Évangile et la foi enseignent que tous les fi- » dèles doivent une obéissance absolue au chef de l'Église, » cependant, pour rendre le dévouement des nouveaux so- » ciétaires plus parfait, nous avons jugé qu'ils devaient faire » un serment particulier au pape, et s'engager à n'avoir » d'autre volonté que la sienne, à exécuter ses ordres, quels » qu'ils puissent être, enfin à être toujours prêts à se rendre » aux extrémités du monde pour terrasser ses ennemis. »

La société témoigna sa reconnaissance au souverain pontife de la protection qu'il lui accordait, en cherchant à faire triompher le catholicisme dans toutes les contrées où elle s'était établie, et en dénonçant à la cour de Rome tous ceux qui lui paraissaient suspects d'hérésie. C'est ainsi que sa Sainteté eut connaissance qu'un grand nombre de théologiens, de curés, de vicaires et de moines mendiants de différentes provinces de l'Italie se montraient favorables aux idées de réforme.

Aussitôt Jules III expédia aux évêques de ces contrées l'ordre d'interdire l'administration des sacrements et la prédication de la parole de Dieu, à tous ceux qui ne professeraient pas sur la religion des principes orthodoxes en rapport avec ceux de la cour de Rome. Il adressa en même temps un bref à Francesco Donato, doge de Venise, et au sénat, pour leur commander de prêter assistance aux évêques et aux inquisiteurs chargés d'anéantir les partisans des idées nouvelles. En conséquence de cet ordre, le conseil des dix, entièrement composé de fanatiques, résolut de surveiller les inquisiteurs, et leur adjoignit même des juges laïques pour examiner les accusations et pour prononcer les condamnations. Comme l'intervention de l'autorité séculière, au lieu d'activer les poursuites contre les hérétiques, apportait souvent des entraves dans l'exécution des sentences prononcées contre eux, les jésuites sollicitèrent de la cour de Rome une bulle portant défense aux laïques de gêner la liberté ecclésiastique, de troubler la juridiction spirituelle, et de s'immiscer dans la connaissance des procès concernant les hérésies. Cette démarche maladroite irrita les

Vénitiens, et une rupture éclata entre la sérénissime république et le saint-siége.

Jules III, toujours occupé de ses plaisirs, n'intervenait dans les affaires politiques que par des actes irréfléchis; ainsi, à l'égard d'Octave Farnèse, qui sollicitait depuis longtemps auprès de la cour d'Espagne la restitution de Plaisance, sans pouvoir l'obtenir, il eut l'imprudence de refuser de prendre sa défense contre l'ambitieux Charles-Quint. Ce fut en vain que le prince dépossédé fit représenter par son ambassadeur Antonio Venturi, que non-seulement l'empereur, au mépris de ses conventions, conservait Plaisance et l'avait fortifiée pour la mettre à l'abri de toute attaque, mais encore qu'il concentrait des troupes pour s'emparer de Parme; ce fut en vain qu'il fit valoir qu'il y allait de l'honneur de la dignité du saint-père de ne point permettre la spoliation d'un de ses feudataires; Jules refusa obstinément de se ranger du parti d'Octave Farnèse; il répondit à l'envoyé du duc que son trésor était vide, que ses fêtes absorbaient tous ses revenus, qu'il était dans une pénurie complète et par conséquent hors d'état d'entamer la guerre; qu'il l'engageait à prendre la détermination qu'il jugerait la plus convenable à ses intérêts; quant à lui, que ses vœux l'accompagneraient dans cette entreprise, mais qu'il ne pouvait rien faire de plus; que cependant si les circonstances devenaient plus favorables, il n'oublierait pas le petit-fils de Paul III.

Comme cette réponse était loin de satisfaire aux exigences de la position, et qu'il devenait urgent pour le duc de se mettre en défense, le cardinal Farnèse demanda une audience secrète au pape, et supplia sa Sainteté de permettr

qu'Octave se plaçât sous la protection de princes assez puissants pour résister à son beau-père; ce à quoi Jules accéda.

Fort de l'assentiment du pontife, Octave signa immédiatement avec Henri II un traité d'alliance offensive et défensive qui excita la colère de l'empereur. Sa majesté catholique fit même signifier à la cour de Rome qu'on eût à prononcer la nullité de ce traité, si on ne voulait rompre avec elle. Jules, toujours lâche et pusillanime, se hâta de publier un bref qui portait défense au duc de Parme d'introduire des troupes étrangères dans un fief qui relevait de l'Église, sous peine d'être déclaré rebelle et de voir ses biens confisqués. Le prince fit répondre au saint-père qu'il n'était plus en son pouvoir d'obéir, attendu qu'il s'était placé sous la dépendance de la France, avec l'autorisation du saint-siége, et que déjà une garnison étrangère se trouvait dans la place.

Alors le pape éclata en reproches sanglants contre les Farnèse; il les accusa de vouloir sa ruine; de chercher à lui créer des embarras; et pour les punir, il décréta la confiscation des fiefs de cette famille, et chassa de Rome les cardinaux frères ou cousins d'Octave. Il fit expédier en même temps à son légat de France un ordre de quitter la cour de Henri II, s'il refusait de rappeler la garnison française qui s'était établie à Parme, et s'il ne lui livrait pieds et poings liés le duc vassal du saint-siége, qui avait à répondre devant le sacré collége de sa rébellion et de sa félonie. Ces demandes ayant été rejetées, les hostilités commencèrent entre la France et Rome. L'empereur, qui ne voulait pas rompre ouvertement avec Henri II dans un moment où le plus léger conflit pouvait lui faire perdre l'Allemagne, parut rester étranger à cette guerre;

néanmoins le marquis de Marignan, un de ses généraux, sous prétexte de prendre le parti du saint-siége contre les Farnèse, s'empara, au nom de Charles-Quint, de Montechio et de Castel-Nuovo.

Le pape, redoutant de se voir enlever ainsi les places de la Romagne occupées par les Farnèse, et craignant qu'il ne prît fantaisie à l'empereur de les garder, fit proposer à Hiéronyme Orsini, mère des Farnèse, aux cardinaux Alexandre et Ranuce, qui s'étaient retirés à Urbin, ainsi qu'à Horace qui commandait les troupes d'Octave, et à Carpi qui tenait encore la légation de Viterbe, de lui rendre toutes les villes et places fortes qu'ils avaient dans la Campanie, afin de les mettre à l'abri des attaques des impériaux, sous la condition qu'il les rendrait à leurs légitimes propriétaires dès que la guerre serait terminée.

Ces mesures, consenties de part et d'autre, arrêtèrent en effet la marche du marquis de Marignan, qui, n'ayant plus de prétexte pour guerroyer dans les états de l'Église, et n'osant pas combattre ouvertement le pape, se rabattit sur Parme, dont il fit traîner le siége en longueur, pour attendre qu'il surgît un événement favorable.

Sa Sainteté comprit enfin que cette guerre contre la France n'était profitable en réalité qu'à l'empereur, et qu'elle ruinerait les finances de la cour de Rome, si elle se prolongeait plus longtemps; en conséquence elle assembla les cardinaux en consistoire, et leur fit part de ses intentions relativement à la cessation des hostilités. Ceux-ci en écrivirent immédiatement à Alexandre Farnèse, et au cardinal de Tournon, l'ambassadeur français, qui tous deux accoururent à Rome pour

conférer avec Jules III. Ils représentèrent au pape que rien ne leur était plus agréable que d'entrer en accommodement avec lui, que les intérêts du saint-siége s'en trouveraient également bien, attendu que sa Sainteté rattacherait à son parti les peuples du Parmesan et du Bolonais, qui avaient fait scission à cause de son alliance avec les impériaux. « Considérez, » ajoutaient-ils, les désastres que Clément VII a attirés sur » Rome, et voyez s'ils n'ont pas eu pour cause sa politique » tortueuse et ses alliances avec l'empereur; considérez que » cette même persistance à soutenir Charles-Quint contre » Henri VIII a entraîné pour le saint-siége la perte irréparable » de l'Angleterre. Quel serait donc votre désespoir si un motif » semblable allait enlever la France à votre juridiction? » Déjà le roi Henri II a défendu à ses sujets de porter de » l'argent à Rome; déjà il a publié une ordonnance pour la » convocation d'un concile national qui doit nommer un pa- » triarche français; déjà les doctrines de Calvin, malgré » l'adresse des jésuites, menacent d'envahir le royaume et de » remplacer le catholicisme. Ainsi, très-saint Père, hâtez- » vous, car les moments sont précieux..... »

Jules, suivant son habitude, chercha à conjurer le danger qui lui paraissait le plus imminent; il répondit au cardinal de Tournon qu'il était prêt à accepter la paix avec la France, et qu'il le chargeait de la négocier à telles conditions qu'il jugerait convenables, sauf l'honneur du saint-siége. En outre, il confia la légation de France au cardinal Verallo, qu'il savait être agréable à Henri II, pour obtenir de ce prince l'autorisation de persécuter les protestants et la permission de former quelques colléges de jésuites à Paris.

Les disciples d'Ignace de Loyola ne produisaient pas en effet une grande sensation dans la capitale de la France; et en dépit des efforts de Guillaume Duprat, évêque de Clermont, leur protecteur; en dépit de leur hypocrisie et de leur feinte humilité, ils n'avaient pas encore pu vaincre les répugnances du peuple parisien, et ils végétaient dans l'obscurité, vivant d'extorsions, d'aumônes et de legs pieux, et n'ayant pour abri qu'une maison délabrée.

Quoique n'exerçant en apparence aucune influence sur les esprits, les jésuites en réalité étaient des auxiliaires précieux pour le saint-siége par l'espionnage et par la prépondérance qu'ils avaient su prendre sur les hommes faibles qui leur confiaient, à titre de confesseurs, la direction de leur conscience, et de celle de leurs femmes ou de leurs enfants. Et ce pouvoir occulte qu'ils exerçaient se faisait sentir non-seulement à Paris, mais encore dans toutes les contrées où se trouvaient des jésuites. Aussi sa Sainteté comptant sur leur habileté accoutumée pour faire triompher le parti de la cour de Rome, fit-elle rouvrir les séances du concile de Trente, sous la présidence de Marcel Crescentio, cardinal légat, assisté de deux adjoints, Sébastien Pighini, métropolitain de Siponte, et Louis Lipoman, évêque de Vérone, sans s'inquiéter de l'appel fait aux prélats luthériens d'Allemagne par Charles-Quint, qui, ayant à cœur de se venger du pape, avait exigé que les protestants fussent représentés à l'assemblée.

Les jésuites s'élevèrent contre cette demande de l'empereur; et lorsqu'elle eut été transmise officiellement aux légats du saint-siége, ceux-ci protestèrent avec énergie et soulevèrent une foule de difficultés qui rendaient impossible,

suivant eux, l'admission des ministres confessionistes dans le concile, surtout pour ceux de Maurice de Saxe ; ils ne consentirent à recevoir que les luthériens purs. Cette concession ne laissa pas que d'alarmer le pape, qui redoutait les conséquences d'un débat entre les protestants et ses théologiens; et il fit signifier à ses légats qu'ils ne devaient autoriser aucune conférence publique, ni aucun débat sur les matières religieuses, avec les sectateurs de Luther.

Il y eut alors de violentes disputes entre les catholiques et les protestants; et ces derniers, qui se trouvaient protégés par les ambassadeurs espagnols, dont le but était de susciter des embarras à la cour de Rome, pour l'obliger à se séparer de la France, finirent par l'emporter sur le pape, et obtinrent que les confessionistes seraient admis à présenter les articles de leur croyance au secrétaire du concile en congrégation générale. Les expressions dont ils se servirent dans leur libelle en parlant des papistes et du culte de l'Église romaine, étaient tellement irrévérencieuses, qu'elles causèrent le plus grand scandale parmi les Pères catholiques.

Pendant que les théologiens des différentes communions donnaient au monde le spectacle de leurs ridicules querelles, l'empereur guerroyait toujours avec son gendre; et comme il était à craindre que le duché de Parme ne finît par être enlevé au saint-siége, Jules III se décida à terminer les négociations avec la France. Il arrêta avec l'ambassadeur de Henri II que le duc Octave rendrait ses états au saint-siége, et qu'en échange il lui donnerait la principauté de Camerino et d'autres domaines; il s'engagea en outre à mettre dans Parme une garnison qui serait composée par moitié de Fran-

çais et d'Italiens; et il prit l'engagement solennel de garder cette ville contre l'empereur, et de ne jamais le favoriser dans les différends qu'il pourrait avoir avec la France. Mais le duc Octave ayant remontré à Henri II que cet arrangement ruinait sa maison, le roi donna ordre au cardinal de Tournon de se rendre à Rome pour modifier les termes du traité et pour demander qu'Octave fût maintenu dans Parme, et que le duché fût placé sous la protection de la France. Le cardinal parvint sans peine à faire comprendre à Jules que cette dernière mesure était la seule qui convînt aux intérêts du saint-siége, attendu qu'elle lui permettrait d'avoir toujours en Italie un ennemi puissant à opposer à l'ambition de Charles-Quint.

En conséquence, on arrêta les articles suivants : 1° Pendant deux années le pape conservera la neutralité entre la France et l'empire, et n'assistera ni l'un ni l'autre parti d'hommes, d'argent ou de toute autre manière. 2° La ville de Castro sera remise à Horace Farnèse, sous la condition que les deux cardinaux Alexandre et Ranuce, ses frères, se rendront caution de sa conduite envers le saint-siége. 3° Le pontife rappellera auprès de lui son neveu Jean-Baptiste del Monte et les troupes qui sont encore au service de l'empereur. 4° Sa Sainteté signifiera à Charles-Quint qu'il ait à délibérer immédiatement sur les conditions de cette trêve, et qu'il ait à évacuer le territoire de Parme et de la Mirandole.

Malgré les avantages réels qui résultaient pour le saint-siége de ces arrangements, ils faillirent n'être point ratifiés, par suite de l'obstination du neveu du pape, qui non-seulement refusait de traiter avec la France, mais encore qui

menaçait de se déclarer contre l'Église en faveur de Charles-Quint, si on persistait à vouloir rappeler les troupes qui assiégeaient la Mirandole sous ses ordres. Fort heureusement il fut tué dans une sortie, et sa mort leva le dernier obstacle à la ratification du traité entre la France et Rome. Jules III expédia aussitôt à ses généraux Alexandre Vitelli et à Camille Orsini l'ordre de ramener leurs troupes à Rome. Le siége de la Mirandole fut levé immédiatement; et cette courageuse cité, qui avait supporté pendant deux années toutes les rigueurs d'un siége, put enfin être ravitaillée. Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, prit le commandement de la place, et avec l'aide des troupes françaises il fit replier sur Plaisance un corps de trois mille Allemands qui avaient été envoyés par le marquis de Marignan pour essayer de reprendre les positions abandonnées par les assiégeants. L'empereur témoigna un vif mécontentement de tout ce qui s'était passé, et fit menacer la cour de Rome de sa colère si elle ne s'empressait de rompre avec la France; on ne tint aucun compte de ses remontrances. Déjà sa puissance commençait à décroître; ses fourberies étaient usées, sa politique machiavélique ne faisait plus de dupes et tous, rois et peuples, avaient un égal mépris pour sa personne. D'ailleurs Charles-Quint se trouvait sur les bras une guerre avec les princes allemands, guerre qu'il avait eu l'imprudence d'entamer, et dont les résultats ne pouvaient que lui être funestes.

Aussitôt qu'avaient éclaté les hostilités, les princes Maurice de Saxe et Albert de Brandebourg s'étaient empressés d'en instruire les Pères du concile de Trente, pour qu'ils abandonnassent les discussions oiseuses et vinssent renforcer

leurs rangs; et en même temps ils avaient publié un manifeste contre l'empereur, qu'ils accusaient avec juste raison d'avoir violé les constitutions de l'Allemagne, et d'avoir attenté à son indépendance. Le roi de France profita habilement des circonstances et se déclara le défenseur des libertés germaniques, quoique au même instant il cherchât à démontrer au pape que les luthériens n'avaient été jusque-là entre les mains de Charles-Quint que des instruments pour abaisser la puissance pontificale.

Une ligue puissante s'organisa spontanément dans toute la Germanie pour la défense de la religion, et une armée de protestants se dirigea vers la ville de Trente. Alors les prélats espagnols, napolitains et siciliens, qui redoutaient d'être faits prisonniers comme sujets de l'empereur s'ils tombaient au pouvoir de ses ennemis, s'enfuirent précipitamment du concile. Les évêques italiens suivirent bientôt leur exemple et s'embarquèrent sur l'Adige pour se rendre à Vérone. Enfin, lorsqu'il ne resta plus que les nonces et quelques jésuites, Jules III publia la suspension du concile. Sa Sainteté pouvait d'autant mieux prendre cette mesure, que Charles-Quint ne se trouvait plus en état de lui causer le moindre préjudice, étant lui-même attaqué de tous les côtés par les Français et par les Allemands. Enfin, après plusieurs mois de luttes acharnées, l'empereur fut vaincu à Inspruck et obligé d'acheter la paix.

Par le traité de Passau, sa majesté rendit la liberté à Jean-Frédéric, électeur de Saxe, ainsi qu'au landgrave de Hesse, beau-père de l'électeur Maurice; il accorda le libre exercice du culte prescrit par la confession d'Augsbourg et le rappel des

ministres protestants exilés en vertu de l'Intérim. En outre, il consentit, sur les représentations des électeurs, à remettre l'administration de l'Allemagne entre les mains de son frère Ferdinand, qui fut proclamé roi des Romains. Déjà le prince possédait en toute souveraineté le royaume de Hongrie, qu'il avait même augmenté des états de la reine Isabelle et de son jeune fils le roi de Transylvanie, par suite de l'abandon forcé que lui en avaient fait les maîtres légitimes. Cette spoliation avait été accomplie au profit du frère de Charles-Quint par l'évêque Georges de Martinuzzi, qui reçut en récompense le titre de vice-roi et le chapeau de cardinal.

Dans la suite, par un de ces retours de fortune si fréquents à la cour des princes, le prélat devint suspect au nouveau monarque, et sa mort fut résolue. Un certain marquis de Castaldo, confident de Ferdinand, fut chargé de l'exécution du crime. Un jour donc que le cardinal se rendait à une maison de plaisance qu'il possédait à Winitz, Castaldo lui demanda la permission de l'accompagner, ne se faisant aucun scrupule de devenir l'hôte de sa victime. Toutes les mesures avaient été prises afin qu'en cas d'échec une troupe de soldats espagnols vînt prêter main forte au marquis; le lendemain matin, le secrétaire de Castaldo se fit introduire dans l'appartement de Martinuzzi sous prétexte de lui remettre des dépêches, et pendant que le cardinal se penchait sur la table pour les signer, il le frappa d'un coup de poignard dans la poitrine. Le prélat se sentant blessé, cria au secours et se jeta sur l'assassin pour le terrasser; mais au bruit de la lutte, Castaldo entra le sabre à la main, et d'un seul coup il lui fendit le crâne. Comme il se tenait encore debout, quatre soldats

déchargèrent à bout portant leur arquebuse, et l'étendirent roide mort. Le cadavre demeura soixante-dix jours sur le plancher de l'appartement, les Espagnols refusant constamment de lui faire rendre les honneurs de la sépulture; enfin le comte Sforce Pallavicini, qui commandait la province, permit aux Hongrois d'enterrer le malheureux Martinuzzi.

Indépendamment de son désir de se débarrasser d'un homme qu'il redoutait, le roi des Romains avait espéré que la mort du cardinal le rendrait maître de trésors considérables; il éprouva une grande déception; car les assassins ne trouvèrent qu'une somme très-faible qu'ils se partagèrent, et Ferdinand n'eut pour sa part qu'une oreille, que le barbare Castaldo lui envoya comme gage de son dévouement.

Dès que la nouvelle de ce meurtre fut parvenue à Rome, sa Sainteté entra dans une grande colère, et cita le monarque à son tribunal pour avoir à se justifier d'un assassinat commis sur un prince de l'Église. En vain ses ambassadeurs et ceux de Charles-Quint intervinrent pour faire révoquer cet arrêt, le pape déclara qu'il voulait faire justice d'un souverain assez téméraire pour s'attaquer à ses cardinaux; et sur le refus de Ferdinand de se rendre à Rome, il fulmina une excommunication majeure contre lui et ses complices, et ordonna que la sentence serait affichée dans tous les états de l'Europe.

Cet acte de rigueur est le seul qu'on puisse citer dans tout le cours de règne de Jules III, et encore doit-on supposer qu'il ne fit qu'obéir à l'impulsion du sacré collége, qui avait à venger la mort d'un de ses membres; car moins d'un mois après la publication de cette bulle, il céda aux menaces des Espagnols, et consentit à rapporter son décret d'excommunication.

ambassadeurs de Charles-Quint surent même tenter si habilement la cupidité du pape par la promesse de sommes considérables, qu'ils le décidèrent à se proposer comme médiateur entre l'Espagne et la France. Prosper de Sainte-Croix, un des grands dignitaires de la cour de Rome, fut envoyé auprès de Henri II pour aviser aux moyens de rétablir la concorde entre les deux souverains. Le roi de France ne voulut entendre à aucun accommodement avec l'empereur, seulement il consentit à renoncer à ses projets d'invasion dans le royaume de Naples, et à faire retirer la flotte de Soliman, son allié, qui croisait sur les côtes, sous la condition que les impériaux quitteraient le territoire de Sienne, dont les habitants étaient en guerre avec l'empereur, et que l'indépendance de cette florissante cité serait reconnue par le prince. Cette concession n'ayant satisfait aucune des parties belligérantes, les hostilités recommencèrent en Italie; mais bientôt l'empereur se vit contraint de quitter la Toscane avec son armée pour voler au secours de Naples, que les Turcs tenaient étroitement bloquée; en partant, il remit au saint-siége ses pleins pouvoirs, et autorisa Jules III à offrir la paix aux Siennois, sous la condition qu'ils reconnaîtraient le cardinal Fabien, neveu du pape, pour leur chef, et qu'ils recevraient une garnison étrangère. Ces propositions furent encore rejetées par les citoyens, qui ne voulaient pas plus de la domination du pape que de celle de l'empereur; et la république de Sienne continua à guerroyer pour recouvrer son indépendance.

Pendant que les peuples de l'Italie s'agitaient pour se soustraire à la tyrannie des évêques de Rome, les théologiens

calvinistes de Genève, ces ennemis implacables du papisme, ces censeurs furibonds des abus et des cruautés des catholiques, devenaient à leur tour persécuteurs, et faisaient dresser sur la grande place de leur ville le bûcher qui devait consumer Michel Servet, condamné comme impie, hérétique et athée!

Cet homme célèbre était originaire de Villanova en Aragon. Dès l'âge de seize ans il était venu en France pour étudier le droit à l'université de Toulouse; après avoir terminé ses études il avait parcouru l'Italie et s'était mis en relation avec les sociniens; ensuite il avait visité la Suisse et l'Allemagne. A Bâle, il avait eu des conférences publiques avec Œcolampade; à Strasbourg, il avait discuté avec Capiton Bucer sur les dogmes de la Trinité et de la consubstantialité; il leur avait démontré que les réformateurs n'accompliraient pas entièrement l'œuvre d'émancipation, parce qu'ils redoutaient de porter la hache et le marteau sur le vieil édifice de la superstition et d'en abattre jusqu'à la dernière pierre. Ses adversaires furent scandalisés de la hardiesse de ses vues; et Bucer, qui passait pour le moins violent d'entre les luthériens, dit un jour, à la suite d'une conférence qu'il avait eue avec le jeune Michel Servet: « Cet impie est plus » fort que nous tous; si nous ne le mettons pas en pièces, et » si nous ne lui arrachons les entrailles, il nous dévorera. »

Peu de temps après, Servet publia sur la Trinité des dialogues dont la singularité souleva contre l'auteur tous les protestants. Effrayé des dangers qu'il courait en Allemagne, Michel Servet se réfugia en France, renonça à la carrière du barreau et étudia la médecine. Il ne fut guère plus heureux

dans cette nouvelle profession, car ayant émis sur la circulation du sang des idées nouvelles qui étaient en opposition avec celles de la faculté, on cria à l'hérésie, on le força à quitter Paris, et à abandonner ses travaux sur une découverte qui plus tard fut déclarée l'une des plus belles conquêtes de l'humanité dans le domaine de la science. Alors il se retira dans le Dauphiné, et entra chez les frères Frellon en qualité de correcteur d'imprimerie. Chargé de surveiller une réimpression de la Bible, le prote y ajouta une préface et des notes que Calvin appela impies et impertinentes. Michel répondit aux attaques du réformateur, et entra en correspondance avec lui sur différentes questions de dogmatique; bientôt leurs disputes s'envenimèrent au point que leurs lettres ne contenaient plus que de grossières invectives; dès lors ils furent ennemis irréconciliables. Servet, voulant humilier son rival, lui adressa un manuscrit où il relevait un grand nombre d'erreurs qu'il avait commises dans l'Institution chrétienne, le meilleur de ses ouvrages; ce qui rendit Calvin si furieux, qu'il écrivit à Favel et à Viret, deux de ses disciples, que si jamais cet hérétique lui tombait entre les mains, il emploierait tout son crédit pour lui faire perdre la vie.

Michel fit ensuite paraître son fameux traité « De Christianismi restitutione, » dont on n'a plus aujourd'hui que deux exemplaires. Malgré le soin que l'auteur avait pris de se couvrir du voile de l'anonyme, Calvin le devina à l'ironie avec laquelle il parlait de sa personne et de ses écrits. A partir de ce moment la perte de Michel Servet fut résolue par le réformateur; et pour arriver à son but, il n'hésita pas à jouer le rôle de délateur; il fit parvenir à l'archevêque de Lyon

quelques feuillets du traité de Servet. Le cardinal de Tournon, qui occupait le siége de cette ville, dirigea aussitôt des poursuites pour découvrir l'atelier d'où était sorti le livre; mais ses recherches ayant été infructueuses, l'auteur allait échapper au danger qui le menaçait, lorsque Calvin envoya de Genève les originaux de quelques lettres qui lui avaient été adressées par Michel et qui avaient été imprimées dans le traité. Servet fut aussitôt arrêté, et renfermé dans les prisons de Vienne en attendant le jour de son jugement. Ses amis trouvèrent heureusement le moyen de le faire évader et le cachèrent dans les environs de la ville. Comme il était à craindre qu'on ne finît par découvrir sa retraite, Michel Servet se décida à quitter la France, et se rendit à Genève, pour gagner ensuite l'Italie.

Calvin ne lui en laissa pas le temps; dès qu'il eut appris que son ennemi était venu se réfugier dans une ville où il était tout-puissant, il le fit arrêter; et comme il ne voulait pas se trouver soumis aux lois du pays, qui ordonnaient que dans des causes semblables l'accusé et l'accusateur partageassent le même cachot, il céda le principal rôle à un de ses domestiques nommé Lafontaine, et se réserva de discuter sur les questions théologiques.

Servet ne parut pas s'inquiéter des menées de son adversaire; et lorsqu'on vint lui annoncer que le vice-bailli de Vienne avait demandé son extradition, il se jeta aux pieds de ses juges, les suppliant de le retenir à Genève. Ces infâmes magistrats parurent accéder à sa demande, et en même temps ils chargèrent Calvin d'extraire des ouvrages de l'accusé les propositions qu'il trouverait condamnables. On remit ensuite

à Servet le mémoire rédigé par le réformateur, pour qu'il eût à y répondre.

Au lieu de faire ce qui lui était ordonné, le courageux Michel se contenta d'écrire des notes marginales, dont quelques-unes étaient des épithètes injurieuses; et il déclara qu'il ne consentirait à discuter avec Calvin que devant le conseil des deux cents. Les juges ne tenant aucun compte de cette réclamation, achevèrent l'instruction du procès, et en envoyèrent des copies à Zurich, à Berne, à Bâle et à Schaffhouse, pour avoir l'avis des ministres protestants de ces différentes villes, tous disciples de Calvin. Michel Servet fut déclaré coupable par chacun d'eux; toutefois personne ne se prononça pour appliquer à l'accusé la peine de mort. Et cependant; honte sur Calvin! le 26 octobre 1553, le tribunal, cédant à ses pressantes sollicitations, s'assembla pour la dernière fois, et condamna l'accusé à être brûlé vif.

Lorsque cette sentence lui fut annoncée, Servet demanda à voir le réformateur, et il eut avec lui un entretien de deux heures. On dit qu'il chercha à réveiller quelque sentiment d'équité dans le cœur de son implacable ennemi; qu'il lui représenta que sa mort serait une tache ineffaçable dont il ne pourrait jamais se laver; on dit qu'il chercha à lui faire comprendre que l'intérêt même de sa doctrine exigeait qu'il se rattachât tous les hommes qui luttaient contre le papisme Rien ne put changer la détermination de Calvin : le lendemain, Michel Servet, l'antitrinitaire, fut exécuté dans un endroit appelé Champey, à peu de distance de la porte méridionale de Genève!

Plus tard le réformateur entreprit de justifier son crime

juridique, en publiant un ouvrage où il établit qu'on a le droit de faire périr les hérétiques : ce livre parut précisément dans le moment où les protestants ne cessaient d'élever de justes plaintes contre les traitements barbares auxquels ils étaient exposés dans les pays catholiques. La cour de Rome s'empara des arguments de son redoutable adversaire pour justifier ses sanglantes proscriptions ; et sous ce point de vue, le supplice de Servet fut pour elle un incident heureux.

En Angleterre, un autre événement bien plus important venait de s'accomplir : le jeune Édouard VI, fils de Henri VIII, était mort, et la princesse Marie, sa sœur, fille de Catherine d'Aragon, lui avait succédé. Cette reine, catholique fougueuse, ne fut pas plus tôt sur le trône, qu'elle rappela les jésuites dans la Grande-Bretagne, abolit le luthéranisme, qui avait été déclaré la religion de l'état par son frère Édouard VI, et commença des persécutions contre les protestants. Ensuite elle députa auprès de sa Sainteté, Jean-François Commandon, jeune poëte italien qui était fort avant dans ses bonnes grâces, pour remettre à Jules III une lettre confidentielle, et pour le prévenir, qu'avec l'aide de Dieu, elle espérait replacer bientôt l'Angleterre sous l'obédience de la cour de Rome. Elle lui faisait part en outre de son projet de réunir les couronnes d'Espagne et d'Angleterre, en épousant le fils de Charles-Quint.

Le pape, comprenant que ce mariage allait placer la Grande-Bretagne sous la dépendance de la maison d'Autriche, en conçut de vives inquiétudes, et prit immédiatement des mesures pour en empêcher la conclusion. Il fit partir pour l'Angleterre, avec le titre de légat, le cardinal

Polus, Espagnol de nation, ennemi personnel de l'empereur. Ce prélat se mit en route avec d'autant plus d'espérance de réussir dans son importante mission, qu'il avait été autrefois le confesseur de Marie, et qu'il savait que la reine lui avait conservé toute sa confiance. Mais Charles-Quint, qui prévoyait les entraves que la cour de Rome cherchait à apporter dans ses projets, se tenait sur ses gardes; il ne se fit donc pas faute d'arrêter le cardinal Polus à son passage en Allemagne, et de le retenir prisonnier contre le droit des gens, sans s'inquiéter du sauf-conduit qu'il avait obtenu de son ambassadeur. La seule grâce qu'il accorda au prélat, par égard pour son caractère diplomatique, ce fut de le faire conduire à sa cour, où on le garda à vue jusqu'à ce que le mariage de Philippe et de Marie eut été célébré. Alors sa majesté lui rendit la liberté, le combla d'honneurs, et lui permit de continuer sa route pour l'Angleterre.

Polus fut accueilli à Londres avec une grande distinction. Le chancelier du royaume vint le recevoir à son débarquement avec une suite brillante de seigneurs, et le conduisit jusqu'au palais où l'attendaient le roi et la reine, debout sur le seuil de la porte pour lui faire plus d'honneur. Quelques jours après son arrivée, le cardinal légat fut introduit au parlement par le grand maître de la maison de la reine, par quatre chevaliers de l'ordre de la Jarretière, et par un nombre égal d'évêques. Les deux chambres réunies prirent entre ses mains l'engagement de révoquer toutes les lois faites contre l'autorité du saint-siége; et à son tour il prononça l'absolution du schisme, que toute l'assemblée reçut à genoux, Philippe et Marie donnant l'exemple. Ensuite on envoya une pompeuse

ambassade à la cour de Rome, pour annoncer au pontife la réconciliation de l'Angleterre avec l'Église, et pour lui demander son approbation à la renonciation que Charles-Quint avait faite de la royauté de Sicile en faveur de son fils Philippe d'Epagne.

Jules III ratifia la cession; néanmoins il n'accorda l'investiture du royaume qu'à la condition que le nouveau roi produirait dans l'année son privilége en faveur de son droit; qu'il ferait le serment d'hommage à l'Église, et qu'il reconnaîtrait en termes exprès que les états de Naples, et tout le pays situé en deçà du phare, jusqu'aux frontières de l'état ecclésiastique, à l'exception de la ville de Bénévent et de son territoire, lui étaient octroyés ainsi qu'à ses héritiers et successeurs, par la seule faveur et par la libéralité du siége apostolique, sans toutefois porter préjudice aux droits de la princesse Jeanne, reine d'Espagne et des Deux-Siciles.

Les jésuites, qui avaient si heureusement travaillé à la conversion de l'Angleterre, furent récompensés par des dignités aussi ridicules qu'illusoires; Jean Maynez, Portugais, fut nommé patriarche du Congo; le Père Oviédo reçut le titre d'évêque de Nicée, et le Père Garnero celui d'Hérapolis. Quelque temps auparavant sa Sainteté avait déjà récompensé de la même manière ceux qui avaient rempli des missions en Asie et en Afrique, entre autres saint François Xavier, qui avait été créé patriarche des Indes.

Si les jésuites faisaient de grands progrès en Amérique, dans les Indes et au Congo, il n'en était pas de même en Europe; car, à l'exception de l'Angleterre, aucune nation ne voulait les accueillir. Ainsi, en France, ils étaient repoussés

par le peuple, par le clergé, par le parlement et même par la Sorbonne, ce corps qui se montra plus tard si docile et si complaisant pour la société de Jésus, quand ses membres furent en possession du titre de confesseurs des rois. Depuis plusieurs années les jésuites avaient hérité des biens de Guillaume Duprat, leur protecteur, et ils réclamaient inutilement des lettres patentes de Henri II pour entrer en jouissance de ce legs. Enfin, le roi cédant aux sollicitations du cardinal de Lorraine, consentit à leur délivrer l'autorisation de prendre possession de l'héritage, sous la condition qu'ils emploieraient les fonds, d'après la volonté du légataire, à la fondation d'un collége. Mais lorsque ces lettres patentes furent présentées au parlement pour être entérinées, les membres de cette assemblée protestèrent contre l'établissement d'un nouvel ordre religieux, prétextant que le nombre des couvents était déjà trop considérable en France. Cette opposition fut vivement appuyée par les curés, dont les jésuites usurpaient les droits, et par les évêques, qui étaient jaloux de les voir affranchis de leur juridiction.

Les jésuites ne se regardèrent point comme battus; ils sollicitèrent de nouvelles lettres du roi, et présentèrent une seconde requête au parlement, qu'ils eurent soin de faire appuyer par Catherine de Médicis et par Diane de Poitiers, dont ils dirigeaient les consciences. Cette fois encore ils furent déboutés de leur demande, et renvoyés pardevant la Sorbonne. Cette assemblée étant saisie de l'affaire, la discuta longuement, et enfin, le 1er décembre 1554, elle rendit le décret suivant : « Nous déclarons impie et sacrilége cette nouvelle société » qui s'intitule orgueilleusement compagnie de Jésus, parce

» qu'elle reçoit indifféremment et silencieusement dans son » sein toutes sortes de personnes, quelque infâmes qu'elles » soient; parce qu'elle possède des priviléges dangereux re- » lativement à l'administration de la pénitence et à la liberté » d'enseignement; parce qu'enfin elle veut s'attribuer le droit » d'élever des maisons d'éducation au préjudice des évêques; » parce qu'elle se met en dehors de l'ordre hiérarchique du » clergé régulier et séculier, et même en dehors de la juri- » diction des princes temporels et des universités. Nous dé- » clarons, en outre, que cette société ne peut engendrer que » troubles et schismes dans les états où elle parviendra à » s'introduire; qu'elle anéantira la liberté de la pensée pour » assujettir les consciences au pape; enfin, qu'elle sera aussi » redoutable pour les rois que pour les peuples. »

A l'appui de cette décision de la Sorbonne, l'évêque de Paris, Eustache de Bellay, joignit une requête tendant à obtenir l'exclusion des jésuites de son diocèse. Il résulta de cet ensemble de plaintes et de récriminations que les disciples de Loyola furent mis en interdit et chassés de la capitale, malgré les lettres patentes du roi. Alors ils se retirèrent dans le quartier Saint-Germain, sous la protection du prieur de l'Abbaye, qui se prétendait indépendant de la juridiction de l'évêque par privilége particulier. Au reste, ce n'était pas seulement en France que les ésuites étaient devenus en exécration; en Espagne même, ils n'avaient pas encore pu s'établir solidement, et ils étaient tolérés plutôt que protégés de la cour de Madrid; Charles-Quint ne les admettait jamais dans ses conseils particuliers, et se contentait de les employer dans ses états d'Amérique. En Angleterre, malgré l'appui

qu'ils avaient trouvé auprès de la reine, ils n'avaient pu se faire accepter ni du peuple, ni des seigneurs ni du clergé. Voici en quels termes Georges de Brousvel, archevêque de Dublin, parlait de la société des jésuites dans un sermon : « Il s'est élevé depuis peu une nouvelle congrégation qui se » nomme Compagnie de Jésus, et qui se proclame milice du » pape. Ces séides de la tyrannie pontificale vivent comme » les scribes et les pharisiens, et s'efforcent de remplacer la » vérité par le mensonge et la lumière par les ténèbres. » Sans aucun doute ils parviendront à leurs fins, mes frères, » à cause de leur astuce, qui leur fait revêtir une multitude » de formes pour combattre; avec les païens ils adorent les » idoles, avec les athées ils renient Dieu, avec les israélites » ils professent le judaïsme, avec les protestants ils se dé- » clarent réformateurs; et tout cela pour connaître les pro- » jets, les pensées, les inclinations de leurs ennemis, tout cela » pour entraîner les hommes dans une voie de perdition et » pour leur faire dire : « Il n'y a pas d'autre Dieu que le » pape. » Ils se répandent par toute la terre, et se font ad- » mettre dans le conseil des princes pour dominer plus » sûrement les nations, pour subjuguer l'humanité, pour la » courber sous le joug des évêques de Rome. Mais espérons » qu'un jour Dieu se lassera de tant de scandales, et per- » mettra que ces abominables jésuites soient poursuivis par » ceux qui leur auront prêté assistance, par les papes eux- » mêmes, pour lesquels ils auront bu toute honte; espérons » que ces séides de Satan deviendront plus misérables que les » juifs, et que leur nom sera un jour conspué et honni; es- » pérons qu'ils seront regardés comme les êtres les plus dé-

» gradés et les plus abjects de l'espèce humaine. » Cette prédiction assez remarquable, qui s'est accomplie dans toutes ses parties, date du milieu du seizième siècle, quelques années après la fondation de l'institut des enfants de Loyola.

Cependant l'opinion des prélats anglais n'influa nullement sur leur reine, et la dévote Marie résolut de contraindre ses sujets de la Grande-Bretagne à faire les restitutions de dîmes réclamées par Jules III.

Les Allemands ne se montrèrent pas aussi dociles; non-seulement ils refusèrent de donner satisfaction au saint-père, mais encore ils déclarèrent qu'ils voulaient se réunir dans une diète générale à Augsbourg, pour décréter la liberté de conscience qui leur avait été garantie par l'empereur lors du traité de Passau, sans avoir à en référer ni à un synode œcuménique, ni à aucun concile national. En effet, la diète s'étant tenue à Augsbourg, les Allemands publièrent un décret qui déclarait une égalité parfaite entre les deux communions catholique et luthérienne, garantissait aux laïques protestants la propriété légale des biens enlevés au clergé catholique, et permettait à ceux qui étaient demeurés jusque-là fidèles à l'Église romaine, même aux prêtres, d'embrasser le luthéranisme et de se marier. Depuis ce moment la religion protestante fut regardée comme la religion de l'empire.

Lorsque cette nouvelle parvint à Rome, elle causa une profonde sensation; le pontife en éprouva même un accès de colère qui détermina une fièvre chaude; et comme il était déjà très-malade des suites de ses excès de table, il ne put supporter ce nouveau choc, et s'éteignit le 23 mars 1555.

MARCEL II,

230ᵉ PAPE.

CHARLES-QUINT, empereur d'Allemagne. — HENRI II, roi de France.

Élection du cardinal de Sainte-Croix. — Son histoire avant son pontificat. — Commencements de son règne. — Son zèle pour la réforme. — Il veut instituer un ordre militaire. — Ses projets concernant le redressement des abus qui existaient dans le gouvernement de l'Église. — Sa mort et son éloge.

Aussitôt que les funérailles de Jules III furent terminées, les trente-sept cardinaux qui se trouvaient à Rome entrèrent en conclave et proclamèrent le cardinal de Sainte-Croix chef suprême de l'Église, sous le nom de Marcel II. Il était originaire de Fano ou Montefano, petit bourg situé sur une haute montagne entre Osmo et Macerata; son père, nommé Richard Cervin, de Monte Pulciano, exerçait les fonctions de trésorier apostolique ou de receveur du saint-siége dans la marche d'Ancône.

Marcel avait fait ses études dans la ville de Sienne; parvenu à l'âge d'homme, il s'était rendu à Rome, où Clément VII lui avait confié la gestion d'emplois subalternes; à l'avénement de Paul III il avait été nommé premier secrétaire de la chambre apostolique; plus tard, le cardinal Farnèse se l'était attaché en qualité de secrétaire de légation, lors de son ambassade à la cour de Henri II; et après son départ de France, il l'avait laissé seul chargé de continuer les négociations entre

le saint-siége et le roi. Comme il avait réussi au gré du souverain pontife, à son retour Paul III lui donna le chapeau de cardinal avec les évêchés de Nicastro, de Reggio et d'Eugubio.

Quelques jours après son exaltation, Marcel reçut la couronne pontificale des mains du cardinal de Bellay, qui se trouvait alors à Rome; mais au lieu de dépenser, suivant l'habitude de ses prédécesseurs, des sommes énormes en feux d'artifice, en illuminations, en festins et en concerts, il fit distribuer aux pauvres tout l'argent qu'il trouva dans le trésor pontifical. Ensuite il s'occupa d'apporter des réformes utiles dans l'administration du gouvernement de l'Église; et comme il était convaincu que le seul moyen de rendre quelque considération à la papauté était de changer le système suivi par ses prédécesseurs, il annonça qu'il exigeraitdes officiers et des grands dignitaires de la cour de Rome qu'ils pratiquassent les vertus enseignées par le Christ. Le pontife prévint également le sacré collége de son intention de former un ordre de chevaliers de toutes conditions choisis dans les classes les plus élevées de la société comme dans les plus infimes, pour le seconder dans ses travaux, et de sa résolution bien arrêtée de n'admettre que ceux qui auraient mérité cet insigne honneur par des talents réels ou par leurs vertus. Sa Sainteté comptait se servir de ces chevaliers pour les nonciatures, pour les légations, pour les négociations avec les souverains, et pour toutes les affaires importantes du saint-siége, dans le cas où ses cardinaux se montreraient hostiles à ses généreux projets. Puis Marcel licencia les gardes du Vatican, disant que le vicaire du Christ n'avait pas besoin d'être entouré de soldats;

qu'il était honteux pour un souverain et surtout pour un pape de se faire garder par des misérables dont la profession était d'égorger leurs semblables; qu'il valait mieux qu'un pontife vertueux fût tué par des scélérats, que de donner une preuve d'orgueil et de lâcheté, et de vouloir s'imposer aux peuples par la terreur.

Il chassa de sa cour tous les courtisans, qu'il appelait des valets; il supprima les pensions qui leur étaient allouées; enfin tout, jusqu'à sa table, subit des réformes importantes; le nombre des mets qu'on devait lui servir fut limité, ainsi que la durée des repas. La vaisselle d'or et d'argent fut supprimée et vendue pour acquitter les dettes du saint-siége. Marcel avait un tel dégoût pour la flatterie, qu'un jour il signifia aux auditeurs de rote qui venaient lui rendre hommage pendant qu'il était à table, qu'il voulait qu'ils s'occupassent du soin de leurs Églises, et qu'ils ne perdissent pas leur temps à faire des courbettes inutiles; comme l'un d'entre eux faisait entendre quelques murmures en se retirant, le pontife s'écria : « Eh quoi! le saint-siége est-il donc tellement hérissé d'épines » et semé de ronces qu'on ne puisse suivre la droite voie sans » se meurtrir à chaque pas? Serait-il donc vrai qu'on ne peut » concilier le soin de son salut avec une dignité aussi fu- » neste que celle de chef de l'Église? »

Un pape vertueux ne pouvait vivre longtemps, aussi Marcel mourut-il, après vingt et un jours de règne, le 30 avril 1555, d'une attaque d'apoplexie, selon quelques auteurs ecclésiastiques, ou des suites d'un breuvage empoisonné, si l'on en croit le témoignage des historiens contemporains.

Ainsi, la mort du vénérable Marcel vint donner une nou-

velle force à ce fait que nous avons déjà rappelé dans le cours de l'histoire des pontifes de Rome; c'est que parmi le petit nombre de saints prélats qui ont occupé la chaire de l'Apôtre, aucun n'a pu conserver la tiare assez longtemps pour mettre à exécution des projets de réforme dans le clergé ou dans les ordres ecclésiastiques, et que tous, sans exception, ont péri de mort violente.

Devons-nous donc en conclure, que pour être pape il faille posséder tous les vices et avoir commis tous les crimes? Devons-nous donc supposer que les cardinaux et les princes de l'Église ne regardent comme dignes de leur adoration que les papes qui sacrifient à leurs bâtards les duchés et les royaumes; ou ceux qui ne composent leur cour que de mignons et de courtisanes; ou ceux qui s'abandonnent aux plus honteuses débauches; ou ceux enfin qui, semblables à des hyènes, se délectent de la vue des cadavres et se baignent dans le sang? Hélas! il n'est que trop vrai; aux yeux des adorateurs de la pourpre romaine et des séides de la théocratie, les plus grands papes sont ceux qui pendant leur vie ont englouti chaque année des millions pour leurs plaisirs de table ou pour leurs débauches; ou bien encore ceux qui ont fait brûler sur les bûchers de l'inquisition des populations entières, et qui ont inventé de nouveaux supplices pour ajouter aux souffrances déjà si effroyables de leurs victimes!

PAUL IV,

FERDINAND Ier, empereur d'Allemagne. — 231e PAPE. — HENRI II, roi de France.

Élection de Paul IV. — Son histoire avant son pontificat. — Il augmente le pouvoir des inquisiteurs. — Mort et épitaphe d'Ignace de Loyola. — Sa Sainteté demande à la reine Marie la restitution des biens enlevés à l'Église. — Ligue entre le pape et la France. — Orgueil et insolence du pontife. — Son hypocrisie et sa dissimulation. — Il s'oppose à l'abdication de Charles-Quint. — Légation du cardinal Caraffa, neveu du pape, auprès de la cour de France. — Persécutions contre les Colonna. — Paul IV rallume la guerre en Italie. — Disgrâce du cardinal Polus. — Violentes accusations contre les réformés de France. — Procédure du pape contre ses neveux. — Insolence de Paul IV envers la reine Élisabeth d'Angleterre. — Querelle entre l'empereur et le pape. — — Sa Sainteté fait brûler les livres protestants. — Mort du souverain pontife.

Dès qu'on eut connaissance en Angleterre de la mort du saint pape Marcel, des ambassadeurs partirent immédiatement de Londres pour faire élire souverain pontife le cardinal Polus, qui était sans contredit l'ecclésiastique le plus capable d'occuper le saint-siége ; mais quelque diligence qu'ils firent, ils ne purent arriver à temps, et quand ils entrèrent à Rome, le cardinal Chieti avait déjà réuni la majorité des suffrages

dans le conclave, et venait d'être proclamé pape sous le nom de Paul IV.

Le nouveau pontife, Jean-Pierre Caraffa, était né à Naples d'une famille originaire de Hongrie. Dès sa plus tendre jeunesse on l'avait fait entrer dans un couvent de dominicains, où il avait puisé le caractère cruel et inexorable qui était le signe distinctif de cet ordre de religieux. Quand il eut terminé ses études, il se rendit à Rome, auprès du cardinal Olivier Caraffa, son cousin, qui l'initia aux intrigues de la cour apostolique et le recommanda à Jules II. Ce pape lui accorda l'évêché de Chieti, et le chargea d'aller complimenter Ferdinand le Catholique, dans la ville de Naples, lors de son arrivée dans le royaume. Léon X lui donna ensuite la nonciature de l'Angleterre, avec la charge de collecteur des deniers de saint Pierre; pendant trois années il pilla le royaume de la Grande-Bretagne; après quoi, il fut envoyé en Espagne, auprès de Ferdinand, dont il obtint les bonnes grâces à cause des moyens ingénieux qu'il lui enseignait pour arriver à grossir le nombre des victimes de l'inquisition, et par conséquent à accroître ses revenus. Adrien VI le rappela à Rome et lui confia des charges importantes. Sous le pontificat de Clément VII, il créa l'ordre des théatins pour combattre les hérétiques; mais cet institut de religieux s'éclipsa devant celui des jésuites; et lui-même abandonna les théatins pour devenir le protecteur de la compagnie de Jésus. Enfin Paul III lui donna le chapeau de cardinal en témoignage de sa reconnaissance, et comme récompense du concours qu'il lui avait prêté pour l'établissement des tribunaux de l'inquisition dans l'Italie. En dernier lieu, il devint grand inquisiteur de Rome, et présida

l'odieux tribunal qu'il appelait le nerf de la puissance du saint-siége.

Aussitôt qu'il fut couronné, Paul IV s'occupa de donner une énergie nouvelle aux persécutions religieuses ; il agrandit les prisons, doubla le nombre des juges, et prit ses mesures pour ne pas laisser reposer les bourreaux. D'abord il publia une bulle d'excommunication contre ceux qui s'éloignaient dans les moindres paroles de la doctrine professée par l'Église catholique romaine; ensuite il prononça contre les fidèles suspectés d'hérésie des peines spirituelles et temporelles plus terribles qu'aucune de celles qui avaient été promulguées jusqu'à cette époque; il déclara que les princes, les rois, les empereurs, les évêques, les archevêques et les cardinaux mêmes subiraient la torture et monteraient sur le bûcher, s'ils étaient reconnus coupables par le saint-office.

Un semblable début répandit la consternation dans toute la chrétienté et souleva l'indignation des peuples et du clergé; les jésuites seuls entonnèrent les louanges du pontife et annoncèrent partout que le trône de l'Apôtre était enfin occupé par un grand pape qui comprenait cette sublime vérité : « Il » vaut mieux anéantir l'humanité que de permettre qu'elle » se perpétue dans l'erreur ! » Sa Sainteté se montra reconnaissante envers ses séides ; elle les combla d'honneurs et de richesses, fit élever pour eux, dans l'enceinte de la ville, deux superbes colléges, appelés le Romain et le Germanique, et leur donna de magnifiques villas dans les environs. Ce fut au milieu de tous ces triomphes que mourut Ignace de Loyola, épuisé par les fatigues et par les maladies. Plus tard, l'un des successeurs de Paul IV le déclara bienheureux, et

un autre pontife, Grégoire XV, le mit au rang des saints à miracles. Voici l'inscription orgueilleuse que ses disciples placèrent sur son tombeau : « O toi qui regardes le grand » Pompée, César et Alexandre, comme des êtres extraordi- » naires, ouvre les yeux à la vérité, et tu verras qu'Ignace a » été plus grand que tous ces conquérants! »

Après la mort de Loyola, on élut pour lui succéder au généralat de la société le savant jésuite Laynez, l'un de ses disciples chéris.

Paul IV s'occupa ensuite de donner audience aux ambassadeurs de la reine Marie, qui avaient pour mission de prêter serment de fidélité entre les mains de sa Sainteté. Les députés anglais furent reçus en consistoire public et astreints à un cérémonial humiliant; on les obligea à baiser les pieds du pape, à se mettre devant lui à genoux, et à lui confesser dans cette position, un à un, tous les prétendus crimes de la nation anglaise envers la papauté; ils avouèrent humblement que leurs concitoyens avaient payé d'ingratitude les bienfaits du souverain pontife, et ils demandèrent l'absolution de leurs forfaits. Paul, satisfait de leur condescendance, leur permit alors de se relever, et reçut de leurs mains les lettres de Marie; mais il n'eut pas plus tôt aperçu en ouvrant la dépêche que la princesse s'intitulait reine d'Angleterre et d'Irlande, qu'il entra dans un accès de colère furieuse, s'écriant que leur maîtresse était bien hardie d'oser prendre le titre de reine d'Irlande sans en avoir reçu l'autorisation du pape; et sur l'heure il les fit chasser du Vatican.

Dans cette même séance, sa Sainteté créa trois cardinaux de sa famille; entre autres un de ses arrière-neveux, à peine

âgé de seize ans, et qu'il avait déjà nommé archevêque de Naples. Comme le cardinal de Saint-Jacques voulait adresser des observations à ce sujet et représenter au pape qu'il ne tenait pas les engagements qu'il avait contractés lors de son élection, Paul IV, qui était vigoureux et agile, s'élança de son siége, prit le prélat par son camail, l'arracha de son banc, l'entraîna jusqu'au milieu de la salle, et lui asséna un coup de poing si vigoureux que le sang jaillit et inonda son visage et ses vêtements.

Après cette scène scandaleuse, les cardinaux se retirèrent en tumulte, et publièrent qu'ils ne reparaîtraient plus en consistoire; néanmoins la crainte des supplices les fit manquer à leur résolution, et ils reprirent le cours de leurs séances habituelles.

Depuis leur expulsion du Vatican, les ambassadeurs anglais avaient évité de se présenter devant le pape; mais bientôt un ordre de leur lâche souveraine les contraignit à faire de nouvelles démarches auprès de sa Sainteté pour obtenir un bref d'investiture de l'Irlande; cet acte de condescendance coûta au peuple de la Grande-Bretagne deux cent mille écus. La bulle fut remise aux envoyés de la reine Marie en audience solennelle par le saint-père, qui leur donna en outre sa bénédiction; Paul ajouta toutefois, avant de les congédier : « C'est en témoignage de l'affection paternelle que nous portons à Marie et à Philippe, que nous érigeons l'Irlande en » royaume, et cela par la puissance suprême que nous tenons » de Dieu, qui nous a placé au-dessus des trônes et des nations; néanmoins nous nous réservons de révoquer le décret » d'investiture si votre reine ne se hâte de restituer au clergé

» tous les biens qui lui ont été enlevés, et si elle ne nous fait » point payer le denier de saint Pierre ; car nous nous trou- » verions forcé de mettre la Grande-Bretagne en interdit, » pour montrer aux Anglais que l'Apôtre ne leur ouvrira pas » les portes du ciel, s'ils ont la sacrilége audace de retenir » son patrimoine sur la terre. »

Malgré cette menace d'interdiction, les seigneurs anglais refusèrent de consentir à la restitution des biens ecclésiastiques, et la fanatique Marie n'osa employer la violence pour les y contraindre ; elle se contenta de rendre aux Églises les domaines dont Henri VIII et son frère le jeune Édouard IV s'étaient emparés et qu'ils avaient réunis aux biens de la couronne. Peut-être doit-on attribuer la tiédeur que la reine Marie montra dans cette circonstance à l'influence qu'exerçait sur elle Philippe son mari, qui était déjà instruit des menées de la cour de Rome et des projets ambitieux du nouveau pape sur le royaume de Naples.

En effet sa Sainteté, sous prétexte de vouloir enlever aux protestants les priviléges qui leur avaient été accordés dans la dernière diète d'Augsbourg, fit scission avec Charles-Quint, et rechercha ouvertement l'alliance de Henri II. En même temps le cardinal Charles Caraffa et son frère Jean, ses neveux, qu'il avait créés l'un duc de Palliano, l'autre capitaine général de l'Église, ainsi que son troisième neveu Antoine, qui était en possession du marquisat de Montebello, enlevé aux comtes Guidi, réunirent secrètement des troupes et se préparèrent à envahir les états de Naples, que gouvernait alors Mendoza. Fort heureusement les espions de l'empereur l'informèrent de ce qui se tramait contre lui ; et

il eut le temps d'écrire à Philippe son fils, d'envoyer sans délai le duc d'Albe en Italie, avec le titre de vice-roi de Naples, pour remplacer Mendoza.

Le duc prit immédiatement la route de l'Italie, et se rendit à Rome, sous prétexte de féliciter le pape sur son exaltation au nom de Charles-Quint, mais en réalité pour sonder les intentions de sa Sainteté. Du reste, il ne lui fut pas difficile de découvrir les véritables sentiments de Paul IV, car à la première parole qu'il voulut prononcer, le pontife l'interrompit, s'emporta contre l'empereur, le déclara traître et félon, et ordonna au vice-roi de sortir de Rome immédiatement. Le vice-roi n'eut garde de désobéir à sa Sainteté; et comme il craignait de se voir arrêté, il sauta à cheval en quittant le Vatican et gagna la campagne. Il eut soin d'envoyer au roi Philippe la relation de ce qui s'était passé, afin qu'il comprît qu'une rupture entre les cours de Rome et de Madrid était imminente.

Cette haine que Paul IV portait à l'empereur se trouva encore accrue par la confidence que lui fit le cardinal Caraffa d'une prétendue conspiration ourdie par les Espagnols, et qui avait pour but un attentat contre sa personne. Dès lors il ne garda plus de mesures dans ses attaques contre Charles-Quint et contre son fils; ne pouvant les atteindre eux-mêmes, il s'en prit à leurs partisans, il fit jeter dans les cachots Camille Colonna, qui était accusé de favoriser la faction espagnole; il proscrivit sa famille et confisqua les biens de cette illustre maison; il fit arrêter les courriers de l'empereur et du roi Philippe qui avaient à traverser ses états, et ouvrit les dépêches adressées au duc d'Albe; ensuite il rassembla

des troupes et s'empara des places de Palliano et de Neptune, qui appartenaient aux Colonna.

Ces premières hostilités furent suivies d'une déclaration de guerre contre Charles-Quint; et le saint-père, qui voulait fouler aux pieds les empereurs, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, lui écrivit: « Qu'il mettrait le feu aux quatre coins » du monde, plutôt que de lui céder en rien! » Néanmoins, le duc d'Albe, qui commandait une armée aguerrie, eut bientôt envahi le patrimoine de saint Pierre, et les Espagnols se trouvèrent sous les murs de Rome avant que Paul eût songé à leur opposer quelque résistance.

Sa Sainteté tourna ses regards du côté de la France, et promit à Henri II le royaume de Naples et le duché de Milan pour deux de ses fils, s'il consentait à entrer en Italie pour repousser ses ennemis; en outre, comme le pape savait que sa majesté était fort superstitieuse, et pourrait objecter que le dernier traité conclu avec l'empereur l'empêchait de prendre les armes, sous peine d'être regardé par les peuples comme traître et parjure, il lui envoya une bulle portant dispense de tenir ses serments.

Octave Farnèse, duc de Milan, qui était engagé dans le même traité, ne voulut point le rompre, soit qu'il ne crût pas sa conscience en sûreté, malgré l'autorisation du pontife, soit qu'il n'y trouvât pas le même intérêt que le roi de France; il encourut alors la peine de l'excommunication, et il fut anathématisé par Paul IV à cause de son refus de se réunir aux Français pour combattre les Espagnols, comme il l'avait été précédemment par Paul III pour avoir refusé de se rallier aux Espagnols pour guerroyer contre les Français.

Le souverain pontife menaça également des foudres ecclésiastiques le roi Philippe, s'il n'abandonnait ses prétentions sur Naples en faveur de ses neveux. Le prince, qui n'avait nulle envie de détacher de sa couronne ce magnifique royaume, se décida à une mesure vigoureuse, et résolut d'assembler à Pise quatorze cardinaux qui s'étaient vendus à ses agents, et qui avaient promis de déclarer l'élection du pape contraire aux saints canons et de le déposer comme intrus au saint-siége.

Un événement extraordinaire vint arrêter Philippe dans l'exécution de ce projet; il reçut la nouvelle que Charles-Quint, son père, avait abdiqué solennellement, et lui abandonnait le gouvernement de ses immenses états. Henri II, redoutant les conséquences d'une guerre avec ce prince, qui se trouvait, par suite de l'abdication de l'empereur, le plus puissant monarque de l'Europe, se hâta de conclure une trêve avec l'Espagne. Mais l'obstiné pontife ne voulut accéder à aucune proposition d'arrangement, et fit jouer tous les ressorts de la politique pour empêcher la conclusion de la paix entre la France et l'Espagne. D'abord, le saint-père envoya son neveu pour présenter une épée et un chapeau bénits à Henri II, et en même temps pour lui renouveler la promesse de l'investiture du royaume de Naples; ensuite il prit l'engagement solennel de nommer autant de cardinaux que sa majesté le désirerait, afin de lui assurer la majorité dans le conclave, et pour rendre certaine l'élection d'un cardinal français s'il venait à mourir avant d'avoir accompli sa vengeance contre leur ennemi commun.

A peine arrivé à Fontainebleau, où se tenait la cour de

France, le cardinal Caraffa prit ses informations auprès des jésuites, les espions naturels du pape, et il apprit d'eux que s'il voulait réussir à la cour de France, il devait s'appuyer sur les Guises, et flatter leur ambition à cause de la belle Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, la maîtresse du roi, qui leur était vendue corps et âme; qu'en outre, il devait ne pas négliger de se mettre dans les bonnes grâces du maréchal Strozzi, l'amant de la reine.

Caraffa se conforma aux recommandations des jésuites, et grâce à leurs conseils, un mois après son arrivée en France, il avait de nouveau entraîné Henri II dans le parti du pape et avait fait déclarer la guerre à l'Espagne. Il accompagna ensuite la cour à Paris, et se fit si bien venir de la duchesse de Valentinois et de Catherine de Médicis, dans les conférences qu'il eut avec elles, que le galant cardinal devint l'amant de l'une et de l'autre. Aussi, lorsque la reine vint à accoucher de deux filles jumelles, disait-on ouvertement que le roi était un mari et un amant ridicule, et le blâma-t-on beaucoup de permettre que le cardinal fût le parrain et le père de ses filles.

Pendant que le neveu de sa Sainteté avançait ses affaires à la cour de France, Paul IV repoussait les Espagnols de ses états; et grâces à l'intervention des troupes de Henri II, il se trouva encore en état de dicter ses volontés.

Comme son intention était de jeter la division dans le camp de ses ennemis, il profita de ce que l'abdication de Charles-Quint laissait vacante la dignité impériale, et se déclara tour à tour pour Ferdinand et pour Philippe, les deux prétendants à la couronne d'Allemagne, afin d'accroître les troubles. Il parut d'abord disposé favorablement pour Ferdinand, le

frère de Charles-Quint, et appuya sa nomination auprès des électeurs au préjudice de Philippe; puis, lorsque les princes allemands eurent proclamé Ferdinand chef de l'empire, le pape revint sur sa première décision, et refusa de donner audience aux ambassadeurs qui venaient lui annoncer cette nomination, déclarant qu'il ne reconnaissait point le nouvel empereur, attendu que l'abdication de Charles-Quint ne pouvait être légitimée sans l'autorisation du saint-siége.

Ferdinand rappela aussitôt les députés qu'il avait envoyés à Rome; et pour punir le pape de son outrecuidance, il confirma la diète d'Augsbourg, qui assurait la liberté religieuse de l'Allemagne. Par représailles, Paul réunit les plus habiles théologiens de la société de Jésus, les consulta sur les mesures à prendre relativement à Charles-Quint, et en obtint cette décision entièrement conforme à ses sentiments, savoir : « que » Dieu ayant donné à saint Pierre et à ses successeurs une » autorité absolue sur le royaume du ciel et sur les trônes de » la terre, aucun empereur ne pouvait déposer le diadème » sans la permission du pontife; que Charles avait prêté serment d'obédience au saint-siége, et qu'il ne pouvait abdiquer sans être parjure; qu'en conséquence il devait être » anathématisé, interdit, déposé et brûlé comme hérétique, » s'il ne continuait à porter sur ses épaules le faix du gouvernement, aussi longtemps que le saint-père le jugerait » convenable aux intérêts du siége apostolique. »

Paul publia alors une bulle contre Charles-Quint, expliquant fort au long les motifs par lesquels Dieu défendait aux rois de choisir leurs successeurs, et concluait par cette singulière doctrine, que la libre disposition des couronnes ap-

partenait aux papes seuls comme chefs suprêmes de la république chrétienne. Une semblable déclaration équivalait à un manifeste de guerre; et sans plus tarder, sa Sainteté commença les hostilités contre la maison d'Autriche, fit arrêter non-seulement les ambassadeurs d'Espagne, mais encore ceux d'Angleterre, sous prétexte que Philippe étant marié à leur reine, ils devaient nécessairement être d'intelligence avec les ennemis du saint-siége. Il leva des troupes de tous les côtés, les réunit à celles que le duc de Guise lui avait amenées de France; il soudoya même des protestants du pays des Grisons; et lorsqu'on lui représenta le scandale qu'il donnait aux fidèles en admettant des soldats hérétiques dans ses armées, il répondit : « Eh bien! où est le mal? ils » n'en combattront qu'avec plus d'acharnement pour tuer nos » ennemis catholiques! »

Les poursuites contre les Colonna furent reprises avec une rigueur extraordinaire; les partisans de cette maison furent impitoyablement arrachés de leurs demeures, jetés dans les cachots de l'inquisition et livrés aux bourreaux; et il ne se passa pas de jours que la grande place de Rome ne vît s'allumer de nouveaux bûchers pour consumer les victimes de la tyrannie pontificale. Dans l'impuissance de sauver leurs amis, Ascagne Colonna et Marc-Antoine, son fils, voulurent au moins les venger; ils organisèrent des bandes de soldats calabrois, et vinrent faire des excursions jusque sous les murs de Rome. Ces attaques audacieuses exaltaient d'autant plus la colère du pape, qu'il lui était impossible de s'en garantir, ses ennemis arrivant toujours à l'improviste et se retirant sur les terres de Naples dès qu'il avait repris l'offensive. Ne pouvant

donc atteindre les Colonna, il résolut d'épouvanter leurs protecteurs; et le 25 juillet 1556, ayant rassemblé les cardinaux en consistoire, il fit décréter « que sa Sainteté, après avoir » excommunié et interdit Ascagne Colonna et Marc-Antoine, » avait également défendu à tous les chrétiens de leur don- » ner assistance ou asile, sous peine des mêmes censures; » qu'au mépris de cette bulle, l'empereur Charles-Quint et » le roi Philippe, son fils, ayant osé fournir des hommes et » de l'argent à ces enfants de perdition, se trouvaient pour » cette raison excommuniés, interdits et déposés, à moins » qu'ils ne cessassent immédiatement leurs relations avec les » ennemis du saint-siége. »

Cette manifestation ne changea rien à la marche des affaires; Philippe ne parut pas s'en émouvoir, non plus que Charles-Quint, qui était alors retiré dans un couvent. Le duc d'Albe n'en réclama pas avec moins d'énergie les ambassadeurs que Paul avait fait jeter dans les cachots de l'inquisition, menaçant de marcher sur Rome s'ils ne lui étaient rendus sur l'heure. Au lieu d'obéir, le pape se prépara à combattre; il fit dire au duc que la crainte d'aucun danger ne l'empêcherait de maintenir la dignité de la tiare; que le Christ lui ayant donné la garde de son troupeau, il saurait le défendre; et que d'ailleurs il remettait le soin de son triomphe aux mains de Dieu. Néanmoins sa confiance dans les secours célestes n'était pas telle qu'il se crût dispensé de prendre certaines dispositions utiles en cas de siége. Il distribua des armes aux citoyens de Rome, les divisa par compagnies, chacune sous les ordres d'un chef de quartier; il fit relever les anciennes murailles, garnit de canons plusieurs forte-

resses voisines et en augmenta les garnisons. Montluc lui amena en outre trois mille hommes d'armes français, et le maréchal Strozzi vint en personne prendre le commandement des troupes attachées à la défense de Rome, en attendant que l'armée qui se formait au delà des Alpes pût faire son entrée en Italie.

Le duc d'Albe, instruit de toutes ces choses, envoya au pape comme plénipotentiaire Pirro-Loffredi, marquis de Trevico, pour faire une dernière tentative de conciliation; mais à peine l'ambassadeur eut-il franchi l'enceinte de Rome, qu'on l'arrêta et qu'on le fit conduire dans les cachots de l'inquisition. Cette violation du droit des gens exaspéra le duc; il se mit immédiatement en route à travers la province de Labour, et marcha sur la ville sainte pour punir le pontife. Celui-ci, qui était informé des mouvements de l'armée ennemie par les jésuites espagnols, accéléra les travaux de fortifications, fit abattre les églises, raser les couvents, détruire les cimetières, et se trouva prêt à repousser les attaques des assaillants. D'autre part, le duc de Guise se rapprocha de Rome avec son corps d'armée, et vint se concerter avec Paul IV pour un plan de campagne. Comme l'argent manquait par suite des profusions des neveux du pape, et qu'il était urgent d'en avoir pour envoyer des approvisionnements à l'armée, sa Sainteté mit en vente dix chapeaux de cardinaux, un grand nombre de bénéfices, et fit des emprunts forcés aux plus riches citoyens. Toutes ces mesures occasionnèrent un retard de deux mois; et lorsque le duc de Guise eut enfin obtenu les moyens de pénétrer dans l'Abruzze, afin d'attaquer les Espagnols, il se trouva que le duc d'Albe avait

tourné l'armée française, s'était jeté sur la ville de Signia, qu'il avait emportée d'assaut, et sur Palliano, qu'il pressait vigoureusement, afin de pousser une pointe sur Rome. Pendant que le duc de Guise guerroyait dans l'Abruzze, le roi Henri II se faisait battre à Saint-Quentin par les Anglais, qui avaient pris parti pour le mari de leur souveraine.

Sa majesté fut alors obligée de rappeler son armée d'Italie et de laisser le saint-siége à la merci des Espagnols. Paul, irrité contre la dévote Marie d'Angleterre, la cause du départ de ses alliés, lui écrivit pour lui reprocher sa lâche condescendance envers son mari ; et ne pouvant se venger d'elle, sa Sainteté fit retomber tout le poids de sa colère sur le cardinal Polus, favori de la reine. Il lança un décret contre tous les nonces de la Grande-Bretagne, et notamment contre le cardinal Polus, qu'il déclarait traître à l'Église, parce qu'il n'avait point su empêcher la princesse de se déclarer contre la France. Vainement le sacré collége représenta au souverain pontife qu'une semblable mesure allait compromettre l'autorité du siége apostolique en Angleterre ; il ne voulut rien changer à sa résolution ; il rappela le confesseur de Marie, le jésuite Payton, à la cour de Rome, le créa cardinal et lui donna la légation de la Grande-Bretagne. Mais la reine d'Angleterre, qui jusque-là avait montré une soumission stupide aux volontés du pape, refusa cette fois d'obéir, et fit signifier à Payton, qui était déjà en route pour se rendre à son poste, qu'elle lui faisait défense de mettre les pieds dans son royaume sous peine de la vie. Cet ordre causa une telle frayeur au cardinal jésuite, qu'il en prît une fièvre chaude dont il mourut quelques mois après.

Néanmoins le pontife ne ralentit en rien ses poursuites contre Polus, et il ne consentit à écouter des propositions de paix que lorsqu'il se trouva pressé par l'imminence du danger et par les victoires du duc d'Albe; encore ne voulut-il faire aucune concession d'amour-propre. Sa Sainteté exigea que le général espagnol vînt lui demander pardon d'avoir pillé le patrimoine de l'Église, et la supplier, à genoux, de lui accorder l'absolution de ses fautes et de celles de Philippe son maître. Le vainqueur, qui voyait le pontife sur le bord de la tombe, consentit à cette humiliante cérémonie, et la paix fut signée entre l'Espagne et le saint-siége. A partir du même jour, Paul devint l'ennemi de la France, dont il n'avait plus besoin, et chercha à susciter des troubles dans le royaume, en accusant Henri II de favoriser les réformés de sa capitale, et de leur permettre de se réunir en assemblées.

Voici le fait qui avait donné lieu à cette extravagante accusation : « Pendant une nuit d'automne, dit Mézerai, les » jésuites eurent connaissance qu'environ deux cents per- » sonnes de la religion réformée de Calvin faisaient leurs » prières en commun dans un hôtel particulier du faubourg » Saint-Germain; aussitôt ils se rendent sur les lieux, » ameutent la foule devant la maison où se trouvaient réunis » les hérétiques, criant au scandale et à l'abomination. » Ceux-ci, épouvantés des hurlements de leurs ennemis, » veulent fuir; mais avant qu'ils aient pu réaliser leur projet, » les portes sont enfoncées, les catholiques pénètrent dans » leur retraite, arrêtent plus d'une centaine de ces malheu- » reux, qu'ils traînent dans les cachots de l'officialité. »

Les disciples de Loyola se portèrent leurs accusateurs, et reproduisirent contre eux des allégations aussi bizarres que mensongères : ils prétendirent que les calvinistes faisaient rôtir de jeunes enfants et qu'ils en mangeaient la chair dans leurs affreux repas ; qu'ensuite hommes et femmes se confondaient dans l'obscurité en d'horribles embrassements ; enfin ils renouvelèrent au sujet des réformés les accusations que nous avons déjà rapportées à l'occasion des anciennes sectes qui faisaient schisme lors de la primitive Église. Ces calomnies firent monter sur le bûcher un grand nombre de protestants ; quelques-uns cependant obtinrent de comparaître devant des juges qui ne fussent pas sous l'influence des jésuites ; et comme dans l'intervalle, les Suisses, le prince palatin et plusieurs électeurs avaient adressé à Henri II des réclamations véhémentes, le menaçant de lui retirer l'appui de leurs armes s'il continuait à poursuivre leurs coreligionnaires, force avait été au roi, qui avait besoin de ces intercesseurs, de mettre un terme aux persécutions.

Cet acte de modération avait été blâmé hautement par la cour de Rome ; et le pape, dans une audience publique qu'il donna aux ambassadeurs français, ne craignit pas de leur dire : « qu'il était naturel que les affaires allassent mal dans » un royaume où on n'usait de rigueur qu'envers les saints » prêtres pour les contraindre à résider dans leurs églises, » ainsi qu'on l'avait vu dans l'affaire des jésuites, et où le » prince portait l'irréligion jusqu'à publier des ordonnances » sur les sacrements, et se permettait de proscrire les ma- » riages clandestins. Enfin, ajouta le saint-père, votre maître » inspire une si profonde terreur au clergé de l'Église galli-

» cane, que les ecclésiastiques de ses états n'osent même » pas élever de plaintes contre sa tyrannie; mais nous, qui ne » redoutons aucune puissance sur cette terre, nous saurons » prendre leur défense, nous les convoquerons en concile » général en Italie, et nous instruirons le procès du despote » qu'on nomme Henri II. »

Sa Sainteté s'exprima avec aussi peu de retenue sur le compte de la reine Élisabeth, fille de Henri VIII et d'Anne de Boleyn, qui lui envoyait des ambassadeurs pour lui apprendre la nouvelle de la mort de sa sœur Marie, et pour lui notifier son avénement au trône.

Paul IV reçut les députés avec une hauteur inconcevable; il leur déclara qu'il ne reconnaissait pas Élisabeth comme reine, attendu que la Grande-Bretagne était un fief du saint-siége; que l'usurpation consommée par cette femme était d'autant plus impie qu'elle-même était bâtarde et n'avait pas le plus léger droit à la couronne. Cette jactance du saint-père détermina la reine à se retirer de l'obédience du saint-siége et à rappeler ses ambassadeurs de Rome; mais Paul s'opposa à leur départ et leur défendit de quitter sa cour.

Tandis que le souverain pontife abusait si immodérément de l'autorité spirituelle, ses neveux faisaient également servir aux intérêts de leur ambition le pouvoir temporel qu'il leur avait confié. Leurs spoliations devinrent telles, que de tous les côtés des plaintes s'élevèrent contre eux; alors ils voulurent empêcher que les réclamations des victimes arrivassent jusqu'au pape, et ils l'entourèrent de créatures qui le tenaient en quelque sorte en chartre privée. Sa Sainteté, dont le caractère impérieux ne pouvait s'accommoder à au-

cune contrainte, se révolta contre cet excès d'audace, prit des mesures violentes contre les membres de sa famille, les dépouilla de toutes leurs dignités, et les exila loin de Rome.

De nouveaux ministres furent installés au Vatican et placés sous la présidence de Camille des Ursins et des cardinaux de Trani et de Spolette; Paul IV leur abandonna le gouvernement de l'Église, et ne voulut se réserver que l'administration de l'inquisition, « cette forteresse imprenable de la papauté, » comme il appelait cette exécrable institution.

Pendant que ce vieillard orgueilleux, violent et cruel, s'acharnait sur les malheureux réformés et les faisait torturer dans les cachots de l'inquisition, les deux rois de France et d'Espagne traitaient de la paix, et cimentaient leur union par le double mariage d'Élisabeth, fille de Henri II, avec Philippe II, et de sa sœur Marguerite avec le duc de Savoie. Cette paix fut signée au Cateau-Cambresis.

En apprenant la cessation des hostilités, Paul entra dans un violent accès de colère, et s'écria : « C'en est fait de la » puissance du saint-siége! l'Allemagne et l'Angleterre sont » à jamais perdues pour nous; et cela par la faute des cardi- » naux, ces vampires qui ne songent qu'à leur intérêt per- » sonnel et nullement à celui de la papauté! Que les démons » de l'enfer, s'il en existe, les emportent tous dans la géhenne » avec les rois d'Espagne et de France, et avec eux tous mes » parents! qu'ils ne laissent sur la terre que des peuples à » opprimer, des jésuites pour me défendre, et des domini- » cains pour me servir. » Sa Sainteté était dans une grave erreur, car les deux rois n'avaient conclu un traité que pour

agir avec plus d'efficacité contre l'hérésie et pour se conformer aux vœux d'extermination du pontife; ce qu'ils ne firent que trop connaître en continuant à persécuter avec rigueur les protestants de leurs états. Henri II fit élever des chambres ardentes dans toutes les villes de son royaume, et Philippe introduisit des légions d'inquisiteurs dans les Pays-Bas. Ce dernier prince envoya même à Rome un théologien de l'université de Louvain, pour demander à Paul IV des règlements précis sur la nature des fonctions des tribunaux du saint-office, et sur celle des crimes dont ils devaient prendre connaissance. Le souverain pontife reprit alors quelque confiance dans le succès de ses projets, et s'empressa d'expédier les bulles qui autorisaient l'établissement des tribunaux de l'inquisition, ainsi que les règles qui devaient être suivies par les officiers. Sa Sainteté se préparait à donner une nouvelle énergie aux persécutions, lorsqu'une fièvre d'irritation en délivra Rome le 18 août 1559.

A peine Paul IV eut-il fermé les yeux, que le peuple, n'étant plus retenu par la crainte, courut aux armes, incendia le palais des inquisiteurs, délivra les prisonniers du saint-office, démolit les prisons nouvelles, et essaya même de brûler le couvent de la Minerve, qui renfermait les dominicains. Dans toute la ville on abattit les statues du pape défunt, on brisa ses armoiries, et peu s'en fallut qu'on n'exécutât le décret rendu par une assemblée des citoyens et qui ordonnait que son cadavre serait traîné sur une claie dans les rues de Rome, et ensuite jeté à la voirie.

PIE IV,

232e PAPE.

FERDINAND Ier,
MAXIMILIEN II,
empereurs d'Allemagne.

FRANÇOIS II,
CHARLES IX,
rois de France.

Élection de Pie IV. — Son origine et son caractère. — Commencements de son pontificat. — Élévation de sa famille. — Il persécute les Caraffa. — Il reconnaît Ferdinand, frère de Charles-Quint, comme légitime empereur. — Bulle pour la continuation du synode de Trente. — Lettre de Catherine de Médicis au pape. — Ouverture des nouvelles sessions du concile de Trente. — Ligue proposée par le pape. — Cruautés commises dans la ville d'Orange par les catholiques à l'instigation de sa Sainteté. — Concile de Trente. — Maximilien, roi des Romains, refuse le serment d'obédience au pape. — Le roi de France protége la reine de Navarre contre le pape. — Conjuration des Espagnols contre cette reine. — La France refuse de recevoir les actes du concile de Trente. — Établissement des jésuites dans le royaume. — Conjuration contre le pape. — Pie IV travaille à enrichir sa famille. — Concessions de la cour de Rome aux protestants d'Allemagne. — Entrevue des reines de France et d'Espagne pour préparer l'extermination des calvinistes. — Mort du saint-père.

Lorsque la colère du peuple de Rome fut apaisée, les cardinaux entrèrent en conclave pour donner un successeur au farouche Paul IV. Toutefois, avant de recueillir les suffrages, ils rédigèrent, suivant la coutume, une capitulation

que devait jurer le nouveau pontife. Elle se résumait à ces deux articles:

« Reconnaître Ferdinand comme empereur, afin d'arrêter » le progrès du schisme en Allemagne.

» Continuer le concile de Trente, afin d'aviser à prendre » des mesures nécessaires pour étouffer la réforme en France » et dans les Pays-Bas. »

Chaque membre du conclave s'étant engagé à ratifier par serment tout ce que renfermait la capitulation, la carrière fut ouverte aux brigues, et les prétendants purent à leur aise nouer et dénouer des intrigues suivant les intérêts de leur candidature. Le cardinal de Médicis l'emporta sur ses compétiteurs, grâce à son immense fortune, et fut proclamé souverain pontife sous le nom de Pie IV.

On n'est pas d'accord sur l'origine des ancêtres de ce pape; quelques historiens prétendent qu'il était de l'illustre maison des Médicis de Florence; d'autres affirment que sa famille occupait un rang très-infime dans la société; que son nom patronymique était Médequin, et que son père s'appelait Bernard. Quoi qu'il en soit, ce Bernard de Médequin ou de Médicis avait épousé une jeune fille nommée Cécile Serbellon, et il avait eu de son mariage six fils et sept filles. Pie IV, qui était le deuxième de leurs enfants, avait embrassé l'état ecclésiastique, s'était élevé peu à peu aux plus hautes dignités de l'Église, et enfin au trône de saint Pierre.

Dans l'intervalle qui sépara sa nomination de son couronnement, le pape se montra clément et miséricordieux. Il publia une amnistie générale en faveur de ceux qui avaient insulté à la mémoire de Paul IV; et pour apaiser les murmures

des jésuites et des moines, il offrit de réparer à ses frais leurs colléges et leurs couvents, et s'engagea à leur tenir compte de ses deniers des pertes qu'ils avaient faites lors des troubles; enfin il parut dans toutes ses actions, humble, débonnaire, patient et libéral à l'excès. Mais aussitôt qu'il fut consacré, ce fut un tout autre homme; avide d'or et de puissance, cruel et débauché, il surpassa même son prédécesseur en perfidies et en crimes.

Du reste, comme Jules III, l'un des papes qui avaient déshonoré la chaire de l'Apôtre avant lui, Pie IV aimait singulièrement la bonne chère et le vin. La table était, au rapport des historiens, la seule chose pour laquelle ce pontife se départît de ses habitudes de sordide avarice; car pour ses goûts de luxure, ajoute la chronique, il avait trouvé le moyen de posséder les plus belles femmes et les plus beaux adolescents de Rome sans qu'il lui en coûtât rien. Il était bien obligé, pour les attirer au Vatican, de leur faire de grands présents; mais quand il en avait joui, il les faisait appliquer à la torture, et les forçait par d'affreux supplices à lui restituer tout ce qu'ils avaient reçu. Quant à sa table, c'était chose différente, aucune dépense n'était épargnée; les mets les plus rares, les vins les plus exquis étaient servis avec une profusion ridicule; et le pape faisait si bien les honneurs de ses festins, que chaque soir on le rapportait ivre mort dans ses appartements.

Sa Sainteté avait en outre le malheur de posséder une très-nombreuse famille, qu'elle voulut pourvoir de bénéfices, d'abbayes, d'évêchés et de chapeaux de cardinal, ce qui fit beaucoup crier. Mais sans s'inquiéter des plaintes et des ré-

clamations, Pie IV éleva à la charge de général de la cavalerie son neveu le comte Frédéric Borromée, de la famille de Serbellon, et lui confia les fonctions les plus importantes de l'état; il donna à un autre de ses neveux, nommé Charles Borromée, l'archevêché de Milan; il pourvut un troisième neveu du gouvernement du château Saint-Ange; il nomma Gabriel Serbellon, un de ses cousins, capitaine de ses gardes; il éleva à l'évêché de Spolette l'abbé Borromée, un autre de ses parents; enfin il fit épouser au comte Frédéric la fille aînée du duc d'Urbin, nommée Virginie, et il maria l'une des sœurs de celui-ci à don César de Gonzague. « Il » faut, disait-il aux magistrats de Rome, qui le suppliaient » d'apporter un peu de réserve dans les distributions des » grâces à ceux de sa famille, il faut que je fasse aujourd'hui » même à mes parents tout le bien qui est en mon pouvoir, » car demain la mort peut m'atteindre, et il ne serait plus » temps. »

D'après ce principe de ne point remettre au lendemain ce qu'il pouvait faire la veille, sa Sainteté ne voulut pas laisser les Caraffa prendre trop d'autorité dans Rome, et résolut de se défaire d'eux, avant qu'ils se fussent rendus trop redoutables. Un jour donc que les cardinaux de cette maison se rendaient avec leur suite au consistoire, sans soupçonner que le pape, qui leur devait son élection, pût tramer quelque chose contre eux, ils se virent tout à coup investis par une troupe d'archers, liés, garrottés et emportés dans les prisons du Vatican. Au même instant les palais de Jean Caraffa, du comte de Montorio, de Léonard de Cardine, son beau-frère, et du comte d'Alise, furent cernés par des sol-

dats, et ces seigneurs enlevés de force et amenés au château Saint-Ange. Ensuite Pie IV instruisit contre tous les membres de cette famille un procès tendant à leur faire restituer les biens et les richesses qu'ils avaient reçus de Paul IV; puis, comme son but était de distribuer leurs dépouilles à ses parents, il les condamna à mort, donnant pour prétexte à cette sentence terrible qu'il était bien de laisser aux papes ses successeurs un exemple qui pût les empêcher de faire du népotisme!

Charles Caraffa, après avoir été dégradé de ses titres et dignités, fut étranglé dans sa prison; le comte de Montorio, le comte d'Alise et Léonard de Cardine furent décapités à la lueur des flambeaux dans la cour du château, et leurs cadavres furent jetés dans le Tibre; le jeune cardinal Alphonse de Caraffa fut seul épargné et parvint à racheter sa liberté, moyennant l'abandon qu'il fit au pape d'une somme de cent mille écus qu'il avait fort heureusement mise en dépôt hors des états de l'Église, et dont Pie IV ne pouvait s'emparer sans son autorisation. Néanmoins ce sacrifice ne fit que retarder l'instant de la mort de Caraffa; car trois mois après on apprit que cet infortuné venait d'être empoisonné à Naples par un jésuite. Ces sanglantes exécutions inspirèrent une terreur si grande au sacré collége, que les cardinaux ne pouvaient sans pâlir soutenir les regards de Pie IV, comme autrefois les sénateurs romains tremblaient devant Tibère. De son côté, le saint-père, qui redoutait les effets de cette haine concentrée, chercha à se mettre à l'abri de la vengeance des princes de l'Eglise en se plaçant sous la protection des rois.

D'abord il expédia à Ferdinand des bulles d'investiture et le proclama légitime empereur d'Allemagne, sans qu'aucune démarche eût été faite à ce sujet; ce qui surprit si fort le prince, qu'il craignit qu'on ne lui tendît un piége, et que dans cette appréhension il refusa de recevoir le décret du pape. Mais lorsqu'il eut acquis la certitude que la chose était sérieuse, il envoya remercier sa Sainteté de ses bonnes intentions à son égard, tout en lui faisant représenter qu'on avait trouvé très-ridicule qu'un pape donnât à un empereur l'autorisation de gouverner des peuples hérétiques. Ensuite Pie IV s'occupa de la demande que lui avait adressée le roi de France, relativement à la convocation d'un concile national qu'il voulait tenir dans ses états, afin d'arrêter les progrès du calvinisme, et pour faire déclarer la guerre à la ville de Genève, ce foyer des rébellions religieuses, où depuis vingt-cinq ans s'élaboraient les grandes questions de réforme et d'émancipation.

Calvin, qui avait adopté cette ville comme sa seconde patrie, en avait fait la métropole du culte réformé et le centre d'un commerce très-actif de livres, qui presque tous étaient hostiles à la cour de Rome; en outre il l'avait rendue l'une des villes d'Europe les plus remarquables sous le rapport de l'enseignement des lettres et des sciences. Malgré les occupations multipliées que nécessitaient pour Calvin l'organisation civile et politique de cette nouvelle république, il n'en continuait pas moins le cours de ses prédications religieuses; de plus il donnait trois leçons publiques de théologie chaque semaine; il assistait à toutes les assemblées de la compagnie des pasteurs, et entretenait une correspondance

avec tous les protestants de l'Europe, particulièrement avec ceux des provinces méridionales de la France.

Le pape était d'autant plus porté à encourager une guerre contre Genève, qu'indépendamment de la protection de François II, que lui avait valu sa condescendance, il anéantissait la puissance de son redoutable adversaire. Mais le roi d'Espagne qui craignait que les Français ne conservassent la souveraineté de cette ville, lorsqu'ils s'en seraient emparés, s'opposa à la guerre et sauva Genève.

D'autres événements d'une égale importance appelèrent bientôt l'attention du pontife et de ses cardinaux, et leur firent comprendre la nécessité de se prêter un mutuel secours s'ils ne voulaient être entraînés par le torrent. En Écosse, les chefs de clans et les docteurs des universités après avoir tenu un convent à Édimbourg, s'étaient retirés de l'obédience du saint-siége, et avaient proclamé le culte réformé religion de l'état. En Bohême, le roi Maximilien s'était déclaré pour le luthéranisme; en Allemagne, l'empereur Ferdinand protégeait ouvertement la religion nouvelle; en France, le roi et les seigneurs, dans une assemblée tenue à Fontainebleau, venaient d'accorder un édit de tolérance en faveur des réformés; dans le comtat Venaissin, les huguenots triomphaient, et cette riche province, après deux siècles de servitude, venait de secouer le joug papal; en Flandre, une ligue puissante connue sous le nom de ligue des gueux, venait également de se prononcer pour les nouvelles opinions religieuses, et enlevait cette province au saint-siége; enfin il semblait qu'une force invisible poussât dans l'abîme le char de la papauté, et qu'une ère nouvelle dût s'ouvrir pour les

peuples, malgré les efforts des nombreuses cohortes de jésuites. Cependant l'humanité ne devait pas encore être délivrée des papes; il leur restait un allié fidèle parmi les rois, le cruel Philippe II, cet exécrable rejeton de Charles-Quint, le bourreau des peuples, l'exterminateur des hérétiques; ce tigre à face humaine, qui eût mérité d'occuper la première place parmi les oppresseurs des nations, si le sanguinaire Charles IX n'eût point existé!

Philippe était alors le seul de tous les souverains d'Europe qui ne se fût pas rangé du côté des protestants; soit qu'il y eût en lui un besoin insatiable de sang humain, soit qu'il eût conservé une haine secrète contre les électeurs allemands de ce qu'ils avaient refusé de le reconnaître empereur, il déclara aux luthériens de ses états une guerre implacable; à Séville, à Valladolid, à Madrid et dans les provinces d'Espagne et d'Italie soumises à sa domination, il les fit brûler par milliers; ensuite il publia un édit qui les condamnait à l'exil. Les historiens du temps racontent que ce tyran se plaçait à la porte des villes pour voir sortir les réformés, et qu'à un signal ses soldats se ruaient sur ces infortunés et en faisaient un massacre effroyable : c'est ainsi qu'à Cosenza, ville du royaume de Naples, trois mille luthériens furent égorgés au moment où ils traversaient une vaste plaine pour se rendre dans les montagnes, en exécution de l'édit rendu par le souverain.

Sa Sainteté se voyant vigoureusement soutenue par le roi d'Espagne, se décida à continuer le concile de Trente, et elle rendit une bulle qui indiquait pour le jour de la fête de Pâques de l'année 1561 l'ouverture des séances de la dernière ses-

sion. Philippe approuva la conduite du pape, et commanda aux prélats de son royaume d'obéir aux ordres de la cour de Rome. Il n'en fut pas de même en Allemagne; l'empereur Ferdinand, qui suivait les inspirations de son fils Maximilien et des principaux électeurs, refusa de recevoir la bulle de convocation; il déclara, au nom des protestants, que jamais l'Allemagne ne recevrait les décisions d'une assemblée qui était la continuation d'un synode que les jésuites avaient constamment dirigé. En France, on ne montra guère plus d'empressement à satisfaire aux désirs de Pie IV, au moins dans les premiers temps, quoique Catherine de Médicis se trouvât maîtresse du gouvernement par suite de la mort de François II; la raison en était fort naturelle : cette mégère, qui s'était emparée de l'autorité royale, comme tutrice de Charles IX, alors âgé de dix ans, sans avoir le titre de régente, se trouvait forcée par les circonstances de ménager les seigneurs protestants. Elle poussa l'hypocrisie jusqu'à adresser au pape une lettre pour lui demander l'autorisation d'introduire en France l'usage de la communion sous les deux espèces, l'abolition des images dans les églises, la simplification des cérémonies du baptême et la célébration du service divin en langue vulgaire.

Ainsi que Catherine s'y attendait, le saint-père répondit à l'ambassadeur qu'il ne donnerait jamais au peuple de France un calice rempli d'un poison aussi dangereux; et sur l'observation du député, que la reine n'avait consenti à faire une semblable démarche que contrainte et forcée par les huguenots, il répondit qu'il lui enverrait incessamment un plan de pacification qui calmerait la fureur de

prosélytisme des protestants. En effet, il expédia des jésuites dans toutes les cours de l'Europe, avec mission d'engager les princes catholiques à former une ligue contre les hérétiques pour les exterminer. Sa Sainteté désignait Charles IX comme le chef de cette ligue sacrilége, et le duc de Guise comme son lieutenant général; l'Espagne devait fournir les fonds nécessaires à la guerre, et le duc de Savoie devait contribuer à la réussite de l'entreprise en fournissant un corps de troupes. Quant au roi de Navarre, le pontife chercha à s'assurer de sa neutralité, en lui promettant la Sardaigne pour récompense; et Philippe le fit menacer d'une invasion des armées confédérées, s'il osait joindre ses troupes à celles du prince de Condé, le chef des huguenots.

Sa Sainteté fit également prévenir ses alliés qu'elle était à la veille d'allumer une guerre civile entre les Suisses catholiques et les sacramentaires, afin que le duc de Savoie pût s'emparer de Genève sans coup férir, anéantir le calvinisme, et ensuite retourner ses armes contre les luthériens pour les exterminer. Mais l'exécution de semblables projets nécessitait un grand déploiement de forces; et comme les princes de la ligue se plaignaient de l'état de leurs finances, et par suite de l'impossibilité de faire des levées de troupes, Pie IV rendit une bulle qui les autorisait à prélever dans les provinces catholiques la moitié des revenus des biens du clergé, à emprunter sur les biens de la noblesse calviniste, confisqués au profit de l'inquisition; en outre, il permit aux prêtres et aux moines de prendre du service dans les armées de la ligue; il les dispensa de l'observance de leurs

vœux pendant toute la durée de la guerre, et leur accorda des indulgences plénières.

Immédiatement après la publication de ce décret, le pontife fit vider tous les couvents de ses états, et forma un corps d'armée composé en partie de bandits et de moines. Ces troupes furent envoyées dans le comtat Venaissin, sous la conduite de Fabrice Serbellon, afin de mettre à la raison les sujets de sa Sainteté.

Les soldats du pape, dit Varillas, marquèrent leur passage dans la Provence par toutes sortes de brigandages et de cruautés; mais ce qu'il y eut de plus singulier, c'est qu'ils épargnèrent les chèvres, en formèrent d'immenses troupeaux qui les accompagnaient dans leurs marches, et dont ils se servirent pour leurs débauches. La chèvre du général avait les cornes dorées; elle était couverte de guirlandes de fleurs, et on la menait en laisse avec des cordons de soie. Cette bande de forcenés vint s'abattre sur la petite ville d'Orange, en fit le siége et la prit d'assaut. « Alors il y eut des atrocités si » effroyables, ajoute le chroniqueur, que les cheveux se » dressent sur la tête rien qu'en les lisant. Les soldats et les » moines forçaient les citoyens à monter sur le faîte de leurs » maisons et à se précipiter sur des pieux, sur des halle- » bardes ou sur des épées nues; ils pendaient les vieillards » et les enfants aux crémaillères des cheminées, les rôtis- » saient à petit feu, leur coupaient des lambeaux de chair » et les mangeaient avant que les victimes fussent mortes; » ils mutilaient les hommes et leur arrachaient les organes » de la virilité; ils défloraient les femmes et les jeunes filles » même en bas âge, et leur enfonçaient dans les parties

» sexuelles des pals de dimensions énormes qui leur dé-
» chiraient les entrailles; celles qui faisaient quelque résis-
» tance étaient impitoyablement poignardées, leurs cadavres
» souillés, et ensuite exposés entièrement nus sur les places
» publiques, avec des cornes de bœufs enfoncées dans la
» vulve; enfin, ces séides de la tyrannie pontificale, dans
» leurs exécrables fureurs, assouvissaient leur lubricité sur
» de jeunes garçons de moins de dix ans, et quand ces infor-
» tunés avaient été déchirés par cet horrible stupre, ils les
» attachaient sur des chevalets, et les lardaient vivants avec
» des pages de Bibles de Genève en guise de chair de porc
» ou de volaille. »

Tant de cruautés exaspérèrent les huguenots; partout on courut aux armes; la guerre civile s'étendit et gagna de proche en proche toutes les provinces méridionales de la France. C'était précisément ce que désirait sa Sainteté; elle jugea que le moment était venu de frapper un grand coup; et comme on approchait de l'époque fixée pour l'ouverture de la dernière session du concile de Trente, elle se hâta d'envoyer Laynez avec ses cohortes de jésuites pour assister aux délibérations des Pères; elle nomma en outre quatre légats pontificaux pour présider les séances chacun à leur tour. L'assemblée était composée de deux cardinaux, de trois patriarches, de vingt-cinq archevêques, de cent soixante-huit évêques ou coadjuteurs, de sept abbés crossés, de trente-neuf chanoines ou vicaires, chargés de représenter leurs prélats absents ou malades, et de sept généraux d'ordres religieux, tous dévoués ou vendus à la cour de Rome.

Suivant la pittoresque expression de l'abbé de Lanssac,

ambassadeur de France près du concile, les Pères de Trente furent constamment inspirés par le Saint-Esprit, que le pape envoyait régulièrement chaque jour avec ses dépêches dans la valise du courrier. Tout s'y décida, il est vrai, à la majorité des voix; mais nous devons observer que la plupart des prélats étaient pensionnés par le saint-siége; et l'histoire nous a conservé une liste de quarante de ces prêtres infâmes qui recevaient soixante écus romains par mois pour voter conformément aux décisions du saint-père. Cette tourbe obéissait au moindre signe du légat Simonetta, s'agitait, trépignait, couvrait la voix des orateurs et interrompait constamment les débats.

Comme on le voit, cette tactique constitutionnelle, qui consiste pour les gouvernants à donner un peu d'or en curée à une troupe de mandataires couards et félons pour asservir les peuples, était déjà mise en pratique au seizième siècle. Aussi le résultat des travaux du concile de Trente fut-il que les évêques perdirent le reste d'autorité qu'ils avaient conservée jusque-là; et sur les conclusions du jésuite Laynez, il fut décrété que leur dignité était d'institution humaine, et celle du pape d'institution divine. Tous ces prêtres qui avaient vendu leurs votes et leurs consciences décidèrent que le souverain pontife avait une autorité absolue et illimitée sur les ecclésiastiques comme sur les fidèles, et que tous lui devaient obéissance et soumission absolue.

Quant aux réformes à introduire dans l'Église il n'en fut pas même question. Les légats du saint-siége déclarèrent seulement, en ce qui concernait les hérétiques, que le pape serait autorisé à employer la force des armes, les tortures ou

les bûchers pour anéantir les calvinistes et les luthériens. Enfin, l'assemblée entière prononça des anathèmes et des malédictions contre les protestants, et termina les séances par une triple salve d'acclamations en l'honneur de Pie IV et des princes catholiques.

Une nouvelle fâcheuse vint cependant troubler la joie du pontife et interrompre les fêtes que l'on célébrait à Rome pour l'heureuse issue du concile de Trente. Sa Sainteté apprit la mort de Ferdinand et l'élection de Maximilien son fils comme empereur d'Allemagne. Ce prince envoya des ambassadeurs à la cour apostolique, seulement pour la forme et afin de notifier son élection, mais avec défense formelle de prêter serment d'obédience au pape ni de lui demander la confirmation de son titre de roi des Romains et d'empereur d'Allemagne.

Quelques cardinaux essayèrent, pour obtenir une marque de soumission, de proposer aux députés de prêter serment d'obéissance au nom de Maximilien, comme roi de Hongrie, ce qu'ils ne pouvaient refuser suivant eux, attendu qu'il était incontestable que Ladislas I[er] eût reçu ce royaume en fief de Grégoire VII. Cette concession ayant encore été refusée, Pie IV passa outre, tant il avait à cœur de paraître le dispensateur de la couronne impériale, et il expédia en Allemagne des lettres de confirmation qu'on ne lui demandait point, et dans lesquelles sa Sainteté déclarait Maximilien légitime empereur en vertu de sa toute-puissance, qui suppléait aux irrégularités dont son élection pouvait être entachée.

La politique du pontife n'éprouvait pas un meilleur succès en France; Pie IV, instruit par les jésuites que Catherine

de Médicis songeait à accorder la paix aux huguenots, afin de ne pas laisser aux Guises le commandement de l'armée catholique, et d'affaiblir cette famille, qui se montrait plus puissante encore depuis l'assassinat du duc de Guise, essaya de faire changer sa résolution, et lui écrivit à ce sujet une longue lettre de remontrances. La reine n'en tint aucun compte, et répondit seulement au cardinal de Sainte-Croix, qui lui avait apporté les dépêches de la cour de Rome : « Dites » à votre maître que je n'ai fait la paix avec les hérétiques » que pour me préparer à leur faire une guerre terrible, et » que le jour de la vengeance arrivera bientôt. »

Cet aveu donna à comprendre au saint-père que Catherine de Médicis méditait quelque grand projet d'extermination contre les huguenots, et il en eut d'autant plus de joie qu'il supposa que rien ne s'opposait à ce qu'il excommuniât Jeanne d'Albret, reine de Navarre, l'ennemie déclarée de la cour de Rome. En conséquence il rendit une bulle contre cette princesse, l'assigna à comparaître à Rome pour y être jugée, proclamant sa déchéance du trône en cas de désobéissance, et donnant en outre ses états au premier occupant, c'est-à-dire au roi Philippe, qui n'attendait que le moment d'entrer dans la Navarre. Or, comme la cour de France n'avait rien tant à cœur que d'empêcher que la maison d'Espagne s'établît dans ces provinces, la reine Catherine se vit obligée de désapprouver la conduite du pape, et d'envoyer un plénipotentiaire à Rome pour représenter au sacré collége que Jeanne d'Albret devait être considérée comme souveraine du Béarn et comme légitime possesseur des seigneuries d'Albret, de Foix, d'Armagnac, de Cominges et de Bigorre; qu'elle avait

été reconnue en qualité de reine par tous les princes de la chrétienté, par conséquent qu'elle ne relevait que de Dieu, et qu'elle ne pouvait être en quoi que ce soit soumise à la juridiction du saint-siége; qu'en outre son royaume étant un fief de la couronne de France, Charles IX était trop intéressé dans cette affaire pour qu'il souffrît qu'on donnât ses provinces au premier occupant; que d'ailleurs le roi ne pouvait se dispenser d'assister de ses armes son alliée, sa vassale, sa proche parente, la veuve et la mère des deux premiers princes de son sang; qu'enfin si le saint-père ne voulait point révoquer les procédures commencées contre la reine de Navarre, il était prié de ne point trouver mauvais que la France intervînt dans la question, et se servît des moyens extrêmes qui lui avaient réussi autrefois, lorsque le saint-siége avait voulu usurper une trop grande autorité sur la monarchie.

Pie IV, qui redoutait une invasion des Français en Italie, promit de cesser toute poursuite contre la reine de Navarre; ce qu'il fit du moins ostensiblement, car il n'en poursuivit que plus activement dans l'ombre ses audacieuses tentatives. A son instigation, les jésuites se répandirent secrètement dans les états de cette princesse, et entraînèrent ses sujets catholiques dans une conjuration dont le but était de saisir Jeanne avec ses enfants et de la livrer aux tribunaux de l'inquisition d'Espagne, pour la faire condamner comme hérétique. Cette machination infernale fut heureusement déjouée par les huguenots, qui en eurent connaissance, et qui prirent des précautions pour la faire avorter.

Quoique démasqué encore une fois, le pape n'abandonna

pas son projet d'exterminer les réformés; mais avant de faire d'autres démarches auprès de la cour de France pour l'entraîner dans une nouvelle ligue, il voulut clore les séances du concile de Trente, et fit rendre par ses créatures des bulles aussi ridicules qu'impies, que cette assemblée de prêtres simoniaques déclara obligatoires pour tous les royaumes. Sa Sainteté n'obtint pas cependant de cette mesure le succès qu'elle en attendait : en Allemagne, on refusa de se soumettre aux décrets des Pères du conciliabule de Trente, et Maximilien II se mit à la tête de l'opposition.

En France, malgré les efforts des jésuites, on repoussa les actes de cette assemblée; le chancelier de l'Hospital démontra que la cour ne pouvait sacrifier les libertés de l'Église gallicane aux ambitions du pape, sans mériter le blâme des hommes et l'accusation d'ignorance et de lâcheté. Le parlement suivit en cette circonstance l'exemple qui lui était donné par le chancelier; malheureusement il ne montra pas la même indépendance dans le procès qui eut lieu un peu plus tard entre l'Université et les jésuites; voici à quelle occasion : ces Pères avaient acheté secrètement du recteur Julien de Saint-Germain des lettres de scholarité, c'est-à-dire l'autorisation de tenir école avec tous les privilèges de l'université. Pendant la magistrature temporaire de Julien, ils avaient enseigné publiquement sans être inquiétés; mais après la retraite de leur protecteur, les membres de l'Université se réunirent en conseil, et citèrent devant eux les jésuites, qui avaient ouvert un collége dans la capitale. Ils se présentèrent résolument au jour que portait la citation, et répondirent ainsi aux questions du nouveau recteur : « Êtes-vous des moines réguliers? —

» Non, car notre société n'est pas religieuse, et nous ne » sommes pas assez parfaits pour professer une vocation » aussi sainte. — Êtes-vous des prêtres séculiers? — Non, » puisque nous vivons en congrégations, sous certaines lois » approuvées par les papes. — Qu'êtes-vous donc enfin? — » Nous sommes jésuites. »

Comme on ne put jamais tirer d'autre réponse de ces révérends, l'Université refusa de les admettre dans son sein, cassa les lettres de scholarité qu'ils avaient achetées de Julien de Saint-Germain, et l'affaire se présenta alors devant le parlement. Pierre Versoris défendit les jésuites, et l'avocat Étienne Pasquier parla au nom de l'Université. Sur la plaidoirie de ce dernier, le procureur général conclut à l'expulsion des jésuites, se fondant principalement sur ce que les Pères ayant prêté serment à un général étranger, il était dangereux de leur confier l'éducation de la jeunesse française. Le pape intervint aussitôt; il écrivit à l'évêque de Paris, aux cardinaux français, au roi, à la reine; il les supplia tous de soutenir les jésuites, qui étaient, suivant lui, des soldats courageux destinés spécialement à combattre les hérétiques; enfin ses légats le secondèrent si bien, que la plupart des juges se laissèrent gagner, même le premier président Christophe de Thou, frère de l'historien; toutefois le parlement n'osa pas leur donner gain de cause, et leur permit seulement d'employer à la fondation d'un collége l'héritage de l'évêque de Clermont, Guillaume Duprat.

Cette querelle entre l'Université et les jésuites avait donné naissance à une polémique extrêmement violente où ces bons Pères exhalaient leur fiel contre leurs adversaires en termes

fort peu mesurés, à en juger par un libelle qui est parvenu jusqu'à nous, et où ils s'exprimaient ainsi sur le compte du défenseur de l'Université : « Que l'avocat Pasquier rêve à son » aise; mais bientôt quelqu'un de notre compagnie fera un » recueil de ses ignorances, rêveries, âneries et hérésies, » pour lui en former un linceul, où il sera cousu tout vif; » ensuite nous le jetterons dans un cloaque où les corbeaux » et les vautours viendront de cent lieues, attirés par l'odeur » de son corps putréfié, et dont les hommes n'oseront pas » approcher sans se boucher le nez. Alors les ronces et les » orties entoureront son cadavre, les vipères et les basilics » nicheront dans son crâne, les chats-huants et les butors » pulluleront dans sa poitrine.

» Pasquier, c'est un porte-balles, un maraud de Paris, un » petit galant, un baladin, un plaisanteur, un vendeur de sor- » nettes, un simple regage qui ne mérite pas d'être le valeton » des laquais ; c'est un bélître, un coquin, un va-nu-pieds qui » rend ses excréments par la gorge; c'est un sale et vilain » satyre, un archimaître sot par nature, par bécare, par » bémol, sot à la plus haute gamme, sot à triple semelle, sot » à double ceinture en cramoisi, sot enfin en toutes sortes de » sottises et vilenies.

» Pasquier c'est un pasquin, un gros veau, un buffle qui » a la tête d'un âne; un bouffon qu'il faut coiffer du bonnet » jaune, surmonté de plumes de coq, et auquel il faudrait » mettre la marotte à la main. Ce serpenteau, ce crapaudeau, » catholique de bouche, hérétique de bourse, athéiste de » cœur, cette pie bavarde, cet oison bridé, s'est débridé li- » cencieusement pour embouer, vilainer et souiller la belle

» blancheur et l'immaculé plumage des cygnes, c'est-à-dire » des jésuites. »

Le triomphe que ces Pères avaient obtenu sur l'Université causa d'autant plus de joie au pape, que ce premier succès préparait dans l'avenir l'exécution du projet infernal dont lui seul et Catherine de Médicis avaient le secret, et auquel l'exécrable Charles IX s'associa plus tard.

A la même époque venait de s'éteindre l'hérétique Calvin, consumé par les veilles et par ses travaux ; cet intrépide athlète, cet implacable adversaire du papisme était mort comme il avait vécu, en combattant pour l'émancipation intellectuelle du genre humain. Sans contredit, Calvin eût pris le premier rang parmi les apôtres de la réforme, si le supplice de Michel Servet ne fût venu montrer que la vanité de l'écrivain l'emportait chez lui sur la conviction du réformateur. Sous le rapport du désintéressement, peu d'hommes avaient fait preuve d'une abnégation semblable à la sienne ; car, pendant toute sa vie, son traitement annuel ne dépassa pas cent cinquante livres en argent, quinze quintaux de blé et deux tonneaux de vin, et jamais il ne voulut recevoir rien au delà ; si bien qu'à sa mort, lorsque les magistrats firent l'inventaire de sa succession, en livres, meubles, vaisselle et argent, ils trouvèrent qu'elle ne s'élevait pas même à la faible somme de cent vingt-cinq écus.

Pendant que sa Sainteté se réjouissait de se voir délivrée d'un ennemi aussi terrible, et songeait déjà aux moyens de tirer parti de cet heureux événement, un complot s'organisait contre sa vie ; tant il est vrai qu'on n'est jamais si près d'un danger que quand on se croit hors de toute atteinte. Pierre

Accolti, riche citoyen de Rome, avait formé une société secrète avec quelques uns de ses amis, indignés comme lui de voir leur patrie soumise au despotisme de Pie IV. Parmi les affidés se trouvaient Antoine, comte de Canosse, le chevalier Pellicione, Prosper Hector, Thadée Manfred, tous animés des mêmes sentiments généreux, tous décidés, au risque de leur vie, à délivrer le monde d'un tyran qui faisait peser sur les nations un joug de fer. La conjuration organisée, Pierre Accolti essaya à plusieurs reprises et sous divers prétextes de s'introduire dans le palais pontifical, afin de poignarder l'exécrable pontife. Par malheur, un soir, on rapporta à sa Sainteté qu'il avait vivement insisté pour obtenir audience. Cette persistance éveilla les soupçons du pape; aussitôt et par son ordre la demeure d'Accolti fut cernée, les portes enfoncées, les chambres fouillées; et comme c'était l'heure de la réunion des conjurés, tous ses complices furent saisis, garrottés et plongés dans les cachots de l'inquisition. Pendant un mois entier, ces infortunés furent appliqués à la question, torturés, tenaillés; et quand leurs corps ne présentèrent plus une seule place qui n'eût été brûlée avec des pinces ardentes ou déchirée avec des griffes de fer, le saint pontife les fit brûler sur la grande place de Rome pour l'édification des fidèles!

Quoique le complot d'Accolti eût avorté, il n'en fut pas moins la cause de deux grands chagrins pour sa Sainteté : un de ses neveux, Frédéric Borromée, était tombé gravement malade à la suite des fatigues qu'il avait essuyées pour instruire le procès des accusés, et venait de mourir; un autre de ses neveux, le cardinal Charles Borromée, que l'Église a depuis canonisé, après avoir montré un acharnement in-

croyable envers les malheureux conjurés, ayant pris tout à coup horreur de lui-même, abandonna la cour et se retira à Milan, dont il était archevêque.

Privé de ses neveux les plus chéris, Pie IV reporta toutes ses affections sur les fils de sa sœur, Hannibal et Marc Alteamps; il donna au premier le gouvernement de Rome, et lui destina en mariage la veuve de Frédéric Borromée, avec une dot considérable. Il abandonna au second, qui était déjà cardinal du titre de Sitico, la direction des affaires religieuses; et comme celui-ci prévoyait qu'il n'aurait pas longtemps en mains le pouvoir, vu l'âge avancé de son oncle et ses habitudes de débauches, il résolut de mettre les moments à profit. D'abord il accabla le peuple d'impôts extraordinaires; il frappa de contributions forcées la noblesse et le clergé; il vendit publiquement les dispenses et les canons; ensuite il fit des emprunts considérables sous prétexte de lever des troupes, et s'empara des sommes destinées à l'équipement des recrues.

Quant à Pie IV, libre de tout souci et de toute inquiétude, il se reposait des agitations de sa vie passée, le jour, en se délectant de la vue des suppliciés dans les salles des tortures du palais de l'inquisition; et la nuit, en se plongeant dans une ivresse crapuleuse avec ses favoris, ses mignons et ses maîtresses. Enfin il fut tiré de son apathie par les ambassadeurs d'Espagne, qui, pour le rappeler au sentiment de son existence politique, le sommèrent de renouveler ses tentatives sur l'Allemagne, et de faire adopter dans ces états les actes du synode de Trente. Alors il envoya des nonces à la cour de Bavière et à celle de Maximilien, pour engager les

souverains de ces contrées à prendre des mesures conformes aux décisions des Pères. Le duc de Bavière Albert III, dit le Magnanime, qui depuis longtemps était sous l'influence des jésuites, ne fit aucune difficulté de recevoir les décrets du prétendu concile œcuménique, et déclara même à l'ambassadeur apostolique qu'il était décidé à massacrer les trois quarts de ses sujets pour les contraindre à obéir au pape et à rentrer dans le sein du catholicisme. En effet, il commença par obliger les professeurs d'Ingolstadt à signer le symbole de foi sous peine de bannissement, et après eux il força les fonctionnaires publics à adhérer à la confession catholique, sous peine de destitution; quant aux simples citoyens, il prit encore moins de ménagements, il les abandonna à la juridiction des jésuites. Il n'en fut pas de même dans les états qui dépendaient immédiatement de Maximilien; non-seulement l'empereur refusa d'écouter les remontrances du pape, mais encore il lui fit signifier, au nom des électeurs, qu'il eût à autoriser en Allemagne la communion sous les deux espèces, et le mariage des prêtres, s'il ne voulait perpétuer le schisme et s'exposer à de grands dangers.

Pie IV, malgré son désir d'éviter une rupture avec Maximilien, n'osa pas accéder sans réserve à sa demande, et lui fit répondre que sa qualité de pontife infaillible lui permettait de modifier le culte à son gré; qu'en conséquence il autoriserait la communion sous les deux espèces; mais qu'il lui était impossible de trancher la question du mariage des prêtres. Le prince n'ayant pas paru satisfait de cette concession, sa Sainteté prit d'autres mesures pour conjurer le danger; elle chercha à attirer dans sa cause les rois de France et

d'Espagne, et parvint à persuader à ces deux souverains que Maximilien avait l'intention bien arrêtée de s'unir aux huguenots de France pour anéantir le catholicisme et s'emparer des trônes de Charles IX et de Philippe II. La crainte du danger, toute-puissante sur l'esprit des tyrans, détermina les rois de France et d'Espagne à se rapprocher du pape : Philippe envoya sa femme à Bayonne, et Charles IX accompagna sa mère à la conférence pour s'entendre avec le duc d'Albe et les représentants de sa Sainteté, afin de poser les bases d'une nouvelle ligue contre les protestants. Il fut convenu dans ce conciliabule de bêtes farouches et de hyènes, que Catherine de Médicis ferait main-basse sur tous les huguenots de France, pendant que les armées espagnoles envahiraient la Navarre et les Pays-Bas, pour en finir d'un seul coup avec les hérétiques.

Comme il était nécessaire pour la réussite d'un semblable complot d'endormir la vigilance des calvinistes, le saint-père suspendit les poursuites des tribunaux inquisiteurs contre ceux qui étaient prévenus d'hérésie ; il fit mettre un grand nombre de ces infortunés en liberté ; et pour augmenter encore la sécurité des protestants, il invita chaque soir à sa table les ambassadeurs d'Allemagne et les seigneurs huguenots, et s'enivra avec eux en buvant à leur conversion. Ce désir ardent de Pie IV de voir le triomphe de la religion sur les hérétiques l'entraîna même si loin dans ses libations, qu'à la suite d'un grand repas pendant lequel il engloutit douze brocs de vin, il tomba frappé d'une attaque d'apoplexie et mourut quelques heures après, dans la nuit du 8 au 9 décembre 1565

PIE V,

MAXIMILIEN II, empereur d'Allemagne. | 233ᵉ PAPE. | CHARLES IX, roi de France.

Élection de Pie V. — Son histoire avant sa promotion à la papauté. — Sa Sainteté préside le tribunal de l'inquisition. — Cruautés du saint-père. — Ses lois contre les prostituées de Rome. — Diète d'Augsbourg. — Le pontife engage le roi d'Espagne à massacrer ses sujets des Pays-Bas. — Il rallume la guerre civile en France. — Victoire du duc d'Albe attribuée aux prières du pape. — Querelles entre le pape et l'empereur. — Conjuration du saint-père contre Élisabeth d'Angleterre. — Il anathématise cette reine. — Ligue contre les Turcs. — Négociation du cardinal Alexandrin. — Le pape recherche l'alliance des Arabes et des Persans. — Pie V veut exterminer les protestants de l'Europe. — Mort de ce pape exécrable.

Lorsque les cérémonies des funérailles de l'infâme Pie IV furent terminées, les cardinaux entrèrent en conclave, et suivant l'habitude, chacun d'eux se mit à briguer, soit pour acheter, soit pour vendre des voix. Charles Borromée, neveu du pontife défunt, étant un des plus riches, se trouva en état de décider de l'élection en se prononçant avec sa faction pour le candidat qui lui agréerait. On proposa d'abord le cardinal Morone, vénérable prélat qui jouissait d'une réputation de tolérance et de moralité justement acquise; ce fut précisément à cause de ses vertus que Charles le fit exclure; il représenta aux membres du sacré collége qu'un semblable pape ne sau-

rait pas user d'une rigueur salutaire pour maintenir les droits du saint-siége; on se rendit à ses observations. On mit ensuite aux voix l'élection de Sireletto; ce cardinal fut encore écarté à cause de la sévérité de ses mœurs et de ses habitudes de sobriété; enfin on parla d'élever sur la chaire de saint Pierre le grand inquisiteur Michel Ghisleri, dominicain débauché et féroce; Charles Borromée ne trouvant rien à dire contre ce choix, on le proclama immédiatement chef suprême de l'Église sous le nom de Pie V.

Il est resté prouvé que l'origine du nouveau pontife était des plus obscures, quoique plus tard ses courtisans aient cherché à lui forger une généalogie qui le faisait descendre de l'illustre maison des Consilieri, nom que ses ancêtres avaient quitté, suivant eux, lorsqu'ils étaient venus s'établir à Rome, pour prendre celui de Ghisleri. Et la vanité a tant de puissance dans le cœur de l'homme, que sa Sainteté, soit qu'elle eût été dupe de ce conte absurde, soit qu'elle voulût cacher à tous les yeux le rang infime de ses parents, rendit un bref qui ordonnait aux Ghisleri de reprendre le glorieux nom de Consilieri.

Michel était né à Bologne, de parents si pauvres et si misérables, qu'il avait été contraint d'entrer comme aide de cuisine dans un couvent de l'ordre de saint Dominique. Sa jolie figure et certaines allures dans la démarche avaient attiré l'attention du prieur, l'un des moines les plus débauchés du couvent; celui-ci en fit son mignon, et pour couvrir aux yeux des frères ses amours infâmes, il se chargea de son éducation. A seize ans, Michel était devenu si habile théologien, qu'on le nomma professeur de son ordre; plus

tard, et toujours avec la protection du prieur, il obtint sa nomination au grade d'inquisiteur dans la ville de Côme. Le jeune dominicain tint à honneur de mériter les distinctions dont on l'avait honoré, et il commença à déployer ce caractère inflexible et cette cruauté implacable qui en ont fait l'un des pontifes les plus sanguinaires qui aient occupé le siége de l'Apôtre. Aussi ne doit-on pas s'étonner que ses rigueurs envers les malheureux hérétiques l'aient fait successivement chasser de Côme, de Bergame et du pays des Grisons, où il avait été envoyé pour persécuter les hérétiques en qualité de commissaire général de l'inquisition.

Pour donner une idée exacte de la férocité de Michel Ghisleri avant qu'il fût pape, nous citerons textuellement quelques passages des instructions qu'il adressait à l'inquisiteur de Venise : « L'inspecteur général des tribunaux du » saint-office au vénérable Montalte, inquisiteur de Venise.

» Mon très-cher frère, votre Révérence aura toujours pré» sent à la pensée que l'autorité dont elle a l'honneur d'être » revêtue doit la rendre impassible, immuable et inflexible » comme la justice de Dieu, qu'elle est appelée à exercer sur » la terre. Et afin de ne pas l'oublier, vous ferez placer au» dessus de votre tribunal un crucifix de fer avec une légende » contenant ces paroles de l'Écriture : « Ce lieu est terrible; » c'est la porte de l'enfer ou du ciel ! » Rappelez-vous que » les devoirs de votre charge sont de défendre l'honneur et » l'intérêt du Christ contre les profanateurs de son nom » glorieux; songez surtout que vous êtes commis à ces im» portantes fonctions pour conserver les priviléges ecclésias» tiques et les droits inviolables du siége apostolique.

» Qu'aucune considération humaine ou divine ne vous ar» rête dans la sainte voie où vous êtes entré; souvenez-vous » que notre divin maître a dit : « Quiconque ne porte pas sa » croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi. — Celui qui » aime son père et sa mère, son fils ou sa fille plus que moi, » ne peut être mon disciple. — L'homme doit avoir pour » ennemis ceux de sa propre maison; car je suis venu pour » séparer l'époux d'avec l'épouse, le fils d'avec le père, la » fille d'avec la mère.—Ne pensez pas que je sois venu apporter » la paix sur la terre; non, je suis venu apporter l'épée; » combattez donc pour moi sans relâche et sans terreur, » parce que celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui » l'aura perdue pour l'amour de moi la retrouvera.» Que ces » saintes paroles soient votre règle de conduite; torturez sans » pitié, tenaillez, déchirez sans miséricorde, brûlez impi» toyablement votre père, votre mère, vos frères et vos » sœurs, s'ils ne sont pas aveuglément soumis à l'Église ca» tholique, apostolique et romaine.

» Vous communiquerez ces instructions au vicaire appelé » à présider le tribunal de Venise en votre absence, et que » vous avez choisi vous-même. Nous l'agréons sur votre re» commandation, afin que vous viviez ensemble dans une » parfaite harmonie. Vous aurez soin également de vous en» tourer d'officiers zélés; vous nommerez en outre douze » consulteurs, six théologiens, parmi lesquels deux seront » pris dans les chanoines réguliers, six dans les rangs des » docteurs en droit canon; un d'eux aura le titre de secré» taire, un autre celui de notaire, et les deux plus jeunes » seront assesseurs. Pour le service intérieur des cachots,

» vous aurez un concierge, deux portiers d'intimations, un
» barigel, six sbires et vingt-quatre tourmenteurs. Les trai-
» tements et les gages de ces employés seront prélevés sur
» les biens des accusés.

» Avant d'initier qui que ce soit à nos terribles secrets,
» vous ferez prêter entre vos mains un serment dont voici la
» formule : « Je promets à Dieu tout-puissant, à Jésus-Christ
» son fils, aux apôtres saint Pierre et saint Paul, à la sainte
» Église apostolique, au souverain pontife, à la suprême in-
» quisition de Rome et à votre Révérence ici présente, que je
» serai toujours soumis à l'Église et à ce saint tribunal; que
» je ferai tous mes efforts pour découvrir, dénoncer et arrêter
» ceux qui seront soupçonnés de la moindre tache d'hérésie;
» je m'engage à défendre au prix de mon sang les intérêts du
» souverain pontife et de la sainte inquisition. » Vous soudoie-
» rez en outre autant d'espions que vous pourrez en payer;
» vous les chargerez de surveiller les séculiers comme les
» ecclésiastiques, et de vous dénoncer les désordres publics
» et particuliers; jamais vous ne révoquerez en doute leurs
» dépositions, et vous frapperez ceux qu'ils vous désigneront,
» innocents ou coupables, attendu qu'il vaut mieux faire
» mourir un innocent que laisser vivre un coupable.

» Nous n'ignorons pas que le conseil des dix est l'ennemi
» de notre sainte inquisition depuis que nous lui avons dis-
» puté l'autorité qu'il s'arrogeait sur l'ordre ecclésiastique :
» aussi, dans les circonstances délicates où vous vous trou-
» verez en opposition avec quelques-unes des puissantes
» maisons de Venise, vous devrez vous conduire avec une
» extrême prudence, afin de ne point augmenter l'irritation

» des esprits; mais quand il s'agira du peuple ou de la bour-
» geoisie, soyez sans pitié; et quoique les intérêts de Dieu se
» défendent d'eux-mêmes, ne perdez pas de vue que nous
» sommes institués pour nous opposer par le glaive à la mali-
» gnité des hommes. C'est pourquoi vous redoublerez de
» rigueur à mesure que vous verrez augmenter la résistance
» aux mesures commandées par l'Église; vous fermerez seu-
» lement les yeux sur les débordements des nobles, jusqu'à
» ce que la Providence nous donne la force et les moyens
» nécessaires pour couper le mal dans sa racine. Quant à
» présent, nous nous bornons à ces recommandations; plus
» tard, s'il se rencontrait un cas que nous n'aurions pas prévu,
» nous vous adresserions de nouveaux avis. »

L'inquisiteur Montalte exécuta si fidèlement les ordres de son supérieur, qu'il devint bientôt en exécration au peuple de Venise, et qu'il fut même obligé de se sauver de cette ville pour ne pas être lapidé par le peuple.

Après avoir rempli les fonctions d'inspecteur général des tribunaux du saint-office pendant plusieurs années, Michel Ghisleri passa grand inquisiteur sous le pontificat de Paul IV. Ses cruautés dans l'exercice de sa nouvelle charge furent poussées à un tel point, que de toutes parts ce ne fut qu'un cri de réprobation contre l'odieux tribunal qu'il présidait.

A peine installé sur la chaire de l'Apôtre, Pie V fit casser la procédure ordonnée par son prédécesseur contre la famille des Caraffa, et il préluda par des exécutions juridiques aux boucheries qui remplirent son règne. Tous ceux qui avaient contribué, soit directement, soit indirectement, à la condamnation des neveux de Paul IV, son protec-



Pie V préside le tribunal
de l'inquisition.

teur, furent arrêtés, plongés dans les cachots de l'inquisition et brûlés vifs; les juges seuls furent épargnés, en raison de leur servile rétractation, car ces misérables eurent la lâcheté de venir en corps au Vatican s'humilier devant le pape et le supplier de les absoudre de leur crime, et de leur pardonner d'avoir versé le sang innocent pour complaire à un pontife infaillible. Aucun des ennemis de cette famille ne put échapper à la vengeance de Pie V; il les poursuivit jusque dans les pays étrangers où ils s'étaient réfugiés : Jules Zoannetti fut arrêté à Venise, et Pierre Carnesecchi fut enlevé de Florence; puis l'un et l'autre furent ramenés à Rome et mis en jugement comme coupables d'avoir entretenu des relations criminelles avec la belle Victoire Colonna, veuve du marquis de Pescaire, et Julie de Gonzague, toutes deux suspectes d'hérésie; accusation absurde, puisque l'une de ces femmes était morte depuis dix-neuf ans. Carnesecchi et Zoannetti n'en furent pas moins appliqués à la torture en présence du saint-père, et tenaillés avec tant de cruauté que ces infortunés, vaincus par la douleur, firent l'aveu de leur culpabilité, et demandèrent comme une faveur d'être condamnés à mort; ce qui leur fut accordé incontinent.

Sa Sainteté, quoique débarrassée des ennemis des Caraffa, ne donna aucun relâche aux bourreaux du saint-office; elle se rejeta sur les hérétiques, les entassa par milliers dans ses cachots, et voulut elle-même présider aux exécutions. Entre autres exemples de la férocité de Pie V, l'historien Volaterran cite le supplice d'une belle jeune femme qui avait été dénoncée par les espions des inquisiteurs comme coupable d'avoir favorisé la fuite de Rome d'une de ses sœurs qui ve-

nait d'embrasser le calvinisme. Cette infortunée fut arrachée de nuit à sa famille, et sans qu'on eût aucun égard pour son état de grossesse, on la plongea dans un cabanon noir et infect où elle accoucha de frayeur. Le matin, le cruel Pie V la fit comparaître devant son tribunal, et sans être touché des protestations d'innocence et des prières de cette malheureuse femme, il ordonna aux moines qui remplissaient les fonctions de tourmenteurs de faire leur devoir. Trois dominicains se jetèrent alors sur elle, enlevèrent ses vêtements et la laissèrent dans une nudité complète, puis ils ployèrent son corps sur un chevalet, attachèrent ses pieds et ses bras à des cordes qui étaient retenues aux murailles par des anneaux de fer, et les tirèrent avec tant de violence que ses membres délicats et faibles en furent coupés jusqu'aux os; ensuite on lui fit subir la question de l'eau. Mais après qu'elle eut avalé huit mesures entières, elle les rendit par la bouche avec des flots de sang, et tomba en faiblesse; alors sa Sainteté ordonna aux bourreaux de lui appliquer des lames de cuivre ardentes sur les parties les plus sensibles du corps, et d'allumer un réchaud sous ses pieds, ce qui la rappela de son évanouissement. Enfin, comme elle persistait à ne point vouloir se reconnaître coupable, on la détacha du chevalet et on la rapporta dans son cachot, auprès de son enfant, qui était mort de froid pendant qu'on la torturait : elle-même expira le lendemain. Pie V ayant reconnu qu'on l'avait faussement accusée, se contenta de faire rendre son cadavre à la famille.

Aonius Palearius, l'un des plus célèbres écrivains du seizième siècle, devint également la victime de ce monstre. Voici de quelle manière : Un espion ayant fait savoir à la

cour de Rome qu'Aonius avait dit que l'inquisition était un poignard dont la lame était dirigée sur le cœur de tous les gens de lettres, le pape envoya des sbires à Milan, fit enlever de nuit le coupable et ordonna qu'il fût conduit à Rome, où on le plongea immédiatement dans les prisons du Vatican; ensuite on l'appliqua à la question et on l'obligea à signer un écrit dans lequel il reconnaissait que le pape avait le droit de tuer les hérétiques; que l'Église pouvait instituer des ministres pour exécuter les sentences rendues par les inquisiteurs; que le pontife romain lui-même pouvait de sa propre main, à l'exemple de Samuel et de saint Pierre, se saisir du glaive et frapper ses ennemis. Puis quand le malheureux eut apposé son nom au bas de cette pièce, on se servit contre lui de ses propres aveux, et Pie V le fit pendre sous ses yeux.

Les actes de barbarie qui signalèrent le commencement de ce pontificat jetèrent une telle épouvante dans les esprits, qu'en moins de six mois plus d'un tiers de la population avait abandonné la ville sainte; et comme les cardinaux essayaient, un jour de consistoire, de faire quelques remontrances à Pie V pour l'engager à user de clémence dans les intérêts de l'Église : « Non, non, répondit-il, soyons inexorables; point » de pitié, point de merci pour les hérétiques; mieux vaut » anéantir la génération présente que de léguer l'erreur aux » générations futures. »

En effet, loin de se départir de sa rigueur, il devint plus terrible et plus implacable que jamais; et sur le simple soupçon que plusieurs femmes calvinistes s'étaient mises dans les rangs des prostituées pour échapper aux inquisiteurs, il publia un édit qui enjoignait aux courtisanes de Rome de se

marier dans le délai d'un mois, ou de sortir de la ville, sous peine, en cas de désobéissance, d'être fouettées publiquement par la main du bourreau. Heureusement ce décret n'eut point d'exécution, et les cardinaux parvinrent à le faire révoquer en représentant à sa Sainteté que les quarante-cinq mille prostituées qui habitaient Rome étaient nécessaires au service des ecclésiastiques, et que s'il supprimait les lupanars, son clergé retomberait dans les honteux désordres de la sodomie, comme aux temps de saint Paul, et qu'en outre il priverait le trésor apostolique de la source la plus productive de ses revenus. Cette dernière considération détermina Pie V à substituer aux peines afflictives une simple note d'infamie; il décida que les filles d'amour habiteraient à l'avenir un quartier particulier, et qu'elles ne pourraient paraître ni de jour ni de nuit dans les rues de Rome. Il leur conserva néanmoins le privilége d'être inhumées dans un terrain bénit qui était situé près de la porte Flaminia, derrière le mur penché, appelé muro torto. Le saint-père se montra plus sévère à l'égard des toreadores; il défendit, sous peine d'excommunication, qu'on enterrât en terre sainte ceux qui mouraient dans les combats de taureaux. Enfin il poussa la cruauté jusqu'à faire une loi qui enjoignait aux médecins d'abandonner les malades qui refusaient de recevoir les sacrements à la troisième visite, et de les dénoncer à l'autorité supérieure.

Pie V ne se borna pas à faire gémir l'Italie sous ce joug de fanatisme et de terreur. Déjà maître de l'Espagne, où régnait Philippe II, son digne émule en férocité, il voulut assurer le triomphe de l'inquisition dans les Pays-Bas, et il excita le roi d'Espagne à poursuivre à outrance les hérétiques de ces

contrées. Marguerite de Parme, sœur de Philippe et régente des Pays-Bas, cherchait bien à seconder les fureurs de son frère, et faisait arrêter un grand nombre de réformés. Mais soit que les juges favorisassent tacitement les doctrines nouvelles, soit qu'ils reconnussent le danger de pousser au désespoir une nation courageuse, presque tous les accusés étaient rendus à la liberté. Dans les principales villes de la province, à Tournay, à Lille, à Valenciennes, on comptait par milliers les sectaires de Baïus et de Jean de Louvain, qui étaient des calvinistes mitigés. Des assemblées de cinq ou six cents personnes, protégées par le prince d'Orange, se réunissaient ostensiblement pour chanter les psaumes du célèbre Clément Marot, poëte de la cour de France; et si parfois Marguerite de Parme voulait sévir contre ces hérétiques ou fermer les salles qui leur servaient de temples, le peuple courait aux armes et chassait ses soldats.

Philippe II, à l'instigation du saint-père, publia de nouveaux édits contre les hérétiques, et ordonna aux princes et aux seigneurs des Pays-Bas de faire adopter dans les fiefs dépendants de leur juridiction les décrets du concile de Trente, sous peine de privation de leurs biens et dignités. Loin d'être intimidés par cette menace, les Flamands résolurent de se soustraire à la tyrannie espagnole, et firent le serment de périr jusqu'au dernier pour reconquérir leur indépendance. Une vaste conjuration se forma sous la direction de Philippe Marnix de Sainte-Aldegonde; et à un jour fixé, plus de trente mille paysans, bourgeois ou nobles, se réunirent dans une vaste plaine aux portes de Bruxelles, et prirent plusieurs décisions importantes. A la suite de cette

première séance, cinq cents députés, ayant à leur tête Henri de Bréderode, les comtes de Nassau, de Berg et de Culembourg, traversèrent la ville en silence, arrivèrent jusqu'au palais de la régente, et demandèrent au nom du peuple à lui présenter une requête.

Marguerite, effrayée d'une manifestation aussi imposante, accueillit les envoyés avec toutes les apparences de la bonté, et leur promit de supprimer les tribunaux de l'inquisition et de leur accorder la liberté de conscience. Mais, comme ils se retiraient, le comte de Barlemont, son confident intime et son amant, s'écria avec l'insolence d'un favori : « Rassurez-» vous, duchesse, vous n'avez affaire qu'à un tas de gueux » qu'il sera facile de mettre à la raison. » Le lendemain, Bréderode s'empara du mot, et proposa aux conjurés de nommer leur association la Confédération des gueux ; ce qui fut unanimement approuvé. En conséquence, les rebelles attachèrent à leur ceinture une écuelle de bois, et à leur cou une médaille représentant d'un côté l'image du roi Philippe et de l'autre une besace, avec cette légende : « Fidèles au roi » jusqu'à la besace. » De leur côté, les catholiques adoptèrent une médaille représentant la sainte Vierge avec son fils dans les bras.

Pie V, informé par Marguerite de Parme de cette particularité, s'empressa de faire fabriquer à Rome une cargaison de médailles qu'il envoya immédiatement à la gouvernante, avec un bref qui accordait à ceux qui les porteraient des indulgences plénières pour tous les crimes qu'ils auraient commis ou qu'ils pourraient commettre dans l'avenir. Sa Sainteté écrivait en même temps à la gouvernante pour la louer du

zèle qu'elle montrait, et pour l'exhorter à être sans pitié dans l'exercice de son pouvoir. Cependant les conjurés de Flandre, fatigués d'attendre inutilement l'exécution des promesses de la sœur de Philippe, résolurent de sommer ce souverain de se prononcer dans la question, et lui adressèrent une députation en Espagne. Le pontife, instruit de cette démarche, s'empressa de mander à Pierre Camajan, évêque d'Ascoli, son nonce à Madrid, qu'il eût à surveiller les députés de la Flandre, et à mettre tout en œuvre pour engager le roi à les faire brûler vifs comme hérétiques. Du reste, l'agent du saint-père n'eut pas beaucoup de peine à faire adopter au sanguinaire Philippe une mesure qui était dans ses mœurs et dans ses habitudes ; et le jour même de l'arrivée de la députation des gueux, les infortunés Flamands qui la composaient furent arrêtés, déférés aux tribunaux du saint-office, et mis à mort.

Dès que la nouvelle de cette action atroce parvint dans les Pays-Bas, il n'y eut qu'un cri d'indignation contre l'infâme monarque; cinquante mille insurgés se levèrent comme un seul homme, parcoururent les bourgs, les villages et les villes, mettant tout à feu et à sang, brisant les statues des saints, pillant les églises et les monastères, égorgeant les prêtres et les moines. « Dans la ville d'Anvers, disent les his-
» toriens catholiques, eurent lieu des scènes déplorables; la
» cathédrale fut pillée pendant trois jours, et les gueux, non
» contents d'avoir détruit les images, se servirent par déri-
» sion de l'huile sainte pour lisser leurs cheveux et leurs
» barbes; aussi ne saurions-nous trop applaudir aux prédi-
» cations du franciscain Corneille Adriaensen, et répéter

» avec lui : « Oui, il faut pendre, brûler, rôtir, faire bouillir, » écorcher, étrangler, enterrer vifs ces infâmes hérétiques ; » il faut ouvrir le ventre à leurs femmes et écraser leurs pe- » tits enfants contre les murailles, afin d'anéantir à jamais » leur race exécrable. » Nous ajouterons ce que les écrivains catholiques ont passé sous silence, que pour mieux échauffer la pieuse ardeur des dévotes et des fanatiques qui suivaient les sermons d'Adriaensen, ce prédicateur réunissait les plus jeunes et les plus beaux des adolescents des deux sexes, leur faisait enlever leurs vêtements, et les flagellait doucement et lentement avec des verges d'osier.

Bientôt et en dépit des efforts de la gouvernante, la révolte des gueux devint si menaçante, que Marguerite se trouva forcée d'accorder la liberté de conscience et de supprimer les tribunaux d'inquisition. Dès lors, les réformés prêchèrent librement leurs doctrines dans toute la Flandre, et l'on vit des bandes de huit ou dix mille religionnaires sortir des murs de Tournay, de Lille, de Valenciennes et d'Anvers, pour venir écouter les prêches des ministres Hessels et Baïus dans les campagnes.

Pie V, furieux de cette concession, écrivit à Marguerite d'Autriche d'avoir à révoquer l'édit qu'elle avait rendu en faveur des gueux, sous peine des censures les plus terribles ; et il lui ordonna de faire marcher immédiatement contre les rebelles ses troupes les plus aguerries. Il écrivit également à Philippe II qu'il ne se relâchât en rien de sa rigueur contre les hérétiques de Flandre, et qu'il refusât sa sanction aux mesures que sa sœur avait prises. « Il faut noyer tous ces » forcenés dans une mer de sang, ajoutait-il dans sa lettre au

» prince; il faut que la flamme et le fer transforment en dé-
» serts ces plaines fertiles et ces villes orgueilleuses, afin que
» les fidèles applaudissent à notre zèle orthodoxe, et se ré-
» jouissent du triomphe de la foi! » Suivant son habitude, le roi d'Espagne obéit au pape, et envoya le duc d'Albe en Flandre, à la tête d'une armée formidable, pour prendre le gouvernement de cette province, et muni d'ordres tellement sévères, que le nonce apostolique écrivait à Pie V, que ce souverain avait tant d'amour pour la religion, qu'il était plutôt nécessaire de l'arrêter que de le pousser.

Dès que le duc fut entré à Bruxelles, la gouvernante remit tous ses pouvoirs entre ses mains et quitta les Pays-Bas. Celui-ci, se trouvant revêtu d'une autorité illimitée, voulut l'exercer avec la rigueur qui lui avait été commandée; il créa immédiatement une chambre de justice, qu'il nomma le conseil des troubles, et que les peuples appelèrent le conseil de sang; puis il fit arrêter indistinctement des milliers de citoyens et en remplit les prisons; ensuite il proscrivit tous les nobles, confisqua leurs biens, les vendit au profit du prince, et en employa le prix à faire élever des bastilles, des forts et des citadelles autour des villes; enfin, quand le duc d'Albe se crut à l'abri de nouvelles tentatives de soulèvement, il procéda aux exécutions des prisonniers.

Jean Vargas, un des favoris du nouveau gouverneur, fut nommé président de ce tribunal de sang, qui condamnait au supplice tous les prévenus sans exception et sans égards ni pour le sexe ni pour la religion, attendu, écrivait Philippe, que tous les Belges méritaient la mort; les hérétiques pour avoir pillé les églises, et les catholiques pour ne pas les en

avoir empêché. Pendant des mois entiers les gibets, les roues et les bûchers couvrirent les places publiques de toutes les principales villes, et chaque jour ramena pour les Belges de nouvelles exécutions ou de nouveaux supplices.

On compte qu'en un seul jour, entre le lever et le coucher du soleil, le duc d'Albe fit brûler, écarteler et rouer plus de six cents personnes. Partout l'effroi était à son comble; le prince d'Orange, un grand nombre de seigneurs et plus de trente mille calvinistes s'enfuirent heureusement en Angleterre, en France ou en Allemagne, et échappèrent à la mort; mais ceux qui n'eurent pas le temps ou la volonté d'émigrer, entre autres les comtes de Horn et d'Egmont et vingt-trois des plus illustres seigneurs de la noblesse de Flandre, furent arrêtés et impitoyablement exécutés.

Enfin, comme le représentant de Philippe continuait ses tueries et ses massacres, les calvinistes émigrés résolurent de délivrer leur patrie du monstre qui l'opprimait; secondés par la reine Élisabeth d'Angleterre, qui haïssait Pie V, aidés par les huguenots de France, ils se réunirent en armes sous le commandement du prince d'Orange et du comte Louis de Nassau, son frère, et marchèrent sur Bruxelles. Malheureusement le duc d'Albe, qui avait des troupes bien aguerries et plus nombreuses, battit ces chefs intrépides et les força de se replier sur la France. Cette victoire fut attribuée par les catholiques aux prières du pape; dans toutes les églises de l'Italie on chanta des Te Deum pour rendre grâces à Dieu de la défaite des hérétiques; à Rome, on alluma des feux de joie; sa Sainteté fit même tirer le canon pour célébrer le triomphe des catholiques, et dans l'effusion de sa

joie, elle envoya au bourreau de la Flandre une épée et une toque d'honneur avec cette adresse : « Au glorieux vainqueur de l'hérésie! » Le duc d'Albe fut tellement flatté de ce titre, qu'il le fit immédiatement graver sur le socle d'une statue qu'on lui érigeait à Anvers.

La Flandre soumise et les hérétiques terrassés, le pape tourna ses regards vers l'Écosse, où la religion nouvelle venait d'être proclamée culte de l'état par le parlement; il pensa qu'il lui serait facile de faire rentrer les peuples de cette contrée sous le joug pontifical, en flattant les passions désordonnées de leur reine, la belle Marie Stuart, veuve de François II; et mariée de nouveau à un gentilhomme écossais nommé Darnley; en conséquence il lui fit proposer autant d'or qu'elle en voudrait, à la condition qu'elle casserait l'arrêt de son parlement et qu'elle ferait périr son frère naturel le comte Murray, un seigneur nommé Morton, et son propre mari, qui tous les trois avaient eu l'imprudence de se déclarer ouvertement contre la cour de Rome. La reine accepta d'autant plus volontiers ce marché, que son nouvel époux se trouvait étrangement défiguré par la petite vérole; et comme sa beauté lui avait seule valu le trône, il était naturel que sa laideur le lui fît perdre. Marie Stuart organisa donc un complot infernal avec Bothwell, son nouveau favori, celui qui avait succédé à l'Italien Rizzio, assassiné sous ses yeux par Darnley; elle-même conduisit son mari convalescent dans une maison qui appartenait au prévôt de la collégiale de Sainte-Marie, sous prétexte de le faire changer d'air, et le même soir, elle le quitta pour assister aux noces d'une de ses filles d'honneur, ne laissant auprès de lui qu'un valet de

chambre. Que se passa-t-il pendant cette nuit? nul ne le sait; seulement, vers deux heures du matin, une explosion se fit entendre, la maison du prévôt s'écroula par l'effet d'une mine, et quand on retrouva les corps du roi et de son domestique, ils portaient l'un et l'autre des marques de strangulation. Quelques mois après, la cour de Rome envoyait trois cent mille écus d'or pour payer les fêtes du troisième mariage de la reine d'Écosse avec son favori Bothwell; et un nonce se dirigeait vers l'Écosse avec une légion de jésuites et de dominicains pour organiser des tribunaux inquisiteurs. Mais les Écossais ne permirent pas aux deux assassins de remplir les conditions de leur infâme marché; partout on prit les armes; une insurrection formidable éclata sur tous les points à la fois, et une armée vint assiéger Marie et son complice dans le château de Borthwick. Au moment où ils allaient être forcés dans cette retraite, du secours leur vint du dehors et facilita leur fuite. Marie Stuart courut se renfermer dans la forteresse de Dunbar; le lâche Bothwell gagna les Orcades et passa en Norvége, où il mourut misérablement.

Lorsque le nonce eut connaissance de ces événements, il était déjà à Anvers et se préparait à s'embarquer pour l'Écosse; la crainte du danger le fit promptement renoncer à sa mission; il se hâta de rebrousser chemin avec sa horde d'inquisiteurs et revint en Italie. Pie V, furieux d'avoir dépensé tant d'argent pour n'aboutir qu'au meurtre d'un roi, quand il espérait l'extermination d'un peuple, ne voulut plus entendre parler de Marie Stuart, et l'abandonna à son sort malheureux.

Du reste, sa Sainteté avait trouvé en France une compensation à cet échec; le général des jésuites Laynez était mort

depuis deux années, et son successeur Borgia, duc de Candie, un des descendants de l'infâme pape Alexandre VI, rétablissait merveilleusement ses affaires dans ce pays.

Pour se faire une idée de la sottise, du fanatisme et de l'ignorance de ce nouveau chef des jésuites, il suffit de lire l'étrange discours qu'il prononça le jour de son élection; entre autres choses il dit : « La grâce que je vous supplie de » m'accorder, très-révérends Pères, qui venez de me nommer » votre chef, c'est d'en user avec moi comme en usent les » muletiers avec leurs bêtes de somme ; ils ne se contentent » pas de leur mettre sur le dos les fardeaux qu'elles doivent » porter, ils les conduisent encore. Si elles viennent à broncher, ils les soulagent; si elles ne marchent pas assez vite, » ils les fouettent; si elles s'abattent, ils les relèvent. Je veux » être véritablement votre bête de somme; usez-en donc avec » moi comme on en use avec ces animaux, afin que je puisse » dire : « Je me regarde dans votre compagnie comme un âne. » » Relevez donc votre bête par vos prières; si elle marche » trop lentement, excitez-la par vos charitables avis; enfin » si vous me voyez accablé sous le fardeau de ma charge, » diminuez le poids de mes paniers. » Pie V comprit quel parti il pouvait tirer d'un semblable général; aussi ne se fit-il pas faute de l'aiguillonner sans cesse pour donner une impulsion plus active à la société des jésuites; et bientôt, grâce à ses efforts, les disciples de Loyola se répandirent dans toutes les provinces de la France, organisèrent des confréries de pénitents, des congrégations de dévots dans lesquelles entraient des princes, des seigneurs, des barons et des bourgeois; tous s'engageant, au nom de la sainte Tri-

nité, à vivre et à mourir pour la défense de la foi catholique; tous jurant sur l'hostie consacrée de sacrifier leurs biens et leurs vies pour protéger, pour étendre et pour venger la religion romaine; enfin tous prêtant serment entre les mains du chef de ces associations partielles d'obéir aveuglément aux ordres qu'on leur transmettrait au nom du pape. Quiconque refusait de faire partie d'une de ces confréries était déclaré ennemi de Dieu, et comme tel les jésuites le désignaient aux poignards des fanatiques.

Dès que ces sociétés religieuses eurent pris un certain développement, le saint-père résolut de s'en servir pour en former une vaste ligue qui embrassât toute la France; puis il fit signifier à Charles IX, par le cardinal de Lorraine, que sa Sainteté ne voulait pas souffrir plus longtemps que les calvinistes outrageassent Dieu en le priant dans leurs maisons; qu'en conséquence elle lui rappelait les engagements solennels qu'il avait pris avec le glorieux duc d'Albe lors de l'entrevue de Bayonne, et la promesse qu'avait faite sa mère en son nom d'exterminer tous les protestants du royaume. Le roi répondit qu'il entrait parfaitement dans les vues de la cour de Rome, qu'il avait autant de hâte que sa Sainteté d'en finir avec la réforme, qu'il avait ses armées prêtes à tout événement, et qu'il n'attendait qu'une circonstance favorable pour frapper le grand coup. Mais les choses se passèrent autrement qu'on ne l'avait espéré: au lieu d'attendre que les catholiques les attaquassent, les huguenots, dont la défiance avait été vivement excitée par les armements de la cour, prirent les devants, se réunirent sous les ordres du prince de Condé et commencèrent les hostilités. En quinze

jours ils emportèrent cinquante places, poussèrent jusqu'à Monceaux, où se tenait la cour, et firent mine de vouloir enlever le jeune monarque. Une terreur panique s'empara aussitôt des courtisans, tous s'enfuirent avec le lâche Charles IX et se jetèrent dans Meaux, d'où ils gagnèrent ensuite Paris, sous la protection de six mille soldats suisses et des chevau-légers de la garde. Dès que le gros de l'armée fut arrivé, le prince de Condé entreprit de bloquer Paris et de l'affamer; à cet effet, il brûla les moulins, se rendit maître du cours de la Seine, et mit des garnisons dans les châteaux voisins pour intercepter les convois de vivres qui arrivaient par terre. Cette mesure produisit les résultats que les réformés en attendaient; le peuple, réduit aux abois, fit entendre des murmures et menaça d'ouvrir les portes de la ville au prince. Dans cette extrémité, le roi se détermina à faire lui-même une sortie pour repousser les huguenots et dégager sa capitale; il eut soin toutefois de se tenir prudemment à l'arrière-garde pour ne pas exposer sa personne, et il donna le commandement des troupes au connétable Anne de Montmorency. L'action s'engagea entre les deux armées avec une égale fureur. Un instant la victoire resta indécise; mais le connétable ayant été blessé à mort, la journée fut décidée en faveur des calvinistes. Charles IX se sauva à toute bride sur Paris, et les soldats catholiques, à l'exemple du chef, lâchèrent pied et abandonnèrent le champ de bataille.

Sans perdre de temps, le prince de Condé rapprocha son camp, et vint serrer la place de si près, qu'il n'était plus possible d'y faire pénétrer aucun secours. Alors Catherine de

Médicis demanda à entrer en pourparlers avec les assiégeants ; elle leur offrit de permettre le libre exercice du culte réformé dans tout le royaume ; elle s'engagea à payer la solde arriérée des troupes allemandes ; enfin elle employa si à propos les menaces et les promesses, qu'elle décida les chefs huguenots à signer une paix qui fut appelée paix boiteuse ou mal assise, par allusion au maréchal de Biron qui était boiteux, et au seigneur de Malassis, tous deux plénipotentiaires de la cour. Ce traité, imposé par les circonstances, ne contenta ni la cour, ni Catherine de Médicis, ni Pie V, qui voyait s'anéantir ses projets d'extermination ; aussi les catholiques ne se firent-ils aucun scrupule de n'en point observer les clauses ; et les jésuites continuèrent comme par le passé à faire retentir les chaires des écoles, les jubés des églises, de déclamations furibondes contre les hérétiques. Catherine de Médicis et Charles IX suscitèrent des émeutes contre les réformés et encouragèrent les assassinats, si bien qu'en moins de trois mois on compta jusqu'à dix mille religionnaires victimes de ces odieuses manœuvres.

Poussés au désespoir, ceux-ci reprirent les armes, équipèrent une flotte et envoyèrent demander des secours à la reine d'Angleterre et aux princes d'Allemagne. De son côté, le pape n'épargna rien pour rendre la guerre plus sanglante entre les réformés et les catholiques ; il envoya à Catherine de Médicis des sommes considérables afin de l'aider à lever des troupes, et il lui fit conduire un corps de cavalerie italienne pour renforcer son armée. Quelques généreux citoyens, entre autres le chancelier de l'Hospital, voulurent représenter au roi qu'il obéissait sans le savoir aux sugges-

tions de la cour de Rome, qu'il était impolitique à un souverain d'exterminer ses sujets pour les intérêts du pape, et que le salut de son royaume exigeait qu'il se montrât tolérant; mais ce monarque imberbe, ce dévot fanatique ne voulut écouter aucun conseil; il chassa ces hommes vertueux de sa présence, retira les sceaux au chancelier et l'exila de la cour.

Délivrés de la surveillance incommode qu'exerçait sur eux le chancelier de l'Hospital, les jésuites donnèrent une nouvelle impulsion aux associations religieuses qu'ils avaient organisées sur tous les points du royaume. Catherine de Médicis s'entendit avec eux pour donner plus d'unité à ses projets, et envoya, par leur entremise aux chefs de confréries une formule de serment par lequel chacun d'eux s'obligeait à n'obéir qu'aux ordres du roi et à se départir de toute entreprise qui n'aurait pas son aveu formel; ensuite elle fit rendre un édit qui défendait aux religionnaires de s'assembler pour l'exercice de leur culte, sous peine de mort.

Charles IX, toujours à l'instigation de sa mère, publia un second édit qui enjoignait aux réformés de se démettre de leurs emplois; et le parlement de Paris, en vérifiant ce décret, eut la lâcheté d'ajouter que personne désormais ne serait admis à la magistrature, qu'il n'eût préalablement fait serment de vivre et de mourir dans la foi catholique, apostolique et romaine. Ces obligations furent de même imposées à l'Université; et, par ordre de sa majesté, les docteurs des quatre facultés furent tenus de jurer obéissance absolue aux volontés du pape, la main droite sur l'Évangile et la main gauche sur un Christ.

Quand l'armée royale fut en état de tenir la campagne, le maréchal Saulx de Tavannes en prit le commandement, quoique le titre de généralissime eût été donné au duc d'Anjou, frère du roi, jeune débauché de seize ans. D'abord l'armée catholique essaya d'enlever le prince de Condé et l'amiral Coligny; mais ces deux chefs, avertis à temps, échappèrent aux troupes qui avaient été envoyées contre eux et purent se réfugier à la Rochelle, le boulevard des calvinistes, où ils trouvèrent des secours qui leur étaient envoyés d'Allemagne et d'Angleterre. Alors les huguenots repriren l'offensive, et quoique inférieurs en nombre aux catholiques ils vinrent deux fois présenter la bataille. Malheureusement le nombre l'emporta sur le courage; et dans ces deux combats les réformés essuyèrent des pertes terribles. A Jarnac, Louis de Bourbon, prince de Condé, fut tué avec huit mille religionnaires; à Montcontour, plus de vingt mille protestants restèrent sur la place. Dans cette dernière journée, les catholiques montrèrent tant de cruauté, disent les chroniques, qu'ils massacrèrent des corps entiers qui avaient déposé les armes; et s'ils firent quelques prisonniers, ce fut parce qu'ils étaient las d'égorger. Néanmoins, Pie V blâma fort le maréchal Tavannes de ce qu'il avait laissé la vie sauve à quelques hérétiques; et pour réparer cette faute, il écrivit immédiatement au roi de France : « Au nom du Christ, nous » vous ordonnons de faire pendre ou décapiter les prisonniers » que vous avez faits, sans égard pour le savoir, pour le rang, » pour le sexe ou pour l'âge, sans respect humain, ni sans » pitié. Puisque aussi bien il ne saurait jamais exister de » paix entre les fils de Satan et les enfants de la lumière,

» il faut que la race des impies ne puisse se multiplier dans » l'avenir. Exterminez donc jusqu'au dernier ces scélérats » d'hérétiques; l'holocauste le plus agréable à Dieu, c'est le » sang des ennemis de la religion catholique; faites-le couler » à flots sur ses autels; et si vous n'obéissez pas, rappelez-vous » le sort de Saül et la vengeance qu'il a tirée de ce prince, » parce qu'il n'avait point mis à mort le roi des Amalécites. »

En conséquence de ces recommandations, sa majesté envoya au généralissime de son armée l'ordre de tuer tous ses prisonniers; ce qui fut exécuté. Le duc de Montpensier, un des chefs des catholiques, ne se sentant pas le courage de mettre à mort les infortunés confiés à sa garde, les livra à son aumônier, le jésuite Babelot, pour en faire ce qu'il lui conviendrait. Ce misérable eut la cruauté d'écraser sous ses pieds des enfants à la mamelle, de faire violer les femmes, et de les égorger lui-même pendant que les soldats assouvissaient sur ces infortunées leur exécrable luxure; quant aux hommes, il les fit simplement écorcher vifs et brûler.

Après la bataille de Montcontour, Pie V jugea que le parti des protestants était ruiné en France, et que le roi pourrait achever seul la besogne; il rappela donc le comte de Santa-Fiore et sa cavalerie, qui ne laissait pas que de grever son trésor. L'entrée de ces troupes à Rome fut célébrée par des fêtes comme aux jours de triomphe des généraux de la république; sa Sainteté alla à leur rencontre à deux milles de la ville avec tout son clergé; ensuite elle fit suspendre dans l'église de Saint-Jean de Latran les drapeaux enlevés aux calvinistes, et termina la cérémonie en annonçant comme certaine la fin de l'hérésie et le triomphe du catholicisme.

Malgré les prédictions du pape, les réformés, qu'on avait regardés comme abattus, relevèrent la tête et rétablirent si heureusement leurs affaires que la cour trembla de nouveau pour l'issue de la guerre. Alors Catherine de Médicis, qui redoutait d'être assiégée dans Paris, eut recours aux négociations, et offrit la paix aux réformés avec des conditions tellement avantageuses, qu'ils n'eussent pu en poser d'autres lors même que leur parti eût triomphé de l'armée catholique. Outre l'amnistie générale, ils obtinrent le libre exercice de leur culte, la restitution des biens confisqués, le privilége de présenter six juges dans les parlements, et le choix de quatre villes fortes, avec pouvoir d'y mettre des garnisons.

Il est juste de dire que la crainte qu'inspiraient les huguenots n'était pas le seul motif de la paix. L'empereur Maximilien II en avait fait une des conditions qu'il imposait à la cour de France, en échange de son consentement au mariage de sa fille Élisabeth d'Autriche avec Charles IX. Cette fois encore la cessation des hostilités excita un vif mécontentement à Rome; et le saint-père osa même exprimer ses sentiments à cet égard à l'ambassadeur français, et menacer la reine mère et le roi son fils de les excommunier, s'ils ne tenaient le serment qu'ils avaient fait d'organiser une vaste conspiration pour exterminer tous les hérétiques de leur royaume. Catherine de Médicis et le lâche Charles IX s'empressèrent d'écrire à sa Sainteté qu'ils n'avaient point renoncé à leurs projets; qu'ils prenaient seulement leurs mesures afin qu'aucun de leurs ennemis ne pût leur échapper.

Pie V parut satisfait des assurances qui lui étaient données, néanmoins il blâma les ménagements dont on usait en-

vers Henri de Navarre, l'amiral Coligny et le jeune Condé, et il désapprouva les concessions qui avaient été faites aux hérétiques. Puis, afin de punir Maximilien, qu'il regardait comme le principal auteur de cette paix, il s'immisça dans une question de préséance qui s'était élevée entre les ducs de Ferrare et de Florence, et qui avait été soumise depuis plusieurs années à l'arbitrage de l'empereur; et, usurpant un droit qui ne lui appartenait pas, il décida l'affaire en rendant une bulle ainsi conçue : « Nous, Pie V, successeur de » l'apôtre Pierre, vicaire du Christ, assis sur le trône élevé » de l'Église militante, et constitué par le Seigneur au-» dessus des nations et des rois, ordonnons que notre cher » fils Côme de Médicis portera une couronne royale et s'in-» titulera grand duc de Toscane, en vertu de l'autorité su-» prême dont nous sommes investi et qui nous donne le droit » de distribuer des titres aux princes, de la même manière » que notre premier père Adam avait reçu de Dieu le pou-» voir de donner des noms aux animaux. » Maximilien, qui ne partageait pas les croyances du pape sur cette matière, protesta contre cette bulle et appela ses deux vassaux à son tribunal. Côme de Médicis, que le décret favorisait, déclara la chose jugée et refusa de comparaître devant son souverain; il en résulta une guerre entre les deux princes. Ce succès enhardit le saint-père et le détermina à frapper un grand coup, non plus en Allemagne, mais en Angleterre; il ne s'agissait rien moins que de faire assassiner la reine Élisabeth et de mettre la triple couronne d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande sur le front de Marie Stuart, alors prisonnière dans le château de Fotheringay, et qui s'était engagée par serment

à rétablir la religion catholique dans la Grande-Bretagne. Les jésuites entrèrent naturellement dans les vues du saint-père et organisèrent une vaste conjuration. Par malheur, la veille de l'exécution un traître les vendit, et tous payèrent de leur tête leur participation au complot. Pie V, furieux de voir ses trames découvertes, fulmina immédiatement une bulle contre Élisabeth, il la déclara excommuniée, délia ses sujets du serment de fidélité, et donna ses états au premier occupant.

Cette excommunication audacieuse fut affichée par Jean Félton aux portes du palais épiscopal de Londres, et cet intrépide disciple de Loyola obtint pour récompense la couronne du martyre. Puis un ordre d'Élisabeth déclara tous les jésuites bannis du royaume avec peine de mort s'ils osaient y reparaître. Malgré cet édit, les courageux séides du pape restèrent dans la Grande-Bretagne, cachés sous différents déguisements, et prêts à exécuter les ordres de leur général. Aussi, devant un pareil dévouement, Pie V s'écria-t-il : « Oui, avec de tels hommes je triompherai des rois et » j'exterminerai les peuples, si Dieu veut seulement m'ac- » corder quelques années de vie! » En effet, la puissance de cette société s'était accrue démesurément, et partout elle menaçait de se substituer à l'autorité séculière. Dans les Pays-Bas, grâce à la protection du féroce duc d'Albe, les jésuites avaient fondé une colonie à Anvers, et travaillaient ostensiblement à la ruine de la Flandre et de la Hollande; en Portugal, ils avaient enlevé la régence à la reine Catherine pour la remettre au cardinal Henri, qui était affilié à leur société, et ils avaient même forcé le roi Sébastien à prendre un membre de leur ordre pour précepteur, un autre pour

confesseur, et le grand inquisiteur pour ministre. Or, comme le jeune prince, parvenu à l'âge d'homme, voulut faire une tentative pour sortir de leur odieuse tutelle, on le menaça de le brûler vif comme hérétique, et les jésuites furent plus puissants encore que par le passé. En Allemagne, ils étaient parvenus à établir des colléges, malgré la vive opposition des peuples, et quoiqu'ils eussent été convaincus d'exercer la sodomie sur les enfants confiés à leurs soins. En Espagne, ils étaient devenus si puissants, que Philippe II, redoutant de leur déplaire, les autorisait, pour frapper les esprits, à se livrer à des pratiques bizarres et souvent obscènes.

Si tout autre qu'un jésuite nous avait laissé la relation des moyens dont ils se servaient pour jeter l'épouvante dans le cœur des fidèles, nous le taxerions de calomnie; mais c'est un disciple d'Ignace de Loyola, le père Orlandino, qui parle : « A certaines fêtes de l'année, nous parcourons de nuit toutes » les rues de la ville en criant d'une voix lugubre et prophéti- » que : « L'enfer, l'enfer, pour les hommes et pour les femmes » qui commettent les péchés de luxure dans ce moment ! » » Dans d'autres solennités, nos supérieurs nous ordonnent, » par esprit d'humilité, de nous dépouiller de nos vêtements » et d'aller de porte en porte demander le pain de l'aumône ; » quelquefois encore nous nous réunissons par troupes et » nous faisons nos dévotions d'église en église, sans vête- » ments, en nous flagellant les uns les autres, pendant que » les jeunes novices entonnent des cantiques. »

En Sicile, ajoute un autre historien, ils donnaient chaque année le spectacle d'une procession allégorique, dont le sujet était le pouvoir de la mort sur toutes les créatures. Ce

jour-là, tous les jésuites formaient un immense cortége : en tête on portait un grand Christ étendu sur un cercueil; autour de l'effigie du Sauveur marchaient sur quatre rangs des anges, des vierges et des saints figurés par des adolescents ou par de jeunes filles n'ayant pour vêtements que des ailes ou des guirlandes de fleurs; derrière eux venaient des cavaliers maigres et décharnés, entièrement nus et montés sur des chevaux sans bride ni selle; enfin apparaissait la Mort, représentée par un squelette de plus de cent pieds, tenant une faux dans sa main droite, portant sur ses épaules un arc et des flèches, et ayant à ses pieds des pelles, des hoyaux et tous les instruments du fossoyeur. Ce gigantesque squelette était placé sur char tendu de draperies noires et traîné par douze taureaux que conduisait le doyen des jésuites, qui figurait le Temps. D'autres Pères déguisés en démons entouraient le char, poussant des hurlements terribles et agitant des torches de résine. Derrière le char de la Mort se pressaient une foule de spectres représentant tous les états de la vie, et des moines qui psalmodiaient des hymnes de mort! »

A Venise, les jésuites étaient en grand honneur; et si ce n'eût été l'ardeur qu'ils apportaient à confesser les femmes et les filles dans leurs appartements secrets, il est probable qu'ils s'y fussent maintenus; mais leur grand zèle à administrer les sacrements de pénitence aux jeunes dames les fit prendre en haine par les sénateurs; et le doge ayant su que sa femme elle-même avait appelé jusqu'à trois fois son confesseur dans une seule journée pour en obtenir l'absolution, il fut décidé par le conseil suprême des dix que les disciples de Loyola seraient expulsés du territoire de la sé-

rénissime république. Ils en furent quittes pour se retirer à Milan auprès de Charles Borromée, archevêque de cette ville, qui s'était déclaré leur protecteur et qui leur donna la direction d'un collége à Braida et la gestion d'un séminaire, en attendant qu'ils pussent rentrer à Venise.

Dans les états du duc de Savoie, ils avaient envahi tous les emplois et pouvaient impunément violer les femmes ou faire servir les jeunes garçons à leurs infâmes plaisirs ; en outre, un des leurs, le Père Possevin, s'était mis à la tête de bandes soudoyées avec l'argent du pape et faisait sévère justice des hérétiques du duché. En Pologne, en Suède, en Norwége, ils triomphaient ; enfin partout ils avaient su établir leur exécrable domination en devenant les confesseurs des princes et des seigneurs et en vendant leurs secrets à la cour de Rome.

Pie V, se voyant si bien servi par ses cohortes de jésuites, arrêta l'infernal projet de renouveler les massacres des vêpres siciliennes dans toute l'Europe et d'anéantir d'un seul coup les ennemis du saint-siége. En conséquence il écrivit à son neveu Charles Borromée qu'il s'occupât d'organiser des bandes d'égorgeurs dans le Piémont et dans la Suisse ; il envoya le cardinal Commandon en Pologne pour faire des ouvertures à Sigismond Auguste dans le même but ; il expédia le cardinal Alexandrin son neveu à la cour de France, pour arrêter avec Charles IX les moyens d'exterminer les calvinistes de son royaume ; un autre légat se rendit en Portugal, et un autre encore à Madrid, pour faire entrer les deux souverains dans cette ligue sacrilége. Venise même ne put se soustraire à la fatale influence de la cour de Rome, elle rappela les jésuites ; et ceux-ci, par reconnaissance, organisèrent

un complot et se préparèrent à faire couler des flots de sang. L'Allemagne seule résista à l'entraînement général; Maximilien refusa de s'associer à cette œuvre d'iniquité, non par un sentiment d'humanité, mais par prudence, et parce qu'il conservait contre le pape un vif ressentiment de ce qu'il s'était permis de prononcer un jugement dans la question de préséance entre les ducs de Ferrare et de Toscane. Pie V éprouva une telle colère de ne pouvoir surmonter ce dernier obstacle, qui seul l'empêchait de mettre à exécution son monstrueux projet, qu'il fut atteint d'une fièvre nerveuse dont il mourut le 1er mai 1572, à l'âge de soixante-huit ans.

Sa mort fut un sujet de joie pour l'Italie, et pour Rome surtout. En un seul jour la ville sainte, qui était presque déserte, vit rentrer des milliers d'émigrés; tous les citoyens s'embrassaient et se félicitaient d'avoir échappé au terrible fléau qui avait décimé la population.

Cependant Pie V le sanguinaire, ce monstre qui, au rapport de l'historien de Thou, l'avait emporté en raffinements de supplices sur la fabuleuse férocité de Procuste et de Géryon, ce pape qui avait eu l'exécrable gloire de surpasser, dans un règne si court, les atrocités des Néron, des Caligula, des Domitien et des Galba; ce bourreau de l'humanité, cet égorgeur de femmes, d'enfants et de vieillards, cet organisateur du plus épouvantable forfait qui ait effrayé le monde, de cette Saint-Barthélemy qui, quatre mois plus tard, devait couvrir la France de cent mille cadavres, a trouvé des prêtres qui en ont fait un saint, et qui après l'avoir canonisé l'ont donné en exemple aux rois de l'Europe!

GRÉGOIRE XIII,

MAXIMILIEN II, RODOLPHE II, empereurs d'Occident.

234e PAPE.

CHARLES IX, HENRI III, rois de France.

Élection de Grégoire XIII. — Son histoire avant son pontificat. — Massacre de la Saint-Barthélemy. — Discours du cardinal de Montalte sur la Saint-Barthélemy. — Fêtes et réjouissances à Rome à l'occasion du massacre des hérétiques. — Grégoire XIII reçoit en audience publique la tête de l'amiral Coligny. — Le saint-père continue l'œuvre de Pie V. — Organisation de la ligue. — Grégoire conspire contre Élisabeth d'Angleterre. — Soulèvement de l'Irlande. — Les jésuites essayent de fomenter des troubles en Angleterre. — Philippe s'empare de la couronne de Portugal. — Nouvel édit d'Élisabeth contre les jésuites. — Le pape s'occupe des intérêts de son bâtard. — Il travaille à la réforme du calendrier, et fait adopter par toute l'Europe le calendrier grégorien. — Sa Sainteté appelle à son tribunal les chevaliers de Malte. — Monitoire du pape contre l'archevêque de Cologne. — Famine et séditions à Rome. — Querelles entre les cours de France et de Rome. — Le pontife veut excommunier les princes de Navarre et de Condé. — Mort de Grégoire XIII.

Dès que le féroce Pie V eut exhalé le dernier soupir, le camerlingue prit des mesures afin d'empêcher que le peuple ne forçât les portes du palais et n'enlevât le cadavre pour le traîner dans les rues de Rome, ce qu'on n'eût pas manqué

de faire, tant était grande la haine qu'inspirait ce monstre. Après les obsèques, le conclave se forma et les brigues commencèrent : on ne tarda pas à voir que la majorité était acquise à la faction espagnole; les candidats proposés par Charles Borromée et par le cardinal Alexandrin furent tous écartés successivement, et les suffrages se réunirent sur le cardinal Buoncompagno. Monseigneur de Verceil se rendit alors à la chambre de ce cardinal, le prit par la main, le pria de le suivre à la chapelle du conclave pour y recevoir l'adoration, et le proclama immédiatement souverain pontife, sous le nom de Grégoire XIII.

Le nouveau pape était né à Bologne vers le commencement du seizième siècle; son père se nommait Christophe et sa mère Agniola Marescalchi. Il suivit d'abord des cours de droit et obtint le grade de docteur à l'âge de vingt-huit ans; ensuite il se livra à l'enseignement, et professa à l'université de sa ville natale jusqu'en 1539; à cette époque il renonça au professorat pour embrasser l'état ecclésiastique, qui était en effet beaucoup plus lucratif, et qui menait plus vite aux honneurs et au pouvoir. Il vint à Rome et obtint de Paul III la charge d'abréviateur, puis celle de référendaire; ce fut en cette qualité qu'il assista au concile de Trente. Pour le récompenser des services qu'il avait rendus au saint-siége dans cette assemblée, le pape le nomma auditeur de la chambre; plus tard, Jules III l'éleva au grade de secrétaire de la chambre apostolique et lui donna une vice-légation dans le territoire de Rome. Sous le règne de Paul IV il acheta la dignité d'évêque; et enfin, sous le pontificat de Pie IV, il se trouva assez riche pour payer un chapeau de cardinal.

Le premier usage qu'il fit de la suprême puissance fut d'accorder aux envoyés de France une dispense qui était sollicitée par Charles IX pour le mariage de sa sœur Marguerite avec Henri de Navarre. « Cette union, avait dit le » roi au cardinal Alexandrin, neveu de Pie V, nous assure » plus que jamais la réussite de nos projets d'extermination » des hérétiques. »

En effet, Catherine de Médicis et son exécrable fils, loin d'avoir abandonné leurs criminels desseins, n'aspiraient qu'au moment où ils pourraient en finir avec leurs ennemis par un massacre général. Pour arriver à ce but, rien ne leur coûtait; tromperies, lâchetés, trahisons, tout fut mis en œuvre: afin d'attirer auprès d'eux les chefs du parti huguenot, ils avaient proposé à Jeanne d'Albret, reine de Navarre, de marier le prince de Béarn, son fils, avec Marguerite de Valois; et ils offrirent à l'amiral de Coligny de le mettre à la tête d'une armée d'invasion destinée à conquérir les Pays-Bas sur Philippe II. Séduits par toutes ces marques de confiance, les huguenots sortirent de leur réserve habituelle et accoururent à Paris; l'amiral lui-même, flatté dans sa vanité, vint à la cour sans tenir compte des avis que lui donnaient ses amis de se défier des Guises; la reine de Navarre suivit son exemple, céda aux sollicitations du roi, et vint également à Paris pour assister aux noces de son fils. L'accueil qu'on lui fit, les attentions infinies, les complaisances empressées dont elle fut l'objet de la part de Catherine de Médicis et de Charles IX, achevèrent de dissiper ses appréhensions, et elle s'abandonna en toute sécurité aux caresses de ses assassins : vingt jours après elle mourait empoisonnée.

Henri de Navarre, devenu roi par la mort de Jeanne, attendit à peine que les funérailles de sa mère eussent été célébrées, et consomma son mariage avec Marguerite de Valois.

Enfin, tout étant préparé pour l'extermination des huguenots, à un jour dit, des courriers furent expédiés dans toutes les directions, et portèrent des ordres secrets aux gouverneurs des provinces; puis la veille de la saint Barthélemy, nuit à jamais mémorable, à un signal parti du Louvre, des troupes d'égorgeurs se ruèrent sur les maisons habitées par les protestants, et en moins de quarante-huit heures trente mille Français, hommes, femmes, enfants et vieillards, tombèrent sous les coups de ces forcenés.

Dans les provinces, les boucheries se prolongèrent pendant deux mois, et plus de soixante-dix mille calvinistes furent assassinés par les catholiques. Ainsi fut accomplie l'œuvre infernale que le saint pape Pie V avait préparée avec tant de sollicitude.

Ce massacre général des huguenots suivit de si près l'élection de Grégoire XIII, qu'on eût dit qu'il était destiné à servir de fête à son couronnement; toujours est-il que le pontife en accueillit la nouvelle avec une joie inexprimable; il fit tirer le canon du château Saint-Ange, commanda des réjouissances publiques pour célébrer le triomphe de la sainte cause, et publia ensuite un jubilé dans toute l'Europe, « afin, » disait-il, que les peuples catholiques se réjouissent avec » leur chef de ce magnifique holocauste offert à la papauté » par le roi de France. »

Enfin, lorsque les envoyés de Charles IX arrivèrent à Rome, sa Sainteté voulut qu'ils lui remissent en audience



Charles IX envoie à Grégoire XIII la tête de Coligny

solennelle les lettres de la cour de France, et l'étrange présent que Catherine de Médicis lui envoyait; « c'était la tête » de l'amiral de Coligny, dit Brantôme, que la mère et le fils, » ces égorgeurs couronnés, avaient séparée de son noble » corps, et qu'ils envoyaient au pape comme la chose qui » dût être la plus agréable à un vicaire du Christ. »

Grégoire reçut en effet cette tête avec les transports d'une joie féroce, et pour témoigner sa reconnaissance au roi, il lui envoya une magnifique épée bénite, sur laquelle on avait représenté un ange exterminateur. Le cardinal Flavius Orsini fut à cette occasion nommé légat à latere pour le royaume de France, et reçut la mission d'empêcher le prince de sortir de la voie dans laquelle sa mère l'avait fait entrer. Puis de toutes parts, dans les églises d'Italie, à Rome, à Naples, à Florence, à Venise même, et toujours à l'instigation des jésuites, les prédicateurs entonnèrent un concert d'éloges outrés en l'honneur du roi de France et de la reine mère, pour exciter le fanatisme des autres souverains. Il se trouva de lâches ecclésiastiques qui dans leurs sermons s'extasièrent sur la douceur infinie et sur la clémence toute miséricordieuse de l'égorgeur des huguenots, admirèrent la ruse et l'opiniâtre persévérance qu'il avait montrée pour conduire à bonne fin un complot qui était suivant eux le plus glorieux exploit, le plus sublime, le plus extraordinaire qui jamais eût été accompli par les rois. « O résolution admirable! s'écriait un » de ces prédicateurs furibonds dans un de ses élans d'inspi- » ration, ô âme vraiment royale! gloire, gloire éternelle à » Charles IX, le plus grand des rois, qui n'a pas reculé de- » vant le massacre de ses sujets! puisse son nom passer à la

» postérité avec l'admiration qu'il m'inspire, et son exemple » être suivi par tous les princes de la terre! »

Grégoire, désirant perpétuer le souvenir de ce sanglant triomphe, fit appeler auprès de lui ses peintres les plus habiles et leur commanda plusieurs tableaux représentant différents épisodes de la Saint-Barthélemy; entre autres choses, il fit exécuter dans la salle dite des rois, au Vatican, trois peintures à fresque; la première retraçait le moment où l'amiral de Coliny avait été assailli au sortir du Louvre; la seconde représentait une scène de carnage à la lueur des torches, et la troisième montrait Charles IX présidant le parlement et se glorifiant d'avoir exterminé cent mille Français hérétiques.

Pendant que le saint-père et ses cohortes de jésuites exaltaient les vertus de Charles IX et de son infâme mère, les Espagnols continuaient à ravager la Flandre et commettaient de si grandes atrocités, qu'il semblait que le duc d'Albe eût juré de surpasser le roi de France lui-même.

Malines fut abandonnée au pillage pendant trois jours, et les soldats se livrèrent sur les malheureux habitants à des excès jusqu'alors inouïs; au sac de cette ville succédèrent les massacres de Zutphen et de Haerden; après la ruine de ces malheureuses villes eut lieu la boucherie de Harlem, où plus de dix mille Belges furent tués sur les remparts, près de deux mille brûlés ou torturés, et le double noyés dans le fleuve, les bourreaux n'ayant plus la force d'égorger. Enfin le sang coula en si grande abondance, que le cruel Philippe II lui-même voulut suspendre les exécutions, dans la crainte que son terrible gouverneur ne finît par anéantir la popula-

tion entière, et il rappela le duc d'Albe en Espagne. On dit que ce monstre, avant de quitter les Pays-Bas, osa se vanter dans un somptueux banquet qu'il donnait à ses officiers, d'avoir fait périr plus de cent cinquante mille Belges par le glaive de ses soldats, d'en avoir fait torturer ou décapiter vingt mille, et d'avoir volé aux habitants plus de huit millions de ducats chaque année.

Grégoire XIII, fidèle à la politique envahissante du saint-siége, ne se contenta pas de voir la défaite des hérétiques; il voulut encore avoir sa part dans leurs dépouilles et faire adopter en France les décrets du concile de Trente, qui jusque-là avaient été repoussés par le parlement comme préjudiciables aux libertés nationales. Mais l'empressement de sa Sainteté devint funeste à la cause du catholicisme; les prétentions de la cour de Rome excitèrent un mécontentement général; les huguenots en profitèrent pour reprendre l'offensive; et au moment où Catherine de Médicis les croyait terrassés, de toutes parts ils relevèrent la tête, se jetèrent dans les villes qui étaient dégarnies de troupes, s'y fortifièrent, et annoncèrent qu'ils iraient jusqu'au Louvre demander un compte terrible du massacre de leurs frères.

Charles IX, justement alarmé de ces menaces, devint lâche et suppliant devant ceux qu'il faisait égorger la veille; il rejeta sur les Guises et sur la cour de Rome les malheurs de la Saint-Barthélemy; il employa auprès des réformés les sollicitations et les promesses; il ordonna qu'on leur rendît les biens confisqués, malgré l'opposition du légat, qui en revendiquait une part pour le saint-siége, et il offrit même de se déclarer le protecteur du culte réformé.

Les huguenots, qui connaissaient par expérience la valeur qu'on doit attacher aux serments d'un roi, refusèrent de déposer les armes, et la guerre s'engagea d'une manière terrible. Le duc d'Anjou vint avec une armée formidable pour assiéger la Rochelle, le boulevard des réformés ; et au premier assaut qu'il donna, il fut repoussé avec une perte de plus de vingt mille hommes, quoique ses troupes fussent bien supérieures en nombre à celles des protestants. Dans sa retraite, le prince, en digne frère de Charles IX, se vengea de sa honte sur la malheureuse ville de Sancerre, dont il passa tous les habitants au fil de l'épée. Sans aucun doute il ne s'en fût pas tenu au massacre d'une seule ville, s'il n'eût été rappelé à Paris par Catherine de Médicis, sa mère, pour recevoir la couronne de Pologne, que venaient lui offrir les députés de ce royaume.

Le pape, qui connaissait le caractère dépravé de Henri d'Anjou, mélange de bassesse, de fanatisme et de cruauté, s'empressa de lui envoyer un nonce pour le féliciter sur son élection et sur le massacre des hérétiques de Sancerre ; en même temps il lui fit offrir la rose d'or en témoignage de sa haute estime et pour l'encourager à se montrer toujours le digne fils de l'Église en asservissant ses nouveaux sujets à la cour de Rome. Puis le duc d'Anjou partit pour ses états de Pologne. La reine mère se trouvant alors seule pour résister aux Guises, et craignant qu'ils ne prissent trop d'influence dans le royaume, se rangea du parti de Henri de Navarre et du prince de Condé, et se montra favorable aux réformés. Cette conduite mécontenta naturellement le légat, qui se rapprocha du cardinal de Lorraine ; il lui promit au nom du

saint-père de favoriser la maison des Guises et de les aider dans leurs projets d'usurpation, si le trône de France devenait vacant par suite de la mort de Charles IX, ce que rendait probable son état continuel de maladie; et si de leur côté ils s'engageaient à employer tous leurs efforts pour faire triompher la cause de la papauté sur les hérétiques. Ces conditions acceptées, immédiatement les jésuites reçurent ordre de leur général de travailler sous la direction du cardinal de Lorraine, « ce dresseur de femmes, comme l'appelle Bran» tôme, ce grand maître en paillardise, qui par largesses, » flatteries ou promesses, attrapait, dressait ou débauchait » toutes les filles ou femmes qui venaient à la cour. »

On poursuivit avec plus d'ardeur qu'auparavant les anciens projets de la ligue; et afin d'augmenter le nombre des affiliés, on donna à l'association un but politique et religieux; en conséquence, les Guises s'engagèrent « à restituer aux » provinces du beau royaume de France les droits, les pré» éminences, les franchises et les libertés anciennes, telles » qu'elles existaient au temps du roi Clovis... et encore meil» leures et plus profitables si elles se pouvaient inventer. »

Quand tous les articles de ce nouveau pacte eurent été arrêtés, le cardinal de Lorraine eut soin de les envoyer à Grégoire XIII pour qu'il leur donnât sa sanction, et qu'il les fît adopter aux légions de moines et de prêtres qui couvraient le sol de la France.

Bientôt dans toutes les églises on n'entendit plus prêcher que sur la nécessité de former une ligue contre les protestants; les prêtres exigèrent de leurs pénitents qu'ils entrassent dans cette sainte association; ils la représentèrent

comme la voie unique du salut, et refusèrent de donner l'absolution à ceux qui n'étaient pas inscrits sur la liste des affiliés. Ce fut dans ces circonstances que le sanguinaire Charles IX rendit au démon son âme exécrable. Avant de mourir il avait institué sa mère régente du royaume, et lui avait confié l'autorité souveraine. Mais Henri d'Anjou ne lui laissa pas longtemps en mains le pouvoir; dès qu'il eut appris la mort de son frère, il abandonna son royaume de Pologne et revint en France, où il se fit couronner sous le nom de Henri III.

Quant au pape, il ne parut nullement s'inquiéter de ce changement de souverain; il laissa agir les Guises et s'occupa d'organiser de nouveaux massacres sur d'autres points, afin d'avancer ce qu'il appelait l'extirpation de l'hérésie; à cet effet, il fournit des sommes considérables à Philippe II et à l'empereur pour les mettre en état de rétablir le papisme chancelant en Allemagne et dans les Pays-Bas; pour le même objet, il donna cent mille ducats à l'archiduc Charles, autant aux chevaliers de Malte, et sept mille ducats au duc de Brunswick. Puis, comme sa Sainteté était impatiente de voir la guerre engagée entre les catholiques et les calvinistes de France, elle fit offrir quatre cent mille écus d'or à Henri III pour qu'il secondât les vues de la cour de Rome. Le prince accepta l'argent, promit tout ce qu'on voulut, sans toutefois avancer en rien les affaires; car, au lieu de lever des troupes et de se mettre en état de faire la guerre, il continua à dépenser les trésors de la nation en parures de femmes, en bijoux, en dentelles, en fêtes, en carrousels, en mascarades et en orgies. Grâce à l'infâme Catherine de Mé-

dicis, la cour de France était devenue un cloaque d'impuretés, où l'hypocrisie le disputait au cynisme, où les saturnales les plus ignobles succédaient à des représentations burlesques de dévotion; les jeunes seigneurs vivaient entre eux dans une intimité scandaleuse, se donnaient publiquement des témoignages de leurs étranges amours, et briguaient l'insigne honneur d'être distingués du roi et de partager son lit. Ce n'étaient que duels, viols, adultères, meurtres et incendies; ce n'étaient que bals, festins et orgies, à la suite desquels Henri III, avec sa cour de mignons, parcourait les foires, les marchés, les places publiques, insultait à la pudeur des femmes et des filles, faisait violence aux jeunes garçons, et frappait de sa dague les pères et les mères qui osaient défendre leurs enfants.

Puis, pour faire pénitence, ces débauchés se revêtaient de frocs et de capuces rouges, noirs, blancs, verts ou bleus, et venaient faire leurs dévotions dans les églises; après quoi ils se rendaient, jeunes et vieux, chez les astrologues et chez les devins; les vieux pour acheter des talismans qui les fissent aimer de leurs maîtresses, les jeunes pour se faire composer des philtres qui les débarrassassent des vieux maris. Car à cette époque de démoralisation, tous, hommes ou femmes, ne se faisaient aucun scrupule de se servir du poignard ou du poison pour se défaire d'un rival; ainsi le duc de Guise ne craignit pas de poignarder jusque dans l'antichambre du roi un gentilhomme qu'il avait surpris avec sa maîtresse; Villequier eut l'audace de tuer au milieu du Louvre sa femme, enceinte de deux enfants, qu'il avait trouvée dans son propre lit avec son amant; une duchesse osa se vanter

tion. A la suite de leurs prédications, des émeutes éclatèrent et menacèrent de troubler gravement la tranquillité publique. Henri de Navarre, le prince de Condé, le duc d'Alençon, profitèrent de ces désordres pour s'évader de Paris, où ils étaient gardés à vue depuis la Saint-Barthélemi, et coururent se mettre à la tête des réformés.

Henri III, livré à la merci des Guises, ne savait à quel parti s'arrêter : s'il déclarait la guerre aux calvinistes, il craignait de succomber dans la lutte ; s'il se prononçait pour la paix, il redoutait d'attirer sur sa tête la haine des Guisards. Dans cette extrémité, il résolut d'assembler les états généraux et de s'en rapporter à ce qu'ils décideraient ; en conséquence, il convoqua les députés des provinces à Blois, et leur demanda quel était le moyen le plus sûr de rétablir le calme dans son royaume. Ceux-ci, qui se trouvaient presque tous affiliés à des congrégations et placés sous l'inspiration des jésuites, répondirent que sa majesté n'avait d'autre parti à prendre que de réduire la France à l'unité de religion, c'est-à-dire à l'exercice exclusif du papisme, et pour cela qu'on devait continuer les massacres des réformés. Henri III se rangea alors du côté de la ligue et s'en fit nommer le chef. Toutefois il eut soin de changer les anciens statuts et d'en faire éliminer les clauses attentatoires à la dignité royale ; ensuite il fit accepter les nouveaux règlements aux états, et donna ordre qu'ils fussent promulgués pour être obligatoires dans toute l'étendue de son royaume. Après une déclaration aussi solennelle, on avait tout lieu de supposer que la guerre avec les huguenots allait recommencer avec une nouvelle fureur : il n'en fut rien ; le prince manquait d'argent pour lever des

d'avoir fait mourir son mari en l'enivrant de voluptés et de caresses réprouvées. Telle était la cour de France, quand le poison vint délivrer le royaume de l'exécrable cardinal de Lorraine, le chef de la ligue et l'âme de la faction des Guises.

Le parti des réformés profita du moment de confusion où cet événement jetait les Guisards pour arracher au roi de grands avantages; ils obtinrent entre autres choses que la France se déclarât contre l'Espagne, et prît des mesures pour secourir leurs coréligionnaires des Pays-Bas, et pour chasser de la Flandre les armées de Philippe II; ce qui était d'autant plus urgent que Louis Resquesens, successeur du duc d'Albe, semblait avoir pris à tâche d'égaler ce monstre en fanatisme et en atrocités.

Dans l'intervalle arriva l'époque indiquée par Grégoire pour le jubilé universel. Comme d'ordinaire une affluence considérable de fanatiques accourut de toutes les parties de l'Europe, et vint apporter des monceaux d'or au successeur de l'Apôtre. Le prince de Clèves, le prince de Parme et le grand duc de Toscane se distinguèrent par leurs libéralités; et grâces à eux, le souverain pontife se vit en état de soudoyer de nouvelles bandes d'égorgeurs pour assurer le triomphe de la religion.

En France, les ligueurs avaient aussi relevé la tête; et sans plus s'inquiéter de la mort du cardinal de Lorraine, ils avaient élu pour leur chef le jeune Henri de Guise, fils de François de Guise, assassiné sous Charles IX. Les clubs de jésuites reprirent le cours de leurs séances, et s'occupèrent de questions politiques comme s'ils eussent été reconnus par la na-

tion. A la suite de leurs prédications, des émeutes éclatèrent et menacèrent de troubler gravement la tranquillité publique. Henri de Navarre, le prince de Condé, le duc d'Alençon, profitèrent de ces désordres pour s'évader de Paris, où ils étaient gardés à vue depuis la Saint-Barthélemi, et coururent se mettre à la tête des réformés.

Henri III, livré à la merci des Guises, ne savait à quel parti s'arrêter: s'il déclarait la guerre aux calvinistes, il craignait de succomber dans la lutte; s'il se prononçait pour la paix, il redoutait d'attirer sur sa tête la haine des Guisards. Dans cette extrémité, il résolut d'assembler les états généraux et de s'en rapporter à ce qu'ils décideraient; en conséquence, il convoqua les députés des provinces à Blois, et leur demanda quel était le moyen le plus sûr de rétablir le calme dans son royaume. Ceux-ci, qui se trouvaient presque tous affiliés à des congrégations et placés sous l'inspiration des jésuites, répondirent que sa majesté n'avait d'autre parti à prendre que de réduire la France à l'unité de religion, c'est-à-dire à l'exercice exclusif du papisme, et pour cela qu'on devait continuer les massacres des réformés. Henri III se rangea alors du côté de la ligue et s'en fit nommer le chef. Toutefois il eut soin de changer les anciens statuts et d'en faire éliminer les clauses attentatoires à la dignité royale; ensuite il fit accepter les nouveaux règlements aux états, et donna ordre qu'ils fussent promulgués pour être obligatoires dans toute l'étendue de son royaume. Après une déclaration aussi solennelle, on avait tout lieu de supposer que la guerre avec les huguenots allait recommencer avec une nouvelle fureur : il n'en fut rien; le prince manquait d'argent pour lever des

troupes, et les états refusèrent d'en donner. Henri, effrayé de sa position, se voyant chef d'une ligue qui le haïssait, et en butte à l'insolence du duc de Guise, qui en toutes circonstances affectait de le traiter avec mépris, entra en pourparlers avec les princes huguenots et conclut avec eux la paix de Poitiers. Par ce traité les réformés acquéraient le droit de construire des temples et de tenir des synodes; on leur rendait en outre la jouissance de leurs biens et de leurs dignités; on réhabilitait la mémoire de l'amiral de Coligny, ainsi que celle des autres victimes de la Saint-Barthélemy; enfin, sa majesté autorisait le mariage des prêtres.

Cet édit, loyalement exécuté, eût, sans aucun doute, ramené la prospérité dans le royaume; mais personne ne crut à la sincérité de Henri III; et d'ailleurs, le pape et le duc de Guise avaient trop d'intérêt à ce que les désordres devinssent perpétuels, pour ne pas employer leurs efforts à rallumer une guerre civile plus vive et plus sanglante qu'auparavant. D'abord, sa Sainteté envoya en France le jésuite Henri Sammier, homme plein de finesse et d'astuce, habitué à prendre toutes sortes de travestissements, à jouer toutes sortes de rôles, qui était enfin le plus habile diplomate de l'époque, et il le chargea d'attiser le feu de la révolte. De son côté, Henri de Guise recruta une multitude d'ambitieux, de gens sans aveu, pris dans toutes les classes de la société, qu'il sut allécher par l'espoir du pillage, et il s'en forma une armée. Plus que jamais le duc prit les allures d'un roi et montra son dédain pour Henri III, si bien que celui-ci commença à craindre qu'on attentât à ses jours; et pour se prémunir contre ce danger, il institua un ordre composé de cent personnes de la

première noblesse, qu'il appela l'ordre du Saint-Esprit. Il nomma quatre-vingt-sept chevaliers et quatre grands officiers, qui tous s'engagèrent par serment à exposer leurs biens et leur vie pour la défense du roi et pour celle de la religion. Il fit l'inauguration de cette société à la Pentecôte, jour de sa naissance, et qui, par une coïncidence bizarre, se trouvait être l'anniversaire de son couronnement comme roi de Pologne et celui de la mort de Charles IX. Il donna le titre de commandeurs aux membres de cet ordre, ayant le dessein de les pourvoir tous de commanderies et de riches bénéfices.

L'exemple du roi de France gagna la cour de Rome, et Grégoire XIII chercha à se créer de nouveaux défenseurs. Il rétablit l'ordre de Saint-Basile, qui avait compté jusqu'à cinq cents monastères dans le seul royaume de Naples, et décréta que tous les hiéronymites qui habitaient l'Occident ne formeraient plus à l'avenir qu'une même congrégation, soumise à un seul abbé, qui recevrait ses instructions du saint-siége; ensuite il fonda à Rome vingt colléges ou séminaires, dirigés par les jésuites, qui ressortissaient de sa juridiction, et qui étaient destinés aux Anglais, aux Allemands, aux Grecs, aux Maronites, aux juifs, aux athées et aux repentants; enfin, il étendit ses fondations pieuses jusque dans la Bohême, dans la Moravie, dans la Lithuanie, dans la Transylvanie et même dans le Japon. Toutefois, le soin que Grégoire apportait à l'organisation des établissements qui devaient préparer l'asservissement des générations nouvelles au saint-siége, en le rendant maître de l'éducation de la jeunesse, ne l'empêchait pas de soulever les peuples les uns contre les autres, et de

préparer des révolutions sanglantes dans tous les états d'Europe. Ainsi il sut mettre à profit le séjour de don Juan d'Autriche à Rome, pour faire adopter à ce prince un projet de conspiration contre Élisabeth, qui ne consistait rien moins qu'à la faire assassiner pour délivrer Marie Stuart, et à ménager un mariage entre lui et la nouvelle reine d'Angleterre. Le seul obstacle que prévoyait le pontife à l'exécution de leurs desseins étant l'intervention des Hollandais, il conseilla à don Juan de prendre le gouvernement des Pays-Bas, afin de tenir en échec le duc d'Orange, qui se trouvait alors souverain de toute la Hollande, et de l'empêcher de secourir les hérétiques de la Grande-Bretagne. Le prince se rendit à ces raisons, et se hâta d'arriver dans la province de son gouvernement pour recommencer les massacres du féroce duc d'Albe.

A partir de ce moment, les menées et les intrigues de la cour de Rome prirent une grande activité en Angleterre, et tous les catholiques s'apprêtèrent à seconder le mouvement réactionnaire. Mais Élisabeth était sur ses gardes; le complot fut découvert, et plusieurs jésuites payèrent de leur tête leur dévouement au pape. La reine ne s'en tint pas à quelques exécutions partielles, elle renouvela les lois portées contre les catholiques, leur enleva leurs églises, les chassa des couvents, leur défendit de se rassembler, et leur ôta le libre exercice de leur culte.

Grégoire ne se laissa pas abattre par ce premier revers; il ne renonça nullement à l'espoir d'élever Marie Stuart et don Juan sur le trône d'Angleterre, et de rétablir le catholicisme dans les îles Britanniques; seulement il crut devoir apporter

quelque modification dans sa politique, et commencer par écraser les calvinistes de la Hollande avant d'attaquer ceux de la Grande-Bretagne. A cet effet il envoya auprès de don Juan un nonce appelé Séga, porteur de sommes considérables qui devaient servir à lever des troupes et à soudoyer des espions et des assassins. Cet ecclésiastique avait en outre une ample provision de brefs pour accorder des indulgences plénières aux fanatiques qui combattraient sous l'étendard de l'Église romaine, quelle que fût du reste l'énormité de leurs crimes.

Il était temps que don Juan reçût des secours, car il était absolument sans argent et presque sans soldats; déjà même sa position précaire l'avait forcé à entrer en arrangement avec les Belges, et à donner son approbation à un édit qui avait été décrété par l'assemblée des états dans la ville de Gand, et qui était appelé Édit de pacification de Gand. Mais à peine se crut-il en état de résister aux Belges, qu'il rompit le traité consenti avec les réformés de Hollande et de Zélande, et qu'il reprit toute la morgue et l'insolence d'un tyran. Mal en arriva au gouverneur; la population de Bruxelles courut aux armes, le chassa de ses murs avec sa soldatesque, appela le prince d'Orange et lui conféra la dictature des Pays-Bas. La noblesse catholique seule refusa de reconnaître le prince d'Orange pour son chef; néanmoins comme elle avait une haine égale pour les Espagnols et pour les réformés, elle se rangea sous les drapeaux de l'archiduc Mathias, frère du nouvel empereur Rodolphe, qui avait succédé à Maximilien II. Les bourgeois, plus sages que les nobles, préférèrent le salut public au triomphe de leur cause; et afin

de ne donner aucun prétexte à ceux-ci de se retirer de la lutte, ils remirent l'exercice du pouvoir à Mathias, et se contentèrent de placer le prince d'Orange dans son conseil, en qualité de lieutenant.

Philippe II, se voyant à la veille de perdre les Pays-Bas pour avoir voulu suivre les conseils du pape, prit enfin la résolution de ne plus se conduire que par ses propres inspirations. Préalablement il envoya en Belgique le duc Alexandre Farnèse avec une nombreuse armée pour reconquérir les provinces et les villes qui lui avaient été enlevées. Alors ce malheureux pays se trouva déchiré par quatre factions, qui toutes se disputaient des lambeaux de territoire les armes à la main: d'un côté, les républicains cherchant à abattre le parti des prêtres; de l'autre, Mathias et don Juan, tous deux faisant des efforts prodigieux pour se maintenir sur un trône ensanglanté. Du reste, dans cette lutte, le rusé Mathias gagnait chaque jour du terrain sur son adversaire; comprenant la nécessité pour lui de s'appuyer sur les peuples, il avait eu soin de se prononcer pour la liberté de conscience, et de rétablir les temples protestants qui avaient été brûlés dans le Brabant, dans la Flandre et dans la Gueldre. Cet acte de tolérance excita, il est vrai, la colère des prêtres, des jésuites et des moines; mais il ne s'en inquiéta en aucune façon, et se contenta de bannir ceux qui refusèrent de prêter serment d'obéissance à la constitution.

Dans l'intervalle, don Juan d'Autriche mourut, et fut remplacé dans son gouvernement par le prince Alexandre de Parme, catholique enragé, qui aspirait à la gloire de surpasser le duc d'Albe en cruautés. D'abord il fit égorger douze

mille habitants de Maestricht, pour les punir d'avoir défendu leurs murailles pendant huit mois d'un blocus rigoureux. Ensuite il s'attacha à entretenir des discordes entre les Flamands, en flattant la noblesse catholique et en ratifiant l'édit perpétuel ; ce qui lui réussit à merveille et entraîna la désertion des seigneurs, et par suite celle des soldats catholiques, qu'on désignait par le sobriquet de soldats du Pater noster. Cette défection détermina les Provinces-Unies à prendre une résolution vigoureuse et à retirer le gouvernement à Mathias pour l'offrir au duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou depuis l'élévation de Henri III au trône de France; les députés des états lui firent jurer une constitution également favorable aux réformés et aux catholiques, et se déclarèrent à jamais affranchis de la domination de Philippe II. Ainsi cette fois encore les tentatives de la cour de Rome contre les réformés de la Belgique et de la Hollande eurent un échec complet. Grégoire se rejeta alors sur la Grande-Bretagne, où il n'avait pas cessé d'entretenir des intelligences. Par ses ordres, des bandes de jésuites passèrent en Irlande pour préparer un soulèvement contre la reine; et quand tout fut disposé, des troupes italiennes s'embarquèrent à Civitta-Vecchia, sous la conduite du marquis Thomas Steinult, catholique anglais, pour faire une descente sur les côtes d'Irlande.

Sa Sainteté ne s'en tint pas à cette démonstration contre Élisabeth ; elle institua un ordre de missionnaires particuliers pour aller prêcher la révolte en Angleterre, et forma une cohorte de soixante-quatre jésuites anglais, écossais et irlandais, qui prêtèrent serment d'employer tous leurs efforts, et

de souffrir même le martyre, pour arracher la vie et la couronne à l'hérétique princesse qui régnait sur les îles Britanniques. Ces fanatiques quittèrent l'Italie et vinrent chercher à Londres la glorieuse palme qui devait les placer au rang des saints. Mais trois d'entre eux seulement périrent; les révérends Edmond Campien, Radulfe Skerwin et Alexandre Briant, dénoncés comme les instigateurs d'un complot contre la vie de la souveraine, furent étranglés, décapités et coupés en quartiers. Le pape s'empressa de les canoniser, et ordonna aux survivants d'organiser une nouvelle conspiration, en prenant mieux leurs mesures.

En Portugal, les enfants d'Ignace avaient grandement avancé leurs affaires et s'étaient rendus si redoutables, que l'imbécile Sébastien, roi de ce pays, n'osant se refuser à leurs sollicitations, vint faire une descente en Afrique et se fit tuer à la bataille d'Alcaçar. Des mains de ce roi inepte, le sceptre passa dans celles d'un vieux prêtre débauché, le cardinal Henri, oncle de Sébastien, façonné comme son neveu à une obéissance aveugle pour les jésuites. Dès qu'il se vit roi, il eut la singulière fantaisie d'avoir des héritiers, et fit solliciter à Rome une dispense pour épouser une jeune maîtresse que les jésuites lui avaient donnée. Grégoire, qui convoitait pour sa famille l'héritage du royaume de Portugal, refusa la dispense sous prétexte de religion, et fit représenter au cardinal-roi que ce serait donner un exemple dangereux aux hérétiques que d'accorder à un homme de son rang, engagé depuis tant d'années dans l'état ecclésiastique, la permission de rompre ouvertement son vœu de continence pour épouser sa concubine. Philippe II, qui de son côté avait des

prétentions sur ce royaume, agit dans le sens de la cour de Rome, et menaça le vieux cardinal d'envahir le Portugal, s'il contrevenait à la défense du saint-père. Henri languit dix-huit mois ballotté par les uns et par les autres, puis il mourut, et laissa le champ libre aux ambitions.

Philippe fit immédiatement entrer une armée dans le Portugal et s'en empara, en dépit des clameurs des jésuites et de la colère de Grégoire XIII, qui destinait cette couronne à son bâtard Jacques Buoncompagno. Néanmoins sa Sainteté n'osa pas excommunier le roi d'Espagne, dont elle avait besoin pour appuyer les manœuvres de la ligue catholique en France, pour assurer le triomphe de la religion dans les Pays-Bas et pour renverser Élisabeth d'Angleterre. Elle fit même trêve à son ressentiment, et envoya féliciter Philippe sur sa nouvelle conquête, s'excusant de ne l'avoir pas favorisée, et réclamant seulement quelques pensions et quelques villes pour son fils Jacques; ce qui lui fut libéralement accordé.

Comme on le voit, Grégoire, au milieu des préoccupations des intérêts de son siége, ne négligeait pas ceux de sa famille : on doit aussi lui rendre cette justice qu'il s'occupait des progrès des sciences plus que n'avaient encore fait aucun de ses prédécesseurs. Parmi les réformes que réclamaient les savants, il en était une d'autant plus nécessaire qu'elle apportait de grands troubles dans l'ordre chronologique des faits, c'était la révision du calendrier. Par suite de mauvais calculs, il s'était glissé des erreurs si grossières dans la supputation des temps, que les fêtes de l'Église se trouvaient interverties. Déjà plusieurs papes, scandalisés de voir que Pâques se trouvait à l'époque fixée pour la fête de la

Trinité, avaient essayé mais inutilement de corriger cette erreur de calcul. Grégoire eut le bon esprit d'appeler à son aide les savants de toutes les nations, et ceux-ci publièrent, sur les travaux du célèbre docteur Louis Lilion, le calendrier que nous suivons encore aujourd'hui et qui est connu sous le nom de grégorien. Tous les états catholiques s'empressèrent d'adopter cette nouvelle division du temps.

Du reste, Grégoire XIII fit acheter ce faible service rendu aux sciences par tant de méchancetés, que la haine fut plus forte que la reconnaissance, et que de toutes parts il s'éleva contre lui un concert de malédictions. Dans les états de l'Église, la misère était à son comble; Milan était désolée par deux fléaux terribles, par la peste et par son archevêque Charles Borromée, neveu du pape; Rome même était réduite à la famine par suite de l'avarice du souverain pontife et de son bâtard, qui avaient accaparé les grains pour en faire un scandaleux trafic. Il se forma bientôt des bandes qui infestèrent les grandes routes, détroussèrent les voyageurs, enlevèrent les convois et vinrent faire des excursions jusqu'aux portes de la ville sainte. Les malheureux que la faim et le désespoir avaient poussés au crime étaient soutenus par quelques seigneurs puissants, qui haïssaient la tyrannie de Grégoire et donnaient asile aux bandits dans leurs palais: ce que sa Sainteté ayant appris, elle ordonna à son prévôt de faire des recherches exactes dans toutes les demeures des environs de Rome, et particulièrement dans le palais de Raymond des Ursins, qui lui avait été signalé. Les sbires du pontife se mirent en devoir d'exécuter les ordres qu'ils avaient reçus, et arrêtèrent plusieurs personnes inoffensives qu'ils

trouvèrent dans la demeure de Raymond des Ursins. Comme ils se préparaient à les garrotter pour les conduire dans les cachots du château Saint-Ange, survint le maître du palais avec les gens de sa suite; il pria le prévôt de remettre en liberté les prisonniers, qui étaient arrêtés illégalement; dans un palais qui avait droit d'asile. Celui-ci répondit insolemment qu'aucune considération ne l'empêcherait d'exécuter les ordres du pape contre des mécréants tels que lui et ses amis. Cette insulte exaspéra Raymond; il leva le bras sur le prévôt et le frappa avec une baguette qu'il tenait à la main; aussitôt les sbires firent feu, tuèrent ce seigneur et blessèrent cinq de ses gens. Cet acte d'odieuse brutalité souleva une violente sédition à Rome; le peuple courut aux armes et menaça d'assiéger le Vatican, si Grégoire ne faisait sur l'heure décapiter le prévôt et les soldats qui avaient assassiné Raymond des Ursins.

Grégoire, lâche comme le sont tous les despotes, fit saisir les sbires qui avaient exécuté ses ordres, et les fit fusiller pour sauver sa vie. Le prévôt, qui s'était sauvé, ayant été arrêté, eut également la tête tranchée. Mais comme le véritable criminel n'était pas atteint, le frère de Raymond souleva une nouvelle sédition, fit attaquer le palais de Vincent Vitelli, petit-fils du pape, et fils de Jacques Buoncompagno, le tua de sa main; ensuite il sortit de Rome avec une foule de mécontents, les organisa en compagnies franches, et à leur tête, il fit des excursions sur le territoire de l'Église, et exerça de cruelles représailles pour venger sa famille. Les inquiétudes que causaient au pontife cette guerre de partisans ne l'empêchèrent pas de poursuivre ses projets sur les

Pays-Bas, où, tout en paraissant soutenir les intérêts de Philippe, il favorisait secrètement le duc d'Anjou. L'argent commençant à lui manquer pour solder les troupes françaises, il résolut de finir la guerre d'un seul coup et de faire assassiner le prince d'Orange, qui était le plus redoutable des ennemis du saint-siége. À son instigation, les jésuites armèrent le bras d'un fanatique appelé Jauregué, qui était né dans la Biscaye; et un jour, au moment où le prince sortait de son hôtel, il lui tira un coup de pistolet qui ne fit heureusement qu'effleurer la poitrine. Ce misérable fut massacré sur l'heure même par le peuple. On chercha ses complices, et on arrêta entre autres un dominicain appelé Antonin Timmermans, qui lui avait donné l'absolution avant l'assassinat.

D'abord on accusa le duc d'Anjou d'avoir participé à ce complot; mais le prince d'Orange le disculpa près des états belges, et fit voir que le coup était parti de Rome; cependant la suite montra que le bon sens des citoyens n'avait point porté à faux, et la conspiration du duc d'Anjou contre les libertés des Provinces-Unies prouva que le peuple belge avait été bien inspiré en accusant le frère du roi de France de complicité dans la tentative d'assassinat. Ce digne fils de Catherine de Médicis, ce duc félon et déloyal, ne se trouvant pas satisfait d'avoir reçu le titre de comte de Flandre et de duc de Brabant, voulut encore ravir à sa nouvelle patrie ses plus chères libertés et la soumettre au despotisme. Heureusement ses tentatives sur Anvers furent repoussées par les républicains; et sans aucun doute les Belges eussent tué jusqu'au dernier soldat de son armée, si le prince d'Orange ne fût venu à son secours et n'eût apaisé la colère des Belges

en leur rappelant les services que leur avaient rendus les réformés de France, et en leur représentant qu'il était souverainement injuste de punir des soldats pour les fautes de leurs chefs. Ces observations sauvèrent les débris de l'armée française d'un massacre général; mais le duc n'en fut pas moins obligé de rentrer en France, où il vint cacher sa honte et où il mourut empoisonné.

Sa Sainteté, exaspérée par cet échec, qui retardait indéfiniment le succès de ses affaires dans les Pays-Bas, redoubla d'efforts pour organiser de nouveaux complots contre la vie du prince d'Orange, et avec l'aide des jésuites, elle trouva un insensé, nommé Gérard, qui, pour gagner la couronne du martyre, consentit à assassiner l'ennemi du pape. Le coup réussit cette fois, et Guillaume de Nassau tomba sous le poignard du fanatique Gérard, dans la ville de Delft. Délivré de son plus redoutable adversaire, Grégoire passa à d'autres forfaits, et arma le bras d'un illuminé appelé Guillaume Parri, de Venise, pour frapper Élisabeth d'Angleterre. Fort heureusement pour cette princesse, le séide du pape, en arrivant à Londres, eut l'indiscrétion de faire connaître son projet à un de ses parents qui habitait cette ville; il fut immédiatement arrêté, appliqué à la question, et puni du supplice des criminels de haute trahison.

Cette nouvelle tentative détermina la reine à publier des édits extrêmement sévères contre les catholiques et surtout contre les jésuites, qui furent bannis des îles Britanniques comme fauteurs de conspiration, avec défense d'y rentrer, sous peine de mort.

Grégoire, comprenant la nécessité de ne point laisser cette

belliqueuse milice sous le coup d'un revers et avec la honte d'une expulsion, chercha à relever le courage des jésuites en les faisant paraître comme les héros d'une comédie qu'il voulait donner au monde, et qu'il préparait depuis plusieurs années. Il s'agissait d'une réception solennelle de prétendus ambassadeurs japonais, à l'imitation de la fameuse députation des rois abyssiniens qui avait eu lieu sous Clément VII; seulement, au lieu de nègres, Grégoire s'était procuré quatre pêcheurs qui lui avaient été expédiés par les jésuites d'un petit comptoir commercial du Japon. Ceux-ci débarquèrent en Espagne en compagnie d'un jésuite, qui les fit passer pour des fils de roi et des personnages de haute distinction, et leur fit rendre de grands honneurs par Philippe II. Ensuite il reprit la mer avec eux, gagna les côtes de l'Italie et remonta le Tibre jusqu'à Rome.

Dès que les Japonais eurent mis pied à terre, une députation de cardinaux vint les complimenter et les conduisit en grande pompe à l'audience de Grégoire. Ils présentèrent à sa Sainteté trois lettres des rois du Japon, dont ils se disaient les représentants, et qui étaient traduites du japonais en italien par les jésuites. La première avait pour suscription : « A l'adorable qui tient sur la terre la place du Roi du » ciel, le très-grand, le très-saint pape ! » La deuxième lettre commençait ainsi : « Que cette missive soit portée au grand » et saint Seigneur, que j'adore et qui tient la place de Dieu » en terre ! » La troisième était ainsi formulée : « J'offre » cette lettre avec adoration, les mains élevées vers les cieux, » à notre très-saint Père, vicaire du Christ !... » Dans le corps des lettres, les trois princes signataires s'excusaient

sur leur âge et sur leurs affaires, de ce qu'ils ne se présentaient pas en personne pour rendre leurs hommages au successeur de l'apôtre Pierre; puis ils faisaient un éloge outré des jésuites, et suppliaient le pape de récompenser les ouvriers dévoués qui cultivaient avec tant de zèle la vigne du Seigneur. Grégoire feignit d'être pénétré d'une joie infinie, et s'écria : « Gloire, gloire aux courageux enfants de Jésus! » Gloire aux disciples d'Ignace de Loyola! Maintenant j'ai » assez vécu, puisque j'ai vu leur triomphe! Seigneur, vous » pouvez rappeler votre serviteur! »

Toutefois personne ne fut dupe ni de cette grossière jonglerie ni de l'enthousiasme du pontife, et les jésuites n'en obtinrent pas plus de considération que par le passé. Après tout, qu'importait au saint-père l'opinion des peuples? il avait réussi à réchauffer le zèle des jésuites; il n'en demandait pas davantage. Il les chargea d'ameuter les ligueurs de France contre le roi de Navarre, qui se trouvait, par la mort du duc d'Anjou, le plus proche héritier du trône; et grâces à leurs soins, le royaume se souleva contre Henri III, et les ligueurs proclamèrent souverain le cardinal de Bourbon.

Ce prélat, séduit par l'appât d'une couronne, consentit à devenir le chef des ennemis de sa maison, et publia un manifeste, dans lequel il déclarait les ducs de Lorraine et de Guise lieutenants généraux de la ligue catholique, et investis du commandement des troupes par les différents membres de l'association, par le pape, par l'empereur, par le roi d'Espagne, par les princes de la maison d'Autriche, par ceux de la maison de Lorraine en France, par les archevêques de Cologne et de Mayence, par les ducs de Nemours, de Nevers,

de Savoie, de Ferrare, de Clèves et de Parme, par le cardinal de Vendôme, par le comte de Vaudemont, par les républiques de Venise, de Gênes et de Lucques, par le duc de Florence et par le prince d'Écosse. Après quoi il donna le signal de la guerre civile et leva l'étendard de la révolte.

En présence d'une ligue aussi formidable, Henri III suivit les conseils de la peur; et quoiqu'il sût parfaitement que les ligueurs étaient ses ennemis personnels, il se rattacha à eux et fit l'apologie de leur conduite; il révoqua les édits rendus en faveur des huguenots, obligea leurs ministres à sortir de France, et décréta que dorénavant aucun citoyen ne pourrait remplir ni fonctions publiques ni charges privées s'il ne professait le papisme; enfin il poussa la lâcheté jusqu'à donner des places fortes au duc de Guise et au cardinal de Bourbon, comme gages de la sincérité de sa protection.

Ceux-ci n'ayant plus rien à redouter du côté du roi, commencèrent la guerre contre Henri de Navarre et le prince de Condé, dont ils demandèrent l'excommunication à Rome. Le père Matthieu, courrier de la ligue, fit plusieurs voyages en Italie pour obtenir cette bulle impatiemment attendue en France, et pour solliciter un bref qui autorisât les Guises à assassiner Henri III. Pendant que Grégoire préparait la bulle d'excommunication qu'il devait fulminer contre les huguenots, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui l'enleva le 10 avril 1585. On inhuma son cadavre dans une chapelle qu'il avait fait construire à la basilique de Saint-Pierre, et tout fut dit pour ce pape, qui avait donné au monde l'exemple de tous les vices, et qui avait si bien poursuivi l'œuvre d'extermination commencée par ses prédécesseurs.

SIXTE V,

235e PAPE.

RODOLPHE II, empereur d'Allemagne. — HENRI III, HENRI IV, rois de France.

Histoire du cardinal de Montalte. — Il est élu souverain pontife sous le nom de Sixte V. — Commencements de son règne. — Il excommunie Henri de Navarre et le prince de Condé. — Les deux princes se vengent du pape. — Négociations du chevalier Carre à Rome.—Politique de Sixte-Quint à l'égard de l'Angleterre et de l'Espagne. — Le cardinal neveu envoie son portrait à Élisabeth. — Le pape et les jésuites. — Légation en Suisse. — Affaires de France, d'Espagne et d'Angleterre. — Mort de Marie Stuart. — Sa Sainteté tombe dangereusement malade. — Intrigues des jésuites en Pologne. — Sixte-Quint excommunie Élisabeth. — Anecdote sur les amours du pape. — Sa Sainteté trahit l'Espagne en faveur de la reine d'Angleterre. — Assassinat du duc et du cardinal de Guise.—Sixte-Quint excommunie Henri III.—Querelles entre le pape et l'empereur. — Le pontife et la ligue. — Fourberies du saint-père. — Conduite du pape envers Henri IV. — Prétentions du pape sur le royaume de Naples.—Sixte-Quint se déclare contre les jésuites.—Il meurt empoisonné par les disciples d'Ignace de Loyola. — Réflexions sur ce pape.

Félix Peretti, cardinal de Montalte, était né dans une petite ferme d'un château appelé les Grottes, situé dans la province de la Marche. Son père, simple vigneron d'un riche

propriétaire, avait épousé la servante de son maître, et en avait eu trois enfants, deux fils et une fille. Un jour le jeune Félix Peretti vit tout à coup sa pauvre cabane envahie par une troupe de sbires qui venaient arrêter son père, coupable de quelques délits de chasse. L'aspect rébarbatif de ces hommes et leurs grossiers jurements lui causèrent un tel effroi qu'il courut se cacher dans l'étage supérieur; mais à peine était-il blotti dans un coin de la chambre, que le plancher s'effondra sous ses pieds et l'ensevelit dans les décombres. Les sbires, qui déjà emmenaient leur prisonnier, revinrent sur leurs pas et retirèrent le pauvre enfant tout meurtri et ayant les bras et les jambes brisés par sa chute. On le transporta immédiatement chez un chirurgien, qui prit soin de lui par commisération, et après trois mois de traitement le rendit parfaitement guéri à sa mère.

Félix entra ensuite chez un fermier et garda les pourceaux. Le hasard permit que Michel-Ange Selleri, religieux de l'ordre de Saint-François, s'égara près des Grottes en allant à Ascoli, ville de la Marche, et rencontra le jeune pâtre. Celui-ci, voyant l'embarras du bon Père, lui offrit de le reconduire dans son chemin et même de l'accompagner jusqu'à Ascoli : Michel-Ange Selleri accepta. Pendant le trajet il causa avec son jeune guide, l'interrogea sur ses parents, et apprit toute l'histoire de sa famille. Il en fut vivement touché; et regardant cette rencontre fortuite comme un avis de Dieu, qui lui ordonnait de prendre soin de ce pauvre enfant abandonné, il résolut de ramener Félix Peretti à son couvent et de le présenter à son supérieur; ce qu'il exécuta.

On donna immédiatement à son protégé l'habit des frères

convers et on le plaça sous la direction d'un moine très-lettré. Dès les premiers jours, Félix montra une facilité extrême pour l'étude et une vivacité d'esprit au-dessus de son âge. Son caractère se ressentait de cette dernière faculté; car il poussait quelquefois la vivacité jusqu'à la colère, mais ses irritations étant aussi promptes à se calmer qu'à éclater, ses petits camarades l'avaient surnommé le feu follet. A part ce léger défaut, Félix se faisait remarquer par des qualités solides, entre autres par une persévérance dans ses études qui tenait de l'opiniâtreté; aussi ses progrès furent-ils rapides dans toutes les sciences. A vingt-six ans il obtint le bonnet de docteur et le titre de professeur; huit ans plus tard, il eut occasion de se distinguer comme prédicateur. Dès lors la carrière du moine Peretti de Montalte, qui était le nouveau nom sous lequel on désignait l'ancien gardeur de pourceaux, se trouva tracée; il se mit à tonner contre les hérétiques, attira sur lui l'attention des jésuites, et obtint par leur entremise la place d'inquisiteur à Venise. Son caractère implacable et la cruauté qu'il exerça dans cette ville, à l'instigation de Pie V, qui n'était encore qu'inspecteur général des tribunaux du saint-office, soulevèrent toute la population; et il se vit contraint de s'échapper de nuit pour ne pas être lapidé par le peuple. On raconte à cette occasion qu'il répondit à un de ses collègues qui le raillait de sa fuite : « J'ai fait vœu » d'être pape à Rome, je ne devais donc pas me laisser pendre » ou lapider à Venise. »

De retour dans la ville sainte, Félix Peretti s'attacha au cardinal Buoncompagno, dont il prévoyait la haute fortune, et il l'accompagna dans sa légation d'Espagne. Ensuite il

chercha à gagner l'amitié de Pie V, et obtint successivement le grade de général des cordeliers, d'évêque de Sainte-Agathe, et enfin le chapeau de cardinal. Ce qui lui avait mérité de si hautes distinctions de la part du sanguinaire Pie V, c'était la concordance parfaite qui paraissait exister entre leurs deux natures; même conformité d'opinions, même férocité dans le caractère, même soif pour le sang, même ardeur pour les disputes théologiques; le frère Félix Peretti de Montalte semblait être la seconde partie du pape et avoir pris à tâche de copier sa vie sur celle du maître. Mais quand il fut revêtu de la pourpre du cardinalat, quand il vit qu'il n'était plus au pouvoir même d'un pape de l'élever plus haut, il changea d'allures et d'habitudes; de violent qu'il était, il devint doux et modeste; de cruel et sanguinaire, il devint compatissant et miséricordieux; enfin il parut transformé comme par miracle en un tout autre homme. C'était simplement un serpent qui changeait de peau, sans rien perdre de sa méchanceté ni de son venin.

A la mort de Pie V, le cardinal de Montalte quitta son palais et vint se retirer dans une pauvre maison, située près de l'église de Sainte-Marie-Majeure, avec quelques serviteurs; et pendant tout le règne de Grégoire il affecta de n'avoir d'autre souci que le soin de son salut; il se plut à courber sa taille, à se grimer avec de fausses rides, à rendre sa voix chevrotante, pour se donner toutes les apparences d'un homme qui n'a plus que peu de jours à vivre. Dans les séances du sacré collége, il apportait un tel air de candeur et de simplicité, qu'on lui avait donné le nom d'Ane de la Marche. En toutes occasions, il rappelait les obligations qu'il

avait à Pie V et à son neveu, le cardinal Alexandrin, l'un des plus influents parmi les princes de l'Église, et il ajoutait avec un air de bonhomie parfaite que s'il était seigneur de plusieurs mondes, il ne se trouverait pas encore assez riche pour reconnaître les bienfaits dont ses protecteurs l'avaient comblé ; il agissait de même à l'égard de Philippe II, et comme il savait que les Espagnols redoutaient par-dessus tout un pape d'un esprit trop éclairé, il affectait une incapacité absolue.

Enfin, lorsque Grégoire XIII mourut, il en était venu au point de ne plus sortir qu'en s'appuyant sur un bâton, et ses prétendues infirmités avaient tellement augmenté qu'il semblait arrivé à la caducité la plus extrême. Après les funérailles, les cardinaux entrèrent en conclave au nombre de quarante-deux ; le pâtre de Montalte, qui entrevoyait l'espoir de recueillir les fruits de dix-huit ans d'hypocrisie, s'achemina sur son bâton jusqu'au Vatican. A son entrée dans le conclave, on remarqua qu'il marchait avec plus de difficulté que de coutume, et lui-même demanda à se retirer dans sa chambre, prétendant n'avoir pas la force de se soutenir. Dès le lendemain on intrigua pour l'élection du pape, et les candidats vinrent le presser de se ranger de leur parti ; mais le pauvre Montalte se contentait de répondre qu'il n'était plus en état de se mêler aux choses de ce monde ; et sur l'observation que lui adressaient quelques cardinaux par ironie, qu'il faudrait bien qu'il s'occupât de la terre si on le proclamait pape, il répliquait que sa tête penchée vers la tombe ne pourrait jamais soutenir le poids de la tiare, et que si on lui déférait un tel honneur à lui, indigne, il serait

obligé de le refuser ou de se décharger du fardeau des affaires publiques sur le sacré collége. On ne prêta pas autrement attention à ses paroles, et l'on procéda à la rédaction de l'engagement que les cardinaux devaient prendre avant l'élection; après quoi les factions s'agitèrent et les ambitions furent mises en jeu.

On compta jusqu'à quatorze candidats avoués. Dans un tel conflit, où chaque électeur voulait devenir pape, il était difficile de s'entendre; c'était précisément ce qu'avait espéré le pâtre de Montalte; il se garda bien de laisser paraître aucune marque d'ambition, aucun désir d'être choisi par les cardinaux; au contraire, il s'engageait à servir tout le monde, et ne sortait de son appartement que pour aller à la messe ou à la chapelle Pauline, assister à quelques dépouillements de scrutin. Cependant il n'en travaillait pas moins par quelques démarches habiles à augmenter la division dans le conclave, afin de lasser les électeurs et de ramener les suffrages sur lui. Il réussit parfaitement; les cardinaux Alexandrin, d'Est et de Médicis, fatigués de cabaler, se désistèrent de leur candidature en faveur de Montalte, sous la condition qu'il leur abandonnerait le gouvernement de l'Église, ce que le rusé cardinal accepta avec empressement. Ceux-ci, dupes de ses jongleries, et craignant qu'il ne suffoquât dans une quinte de toux, ou que sa mort ne les privât des bénéfices qu'ils s'étaient adjugés, se hâtèrent de réunir leurs partisans pour assurer l'élection de l'Ane de la Marche. Le cardinal de Montalte se traîna avec l'aide de sa béquille dans la chapelle Pauline et vota comme les autres; puis quand le scrutin fut fermé, on procéda au dépouillement des votes. Alors eut lieu

une scène étrange à laquelle personne ne s'attendait et qui jeta la perturbation dans le conclave : dès que Montalte eut compté vingt-six bulletins en sa faveur, c'est-à-dire les deux tiers des voix, il se redressa fièrement, et jetant son bâton au milieu de l'assemblée, il cracha à pleine poitrine comme aurait pu le faire un homme de trente ans. Les cardinaux, confondus, se regardèrent les uns les autres avec anxiété, surtout Médicis et Alexandre. Comme le doyen s'aperçut que ses collègues se repentaient d'avoir été si vite en besogne, il s'écria : « Ne nous pressons pas, mes frères; il s'est glissé » quelque erreur dans le scrutin. » — « Non, reprit Mon- » talte d'un ton ferme, la chose est accomplie et dans les for- » mes. » — Et ce même homme qui une heure auparavant pouvait à peine parler sans tousser, entonna le Te Deum d'une voix si forte et si éclatante qu'elle ébranla les voûtes de la chapelle; ensuite il alla s'agenouiller, suivant la coutume, devant l'autel pour faire son oraison. Mais le cardinal Médicis, qui était à ses côtés, remarqua qu'il ne faisait aucun mouvement des lèvres et qu'il se contentait de regarder le Christ placé en face du sanctuaire : quand il se fut relevé, un des conclavistes s'approcha de lui et le félicita de la singulière métamorphose qui venait de s'opérer en lui. « Je me cour- » bais, répliqua Montalte, pour chercher à terre les clefs du » paradis ; à présent qu'elles sont entre mes mains, je puis » regarder Dieu en face. » Enfin le maître des cérémonies s'étant approché pour lui demander, comme le voulait l'usage, s'il lui convenait d'accepter le souverain pontificat : « Je ne saurais plus recevoir ce qui m'a déjà été déféré, lui » répondit-il, mais j'en accepterais volontiers encore autant,

» car je me sens assez de force et de vigueur pour gouverner » non-seulement l'Église, mais le monde entier. » — Et saisissant les ornements pontificaux, il s'en revêtit sans avoir même besoin de l'assistance de ses camériers, ce qui sembla si extraordinaire au cardinal Rusticucci, qu'il ne put s'empêcher de dire : « Très-saint Père, je vois que le pontificat est » un souverain remède pour rendre la jeunesse et la santé » aux vieux cardinaux malades. » — « J'en suis persuadé » comme vous, repartit Montalte, par l'expérience que je » viens de faire. » Quand il eut achevé de s'habiller, il plaça la tiare sur sa tête et se fit introniser sous le nom de Sixte V.

Le nouveau pape, en signe de joyeux avénement, fit dresser quatre potences devant son palais, et au lieu d'amnistier les criminels, suivant la coutume usitée à chaque élection, il fit pendre soixante des hérétiques les plus obstinés, le jour même de son couronnement. Il ne montra guère de bienveillance que pour les ambassadeurs du Japon, non qu'il ignorât tous les ressorts de cette pitoyable comédie, puisqu'il s'en était même expliqué assez vertement avec le pape défunt, mais parce qu'il croyait de bonne politique de cacher les fourberies qui pouvaient déconsidérer le saint-siége. Il eut pour ces prétendus princes des égards infinis ; il les fit passer pour le baisement des pieds avant les cardinaux ; il les embrassa avec une tendre affection, et voulut qu'ils remplissent les fonctions d'honneur à son couronnement, qu'ils portassent le poêle, lui présentassent l'eau et le linge pour l'ablution, et lui tinssent l'étrier pour la cavalcade ; il les institua chevaliers de l'éperon d'or, leur donna lui-même l'épée et la ceinture, et les fit créer patrices romains par le peuple et

par le sénat; enfin il célébra l'office divin pour eux seuls, les communia de sa main, et leur donna un splendide banquet. Après quoi il les combla de présents, leur remit en audience publique des lettres pour leurs souverains, et les fit embarquer. Que devinrent-ils en mer? c'est ce qu'on n'a jamais su; quelques historiens disent que sa Sainteté avait eu le jour de leur départ une conférence secrète avec le jésuite qui devait les accompagner, et que le digne enfant de Loyola, en sortant du Vatican, était venu rendre compte au général de son ordre de sa conversation avec le pape, et que celui-ci avait répondu : « La farce est jouée; exécutez la volonté du » chef de l'Église, et que la mer leur serve de tombeau! »

Dès que Sixte V fut installé sur le trône pontifical, il fit venir à Rome sa sœur Camilla avec ses trois enfants; de blanchisseuse qu'elle était auparavant, il en fit une princesse; il la combla de caresses, lui donna un palais, des terres et une pension considérable, en lui défendant néanmoins de jamais lui demander aucune grâce ni aucune place. Le lendemain de cette réception, la statue de Marforio demandait à la statue de Pasquin : « Pourquoi portes-tu une chemise sale? » — C'est, répondait Pasquin, parce que ma blanchisseuse » est devenue princesse. » Le pape fit aussitôt rechercher celui qui avait fait cette allusion à l'ancienne profession de sa sœur pour en faire bonne justice, et fit publier qu'il donnerait quarante mille écus romains au dénonciateur.

Le coupable se présenta lui-même à l'audience du pape, croyant faire une bonne spéculation, et réclama la somme promise : « Qu'on lui compte les quarante mille écus, » dit Sixte V en s'adressant à son trésorier; puis se tournant vers

l'exécuteur, qui se tenait toujours à ses côtés; « et toi, coupe» lui la langue et la main droite, de peur de récidive; » ce qui fut exécuté.

Une cruauté froide et implacable, tel était le trait principal du caractère du pontife; caractère dont nous lui verrons donner mille preuves dans les différents actes de son pontificat. Ainsi lui-même annonça en plein consistoire; « qu'il » était venu comme le Christ pour apporter le glaive, non » la paix, et qu'il voulait que son règne fût cité parmi les » plus rigoureux. » Il commença par déposer les juges qui, sous le pontificat précédent, avaient montré de l'indulgence pour les fautes d'hérésie; ensuite il réforma les lois et les ordonnances qui réglaient la police intérieure des états de l'Église, et rendit des édits sanguinaires qui mettaient la vie des citoyens à sa merci. Entre autres choses, il ordonna que tous les adultères seraient punis de mort; et il fit une si sévère application de ce décret, qu'on craignit que Rome ne finît par devenir un grand désert.

Cependant un seigneur de Salerne, appelé Charles Tasca, n'étant point sujet du saint-siége, ne jugea pas que les lois de Sixte V dussent le concerner, et ne prit aucune peine de cacher ses amours avec la femme de son homme d'affaires. Le saint-père, furieux de voir qu'un étranger osât le braver jusque dans sa capitale, fit donner l'ordre au gouverneur d'exécuter la loi d'adultère contre les coupables; et sur l'observation de celui-ci que le seigneur Tasca et sa maîtresse étant sujets du roi de Naples, ne pouvaient être jugés que par les lois de leur pays, il repartit : « N'est-ce que cela? Eh » bien! puisque vous avez de tels scrupules, faites pendre

» l'amant, la femme et le mari complaisant avec des cordes » faites à Naples. »

Sixte voulut également réprimer les débordements de son clergé, et particulièrement des cardinaux, qui depuis longtemps abusaient de leur privilége d'inviolabilité pour contracter des dettes qu'ils n'acquittaient jamais; usagequi avait gagné jusqu'à leurs valets. Il ordonna qu'à l'avenir aucun prêtre, ni évêque, ni même cardinal, ne pourrait refuser une juste satisfaction à ses créanciers; et pour donner l'exemple, il solda les dettes qu'il avait contractées sous le pontificat de Grégoire XIII. En outre, et toujours sous le prétexte de mettre en ordre les affaires de la chambre apostolique, il écrasa de taxes les habitants de Rome, et déploya une rigueur inusitée pour la perception des impôts; ce qui mécontenta si fort le peuple, qu'il craignit une sédition.

Selon la coutume des tyrans, il chercha à se garantir du danger qui le menaçait par un nouvel acte d'arbitraire; il défendit aux citoyens de porter des armes dans la ville, et fit punir sans miséricorde ceux qui contrevenaient à cette ordonnance. On raconte même qu'un enfant de seize ans ayant été amené à son tribunal sous l'accusation d'avoir tiré sa dague pour se défendre contre des sbires qui l'insultaient, il le condamna à être pendu; et comme son avocat invoquait le texte de la loi qui interdisait l'application de la peine de mort pour un accusé aussi jeune : — « Eh bien, je lui donne » dix de mes années, s'écria le pape, en vertu de mon omnipotence ; et qu'on le conduise au supplice ! »

Si l'on considère dans Sixte V son zèle inflexible pour le maintien des principes de l'autorité théocratique, son dédain

pour l'espèce humaine, sa cruauté froide et inexorable, son audace dans l'emploi des moyens violents, on trouvera qu'il avait de grands points de ressemblance avec Grégoire VII : si on étudie ce pontife dans ses allures politiques, dans ses intrigues diplomatiques, on verra en lui un homme tourmenté d'un besoin immodéré de puissance, de richesses, de réputation; on le verra sacrifiant sans cesse la justice à la vaine gloire, et quelquefois faisant de grandes choses pour immortaliser son nom; protégeant les arts et persécutant les hommes de lettres; anathématisant les rois et se tournant ensuite contre les peuples; exaltant les doctrines des jésuites, faisant cause commune avec la ligue, puis se déclarant l'ennemi des disciples d'Ignace de Loyola, et les bannissant des états romains; enfin, mettant toute mauvaise honte de côté, se faisant gloire d'avoir été gardien de pourceaux, puis se déclarant le premier des princes de la terre! Existence bizarre, destinée mystérieuse, qui avait pris un simple pâtre pour en faire successivement un moine, un inquisiteur, un cardinal, un souverain et plus qu'un souverain, un pape!!

Sixte V, après avoir assuré sa tranquillité dans Rome, se prépara à lutter contre les rois, et fit pressentir qu'il n'épargnerait pas même Philippe d'Espagne; ainsi les ambassadeurs de ce prince étant venus le vingt-neuvième jour de mai pour lui présenter le tribut d'usage d'une bourse de sept mille écus d'or portée par une haquenée blanche, comme droit de vasselage pour le royaume de Naples, le pape répondit à la harangue : « Votre discours est fort éloquent, messei» gneurs; cependant nous avouerons qu'il ne l'est pas encore » assez pour que nous ne nous apercevions pas que nos pré-

» décesseurs ont fait un sot marché en troquant un royaume
» contre un cheval. »

Les ambassadeurs espagnols supposèrent que cette plaisanterie avait un sens caché, et ils s'empressèrent d'en donner avis à Philippe II, afin qu'il prît ses mesures pour repousser les tentatives que le nouveau pape projetait de faire sur les états de Naples. Mais il n'entrait pas dans les vues de Sixte de se brouiller si vite avec le roi d'Espagne; la France réclamait avant tout son attention; il reprit donc les affaires de ce pays au point où Grégoire XIII les avait laissées, et fulmina une bulle dans laquelle, après avoir exalté l'autorité du saint-siége, il déclarait bâtarde et détestable la maison de Bourbon, appelant hérétique et relaps le roi Henri de Navarre; comme tel, le privant de tous ses domaines, et décrétant qu'il était incapable, lui et ses descendants à perpétuité, de succéder à quelque état et souveraineté que ce pût être, particulièrement à la couronne de France. Sa Sainteté relevait également les sujets du roi et ses vassaux du serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté, et faisait défense, sous les peines ecclésiastiques et séculières, de lui obéir. Les mêmes censures s'appliquaient à son cousin le jeune prince de Condé et à tous les huguenots.

Quoique les excommunications fussent déjà en si grand discrédit à la fin du seizième siècle, qu'un évêque de Chartres écrivait que les foudres du pape gelaient en passant les Alpes, néanmoins une démonstration de cette nature, dans un moment où le royaume était à la veille d'un embrasement général, devait augmenter nécessairement les désordres; aussi de toutes parts cria-t-on au scandale, et les différents ordres

religieux ou civils s'empressèrent-ils d'adresser des réclamations à la cour de Rome pour faire révoquer la bulle.

Henri III, toujours lâche et pusillanime, n'osa prendre aucune mesure énergique contre le décret attentatoire à l'indépendance de la nation et à la dignité de la couronne; il se contenta de défendre que la bulle fût publiée en France avec les formes légales. Le parlement, plus hardi que le roi, voulut s'opposer à la simple publication de ce décret, comme contraire aux droits de l'hérédité souveraine; mais les Guises passèrent outre, et l'excommunication fut affichée à la porte des églises de tout le royaume.

Henri de Navarre, ne pouvant tirer vengeance de l'audace du pape les armes à la main, envoya une protestation à son ambassadeur Bongars, qui était à Rome. Ce courageux huguenot afficha, en plein jour, dans le Campo di Fiori, la protestation véhémente du prince français. Dans ce manifeste, Henri de Navarre appelait Sixte-Quint traître, félon, pape hérétique; il le sommait à comparaître devant un concile libre, sous peine d'être reconnu comme Antechrist; il lui déclarait une guerre irréconciliable pour venger l'injure faite à sa personne et à la maison de France, et réclamait à cet effet le secours des rois et des républiques véritablement chrétiennes, intéressées comme lui-même à arrêter l'audace d'un pâtre qui ne songeait à rien moins qu'à bouleverser tous les royaumes. Cette action énergique causa la plus grande surprise à la cour de Rome. Sixte V, dans le premier mouvement de fureur, jura de punir et l'auteur de la déclaration et le téméraire qui avait osé la placarder jusqu'aux portes du Vatican; puis, la réflexion venant à calmer son irritation, il

admira ce trait de vigueur qui était si en harmonie avec ses propres actions, et il ne put s'empêcher de dire qu'il serait à souhaiter que Henri III eût autant de courage que le roi de Navarre.

En Angleterre, la nouvelle de l'exaltation de Sixte avait produit une profonde sensation; et la reine Élisabeth fut d'autant plus surprise de l'élection du cardinal de Montalte, qu'elle apprit en même temps que le nouveau pontife, qui auparavant paraissait humble, simple, ignorant et souffreteux, se montrait orgueilleux, sévère, implacable dans sa justice et d'une rigueur inouïe dans les exécutions. Elle assembla aussitôt son conseil pour délibérer sur la conduite qu'elle devait tenir dans des circonstances semblables, et avec un pape qui était capable d'ameuter tous les princes catholiques contre la nouvelle Église britannique. Il fut décidé que l'on enverrait un ambassadeur à Rome pour s'assurer des dispositions de Sixte à l'égard de l'Angleterre; et l'on choisit un jeune seigneur nommé Carre, qui dans un de ses précédents voyages s'était lié avec Alexandre Peretti, neveu du pape, qui venait d'être promu au cardinalat. La reine remit au député son portrait enrichi de pierreries, pour qu'il l'offrît au cardinal neveu comme un témoignage d'estime, et en même temps elle lui recommanda de n'épargner ni démarches, ni dépenses, ni présents, pour gagner les bonnes grâces du saint-père.

A son arrivée à Rome, le chevalier Carre fut accueilli avec distinction par Alexandre Peretti, et dès le lendemain il obtint une audience secrète du pontife. Soit l'effet des présents qui lui avaient été envoyés par Élisabeth, soit par un calcul

de sa politique, Sixte reçut l'ambassadeur avec une affabilité qui n'était pas dans ses habitudes; il le combla de prévenances, il l'accabla de questions sur le caractère, sur les inclinations, sur la beauté et sur les habitudes de la reine. Carre répondit à toutes les questions de sa Sainteté, et profita de la circonstance pour lui montrer le portrait de sa souveraine. Sixte le considéra avec beaucoup d'attention, et poussant un profond soupir, il dit à l'ambassadeur :

« Quel noble visage! quelle admirable femme que votre » reine! que ne m'est-il permis de l'épouser! combien je maudis le caractère religieux dont je suis revêtu et qui m'empêche de prendre une femme! car, je le jure, par la barbe » du Christ, nulle autre qu'Élisabeth d'Angleterre ne s'assiérait sur mon trône; et je sens qu'une reine comme elle » me donnerait des enfants dignes de nous! » Ensuite il rendit le portrait au chevalier, et ajouta gracieusement qu'il avait pour agréable son séjour à la cour de Rome, et qu'il l'engageait, dans l'intérêt de sa majesté britannique, à cultiver l'amitié du cardinal de Montalte, son neveu.

Carre sortit de cette audience ravi de l'impression qu'avait faite sur l'esprit du souverain pontife le portrait de la reine; et jugeant le moment favorable pour exposer les intentions de sa souveraine relativement à l'Espagne, il se rendit immédiatement au palais du cardinal neveu pour en conférer avec lui; comme son éminence était encore au Vatican, il fut obligé d'attendre son retour. Le cardinal arriva enfin et écouta avec une grande attention les confidences du chevalier; puis, quand il eut terminé, il répondit que son oncle approuvait les projets de la reine Élisabeth, et qu'il était chargé en son nom de

lui demander l'échange du portrait de sa souveraine contre celui de sa Sainteté. Carre, au comble de la joie, fit ce que le cardinal demandait. Le jour même il écrivit à la reine pour l'informer du succès de sa mission, et pour l'engager à hâter la conclusion d'un traité avec les Provinces-Unies, et l'envoi d'un corps de troupes en Flandre afin de déloger les Espagnols des places fortes qu'ils occupaient. Mais tout cela n'était qu'une comédie de la part de Sixte; le diplomate anglais était la dupe du rusé pontife; sa Sainteté n'était nullement dans les intérêts de l'Angleterre; elle avait seulement l'intention de pousser Élisabeth contre Philippe et de les détruire l'un par l'autre.

Sixte, tout en cherchant à anéantir les monarchies, suivait à l'égard des républiques une politique diamétralement opposée; ainsi il reprit vertement un de ses nonces qui avait fait arrêter un ministre protestant sur le territoire des Suisses, et il lui écrivit :

« Pourquoi donc avez-vous oublié que nous vous avions » envoyé en Suisse pour ramener la paix entre les cantons » et non pour y porter le trouble? Rappelez-vous que nous » vous avons chargé de rétablir l'harmonie entre les héré- » tiques et les catholiques, et non de les exciter les uns contre » les autres. Sachez donc qu'il n'est point dans nos intérêts » d'agir avec les peuples libres comme avec les rois. Les ré- » volutions chez des nations indépendantes sont toujours » dangereuses pour l'orthodoxie, et par opposition elles sont » favorables aux doctrines hérétiques. Je vous recommande » expressément d'en user avec ménagement, et de tempo- » riser avec les Suisses, qui refusent de se soumettre à notre

» obédience. N'imitez pas le zèle souvent maladroit des jé-
» suites, qui, tout en voulant défendre notre siége, lui ont
» porté les coups les plus funestes. »

En effet, cette société commençait à discréditer singulièrement le saint-siége dans l'opinion des peuples, par cela même qu'elle ne reculait devant aucun crime pour assurer le triomphe du catholicisme. Sixte V, qui voyait l'abîme vers lequel les enfants d'Ignace poussaient la papauté, employait tous ses efforts pour imprimer aux affaires une toute autre direction, et pour se soustraire à l'influence des jésuites. Mais comme ce n'était pas le compte des bons Pères, ils cherchèrent à mettre le cardinal neveu dans leurs intérêts; et, grâce à leurs obsessions, ils y parvinrent si bien, que celui-ci osa proposer à son oncle de prendre un jésuite pour confesseur. A cette ouverture, Sixte V ne put réprimer un mouvement de colère; il réprimanda vertement le cardinal neveu, et lui défendit de jamais l'entretenir de ces misérables fourbes; ajoutant : « Il vaudrait mieux pour le bien des jé-
» suites que je les confessasse et non qu'ils reçussent ma
» confession. » Néanmoins, la réflexion et la politique lui firent une nécessité de cacher ses véritables sentiments à l'égard de la société de Jésus, et à la prière de son neveu, il consentit même à honorer leur collége grégorien de sa présence et à y célébrer la messe. Les bons Pères résolurent de mettre l'occasion à profit dans l'intérêt de l'ordre; et au jour fixé par sa Sainteté pour sa visite, ils eurent soin de placer sur son passage des écoliers qui lui récitèrent des pièces de vers en l'honneur de Grégoire XIII, ce qui fatigua tellement le pape, qu'il imposa silence aux orateurs, en leur

disant : « Vous croyez sans doute parler à Grégoire ; vous » vous trompez, je m'appelle Sixte-Quint. »

Après la messe, les jésuites conduisirent le pontife dans les dortoirs et dans les réfectoires, dont ils lui firent admirer la propreté. Lorsqu'il eut tout examiné, il demanda à voir les caves qui renfermaient les trésors de la communauté. « Hélas ! répondit le recteur, elles sont à sec, car jamais la » société n'a été aussi pauvre que sous le règne de votre » Sainteté. — Et que faites-vous donc des richesses que vous » extorquez aux peuples du Japon et de l'Amérique ? répli- » qua le pape ; ce n'est certes pas pour notre service, car » vous avez grand soin de vous faire payer jusqu'au moindre » assassinat. Allons, je vois qu'on ne vous calomnie pas » quand on vous accuse de cacher sous les apparences d'une » sévérité hypocrite les désordres de votre vie. Bientôt je » verrai à mettre de l'ordre dans votre conduite et dans votre » caisse ; j'aviserai à ce que vous ne restiez pas sous la ten- » tation, et je vous rendrai plus pauvres, afin que vous de- » veniez meilleurs chrétiens. »

Cette admonition fut faite d'un ton sévère, puis il se retira avec sa suite. Malgré son grand désir d'attaquer l'institut, le saint-père n'osa pas exécuter immédiatement la réforme dont il avait menacé les jésuites, il voulut procéder régulièrement, et nomma le cardinal Aldobrandin président d'une commission chargée de faire dans tous les royaumes une enquête sur les abus qui s'étaient introduits dans les couvents. Les membres de cette commission avaient ordre de faire un mémoire détaillé sur les moyens à employer pour arrêter les débordements des moines, et de dresser la liste des communautés

religieuses qu'il était urgent de supprimer, ainsi que celle des couvents qui avaient conservé l'esprit de leur constitution dans toute sa pureté. Le résultat de cette enquête fut assez singulier : les commissaires déclarèrent qu'en Italie ils n'avaient pu trouver un seul monastère dont les religieux ne fussent adonnés à l'ivrognerie, à l'oisiveté, à la sodomie, et à toutes sortes d'abominations; ils rendirent compte qu'en Autriche ils avaient visité cent vingt-deux couvents d'hommes et de femmes, et qu'ils avaient compté dans les monastères de religieux cent quatre-vingt-dix-neuf prostituées, cinquante-cinq jeunes garçons ou jeunes filles de moins de douze ans; et dans les maisons de nonnes quatre cent quarante-trois domestiques mâles, qui étaient à la fois les serviteurs et les amants des religieuses.

Ils déclarèrent qu'en France les couvents étaient le théâtre de scandales encore plus grands, et ils citèrent entre autres les moines d'Aurillac. En effet, les désordres de ces religieux avaient tellement dépassé toutes les bornes, que le syndic et les consuls avaient porté plainte devant le parlement contre Charles de Sénectaire, abbé du couvent d'Aurillac et seigneur de la cité : quatre-vingts témoins étaient venus déposer que l'abbé Charles, ses neveux, Jean Belveser, dit Jonchières, protonotaire de l'abbaye; Antoine de Sénectaire, abbé de Saint-Jean; sa nièce, Marie de Sénectaire, abbesse du Bois, qui dirigeait un couvent de femmes dans la même ville, ainsi que les moines et les religieuses des deux maisons, se livraient habituellement à tous les excès de la plus horrible dépravation. On prouva que plusieurs moines avaient avec eux jusqu'à cinq ou six maîtresses à la fois, soit des courti-

sanes, soit de pauvres jeunes filles enlevées à leurs parents, ou des femmes subornées ou ravies à leurs maris; qu'en outre ils nourrissaient un nombre considérable de bâtards qui leur servaient en même temps de mignons. On prouva encore que l'abbé Charles de Sénectaire faisait des sorties à la tête de ses moines, battait la campagne pour recruter des pucelles, et chassait devant lui en plein jour, à coups de crosse, celles qu'il avait trouvées à sa convenance, les forçant à entrer dans son repaire, sans que les pères ou les mères pussent faire la plus légère résistance, dans la crainte d'être assassinés par les moines.

Il résulta de ces dépositions que le monastère d'Aurillac fut sécularisé; ce fut tout; le parlement s'étant déclaré incompétent pour juger des accusés engagés dans les ordres ecclésiastiques. Nous devons ajouter, pour rendre plus complète la peinture des mœurs des couvents à cette époque, que le lieutenant général de la province en rendant compte de la prise de possession de l'abbaye, mission qu'il avait remplie en personne, déclara — « qu'il avait trouvé dans » un pavillon du jardin de la maison abbatiale une chambre » secrète dont les lambris et les murs étaient chargés de pein- » tures obscènes, et qu'il avait brûlé des instruments de dé- » bauche qui étaient épars sur les meubles ou sur les tapis, » dont il n'osait pas indiquer l'usage; que du reste il suffirait » à messieurs du parlement de savoir que les gens du pays » nommaient cette chambre le f...... de l'abbé d'Aurillac! »

Sixte-Quint établit encore différents règlements contre le luxe excessif des vêtements et des équipages; il fixa même la toilette des nouvelles mariées, et défendit aux femmes de

porter des bonnets de dentelles, des plumes, des fleurs naturelles ou artificielles, de mettre de faux cheveux et du fard, de se montrer décolletées lorsqu'elles allaient en voiture, et de paraître dans les rues les bras nus ou en manches de chemise. Toutefois, cette rigidité de mœurs ne l'empêcha pas de protéger les arts et les lettres; grâce à sa munificence, la bibliothèque du Vatican s'agrandit prodigieusement; un hospice, chef-d'œuvre d'architecture, s'éleva pour recevoir quinze cents malades; de nouvelles rues furent ouvertes à la circulation; les quadriges de Praxitèle et de Phidias furent restaurés, la statue de saint Pierre fut placée sur la colonne Trajane à Monte-Cavallo; un aqueduc de treize mille pas vint apporter l'eau d'une source limpide à la célèbre fontaine Sixtine: à sa voix, cinq obélisques égyptiens, ensevelis sous l'herbe depuis des siècles et dont la restauration avait effrayé le génie de Jules II et de Paul III, se dressèrent sur leurs bases et vinrent opposer leurs hiéroglyphes aux mystères de la religion catholique; de sorte qu'aujourd'hui le savant peut lire sur leurs socles une inscription gravée au temps des empereurs romains, en l'honneur de César, souverain pontife, qui avait rapporté ces monuments de la vieille Égypte, et une autre inscription en mémoire de Sixte-Quint, souverain pontife, le restaurateur des obélisques.

Ensuite, ce qui n'était un moins grand travail, il entreprit de faire épurer les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui offraient de grossières erreurs. C'était une chose d'autant plus difficile, que la religion chrétienne n'admettant pas l'examen de la raison pour l'adoption de ses dogmes, mais s'imposant comme vérité révélée par Dieu le Père et

par Jésus-Christ son Fils, sa Sainteté ne savait comment elle devait procéder pour ne pas exciter la susceptibilité des fanatiques ou la critique des ennemis de la papauté; enfin, après de mûres réflexions, elle se décida à réunir les cardinaux en consistoire et à leur soumettre ses doutes sur les livres sacrés. Entre autres choses, Sixte V agita la question de savoir si le Pentateuque, écrit par Moïse sous la dictée de Jéhova, était parvenu aux fidèles directement, et sans avoir subi aucune altération dans les trente-trois siècles qui séparaient leur époque du temps où avait vécu le législateur des Hébreux; si, au contraire, on devait croire avec saint Basile, saint Clément d'Alexandrie, saint Isidore de Séville, et avec un grand nombre d'autres Pères, que le Juif Esdras, qui florissait vers l'an 467 avant Jésus-Christ, avait recomposé les livres sacrés, pour remplacer ceux qui avaient été perdus pendant la captivité des Hébreux; si on pouvait refuser de croire Esdras, qui se reconnaît lui-même, dans un passage de ses écrits, le restaurateur de l'œuvre de Moïse ou plutôt de Jéhova; ainsi que Néhémie, le successeur d'Esdras dans le gouvernement de la Judée, qui avoue également avoir retouché les Écritures; enfin, si on n'était pas en droit de révoquer en doute l'authenticité de la Bible appelée sainte, révélée, divine et canonique; et si on ne devait pas dire avec l'apôtre Pierre: « Que tout n'y est pas conforme à » la vérité; que le mensonge s'y est glissé sous les apparences » du vraisemblable, qu'il y a une multitude de choses erro- » nées, et qu'il faut avoir, en la lisant, assez d'intelligence » pour distinguer et pour choisir. »

Sa Sainteté ajoutait qu'elle-même regardait comme des

fables grossières, l'épisode d'Adam formé de la main de Dieu, et violant avec Ève la loi de son créateur; le récit de Noé sauvé du déluge à cause de ses vertus, et s'enivrant jusqu'à en perdre la raison; celle de Loth, appelé par les anges un homme chaste, et commettant un inceste avec ses deux filles, la nuit même où il s'échappe de Sodome. Le pape rappelait que déjà les livres sacrés avaient subi de graves altérations bien avant la naissance du Christ, puisque Origène, dès le troisième siècle, disait que les livres attribués à Moïse, qui étaient entre les mains des chrétiens, différaient essentiellement de ceux des Juifs; et qu'au quatrième siècle saint Jérôme, le plus savant des Pères de l'Église latine, convenait avoir corrigé l'Ancien Testament sur des exemplaires hébreux qui étaient écrits depuis plus de six cents ans.

En conséquence de toutes ces raisons, Sixte-Quint concluait à ce qu'on fît une nouvelle révision des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament. La majorité des cardinaux s'étant rangée du parti de sa Sainteté, on procéda à une première correction qui fit relever cinq mille fautes, puis à une seconde révision qui fit encore découvrir deux mille erreurs de dates, de noms ou de chiffres; après quoi le consistoire décida que la Bible ainsi expurgée était la seule canonique. Sixte lui donna le nom de Vulgate, et défendit par une bulle, sous peine d'excommunication majeure, de changer, d'ajouter ou de retrancher aucune syllabe au texte de la parole que Dieu avait révélée à Moïse; ce qui n'empêcha pas, quelques années plus tard, Clément VIII, un de ses successeurs, de corriger encore l'Ancien Testament.

On fit également subir au Nouveau Testament de nom-

breuses et d'importantes corrections, sans égard pour le Saint-Esprit, qu'on supposait avoir concouru à la rédaction des Évangiles. Il est bon d'observer à ce sujet que les chrétiens restèrent deux siècles entiers après la mort du Christ sans livres sacrés, et saint Augustin lui-même avoue qu'on ne pouvait étudier la doctrine du Sauveur que dans des livres de magie que Jésus avait dédiés aux apôtres saint Pierre et saint Paul, et dans une épître adressée au roi Abgare. Saint Clément cite encore quelques livres qu'il attribue au Christ, mais dont plusieurs papes ont révoqué l'authenticité, aussi bien que celle des ouvrages qu'il prétendait avoir été écrits par Adam, par Ève, par Énoch et par plusieurs patriarches de l'Ancien Testament. Par compensation, à partir du troisième siècle, le monde fut inondé de livres sacrés; on compta jusqu'à trois cents Évangiles différents, parmi lesquels on cite ceux de saint André, de saint Barnabé, de saint Barthémy, de saint Thaddée, de saint Matthias, de saint Pierre, de saint Jacques le Mineur, de Judas, de saint Thomas, de saint Philippe, des douze apôtres, de Nicodème, de Joseph d'Arimathie, de la descente de croix, de la mort de Marie, de la naissance de Jésus, de Marie sage-femme, de l'ascension de saint Paul, de Basilides, d'Apelles, celui des Égyptiens et celui des Hébreux.

Outre ces Évangiles, chaque secte avait encore un Évangile particulier; les simoniens avaient le livre des Quatre coins du monde, les valentiniens possédaient l'Évangile de la vérité, les manichéens suivaient les préceptes du Trésor ou de l'Évangile vivant; les gnostiques avaient l'Évangile de la perfection, l'Évangile d'Ève, les Révélations d'Adam, le

livre de l'Enfantement de Marie, suivi de ses grandes et petites interrogations, avec des dissertations fort bizarres sur ses amours avec le Saint-Esprit et sur la dégustation de sa semence. Les séthiens suivaient les préceptes de Seth, les caïnites ceux de Judas, et conservaient précieusement une Apocalypse d'Abraham et une autre de Moïse; les basilidiens croyaient aux prophéties de Barcoph, de Barcabbas et de Cham; les nicolaïtes suivaient aveuglément les livres de Jaldabaoth, les Mémoires des apôtres, et soutenaient avoir une épître écrite par Jésus lui-même; les priscillianistes conservaient également une hymne qu'ils supposaient avoir été chantée après la dernière cène par le Sauveur.

Le nombre des écrits de toute sorte dont chaque secte se prévalait pour faire des dupes était incroyable. Les marcionites avaient une collection de pièces si bien fabriquées, disaient les orthodoxes, que les fidèles les plus clairvoyants ne pouvaient les distinguer des Écritures authentiques; les quaterdécimans se prétendaient uniques possesseurs des Actes de Pilate relatifs à la passion; saint Julien parle d'actes semblables qui étaient en sa possession, et Tertullien à son tour affirme qu'il a eu entre les mains le procès-verbal de la vie et de la mort de Jésus-Christ, envoyé par le même Pilate à l'empereur Tibère. Enfin, parmi les livres parvenus jusqu'à nous, nous citerons l'Histoire évangélique de saint Jacques le Majeur; l'Évangile de l'enfance, celui des miracles de Jésus, celui de la Passion, l'Itinéraire de saint Pierre, les Évangiles falsifiés par Lucien, les Évangiles falsifiés par Hésychius, les Actes de sainte Thècle, les Actes des apôtres Paul, Pierre, André, Philippe et Thomas, ainsi que les

Oracles des apôtres, les Révélations des apôtres, etc., etc.

Après cette énumération très-succincte des livres que les différentes Églises chrétiennes avaient adoptés comme authentiques dans les premiers siècles, et qui plus tard furent regardés comme apocryphes, nous serons en droit d'élever des doutes sur l'authenticité des quatre évangélistes Matthieu, Marc, Luc et Jean, d'autant que leurs noms ne sont jamais cités dans les ouvrages des Pères des premiers siècles; et nous pourrons supposer que des prêtres habiles, comprenant la nécessité de résumer en un seul corps d'ouvrage les traditions éparses dans une multitude de livres, ont fait paraître sous leurs noms les quatre Évangiles qui nous sont restés. Néanmoins ce recueil de contes absurdes et de miracles ridicules, appelé le Nouveau Testament ou les saints Évangiles, ne laissa pas que de donner de graves soucis au clergé; car il présentait tant d'invraisemblances et de contradictions, qu'il était à craindre que la foi la plus robuste ne pût s'en accommoder.

Il n'était point difficile de faire croire que saint Jean eût été le contemporain de Jésus-Christ, ainsi que saint Matthieu; mais après avoir dit que saint Marc n'était que le disciple de saint Pierre, on ne pouvait le faire assister à la passion du Sauveur; on prétendit alors que son Évangile n'était qu'une simple relation des discours de l'apôtre Pierre aux Romains, et que son disciple avait rédigée en latin à la prière des fidèles; opinion bien différente de celle des premiers chrétiens, qui prétendaient que saint Marc avait écrit en grec dix ans après l'ascension du Sauveur. Saint Chrysostome exprime une autre opinion encore, il soutient que cet évangéliste était en Egypte lorsqu'il composa ses œuvres; Abalber-

cat est du même sentiment, et ajoute que l'Évangile de saint Marc a été composé primitivement en copte; enfin saint Augustin va plus loin, il appelle saint Marc un plagiaire, et prétend que son livre est simplement la copie de celui de saint Matthieu; ce qui est vrai, sauf en quelques parties. Quant au médecin saint Luc, Tertullien affirme positivement qu'il n'a jamais connu le Christ, qu'il s'est converti longtemps après l'ascension; suivant ce Père, il fut l'un des plus fidèles disciples de saint Paul, le seul apôtre d'un esprit véritablement supérieur; il ajoute qu'après avoir entendu les récriminations de son maître contre la sottise des nouveaux chrétiens, il s'était écrié : « Eh bien, je vais prendre la plume » pour opposer une histoire vraisemblable aux compilations » informes et indigestes de prêtres ignorants; » et qu'il avait fait son Évangile..... Quoi qu'il en soit, ces livres menteurs, appelés les saints Évangiles, en raison de leurs contradictions et des erreurs grossières qu'ils renfermaient, furent revus et amendés vers la fin du troisième siècle par Hésychius et par Lucien, martyr; corrigés vers la fin du quatrième par saint Jérôme; expurgés au commencement du sixième par ordre de l'empereur Anastase, au commencement du neuvième par Charlemagne, à la fin du seizième par Sixte-Quint, et aujourd'hui encore les prêtres leur font subir d'importants changements, sous prétexte de rétablir la véritable leçon, mais en réalité pour faire disparaître insensiblement les contes absurdes et les préceptes odieux qui ont enfin soulevé la raison humaine contre cette détestable théocratie qui pesait sur le monde depuis tant de siècles.

Pendant que le saint-père donnait ses soins à la correction

de l'Ancien Testament et des saints Évangiles, la guerre civile éclatait en France plus terrible que jamais. Les Guises, ne voyant plus entre eux et le trône qu'un roi énervé par la débauche et un cardinal imbécile, redoublèrent d'efforts pour écraser Henri de Navarre, le seul compétiteur qui fût capable de leur disputer la couronne de France; ils appelèrent à eux toute la noblesse de la Champagne et de la Bourgogne, qu'ils renforcèrent de troupes espagnoles, et se mirent à guerroyer. Lyon, Toul, Verdun, et quantité d'autres villes ouvrirent leurs portes aux Guisards, à l'instigation des jésuites; puis ils s'emparèrent d'Orléans, de Bourges, d'Angers, et finirent par devenir maîtres de Paris, qui dès lors se trouva le centre des opérations. Les réunions clandestines des ligueurs se transformèrent en véritables assemblées délibératives, dans lesquelles on censura audacieusement la conduite de Henri III et de ses ministres. Les chefs, qui furent appelés d'abord le conseil des Seize à cause de leur nombre, organisèrent un gouvernement dans l'état, levèrent des impôts, établirent des relations suivies avec les provinces révoltées, et régnèrent enfin au nom du catholicisme et du cardinal Henri de Bourbon.

Mais ce qu'il y avait de plus bizarre dans cette guerre dite des trois Henri, c'était le rôle étrange que jouait le saint-père. Tout en cherchant à exciter les partis les uns contre les autres, Sixte-Quint refusait de donner son approbation à la ligue, par haine contre les jésuites; il blâmait également les fureurs de Henri III, et anathématisait le roi de Navarre. Cette singulière politique s'explique par son désir de voir les trois factions s'entre-détruire et la domination de Rome s'établir sur leur ruine. Du reste, il agissait de même à l'égard

de la Grande-Bretagne, et la haute estime qu'il affichait pour la reine Élisabeth ne l'empêcha pas d'entrer dans une conspiration organisée par l'ambassadeur d'Espagne et par les jésuites, et qui avait pour but de placer la couronne d'Angleterre sur la tête de Marie Stuart, reine d'Écosse, prisonnière d'Élisabeth depuis dix-huit ans.

Une flotte nombreuse avait déjà été réunie dans les ports d'Espagne, et n'attendait qu'un signal pour mettre à la voile et se diriger vers les côtes de la Grande-Bretagne ; ce signal devait partir de l'Angleterre le jour même de l'assassinat d'Élisabeth. Un jésuite appelé Ballard s'était chargé de la besogne et avait déterminé un jeune seigneur nommé Babington, d'un esprit turbulent et fougueux, à frapper la reine d'Angleterre ; on affirme même que Marie Stuart avait eu plusieurs entrevues secrètes avec Babington, qu'elle lui avait promis sa main, et que celui-ci était sorti de ses bras enivré d'amour et brûlant de mériter une si magnifique récompense. Mais la veille du jour fixé pour l'exécution, le complot fut découvert ; tous les conjurés furent saisis, appliqués à la question et obligés de faire l'aveu de leur crime. Élisabeth ne fit grâce à aucun des coupables, et la tête de Marie Stuart roula sous la hache du bourreau ! Tel fut le résultat de la nouvelle trame ourdie par Sixte-Quint et par Philippe II ; l'un et l'autre ne s'émurent nullement de la mort de la reine d'Écosse ; Leti prétend même que sa Sainteté, après avoir écouté le récit circonstancié de cette lugubre tragédie, s'écria : « J'envie ton » sort, Élisabeth ! tu as été jugée digne par Dieu de voir rou» ler à tes pieds une tête couronnée, tandis que moi il ne » m'a encore été permis que de faire couler le sang de misé-

» rables seigneurs ou de pauvres poëtes! » Il ne s'en tourna pas moins du côté de l'Espagne pour exciter Philippe II à tirer une vengeance éclatante de la mort de Marie d'Écosse.

Philippe, qui avait intérêt à faire la guerre aux Anglais, promit de se conformer aux désirs de sa Sainteté, lorsque toutefois le pape aurait donné le chapeau de cardinal à mylord Guillaume Alan, traître qui s'était vendu à l'Espagne, et lorsqu'il lui aurait fourni sur le trésor apostolique un secours d'argent d'un million d'écus romains. Sixte-Quint s'empressa d'envoyer un message à mylord Alan pour qu'il vînt recevoir de sa main le chapeau de cardinal du titre de Saint-Martin des Monts; il le nomma en outre son légat à latere, et, immédiatement après les cérémonies, il le fit partir pour l'Espagne, afin d'activer les armements contre la Grande-Bretagne; en même temps, il le chargea de remettre au roi Philippe un traité secret par lequel il s'obligeait à payer un million d'écus dès que les Espagnols se seraient emparés d'une seule ville en Angleterre, et de plus à lever des décimes extraordinaires dans ses états, à l'exception du royaume de Naples, dont sa Sainteté convoitait la possession. Philippe adhéra aux propositions du pape, doubla le nombre des navires qu'il avait depuis longtemps rassemblés, augmenta de plus de cinquante mille hommes ses troupes de débarquement, et annonça ouvertement qu'il destinait à la conquête de l'Angleterre cette flotte qu'il avait surnommée l'Invincible, et qui était en effet la plus formidable qui eût jusque-là couvert l'Océan. Cependant il ne voulut définitivement attaquer Élisabeth qu'après avoir mis la cour de Rome dans l'impossibilité de le trahir et de se tourner du côté de ses

ennemis ; et il exigea que le pape excommuniât solennellement la reine d'Angleterre. Sixte-Quint, qui avait hâte de voir ces deux grandes puissances aux mains, pour s'emparer du royaume de Naples à l'aide de leurs dissensions, donna au prince la satisfaction qu'il lui demandait, et fulmina en plein consistoire, tous les cardinaux assemblés, la bulle suivante :

« Nous, Sixte V, pasteur universel du troupeau du Christ, le » chef suprême auquel appartient le soin du gouvernement du » monde entier, considérant que les peuples d'Angleterre et » d'Irlande, après avoir été si longtemps célèbres par leurs » vertus, par leur religion et par leur soumission à notre » siége, sont devenus des membres pourris, infects et ca- » pables de gangrener tout le corps chrétien, et cela à cause » de leur sujétion au gouvernement impie, tyrannique et » sanguinaire d'Élisabeth, reine bâtarde, et par l'influence » de ses adhérents, qui l'égalent en scélératesse, et qui refu- » sent comme elle de reconnaître l'autorité de l'Église ro- » maine; considérant qu'autrefois Henri VIII, par un motif » de débauche, a commencé tous ces désordres en se révol- » tant contre l'obéissance qu'il devait au pape, le seul et vé- » ritable souverain de l'Angleterre ; considérant que l'usur- » patrice Élisabeth a suivi les traces de ce roi infâme ; nous » déclarons que pour remédier à ces maux, pour entretenir » la paix, la tranquillité et l'union dans la chrétienté, pour » rétablir la religion et ramener les peuples à notre obé- » dience, il n'existe qu'un seul moyen, c'est de déposer du » trône cette exécrable Élisabeth qui s'arroge faussement le » titre de reine des îles Britanniques. Étant donc inspiré par » le Saint-Esprit pour le bien général de l'Église, nous re-

» nouvelons, en vertu de notre pouvoir apostolique, la sen-
» tence portée par nos prédécesseurs Pie V et Grégoire XIII,
» contre cette moderne Jézabel; nous la proclamons déchue
» de l'autorité royale, des droits, titres ou prétentions qu'elle
» pourrait revendiquer sur les royaumes d'Irlande et d'An-
» gleterre, affirmant qu'elle ne les possède qu'illégitimement
» et par usurpation. Nous relevons tous ses sujets des ser-
» ments qu'ils lui ont prêtés, et défendons de rendre à cette
» femme abominable aucune sorte de service; nous voulons
» qu'elle soit chassée de porte en porte comme une possédée
» du démon, et qu'on lui refuse tout secours humain; nous
» déclarons en outre qu'il est permis aux étrangers et aux
» Anglais, comme œuvre méritoire, de s'assurer de la per-
» sonne d'Élisabeth et de ses adhérents, et de les livrer, vi-
» vants ou morts, aux tribunaux de l'inquisition. Nous pro-
» mettons des récompenses infinies non-seulement dans la
» vie éternelle, mais encore dans ce monde, à ceux qui accom-
» pliront cette glorieuse mission. Enfin nous accordons des
» indulgences plénières aux fidèles de bonne volonté qui
» s'uniront à l'armée catholique qui doit combattre l'impie
» Élisabeth, sous les ordres de notre cher fils Philippe II, à
» qui nous donnons les îles Britanniques en toute souverai-
» neté, pour le récompenser du zèle qu'il a toujours témoi-
» gné à notre siége, et de l'affection particulière qu'il a mon-
» trée pour les catholiques des Pays-Bas. »

Cette bulle terrible fut publiée dans tous les états ecclésiastiques au glas des cloches et à la lueur des cierges. A Madrid, on tendit de noir la chapelle du palais de l'Escurial, et Philippe, vêtu de noir et suivi de tous les grands de sa cour, fit

lire par le nonce du saint-siége l'anathème rendu contre Élisabeth, reine d'Angleterre.

Après une semblable manifestation en faveur du roi d'Espagne, il semblait que le pape voulût très-sérieusement assurer à Philippe la couronne d'Angleterre; et le chevalier Carre se disposait déjà à quitter Rome pour retourner auprès de sa souveraine, honteux d'avoir été la dupe de la cour apostolique, lorsqu'il fut mandé au Vatican en audience particulière. Sixte-Quint lui fit un long discours sur la nécessité où se trouvaient les souverains de déguiser leurs pensées et d'agir contre leurs sentiments; il lui renouvela ses protestations d'amitié envers Élisabeth, et l'engagea à écrire à la reine, qu'elle eût à se mettre en défense contre les attaques de Philippe II, ajoutant qu'après avoir excité la colère de la guêpe espagnole en faisant mourir la prostituée d'Écosse, elle devait par prudence se précautionner pour éviter d'être piquée ou peut-être tuée. Il se plaignit même de ce que son titre de pape l'avait contraint à se ranger du parti de Philippe, qu'il haïssait mortellement, et qu'il voudrait traiter comme elle avait traité Marie Stuart; il lui affirma qu'en réalité les secours qu'il avait promis étaient illusoires, puisqu'ils se réduisaient au don d'un chapeau rouge pour un lord stupide, et à une excommunication ridicule, que la reine pourrait lui retourner fort aisément en sa qualité de papesse; que pour le million d'écus qu'il devait payer au roi d'Espagne, il n'était tenu de le fournir que six mois après la prise de quelque place considérable de l'Angleterre, ce que la reine empêcherait certainement.

La conférence terminée, il remit au chevalier Carre une

note très-circonstanciée sur les projets de Philippe, sur l'état de son armée, sur le caractère de ses généraux, sur la marche de l'expédition; il lui recommanda de la transmettre immédiatement à sa souveraine, et de lui conseiller de tenter quelque coup de main sur les Pays-Bas, où se manifestaient des symptômes de soulèvement, pendant que l'Espagne était uniquement occupée d'armer contre la Grande-Bretagne.

Sur les avis du chevalier Carre, la reine rassembla ses vaisseaux, les fit croiser sur les côtes, et mit tous ses ports en bon état; puis, à l'exemple du saint-père, elle convoqua, dans l'église de Saint-Paul, les principaux seigneurs de sa cour, les magistrats et les notables du royaume, ainsi que les chefs du clergé, et en présence d'une foule immense, Élisabeth, comme chef suprême de l'Église anglicane, fulmina une excommunication terrible contre le pape Sixte-Quint, contre ses cardinaux, contre ses officiers, et généralement contre tous ceux qui avaient signé sa bulle de déchéance. Après quoi elle fit dresser dans son palais quatre-vingts tables magnifiquement servies, et vint présider un banquet où l'on porta de nombreux toasts en l'honneur d'Élisabeth et à la destruction des ennemis de sa couronne.

Leti prétend que l'estime que le pape laissait paraître pour Élisabeth lui était inspirée par Anne Oston, jeune Anglaise d'une beauté remarquable, que le chevalier Carre avait présentée à sa Sainteté, et qui jouissait du singulier privilége d'entrer à toute heure de jour et de nuit dans les appartements secrets de Sixte-Quint; « scandale qui éveilla la susceptibilité des ambassadeurs et des cardinaux espagnols, » ajoute l'historien, et qui obligea le pontife à loger sa maî-

» tresse dans le palais de donna Camilla, et à faire de sa sœur » une entremetteuse. » Comme on remarqua que le saint-père rendait alors de fréquentes visites à sa sœur, incognito, les statues de Marforio et de Pasquin apprirent aux fidèles que la papesse Anne Oston était si dévouée à l'Angleterre, qu'elle ne passait aucune nuit sans conférer avec le pape ou avec le cardinal de Montalte, son neveu, pour aviser aux moyens de ramener ce beau pays au giron de l'Église.

Les événements donnèrent gain de cause à la politique de Sixte-Quint en ce qui concernait l'Espagne; la flotte surnommée l'Invincible fut presque entièrement détruite par une tempête affreuse qui l'assaillit à l'embouchure de la Tamise; les vaisseaux qui résistèrent à la violence de la mer furent mis en pleine déroute par François Drake, vice-amiral de la Grande-Bretagne, et obligés de reprendre honteusement la route de l'Espagne. Cette nouvelle causa tant de joie au pape, qu'il ne put réprimer une exclamation qui trahissait ses secrètes pensées; et comme le cardinal de Montalte entrait dans sa chambre pendant que le chevalier Carre lui lisait les dépêches qui relataient cet événement, il s'écria : « Réjouis-» toi, beau neveu, le royaume de Naples est à nous. »

En France il se passait d'étranges choses; la guerre de religion continuait avec une égale fureur du côté des catholiques et des protestants. Henri III, devenu de nom le chef de la ligue et de fait l'esclave de la cour de Rome, ne se lassait pas de faire égorger ses sujets. Le duc de Guise, l'âme de la ligue, ne cessait d'organiser de nouveaux complots, tantôt contre Henri de Navarre, tantôt contre le roi de France; et à force de bassesses il était parvenu à obtenir du saint-père

le titre de second Machabée et le don d'une épée bénite. Les jésuites, quoique en exécration à Sixte-Quint, s'efforçaient de mériter ses bonnes grâces en augmentant les désordres; d'abord ils firent empoisonner le jeune prince Henri de Condé par Charlotte de la Trémouille, sa propre femme; ensuite ils formèrent une conspiration contre Henri III lui-même, résolurent de s'emparer de sa personne, et de le forcer à remettre le gouvernement du royaume aux mains du duc de Guise. Malheureusement pour celui-ci, la conjuration fut éventée; et les Seize, qui redoutaient un retour d'énergie de la part du roi, s'empressèrent d'expédier au duc un exprès pour qu'il vînt les rejoindre et se concerter avec eux, afin de les tirer du danger où ils se trouvaient.

Le duc de Guise quitta aussitôt la ville de Nancy et accourut à Paris, malgré la défense de Henri III. Il est vrai qu'il se présenta sans aucune suite et accompagné seulement de sept officiers de sa maison; mais à peine eut-il traversé les portes de la capitale, qu'un immense cortége de plus de trente mille personnes se forma autour de lui et l'accompagna aux cris de « Vive Guise! » Jamais, au dire de d'Aubigné, aucun roi n'avait été accueilli avec de semblables témoignages de joie; les uns le comblaient de bénédictions et le nommaient leur libérateur; les autres fléchissaient le genou devant lui, baisaient l'extrémité de ses vêtements, et approchaient leurs chapelets de son pourpoint, comme si son contact eût dû les sanctifier; ceux qui ne pouvaient parvenir jusqu'à lui élevaient des mains suppliantes et le nommaient leur divinité; de toutes les fenêtres, les dames et les enfants jetaient des fleurs et faisaient retentir l'air de leurs acclamations. Quant

au duc, il s'avançait au milieu de cette foule au petit pas de son cheval, la tête découverte, adressant des paroles gracieuses aux plus proches, saluant d'un sourire les dames qui étaient aux fenêtres, et répondant du regard ou du geste à tout le monde. Son escorte le conduisit à l'hôtel de Soissons, où résidait l'exécrable Catherine de Médicis.

La reine mère fut quelque peu effrayée de cette manifestation populaire; mais elle se garda bien de laisser paraître le moindre signe de terreur; au contraire, elle reçut le duc avec les marques de la plus vive satisfaction, et lui offrit de le conduire chez le roi. Guise accepta, et ils se mirent aussitôt en route pour le Louvre, la reine dans sa chaise et le duc à pied. On remarqua qu'il ne cessa point de parler avec Catherine pendant le trajet qui séparait l'hôtel de Soissons de la demeure du roi, jusqu'au moment où ils entrèrent dans la chambre de Henri III. Celui-ci, à l'exemple de sa mère, renferma au fond de son cœur le ressentiment qu'il éprouvait; il se contenta d'adresser au duc de faibles reproches sur sa désobéissance, et le congédia. Ce qui fit dire à Sixte-Quint « qu'il ne savait en réalité quel était le plus fou, du duc de » Guise qui avait eu l'audace de venir se livrer à un prince » irrité, ou de Henri III qui ayant sa vengeance entre les » mains la laissait échapper. »

Cependant ce n'était que partie remise pour le roi comme pour le duc; et dès qu'ils se furent séparés, chacun d'eux chercha les moyens de se défaire de l'autre sans danger pour soi-même. Henri appela sa noblesse à Paris, arma les bourgeois qui lui étaient dévoués, fit venir de Lagny quatre mille Suisses qui s'y trouvaient casernés, doubla les postes

de la ville, et en quelques jours il se trouva en état d'attaquer le duc de Guise. Mais celui-ci, à son tour, avait pris ses précautions; le matin même du jour où il devait être enlevé par les troupes royales, il avait eu soin d'armer le peuple; de sorte qu'aussitôt que les soldats se furent mis en mouvement, on sonna le tocsin, on tendit les chaînes, on forma des barricades avec des planches, des solives et des tonneaux remplis de terre ou de fumier, on dépava les rues, on garnit les fenêtres de pavés; en moins de quatre heures toutes les communications de la capitale furent interrompues, et le combat s'engagea entre les citoyens et les soldats du roi. Ceux-ci se trouvant pris comme dans un immense réseau, sans pouvoir avancer ni reculer, cherchèrent à opérer leur retraite en s'abritant aux murs pour éviter les coups d'arquebuse ou les pierres qu'on faisait pleuvoir des fenêtres et des toits. En vain ils montraient leurs chapelets et criaient de toutes leurs forces qu'ils étaient bons catholiques; les jésuites, qui s'étaient mêlés dans les rangs des ligueurs pour les exciter au carnage, répondaient à leurs lamentations par des cris de mort : et très-certainement aucun n'eût échappé au massacre sans l'intervention du duc de Guise. Le chef des ligueurs s'approcha des troupes, leur fit déposer les armes, et chargea le comte de Saint-Pol de les accompagner jusqu'à ce qu'elles fussent hors de Paris; puis, le soir venu, il établit une garde régulière autour du Louvre, afin d'empêcher toute évasion pendant la nuit. Mais Henri III, qui craignait avec raison de voir la place emportée d'assaut, profita du moment où les derrières du château n'étaient pas encore investis pour s'enfuir à travers le jardin des Tuileries;

il gagna le monastère des Feuillants et de là se sauva vers Chartres, accompagné tout au plus de trente gentilshommes; le reste de la cour suivit le prince dans le plus grand désordre, et les troupes ne purent le rejoindre que dans la soirée du second jour.

Guise ayant manqué le roi, s'occupa de s'assurer la possession de Paris; il se fit remettre la Bastille, Vincennes, le Temple, les deux Châtelets, et partout il installa des garnisons à lui et des gouverneurs choisis parmi ses créatures les plus dévouées. Le calme se rétablit immédiatement, et le lendemain de cette révolte, appelée la journée des Barricades, on aurait pu affirmer qu'il n'y avait pas eu de troubles dans Paris, tellement les choses avaient repris leur cours accoutumé. Ce n'était pas là ce que désiraient les jésuites, qui en réalité ne favorisaient pas plus un parti que l'autre; ce que voulaient ces bons Pères, c'était une guerre civile qui leur permît d'assujettir la France à la cour de Rome. Ils s'efforcèrent donc d'entraver la marche de cette révolution, et cherchèrent à ruiner le pouvoir du duc de Guise, en publiant que le saint-père désapprouvait la révolte des ligueurs contre leur chef légitime, et en menaçant les Parisiens de malheurs effroyables s'ils restaient plus longtemps sans roi. Comme le clergé exerçait encore une grande influence sur les esprits, ces menaces effrayèrent les rebelles et les déterminèrent à rappeler Henri III au milieu d'eux. Une députation de bourgeois se rendit au couvent du jeune comte du Bouchage, un des mignons les plus chéris du roi qui s'était fait capucin, pour le supplier, au nom du salut du royaume, de servir de médiateur entre eux et le souve-

rain, afin de solliciter leur pardon, et d'obtenir de lui qu'il consentît à rentrer dans sa bonne ville de Paris.

Le jeune moine se prêta de bonne grâce à tout ce qu'on voulut et se mit en route pour Chartres, accompagné des jésuites Pigenat et Commolet, qui avaient imaginé une singulière comédie afin de toucher le cœur du monarque.

A un mille de Chartres, le cortége du comte du Bouchage mit pied à terre et fit le reste du chemin dans l'ordre suivant: le jeune capucin, dépouillé de tous ses vêtements, ouvrait la marche, traînant une grande croix de carton peint, et portant une couronne d'épines sur la tête; à ses côtés marchaient deux jeunes garçons d'une remarquable beauté et presque nus, représentant la Vierge et sainte Madeleine; à sa suite se pressaient en foule des moines portant les costumes des personnages de la passion. Cet étrange cortége combina sa marche pour arriver à la cathédrale pendant que Henri assistait aux vêpres. En entrant dans l'église, tous les capucins entonnèrent le Miserere d'une voix lamentable, et deux religieux déguisés en bourreaux se détachant du groupe, se ruèrent sur l'ancien mignon du roi, le frappèrent à coups de discipline, et l'obligèrent à venir se jeter aux pieds de Henri III pour implorer sa miséricorde. Le maréchal de Biron, qui était aux côtés du roi, indigné qu'on eût osé jouer une telle comédie, voulut faire arrêter tous ceux qui composaient la députation; mais Henri l'en empêcha.

Déjà sa majesté avait aperçu les deux beaux adolescents qui figuraient dans la procession la Vierge et sainte Madeleine; elle écouta favorablement les doléances des moines et promit de recevoir les Parisiens en grâce; puis elle congédia tous

les assistants, à l'exception du comte du Bouchage et de ses deux acolytes, dont elle fit le soir même ses mignons.

Ensuite Henri III quitta Chartres et se rendit à Rouen pour recevoir la députation des membres du parlement; après ceux-ci vinrent les officiers municipaux, les corps de métiers, les prévôts des marchands et les professeurs de l'Université. Pendant plus d'un mois les routes ne cessèrent d'être sillonnées de courriers et de délégués qui allaient de Paris à Rouen ou de Rouen à Paris, pour offrir ou pour rapporter des propositions d'arrangements; enfin, soit que le roi méditât une trahison, soit qu'il fût réellement fatigué de la guerre, il se montra très-accommodant, consentit à faire la paix avec son ennemi, et publia même un nouvel édit d'union qui était la répétition des traités précédents, et par lequel sa majesté érigeait la sainte ligue en institution. De plus, Henri s'engagea à déclarer une guerre à outrance aux huguenots, sans trêve ni merci; à ne déposer les armes qu'après les avoir exterminés jusqu'au dernier; à exclure le roi de Navarre du trône de France; à nommer le duc de Guise généralissime de ses armées, et à donner aux ligueurs les otages et les places qu'ils jugeraient utiles à leur sécurité; en outre et sous prétexte d'ajouter à la solennité de ses engagements, il convoqua les états généraux à Blois.

Tant de concessions exaltèrent l'orgueil du duc de Guise et lui donnèrent une telle idée de sa puissance, qu'il négligea le soin de sa propre sûreté; c'était précisément où l'attendait Henri III, le digne fils de Catherine de Médicis. Guise, croyant n'avoir plus que le bras à étendre pour saisir la couronne, ne gardait aucun ménagement envers le roi, encou-

rageait même les imprudentes vanteries de la duchesse de Montpensier, sa sœur, qui affectait de porter à ses côtés des ciseaux d'or qui devaient lui servir, disait-elle, à faire une tonsure monacale au dernier des Valois. Le cardinal de Guise, à l'exemple de son frère, ne craignit pas dans une séance des états de faire une critique sanglante du gouvernement du roi, et d'en appeler à la nation des abus de la royauté. Quant à Henri, il dévorait en silence tous ces affronts, et ne laissait échapper aucun signe de colère, aucune marque d'irritation. Pour le vulgaire, une telle conduite était le comble de la lâcheté; pour ceux qui étaient initiés à la politique des cours, c'était une preuve que le prince méditait une vengeance terrible. Quelqu'un même des partisans du duc de Guise glissa sous son couvert un billet anonyme pour l'engager à prendre garde à sa vie. Il lut le billet et écrivit au crayon : « On n'oserait. » Puis il le jeta sous la table.

Quelques jours après il se rendit, suivant son habitude, au conseil. Dès qu'il fut entré dans le château, il remarqua qu'on ferma immédiatement les portes derrière lui; et ce qui le surprit davantage, ce fut de voir la garde renforcée et les cent Suisses rangés en ligne de bataille sur les degrés; néanmoins il fit bonne contenance, et vint prendre sa place au milieu des grands dignitaires de la cour. Il y était depuis cinq minutes à peine, lorsqu'un page vint le prier de le suivre chez le roi. Il se leva aussitôt, et traversa rapidement la galerie qui séparait la chambre du conseil du cabinet de sa majesté; mais au moment où il soulevait la draperie qui masquait l'entrée, un des officiers de Henri III, nommé Saint-Malines, le saisit à la gorge et lui porta un coup de poignard du haut

en bas de la poitrine. Guise ne poussa qu'un cri et tomba mort, ce qui n'empêcha pas quarante-cinq assassins de se ruer sur son cadavre, qu'ils lardèrent de coups d'épée en présence du roi.

Le cardinal de Guise, qui avait entendu le cri de son frère, se leva de son fauteuil, en disant dans le plus grand trouble : « Voilà mon frère qu'on tue ! » et il voulut sortir. Aussitôt les maréchaux d'Aumont et de Retz l'arrêtèrent au nom du roi, et le conduisirent dans un galetas qui lui servit de prison, et où il fut poignardé par quatre soldats qui avaient reçu de sa majesté quatre cents écus pour commettre ce meurtre. Les corps des deux Guise furent enterrés dans de la chaux vive, et leurs os brûlés dans une des salles du château de Blois, de peur qu'il ne prît fantaisie au peuple de les vénérer comme des reliques de saints martyrs.

Ces sanglantes exécutions terminées, Henri III reprit les allures d'un despote insolent, prononça la dissolution des états généraux, et annonça publiquement qu'il était roi et qu'il saurait se faire craindre. Préalablement il chercha à se ménager un accommodement avec les Parisiens, et leur envoya des députés pour traiter de leur soumission. Mais l'âme de ses conseils lui manquait : la terrible Catherine de Médicis venait de mourir, et emportait dans la tombe le secret de ces plans machiavéliques qui avaient assuré le triomphe de sa maison sur ses ennemis.

Les ligueurs ne voulurent écouter aucune proposition ; ils chassèrent honteusement les envoyés du roi, et les menacèrent de les pendre s'ils osaient reparaître dans la capitale. Nous devons dire qu'alors cette ville était le théâtre de scènes

déplorables, par suite de l'exaltation religieuse qu'avaient soulevée les jésuites. C'était de Paris, du sein des colléges des disciples d'Ignace de Loyola, que partaient par bandes une foule de séides qui allaient soufflant la haine, les discordes et la guere civile jusqu'aux extrémités du royaume; c'était dans la capitale, dans la maison professe de la rue Saint-Antoine, que le conseil de la ligue tenait ses séances; c'était dans cette maison abominable et dans le collége de la rue Saint-Jacques qu'avaient lieu les conciliabules où s'élaboraient tous les projets de meurtres et d'empoisonnements qui devaient servir au triomphe du papisme, ou plutôt à celui des jésuites, qui rêvaient dans un avenir prochain l'asservissement de l'univers à leur ordre.

Sous l'inspiration de ces forcenés, la Sorbonne s'assembla et décréta que les Français étaient déliés du serment de fidélité qu'ils avaient prêté à Henri III; qu'ils devaient tirer le glaive contre lui et contre les siens pour la défense de la religion catholique. Dans toutes les provinces, les prêtres et les moines excommunièrent le dernier des Valois, et abattirent ses armoiries et ses statues jusque dans les églises. Enfin, le duc de Mayenne, frère des malheureux Guises, fut déclaré lieutenant général du royaume, et investi par le conseil des Seize de la puissance souveraine.

Pendant que les jésuites soulevaient les peuples contre Henri III, celui-ci dépêchait des ambassadeurs en Italie, avec de riches présents, pour obtenir que sa Sainteté désapprouvât la conduite des jésuites et ordonnât la dissolution de la sainte ligue. Mais quelque diligence que mirent les députés du roi dans leur trajet de Blois à Rome, ils furent devancés

par les jésuites; et lorsque Jean de Vivonne, marquis de Pisani, et le seigneur de Gondi, se présentèrent au Vatican, ils trouvèrent Sixte-Quint instruit de tout ce qu'ils venaient lui apprendre. Sa Sainteté les accueillit avec un air de hauteur inexplicable; et aux premières paroles qu'ils voulurent prononcer, elle les interrompit, et les gourmanda de ce qu'ils osaient justifier leur maître d'un attentat commis au mépris des lois divines et humaines sur la personne d'un prince de l'Église.

« Votre roitelet sodomite est bien audacieux, s'écriait-il » dans le paroxysme de la fureur, d'oser porter une main sa» crilége sur nos cardinaux! S'imagine-t-il que nous sommes » encore gardien de pourceaux, et que nous verrons égorger » notre troupeau comme un pâtre stupide, en versant d'im» puissantes larmes? Non, non, de par Dieu! il apprendra » que nous sommes le digne successeur de l'Apôtre, le vicaire » du Christ, le dominateur de la terre, le suprême pontife! » Il apprendra que nous savons venger l'honneur de notre » Église, et que la tête d'un cardinal est plus précieuse que » les têtes de vingt rois! »

Le marquis de Vivonne ne put maîtriser son indignation, et repartit : « Quoi! saint-père, le roi mon maître n'aura pas la » liberté de se défaire du cardinal de Guise, son ennemi » mortel, après que Pie IV, votre prédécesseur, a fait étran» gler de son autorité privée le cardinal Caraffa, qui était son » ami! » Cette réplique porta la fureur du pape à son comble; il menaça d'accumuler sur la France les plus épouvantables malheurs; il déclara qu'il allait foudroyer de ses anathèmes l'assassin des Guises; et en effet, malgré les repré-

sentations et les prières réitérées de Gondi, de Pisani, et de Claude Daguennès, évêque du Mans, le roi fut excommunié.

Dès ce moment les clameurs de la ligue redoublèrent en France; un jésuite nommé Boucher prêcha sur le jubé de Sainte-Geneviève, que Henri III était Turc par la tête, Allemand par le corps, harpie par les mains, Anglais par la jarretière, Polonais par le pied, pédéraste par la verge, sodomite par l'anus, un véritable Lucifer dans l'âme; ajoutant que les chrétiens devaient l'assommer comme un chien enragé. « Et le roi étant ainsi par sentence de prêtre condamné » à mort, dit le journal de l'Estoile, furent faits des portraits » en cire, que ces forcenés tenaient étendus sur l'autel pen- » dant quarante heures consécutives et qu'ils perçaient de » leurs poignards à la célébration de l'office divin, dans dif- » férentes parties du corps, notamment aux tempes, au cœur » et au nombril, prononçant à chaque piqûre des paroles » magiques qu'ils supposaient avoir la vertu de faire mourir » le roi. » Ensuite les ligueurs s'avancèrent en armes pour s'emparer de Henri III, qui était encore enfermé à Tours.

Dans cette fâcheuse extrémité, le roi ne trouva d'autre parti à prendre que celui de se jeter entre les bras du roi de Navarre, chef des calvinistes et son ancien compagnon de débauches; à l'aide de cette jonction, il put reprendre l'offensive et chasser les troupes du duc de Mayenne, qu'il accula jusqu'aux portes de Paris.

L'armée royaliste, forte de plus de quarante mille hommes, campa alors sous les murs de la capitale, en forma le siége et intercepta toutes les communications avec le dehors, de telle sorte qu'il semblait impossible que les ligueurs, placés

entre une population affamée et des troupes aguerries, pussent continuer la lutte; mais il restait aux jésuites une ressource dont ils ne se faisaient jamais faute d'user, celle du crime. Les voûtes des églises retentirent de déclamations furibondes contre Henri III, et mille voix appelèrent sur lui toutes les vengeances du ciel et de la terre. Ce débordement de malédictions produisit l'effet qu'ils en attendaient; un jeune jacobin nommé Jacques Clément, exalté par leurs prédications, forma le projet de délivrer la terre du roi hérétique que les prêtres signalaient à la vindicte des hommes, et vint s'en ouvrir au père Bourgoin, son supérieur; celui-ci en instruisit immédiatement les Seize, les ducs de Mayenne et d'Aumale, ainsi que la duchesse de Montpensier, la furie de la ligue; il leur signala Jacques Clément comme un homme doué d'une sauvage énergie, d'un esprit ardent et inquiet, d'une imagination déréglée, de mœurs infâmes, et possédant toutes les qualités nécessaires pour mener à bonne fin cette entreprise difficile; il le recommanda surtout à la duchesse de Montpensier et l'engagea à essayer sur le jeune dominicain le pouvoir de ses charmes. Le soir même, cette Messaline fit appeler dans son palais Jacques Clément, se prostitua à lui, et le décida à tuer le roi.

De leur côté, les jésuites ne restèrent pas en arrière de la duchesse, et la secondèrent merveilleusement, en promettant au jacobin, au nom du pape, de le créer cardinal s'il réussissait dans son projet, ou de le mettre au rang des saints s'il périssait; puis le duc de Mayenne s'occupa des moyens de procurer au moine une audience de Henri III. Le chef de la ligue vint à la Bastille trouver Achille du Harlay et le comte

de Brienne, qui étaient ses prisonniers, sous prétexte de réclamer leurs bons offices et leur intercession auprès du roi, afin d'entrer en arrangements pour terminer la guerre. Il obtint ainsi des lettres pour Henri III et un passe-port qu'il s'empressa de porter à sa sœur. Celle-ci fit encore venir le moine dans son palais, et après une nuit de débauche, où elle l'enivra de ses plus brûlantes caresses, elle lui remit les dépêches destinées à Henri III et un couteau empoisonné.

Clément sortit de Paris le 31 juillet 1589 et se dirigea vers le camp royal : les gardes avancées l'arrêtèrent et le conduisirent devant Jacques de la Guesle, procureur général, qui se trouvait alors à Saint-Cloud. Il répondit à ce magistrat, sans se troubler, qu'il avait des lettres pour le roi et qu'il ne pouvait s'ouvrir qu'à lui. Immédiatement on le mena auprès de Henri III, auquel il présenta les lettres dont il était porteur, en annonçant qu'il était chargé en outre d'un message verbal extrêmement important. Sa majesté commanda aussitôt à ses courtisans de se retirer, et resta seule avec le jacobin.

Deux minutes après, le roi appela au secours, cria à l'assassin; et pendant que les gardes accouraient à ses cris, Henri III retira le couteau que Clément lui avait plongé dans le bas-ventre et l'en frappa au visage : le moine fut tué sur l'heure par les gardes. Quelques jours après son corps fut traîné sur une claie, tiré à quatre chevaux, et enfin brûlé devant l'église de Saint-Cloud. Quant au roi, il était blessé mortellement, et le lendemain il expira en instituant pour son successeur Henri de Navarre, qui prit le nom de Henri IV.

Ce meurtre du dernier descendant des Valois remplit les Parisiens d'une joie qui tenait du délire; tous, hommes et

femmes, parcoururent les rues en criant : « Vive saint Clément, martyr! » Et les dominicains, les capucins, les jésuites, demandèrent en pleine chaire qu'on immolât aux mânes du régicide les prisonniers de la ligue. Enfin les ligueurs poussèrent le fanatisme jusqu'à placer son portrait sur le maître-autel dans toutes les églises avec cette inscription, qui était du jésuite Commolet :

« Un jeune jacobin, nommé Jacques Clément,
» Dans le bourg de Saint-Cloud une lettre présente
» A Henri de Valois, et vertueusement
» Un couteau fort pointu dans l'estomac lui plante. »

Le clergé de Notre-Dame décida même qu'on élèverait à l'assassin une statue de marbre et qu'elle serait exposée sur le principal autel à l'adoration des fidèles. Enfin, dit l'abbé de Longuerue, on décréta en Sorbonne qu'on solliciterait sa canonisation à Rome, et la demande en fut immédiatement adressée au souverain pontife.

Sixte-Quint en apprenant la nouvelle de la mort de Henri III laissa éclater les transports d'une joie indécente, et s'écria : « Très-bien, le collége des princes est délivré » d'un sot, et le royaume de France est en feu ! » — Puis il convoqua les cardinaux en consistoire, leur annonça officiellement l'assassinat du roi de France, fit l'éloge de Jacques Clément, l'éleva au-dessus de Judith et d'Éléazar, et défendit qu'on célébrât pour Henri III les prières que l'Église était dans l'usage de faire à la mort des souverains. Ensuite il fit partir pour Paris le cardinal Gaëtan, avec mission d'augmenter les désordres du royaume, et de faire proclamer roi, sous

le nom de Charles X, le cardinal de Bourbon; ce qui eut lieu. A partir de cette époque, les ligueurs semblèrent pris d'un redoublement de fureur; les Pères Pigenat et Commolet ne prirent plus la peine de cacher leurs projets d'anéantir la royauté; ils prêchèrent ouvertement le régicide, et demandèrent chaque jour dans leurs sermons un homme de cœur et de dévouement qui délivrât la France de Henri de Navarre, qu'ils appelaient un bâtard, un hérétique, un excommunié, un relaps. « Il nous faut un Aod! s'écriaient-ils » dans leur langage furibond; fût-il moine, fût-il soldat, fût- » il berger, il nous faut un Aod! » De son côté, la duchesse e Montpensier s'abandonnait aux débauches les plus dé- oûtantes avec des assassins vulgaires et des coupeurs de ourses pour trouver un nouveau Jacques Clément.

Pendant que le meurtre, l'ambition, le fanatisme et la uxure couvraient le sol de la France et préparaient son asservissement au saint-siége, Sixte soulevait de sanglantes ollisions entre l'Angleterre et l'Espagne, et excitait les évêues catholiques d'Allemagne à se soustraire à la juridiction ue Rodolphe II voulait exercer sur le clergé de ses états.

Celui-ci eut beau protester par l'organe du duc Savelli, son mbassadeur à la cour de Rome, contre les menées des agents lu pape, il lui fut répondu qu'on ne ferait droit à aucune de es plaintes; qu'il devait savoir que si la fortune avait placé e glaive dans la main des premiers empereurs, leurs successeurs ne l'avaient porté depuis bien des années que sous le bon plaisir des papes, pour soutenir les intérêts du saint-siége et non pour détruire les immunités de l'Église; que les vicaires du Christ ne tenaient leur autorité que de Dieu,

et qu'ils ne souffriraient jamais que les souverains prissent connaissance des affaires de l'Église, ni que les ministres de l'autel relevassent des princes séculiers. Savelli, saisissant habilement l'occasion, répliqua à l'argument, que s'il était juste que l'empereur ne se mêlât en rien des choses spirituelles, par la même raison sa Sainteté ne devait point s'immiscer dans les affaires temporelles, et qu'il réclamait au nom de son maître le droit de nommer le préfet de Rome, comme en avaient toujours agi les rois des Romains avant le pontificat de Sixte IV, un de ses prédécesseurs.

Le pape, irrité d'avoir été battu avec ses propres armes, s'écria avec colère : « Votre maître est roi des Romains en
» Allemagne, je l'avoue; mais il n'a nulle autorité dans
» Rome, parce que j'en suis seul le légitime souverain. An-
» ciennement les papes suivaient des règles et des maximes
» qu'il ne leur convient plus de pratiquer aujourd'hui ; je suis
» empereur à Rome; la ville m'appartient; j'en dois nommer
» les magistrats, et je suis décidé à défendre la justice de ma
» cause contre tous ceux qui prétendraient commander en
» maîtres dans mes états. L'Évangile ordonne de rendre à
» Dieu ce qui appartient à Dieu, et à César ce qui appartient
» à César; or, l'univers entier appartient à Dieu et à son vi-
» caire; ainsi César n'a le droit de posséder que ce qu'il plaît
» aux papes de lui octroyer. »

Ce discours rapporté à l'empereur le convainquit que l'ambition de Sixte était insatiable, et qu'il ne songeait qu'à ériger la papauté en dictature universelle ; il rechercha en conséquence l'alliance de l'Espagne, et fit un traité avec Philippe II, afin de s'opposer aux projets ultérieurs du pon-

tife et de se partager le royaume de France, qui paraissait épuisé par les guerres de religion, guerres qui menaçaient d'être interminables par suite de la mort du cardinal de Bourbon, surnommé le roi de la ligue, qui avait succombé dans sa prison, à Fontenay en Poitou, où le retenait Henri IV. Indépendamment du roi de Navarre, quatre autres prétendants se disputaient le trône. Le duc de Mayenne, qui était déjà dépositaire de l'autorité suprême comme lieutenant du royaume; le jeune duc de Guise, sous le nom duquel la duchesse de Montpensier, sa tante, espérait régner comme avait fait Catherine de Médicis sous Charles IX; le duc de Lorraine, chef de la maison des Guises, qui prétendait avoir plus de droits à la couronne que la branche cadette, attendu qu'il avait épousé la princesse Claude, sœur du feu roi; enfin le roi d'Espagne, qui avait également épousé une sœur de Henri III, et qui comptait sur ses doublons et sur les promesses qu'il avait faites aux principaux ligueurs pour triompher des princes de Lorraine ses rivaux.

Au milieu de ce conflit d'intérêts si divers et d'ambitions si opposées, le cardinal Gaëtan se rangea du côté du plus riche, et moyennant le payement de sommes considérables, il abandonna la cause du pape et entraîna les jésuites dans le parti des Espagnols. Les disciples d'Ignace de Loyola changèrent d'autant plus facilement de bannières, qu'ils comprenaient que jamais Sixte-Quint, avec son caractère impérieux, ne consentirait à devenir l'instrument de leurs projets de domination universelle; ils se vendirent donc à Philippe II, et les Pères Aubray, Pigenat et Commolet travaillèrent si bien dans ses intérêts, que les Seize firent mettre à mort trois

magistrats nommés Brisson, Larcher et Tardif, qui voulaient s'opposer à ce que les rois d'Espagne substituassent leur tyrannie à celle des anciens rois.

Le cardinal de Gondi, évêque de Paris, fut obligé de se sauver pour éviter un traitement semblable, et sans aucun doute le duc de Mayenne lui-même fût devenu leur victime, s'il ne s'était décidé à faire pendre quatre de ces enragés ligueurs pour intimider les jésuites.

Quant à Henri IV, ses affaires prenaient une tournure extrêmement favorable; son autorité était déjà reconnue dans un grand nombre de villes de province; plusieurs victoires remportées sur les troupes de la ligue donnaient chaque jour plus de prépondérance à son parti; son courage militaire achevait de lui gagner les cœurs; enfin, il avait si merveilleusement avancé les choses, qu'après la bataille d'Arques il se trouva en position de venir mettre le siége devant Paris.

Sixte-Quint voyant que la ligue était aux abois, et que d'ailleurs il ne pouvait rien en attendre de favorable à ses intérêts, puisque les jésuites s'étaient vendus à l'Espagne, se déclara ouvertement contre elle. Philippe II, pour se venger de cette défection, déclara que le pape n'était pas catholique, puisqu'il abandonnait la cause de la religion; il l'accusa de favoriser depuis longtemps le parti de la reine d'Angleterre, et d'avoir la pensée de protéger de même Henri de Navarre, le huguenot. Il fit répandre à profusion des libelles outrageants contre lui, et envoya l'ordre au duc Olivarez, son ambassadeur à Rome, d'avoir à le sommer de tenir les engagements qu'il avait pris avec lui, relativement à la sainte ligue; et dans le cas de refus, il enjoignait au

duc de protester publiquement contre sa Sainteté et de la déclarer hérétique en plein consistoire. Olivarez se rendit au Vatican pour obéir aux ordres de son souverain, et adressa au pontife d'énergiques représentations sur la perfidie de sa conduite à l'égard de l'Espagne. Sixte parut l'écouter avec une grande attention; et comme il ne se pressait pas de répondre, l'ambassadeur ajouta : « Votre Sainteté voudra-
» t-elle bien rompre le silence et me dire ce qu'elle pense?
» — Eh bien donc, reprit le pape, puisque vous êtes si cu-
» rieux de connaître mes pensées, je vous dirai que je songe à
» vous faire jeter par la fenêtre, pour vous apprendre à parler
» avec plus de respect au chef de l'Église. » Olivarez, qui connaissait le caractère du saint-père, se tint pour satisfait de la réponse, et sortit du consistoire avec une précipitation qui excita l'hilarité du sacré collége.

Philippe, en apprenant le peu de succès qu'avaient obtenu ses remontrances, résolut de frapper un grand coup et d'assembler un concile national pour déposer Sixte-Quint. En conséquence, il ordonna à son ambassadeur de signifier au pape d'avoir à comparaître devant un synode d'évêques espagnols, afin de s'y entendre condamner comme intrus, simoniaque, adultère et hérétique.

Le duc, qui redoutait pour lui-même les conséquences d'une semblable mission, et qui se voyait à la merci du cruel Sixte-Quint s'il obéissait, ou en butte à la vengeance du sanguinaire Philippe II s'il n'obéissait pas, se détermina à remettre la citation au pontife le jour de Noël, pendant une procession qui devait avoir lieu, afin de pouvoir s'échapper au milieu du tumulte. Malheureusement le pape fut averti

de ce qui devait se passer, la veille même de la fête; il envoya chercher sur-le-champ le gouverneur et deux maîtres des cérémonies, et leur demanda si tout avait été préparé pour le lendemain. Sur leur réponse que rien n'avait été omis, il ajouta : « Je veux que vous changiez l'ordre de la » marche. Vous, gouverneur, vous vous ferez précéder de » quatre cents sbires, et vous vous placerez immédiatement » devant moi, entre deux bourreaux tenant chacun une » corde à la main. Si quelqu'un a l'audace de m'arrêter en » chemin pour me présenter un écrit, je veux, sans autre » forme de procès, qu'il soit étranglé à l'instant, fût-il » prince, cardinal ou ambassadeur. Allez instruire de mes » ordres le représentant de sa majesté catholique. » Olivarez, averti du traitement que lui préparait le saint-père, n'osa point sortir de son hôtel, et se contenta d'envoyer à Philippe la relation écrite par les cardinaux espagnols de ce qui avait eu lieu.

Cette dernière tentative acheva d'exaspérer Sixte-Quint contre le roi d'Espagne; il fit écrire immédiatement par Anne Oston, sa maîtresse, à Élisabeth, qu'elle n'avait qu'à suivre l'exemple des Romains, qui envoyèrent Scipion en Afrique pour subjuguer Carthage, c'est-à-dire attaquer Philippe II dans ses propres états, si elle voulait en finir avec son ennemi ; que d'ailleurs elle avait un prétexte tout naturel de porter la guerre en Portugal, en appuyant les prétentions de don Antonio au trône de ce pays. En même temps il lui recommandait d'envoyer des secours d'hommes et d'argent au roi Henri IV, afin que ce prince pût lutter avec avantage contre la ligue, et opérer une utile diversion en

forçant le roi d'Espagne à soutenir la guerre en France.

La reine suivit les conseils du pape et fit une tentative d'invasion sur le Portugal. Mais cette entreprise, mal conçue et plus mal dirigée encore, échoua complétement; ce qui contraria si fort le saint-père, que dans le premier mouvement de colère, il fit appeler le chevalier Carre, et lui ordonna d'écrire sur l'heure à Élisabeth, qu'elle s'était conduite en Portugal comme une femme et non comme une reine; et que tout était perdu si elle agissait de même pour la France, et si elle ne s'empressait de mettre à la disposition de Henri IV toutes les forces dont elle pouvait disposer. En effet, malgré ses efforts et son habileté, le roi de Navarre s'était vu contraint d'abandonner Paris, et de se replier vers les provinces du centre pour éviter de se mesurer avec l'armée confédérée du duc de Mayenne et du duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas, qui, par ordre du roi d'Espagne, était venu renforcer les ligueurs, et faire lever le siége de Paris au moment où les habitants, pressés par la famine, allaient ouvrir leurs portes.

De Thou rapporte que plus de trente mille personnes moururent de faim pendant ce terrible blocus, qui dura plusieurs mois; que les Parisiens fabriquèrent avec les ossements de morts réduits en farine une sorte de pain qui fut appelé le pain de la Montpensier, parce qu'on supposa que cette princesse en avait donné la première idée. Il affirme qu'on voyait des bandes de soldats affamés courir les rues, allant à la chasse des enfants et les éventrant pour s'en nourrir, et que des mères disputaient à ces cannibales les lambeaux de chair de ces innocentes créatures pour les dévorer.

Pour nous, dans l'incertitude où nous sommes de nous prononcer pour l'une de ces deux opinions, nous les admettons l'une et l'autre, et cela avec d'autant plus de raison, que sa Sainteté elle-même le croyait ainsi, quand, à son lit de mort, elle disait au cardinal de Montalte : « Dieu ne veut » pas que le royaume de Naples soit réuni à l'Église, car le » roi Philippe II a découvert notre dessein, et les jésuites » m'en punissent. »

Sixte-Quint, pendant tout le cours de son règne, se plut à gouverner plutôt en prince qu'en pape; ce qui a fait dire à Leti, dans la justification qu'il avait entreprise des fourberies de ce pontife : « Qu'en sa qualité de souverain il avait été » obligé d'user de mauvaise foi, de duplicité, d'employer » l'intrigue, la trahison, et même de commettre des crimes » pour faire réussir ses desseins; mais que dans ses fonc- » tions sacerdotales il était resté constamment saint parmi » les saints et orthodoxe parmi les orthodoxes....... »

Sixte n'avait en effet reculé devant aucun moyen pour rendre à la papauté son ancien éclat; il avait armé les rois les uns contre les autres; et pendant les combats terribles qu'il avait excités, des hauteurs de Rome il planait sur l'Europe, prêt à fondre sur les vaincus, ainsi que font les corbeaux sur les cadavres à l'issue des batailles. Enfin, la rapacité et la cruauté de Sixte avaient soulevé contre lui une telle animadversion, que le jour même où il mourut, une révolution éclata dans la ville sainte; le peuple courut aux armes, brisa les statues du tyran, chassa ses séides, et vint assiéger le Vatican pour s'emparer du cadavre et le jeter dans le Tibre.

URBAIN VII,

RODOLPHE II, empereur d'Allemagne. — **236e PAPE.** — **HENRI IV,** roi de France.

Élection du cardinal Castagna. — Son histoire avant son pontificat. — Sa Sainteté fait remise aux indigents des dettes qu'ils avaient contractées envers les monts-de-piété. — Vertus du pape Urbain. — Ses projets de réformes. — Il meurt comme son prédécesseur empoisonné par les jésuites.

Les Espagnols se réjouirent fort de la mort de Sixte-Quint, les ligueurs de France firent également des fêtes pour célébrer cet heureux événement; et le jésuite Aubri, curé de Saint-André des Arcs, prononça même en chaire le discours suivant: « Dieu nous a délivrés à propos d'un pape exécrable, » mes frères, car s'il eût vécu plus longtemps nous aurions » été obligés de l'excommunier, attendu qu'il était adultère, » incestueux, simoniaque, magicien, sodomite et hérétique. » Cet infâme ne se contentait pas de voler les fidèles pour » enrichir ses nièces et ses neveux, qui étaient pour lui autant » de mignons et de maîtresses, il voulait encore se déclarer » le protecteur du Béarnais pour mieux nous pressurer; mais » Dieu a foudroyé ce Satan couronné de la tiare! »

Après les funérailles de Sixte, les cardinaux se réunirent en conclave au nombre de soixante-dix, et se mirent à cabaler suivant l'usage. Mais dès le septième jour, quelques-uns des candidats s'étant désistés de leurs prétentions en faveur

du cardinal de Saint-Marcel, la faction de ce dernier se trouva être la plus forte, et l'on pressentit que la journée ne se passerait pas sans qu'il fût nommé pape.

Dans cette prévision, les conclavistes emballèrent les effets des cardinaux et rompirent eux-mêmes les cloisons des cellules, afin d'ôter aux soldats tout espoir de pillage, comme cela se pratiquait aux élections. Tout le sacré collége assista à la célébration de l'office divin à la chapelle Pauline, et procéda ensuite au dépouillement du scrutin; le cardinal Castagna de Saint-Marcel réunit les deux tiers des voix, ainsi qu'on s'y attendait, et fut proclamé pape; mais il fut convenu entre les cardinaux qu'ils tiendraient sa promotion secrète quelques heures, pour donner le temps aux domestiques d'enlever les malles qu'ils avaient préparées; et ils brûlèrent les bulletins comme on avait fait aux autres séances, ce qui indiquait que le pape n'était pas nommé; seulement ils firent dire au dehors qu'on ne tarderait pas à terminer le conclave. Enfin, lorsque leur déménagement fut opéré, ils se rendirent à la salle royale, pour se revêtir de leurs rochets et de leurs camails, puis ils rentrèrent à la chapelle Pauline et adorèrent le nouveau pontife, qui prit le nom d'Urbain VII.

Jean-Baptiste Castagna était né à Rome; son père se nommait Cosme et sa mère Riccia : parvenu à l'âge d'homme, le jeune Cosme se livra avec ardeur à l'étude du droit civil et du droit canon, qui à cette époque étaient plus nécessaires pour arriver aux dignités ecclésiastiques que la connaissance des saintes Écritures. Il fut distingué par Pie IV, qui le nomma un de ses députés au concile de Trente, et lui donna successivement les nonciatures d'Espagne et de Venise.

Il remplit également sous Grégoire XIII une légation extraordinaire à Cologne et surveilla les négociations d'un traité qui devait être passé entre Philippe II et les Provinces-Unies; l'habileté qu'il déploya dans cette mission lui valut pour récompense d'énormes bénéfices et le chapeau de cardinal.

Sixte-Quint le combla de ses faveurs, l'attacha à ses conseils privés, et pendant le cours de son règne il ne cessa de prendre ses avis sur toutes les questions importantes du gouvernement. Et chaque fois que sa Sainteté avait à exprimer son opinion sur Castagna, elle disait que ce cardinal était de tous les membres du sacré collége celui qui comprenait le mieux les devoirs de la papauté, qu'elle espérait qu'avec son aide elle dompterait les jésuites, et qu'elle ne demandait à Dieu qu'une seule grâce lorsqu'il l'aurait rappelée à lui, c'était de l'avoir pour successeur.

L'élection d'Urbain VII fut accueillie avec d'autant plus de joie par les bourgeois et par les ouvriers de Rome, que ce pape s'était acquis l'amitié des citoyens par une probité intacte dans ses fonctions administratives, et par l'équité dont il avait toujours fait preuve dans l'exercice de la justice.

Du reste ses premiers actes comme souverain pontife répondirent parfaitement à ses antécédents; le jour même de son couronnement, Urbain VII fit payer de ses deniers toutes les dettes des monts-de-piété, et ordonna à ses officiers de faire des distributions de pain et de viande aux indigents de la ville et des faubourgs. Quelques jours après, on fit un dénombrement des pauvres qui étaient dans l'impossibilité de travailler, et il se chargea de pourvoir à leurs besoins; enfin il fit paraître une ordonnance qui enjoignait aux bou-

langers d'augmenter le poids du pain, d'en améliorer la qualité et d'en diminuer le prix, pour que le peuple eût un aliment salutaire et ne fût pas trompé dans ses achats.

Ce bon pape était tellement ennemi du népotisme, qu'il répondait aux cardinaux qui lui proposaient ses proches parents pour remplir les principales dignités de la cour de Rome : « Non, je ne veux point confier de charges aux mem- » bres de ma famille, afin de n'être retenu par aucune con- » sidération si ceux que j'investis de ma confiance deviennent » prévaricateurs et si je suis obligé de sévir contre eux. »

Urbain VII était simple dans ses paroles, modeste dans ses manières, et d'une douceur évangélique, ce qui n'excluait pas chez lui l'amour de l'art, car il annonça que son intention était de continuer les édifices et les travaux d'architecture commencés par Sixte-Quint. Il eut même le courage de blâmer la politique de son prédécesseur, et il prévint les ambassadeurs des puissances qu'il voulait que sous son règne les peuples vissent la fin des hostilités, et que les princes travaillassent avec lui à ramener la concorde entre les fidèles, non par la terreur ou par la crainte des supplices, mais par la persuasion et par la douceur. Pour commencer cette œuvre de pacification, il nomma une commission qui devait sans retard procéder à la réforme des ordres religieux, et particulièrement à celle de la compagnie de Jésus, le centre de toutes les intrigues, le foyer de tous les incendies qui couvraient les royaumes. Mais les bons Pères surent prévenir l'effet des dispositions d'Urbain, et moins de douze jours après son exaltation, le 26 septembre, il mourut empoisonné de la même manière, dit Mézerai, que l'avait été Sixte-Quint.

GRÉGOIRE XIV,

RODOLPHE II, empereur d'Allemagne. 237ᵉ PAPE. HENRI IV, roi de France.

Élection du cardinal de Crémone. — Son histoire avant son pontificat. — Réclamations des catholiques de France. — Le nouveau pape se déclare pour la ligue. — Il excommunie le roi de Navarre. — Il favorise l'Espagne et les jésuites. — Mort du pontife.

Après les funérailles du vertueux Urbain VII, cinquante-deux cardinaux entrèrent en conclave et proclamèrent souverain pontife, à l'instigation de Montalte, le cardinal Nicolas de Crémone sous le nom de Grégoire XIV. « C'était un » homme nullement fait pour commander, disent les histo- » riens; pusillanime, paresseux et infatué de sa personne, » il n'avait aucune des connaissances qui sont de nécessité » pour un simple évêque. » — Aussi son exaltation sur la chaire de l'Apôtre fut-elle une véritable calamité publique.

Cinq jours après son couronnement, il se prononça hautement pour les jésuites et se tourna même du côté de l'Espagne et de la ligue, afin d'éviter le sort de son prédécesseur. Il fit plus, dit Mézerai, il employa les trésors que Sixte-Quint avait laissés dans les caves du Vatican, et auxquels Urbain VII n'avait point touché, pour lever un corps d'armée de douze mille hommes qu'il envoya au secours de la ligue et dont il confia le commandement au comte Hercule Sfondrate, son

neveu, qu'il avait créé duc de Monte-Marciano. Ensuite il publia deux monitoires qui enjoignaient aux ecclésiastiques, aux seigneurs, aux magistrats et aux fidèles, de sortir des états de Henri de Bourbon dans un délai de quinze jours, sous peine d'excommunication; il fulmina de nouvelles bulles d'anathèmes contre le roi, le déclarant relaps, déchu de la couronne et privé de tous ses domaines et seigneuries.

Marcellin Landiano, référendaire de la cour de Rome, fut chargé avec quelques jésuites de passer en France pour répandre ces bulles dans le royaume et pour les afficher dans toutes les villes qui appartenaient à la ligue. Mais ces censures, au lieu du bien que le pape en attendait, produisirent un très-mauvais effet. Le parlement, qui se trouvait à Tours où l'avait transféré Henri III, et la chambre de Châlons qui en faisait partie, condamnèrent au feu les bulles pontificales, et décrétèrent de prise de corps le nonce qui en était porteur. Une assemblée d'évêques déclara qu'elles étaient contraires aux canons, aux conciles, à l'esprit de la doctrine évangélique, aussi bien qu'aux usages constants de l'Église gallicane, qu'elles étaient abusives dans le fond et dans la forme. Enfin le roi, loin de rien perdre de son autorité, se trouva plus puissant qu'auparavant, et révoqua les anciens édits rendus contre les huguenots.

Néanmoins Grégoire ne se laissa pas abattre par cet échec; il se mit en correspondance active avec les Seize, et pressa ouvertement les ligueurs de déférer la couronne de France au roi d'Espagne. Toutefois il n'eut pas la satisfaction de concourir à la réalisation de ce projet; il mourut quinze jours après, le 15 octobre 1591.

INNOCENT IX,

RODOLPHE II, empereur d'Allemagne. — 238° PAPE. — HENRI IV, roi de France.

Élection d'Innocent IX. — Son histoire avant son pontificat. — Ses vertus et ses talents. — Il veut pacifier l'Europe et réformer l'Église. — Il meurt après deux mois de règne.

Dès que les dépouilles mortelles de Grégoire XIV eurent été déposées dans les caveaux de Saint-Pierre de Rome, les cardinaux entrèrent en conclave. Avant la fermeture des portes, les ambassadeurs des différentes puissances vinrent suivant l'usage faire leur visite à chaque électeur afin de recommander leurs créatures; puis les portes et les fenêtres furent murées, et les brigues recommencèrent. Une seule nuit suffit pour faire le pape; les cardinaux espagnols payèrent les votes argent comptant, et au matin, Sforce, Mendoce, Gaëtan, Borromée, Ascanio Colonna, Mathei, Lancelot et Montalte se rendirent à la chambre de Santi-Quattro, où se trouvait déjà Sfondrate avec ses partisans, et lui annoncèrent qu'ils allaient le nommer souverain pontife sur l'heure même. Les autres cardinaux qui avaient été gagnés applaudirent à cette proposition, et entraînèrent Facchinetti de Santi-Quattro à la chapelle Pauline, où ils l'élurent à bulletin ouvert, et le proclamèrent chef suprême de l'Église sous le nom d'Innocent IX.

Le nouveau pape se plaça aussitôt dans la chaire de l'Apôtre et reçut l'adoration du sacré collége; puis il vint s'asseoir sur l'autel et reçut la deuxième adoration; enfin il monta sur un trône élevé, que les prêtres chargèrent sur leurs épaules et portèrent à la basilique de Saint-Pierre. Lorsque la prière du Saint-Sacrement fut terminée, il se plaça sur une estrade élevée près de l'autel des saints apôtres, et reçut solennellement la troisième adoration.

Comme Innocent IX s'était élevé par son seul mérite des rangs les plus infimes du clergé aux plus hautes dignités, les Espagnols avaient espéré qu'ils auraient bon compte d'un pape qui leur devrait la tiare; il en fut tout autrement. Le vertueux Facchinetti prit à cœur de faire servir l'autorité suprême au bonheur des peuples; il diminua d'abord les impôts excessifs dont Sixte-Quint avait frappé la ville sainte; il réduisit ses troupes de moitié, congédia bon nombre de courtisans et de valets dorés qui encombraient les salles du Vatican, et se procura ainsi le moyen de soulager les indigents de Rome sans aggraver l'état du trésor. Ensuite il assembla le sacré collége, et déclara à ses cardinaux qu'il était déterminé à rétablir la paix en Europe, à faire cesser les causes de discordes, et à ne plus permettre aux jésuites de travailler à la conversion des hérétiques que par la persuasion et par l'exemple des bonnes œuvres. Cette déclaration solennelle éclaira les Espagnols sur ce qu'ils devaient attendre d'un tel pape, et sa mort fut résolue. Deux mois après son élection, le 30 décembre 1591, le vertueux Innocent IX mourut empoisonné par ceux-là mêmes qui l'avaient élevé sur le trône pontifical.

CLÉMENT VIII,

RODOLPHE II, empereur d'Allemagne. | **239ᵉ PAPE.** | **HENRI IV,** roi de France.

Élection du cardinal Aldobrandin. — Son origine. — Commencements de son pontificat. — Il veut faire élire un roi en France. — Les jésuites arment le bras de Jean Chatel contre Henri IV. — La société de Jésus est chassée de France. — Négociations pour l'absolution de Henri IV. — Cérémonie ignominieuse à laquelle se soumettent les ambassadeurs du roi de France. — Clément VIII fait une tentative pour ramener les Grecs à l'orthodoxie. — Lettre de Henri IV au saint-père. — Mort de Philippe II, roi d'Espagne. — Histoire de l'inquisition sous son règne. — Divorce de Henri IV et de la reine Marguerite. — Affaire du marquisat de Saluces. — Négociations de sa Sainteté avec l'Espagne et l'Angleterre. — Rétablissement des jésuites en France. — Mort d'Élisabeth d'Angleterre. — Décision singulière des protestants. — Émeute à Rome. — Mort de Clément VIII.

Neuf jours après la mort d'Innocent IX, cinquante-deux cardinaux entrèrent en conclave. Selon la constitution qui régissait le sacré collége, il fallait les deux tiers des voix pour nommer un pape au scrutin, c'est-à-dire trente-cinq suffrages sur le nombre de cinquante-deux, et il en fallait deux de plus, c'est-à-dire trente-sept, pour que l'élection fût faite spontanément, ce qu'on appelait par adoration.

L'ambassadeur espagnol sut négocier avec tant d'habileté

en faveur du cardinal de Saint-Severin, son protégé, que le soir même de l'entrée en conclave il avait réuni trente-sept voix. Celui-ci voulut qu'on procédât immédiatement à son exaltation; mais l'ambassadeur objecta que les convenances exigeaient qu'il ne fût pas présent à la cérémonie, et pria les cardinaux de sa faction d'attendre qu'il se fût retiré et de remettre l'élection au lendemain. Par malheur, pendant la nuit il se forma une petite faction qui avait pour chef Altaemps, et qui annonçait devoir contrecarrer l'élection du cardinal de Saint-Severin. Sans perdre de temps, Montalte, qui redoutait de voir les mécontents se renforcer de quelques défections, voulut user du stratagème qui lui avait réussi à l'élection précédente, et se rendit avec ses créatures à la chambre de Severin pour l'entraîner à la chapelle Pauline et le faire pape par adoration.

Cette fois il n'eut pas le même succès, la nuit avait suffi pour opérer une défection; et lorsque la faction de Severin voulut procéder à son exaltation, il se trouva qu'ils n'étaient plus qu'au nombre de trente-six. Néanmoins ils firent grand bruit en se répandant dans les couloirs, et crièrent : « Saint-» Severin est pape! » Comme ils traversaient la salle royale, Altaemps se présenta devant eux et leur adressa quelques observations; mais au lieu de l'écouter, ils crièrent plus fort; et Saint-Severin lui-même s'approcha de son adversaire comme pour l'embrasser, et en réalité pour l'empêcher de parler. Alors Altaemps n'étant plus maître de sa colère, saisit le candidat des Espagnols par son camail, et lui asséna dans la poitrine deux coups de poing si vigoureux qu'il le renversa à terre. Saint-Severin fut arraché par ses parti-

sans des mains de ce furieux; et quoique étourdi de la chute, il reprit en grande hâte le chemin de la chapelle Pauline, afin qu'on procédât sans retard à son élection par voie de scrutin. Mais quand on voulut recueillir les votes, on s'aperçut que les trente-six cardinaux qui l'accompagnaient encore dans la salle royale se trouvaient réduits à trente-trois.

Le cardinal Saint-Severin cria à la trahison et voulut passer outre, se regardant comme canoniquement élu puisqu'il avait réuni trente-sept suffrages, et prétendant que les ridicules usages de l'adoration ou du scrutin ne constituaient pas l'élection et ne servaient qu'à rassembler les votes; qu'en conséquence il était pape et qu'on devait l'introniser. Il avait même commencé à revêtir les ornements pontificaux, lorsque le cardinal de Joyeuse entra dans le conclave. Pour un instant les deux partis cessèrent leurs disputes et cherchèrent à gagner à leur cause le nouveau venu : celui-ci se voyant pour ainsi dire l'arbitre des destinées du saint-siége, résolut de profiter des circonstances pour ses propres intérêts et de donner à la chrétienté un chef de sa façon; il évita de se prononcer pour aucune des deux factions, et sous prétexte de mettre les partis d'accord, il proposa de nommer pape le cardinal Aldobrandino. Par une de ces étranges révolutions qui ne sont pas sans exemples dans les assemblées électives, la majorité abandonna son premier candidat et proclama pape, sous le nom de Clément VIII, le cardinal Hippolyte Aldobrandino.

C'était, au dire d'un historien italien, un homme plus audacieux que Boniface VIII et Jean XXIII, plus superbe et plus avide de domination que Grégoire VII et Sixte-Quint, plus perfide qu'Alexandre VI; c'était, enfin, un pape qui an-

nonçait devoir occuper dignement la chaire de l'Apôtre. Du reste, il commença son règne par un véritable coup d'état; il envoya signifier au cardinal de Gondi, archevêque de Paris, qui se préparait à venir à Rome pour lui porter des propositions de paix au nom de Henri IV, qu'il ne voulait pas entendre parler d'accommodements avec un roi hérétique, et qu'il eût à ne point quitter son siége, sous peine de suspension de ses dignités et de privation de ses bénéfices.

Le cardinal ne se laissa pas intimider par les menaces, et pressa d'autant plus son départ qu'il eut vent que le saint-père se disposait à faire élire un roi catholique en France. Toutefois son arrivée à Rome ne changea rien aux dispositions de Clément VIII, et quelques instances qu'il fît, il ne put empêcher la publication d'un bref adressé au cardinal Sega, évêque de Florence, qui faisait les fonctions de légat en France depuis la retraite de Gaëtan, et dans lequel sa Sainteté enjoignait à tous les Français catholiques de se choisir un souverain qui professât leur croyance. Le parlement de Paris s'empressa d'enregistrer la bulle, mais la chambre de Châlons rendit aussitôt un arrêt par lequel Philippe Sega était ajourné personnellement pour répondre de sa conduite; et défense fut faite à tous les citoyens de conserver ou de publier la bulle de Clément VIII, d'aider les rebelles, et de se rendre aux assemblées qui pourraient être tenues pour l'élection d'un roi, sous peine, pour les nobles, de dégradation et d'infamie; pour les ecclésiastiques, de privation de leurs bénéfices, et pour tous d'être traités comme criminels de lèse-majesté, perturbateurs du repos public et traîtres à la patrie; en outre, il fut ordonné que les villes désignées par les fac-

tieux pour traiter de l'élection d'un roi seraient rasées jusqu'aux fondements, avec défense de jamais les relever.

Une nouvelle sentence du parlement de Paris condamna aux flammes le décret de l'assemblée de Châlons; puis les ligueurs convoquèrent les états-généraux et proposèrent de rapporter la loi salique, de faire asseoir sur le trône de France l'infante Isabelle, fille de Philippe II, de la marier à l'archiduc Ernest, fils de l'empereur d'Allemagne, et par conséquent de placer la France sous le joug de la maison d'Autriche. Mais le duc de Mayenne, qui ambitionnait pour lui-même la couronne royale, s'opposa à cet arrangement et le fit révoquer. Le parlement décréta alors qu'on ferait épouser la future reine au jeune duc de Guise, fils du Balafré. Le duc de Mayenne, mécontent de cette nouvelle détermination, la fit encore rapporter; et quand il vit l'impossibilité de ramener sur sa personne les suffrages de l'assemblée, il songea à traiter avec le roi de Navarre aux meilleures conditions.

Dès ce moment, les esprits parurent avoir pris une toute autre direction; les ligueurs affectèrent des sentiments patriotiques, déclarèrent qu'il était indigne des Français de vouloir se ranger sous la domination étrangère; et il n'y eut pas jusqu'à l'évêque de Senlis, ce fougueux jésuite qui avait dirigé la procession de la ligue, qui ne cédât à l'influence de l'argent du Béarnais. « Personne ne peut mettre en doute, disait-il » dans un sermon, que Philippe II, sous prétexte de religion, » ne cherche à atteindre le but de son ambition perfide; et » je supplie tous les catholiques de bonne foi de se déclarer » avec moi l'ennemi de ce monstre! » Le parlement de Paris revint également sur ses précédentes décisions, et rendit un

arrêt pour empêcher qu'on élevât sur le trône aucun étranger, et pour révoquer tout ce qui avait été fait contre la loi salique et la constitution fondamentale du royaume.

Enfin, cette assemblée convoquée par le pape, dont les Espagnols attendaient de si grands effets, n'aboutit pour eux qu'à une satire nommée Ménippée qui, en les tournant en ridicule, leur porta un coup plus terrible que n'aurait pu le faire la plus éclatante défaite. Pour surcroît de malheur, Henri IV abjura solennellement le calvinisme dans l'église de Saint-Denis, le dimanche 25 juillet 1593, et se fit absoudre par l'évêque de Bourges, assisté du cardinal de Vendôme, des anathèmes et des excommunications lancés contre lui par la cour de Rome.

Philippe Sega, le nonce apostolique, qui était dans les intérêts de l'Espagne, protesta contre ce qu'il appelait une fausse conversion, et prétendit qu'un hérétique relaps ne pouvait être absous que par le pontife. Henri députa aussitôt le duc de Nevers pour obtenir du saint-père qu'il levât les censures prononcées contre sa personne; mais l'ambassadeur ne put rien changer aux dispositions de sa Sainteté; Grégoire refusa opiniâtrément d'absoudre le roi, et déclara que son intention formelle était de l'exclure du trône de France.

En même temps le général des jésuites expédia des ordres secrets aux membres de la société qui siégeaient à Paris, et leur enjoignit de chercher un assassin, et d'en agir avec Henri IV comme ils avaient déjà fait avec Henri III. Les bons Pères se mirent en quête dans la capitale et dans les provinces, afin de trouver ce que sa Sainteté réclamait, un fanatique prêt à sacrifier sa vie pour la défense de la religion.

Leurs efforts furent couronnés de succès; un pauvre insensé nommé Barrière, qui était devenu fou à la suite de la perte de sa maîtresse, se présenta aux jésuites d'Orléans, et offrit d'assassiner le roi. Ceux-ci reçurent ses confidences, le fortifièrent dans sa résolution et l'envoyèrent à Paris au révérend Père Aubri, curé de Saint-André des Arcs, qui s'empressa de le conduire à Varade, un des chefs de son ordre. En présentant Barrière, il dit au recteur : « Voici Aod qui » doit frapper Églon, » faisant allusion à Henri IV. Néanmoins la prédiction ne s'accomplit pas; le meurtrier étant sorti de Paris pour se rendre auprès du roi, fut arrêté à Melun, porteur d'un poignard empoisonné; ayant été immédiatement appliqué à la question, il fut sur ses aveux convaincu du crime de lèse-majesté, condamné au dernier supplice et exécuté à l'heure même.

Cette tentative infructueuse porta un coup funeste à la ligue; non point à cause de l'horreur qu'inspirait le crime, mais seulement parce que les uns et les autres pressentaient que le règne des jésuites touchait à une catastrophe. En effet, chaque jour amena de nouvelles défections dans le parti des ligueurs; Vitri, gouverneur de Meaux, vint remettre à Henri IV les clefs de la forteresse qu'il commandait; le seigneur d'Alincourt lui ouvrit les portes de Pontoise; le maréchal de la Châtre rendit Orléans et Bourges, et Ornano se soumit avec la ville de Lyon; enfin le duc de Mayenne s'étant retiré de Paris, le duc de Féria, les troupes espagnoles et les plus déterminés ligueurs furent obligés de sortir de la capitale, et le roi y fit son entrée solennelle le 22 mars 1594. Le parlement décréta l'obéissance à Henri obligatoire

pour tous les Français, sous peine de crime de lèse-majesté, et la Sorbonne l'ordonna pareillement sous peine de péché mortel; puis on lacéra tous les registres renfermant des décisions injurieuses pour le prince, et on brûla tous les écrits publiés contre lui. Rouen, Laon, presque toutes les grandes villes, les provinces entières, jusqu'aux extrémités du royaume, imitèrent l'exemple de Paris, et les seigneurs les plus fiers et les plus puissants, sans en excepter le duc de Guise, reconnurent l'autorité du relaps Henri IV.

Mais dans le moment où tous les ordres de l'état se faisaient un mérite de leur soumission, il n'en était pas de même des ordres religieux, placés sous l'influence de la cour de Rome; les chartreux, les dominicains, les jacobins, les capucins, les franciscains, et surtout les jésuites, refusèrent d'admettre Henri IV à la participation des prières publiques, et se répandirent même en menaces et en injures tellement violentes contre lui dans leurs sermons, qu'il se détermina à réveiller l'ancien procès pendant entre la société de Jésus et l'Université, relativement à l'enseignement, afin de faire condamner les enfants d'Ignace de Loyola et de les expulser de France, sans que le saint-père pût rejeter sur lui la responsabilité de cette mesure. Chaque parti se disposa à la lutte en inondant la capitale de pamphlets : les universitaires appelèrent les jésuites des empoisonneurs, des fauteurs de troubles, des instigateurs de régicides, et demandèrent qu'ils fussent bannis du royaume; ceux-ci ripostèrent vigoureusement, et ameutèrent contre l'Université tout ce qu'ils purent recruter de dévotes et de fanatiques. Enfin, le combat s'engagea dans les formes, et les parties comparurent devant

le parlement. Antoine Arnaud, avocat à Paris, chargé de plaider pour l'Université, prononça ce fameux discours qu'on appela le péché originel de sa famille, et dans lequel l'orateur représentait les jésuites sous les couleurs les plus odieuses, les accusant d'être les moteurs de la ligue, les assassins gagés de Philippe II, les complices de Jacques Clément, de Barrière et de Babington, les corrupteurs de la jeunesse, les ennemis du genre humain.

« Il est temps que le monde apprenne à connaître les jé-» suites, s'écriait l'éloquent avocat dans la chaleur de son » improvisation; il est temps que les nations fassent bonne » justice de ces vautours sanguinaires qui planent sur nos » têtes et qui s'apprêtent à nous dévorer. Peuples! sachez » que ces exécrables suppôts du pape veulent faire de la » France ce qu'ils ont fait de l'Amérique, où vingt millions » d'hommes, de femmes et d'enfants ont été pollués, brûlés, » ou égorgés sous prétexte de religion. Apprenez que leur » amour de l'or est aussi insatiable que leur soif de sang, et » qu'ils ont dépeuplé des îles entières pour assouvir leur cu-» pidité, en forçant les hommes à s'ensevelir tout vivants » dans les mines, et en contraignant les femmes à labourer la » terre rougie du sang de leurs enfants.

» Sachez donc qu'ils sont les inventeurs de ces nouvelles » tortures, appelées les gênes publiques, qu'ils font subir à » quatre mille hommes à la fois, qui restent exposés pendant » des mois entiers à toutes les intempéries des saisons, atta-» chés les uns aux autres par des chaînes de fer, entièrement » nus, et frappés trois fois par jour jusqu'à ce qu'ils aient » indiqué l'endroit où se trouvent cachés de prétendus tré-

» sors; et comme ces infortunés n'ont rien à découvrir, ils » s'acharnent sur eux et les font mourir sous les coups de » bâton. Si bien que les malheureux Indiens, pour échapper » à la barbarie des jésuites, fuient dans les montagnes, ou » dans leur désespoir se pendent eux-mêmes aux arbres des » forêts, avec leurs femmes et leurs petits enfants.

» Apprenez que ces exécrables disciples d'Ignace de » Loyola poussent la barbarie jusqu'à donner la chasse aux » fugitifs, ainsi qu'on fait ici aux cerfs et aux sangliers, et » qu'ils les font manger par leurs dogues; ou, s'ils leur con- » servent la vie, c'est pour les contraindre à recueillir du » miel et de la cire dans les forêts, où ces pauvres gens sont » étouffés par les serpents et dévorés par les tigres; ou bien » c'est pour s'en servir comme plongeurs, au risque de les » faire manger par les tuberons; ou bien encore c'est pour » les former en bandes, et pour les envoyer combattre leurs » frères dans les savanes.

» Enfin, leur avarice est telle et leur mépris pour l'espèce » humaine est si grand, que lorsqu'ils doivent transporter » des esclaves d'une île à l'autre, ils encombrent d'Indiens » leurs navires, sans s'inquiéter s'ils sont assez grands pour » les contenir tous, et s'ils ne seront pas obligés d'en jeter à » la mer pour alléger le bâtiment à la plus légère bour- » rasque. Aussi pour naviguer de l'île de Lucaye jusqu'à l'île » de Cuba, n'est-il plus besoin ni d'aiguille ni de carte ma- » rine, et suffit-il de suivre les traces des cadavres des Indiens » qui flottent sur la mer........ » Antoine Arnaud arguait de tous ces faits, qu'il était urgent pour le royaume de bannir ces infâmes, et concluait à leur condamnation.

Les jésuites ne pouvant se laver de toutes ces imputations, qui étaient appuyées de témoignages incontestables et de preuves accablantes, se tournèrent du côté de Rome, et supplièrent Clément VIII d'intervenir dans la querelle. Comme Henri IV avait un très-vif désir d'être relevé des censures ecclésiastiques, il ne fut pas difficile à sa Sainteté d'obtenir du roi que le procès déjà tant de fois entamé et repris fût encore renvoyé jusqu'à plus amples informations, c'est-à-dire à une époque indéterminée. Mais les bons Pères, prévoyant que la lutte serait à recommencer dès que le prince aurait été réconcilié avec l'Église, voulurent prévenir les effets de son mauvais vouloir, et armèrent contre lui, pour la deuxième fois, le bras d'un assassin.

Un jeune homme de dix-neuf ans, qui faisait ses études dans un de leurs colléges, pénétra dans l'intérieur du Louvre et jusqu'à la chambre de Gabrielle d'Estrées, le jour même où Henri IV arrivait de Picardie et recevait les seigneurs de sa cour; et pendant que le roi se baissait pour relever deux ligueurs, Ragni et Monsigni, qui étaient venus lui présenter leurs hommages, il lui donna un coup de couteau qui lui coupa la lèvre supérieure et lui cassa une dent. Henri porta aussitôt la main à sa bouche, et la retirant pleine de sang, s'écria : « Je suis blessé! » Puis regardant autour de lui, et apercevant une femme, appelée Mathurine, qui depuis longtemps suivait la cour en qualité de folle, il ajouta : « Au » diable soit la folle! c'est elle qui m'a frappé. » Cette femme courut immédiatement fermer la porte, indiquant ainsi qu'elle était innocente et que l'on devait chercher le coupable. Le comte de Soissons aperçut alors à ses côtés un jeune

homme qui paraissait extrêmement agité; il le saisit par le bras, et voyant son trouble augmenter, il lui cria : « C'est » vous ou moi qui avons fait le coup! » Puis, fouillant dans son pourpoint, il en retira un couteau tout sanglant. Sa majesté voulait qu'on laissât aller l'assassin à cause de son extrême jeunesse, et dit qu'elle lui pardonnait; mais lorsque dans une de ses réponses le coupable eut déclaré qu'il sortait du collége des jésuites, le roi revint sur sa première décision, et ordonna qu'on s'assurât de sa personne.

Le grand prévôt s'empara immédiatement du régicide et le fit conduire au For-l'Évêque, et ensuite à la Conciergerie, où il fut interrogé par le président de Thou et traduit en jugement devant le parlement. Il déclara se nommer Jean Châtel, être le fils d'un riche marchand drapier, et avoir fait ses études au collége de Clermont, ainsi nommé parce que les bâtiments avaient été donnés aux jésuites par un de leurs protecteurs, évêque de Clermont; il avoua qu'ayant contracté des habitudes honteuses de sodomie et ne se sentant pas la force de surmonter ses goûts dépravés, et ne voulant pas non plus perdre sa part du ciel, il avait résolu d'expier ses fautes en assassinant le roi; ce qui, suivant ce qu'il avait entendu dire dans les sermons des Pères du collége, était l'action la plus agréable à Dieu. Il ajouta qu'il avait consulté son régent, le jésuite Guéret, deux jours avant l'attentat, sur des scrupules de conscience; et que cependant il ne lui avait pas parlé de son projet. On l'appliqua à la torture ordinaire et extraordinaire, qu'il supporta très-courageusement et sans faire d'autre aveu. Sa sentence de mort fut prononcée et exécutée le même jour : on lui plaça

dans la main droite le couteau parricide, et c'est ainsi armée qu'elle fut brûlée par le bourreau ; il fut ensuite tenaillé, tiré à quatre chevaux, et parut insensible aux douleurs atroces du plus affreux supplice ; enfin ses membres, séparés du tronc, furent jetés au feu et ses cendres au vent.

Les jésuites, qui avaient fait de Jacques Clément un saint martyr, inscrivirent également Jean Châtel dans leur martyrologe ; mais ils ne purent en célébrer officiellement le culte, par suite de la surveillance qu'on exerçait dans leurs maisons. Le parlement ordonna même qu'on procédât à des recherches exactes dans leurs colléges, ce qui produisit de singulières découvertes ; on trouva entre autres choses dans les papiers du Père Guignard des sermons où ce vertueux jésuite désignait Henri IV par le nom de Renard de Béarn, Élisabeth d'Angleterre par celui de Louve en rut, le roi de Suède par celui de Griffon, et l'électeur de Saxe par celui de Porc ; on trouva dans une armoire secrète différents libelles où les révérends disaient que Henri de Navarre serait trop heureux que l'on voulût bien l'enfermer pour toute sa vie dans les cachots d'un monastère, afin d'y faire pénitence ; qu'il méritait mille morts pour ses crimes et pour son hérésie ; que si on ne pouvait l'occire à la guerre, il fallait l'assassiner pendant la paix.

Ces pamphlets décidèrent du sort de la société en France, et mirent fin au procès qui était en instances depuis trente ans ; les jésuites furent chassés du royaume par une sentence du parlement ainsi conçue : « Nous ordonnons que les prêtres et » les écoliers de la société de Jésus, perturbateurs du repos » public, ennemis de l'état, corrupteurs de la jeunesse, sor-

» tent du royaume dans le délai de quinze jours, sous peine » d'être traités comme criminels de lèse-majesté. Leurs biens » seront saisis et confisqués au profit du roi....... » Le Père Guéret, professeur de philosophie, fut en outre appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, puis exilé; et le Père Guignard fut condamné à être pendu en place de Grève. On rasa la maison de Jean Châtel, et on éleva sur l'emplacement une pyramide à quatre faces, sur laquelle on grava l'arrêt du parlement et des inscriptions qui vouaient à l'exécration des hommes les jésuites et leurs séides. Cette condamnation, qui s'étendait sur l'ordre entier, fit une grande sensation en Europe et surtout à la cour de Rome. Clément VIII se récria sur ce qu'on en était venu à une telle extrémité; il déclara en plein consistoire que les jésuites avaient bien mérité de l'Église, et fit l'apologie des Pères qui étaient morts pour la cause du saint-siége.

« Néanmoins, dit l'Estoile, un simple décret du parle- » ment opéra en un jour ce que quatre batailles n'eussent » pu accomplir. Le calme fut rétabli en France et la poli- » tique du saint-père changea entièrement. »

Sa Sainteté commença à redouter que les Français, qui déjà avaient reconnu le roi, sans égard pour les excommunications de Rome, n'entreprissent de régler l'administration de l'Église gallicane en créant un patriarche chargé de la direction des affaires ecclésiastiques; et pour prévenir un coup si funeste à son autorité, elle chercha à se rapprocher du cardinal de Gondi, et fit dire à ce prélat que si le roi voulait lui adresser une ambassade solennelle, elle se montrerait toute disposée à satisfaire aux pieux désirs de sa majesté.

Henri, qui songeait déjà à solliciter à Rome son divorce d'avec la reine Marguerite, s'empressa d'envoyer Arnaud d'Ossat et du Perron, avec le titre de plénipotentiaires, pour débattre avec Clément VIII les conditions de sa réconciliation avec l'Église. Mais dans l'intervalle, les Espagnols ayant obtenu quelques avantages contre les troupes françaises, et ayant même réussi à prendre Dourlens sur l'amiral Villars, qui fut égorgé de sang-froid par ordre de Contreras, commissaire général des troupes de Philippe II, le saint-père, qui s'était montré si accommodant, redevint exigeant, et ne consentit à relever le roi des censures de l'Église qu'aux conditions suivantes : « 1° Les ambassadeurs prononceront » au nom du roi une abjuration solennelle et se soumettront » aux cérémonies humiliantes usitées dans l'Église pour ces » occasions. — 2° Le roi de France rétablira le catholicisme » dans le Béarn, prendra sous sa protection tous les prêtres » orthodoxes, et leur donnera des appointements de ses pro- » pres deniers, jusqu'à ce qu'il les ait pourvus de bons béné- » fices. — 3° Les ecclésiastiques dévoués à la cour de Rome » posséderont seuls les emplois et les dignités de l'Église. — » 4° Sa majesté fera publier et observer les décisions du con- » cile de Trente, quoique ses prédécesseurs les aient dé- » clarées attentatoires aux droits de la nation et destruc- » trices de toute liberté. — 5° Le roi observera un jeûne ri- » goureux pendant neuf mois, récitera soir et matin ses » patenôtres, entendra la messe tous les jours, se confessera » au moins quatre fois l'an, et recevra la sainte communion; » enfin il bâtira un grand nombre de monastères et rappel- » lera les jésuites. »

Selon les instructions de Henri IV, les ambassadeurs souscrivirent aux exigences de Clément VIII.

On fit alors les préparatifs pour la cérémonie de l'abjuration, à laquelle le pape voulait donner un appareil extraordinaire. Une estrade spacieuse fut dressée au milieu du parvis de Saint-Pierre; et le 17 septembre de l'année 1595, le pontife sortit du Vatican, escorté par tous ses cardinaux, ses archevêques, ses évêques, ses grands officiers, ses pénitenciers, ses maîtres des cérémonies, et vint occuper un trône magnifique, couvert de riches tentures de soie et d'or, tout étincelant de pierreries, qui lui avait été élevé sur l'estrade faisant face à la basilique, dont les portes se trouvaient fermées. Du Perron et d'Ossat s'approchèrent du trône, la tête découverte, dans une attitude de suppliants, se prosternèrent sur tous les degrés de l'estrade et baisèrent humblement les pieds du pape; puis, sans se relever, ils abjurèrent d'une voix haute et lamentable le calvinisme au nom de leur maître. Clément leur donna lecture des conditions auxquelles Henri IV devait se soumettre pour obtenir son absolution; après qu'ils eurent juré sur l'Évangile, en présence de tout le peuple et des ambassadeurs, que le roi se conformerait à toutes les volontés de la cour de Rome, il leur fit signe de se mettre à plat ventre, et s'armant d'une baguette de bedeau, il leur en donna trois coups en l'honneur de la sainte Trinité; ensuite il leur mit le pied sur le cou, et le clergé entonna le Miserere.

A la fin de chaque verset, sa Sainteté frappait de sa baguette les deux représentants du roi de France, et cela si vigoureusement, que d'Aubigné, qui nous a laissé une descrip-

tion de cette cérémonie, dit que les pauvres ambassadeurs en conservèrent sur les épaules des marques bleues et noires pendant plusieurs semaines. Quant à ce qu'il pense de la conduite de Henri IV dans cette occasion, voici de quelle manière il l'exprime : « Ne voyez-vous pas comme l'état se soumet à » l'Église; comme le roi, après s'être montré si brave sur le » champ de bataille, se ravale devant les mules du pape; » comme il reçoit gracieusement les gaulades de sa Sainteté » dans les personnes de ses ambassadeurs, lesquels sont » couchés de ventre à bêchenez comme une paire de maque- » reaux sur le gril, depuis Miserere jusqu'à Vitulos! Encore » si cet excès de bassesse eût suffi pour réconcilier le prince » avec le ciel! mais non, il a fallu encore qu'il jouât le même » jeu avec monseigneur le légat romain, et c'est tout au » plus s'il a obtenu de conserver ses chausses pour recevoir » la sainte gaulade. »

Cette humiliante cérémonie terminée, du Perron et d'Ossat se relevèrent, et le saint-père prononça à haute voix la formule de l'absolution : « Par l'autorité du Dieu tout-puissant, » des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul, et par » la mienne, qui est au-dessus de toutes les dominations » de la terre, j'absous Henri de Bourbon, roi de France! » Les portes de la basilique s'ouvrirent aussitôt; Clément VIII se retourna vers les deux ambassadeurs, et étendant les bras vers l'église, il ajouta : « A présent que j'ai ouvert les portes » de l'Église à votre maître, faites-le souvenir qu'il doit » éviter de m'obliger à les lui fermer de nouveau. » Le canon du château Saint-Ange tira des salves, le son des trompettes se joignit au bruit de l'artillerie, et vint apprendre au

monde qu'un roi de France avait eu la lâcheté de se coucher dans la poussière aux pieds d'un pape!

Malgré cette dégradante concession de Henri IV, ou peut-être même à cause de la condescendance du roi, sa Sainteté retarda d'un mois entier la promulgation de la bulle d'absolution, afin de donner au duc de Mayenne ou aux Espagnols le temps de remporter quelques victoires sérieuses sur le Béarnais, et pour se dispenser, s'il y avait lieu, de la publier. Pour celui-ci, dit Mézerai, il n'eut pas plus tôt reçu la nouvelle de son absolution, qu'il fit rendre des actions de grâces à Dieu, par tout son royaume, et commanda au parlement de lever les défenses d'aller à Rome. Il déclara également qu'il voulait que le concordat signé avec le pape fût religieusement observé; enfin dans toutes ses actions il chercha à témoigner sa reconnaissance au souverain pontife Clément VIII.

Ainsi fut accomplie la plus insigne et la plus lâche des conversions; ainsi devint catholique pour la deuxième fois, un prince débauché, égoïste et perfide, qui avait déjà renié le calvinisme et le catholicisme, et qui se trouvait deux fois relaps. Les flatteurs des rois, les écrivains stipendiés par le despotisme, ont essayé d'excuser la fourberie de Henri IV, qu'ils appellent Henri le Grand, en mettant dans sa bouche ce prétendu bon mot : « Paris vaut bien une messe ! » Non, lâches adulateurs du pouvoir, non, serviles adorateurs du veau d'or, ni la France, ni le monde entier n'auraient dû entraîner un homme véritablement grand à jouer un rôle d'hypocrisie, à feindre de croire aux superstitions du papisme, à tromper les nations, à mentir à sa conscience! Il

est vrai que ces maximes sont les règles de conduite des prêtres et des rois; mais aux yeux de ceux que vous nommez les hommes du peuple, ce sont des maximes réprouvées et exécrables, c'est le comble de la lâcheté et de l'infamie.

Forcé de renoncer, pour quelque temps du moins, à soulever de nouveaux troubles en France, Clément VIII se rejeta sur l'Italie, et lança une bulle d'excommunication contre César d'Este, duc de Ferrare, qui, à la mort du duc Alphonse II, son grand oncle, avait pris le gouvernement du duché aux acclamations des grands et du peuple, et qui avait le tort bien grave de ne pas aimer les jésuites et de vouloir se montrer tolérant. Sa Sainteté donnait pour prétexte à cette mesure, que l'illégitimité de la naissance du père de César devait exclure celui-ci du trône, raison qui dans toutes les époques et même de nos jours, mettrait en question l'hérédité d'un grand nombre de rois. Aux allégations de la cour de Rome le duc opposait la légitimation de don Alphonse, son père, par un mariage subséquent entre Laure son aïeule et le duc Alphonse Ier; de plus il faisait valoir les bulles d'Alexandre VI qui l'appelaient à la succession de la couronne de Ferrare. Malgré la justesse de ces observations, la chambre apostolique suivit le cours de cette singulière procédure, et prononça l'anathème avec les accessoires de rigueur, comme privation d'honneurs et de dignités; déclaration de nullité des serments de fidélité prêtés par ses sujets; interdit spirituel sur tous les états de la maison d'Este; cession de tous ses biens et de ceux de ses fauteurs et adhérents au premier occupant; esclavage des prisonniers faits ou à faire; exhortations à l'empereur, aux rois, aux républi-

ques et aux princes, d'aider l'Église à écraser l'anathématisé ; bénédictions apostoliques ; rémission de tous les péchés et distribution d'indulgences plénières à ceux qui prendraient les armes, ou ne feraient même que prier pour la bonne réussite des projets du pape ; annulation de tous les traités et contrats faits avec César d'Este ; enfin défense, sous peine d'excommunication, de lui prêter secours et même de permettre le passage de ses troupes ou de celles des princes ses alliés.

Cette fois, les foudres du Vatican produisirent un merveilleux effet ; Clément VIII en vint à son honneur. Ses armées envahirent les états de César, et celui-ci ne voyant aucun moyen d'échapper à son redoutable ennemi, prit le parti de lui céder ce qui allait lui être enlevé de force.

Clément prit alors possession de Ferrare, fit construire une bonne citadelle, où il déposa plus de deux millions d'or enlevés aux habitants ; et pour consacrer cette usurpation, il se fit ériger, toujours aux frais de la ville, une statue coulée en bronze ; puis il passa à d'autres occupations, et publia différents décrets relatifs à l'administration des deniers apostoliques afin d'accroître ses revenus. Il s'occupa également, à l'imitation de son prédécesseur, de corriger les livres saints, et fit paraître une Bible expurgée de deux mille fautes qu'il déclara seule canonique, fulminant des anathèmes contre ceux de ses successeurs qui oseraient y ajouter de nouvelles corrections. Ensuite, il lança une autre bulle qui portait défense aux Italiens, de quelque état ou de quelque condition qu'ils fussent, d'habiter les pays qui étaient privés de prêtres, ou même ceux dans lesquels on ne pouvait professer ouvertement le culte catholique. Sa Sainteté leur dé-

fendit en outre d'épouser des femmes hérétiques, et de se faire soigner dans leurs maladies par des médecins protestants ou calvinistes, et aux médecins catholiques de guérir les malades de la communion réformée, attendu, ajoutait le pape, qu'il valait mieux pour les fidèles gagner la vie éternelle par un sacrifice volontaire, que de conserver la vie temporelle par les secours d'un hérétique; et que l'on ne devait pas plus s'inquiéter d'un protestant que d'un chien.

Cette bulle singulière n'était obligatoire qu'à l'égard des protestants et des calvinistes, et non à l'égard des schismatiques grecs; car le souverain pontife voyant l'influence du saint-siége diminuer en Occident, commençait à tourner les yeux vers l'Orient, et se proposait d'opérer la réunion des Grecs et des Latins.

Déjà il avait accueilli avec de grandes démonstrations de joie un moine qui se prétendait envoyé par le patriarche de Constantinople pour prêter serment d'obédience au saint-siége; et il l'avait même fait plusieurs fois siéger à sa droite dans les consistoires où il recevait les ambassadeurs de toutes les puissances d'Europe, lorsqu'un jour on vint lui apprendre que le plénipotentiaire grec était un habile fripon, et qu'il avait quitté Rome en enlevant les riches présents destinés au patriarche. En France, les choses n'allaient guère mieux au gré de ses désirs; et malgré l'opposition du légat du saint-père, Henri IV publiait en faveur des calvinistes le fameux édit de Nantes, qui résumait dans sa teneur tous les traités qu'ils avaient conclus à diverses époques avec Charles IX ou avec Henri III, et leur garantissait le libre exercice du culte réformé.

Toute cause de guerre civile se trouvant enlevée, la tranquillité reparut, et le roi put songer à employer toutes ses forces contre l'archiduc Albert, lieutenant de Philippe II, et contre le duc de Savoie, allié de l'Espagnol. Il marcha lui-même sur Amiens, que le général ennemi avait surprise, le força à évacuer la place et à se replier sur les villes du nord. D'un autre côté, le maréchal de Lesdiguières se mit à la poursuite des bandes du duc de Savoie, et les battit sur tous les points. Philippe II n'ayant plus alors d'argent dans ses coffres ni de soldats à faire égorger, désira la paix avec la France, et chargea le pape de faire des ouvertures à ce sujet. Sa Sainteté accepta cette mission de médiateur, sous la condition qu'après les arrangements conclus, le roi d'Espagne emploierait toute son influence sur les princes catholiques pour former une ligue formidable contre les Turcs, qui avaient déjà envahi la Hongrie et menaçaient de tomber sur l'Italie. Clément VIII indiqua la ville de Vervins pour le lieu des réunions des plénipotentiaires; le cardinal de Florence, et François Gonzague, évêque de Mantoue, furent chargés par sa Sainteté de présider aux conférences, et de régler les conditions de la paix conjointement avec les représentants de l'Espagne, Richardot, Taxis et Verreikens, ainsi qu'avec les ambassadeurs français Bellièvre et Sillery, et avec les délégués du duc de Savoie.

Un traité extrêmement favorable à Henri IV fut signé entre les parties belligérantes; et le cruel Philippe II se vit obligé de renoncer pour toujours à ses projets sur la couronne de France. Du reste, Dieu semblait prendre plaisir à humilier ce prince orgueilleux en lui enlevant une à une, vers la fin

de sa carrière, toutes les espérances qu'il avait conçues; ainsi pour les Pays-Bas il se trouva forcé, comme pour la France, de cesser la guerre sans avoir pu assurer le triomphe du papisme. Tous les massacres du duc d'Albe, toutes les boucheries du duc de Parme, toutes les atrocités commises par les gouverneurs des Pays-Bas qui avaient si cruellement ravagé ces magnifiques contrées en son nom et par ses ordres, n'avaient abouti qu'à une révolution terrible. Les Belges s'étaient enfin soulevés contre les oppresseurs, et l'amour de la liberté décuplant leurs forces, ils étaient parvenus à refouler les troupes du tyran hors de leur territoire, et à former divers états indépendants sous le nom de Provinces-Unies.

Débarrassées de la tyrannie de Philippe, la Belgique, la Flandre et la Hollande avaient promptement réparé leurs désastres, et s'étaient élevées à un tel degré de prospérité, qu'elles purent bientôt revendiquer aux Portugais et aux Espagnols une part des riches possessions dont ceux-ci s'étaient emparés dans les Indes orientales et occidentales.

Philippe II essaya alors de rallier les Belges à sa cause et de les faire rentrer sous son obéissance, en accordant indistinctement à toutes leurs provinces la liberté de conscience, et en reconnaissant leur indépendance de la couronne d'Espagne; il céda même son droit de souveraineté à l'archiduc Albert, qui avait épousé sa fille Isabelle; mais ces concessions tardives ne pouvaient plus satisfaire les réformés. Ses offres furent rejetées, et Maurice de Nassau, stathouder de Hollande, et chef des armées des Pays-Bas, vint lui apprendre, par la victoire éclatante qu'il remporta sur ses troupes près de Turnhout, qu'il est un temps où les peuples, fatigués de

l'oppression, n'acceptent plus de concessions et dictent eux-mêmes leurs volontés aux rois.

Enfin, l'infâme Philippe succomba à un accès de goutte, et l'Espagne se trouva délivrée du monstre qui depuis tant d'années couvrait ses provinces d'échafauds et d'auto-da-fé.

On rapporte que dans sa dernière maladie, comme les médecins se consultaient entre eux pour savoir s'il convenait de lui faire une saignée, il leur dit : « Croyez-vous qu'un roi » qui a fait répandre assez de sang pour en former des » fleuves, redoute qu'on lui en tire quelques gouttes? Non, » non, faites sans crainte; rendez-moi la santé, pour que je » puisse achever ce qui me reste à faire et anéantir jusqu'au » dernier hérétique! »

Ces souhaits sacriléges, formés par Philippe II sur son lit de mort, ne se réalisèrent pas; fort heureusement pour les Espagnols, la science fut impuissante pour lui conserver la vie, et il emporta dans la tombe l'exécration des peuples.

Sous ce règne, les fureurs de l'inquisition furent portées plus loin qu'elles ne l'avaient jamais été, ni qu'elles ne le furent depuis; et l'on peut affirmer que Philippe II fut pour l'Espagne et pour les Pays-Bas un fléau plus terrible que la peste. Ce fut lui qui rendit ces ordonnances impies qui encourageaient les délateurs; ce fut lui qui condamna au supplice du feu les libraires qui vendaient, achetaient ou prêtaient des livres mis à l'index par la sainte inquisition ; ce fut lui qui sollicita de la cour de Rome ces bulles qui enjoignaient aux prêtres d'exiger de leurs pénitents la dénonciation de ceux de leurs parents ou de leurs amis coupables de posséder des livres défendus; crime énorme à ses yeux, et

qui suffisait pour faire condamner aux flammes les gens les plus vertueux ; ce fut encore lui qui organisa avec son grand inquisiteur Valdès, à Séville et à Valladolid, ces auto-da-fé où trois cents victimes étaient données en spectacle sur autant de bûchers, et étaient brûlées vives aux applaudissements de don Carlos, de la princesse Jeanne et des seigneurs de la cour.

Dans ces jours de solennités religieuses qui rappelaient si bien les sacrifices humains des Gaulois en l'honneur de l'horrible dieu Teutatès, tous les malheureux qui gémissaient dans les cachots de l'inquisition en étaient tirés morts ou vifs pour être consumés sur des bûchers. Voici comment s'accomplissaient ces barbares cérémonies :

Un mois avant l'époque fixée pour l'exécution, les membres du tribunal inquisiteur, précédés de leurs bannières et au son des trompettes et des timballes, se rendaient en cavalcade du palais du saint-office à la grande place, pour annoncer aux habitants qu'à pareil jour à un mois de là, on brûlerait des hérétiques; puis immédiatement ils s'occupaient des préparatifs nécessaires pour rendre le spectacle aussi solennel que terrible. On dressait sur la grande place une estrade élevée jusqu'à la hauteur du balcon du roi, et formant une espèce d'amphithéâtre de vingt-cinq à trente degrés, destiné aux membres du conseil de la Suprême et aux autres inquisiteurs d'Espagne : sur le dernier degré se trouvait placé le fauteuil du grand inquisiteur, protégé par un dais de brocart d'or et dominant le balcon royal; à l'extrémité gauche de l'estrade était placé un second amphithéâtre pour les condamnés, joignant à un échafaud qui soutenait

deux cages de bois dans lesquelles on enfermait les patients pendant la lecture de leur sentence. En face de ces cages se trouvaient deux chaires, une pour le relateur du jugement, et l'autre pour le prédicateur; un autel était dressé près de l'endroit où se trouvaient les conseillers; enfin tout autour de la place on construisait des balcons pour les ecclésiastiques, les ambassadeurs, les grands de la couronne, et des échafauds pour le peuple.

La veille du jour fixé pour la cérémonie, une procession composée de charbonniers, de dominicains et de familiers, partait de la cathédrale à la lueur des torches, se rendait sur la grande place, et venait planter près de l'autel une croix verte entourée d'un crêpe noir. Les dominicains restaient seuls pour la garde, et passaient la nuit à psalmodier des hymnes de mort.

A sept heures du matin, le roi, la reine, les princes et toute la cour paraissaient sur les balcons; quelques instants après, une nouvelle procession sortait du palais de l'inquisition. Cent charbonniers armés de piques et de mousquets ouvraient la marche; privilége dont jouissait leur corporation en échange de l'obligation où ils étaient de fournir le bois et le charbon pour brûler leurs parents et leurs frères; venaient ensuite les dominicains précédés d'une croix blanche; derrière eux suivait le prince de Médina-Céli, l'étendard de l'inquisition à la main, en exécution d'un privilége concédé à sa famille. Cet étendard était fait d'une étoffe couleur de sang, ayant sur un des côtés les armes d'Espagne brodées en or, et sur l'autre un glaive nu entouré d'une couronne de lauriers; les grands d'Espagne et les familiers du saint-office

escortaient le prince. Derrière eux, les malheureux qui étaient condamnés à de légères pénitences marchaient sur deux files, sans distinction d'âge ni de sexe, la tête et les pieds nus, revêtus d'un san-benito de toile, avec une grande croix de saint André jaune sur la poitrine et une autre sur le dos; c'étaient les accusés de la première classe; ceux de la deuxième, qui étaient condamnés au fouet, aux galères ou à l'emprisonnement, se trouvaient séparés de la première catégorie par un intervalle que remplissaient indifféremment des soldats ou des capucins; la troisième classe était distancée de la deuxième de la même manière, et se composait de ceux qui, ayant confessé leurs prétendus crimes dans les tortures, avaient obtenu la faveur d'être étranglés avant d'être consumés par le bûcher; ils étaient revêtus d'un san-benito sur lequel on avait peint des diables et des flammes, et ils portaient un bonnet de carton haut de trois pieds, appelé coroza, et décoré également de figures infernales. Les obstinés, les relaps et tous ceux qui devaient être brûlés vifs, formaient la dernière classe; ils étaient vêtus comme les précédents, avec cette différence que les flammes peintes sur leurs san-benito étaient ascendantes; quelques-uns étaient bâillonnés, et d'ordinaire les inquisiteurs prenaient cette précaution à l'égard des jeunes femmes qu'ils avaient violées, ou des adolescents sur lesquels ils avaient exercé leur horrible luxure : tous les individus de cette catégorie marchaient escortés de deux familiers et de deux moines.

Chaque condamné, à quelque classe qu'il appartînt, tenait à la main un cierge de cire jaune; ceux qui ne pouvaient pas marcher et qui avaient eu les membres broyés dans les bro-

dequins suivaient le cortége sur des chariots. Après les vivants venaient les morts; car aucun de ceux qui avaient expiré dans les tortures de la question n'évitait l'infamie de l'auto-da-fé; et chaque cadavre se trouvait placé dans un cercueil sur lequel on avait dressé une effigie de carton portant les noms de la victime.

Une immense cavalcade, composée des conseillers de la Suprême, des inquisiteurs et des membres du clergé, fermait la marche; et le dernier de tous, escorté de ses gardes du corps, venait le grand inquisiteur, vêtu d'une robe violette, et monté sur un cheval magnifiquement caparaçonné. Lorsque le cortége était arrivé sur la place, chacun se rendait à l'estrade qui lui était indiquée; puis un prêtre célébrait l'office divin jusqu'à l'Évangile; ensuite le grand inquisiteur descendait de son fauteuil, et après s'être fait revêtir d'une chape et d'une mitre, il s'approchait du balcon royal pour faire prononcer au souverain le serment par lequel les rois d'Espagne s'obligeaient à persévérer dans la foi catholique, à extirper les hérésies, et à protéger de toute leur puissance le saint tribunal de l'inquisition. Le roi, debout, la tête découverte, prononçait la formule du serment, qui était répétée par toute l'assemblée; après quoi un dominicain montait dans la chaire, et faisait un discours où il exaltait les services que rendait le saint-office à la religion; enfin le relateur lisait à voix haute les sentences rendues contre les condamnés. Ceux-ci écoutaient la lecture de leur jugement à genoux dans les cages; puis on les conduisait sur l'amphithéâtre, aux places qui leur étaient réservées.

La messe terminée, le grand inquisiteur quittait de nou-

veau son siége et prononçait l'absolution de ceux qui étaient réconciliés avec l'Église; quant aux autres, ils étaient livrés au bras séculier, placés sur des ânes et conduits processionnellement au Quemadero, où se trouvaient autant de bûchers que de victimes. On commençait par brûler les statues de carton et les cadavres; ensuite on attachait les condamnés aux poteaux élevés au milieu de chaque bûcher; et la seule grâce qu'on accordait à quelques-uns était de leur demander s'ils voulaient mourir en bons chrétiens; s'ils répondaient oui, le bourreau les étranglait avant de mettre le feu au bûcher; les flammes dévoraient les autres victimes, et tout était dit.

Telles étaient les formalités de ces barbares exécutions, que les prêtres appellent des actes de foi, et que les rois d'Espagne ont eu la lâcheté de permettre jusqu'au dix-neuvième siècle. Ces horribles auto-da-fé n'étaient pas les seuls passe-temps du féroce Philippe II : sa majesté aimait surtout à visiter les prisons du saint-office pour jouir des souffrances des malheureux qu'elle y avait fait ensevelir vivants.

Souvent le cruel monarque descendait à la lueur des torches dans les fosses où gisaient des infortunés qui n'avaient pour lits que des lambeaux de nattes pourries, où il leur restait à peine autant de place qu'on en accorde aux morts dans un cercueil, où ils n'avaient pour tous meubles qu'un cuvier de terre destiné à leurs besoins, et qui n'était vidé que tous les mois, afin qu'ils s'éteignissent d'eux-mêmes dans une atmosphère méphitique et morbide. Aussi ceux qui résistaient à ces souffrances étaient-ils si défigurés qu'ils ressemblaient à des cadavres ambulants plutôt qu'à des êtres vivants; et comme si ce n'eût pas été un assez grand supplice

que de placer des créatures humaines dans ces sépulcres horribles, où ils étaient entassés jusqu'à six à la fois, on punissait ceux qui osaient se plaindre en leur mettant pendant plusieurs semaines un bâillon cadenassé, ou en les flagellant avec des lanières le long des couloirs de ronde. Ce dernier châtiment était infligé à toutes les personnes sans distinction de sexe; les jeunes filles, les religieuses et les dames de la première noblesse étaient impitoyablement dépouillées de leurs vêtements par les dominicains, qui étaient les geôliers des prisons du saint-office, et frappées jusqu'au sang avec des lanières plombées. Ces moines recherchaient même par lubricité les occasions d'exercer sur elles ces flagellations, et il suffisait qu'ils entendissent seulement échanger une parole dans les cachots, pour condamner toute une chambrée à être fouettée. On dit que Philippe II aimait tellement ces exécutions, qu'il se déguisait en dominicain pour remplir l'office de bourreau.

Cependant la question de l'eau, le supplice du brodequin, et la torture du chevalet, avaient encore plus de charmes pour lui et chatouillaient plus délicieusement son âme féroce. Quand un prisonnier de haute distinction devait subir l'une de ces redoutables épreuves, le roi s'empressait de se rendre à la chambre des tourments : c'était une grotte profonde, où l'on descendait par un escalier en spirale qui se prolongeait sous des voûtes; le silence terrible qui régnait dans cet endroit, l'appareil épouvantable des instruments de supplice, faiblement éclairés par la lumière vacillante de deux pâles flambeaux, remplissaient l'âme du patient d'une terreur mortelle. Dès que sa majesté avait pris place sur un trône à côté des inquisiteurs, les questionnaires apparaissaient vêtus d'une

longue robe de treillis, la tête couverte d'un capuchon de même étoffe, percé aux endroits des yeux, du nez et de la bouche; ils saisissaient la victime et la dépouillaient nue jusqu'à la chemise, puis les inquisiteurs procédaient à l'interrogatoire, et joignant l'hypocrisie à la cruauté, ils exhortaient l'accusé à confesser ses prétendus crimes d'hérésie, de magie ou de sorcellerie, afin de ne pas forcer le saint tribunal à user de moyens violents.

Si le patient persistait à soutenir son innocence, ils ordonnaient aux dominicains de commencer la torture, et protestaient qu'en cas de lésions, de fractures de membres ou de mort, l'accusé en devait être responsable devant Dieu, attendu que c'était lui seul qui, par son obstination à cacher la vérité, mettait ses juges dans la nécessité de lui donner la question. Puis les tourmenteurs procédaient à la question ordinaire : ils attachaient le patient par les mains et derrière le dos avec l'extrémité d'une corde enroulée sur une poulie fixée au centre de la voûte, et l'élevant à une hauteur de plus de trente pieds du sol, ils lui donnaient le branle, et lâchaient tout à coup la corde afin que le malheureux tombât de tout le poids de son corps jusqu'à un demi-pied de la terre. Cette épreuve, qu'on appelait l'estrapade, disloquait toutes les jointures et faisait entrer dans les chairs jusqu'aux os les cordes qui serraient les poignets; cependant ce n'était que la question ordinaire. Pour la question extraordinaire, on attachait aux pieds du supplicié deux poids de cinquante livres, et l'on recommençait jusqu'à trois fois cette douloureuse ascension. Il arrivait souvent que dans une de ces effroyables secousses le ventre éclatait et laissait sortir les entrailles du torturé; mais les

moines ne suspendaient pas le supplice pour si peu de chose, ils se contentaient de faire rentrer dans le ventre les entrailles de la victime et de la rappeler de son évanouissement par des applications de fer brûlant sur les organes de la virilité, si c'était un homme, ou sur les mamelles et sur la vulve, si c'était une femme.

Ensuite les bourreaux passaient à un autre genre de supplice : ils étendaient le patient sur une espèce de chevalet de bois en forme de gouttière, sans autre fond qu'un bâton sur lequel le corps était appuyé dans toute sa longueur, s'inclinant en arrière et se courbant par l'effet d'un mécanisme; il résultait de cette situation que la respiration devenait haletante et que le torturé éprouvait des angoisses terribles. Pour augmenter encore les souffrances, on lui attachait les bras et les jambes à des cordes fixées à des tours que les bourreaux faisaient jouer de manière à donner des secousses violentes aux membres, à déboîter les os et à tendre le corps en forme d'arc, la tête moins élevée que les jambes. Dans cette position on donnait la question de l'eau, qui consistait à introduire dans la bouche de la victime un linge très-fin et très-délié qui recouvrait les narines, et dont une extrémité communiquait à un entonnoir rempli d'eau. De cette manière l'eau filtrait dans la bouche et dans le nez avec tant de lenteur, qu'il ne fallait pas moins de plusieurs heures pour que le torturé en avalât un litre, quoique la déglutition s'en opérât sans interruption. Les inquisiteurs ne faisaient cesser ce tourment affreux qu'au moment où une hémorragie annonçait la rupture de quelques vaisseaux.

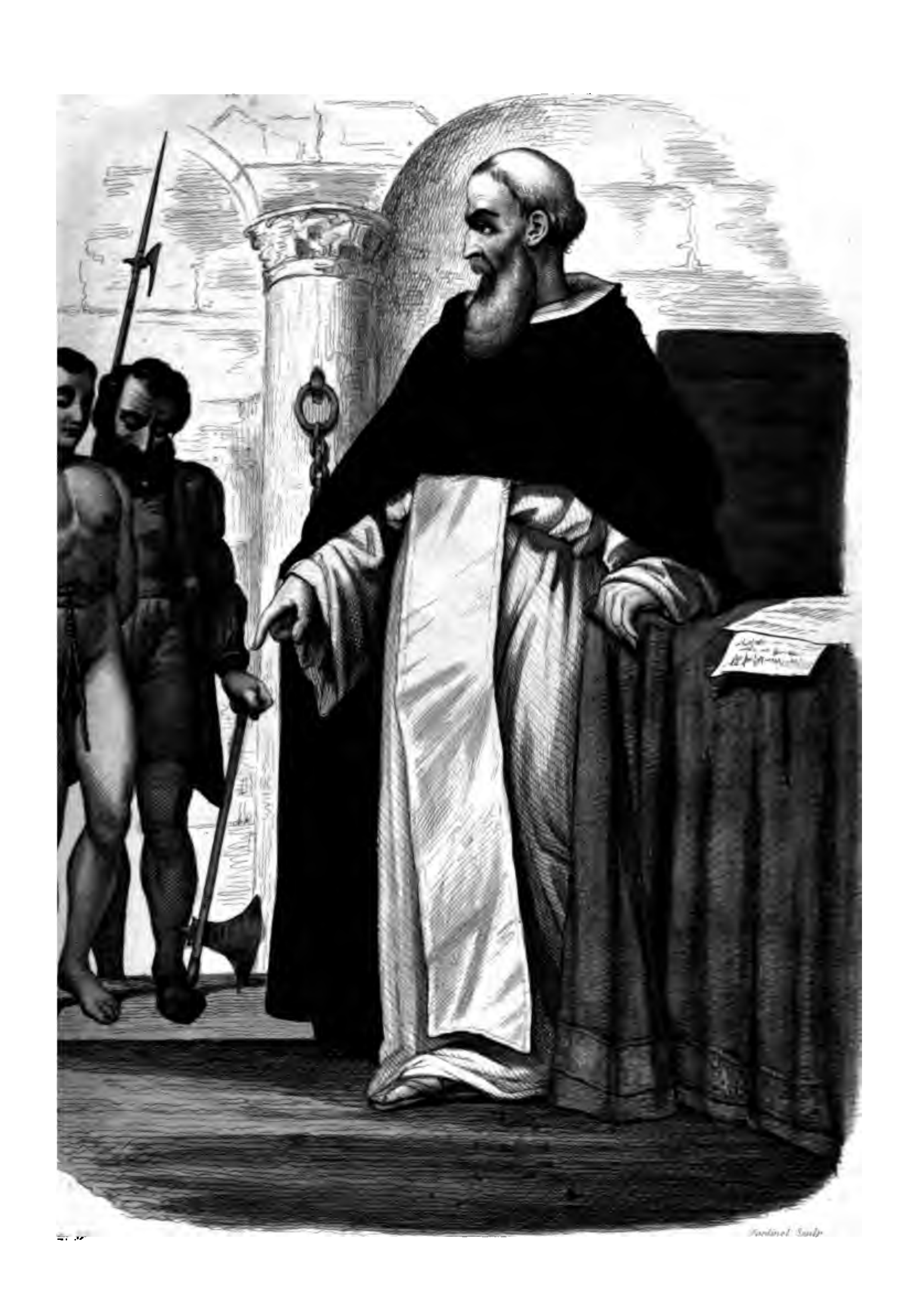
Si cette terrible épreuve n'avait pu contraindre le patient

à se reconnaître coupable, on passait au supplice du feu : l'accusé était lié sur un lit de fer, le corps, les bras et les jambes fixés par des cercles, de manière à ce qu'il ne pût faire aucun mouvement; ensuite les tourmenteurs lui frottaient les pieds avec de l'huile, du lard et d'autres matières combustibles, et plaçaient sous lui plusieurs brasiers dont ils augmentaient graduellement l'intensité, jusqu'à ce que la chair fût tellement crevassée que les os parussent de toutes parts; après quoi ils se servaient de pinces, de griffes et d'ongles de fer pour déchirer le patient, jusqu'à ce que le médecin de l'inquisition eût déclaré que la mort était imminente.

Presque toujours les malheureux n'attendaient pas qu'on leur fît subir toutes ces tortures, et dès la première épreuve ils s'avouaient coupables des crimes dont il plaisait aux inquisiteurs de les accuser. Mais lorsqu'il se rencontrait des hommes doués d'une constitution physique assez robuste pour résister à ces épreuves épouvantables sans se reconnaître auteurs de crimes imaginaires, comme de sorcellerie, de magie ou d'hérésie, la férocité des prêtres inquisiteurs s'acharnait contre eux. On les conduisait dans une seconde chambre des tourments, où se trouvait une statue de la Vierge, qui n'était autre qu'un automate hérissé de pointes d'acier dissimulées par des vêtements de femme. Il était enjoint au patient d'embrasser la mère du Sauveur, et dès qu'il s'était mis en devoir d'exécuter cet ordre, la terrible statue, au moyen d'un ressort caché, étendait les bras, saisissait la victime et la pressait lentement sur son sein en faisant entrer dans ses chairs et par degrés les mille dards de ses bras et de sa poitrine. Ceux qui perdaient connaissance dans ses cruels

embrassements étaient dépouillés de leurs vêtements et plongés dans une cuve d'eau glacée, afin que la sensation du froid les ranimât et permît de les soumettre à de nouvelles tortures. Les tourmenteurs fixaient le torturé à l'aide de cercles de métal sur un siége d'airain, lui liaient les bras et les jambes sur un billot, et lui enfonçaient par des secousses mesurées des chevilles de fer sous les ongles des pieds et des mains; puis ils leur écrasaient une à une sous le choc d'un lourd marteau toutes les phalanges de chaque doigt. Il est vrai que les bons Pères avaient soin de répéter charitablement avant de frapper, « qu'en cas de lésions graves, de » la perte des membres, ou même de la mort, ils ne pour» raient pas être accusés de cruauté, que le patient seul était » responsable devant Jésus-Christ du sang qu'ils allaient ré» pandre, et qu'il rendrait un compte terrible au Dieu de mi» séricorde de ce qu'il les avait forcés par son obstination à user » envers lui de ces rigoureux supplices. » Si la victime persistait dans son refus de faire des aveux, les inquisiteurs avaient enfin recours aux grands moyens; ils faisaient clouer aux pieds des condamnés des sandales de fer ardent, que les tourmenteurs rivaient comme on fait des fers de chevaux; ensuite le grand inquisiteur ordonnait qu'on les fît marcher.

D'autres fois on se contentait de l'épreuve des bottes, qui consistait à mettre les jambes du patient dans des sacs de cuir remplis de suif bouillant; et s'il arrivait que les accusés refusassent encore de faire l'aveu de leur culpabilité, malgré les effroyables douleurs de ce supplice, les inquisiteurs ordonnaient qu'on leur arrachât les bottes; ce qui était exécuté par les féroces dominicains avec un raffinement de cruauté;



Jésuite grand Inquisiteur.

et presque toujours la peau et une partie des chairs demeuraient attachées à ces instruments de torture. Puis on appliquait sur les jambes du patient des guêtres de parchemin imbibées de vinaigre, et les tourmenteurs avançaient des réchauds enflammés qui, faisant rétrécir le parchemin, occasionnaient un redoublement de souffrances insupportables; enfin on terminait les épreuves par les brodequins.

Ce supplice consistait à placer les jambes de la victime entre quatre planches, deux s'appliquant à la face interne des jambes et les deux autres sur les côtés extérieurs, le tout lié fortement avec des cordes sèches qu'on mouillait pour les faire resserrer davantage; après quoi on introduisait entre les deux planches intérieures des coins de fer qu'on enfonçait avec violence et qui imprimaient aux cordes une tension telle que les os en étaient brisés. La question ordinaire était de quatre coins, la question extraordinaire de huit; et pour se faire une idée des souffrances effroyables que supportaient les accusés, il suffira de dire qu'au huitième coin, les planches, qui étaient séparées au commencement du supplice par les membres du patient, se trouvaient réunies, et avaient si affreusement broyé les jambes, que le sang, les chairs et jusqu'à la moelle des os s'écoulaient à travers les jointures de cet infernal brodequin. Rarement les accusés supportaient jusqu'à la fin cet affreux supplice sans avouer tout ce qu'il plaisait aux moines de leur faire reconnaître.

Quelquefois les inquisiteurs variaient les tortures, et remplaçaient le supplice des brodequins par celui de l'amputation des doigts. Les dociles exécuteurs de ces atroces vengeances s'armaient alors de couteaux aigus et tranchants,

saisissaient la victime et lui coupaient les premières phalanges des doigts de chaque main, puis successivement les secondes phalanges et enfin les troisièmes; et comme il se manifestait une hémorragie qui pouvait causer la mort du patient et l'arracher à ses bourreaux, ils lui appliquaient des plaques de métal incandescent sur les tronçons sanglants, remède plus terrible que la mutilation elle-même et qui arrêtait subitement l'hémorragie. Ensuite on renversait l'infortuné sur une table de fer, et on lui déchirait les cuisses et les bras avec des râteaux et des griffes; ce qui était exécuté avec une habileté cruelle et de manière à ce qu'en arrachant des lambeaux de chair on ne produisît aucune lésion capable d'amener une mort instantanée.

Pour les femmes, les tortures étaient quelque peu différentes. Assez ordinairement on se contentait de leur donner l'estrapade ou la question de l'eau; mais lorsque les inquisiteurs avaient à punir des sorcières ou de pauvres jeunes filles accusées de magie, ils se montraient plus sévères; ils tenaillaient ces infortunées avec des pinces ardentes aux mamelles et à la vulve; et par un raffinement de férocité cynique, ils leur introduisaient dans l'utérus une sonde creuse de métal s'ouvrant par un ressort et recouverte d'une vessie détendue qu'ils remplissaient d'air, de manière à donner au ventre de ces victimes un gonflement hideux; puis ils leur faisaient couler dans les entrailles, par cet affreux conduit, du plomb fondu et de l'huile bouillante.

Tels étaient les spectacles dont aimait à se repaître l'exécrable Philippe II, roi de Castille et d'Aragon, roi de Naples et des Pays-Bas, et souverain d'immenses états dans les deux

Amériques! Ce monstre non-seulement établit ces infâmes tribunaux du saint-office sur tous les royaumes soumis à sa domination, mais il créa encore une inquisition des flottes, chargée de poursuivre en pleine mer les hérétiques; une autre inquisition ambulante, qui suivait les armées avec un cortége de familiers, et enfin une inquisition des douanes pour empêcher l'introduction des livres hérétiques. Les dominicains qui composaient cette dernière classe d'inquisiteurs faisaient subir au commerce toutes sortes d'avanies; et au mépris du droit des gens et des traités existants entre l'Espagne et les autres puissances, ils confisquaient les riches cargaisons, et condamnaient au feu les négociants anglais, français et génois dont la fortune excitait leur convoitise. Ces misérables ne s'en prenaient pas seulement aux citoyens riches, ils s'attaquaient aux moines instruits, aux prêtres tolérants, et même aux évêques, aux archevêques, et jusqu'aux généraux de jésuites qui voulaient apporter quelque modification à leurs statuts.

On compte que dans une période de quarante années, c'est-à-dire pendant tout le cours du règne de Philippe II, l'inquisition fit brûler, torturer ou décapiter plus de vingt-cinq mille personnes, soit Juifs, soit Maures, soit Espagnols, indépendamment de ceux qui furent condamnés à la prison, à la confiscation ou au bannissement, et dont le nombre était quatre fois plus considérable, et cela dans la péninsule; car si l'on ajoutait à ces chiffres les condamnations rendues dans les autres pays soumis à la couronne d'Espagne, tels que la Sicile, la Sardaigne, la Flandre, l'Amérique, les Indes, le royaume de Naples, etc., etc., on serait effrayé

de la quantité de victimes que le saint-office a fait mourir pour rendre les hommes meilleurs catholiques.

Le cruel Philippe II se faisait gloire de son fanatisme religieux, et il avait l'habitude de dire qu'il préférerait voir le dernier Espagnol torturé par le dernier bourreau, et régner sur un immense désert, plutôt que de souffrir un seul hérétique dans ses états. Il portait si loin la haine pour tous ceux qui suivaient les doctrines de Luther et de Calvin, qu'un jour d'auto-da-fé un gentilhomme protestant, appelé Sessa, lui ayant crié en passant devant son trône : « O prince! pou» vez-vous donc prendre plaisir à voir les tourments de vos » sujets! Sauvez-nous de cette mort cruelle que nous n'avons » pas méritée! » il répliqua : « Non, maudits, allez au feu » éternel, et sachez que je porterais moi-même le bois pour » brûler mon fils s'il était accusé d'hérésie! » Plus tard, il réalisa cette menace, et laissa condamner son fils par les inquisiteurs; il fit plus, il refusa même de lui dire un dernier adieu. Précédemment ce monstre n'avait pas craint d'exprimer l'intention sacrilége d'exhumer le cadavre de Charles-Quint, son père, pour lui faire son procès comme hérétique et pour le brûler dans un auto-da-fé. Enfin Dieu fit justice du tyran et en délivra la malheureuse Espagne.

Cette mort débarrassa également Henri IV d'un adversaire redoutable, et lui permit de donner tous ses soins au gouvernement intérieur de son royaume; il commença par marier sa sœur, qui était restée huguenote, au duc de Bar, de la maison de Lorraine, qui était un zélé catholique; et quand le mariage eut été consommé, il écrivit à Clément VIII pour le prier de lui donner son approbation.

Sa Sainteté, blessée de ce qu'elle regardait comme un manque de procédés, déclara que le duc de Bar avait encouru l'excommunication pour avoir contracté une alliance avec une hérétique, et fulmina contre lui une sentence d'anathème. Quelque représentation que pût faire Henri IV à ce sujet, la cour de Rome se montra inflexible et déclara qu'elle ne lèverait pas les censures avant que la princesse se fût convertie. Et comme cette pauvre femme ne voulut pas abandonner ses croyances religieuses, elle se vit exposée, de la part de son dévot mari, à tant de mauvais traitements, qu'elle en mourut de désespoir. Henri IV ne s'inquiéta nullement des douleurs de son infortunée sœur ; et tout entier à sa nouvelle passion pour Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, il parut n'être occupé que d'une chose, de poursuivre son divorce avec la reine Marguerite. Si l'on en croit Péréfixe, le roi voulait épouser sa maîtresse, afin de légitimer ses bâtards; mais il se gardait bien d'exprimer ouvertement sa pensée; au contraire, il faisait solennellement demander en mariage Marie de Médicis, nièce de Ferdinand, grand-duc de Toscane, la protégée du pontife, afin que la cour de Rome n'apportât aucun obstacle à ses projets de divorce.

Quelque habile que fût cette manœuvre, Clément VIII n'en devint point la dupe; il pénétra les secrètes intentions du roi, et résolut d'en rendre l'exécution impossible. Cependant il ne fit rien paraître de ses soupçons; il reçut à merveille le cardinal d'Ossat, ambassadeur du prince, pour l'affaire du divorce, et demanda un premier délai de quelques jours pour conférer avec les membres du sacré collége sur la requête qu'il lui présentait; puis un second délai

pour en discuter les conditions; enfin il fit traîner les choses tellement en longueur, que le plénipotentiaire français, fatigué d'attendre et soupçonnant quelque infernale machination, lui déclara nettement que s'il ne se hâtait, sa majesté le roi de France passerait outre, se séparerait de la cour de Rome, et épouserait la duchesse de Beaufort.

A cette déclaration, sa Sainteté joua le plus grand étonnement, et répliqua au cardinal que si telles étaient les intentions de Henri IV, il remettait à Dieu seul la conduite de cette affaire; puis il ordonna des prières et des jeûnes publics dans la ville sainte, pour obtenir du ciel le salut de la France; lui-même resta deux jours renfermé dans sa chapelle du Vatican. Le troisième jour au matin, après l'ouverture de dépêches qui lui venaient de Paris, le pontife se décida à paraître en public, et ordonna un service solennel à la basilique de Saint-Pierre. On remarqua qu'il resta près d'une heure debout, les bras croisés sur la poitrine, les yeux fermés comme s'il eût été ravi en extase; après quoi il parut s'éveiller et cria à haute voix : « Mes frères, le Christ vient » de pourvoir au salut du royaume de France. » Le soir même, le cardinal d'Ossat recevait un courrier qui lui annonçait la mort de la belle Gabrielle d'Estrées. Maintenant si l'on cherche à savoir comment sa Sainteté avait prédit si juste, nous dirons que par un singulier hasard, il se trouva que l'intervalle qui séparait l'arrivée du courrier du pape à Rome de celle du courrier de l'ambassadeur, coïncidait heure pour heure avec l'intervalle qui avait dû s'écouler, au rapport des médecins, entre le moment où la maîtresse du roi avait pris le poison et celui de sa mort. Ce qu'il y eut encore d'as-

sez bizarre, c'est qu'à partir de ce jour, Clément VIII ne fit plus d'objection pour le divorce du roi, et qu'il se montra aussi facile que précédemment il avait été méticuleux. Sa Sainteté chargea à cette occasion de ses pleins pouvoirs le cardinal de Joyeuse, Horace de Monte, Napolitain, archevêque d'Arles, et le nonce Gaspard de Modène; ces ecclésiastiques déclarèrent le mariage de Henri IV nul, et lui permirent, ainsi qu'à Marguerite, de se remarier. Le roi partit immédiatement pour Lyon et épousa Marie de Médicis.

Cette année, qui se trouvait être la dernière du siècle, et par conséquent celle du jubilé universel, donna lieu à sa Sainteté de remplir ses trésors de l'argent des imbéciles pèlerins qui venaient acheter des indulgences. Le nombre des dévots fanatiques et des curieux qui affluèrent à Rome fut si considérable, que dans le seul hôpital de la Trinité, qui avait été transformé en une immense hôtellerie tenue pour le compte du pape, on reçut successivement jusqu'à cinq cent mille voyageurs, indépendamment de tous ceux qui s'étaient logés dans les autres hôpitaux, d'où l'on avait chassé les malades, dans les monastères d'hommes ou de femmes et dans les maisons des particuliers; enfin on estime qu'il y eut plus de trois millions de visiteurs dans le cours de l'année. Toutes les caves du Vatican furent remplies de tonnes d'or ou d'argent, et Clément VIII fut même obligé de s'adresser au général des jésuites pour qu'il mît à sa disposition les caves de son collége, afin d'y déposer les présents des pèlerins. Acquaviva, qui était alors le chef de la société, s'empressa de mettre à la disposition du pontife non-seulement les bâtiments, mais encore les membres les plus distingués

de l'ordre pour le seconder dans son trafic d'indulgences et d'absolutions, espérant que son zèle lui concilierait l'amitié de Clément et le prédisposerait favorablement pour la compagnie de Jésus, lorsqu'il aurait à décider sur la querelle qui venait de s'élever entre les jésuites d'Espagne et les dominicains, à propos de doctrines spirituelles sur la grâce qui avaient été formulées par plusieurs d'entre eux, surtout par le Père Molina, et que les disciples de saint Dominique prétendaient entachées de l'hérésie de Pélage.

Après le jubilé, sa Sainteté intervint en effet dans les disputes, mais sans se prononcer pour aucun des deux partis, et se contenta de nommer des arbitres qui devaient mettre un terme à ces querelles scandaleuses. Les commissaires se formèrent en congrégations qu'ils appelèrent « de auxiliis, » traitèrent les questions en litige avec un soin extrême, de vive voix et par écrit; et quelque désir qu'ils eussent de montrer de la déférence pour le saint-père, ils déclarèrent qu'ils étaient forcés de condamner les opinions de Molina comme fausses, erronées, insoutenables et improbables.

Les jésuites, voyant que la protection même du pape ne pouvait les faire triompher de leurs ennemis, imaginèrent pour gagner du temps de demander que les propositions controversées fussent de nouveau traitées dans des conférences; ce qui leur fut accordé. Les généraux des deux ordres se rendirent à ces conférences avec des théologiens, et les discussions recommencèrent sous la présidence du cardinal Mandruce, chargé par Clément VIII de prononcer le jugement en dernier ressort. Cette fois encore les jésuites furent battus sur tous les points; Mandruce, qui d'abord avait paru

protéger les doctrines de Molina, finit par se ranger dans le parti de ses adversaires : tout faisait donc prévoir une condamnation pour les jésuites, lorsque la veille même du jour fixé pour le prononcé de l'arrêt, le cardinal mourut empoisonné. Les bons Pères en prirent occasion de réclamer un nouveau délai pour se préparer à d'autres conférences; mais Clément, qui craignait de voir chaque jour la querelle s'envenimer davantage et pousser les uns ou les autres dans des révélations funestes à la papauté, se décida à prendre un parti, et nomma des commissaires qui examinèrent les livres de Molina en sa présence. Les conclusions de ceux-ci furent semblables à celles des premiers juges, c'est-à-dire défavorables à la société. Alors les jésuites d'Espagne, qui redoutaient plus que toute chose au monde d'être battus dans une question aussi importante, entreprirent de forcer même la volonté du pape en mettant en jeu sa propre autorité. Ils ameutèrent tous les colléges de leur ordre contre Clément VIII, exprimèrent des doutes sur la légitimité de son intronisation, et soutinrent dans leurs thèses qu'on n'était point tenu de s'en rapporter à la décision d'un pape en matière de foi.

Cette conduite audacieuse irrita le saint-père, et sans aucun doute il se fût déterminé à dissoudre la société s'il n'eût été arrêté par la puissante intervention de Philippe III, qui désirait le maintien d'un ordre qui l'aidait à plonger ses peuples dans l'ignorance et dans l'abrutissement.

Du reste, les services que les jésuites d'Angleterre lui rendaient et les efforts que faisaient ceux de France pour ramener ces deux pays à son obédience, plaidèrent en faveur de l'ordre; et il est juste de convenir qu'ils employaient les uns

et les autres, pour la réussite de leurs projets, une persévérance et une activité dignes d'une meilleure cause. Les jésuites d'Angleterre, bannis de ce royaume par différents décrets, n'avaient pas craint d'y rentrer après la mort d'Élisabeth pour renouer de nouvelles intrigues; les jésuites de France, chassés des provinces par les arrêts des parlements, par des déclarations et lettres-patentes du roi adressées aux tribunaux souverains, avaient su se maintenir dans la juridiction des parlements de Bordeaux et de Toulouse, et intéresser en leur faveur nombre de seigneurs influents à la cour, et particulièrement la reine Marie de Médicis.

Déjà, à l'occasion du mariage du roi, ils lui avaient député les Pères Lorenzo-Maggio et Gentil pour réclamer l'exécution de la promesse qu'il avait faite lors de son absolution de les rappeler. Mais sur le refus de Henri IV d'obtempérer à leur demande, ils se déclarèrent ses ennemis, répandirent des libelles dans Paris contre l'autorité du roi et du parlement, entre autres la plainte apologétique publiée à Bordeaux par le Père Richomme, et pour laquelle un libraire nommé Chevalier fut décrété de prise de corps. Dès ce moment, la société se déclara en guerre ouverte avec le roi; leur collége de Dôle, situé sur la frontière, devint le lieu de réunion de tous les mécontents et le centre des opérations dirigées contre Henri; bientôt même ils organisèrent une conspiration dans laquelle, comme toujours, ils prirent la part la plus active, avec de telles précautions qu'il fut impossible de prouver leur participation quand le complot fut découvert. Ils suscitèrent également des troubles à Lyon, prêchèrent ouverte-

ment le régicide et inspirèrent à Henri IV, une si grande frayeur, qu'il se décida à faire la paix avec eux.

Préalablement il chercha à ramener à son sentiment les grands dignitaires dont il connaissait l'extrême répugnance pour une semblable mesure, et ayant réuni ses principaux officiers, il leur tint le discours suivant : « Il nous faut, mes- » seigneurs, par nécessité, rappeler purement et simple- » ment les jésuites dans notre royaume, les décharger des » sentences d'infamies et d'opprobres qu'ils ont justement » encourues, ou bien les poursuivre avec une rigueur in- » exorable, afin qu'ils n'approchent jamais ni de nous, ni » de nos états. Ce dernier parti les jettera dans la plus dange- » reuse irritation ; et les attentats contre notre personne vont » se multiplier de telle sorte que nous serons forcé d'être » sans cesse sur nos gardes ; de porter des cuirasses jusque » dans nos appartements ; de ne prendre aucune nourriture » sans l'avoir fait visiter par nos médecins ; de trembler même » à l'approche de nos meilleurs sujets, car ces gens-là ont des » intelligences et des correspondances partout, et une grande » habileté à tourner les esprits comme il leur plaît ; enfin » notre vie deviendra tellement misérable, qu'il vaudrait » mieux pour nous être déjà mort... »

Par condescendance pour les appréhensions de Henri, les seigneurs auxquels sa majesté s'adressait, entre autres Sully, son ministre, ne voulurent pas combattre son raisonnement, et déclarèrent qu'ils s'en rapportaient à sa sagesse. Henri IV, sans plus tarder, expédia le jour même des lettres patentes pour le rétablissement de la société de Jésus en France. Mais le parlement fut moins docile que la cour, et refusa de les

entériner avant que les Pères eussent changé leur nom de jésuites, qui était en exécration à tous les corps de l'état, et eussent modifié leurs statuts. Les membres du parlement demandaient que la compagnie ne restât pas sous l'autorité d'un général étranger, et qu'elle se choisît un supérieur résidant dans le royaume; ils demandaient en outre qu'elle fût soumise à la juridiction ordinaire, qu'elle supprimât dans ses vœux l'engagement d'une obéissance particulière au pape, qu'elle n'autorisât l'admission dans ses rangs que des sujets naturels du roi, qu'elle fût astreinte à suivre les règlements universitaires, et qu'elle renonçât à hériter des biens de ses membres au préjudice des familles. Les disciples de Loyola refusèrent d'adhérer à ces conditions; et un ordre du roi enjoignit aux magistrats d'enregistrer purement et simplement les lettres patentes qui autorisaient les jésuites à rentrer en France.

Quelques années plus tard, Henri IV reçut la juste récompense de cet acte de despotisme; et l'attentat de Ravaillac vint apprendre aux nations comment les jésuites savaient payer un bienfait. Il est vrai qu'ils ne devaient pas une grande reconnaissance au prince d'une concession qu'ils n'ignoraient point lui avoir été arrachée par la frayeur. Ils feignirent néanmoins d'attribuer ses nouvelles dispositions à de tout autres sentiments, et ils le remercièrent du bienveillant appui qu'il prêtait à leur ordre. Bien plus, le père Cotton, qui devint son confesseur, et plusieurs de ses compagnons demandèrent à l'embrasser en signe de réconciliation sincère, d'oubli du passé et de confiance pour l'avenir.

Dès qu'ils se virent tout-puissants en France, les jésuites

oublièrent les promesses qu'ils avaient faites à Clément VIII de travailler à lui soumettre le royaume, et s'occupèrent de leurs anciennes querelles avec les dominicains sur la grâce et sur le libre arbitre; ils signifièrent même à sa Sainteté qu'elle eût à se prononcer pour eux et à canoniser Ignace de Loyola, leur fondateur, si elle voulait qu'ils restassent sous son obédience. Au lieu d'obéir à leur injonction, le pontife se déclara définitivement pour les dominicains, et accorda les honneurs de l'apothéose à Charles Borromée, le neveu de Pie V, un des anciens chefs de leur ordre, et l'un des plus fougueux inquisiteurs qui eût existé.

Les jésuites ne voulurent pas laisser cet affront impuni, et s'en prirent au cardinal Aldobrandino, le conseiller du pape. Un d'eux résolut de l'empoisonner, et essaya plusieurs fois de s'introduire dans les cuisines. Son insistance à se présenter chaque jour pour être admis dans le palais éveilla les soupçons, et on aposta des soldats pour l'arrêter. Suivant son habitude, le jésuite vint offrir ses services aux domestiques du cardinal Aldobrandino, pour les aider dans leurs travaux; et comme il allait entrer, deux sbires l'arrêtèrent. Celui-ci, qui était grand et vigoureux, les renversa à terre; et avant qu'on eût le temps de leur porter secours, il prit la fuite et se jeta dans la demeure du cardinal Odoardo Farnèse, zélé protecteur des disciples d'Ignace de Loyola. Le préfet de Rome se rendit immédiatement avec des soldats à la demeure des Farnèse pour réclamer le fugitif; mais au lieu d'obéir, le cardinal et ses gens parurent en armes aux fenêtres, firent feu sur le préfet et l'obligèrent à rebrousser chemin. La résistance dura plusieurs jours; enfin comme sa

Sainteté se préparait à faire venir des troupes du dehors pour maintenir son autorité, Farnèse sortit avec les siens par les derrières de son palais, gagna la campagne, et se retira dans le superbe château que son oncle avait fait élever à trente-six milles de Rome.

Clément VII, exaspéré de l'audace des jésuites et de Farnèse, menaça les premiers de dissoudre leur ordre, et dépêcha le gouverneur de la ville pour signifier au cardinal qu'il eût à donner sa démission du gouvernement du patrimoine de ses ancêtres, dont il venait de se rendre indigne. Farnèse refusa d'obéir, et se prépara à soutenir un siége dans son château contre les troupes papales. Fort heureusement pour lui, son frère intervint dans la querelle, et courut en toute diligence se jeter aux pieds de sa Sainteté pour obtenir la grâce du cardinal. Le souverain pontife parut céder aux prières du duc, et accorda à Farnèse la permission de rentrer dans Rome; mais à peine franchissait-il les portes, qu'il fut arrêté et conduit au château Saint-Ange. A leur tour, les jésuites vinrent en aide à celui qui les avait protégés, et le 5 mars 1605, Clément VII mourut empoisonné.

Ce pontife termine dignement la série des papes du seizième siècle, qui défendirent pied à pied le terrain de leur omnipotence spirituelle et temporelle; et à force de ruses, de fourberies, de crimes et d'attentats, firent triompher la tiare au milieu des révolutions politiques et religieuses qui bouleversaient toutes les nations et menaçaient d'engloutir pour toujours le vaisseau de saint Pierre!

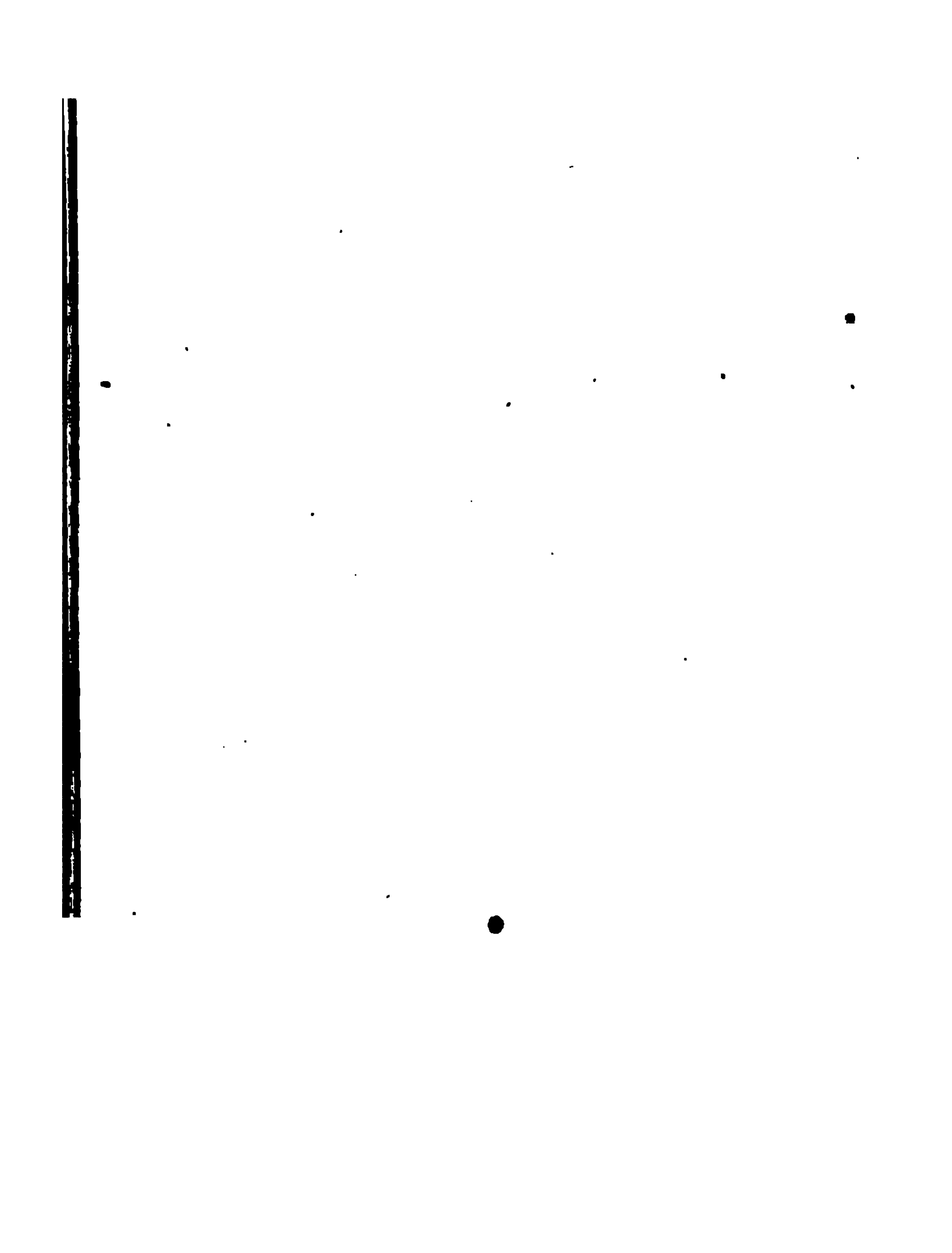
FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE DU SEPTIÈME VOLUME

DE

L'HISTOIRE DES PAPES.

FIN DE LA TABLE DU SEPTIÈME VOLUME.



HISTOIRE

DES PAPES.

PARIS —TYPOGRAPHIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
46, rue Saint-Louis, au Marais

HISTOIRE

DES PAPES,

CRIMES, MEURTRES, EMPOISONNEMENTS,

Parricides, Adultères, Incestes.

DEPUIS SAINT PIERRE JUSQU'A GRÉGOIRE XVI.

HISTOIRE DES SAINTS, DES MARTYRS, DES PÈRES DE L'ÉGLISE, DES ORDRES RELIGIEUX, DES CONCILES, DES CARDINAUX, DE L'INQUISITION, DES SCHISMES, ET DES GRANDS RÉFORMATEURS.

CRIMES DES ROIS, DES REINES, ET DES EMPEREURS.

MAGNIFIQUE ÉDITION,

SPLENDIDEMENT ILLUSTRÉE DE GRAVURES SUR ACIER,

exécutées par nos premiers Artistes.

VIII

ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE.

26, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, PRÈS LA BOURSE.

1843

HISTOIRE
DES PAPES.

HISTOIRE POLITIQUE
DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Maximilien Ier, empereur d'Allemagne. — Massacres des habitants de la Flandre. — Bizarreries de l'empereur. — Mort de Maximilien Ier. — Charles-Quint, son petit-fils, parvient à l'empire. — Ses débauches et ses fourberies. — Ses guerres avec la France. — Ses prétentions à la monarchie universelle. — Abdication de Charles-Quint. — Il se fait clouer vivant dans son cercueil. — Sa mort. — Ferdinand, son frère, lui succède à l'empire. — Mort de Ferdinand. — Maximilien II, son fils, est proclamé empereur. — Hypocrisie de ce prince. — Ses guerres contre les Turcs. — Mort de Maximilien II. — Rodolphe II, son fils, lui succède. — Son intolérance. — Il fait égorger les luthériens de l'Autriche. — Étienne Botskaï appelle les peuples de la haute Hongrie à la liberté. — Mort de l'empereur. — Histoire politique de la France. — Règne de François Ier. — Influence de la duchesse d'Angoulême, sa mère, dans le gouvernement. — Guerres d'Italie. — Régence de Louise de Savoie. — Débauches de la cour de France. — Entrevue du

camp du drap d'or.—Guerre de Flandre.—Louise de Savoie vole le trésor public.—Saturnales de la cour.—Le lupanar royal.—Siége de Marseille. — François Ier, prisonnier de Charles-Quint, rachète sa liberté en abandonnant aux Espagnols les plus riches provinces de France. — Ses amours avec mademoiselle d'Heilly. — Règne de la favorite. — Vengeance du mari de la belle Féronnière. — Cruautés de François Ier. — Querelles entre les maîtresses des princes du sang et la favorite. — Le dauphin meurt empoisonné.—Charles-Quint à la cour de France.—Viols, massacres et incendies exercés dans le pays des Vaudois.—François Ier meurt du mal vénérien. — Henri II, son fils, lui succède. — Ses débauches avec Diane de Poitiers. — Catherine de Médicis, à l'exemple de son mari, forme des liaisons scandaleuses et donne trois bâtards à Henri II. — Duel de Jarnac et de la Châtaigneraie. —Diane protége le connétable de Montmorency et les Guises.—Guerre entre Charles-Quint et Henri II.—Révolte des habitants de la Guyenne.—Henri II assiste avec la cour aux supplices des protestants.—Fêtes à l'occasion du mariage d'Elisabeth de France et de Philippe d'Espagne.—Henri II est tué dans un tournoi par le comte de Montgommery.—Catherine de Médicis s'empare du gouvernement sous le nom de son fils François II.—Disputes entre la jeune reine Marie Stuart et la reine-mère.—Amours incestueux de Marie Stuart avec son oncle le cardinal de Lorraine.—Les chambres ardentes. — François II, énervé par les plaisirs, tombe dans l'idiotisme. — Conjuration d'Amboise. — Perfidie de François II, de Marie Stuart et des Guises. — Supplices affreux des conjurés. — Mort du seigneur de la Renaudie. — Assemblée des notables à Orléans.—Mort de François II.—Catherine de Médicis est accusée d'avoir fait empoisonner le roi.—Règne de Charles IX.—Cathe-

raine s'empare du gouvernement du royaume. — Dettes énormes de l'état. — Assemblées des états-généraux. — Catherine de Médicis se fait la pourvoyeuse des princes protestants. — Triumvirat du maréchal de Saint-André, du duc de Guise et du connétable Anne de Montmorency. — Guerre civile. — Assassinat du duc François de Guise. — Majorité de Charles IX. — Caractère affreux de ce roi. — Entrevue de Bayonne. — Mort du connétable de Montmorency, et assassinat du prince de Condé. — Mariage de Henri de Navarre et de Marguerite de Valois. — Massacres de la Saint-Barthélemy. — Le roi, la reine et les princesses se rendent en cavalcade à Montfaucon pour contempler les cadavres des huguenots. — Massacres dans les provinces. — Orgies au Louvre. — Conspiration du duc d'Alençon, frère du roi. — Mort de l'exécrable Charles IX. — Henri III succède à ce monstre. — Règne des mignons. — Guerre civile dans le Poitou. — La cour assiste aux processions des flagellants. — Catherine de Médicis fait empoisonner le cardinal de Lorraine. — Sacre du roi à Reims. — Superstitions, débauches et puérilités de Henri III. — Guerres civiles. — Querelles entre les mignons du roi et ceux du duc de Guise. — Saturnales de la cour. — Dévastation du royaume. — Assassinat de Bussy d'Amboise. — Le roi fait empoisonner son frère. — Henri III se déclare le chef de la ligue. — Journée des barricades. — Henri III fait assassiner le duc de Guise et le cardinal son frère. — Mort de Catherine de Médicis. — Henri III est assassiné par Jacques Clément. — Éducation de Henri IV. — Mariage du jeune roi de Navarre. — Il assiste au supplice des huguenots. — Ses amours avec madame de Sauves. — Mépris des protestants pour Henri IV. — Il trahit tous les partis à la fois. — Ses intrigues avec la jeune Lignonville. — A l'exemple de Néron, pendant une

fête, il donne l'ordre d'abuser de toutes les femmes. — Marché infâme entre Henri IV et sa femme. — Il déflore une jeune fille de quatorze ans appelée la belle Fosseuse. — Amours de Henri et de la belle Corisandre. — Il vient assiéger Paris. — Ses débauches avec l'abbesse de Montmartre. — Famine affreuse dans la capitale. — Le duc de Parme force le roi à lever le siége. — Henri, pour se venger, met à feu et à sang la Champagne, la Picardie et la Normandie. — Intrigues du roi et de Gabrielle d'Estrées. — Henri IV renonce de nouveau au protestantisme et se fait catholique. — Son entrée à Paris. — Assemblée des notables à Rouen. — Ingratitude de Henri IV pour les protestants. — Mort de Gabrielle d'Estrées. — Henri IV se console avec Henriette d'Entragues. — Mariage de Marie de Médicis et du roi de France. — Débauches entre la favorite, la reine et le roi. — Supplice de Charles de Gontaut Biron. — Querelle scandaleuse entre Marie de Médicis et Henriette d'Entragues. — Henri IV se compose un sérail. — Il accable la France d'impôts pour doter ses nombreux bâtards. — Il altère les monnaies. — Son code sanguinaire sur les délits de chasse. — Nouvelle passion du roi pour la jeune princesse de Condé. — Henri IV meurt assassiné par Ravaillac. — Réflexions sur ce règne.

Les annales de l'histoire politique du seizième siècle devraient être tracées en caractères de sang, car jamais les cruautés, les meurtres, les attentats, n'avaient été si terribles et si multipliés; jamais les rois et les papes n'avaient commis autant d'atrocités; et il semblait vraiment que les oppresseurs des peuples de cette époque, pontifes ou souve-

rains, prêtres ou nobles, moines ou soldats, se fussent donné le défi de se surpasser les uns les autres, en égorgeant des millions d'hommes, en violant des milliers de femmes, de jeunes filles et d'adolescents, en incendiant des villes, en couvrant de désastres des royaumes entiers. En Italie, un Jules II, un Léon X, un Pie V et un Grégoire XIII; en Espagne, un Charles-Quint et un Philippe II; en Allemagne, un Maximilien II et un Rodolphe II; en Angleterre, un Henri VIII et une Marie la Catholique; en France, un François Ier, un Charles IX et un Henri III, tous despotes sanguinaires, tous monarques insolents et débauchés, tous implacables tyrans, fléaux des nations qui avaient le malheur d'être soumises à leur exécrable domination!

Parmi eux, Maximilien Ier, fils de l'empereur Frédéric III, occupe sa place. Quelques auteurs prétendent que dans sa jeunesse il paraissait incapable d'aucune application, et articulait si mal qu'on l'avait surnommé le Muet; cependant, à force de travail et de persévérance, il fit comme Démosthène, le célèbre orateur grec, il vainquit la nature et parvint à parler avec facilité. Son père lui fit épouser Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, ce qui l'obligea à entrer en guerre avec la France pour défendre l'héritage de sa femme contre Louis XI. Dans le cours de son gouvernement, Maximilien se montra si cruel et si intolérant, qu'à la mort de Marie de Bourgogne, les Flamands secouèrent le joug, lui enlevèrent jusqu'à la tutelle de ses enfants et le chassèrent de leur pays. Furieux de cet affront, Maximilien jura de prendre sa revanche; avec l'aide de son père, qui lui fournit une armée considérable, il envahit la Flandre, fit un mas-

sacre effroyable des habitants, s'empara de Gand, et força la nation à lui rendre la tutelle de son fils et à lui laisser la libre disposition des immenses revenus des états. Son triomphe fut heureusement de courte durée; les provinces, fatiguées de payer des impôts excessifs qui servaient à alimenter le luxe des courtisans et à soudoyer des soldats, se soulevèrent contre le tyran, et cinquante mille citoyens vinrent l'assiéger dans son palais de Bruges. Ses troupes furent honteusement chassées de la ville, ses ministres furent arrêtés, mis en jugement, condamnés à mort et exécutés sur la place publique; lui-même fut découvert dans la boutique d'un apothicaire, où il s'était réfugié pour échapper aux révoltés; et il n'obtint sa grâce qu'en faisant le serment solennel de ne jamais revendiquer le gouvernement de la Flandre, de restituer toutes les places, de faire évacuer des états les troupes allemandes, et de ne jamais porter les armes contre les Pays-Bas.

Mais comme il est vrai qu'on ne peut trouver ni loyauté ni bonne foi dans les rois ni dans les princes, Maximilien ne fut pas plus tôt hors de danger, qu'il fit déclarer nul par le pape le serment qu'il avait prêté sur l'hostie consacrée, et qu'il fit marcher contre la Flandre toutes les armées de l'empire. Cependant il ne prit pas personnellement part à ces opérations militaires, soit qu'il craignît de tomber entre les mains des Flamands, soit qu'il jugeât sa présence plus nécessaire en Hongrie, dont le trône était devenu vacant par la mort de Mathias Corvin, et dont la maison d'Autriche réclamait la possession en vertu d'un traité de famille conclu avec le feu roi. Or, comme les peuples refusaient de ratifier un semblable pacte, et voulaient élire pour les gouverner

Ladislas, prince de Bohême, prétendant qu'ils ne devaient pas être légués comme un troupeau de bétail, Maximilien fondit sur la Hongrie, égorgea les hommes, les enfants, les vieillards, emporta d'assaut Albe-Royale, qu'il trouva sans défense; et, par la terreur de ses armes, força les malheureux habitants à lui payer un tribut de cent mille ducats, et à joindre à son titre de roi des Romains, qu'il avait déjà reçu depuis plusieurs années, celui de roi de Hongrie.

Quelque temps après, vers la fin de l'année 1493, son père, l'empereur Frédéric III, mourut âgé de soixante-dix-huit ans. Maximilien, pour premier acte d'autorité, contracta un mariage avec Blanche Marie, sœur de Jean Galéas, duc de Milan, qui lui apportait une dot de quatre cent quarante mille écus d'or, malgré l'opposition des princes électeurs, qui voyaient avec peine le chef de l'empire s'allier à une famille qui devait sa récente élévation à un bâtard. Ceux-ci, ne pouvant empêcher cette déplorable union, refusèrent de reconnaître la nouvelle impératrice, et déclarèrent que ses enfants ne seraient jamais considérés comme princes par la nation allemande. Maximilien fit alors tomber sa colère sur les peuples; il écrasa les provinces d'impôts, leva des troupes nombreuses, et se plut à engloutir des milliers d'hommes dans des guerres aussi meurtrières que ridicules. Enfin, les états se fatiguèrent de voir couler à flots l'or et le sang de la nation; les électeurs se réunirent pour aviser à porter un remède au mal, et créèrent une chambre intitulée Chambre impériale, qui fut investie du pouvoir de fixer pour l'avenir les subsides d'argent ou de soldats que les villes et les provinces devaient fournir à l'empereur.

Maximilien refusa de se soumettre aux décisions de cette espèce de chambre représentative et en prononça la dissolution; puis il recommença la guerre avec plus de fureur qu'auparavant. Il avait surtout en haine les cantons libres de la Suisse, qui faisaient contre lui une opposition très-vive; il chercha d'abord à soulever entre eux des collisions, et n'ayant pu y réussir, il les fit excommunier par le pape, sous la promesse de partager avec sa Sainteté les dépouilles de ces peuples lorsqu'il les aurait vaincus. Ensuite il se mit à la tête de ses troupes, entra sur le territoire helvétique et exerça partout d'affreux ravages. Ces mesures violentes exaltèrent les esprits; les cantons firent un appel du ban et de l'arrière-ban, formèrent une armée et vinrent présenter la bataille au tyran. L'empereur fut battu par ces courageux républicains et forcé de signer l'indépendance de la Suisse; bientôt même il se vit contraint de permettre la réorganisation de la chambre impériale et l'établissement d'un conseil de régence qui pût, en l'absence du chef de l'état, pourvoir aux soins de l'empire romain germanique.

De longs démêlés avec l'Italie et la France occupèrent en grande partie son règne, et presque toujours il échoua dans ses tentatives, soit que ses plans eussent été mal combinés, soit qu'ils eussent été mal exécutés. Espèce de don Quichotte couronné, Maximilien courait toujours la lance au poing, ne rêvant que duels, carrousels et croisades. Doué d'une force herculéenne et d'une agilité extraordinaire, il surpassait tous ses contemporains dans les exercices du corps, et excellait surtout dans l'art de l'escrime, ce dont il faisait parade quand l'occasion s'en présentait. On raconte qu'à Worms,

lors de la première diète qu'il tint, un chevalier français, nommé Claude de Battu, célèbre par ses hauts faits d'armes, étant venu pour se battre corps à corps contre tout Allemand qui oserait se mesurer avec lui, Maximilien ne craignit pas d'accepter le défi pour un chevalier inconnu; et au jour fixé il se présenta lui-même dans la lice, la lance au poing et la visière baissée, combattit longtemps, et contraignit son adversaire à se déclarer vaincu.

On lui doit un perfectionnement dans la manière de fondre les canons, dans la construction des armes à feu et dans la trempe des armes défensives; il inventa une nouvelle forme de lance dont l'usage devint bientôt général, et fit plusieurs découvertes dans la pyrotechnie, cet art infernal qui apprend aux hommes à tuer leurs semblables, et qui est pour les rois la plus enivrante des occupations. Dans son ardeur de faire l'essai de ses inventions meurtrières, l'empereur voulut organiser une croisade, et sollicita chaque électeur de lui fournir un contingent de troupes et d'argent pour aller combattre les infidèles en Asie; et sur le refus des princes allemands de s'associer à cette extravagante entreprise, il fit cause commune avec le pape, qui publia une nouvelle croisade contre les Turcs, la déclara obligatoire pour tous les états de l'Europe, et ordonna une levée extraordinaire de décimes en France, en Angleterre, en Espagne et en Allemagne.

Maximilien exerça de telles exactions en cette circonstance, que les électeurs s'assemblèrent à Gelhausen, formèrent la célèbre union électorale, et s'engagèrent à résister ouvertement à l'empereur. Celui-ci essaya en vain de les désunir, de renverser le conseil de régence, de dissoudre la

chambre impériale et d'ériger l'Autriche en électorats. Les princes allemands demeurèrent fermes dans leur résolution, et bien loin de céder aux menaces, ils déclarèrent la patrie en danger et votèrent la déposition du tyran. Force fut à Maximilien de se soumettre et de renoncer à ses projets de guerre en Asie; il lui prit alors la singulière fantaisie de se faire nommer pape et de réunir sur sa tête le diadème impérial et la tiare pontificale. Cette nouvelle extravagance échauffa tellement son ambition, qu'à la mort de Jules II il engagea, pour une somme considérable, les diamants de la couronne aux Sugger, célèbres banquiers d'Augsbourg, afin de pouvoir acheter les suffrages des cardinaux romains. Mais l'élection de Léon X vint dissiper le fol espoir qu'il avait conçu de réunir en sa personne l'empire spirituel et temporel, à l'imitation des kalifes d'Orient.

On dit qu'à partir de cette époque il reporta toutes ses idées vers la mort; et qu'un jour, comme ses officiers cherchaient à le dissuader de faire abattre un palais magnifique qu'on avait élevé à Inspruck, et que l'architecte avait manqué dans un de ses détails, il dit : « Eh bien! je consens » à laisser ces bâtiments debout; mais je veux qu'on me fasse » une autre demeure digne de moi. Qu'on fasse venir un » charpentier et qu'il me construise un cercueil en bois de » chêne. » — On y joignit à sa recommandation un poêle en drap noir semé d'ossements brodés en argent, et les autres objets nécessaires à des funérailles; le tout fut déposé dans un grand coffre est placé dans sa chambre à coucher.

Enfin, à la suite d'un souper où il avait mangé immodérément du melon, Maximilien fut pris d'une fièvre violente qui

résista aux efforts des médecins; alors il comprit qu'il devait se préparer à mourir; il fit promettre à ses officiers qu'après sa mort ils lui couperaient les cheveux, lui arracheraient les dents pour les broyer et les réduire en poudre, et qu'ils l'enseveliraient dans un sac rempli de chaux vive avant de le mettre dans son cercueil et de l'inhumer sous l'autel de l'église de Neustadt, qu'il avait désignée pour le lieu de sa sépulture; puis il leur donna sa bénédiction, et rendit l'âme le 11 janvier 1519, dans la soixantième année de son âge.

L'histoire de ce prince n'est remarquable que par les grands événements qui eurent lieu sous son règne, notamment par la naissance du schisme de Luther, par la division territoriale de l'Allemagne en dix cercles, par l'introduction du conseil aulique, et par l'abolition de la redoutable cour véhémique ou tribunal secret de Westphalie.

Charles d'Espagne, petit-fils de Maximilien, parvint à réunir les suffrages des électeurs, et succéda à son aïeul sous le nom de Charles-Quint. Déjà il était roi d'Espagne comme héritier de Ferdinand le Catholique, son aïeul maternel, et souverain des Pays-Bas, dont il avait hérité précédemment de son père Philippe Ier d'Autriche, fils de Maximilien Ier et de la duchesse Marie de Bourgogne.

Dans sa jeunesse, Charles-Quint avait constamment dédaigné de s'instruire; au lieu de s'occuper de sciences, il s'était adonné de préférence aux exercices militaires, qui seuls formaient le mérite des hommes à cette époque d'ignorance; aussi avait-il contracté des habitudes de rudesse et de despotisme qui en firent un détestable tyran lorsqu'il fut devenu homme. Il commença par abreuver de tant de dé-

goûts et de mauvais traitements le cardinal Ximenès, vénérable prélat que son aïeul avait investi de la régence du royaume pendant sa minorité, qu'il le fit mourir; puis, quand il se vit affranchi de toute espèce de tutelle, il se lança dans les débauches et parut ne prendre nul souci de son autorité. Ce ne fut pas pour longtemps; les malheureux Espagnols apprirent bientôt sous quel joug de fer ils allaient courber la tête et à quel terrible maître ils allaient obéir.

Les cortès de Castille, d'Aragon et de Catalogne, voulant tenter un effort en faveur de la liberté, adressèrent à leur nouveau roi un cahier de doléances sur les malheurs dont l'inquisition couvrait le sol des Espagnes, et lui présentèrent un projet de constitution qui modifiait le tribunal du saint-office et qui portait défense aux inquisiteurs d'intenter aucun procès pour cause d'usure, de sodomie, de bigamie, de nécromancie et autres délits de ce genre dont ils s'étaient arrogé la connaissance; ils demandèrent en outre qu'il plût à sa majesté de réformer les abus qui existaient dans la perception des impôts et dans la vente des charges publiques. A titre de remercîment et comme témoignage de reconnaissance, ils offraient à ce roi imberbe, dès qu'il aurait satisfait à leurs justes réclamations, une somme de cinq cent mille ducats. Charles-Quint se garda bien de laisser échapper une semblable occasion de grossir ses trésors; il s'engagea solennellement envers les cortès à respecter les priviléges et les coutumes de chaque province; et relativement à l'inquisition, il déclara formellement qu'il voulait que les dominicains se conformassent aux saints canons, et n'empiétassent pas sur le pouvoir séculier. Dès qu'il eut touché les cinq cent

mille ducats, il agit envers eux ainsi qu'ont l'habitude de faire les rois envers les peuples assez stupides pour croire à leurs paroles; il manqua à toutes ses promesses et nomma grand inquisiteur son précepteur Adrien. Quelque temps après, il se déclara même le protecteur de la sainte inquisition, et fit mourir sur les bûchers ou dans les tortures, en moins de deux années, quinze mille Espagnols, dont il convoitait les richesses ou dont il redoutait l'énergie.

Charles-Quint montra la même duplicité et la même fourberie dans ses traités avec la France; ainsi il exigea pour conditions de la paix que François Ier prît l'engagement de lui réserver pour femme la princesse Louise, sa fille, qui n'était âgée que d'une année; et le traité n'eut pas été plus tôt signé, qu'il intrigua auprès de Henri VIII et de Léon X pour les engager à former une ligue formidable contre son allié François Ier, et à lui arracher la couronne.

Cette politique perfide et astucieuse lui valut la haine des Allemands, et sans contredit il n'eût pas été choisi pour succéder à Maximilien, si d'une part les circonstances fâcheuses où se trouvait l'Allemagne disputée par trois prétendants, et d'autre part les sommes considérables qu'il fit distribuer aux princes électeurs, n'avaient décidé ceux-ci à lui donner leurs suffrages, à l'exclusion des autres compétiteurs; toutefois ils eurent soin de se mettre à couvert des effets de son caractère ambitieux et tyrannique, en lui faisant signer une capitulation qui garantissait l'indépendance de leurs opinions religieuses et l'intégralité de leurs droits politiques.

C'est alors que Charles-Quint forma son plan de monarchie universelle : déjà maître de l'Espagne, de l'Allemagne,

des Pays-Bas, et de vastes empires dans les Indes orientales et occidentales, il songea encore à réunir à ses états la France, l'Italie et les îles Britanniques, afin de pouvoir envahir la Turquie, et, comme un nouvel Alexandre, pour s'élancer de là jusque sur les bords de l'Indus et du Gange. Il se prépara à l'exécution de ses gigantesques projets avec une prudence merveilleuse; au lieu d'attaquer de front ses ennemis, il forma des traités avec eux et les arma les uns contre les autres, afin de les subjuguer plus facilement quand ils se seraient épuisés d'hommes et d'argent.

D'abord il acheta l'alliance de la cour de Rome et de l'Angleterre; ensuite, avec l'aide des troupes de ces deux puissances réunies aux siennes, il engagea la guerre contre la France sur trois points à la fois, au delà des Pyrénées, dans les Pays-Bas et en Italie. Pour un instant, la valeur française tint la victoire indécise, mais les fautes de François I[er] firent pencher la balance en faveur des Espagnols.

Pour comble de malheurs, Léon X mourut, et le grand inquisiteur Adrien, le précepteur de sa majesté catholique, fut proclamé souverain pontife par les cardinaux qui avaient vendu leur voix à l'empereur. Afin de contrebalancer l'influence des Espagnols en Italie, François I[er] se décida à franchir les Alpes pour frapper un grand coup; il marcha sur Pavie et fit le siége de cette place. De leur côté, les impériaux accoururent au secours de la ville, et présentèrent la bataille au roi de France; celui-ci, malgré l'avis des vieux généraux, accepta le combat contre des forces supérieures aux siennes et le perdit. Ainsi en un seul jour l'entêtement d'un insolent monarque causa la mort de plusieurs milliers d'hommes

et la perte des riches provinces que la France possédait en Italie. Il est vrai que Dieu permit que le prince fût fait prisonnier, et reçût ainsi la punition de son fol orgueil.

Lorsque Charles-Quint eut connaissance de la grande victoire qu'il avait remportée sur les Français, il se posa en Alexandre, pleura sur le sort des vaincus, et défendit qu'on fît aucune démonstration de joie dans tous ses états; mais par compensation il fit proposer à François Ier des conditions si dures, que celui-ci répondit qu'il préférait mourir en captivité plutôt que de souscrire à ses volontés. Le royal prisonnier fut immédiatement conduit à Madrid, où on le traita en apparence avec des égards infinis, et en réalité avec une extrême rigueur; et quelques instances qu'il fît pour obtenir une entrevue avec son geôlier impérial, elle lui fut constamment refusée; enfin, étant tombé malade autant d'ennui que de chagrin, Charles-Quint consentit à le voir, et vint le visiter. Suivant son habitude, l'empereur lui fit des promesses fallacieuses qu'il n'était nullement dans l'intention de tenir; mais cette fois, et bien malgré lui, les événements l'empêchèrent d'être parjure.

Deux mois après cette conférence, Charles-Quint se vit menacé d'une guerre générale et européenne que Clément VII, successeur d'Adrien VI, avait organisée contre lui; il songea aussitôt à détacher la France de la ligue, et rendit la liberté à François Ier, après avoir conclu avec ce prince un traité appelé le traité de Madrid.

Dégagé de toute crainte du côté de la France, Charles-Quint songea à détruire la ligue; et pour la frapper au cœur, il donna l'ordre à ses troupes de fondre sur Rome et d'en

faire le pillage. Ses volontés furent ponctuellement exécutées la ville sainte fut emportée d'assaut, et livrée pendant quarante jours à la soldatesque, qui commit des atrocités telle qu'on n'avait jamais rien vu de semblable, même lors de l prise de cette ville par les Huns et par les Goths. Tout cel n'empêcha pas Charles-Quint de prendre le deuil, et d'ordonner des prières publiques pour demander à Dieu la fin de massacres et la liberté du chef de l'Église que ses soldat avaient fait prisonnier; puis, alliant l'avarice à l'hypocrisie, i exigea que Clément VII, avant de rentrer au Vatican, lu payât une rançon de quatre cent mille écus d'or, et pri l'engagement de le couronner roi de Lombardie et empereur des Romains. En même temps il réclama de François Ier l payement d'une somme de deux millions de livres pour l rançon de ses enfants, restés en otage à Madrid.

Ensuite l'empereur quitta l'Espagne et passa en Italie pour recevoir des mains du pape les deux couronnes que convoitait depuis longtemps son ambition, et que venaient de lu gagner si heureusement ses soldats. La cérémonie du sacre eut lieu à Bologne avec une pompe extraordinaire; et l'on vit, chose étrange, un pape donner deux couronnes à un prince qu'il eût voulu détrôner, et un empereur se prosterner aux pieds d'un pontife que la veille il retenait prisonnier et dont il avait saccagé les états. Il est vrai que chacun d'eux avait ses motifs pour en agir ainsi; sa Sainteté Clément VII cédait à la force, et Charles-Quint désirait mettre le pape dans ses intérêts, pour qu'il le secondât dans la guerre qu'il méditait contre la Turquie, et dont le succès devait avoir, suivant lui, pour conséquence la soumission de l'Europe

entière à ses armes. Il obtint en effet du pape une bulle qui autorisait une croisade contre les infidèles, et immédiatement il se mit à la tête de son armée pour conquérir la Valachie et la Moldavie.

Soliman accourut de Constantinople pour défendre ses provinces, refoula les chrétiens hors du territoire qu'ils avaient envahi, et força Charles-Quint à renoncer à sa chimère de monarchie universelle. Chassé par les Turcs d'Europe, l'empereur se rejeta sur les états barbaresques, fit une expédition contre Schereddin Barberousse, lui enleva Tunis, et ramena en Europe vingt mille chrétiens qui gémissaient en esclavage et auxquels il fournit généreusement les moyens de retourner dans leur patrie. Cette espèce de croisade donna au caractère de Charles-Quint une tournure chevaleresque qui dégénéra en don quichottisme; il en montra une singulière preuve lors de la reprise des hostilités entre l'Espagne et la France, en proposant à François Ier de terminer leurs différends par un duel, qui aurait lieu sur un pont ou sur une galère, et dans lequel tous deux combattraient en chemise; défi que se garda bien d'accepter le roi de France.

Une seconde fois l'empereur voulut encore tenter la fortune en Afrique, et équipa une flotte qu'il destinait à la conquête d'Alger; mais ayant voulu prendre la mer malgré les avis de l'amiral André Doria, à l'époque de l'année où les tempêtes rendent ces côtes extrêmement dangereuses, il eut la honte de revenir de cette expédition après avoir perdu les deux tiers de son armée et de sa flotte. Ce nouvel échec rendit son caractère encore plus irascible qu'il n'était auparavant. Ne pouvant répandre le sang des infidèles, il fit couler celui

des chrétiens; les infortunés Espagnols virent se multiplier les bûchers de l'inquisition, et personne, ni femmes, ni enfants, ni vieillards, ne fut à l'abri de la vengeance du tyran ou de la rapacité des dominicains. On cite parmi les victimes de ces monstres une femme vénérable, nommée Marie de Bourgogne, âgée de quatre-vingt-dix ans, dont les grandes richesses avaient excité leur cupidité, qui fut traduite devant le redoutable tribunal de l'inquisition pour répondre sur une dénonciation d'un de ses domestiques, qui déclarait lui avoir entendu dire, lors du sac de Rome par les troupes impériales : « Les chrétiens n'ont donc ni foi ni loi ! »

Cette infortunée protesta vainement de son innocence; elle fut accusée de judaïsme, appliquée à la question, malgré les règlements du saint tribunal qui défendaient expressément de torturer ceux qui avaient dépassé l'âge de quatre-vingts ans; on lui donna l'estrapade avec tant de cruauté, qu'elle mourut avant la fin de la seconde épreuve et sans avoir voulu se reconnaître coupable; ce qui n'empêcha pas les inquisiteurs de condamner sa mémoire, de brûler son cadavre et de confisquer ses biens à leur profit.

Quelque puissant que fût Charles-Quint, il ne l'était pas encore assez pour soumettre les états de l'empire au joug de l'inquisition, et toutes les tentatives qu'il fit à cet égard ne lui attirèrent que honte et mépris; les princes électeurs se réunirent sous les inspirations de Luther, et firent au despote une guerre si terrible, qu'il se vit forcé d'abandonner ses provinces d'Allemagne pour éviter de tomber au pouvoir des réformés. Une fois même il fut sur le point d'être surpris dans Inspruck, au milieu d'une nuit orageuse, par

Maurice de Saxe, chef des armées luthériennes, et il n'échappa à son ennemi qu'en se sauvant dans une litière, presque seul, à travers des chemins impraticables. Il comprit alors quelle haine avait soulevée contre lui son ambition, et combien d'ennemis étaient acharnés à sa perte; il vit que son pouvoir n'était qu'un amas de grandeurs et de dignités environnées de précipices; et la conviction de son impuissance à exécuter les gigantesques projets qu'il avait formés le fit tomber dans le découragement et le détermina à sortir de la scène du monde. Il abdiqua en faveur de son fils Philippe et se retira dans le monastère de Saint-Just, près de Placentia, ville de l'Estramadure. Ce fut dans cette retraite que cet ambitieux, qui pendant la moitié d'un siècle avait rempli le monde du bruit de ses armes et de la terreur de son nom, vint ensevelir ses rêves et ses espérances.

Robertson dit que ses amusements se bornaient à quelques promenades à cheval, à la culture d'un jardin, à des ouvrages mécaniques dans lesquels il excellait, surtout pour fabriquer des horloges. Mais bientôt Charles-Quint se fatigua du cloître; l'ambition un moment assoupie vint de nouveau l'assiéger; il se repentit d'avoir abandonné le trône, et l'impuissance où il était de ressaisir l'autorité le plongea dans une mélancolie farouche qui altéra les facultés de son esprit; il renonça à toute distraction, brisa ses horloges, pratiqua dans leur plus grande rigueur les règles de la vie monastique, et par excès de dévotion, il chercha à inventer quelque macération qui pût signaler son zèle, attirer sur lui les regards de Dieu ou plutôt ceux des hommes. Un jour, il résolut de célébrer ses propres obsèques; il fit assembler

tous les religieux dans l'église du couvent, assista à une messe de morts, enveloppé d'un linceul et couché dans une bière, et voulut même rester une nuit entière dans cette position, afin de forcer son esprit à oublier les choses de ce monde et à se reporter vers le ciel. — Le lendemain, il fut saisi d'une fièvre violente causée par l'agitation dans laquelle les idées de la mort l'avaient jeté, et il s'ensuivit une maladie qui l'enleva le 21 septembre 1558, dans la cinquante-neuvième année de son âge.

Déjà Ferdinand Ier, frère de Charles-Quint, avait été proclamé empereur d'Allemagne par les princes électeurs, sous la condition qu'il accorderait à ses peuples la liberté de conscience, ce qui avait si fort mécontenté le pape Paul IV, qu'il avait refusé de reconnaître comme légitime l'élection du nouveau souverain, et qu'il n'avait pas même voulu donner une audience à ses mandataires.

Ferdinand Ier envoya l'ordre à ses ambassadeurs de quitter Rome sur l'heure, et ne s'inquiéta pas davantage de l'opinion de sa Sainteté ; il s'occupa de rétablir par de sages règlements la concorde entre ses sujets, se montra favorable aux luthériens, et, sans aucun doute, il eût assuré le bonheur de ses sujets, si une mort prématurée ne l'eût enlevé à l'Allemagne. L'histoire ne reproche au frère de Charles-Quint que deux crimes; son usurpation de la couronne de Bohême et l'assassinat du cardinal Martinusius.

Après lui, son fils réunit les suffrages des électeurs, qui supposaient au jeune prince des sentiments favorables aux doctrines luthériennes, et il fut nommé empereur en 1564, sous le nom de Maximilien II. Mais il se trouva que le mo-

narque était catholique fervent, et en outre d'un caractère si despote, qu'il répondit aux membres des états d'Autriche, qui lui réclamaient un édit de tolérance et l'expulsion des jésuites : « Je vous ai assemblés pour recevoir de vous des » contributions et non des représentations. » Néanmoins, comme les électeurs menaçaient de refuser les impôts, il s'amenda et permit aux seigneurs et aux membres de l'ordre équestre de la basse Autriche, de faire célébrer dans leurs terres le service divin conformément au rite établi par la confession d'Augsbourg.

Son règne s'écoula au milieu de longues guerres avec les Turcs, où il fut tour à tour vainqueur et vaincu; il finit par conclure un traité de paix avec la sublime Porte, et vint terminer son obscure carrière dans la ville de Ratisbonne, le 12 octobre 1576.

Rodolphe II, son fils et son successeur, alla plus loin que Maximilien dans sa soumission à la cour de Rome; à l'instigation du pape, il contraignit les protestants qui résidaient à Vienne à fermer leurs temples, et ne leur laissa qu'une seule maison pour le culte, encore était-il défendu à toute personne, à moins qu'elle ne fût noble, d'y entrer. Il voulut ensuite étendre cette défense jusque dans les provinces, et décida qu'à l'avenir aucun des ministres n'exercerait ses fonctions avant d'en avoir obtenu l'autorisation du prince. Les états ayant refusé de se conformer à cet édit, les persécutions commencèrent : les prédicateurs furent destitués et bannis; le culte luthérien fut proscrit dans toutes les villes de l'Autriche, et des milliers d'innocents tombèrent sous la hache du bourreau ou sous les balles des soldats. Mais ce fut

inutilement qu'il persécuta les luthériens et les calvinistes, qu'il supprima leurs écoles et qu'il ferma leurs temples; la réforme se féconda du sang de ses martyrs et embrasa toutes les provinces de l'Allemagne comme un vaste incendie.

Rodolphe entama également de longues et sanglantes guerres contre la Transylvanie et la Hongrie, dans lesquelles ses troupes furent d'abord victorieuses; ensuite les peuples hongrois reprirent le dessus, et sous la conduite d'Étienne Botskaï, ils taillèrent en pièces les armées de l'empereur et les forcèrent à quitter leur pays. Quant au souverain, pendant que ses soldats se faisaient tuer pour soutenir ses injustes prétentions, il demeurait enfermé dans l'intérieur de son palais avec le célèbre Tycho-Brahé, et se livrait avec ardeur à l'étude de l'astrologie judiciaire et à l'alchimie. Cette tendance aux choses merveilleuses lui devint funeste; car ayant cru apercevoir dans les pronostics que ses jours seraient mis en danger par un prince de son sang, il prit des précautions qui tournèrent à sa perte : pour ne pas augmenter le nombre de ses ennemis imaginaires, il refusa de se marier et voulut empêcher ses frères de contracter aucune union. Sa défiance des hommes devint si grande, et la crainte d'être assassiné s'empara si fortement de son âme, qu'il ne se montrait presque jamais en public, et refusait même de donner audience aux ambassadeurs étrangers et à ses ministres, à moins qu'il n'y fût contraint par des circonstances extraordinaires. Mathias, son frère, profita en homme habile du mécontentement qu'excitait partout une semblable conduite, publia que l'empereur était en démence, et le força d'abord à résigner son titre de roi de Bohême; puis il con-

voqua les électeurs à Nuremberg, et fit décréter que Rodolphe devait être déposé du trône. Ce coup lui fut tellement sensible, qu'il fut saisi d'une fièvre violente qui le conduisit au tombeau le 20 janvier 1612.

Après avoir flétri la conduite de Rodolphe dans ce qu'elle a de blâmable, nous devons le glorifier dans ce qu'il fit de bien et parler de ses qualités. Tycho-Brahé affirme que cet empereur avait une grande connaissance des langues anciennes et modernes; qu'il était assez habile en peinture; qu'il était très-versé dans les états mécaniques, dans la botanique, dans la zoologie et dans la chimie. Son siècle et son pays durent beaucoup aux encouragements qu'il donna aux arts et aux sciences; sa cour était remplie d'artistes et d'hommes d'un mérite éminent, et entre autres il employa Keppler, conjointement avec Tycho-Brahé, pour dresser des tables de mathématiques qui, du nom de ce prince, furent appelées Rodolphines; il forma de superbes collections de médailles, de tableaux et d'objets d'histoire naturelle; et aujourd'hui encore plusieurs de ses pierres, de ses antiques et de ses tableaux sont regardés comme les plus précieux et les plus beaux ornements du magnifique cabinet de Vienne.

Pendant que l'empire d'Allemagne subissait le joug des princes de la maison d'Autriche, la France gémissait sous la tyrannie des rois de la seconde branche des Valois. Après la mort de Louis XII, sa femme, Marie d'Angleterre, passa, selon la coutume usitée pour les reines de France, six semaines entières dans son appartement et couchée, afin qu'on pût constater l'existence d'une grossesse, s'il y avait lieu.

François, duc de Valois, l'héritier présomptif de la couronne, qui était vivement épris de la reine, ne cessa de la visiter pendant ce temps d'épreuves, et sans aucun doute il se fût donné un maître de sa façon, si la duchesse d'Orléans, sa mère, n'avait pris soin de l'accompagner dans ses fréquentes entrevues. Enfin, au dernier jour, il fut solennellement procédé par des matrones à un examen de l'état de la jeune reine; et après qu'il eut été constaté qu'elle n'était pas enceinte, François de Valois en fit sur l'heure sa maîtresse. Cette liaison ne tira pas à conséquence; le duc de Suffolk, le premier amant de Marie d'Angleterre, vint à la cour de France, reprit ses anciens droits et l'épousa.

François Ier laissa partir avec d'autant moins de regrets sa nouvelle maîtresse, qu'il était tout occupé des fêtes de son sacre, auquel il attachait une très-grande importance. C'était un pauvre sire, dit Fleurange, son compagnon d'enfance, dans ses mémoires; il n'avait ni une grande âme ni un grand cœur, et en réalité il eût été difficile qu'il en fût autrement, ayant été élevé par sa mère, Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, femme débauchée, ambitieuse, vindicative, perfide et cruelle, qui lui forma le caractère sur le sien. L'éducation que lui fit donner une telle femme produisit les fruits qu'on devait en attendre; le jeune duc de Valois n'était pas encore nubile qu'il se trouvait attaqué d'un mal honteux puisé dans les lupanars de la capitale; et lorsque l'âge eut développé ses passions, il devint tellement débauché, qu'aucune femme ou fille de la ville et de la cour ne fut en sûreté contre ses entreprises.

Quand il eut été nommé roi de France, ce fut pis encore;

il s'abandonna avec frénésie aux débordements des plus ignobles passions, et se reposa du soin du gouvernement sur l'impudique Louise de Savoie, mère incestueuse, qui après avoir été sa maîtresse était devenue la pourvoyeuse de ses plaisirs. Cette femme infâme ayant en main toute l'autorité, nomma ministres et grands officiers ses anciens favoris, et se forma une cour d'adorateurs auxquels cette Messaline distribuait des places, des honneurs ou de l'argent; elle en vint même à donner le bâton de connétable au duc de Bourbon, qui lui avait inspiré une violente passion qu'elle désirait voir partagée.

Au train dont allaient les choses, il arriva que l'or se fondit entre les mains de la mère et du fils comme dans une fournaise ardente; les trésors du feu roi disparurent, les impôts énormes dont la France était écrasée furent insuffisants, et l'on dut songer à créer de nouvelles ressources. Jamais un roi, si incapable qu'il soit, ne restera embarrassé pour trouver un moyen de pressurer les peuples; François Ier eut donc la pensée de vendre les charges publiques et d'introduire la vénalité dans le temple de la justice; le chancelier Duprat eut la triste gloire d'aider le despote dans cette œuvre infernale qui, pendant près de trois siècles, mit la liberté, l'honneur, la fortune et la vie des Français à la merci d'une troupe de juges ignorants, bornés, avides et débauchés. Bientôt il fallut recommencer; les produits de la vente des charges furent gaspillés et allèrent s'engloutir dans les fêtes du roi ou dans les coffres des amants de la duchesse d'Angoulême; et on dut encore songer à battre monnaie. Duprat donna alors le funeste conseil de doubler les tailles;

et comme on craignait que les états-généraux refusassent leur approbation à cette mesure, on ne les assembla pas; sa majesté se contenta d'envoyer des soldats dans les villes qu'on savait disposées à la révolte, et les provinces payèrent. Après avoir épuisé la France d'argent, le bon roi François Ier lui enleva la fleur de sa jeunesse et traîna à sa suite des milliers de malheureux qu'il fit égorger dans les plaines de l'Italie. Quant à Louise de Savoie, elle continua à spolier la nation; elle s'appropria les sommes destinées aux armées d'Italie, et laissa les troupes françaises sans solde ni vivres. Les soldats, manquant de tout, se mutinèrent, commirent des désordres dans les provinces qui les avaient accueillis en amis, désertèrent par bandes, se mirent voleurs de grands chemins, et achevèrent de faire prendre en haine le nom français.

Pour se consoler des échecs qu'il éprouvait en Italie, le roi François Ier revint en France, se jeta dans les intrigues galantes, courut les spectacles, les danses, les carrousels, et fit des dépenses qui le forcèrent à des emprunts onéreux et augmentèrent le mauvais état des finances du royaume. Charles-Quint voulut profiter de cette situation embarrassée et songea à s'emparer du royaume; de son côté, François Ier, se trouvant menacé d'une guerre imminente avec un adversaire redoutable dont les armées avaient déjà taillé les siennes en pièces à deux reprises différentes, chercha à rallier l'Angleterre à sa cause, et fit demander une entrevue à Henri VIII, roi de la Grande-Bretagne.

Jamais si folles dépenses n'avaient été faites par un roi pour en éblouir un autre, jamais aucun souverain de France

n'avait encore égalé la fastueuse prodigalité qui fut déployée en cette circonstance, aux dépens de la nation, dans un intérêt de vanité et d'amour-propre ; François Ier ne se contenta pas de faire élever douze somptueux palais dans la petite ville d'Ardes, qui avait été choisie pour le lieu des conférences, il fit encore construire en dehors des murs un immense amphithéâtre à la manière romaine, avec un triple rang de galeries élevées l'une sur l'autre et conduisant à de magnifiques salles de réception et à des appartements garnis de meubles, de statues, de vaisselle, et rehaussés par de précieuses tentures mi-partie de soie et d'or ; toutes choses qui devinrent inutiles par suite du désir qu'exprima Henri d'Angleterre de se rencontrer avec le roi de France en pleine campagne, sous des tentes et des pavillons.

Aussitôt, et comme par enchantement, François Ier fit élever, entre les villes d'Ardes et de Guines un camp dont toutes les tentes étaient de drap d'or doublées à l'intérieur de soieries blanches ou bleues, tant chambres que salles et galeries, et rehaussées à l'extérieur de franges d'argent et de banderoles en toiles d'or surmontées de globes d'argent. La tente du roi se distinguait des autres par un saint Michel colossal qui en gardait l'entrée, tout d'or massif et ayant les yeux figurés par des escarboucles. Pour le roi d'Angleterre et pour sa suite on avait élevé, à une portée de trait, un magnifique palais en verres de couleurs, composé de quatre corps de bâtiments dont le moindre eût été assez considérable pour loger mille hommes ; la cour intérieure était dans des proportions gigantesques, et au milieu se dressait une magnifique fontaine qui laissait s'écouler nuit et jour, par une

triple ouverture, du vin, de l'hypocras et des eaux de senteur; devant la façade principale deux autres fontaines laissaient échapper des vins plus communs pour les soldats.

Cette entrevue, désignée par les chroniques du temps sous le nom de camp du Drap d'or, ne fut qu'un assaut de puérilités entre les deux monarques. Un jour, François Ier vint surprendre Henri VIII au lit comme pour le faire prisonnier; celui-ci se rendit de bonne grâce, et lui présenta un collier précieux qu'il le pria de porter pour l'amour de son prisonnier; le roi de France détacha de son bras un riche bracelet et le lui donna en échange; puis comme Henri voulait se lever, il le prévint qu'il n'aurait pas d'autre valet de chambre que lui, et l'aida en effet à passer ses vêtements. Le lendemain le roi d'Angleterre joua la même scène, au grand ébahissement des seigneurs et des dames de la cour. Il y eut ensuite des tournois où les nobles anglais et français se disputèrent le prix des joutes et les faveurs des courtisanes titrées dont ils portaient les couleurs.

Ces fêtes occasionnèrent des dépenses tellement considérables que le roi fut obligé d'engager pour cinq années les revenus du royaume; ce fut tout ce que produisit l'entrevue des deux rois au camp du Drap d'or. Henri VIII ne voulut donner aucun secours d'hommes ou d'argent, et laissa François Ier se débattre contre l'empereur, qui venait de commencer les hostilités en l'attaquant sur trois points à la fois. Heureusement la valeur française suffit pour écarter le danger; le connétable de Bourbon, à la tête d'une armée réunie à la hâte, marcha sur les Espagnols, les battit en plusieurs rencontres, et les empêcha de traverser l'Escaut. Déjà

Charles-Quint, qui redoutait de tomber au pouvoir du connétable, s'était retiré en Flandre avec quelques lansquenets, et tout faisait présager les plus éclatants succès, si les intrigues de cour n'étaient venues arrêter la marche de l'armée.

Louise de Savoie, irritée de voir le duc de Bourbon se couvrir de gloire, résolut de punir celui qui l'avait dédaignée; elle écrivit au maréchal de Châtillon d'employer son influence sur François Ier pour l'empêcher de suivre les conseils du connétable; et, malgré les représentations énergiques de la Trimouille et de Chabannes, le roi, se conformant aux volontés de sa mère, licencia l'armée et enleva le commandement des troupes au duc de Bourbon.

En Italie, les intrigues de la reine mère ne furent pas moins fatales aux armes de la France. Lautrec, qui commandait au nom du roi dans le Milanais, ne recevant aucun secours et ne pouvant payer ses soldats, fut contraint de repasser les Alpes. De retour à Paris, ce jeune seigneur, qui était en grande faveur auprès de François Ier, à cause de sa sœur la comtesse de Châteaubriand, la maîtresse en titre, ne craignit pas d'accuser la duchesse d'Angoulême d'avoir compromis la sûreté de son armée, en ne lui envoyant pas les fonds qui lui étaient destinés. Celle-ci, n'osant point entrer en lutte avec le frère de la favorite, eut la lâcheté de faire retomber la faute sur un habile surintendant des finances; elle accusa l'intègre Semblançay de concussions, et prétendit qu'il avait gardé par devers lui une somme de quatre cent mille écus qui devait être envoyée à Lautrec. Appelé devant François Ier pour justifier l'emploi des sommes qu'il avait perçues, le surintendant déclara qu'il avait versé entre

les mains de la reine mère les quatre cent mille écus, afin qu'elle les fît passer à l'armée d'Italie. La duchesse d'Angoulême ne se défendit pas d'avoir reçu l'argent, mais elle prétendit qu'il provenait de ses biens propres et n'avait rien de commun avec les affaires de l'état. Semblançay affirma le contraire et produisit une quittance motivée. Alors la duchesse renia sa signature, et fit mettre en jugement ce malheureux vieillard comme faussaire. Le procès s'instruisit; et comme les juges avaient été gagnés, ainsi qu'il arrive toujours dans les causes où se trouvent en jeu les intérêts des rois, ce loyal citoyen, qui avait rempli les fonctions de surintendant sous trois règnes, celui que François Ier appelait son père, fut condamné, malgré son innocence, et attaché au gibet, en expiation du crime de la duchesse d'Angoulême, et pour donner satisfaction au frère de la favorite du roi de France.

Peu de temps après cette exécution, la reine mère sentit se rallumer son ancienne passion pour le duc de Bourbon; et comme, par la mort de sa femme, il se trouvait libre de contracter une nouvelle union, elle lui fit proposer sa main par François Ier. Le connétable répondit au roi que jamais il ne consentirait à unir sa destinée à celle d'une femme usée par les débauches, continuellement attaquée de la goutte, qui avait près de vingt ans de plus que lui, et qu'on ne craignait pas de nommer la première p..... de la cour. Ce refus exaspéra si fort le monarque, qu'il leva la main sur le duc de Bourbon et lui donna un soufflet. Quant à la reine mère, elle dissimula le dépit qu'elle éprouvait de cet affront et prépara sa vengeance. Si Louise de Savoie n'eût pas été la mère d'un roi, cette ven-

geance eût été obscure et se fût bornée à quelque perfidie; si elle l'eût poussée au crime, les lois en eussent fait justice. Mais pour la mère de François Ier, il fallait une vengeance éclatante, proportionnée à l'affront, dût le sort de la France en être compromis. D'abord elle chercha à blesser l'amour-propre du connétable en faisant transporter arbitrairement au duc d'Alençon, premier prince du sang, les honneurs qui étaient attachés au titre de connétable; ensuite, comme elle s'aperçut que cette injustice l'affectait prodigieusement, elle lui fit dire par un de ses confidents, qu'il n'avait qu'à vouloir, pour reprendre son rang, se venger de François Ier, et pour acquérir de plus grandes dignités encore. Le connétable, qui savait parfaitement d'où venait sa disgrâce, se contenta de répondre qu'il ne pouvait rendre François Ier responsable de ce qui lui arrivait, attendu qu'il ne faisait qu'obéir aux conseils d'une femme qui n'avait pas plus d'équité que de pudeur.

Cette réponse convainquit la duchesse d'Angoulême qu'il ne lui restait aucun moyen d'amener le duc de Bourbon à un mariage; elle se concerta alors avec le surintendant Duprat, qui avait succédé à l'infortuné Semblançay, et se présentant comme héritière de Susanne de Bourbon, femme du connétable, elle revendiqua la possession des grands biens que la duchesse avait laissés à son mari; puis, Duprat, craignant que le parlement refusât de prononcer une condamnation sur une demande aussi mal fondée, imagina de faire intervenir le roi, et réclama l'héritage pour le domaine royal. Deux avocats, d'une improbité reconnue, Payet et Liset, furent chargés de soutenir, l'un pour la duchesse d'Angoulême, l'autre pour le roi, ces prétentions ini-

ques. Néanmoins, malgré leurs efforts, malgré l'autorité de Duprat, en dépit des ordres de madame d'Angoulême, qui voulait qu'on lui adjugeât les biens du duc de Bourbon, le parlement refusa d'accomplir cette grande injustice, et se contenta d'ordonner le séquestre par provision au profit du domaine royal.

Cette mesure, qui n'était pas une condamnation, fit cependant craindre au connétable une issue défavorable à son procès, et trop fier pour s'abaisser à la prière ni pour se soumettre à la Messaline qui le poursuivait, il prit le parti de quitter la France et de se réfugier auprès de Charles-Quint et du roi d'Angleterre, qui étaient ligués contre François Ier. L'empereur le reçut à merveille, lui donna le commandement de ses armées, et lui promit en mariage sa sœur Éléonore, veuve du roi de Portugal. Immédiatement le connétable rétablit les affaires des Espagnols en Italie, refoula les Français jusqu'au delà des Alpes, força même le redoutable Bayard à battre en retraite, fondit sur la Provence, emporta en quelques jours les villes d'Hyères, de Toulon, d'Aix, et vint mettre le siége devant Marseille.

Pendant que le midi de la France était à feu et à sang, la duchesse d'Angoulême continuait la dilapidation du royaume, augmentait les pensions de ses favoris, et obligeait le roi à recourir à de nouveaux emprunts et à la création de rentes perpétuelles. Enfin toutes ces ressources devenant insuffisantes, le surintendant Duprat s'avisa de faire paraître une ordonnance qui enjoignait aux Français de porter leur argenterie à la Monnaie; et chacun n'eut la permission d'en conserver que pour une certaine valeur, suivant son rang et

sa profession. Ce vol public, d'une nature toute nouvelle, et dont jusqu'alors on n'avait point encore vu d'exemple, ne fit que remédier pour un instant au malaise de la situation, et les besoins d'argent reparurent bientôt plus pressants que jamais. Ce n'était pas une seule cour que le trésor public avait à défrayer, mais bien trois; celle de la reine, qui était la moins brillante, et où François I[er] daignait à peine se montrer; celle de Marguerite, duchesse d'Alençon, sœur du roi, qui était le rendez-vous de tous les beaux esprits de l'époque, et celle de la reine-mère, qui était un magnifique lupanar où se nouaient et se dénouaient les intrigues galantes et les amours faciles avec les filles d'honneur, les duchesses, les comtesses, et même avec des princesses. Louise de Savoie était une femme qui s'entendait merveilleusement dans l'art de rendre sa cour attrayante et de varier les plaisirs; aussi, quand elle s'aperçut que son fils se fatiguait des dames de haut parage, espèces de courtisanes titrées qui obéissaient au moindre signe et ouvraient leurs bras dès que le maître en exprimait le désir, elle attira près d'elle les femmes de la ville et de la province dont les grâces ou la beauté devaient embellir ses fêtes et fournir un nouvel aliment aux passions du roi.

En vain les maris prudents ou les pères soucieux de l'honneur de leurs maisons voulurent retenir près d'eux les jeunes femmes et leurs filles; lorsque l'une d'elles, cédant aux conseils de l'orgueil, désirait être présentée à la cour, elle faisait parvenir à François I[er] des plaintes sur la jalousie d'un mari ou sur la parcimonie d'un père, et aussitôt le galant monarque envoyait un ordre qui obligeait les coupables

à lui amener « leurs tendres épouses ou leurs gentilles pu-» celles, s'ils ne préféraient mieux s'exposer à sa colère et » être incarcérés pour toute leur vie. » Néanmoins, au milieu de ses débauches, François Ier ne laissait pas que de donner des preuves de son amour pour la religion et des exemples de sa piété; ainsi il fit brûler vif à Saint-Germain en Laye le fils du contrôleur du grenier à sel de Châteaudun, nommé Pierre Piéfort, qui avait eu l'audace d'enlever la sainte hostie de la chapelle du château de Saint-Germain par bravade, pour la déposer dans la petite chapelle de Sainte-Geneviève, près de Nanterre. Le roi alla la chercher tête nue et à pied, la torche au poing et suivi de son clergé. « Et » il faisait beau voir mon fils porter ainsi honneur et révé-» rence au Saint-Sacrement, » ajoute Louise de Savoie, qui rapporte ce fait dans son journal.

Enfin, les progrès du duc de Bourbon et des Espagnols dans la Provence ayant sérieusement alarmé la cour, François Ier s'avança à la tête d'une armée redoutable pour faire lever le siége de Marseille : comme les ennemis n'étaient pas en forces, ils se retirèrent devant lui et rentrèrent en Italie. Le roi, qui crut voir dans ce succès un retour de la fortune, reprit confiance dans ses armes, passa les Alpes, se présenta de nouveau dans le Milanais, prit d'assaut la ville de Milan, et vint assiéger Pavie. Mais là devaient s'arrêter ses triomphes faciles; le duc de Bourbon accourut au secours de la place avec des troupes supérieures en nombre à celles des Français, livra bataille, et le résultat fut la défaite de l'armée et la captivité de François Ier. Cet événement répandit la consternation dans le royaume; les peuples, ha-

bitués par dix siècles d'esclavage à concentrer toutes leurs espérances sur un seul individu appelé le roi, regardèrent sa captivité comme une calamité publique et demandèrent à grands cris qu'on délivrât le monarque. « Combien ils » se seraient épargné de douleurs, dit un ancien chroni- » queur, s'ils avaient dit à Charles-Quint : « Gardez ce cor- » rupteur de nos femmes, ce dilapidateur de la fortune pu- » blique, qui force nos fils à verser leur sang pour ses misé- » rables querelles. Nous ne voulons pas augmenter la misère » de nos veuves et de nos orphelins pour ramener parmi » nous la cause de nos maux; et plût à Dieu que jamais le » pied d'un roi n'eût foulé le sol de notre belle France!.... »

Bien au contraire, une sorte de vertige s'empara des esprits; les états s'assemblèrent et décidèrent qu'on n'épargnerait aucun sacrifice pour payer la rançon du roi, et qu'on l'autoriserait à traiter avec les Espagnols comme bon lui semblerait. François Ier, en conséquence de cette permission, s'engagea sur l'hostie envers Charles-Quint à lui consigner, six semaines après sa sortie de prison, le duché de Bourgogne avec toutes ses appartenances et dépendances, lesquelles à l'avenir seraient séquestrées de la souveraineté du royaume; il consentit à lui céder tous ses droits sur les états de Naples, de Milan, de Gênes, ainsi que sur les souverainetés de Flandre et d'Artois; et, en garantie de l'exécution de ces engagements et du payement de deux millions d'écus d'or, il lui offrit en otage ses deux fils, qu'on appelait les enfants de France, qui ne valaient certes pas le dixième de la somme, ainsi que l'observa du reste l'empereur lui-même. Néanmoins comme Charles-Quint avait sur les bras une

guerre européenne, il accepta les offres du roi et le renvoya en France.

Déjà la reine mère était venue à la rencontre de François Ier à Bayonne, conduisant avec elle les deux enfants qu'on devait remettre aux commissaires impériaux; jamais la duchesse d'Angoulême n'avait déployé un si grand luxe, et jamais elle n'avait pris autant de soin de composer sa cour des plus jeunes et des plus belles filles du royaume; c'est qu'elle avait compris qu'elle devait éblouir les yeux de son fils, et occuper son esprit d'amours et d'intrigues pour l'empêcher de réfléchir sur les causes de la détresse publique.

Parmi les femmes que cette entremetteuse royale traînait à sa suite, il en était une, mademoiselle d'Heilly, âgée de dix-huit ans, qui était d'une beauté si ravissante, que le roi en fut émerveillé et en devint éperdument amoureux. La pauvre comtesse de Châteaubriand, son ancienne maîtresse, fut sacrifiée à cette nouvelle passion et renvoyée à son mari, qui, pour se venger, la fit enfermer dans une chambre tendue de noir, et lui fit ouvrir les veines.

Mademoiselle d'Heilly n'était pas seulement remarquable par ses avantages extérieurs, disent les poëtes qui ont chanté ses attraits, c'était encore la plus belle parmi les savantes, et la plus savante parmi les belles. La tactique de la duchesse d'Angoulême réussit pleinement; le roi oublia tout pour la favorite, et abandonna le soin des affaires à sa mère comme par le passé; il ne prit même aucun souci de ses fils, qui étaient prisonniers à sa place, il chargea Louise de Savoie de négocier avec Charles-Quint, et ne songea plus qu'à donner des fêtes et des carrousels en l'honneur de sa belle;

il la combla de présents, de pensions, de terres et de domaines; et pour l'avoir toujours à ses côtés, il la maria à Jean de Brosse, un de ces nobles qui affluent à la cour des princes, et qui ne font jamais difficulté de faire trafic de leur honneur. Celui-ci reçut pour prix de son infamie le gouvernement de Bretagne et le titre de duc d'Étampes.

En Italie, les choses ne se passaient pas aussi gaiement qu'en France. Lautrec, frère de l'infortunée comtesse de Châteaubriand, qui se trouvait encore investi de la confiance du monarque, vint assiéger Pavie, qu'il prit d'assaut et dont il passa tous les habitants au fil de l'épée, sous prétexte de venger la défaite de François Ier; puis il descendit jusqu'à Naples, en forma le blocus, et sans aucun doute il s'en fût emparé si la mort n'était venue le surprendre. Dès lors la fortune des Français alla en déclinant; la défection d'André Doria, amiral génois, les força d'abord à lever le siége, et ensuite à se retirer dans le Milanais, où la défaite du comte de Saint-Pol, qui fut surpris à Landriaux, près de Milan, par Antoine de Lède, vint aggraver la position. Malgré l'urgence et la nécessité d'entamer des négociations, le roi refusa d'interrompre ses plaisirs, et donna ses pleins pouvoirs à sa mère pour discuter les conditions de la paix.

Charles-Quint ne voulant pas entrer en conférence avec la duchesse d'Angoulême, autorisa sa tante Marguerite d'Autriche à traiter avec cette Messaline. Les deux princesses se rendirent à Cambray, discutèrent longuement sur les engagements pris à Madrid, et dressèrent un nouveau traité connu sous le nom de paix des dames. Un des principaux articles fut le mariage d'Éléonore, veuve du roi de Portugal et sœur

de Charles-Quint, avec François Ier, qui était veuf depuis plusieurs années ; une autre condition de la paix fut le payement immédiat des deux millions d'écus d'or pour lesquels Charles-Quint retenait en otage les deux fils du roi. Ces deux clauses furent exactement remplies ; la France paya la rançon du roi, et les deux jeunes princes furent délivrés; de son côté, l'empereur envoya sa sœur, qui épousa François Ier. Peu de temps après, mourut l'exécrable Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère du roi. Cette femme, qui s'était justement attiré la haine de la nation, avait la singulière manie d'écrire un journal en forme d'éphémérides, et dans lequel elle a enregistré, avec une scrupuleuse exactitude, la naissance des princes, le nom de leurs maîtresses ou de leurs mignons, la mort de ses chiens et les maladies honteuses de son fils.

Délivrée de la tyrannie de la régente, la France tomba sous la domination de la duchesse d'Étampes, femme aussi avide et aussi dépravée que l'avait été Louise de Savoie; la favorite devint la dispensatrice de toutes les grâces, de tous les honneurs, et elle n'oublia point sa famille dans le partage, ce qui n'était pas une petite affaire ; car son père avait eu trente enfants de trois femmes différentes, et plus de la moitié vivaient encore. Par ses soins, tous furent placés et dotés aux dépens de l'état; deux de ses frères, qui avaient embrassé l'état ecclésiastique, furent pourvus des meilleurs évêchés du royaume; plusieurs de ses sœurs, de simples religieuses qu'elles étaient auparavant, devinrent abbesses de riches communautés; et les autres, garçons ou filles, au moyen de dots, de charges ou de dignités, purent aspirer à des alliances avec des familles nobles. Mais quelque énormes

que fussent les dépenses employées à l'établissement des parents de la favorite, pour leur bâtir des hôtels, leur acheter des terres ou leur meubler des châteaux, elles n'entraient que pour une portion très-minime dans les sommes qu'elle prodiguait à ses adorateurs et à ses amants. Flattée d'être regardée comme la protectrice des arts, la duchesse d'Étampes s'entoura d'artistes, de poëtes et de musiciens, qui tous, à l'envi les uns des autres, épuisaient en son honneur toutes les formules adulatrices du langage des courtisans.

Pour lui complaire, François Ier lui-même parut épris d'un grand amour pour les arts; il acheta des tableaux précieux, appela à sa cour Léonard de Vinci et le Primatice; il bâtit les châteaux de Fontainebleau, de Chambord et de Madrid, et chargea les meilleurs peintres et les plus habiles sculpteurs d'en illustrer les lambris et les galeries. Cependant sa passion pour la duchesse d'Étampes n'empêchait pas ce monarque débauché de chercher des distractions auprès des dames de la bourgeoisie, et de porter le déshonneur et l'opprobre dans les familles du peuple. Mal lui en advint, car il se rencontra sur son chemin un homme qui ne voulut accepter ni argent, ni titres de noblesse, ni charges, ni dignités en échange de son infamie; ce fut le mari de la belle Féronnière. Et comme il plut au prince de passer outre et de faire enlever la dame par ses pourvoyeurs, celui-ci se vengea, et voici de quelle manière : à cette époque, le mal Saint-Job sévissait cruellement dans toutes les parties de l'Europe et surtout à Paris. Aucun remède n'avait encore été inventé pour en arrêter les progrès; ceux qui en étaient atteints devaient infailliblement périr. Le mari de la belle

Féronnière se rendit dans un lupanar, passa la nuit en débauche avec des courtisanes, gagna ce mal terrible, le transmit à sa femme, qui à son tour le communiqua à son royal amant. Trois mois après, la belle Féronnière expirait dans des douleurs atroces, et François Ier se sentit consumé par un poison lent, corrosif, qui devait le faire languir pendant dix années avant de le conduire au tombeau. Le mari s'était vengé!

A partir de ce moment, le roi devint taciturne, superstitieux et cruel; il se montra l'un des plus ardents ennemis des idées de réforme qui gagnaient toutes les provinces, et se mit à persécuter ses sujets. Il commença par faire brûler vif, sur la place Maubert, un dominicain qui avait défendu en public les doctrines du réformateur Zwingle; ensuite il vint à l'église de Notre-Dame renouveler le serment de défendre la religion, et parut à cette occasion à la tête d'une procession solennelle, où se trouvaient le dauphin, ses deux frères et le duc de Vendôme, soutenant les quatre coins d'un dais sous lequel était porté le Saint-Sacrement; sa majesté avait même exigé que la reine, les princesses, leurs filles et les princes, suivissent le cortége une torche à la main. François Ier jura sur l'Évangile de maintenir l'intégrité de la foi catholique, et proféra les plus terribles menaces contre ceux qui s'écarteraient de la doctrine enseignée par le pape. « Moi-même, ajouta-t-il, qui suis votre roi et votre sei- » gneur, si j'apprenais qu'un de mes enfants fût infecté du » poison de l'hérésie, je n'hésiterais pas à l'immoler en holo- » causte à l'Église. » Plus tard, un autre tyran, Philippe II d'Espagne, devait répéter ces horribles paroles. Du reste,

tous deux réalisèrent cette menace, l'un en faisant condamner don Carlos, son fils légitime, par l'inquisition, l'autre en envoyant au bûcher un enfant illégitime nommé Dolet, qu'il avait eu de ses amours avec une pauvre fille du peuple séduite et délaissée.

Une fois entré dans cette voie de persécutions, François Ier ne voulut plus en sortir; et jusqu'à la fin de sa carrière il ne cessa de poursuivre les malheureux protestants. Au nombre de ses victimes on compte six calvinistes qui étaient accusés d'avoir parlé irrévérencieusement du Saint-Sacrement, et qui furent condamnés pour ce crime à expirer dans les flammes, attachés sur un fauteuil qu'on descendait et qu'on élevait au moyen d'une bascule, afin d'augmenter leurs souffrances. Ce n'était pas à Paris seulement qu'avaient lieu ces exécutions; de toutes parts dans les provinces les bûchers s'allumaient pour consumer des milliers d'innocents.

Au milieu de ces préoccupations religieuses, le roi ne perdait pas de vue les intérêts de sa famille, et mariait le second de ses enfants, nommé Henri, à Catherine de Médicis, nièce du pape Clément VII, afin d'intéresser le saint-siége dans sa querelle contre l'empereur, et pour en obtenir des secours dans la nouvelle invasion qu'il méditait en Italie, au mépris de la foi jurée et de tous les engagements qu'il avait pris.

Profitant donc de l'absence de Charles-Quint, qui était engagé dans une guerre sur les côtes d'Afrique, François Ier envoya une armée dans le Milanais pour en faire la conquête. D'abord tout sembla réussir aux Français, et en moins de deux mois, les villes ou forteresses soumises à l'empereur se rendirent à la France; mais bientôt la fortune changea, et

la présence de Charles-Quint, qui était accouru d'Afrique à la première nouvelle de cette agression, suffit pour rétablir son autorité. A son tour il franchit les Alpes et conduisit une armée de cinquante mille impériaux à travers la Provence jusqu'à Marseille, dont il fit le siége.

François Ier, hors d'état de défendre par lui-même son propre royaume, envoya le connétable Anne de Montmorency avec une armée pour arrêter la marche de l'ennemi, l'autorisant à prendre toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires au succès de sa mission. Le connétable ne trouva rien de mieux à faire que d'affamer les impériaux, et pour y réussir, il saccagea toute la Provence, brûla les châteaux, les fermes, les moulins, détruisit les récoltes, arracha les oliviers, et réduisit les malheureux cultivateurs à la plus grande misère. Puis, retranché derrière ce pays dévasté, il poussa des reconnaissances jusque sous les murs de la ville assiégée, enleva des convois, surprit des postes et contraignit enfin l'empereur à repasser les Alpes. Montluc s'écrie à cette occasion : « Que de sang, que d'argent a coûté à l'Europe » l'exécrable ambition de Charles-Quint et de François Ier ! » Dieu les fit naître pour la ruine de plus d'un million de » familles ! Apprenez donc, grands et petits, que c'est sottise » à vous de vous battre pour les querelles des rois..... »

Un événement sur lequel l'histoire n'a jamais été entièrement éclairée vint alors porter un coup terrible au cœur du roi; ce fut l'empoisonnement du dauphin François par son échanson l'Italien Montécuculi. D'abord la clameur publique désigna Charles-Quint comme l'instigateur du crime; mais le coupable déclara, pendant la question, que le monarque

espagnol n'avait en rien participé à cette action, et il osa prononcer le nom d'une personne si puissante, que les juges refusèrent d'inscrire ses réponses, passèrent outre, et le condamnèrent à être écartelé. Tout porte à croire que Montécuculi avait incriminé Catherine de Médicis, la seule qui eût intérêt à la mort du dauphin, son mari se trouvant ainsi l'héritier direct de la couronne.

Peu de temps après, il prit fantaisie à Charles-Quint de venir à la cour de France ; le roi accueillit son ancien ennemi avec une extrême courtoisie et lui donna des fêtes brillantes. L'empereur ne voulant pas être en reste avec son hôte, combla de présents les seigneurs et les dames de la cour, surtout la duchesse d'Étampes, qui, affirme-t-on, avait conseillé à François Ier d'arrêter traîtreusement Charles-Quint à Paris, pour le contraindre à annuler le traité de Madrid et à lui rendre le duché de Milan. Fort heureusement pour le roi d'Espagne, il eut connaissance des conseils perfides que donnait la favorite, et put éviter le danger en la mettant dans ses intérêts. Parmi les dons que Charles-Quint fit à la duchesse d'Étampes, on cite celui d'une bague d'une valeur considérable qu'il avait laissé tomber avec intention devant la maîtresse du roi, et que celle-ci avait ramassée pour la lui rendre. L'empereur lui dit avec beaucoup de courtoisie, en refusant de reprendre son anneau : « Je vois bien, madame, » que ce bijou demande à changer de maître ; et puisqu'il » est allé à vous, je vous supplie de le garder. » La duchesse d'Étampes ne put guère tenir rigueur à un prince si généreux ; elle se rangea à son parti, et en toutes occasions ne se fit pas faute de vendre à l'Espagne les secrets d'état. L'en-

tremetteur de ces honteux marchés était un des amants de la favorite, le comte de Bossie. Il est vrai qu'à cette époque la duchesse d'Étampes pouvait tout se permettre sans redouter même la colère du roi, qui, par suite des ravages du mal Saint-Job, était tombé dans un état voisin de la démence.

La guerre s'étant rallumée entre les deux cours de Paris et de Madrid, les Français passèrent encore une fois les Alpes, sous la conduite du duc d'Enghien, et remportèrent la célèbre victoire de Cérisoles. Mais tandis que la nation se réjouissait des succès obtenus en Italie, Henri VIII, roi d'Angleterre, l'allié de Charles-Quint, envahissait la Picardie, emportait d'assaut la ville de Boulogne; et l'empereur de son côté tombait sur la Champagne, s'emparait des villes sans défense, et se dirigeait à marches forcées sur Paris.

Quant à François Ier, il ne faisait aucun effort pour sauver le royaume, et laissait, comme par le passé, la direction des affaires aux mains de la favorite. Il paraîtra fort extraordinaire que la duchesse d'Étampes, qui était toute-puissante, songeât à livrer la France aux Espagnols, au risque de perdre sa position; néanmoins si l'on considère que son royal amant, attaqué d'un mal incurable et mortel, excitait chez elle une répulsion bien naturelle, si l'on adopte les opinions de quelques auteurs contemporains, qui prétendent que Charles-Quint avait eu des relations intimes avec elle, lors de son séjour à Paris, et qu'il avait promis de lui conserver auprès de sa personne le rang qu'elle occupait à la cour, dès qu'il aurait détrôné François Ier; si l'on tient compte des motifs secrets de jalousie qu'elle avait contre Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, cette courtisane surannée

qui s'était abandonnée à François Ier pour sauver son père, le seigneur de Saint-Vallier, condamné à mort pour crime de rébellion, et qui depuis était devenue la maîtresse de Henri, dauphin de France; alors on concevra que la duchesse d'Étampes, voyant le roi s'affaiblir de jour en jour, cherchât à se créer un appui auprès de l'empereur. Cependant, pour être en garde contre la perfidie de Charles-Quint, et pour assurer la réussite de ses projets, elle se livra au duc d'Orléans, frère du dauphin, et lui fit accorder par le roi les plus brillants emplois et une autorité presque absolue sur le royaume; de plus, elle imagina de négocier le mariage d'une des filles de l'empereur avec ce prince, afin de rendre plus certain encore le triomphe du duc d'Orléans et son avénement à la couronne, au mépris des droits de son frère aîné. Cette entreprise, conduite avec une extrême prudence, était sur le point de se réaliser, lorsqu'un événement inattendu vint déranger tous les plans de la favorite; le duc d'Orléans mourut empoisonné. — Catherine de Médicis voulait être reine!

Cette mort et quelques succès remportés par l'armée française contre les impériaux, déterminèrent Charles-Quint à entendre des propositions de paix et à signer un traité. La guerre cessa, mais les peuples n'en furent pas plus heureux; François Ier recommença les persécutions contre les protestants; et sa majesté ayant appris que dans les villes de Mérindol et de Cabrières, ainsi que dans les bourgades environnantes, il existait plus de dix mille familles vaudoises, elle déclara vouloir les exterminer jusqu'au dernier homme, pour racheter les crimes de sa vie et obtenir une place dans le ciel. En conséquence le roi donna main-levée de la charte

de surséance accordée aux Vaudois; et envoya ordre au bâtard d'Oppède, alors premier président, de rassembler toutes les troupes qui se trouvaient dans ces cantons et d'anéantir les hérétiques. Celui-ci obéit aux ordres du monarque, et pour en venir plus sûrement à ses fins, il renforça sa milice de plusieurs compagnies qui revenaient d'Italie, sous la conduite du terrible baron de la Garde, et d'un corps de soldats romains qui appartenaient au vice-légat d'Avignon; puis, à la tête de cette armée de bourreaux, il s'abattit sur les villages et sur les bourgs habités par les Vaudois. Les maisons de ces infortunés furent pillées, les récoltes brûlées, les vergers détruits, les chaumières renversées de fond en comble, et ceux qui, soit à cause de leur âge ou de maladie, n'avaient pu fuir devant les soldats du roi, furent impitoyablement massacrés, éventrés ou brûlés vifs. Et comme si le carnage eût rendu plus ardente leur soif de sang, ces séides de la royauté se partagèrent en douze corps et traquèrent les Vaudois jusque dans les forêts et dans les cavernes où ils s'étaient retirés; là, ils mirent le feu aux habitations, et forcèrent, à coups de piques, les malheureux qu'ils avaient faits prisonniers à se précipiter dans les flammes; ici ils attachèrent dos à dos jusqu'à six cents de ces infortunés et les noyèrent dans un étang; et lorsque cette chasse à l'homme eut rendu le gibier rare, le baron de la Garde s'imagina de fouiller le pays et de faire une battue; à cet effet, il enveloppa un espace de terrain entre ses lignes, coupa toutes les issues, ferma tous les défilés, et faisant resserrer son cercle, il prit les Vaudois comme on fait des bêtes sauvages dans leurs halliers.

A Mérindol, les soldats n'ayant pas trouvé une seule per-

sonne à égorger, s'en prirent aux habitations, qu'ils rasèrent à fleur du sol, et à un pauvre enfant qu'ils avaient rencontré dans la campagne; en vain il protesta qu'il était bon catholique, ces misérables l'attachèrent à un arbre et le tailladèrent à coups de sabre jusqu'à ce qu'il n'eût plus un lambeau de chair sur le corps.

A Cabrières, ils furent arrêtés par une petite troupe composée de soixante hommes et de trente femmes qui s'étaient enfermés dans le château et qui voulaient sauver leur pays ou vendre chèrement leur vie; alors l'avocat général Guérin et le président d'Oppède, qui craignaient de perdre du temps en faisant le siége du château, entrèrent en pourparlers et promirent la vie sauve à tous ceux qui habitaient la contrée, sous la condition qu'on leur ouvrirait à l'instant les portes du château. Ce qui n'eut pas été plus tôt exécuté, que les soldats se ruèrent sur les hommes, les chargèrent de chaînes et les conduisirent dans une prairie, où ils les massacrèrent avec une cruauté sans égale. Quant aux femmes, après les avoir violées et les avoir outragées de toutes manières, ils les renfermèrent dans une grange, mirent le feu à la paille entassée dans le bâtiment et les brûlèrent vivantes.

A la ville de la Côte, qui était défendue par de bonnes murailles crénelées et par un château garni d'artillerie, le baron de la Garde usa du même stratagème, prêta serment sur l'hostie de ne faire aucun mal aux habitants s'ils consentaient à déposer leurs armes et à abattre les murailles; puis, quand les Vaudois huguenots se furent livrés sans défense à la merci de leurs ennemis, le féroce baron ordonna à ses soldats de courir sus aux hérétiques, de tuer les hommes sans pitié,

sans merci; de violer les femmes, et de ne faire grâce ni aux toutes jeunes filles ni aux petits garçons; ce qui fut exécuté avec une rigueur inouïe.

Vingt-deux villes, bourgs ou villages furent saccagés ou brûlés de la même manière, et l'on compte qu'il y eut plus de dix mille Vaudois, hommes ou femmes, pendus, noyés, massacrés, violés, coupés en quartiers et brûlés vifs, indépendamment des enfants que ces monstres déflorèrent et écrasèrent ensuite contre les rochers ou précipitèrent du haut des tours. Ce fut au milieu de ce cortége lugubre que l'exécrable François Ier comparut devant le trône de la Divinité, le dernier jour de mars 1547!

Tel est ce roi que des écrivains stipendiés ont eu l'audace d'appeler la gloire de la France, le père du peuple, le restaurateur des lettres. Abominable dérision! François Ier le protecteur des lettres! lui qui, par un édit daté du 13 janvier 1534, voulut supprimer l'imprimerie dans tout le royaume, qui défendit, sous peine de la hart, de rien imprimer, et qui ne consentit à suspendre l'effet de cet arrêt que sur les remontrances énergiques du parlement! Lui, le père du peuple! mais les guerres désastreuses de son règne, les massacres des Vaudois, la misère publique, sont là pour attester qu'il en fut le bourreau! Lui, la gloire de la France! mais les monceaux d'ossements blanchis que nos ancêtres ont laissés dans les plaines de la Lombardie sont autant de témoins qui accusent de nos défaites son inhabileté et sa couardise.

Bien loin d'avoir les grandes qualités dont se sont plu à l'orner les flatteurs de la monarchie, François Ier se montra

pendant tout le cours de son règne, lâche, félon, hypocrite, parjure, corrupteur, dissipateur, perfide, débauché et cruel; et c'est à lui que la France dut ce renouvellement de persécutions religieuses qui se prolongèrent après sa mort pendant deux siècles, et couvrirent toutes les provinces du royaume d'échafauds et de gibets.

Henri, dauphin de France, mari de Catherine de Médicis, se trouva roi à l'âge de vingt-neuf ans, et fit régner avec lui Diane de Poitiers, cette beauté surannée que la duchesse d'Étampes appelait la vieille ridée. La favorite du feu roi fut exilée dans ses terres par la maîtresse du nouveau monarque, en conservant toutefois la libre disposition des biens qu'elle tenait de la libéralité de François Ier, et dont elle fit un noble usage, les employant à soulager les misères du pauvre peuple et à secourir les protestants. On ignore l'époque de la mort de cette femme célèbre; on sait seulement qu'elle finit par embrasser ouvertement le protestantisme, peut-être par haine contre Diane de Poitiers, qui était une ardente catholique.

Quant à la nouvelle favorite, cette courtisane éhontée, qui avait débuté dans la carrière de la débauche en se prostituant à François Ier et ensuite au fils de son amant, elle prit les allures d'une souveraine, nomma les ministres, les ambassadeurs, vendit les grâces et les charges, disposa des finances de l'état, et parut être la régulatrice des destinées de la France. L'empire qu'elle exerçait sur l'imbécile et cruel Henri, quoiqu'elle eût alors quarante-huit ans, paraîtrait incompréhensible, si l'on ne savait qu'elle était la femme qui savait le mieux enchaîner les hommes à cette cour, où

Catherine de Médicis tenait école de prostitution. « Henri II » l'aimait, dit Mézeray, parce qu'elle était ardente en amour, » et s'abandonnait, dans ses fureurs de messaline, à tous les » écarts de l'imagination la plus déréglée et aux voluptés les » plus monstrueuses. Sa majesté craignait si fort qu'on ignorât l'excès de sa passion et à quel point il idolâtrait Diane » de Poitiers, qu'il faisait placer sur ses armes, sur ses meubles, sur ses vêtements et même sur le fronton de ses » palais, le croissant, l'arc et la flèche que cette chaste déesse » avait choisis pour ses attributs. » Enfin, le pouvoir que la duchesse de Valentinois avait sur son amant était si redoutable, que Catherine de Médicis elle-même pliait devant elle, cachant l'ambition dont elle était dévorée sous une apparence de légèreté, et ne paraissant occupée qu'à des intrigues galantes et à donner des bâtards à la France, ce dont elle s'acquitta si bien qu'elle mit au jour dix enfants, trois garçons et sept filles.

Un des premiers événements de ce règne fut le fameux duel entre Gui de Chabot Jarnac, beau-frère de la duchesse d'Étampes, et François de Vivonne, seigneur de la Châtaigneraie, favori de Henri II. L'origine de la querelle de ces deux seigneurs remontait au règne précédent, et venait d'une confidence que Jarnac avait faite au dauphin de ses relations amoureuses avec sa belle-mère. Henri eut l'indiscrétion de divulguer cette étrange confidence; la faction de Diane de Poitiers, rivale de la faction de la duchesse d'Étampes, accrédita ce bruit à la cour et à la ville pour déshonorer Jarnac et priver la favorite d'un de ses plus redoutables défenseurs. Celle-ci, loin de se laisser abattre, prit hautement le

parti de son beau-frère, démentit les bruits injurieux qui circulaient sur son compte, et demanda à François Ier la punition des auteurs de la calomnie.

Le dauphin, qui était déjà fort mal avec son père, et qui craignait que son ressentiment ne s'accrût en apprenant qu'il était lui-même la première cause du scandale, rejeta le fardeau sur un de ses courtisans, nommé la Châtaigneraie, espèce de bravo, qui pour une somme d'argent consentit à courir les risques de cette affaire. On avait espéré que Jarnac n'oserait pas se mesurer avec cet adversaire et serait forcé de dévorer son affront en silence. Il n'en fut rien; le beau-frère de la duchesse d'Étampes se présenta hardiment devant François Ier, et lui demanda l'autorisation de combattre François de Vivonne à outrance et jusqu'à ce que mort d'homme s'ensuivît. Le roi refusa, et les deux ennemis ne purent vider leur querelle qu'après les funérailles de François Ier.

Son successeur, Henri II, autorisa le combat, dans la persuasion que tout l'avantage serait du côté de son favori; ce qui était plus que probable, ce jeune seigneur étant doué d'une force et d'une adresse extraordinaire. Non-seulement la Châtaigneraie excellait dans l'escrime et dans le maniement des armes, mais encore il était fort habile dans tous les exercices du corps; à la lutte il n'y avait pas d'homme qui pût lui résister; dans les tournois et dans les joutes il lui arrivait souvent en pleine course de cheval de jeter et reprendre sa lance jusqu'à trois fois sans pour cela manquer la bague; aussi se regardait-il comme si assuré de tuer Jarnac, qu'il commanda un souper pour célébrer sa victoire.

Le duel eut lieu en présence de toute la cour, au château

de Saint-Germain en Laye, au soleil couchant. La Châtaigneraie s'avança avec toute l'insolence d'un bravo qui compte sur un triomphe facile; Jarnac parut dans le champ clos avec une mâle assurance, à pied et armé de la dague et du poignard, ainsi qu'il avait été réglé par les parrains. A un signal donné les deux champions croisèrent le fer; et presque au même instant, au grand ébahissement du roi, de Diane de Poitiers et de toute la cour, la Châtaigneraie tomba à terre, baigné dans son sang, le jarret fendu par un coup de revers que lui avait porté son adversaire et qui s'appelle encore le coup de Jarnac. Le vainqueur, ne voulant pas profiter de son droit et égorger un homme sans défense, conjura la Châtaigneraie de vivre et de lui rendre son honneur. Sur son refus, il vint par trois fois s'agenouiller devant le roi pour le supplier d'accepter son prisonnier. Henri se rendit enfin à ses prières, et lui dit avec une rage concentrée : « Vous » avez combattu comme César et parlé comme Cicéron. » On emporta la Châtaigneraie du champ clos et on lui prodigua les plus grands soins; mais la honte de sa défaite et l'humiliation qu'il avait subie devant toute la cour dérangèrent son esprit; dans un accès de délire il arracha l'appareil qui était posé sur sa blessure, et expira dans la nuit qui suivit le combat.

« Ainsi mourut le favori de monseigneur le roi, dit Vieille» ville dans ses mémoires, ce redouté la Châtaigneraie, qui » faisait à tous les gentilshommes une piaffe odieuse et intolérable, et ne dépensait pas moins de douze cents écus par » jour, quoiqu'on ne lui connût aucune fortune; ce qui fit » dire qu'il était l'amant de madame la duchesse de Valen-

» tinois et peut-être aussi le tenant de monseigneur le roi, » qui aimait fort les plaisirs contre nature et les vigoureux » champions en vilenies et obscénités. » Ce qu'il y eut de certain, c'est que Diane de Poitiers s'affecta vivement de la mort de François de Vivonne, et s'en prit à ceux qui avaient été en faveur sous le règne de la duchesse d'Étampes, les renvoyant de leurs gouvernements, et les remplaçant dans leurs charges et dignités par ses créatures. Ainsi elle rappela le connétable de Montmorency à la cour, lui rendit les honneurs dont il avait été dépouillé par le feu roi, et donna une telle autorité à François de Lorraine, duc d'Aumale et de Guise, et à tous ceux de la famille de ce prince, que bientôt il devint redoutable pour le roi lui-même.

Le stupide Henri souscrivait à toutes les dispositions que la favorite prenait pour diriger le royaume, « ayant, dit Gas- » pard de Saulx, seigneur de Tavannes, les mêmes défauts » que ses prédécesseurs, l'esprit faible et le cœur corrompu. » Aussi on peut affirmer que ce règne fut celui de madame de » Valentinois, du connétable, et de M. de Guise, qui étaient » en possession de toutes les charges et des gouvernements » les plus importants du royaume. Bientôt nul ne put appro- » cher du roi que par la volonté des Guise ou des Montmo- » rency; tout releva de ces deux maisons; récompenses ou » châtiments, tout fut distribué par eux; et il sembla que le » roi et sa concubine eussent pris à tâche de leur partager la » France au détriment des enfants de Catherine de Médicis. » Les Guise s'attribuèrent les gouvernements de la Bour- » gogne, de la Champagne, le titre de général des galères et » de colonel de la cavalerie légère; ils donnèrent à leurs par-

» tisans les lieutenances du roi, le commandement des com-
» pagnies de gendarmes, et des emplois secondaires en grand
» nombre. Les Montmorency s'emparèrent des titres de con-
» nétable, de grand maître de France, d'amiral, de colo-
» nel d'infanterie; ils s'adjugèrent les gouvernements de la
» Guyenne, du Languedoc, de l'île de France et de la Pro-
» vence; ils conférèrent à leurs créatures les capitaineries de
» la Bastille, du fort de Vincennes, le commandement de la
» place de Boulogne et celui de trente compagnies de gen-
» darmes; et cela parce que madame de Valentinois voulait
» avoir pour amants les deux chefs de ces puissantes mai-
» sons. » Il résulta de cet ordre de choses que les tailles furent doublées; et comme les malheureux cultivateurs se trouvaient dans l'impossibilité de payer les impôts, et même d'ensemencer leurs terres, ils affluèrent à Paris en tel nombre, qu'on fut forcé d'élargir l'enceinte et d'accroître les faubourgs si démesurément, que le roi, redoutant que la capitale devînt trop considérable par rapport aux autres cités du royaume, rendit une ordonnance, en date du mois de novembre 1549, pour en fixer irrévocablement les limites.

Cette même année vit les poursuites suscitées contre le vénérable maréchal Oudart du Biez, à la sollicitation du connétable et de la favorite, qui convoitaient ses immenses richesses. Ce noble chevalier, blanchi au service de la France, avait mérité par ses talents, dit Brantôme, d'être compté parmi les capitaines les plus illustres du temps, et avait même reçu l'insigne honneur d'être jugé digne de commander les cent hommes d'armes qui formaient la compagnie de Bayard. Le roi se fit lui-même l'accusateur du maréchal, et pour-

suivit sa condamnation avec une incroyable tenacité. Tout le crime de ce vieillard était simplement d'avoir donné sa fille en mariage à un jeune seigneur, nommé Coucy-Vervins, qui, se trouvant chargé de la défense de Boulogne sous le dernier règne, avait eu la faiblesse de rendre cette place contre l'avis de tous les officiers de la garnison. Henri II déclara qu'il y avait eu trahison, et que le maréchal du Biez n'était point étranger à tout ce qui s'était passé à Boulogne. Quoique ces allégations fussent entièrement controuvées et dénuées de vraisemblance, le maréchal et son gendre n'en furent pas moins condamnés, comme criminels d'état, à être décapités, et leurs biens confisqués au profit de la duchesse de Valentinois et du connétable Anne de Montmorency.

Cette sentence, rendue par des juges iniques qui étaient vendus à la cour, indigna les esprits et excita le plus vif mécontentement dans le peuple; ce qui contraignit sa majesté à commuer la peine du maréchal en une prison perpétuelle. Mais, à l'exemple du cruel Louis XI, il voulut que ce vieillard à barbe blanche, qui aimait sincèrement son gendre, assistât à son supplice; il le fit conduire enchaîné sur l'échafaud où devait être décapité ce malheureux jeune homme; ensuite le bourreau lui arracha, en présence d'une foule immense, le collier de l'ordre de Saint-Michel, le dégrada de sa noblesse et le déchut de sa dignité de maréchal; puis on amena Jacques de Coucy-Vervins, on lui fit placer la tête sur le fatal billot, et la hache s'abattit. L'infortuné vieillard fut ramené tout inondé de sang, et conduit au château de Loches, où il termina ses jours dans la plus rigoureuse captivité.

Sous le règne suivant, la mémoire de ces deux victimes de

la cruauté de Henri II et de l'avidité de Diane de Poitiers fut réhabilitée, leur condamnation déclarée illégale et infâme. Tardive réparation, qui fit ressortir les dangers que courent les citoyens sous un gouvernement monarchique ayant entre ses mains tous les moyens de corruption, et pouvant à son gré choisir ses juges et dicter leurs arrêts.

Pour se soustraire aux clameurs qui l'accompagnaient dès qu'il paraissait en public depuis l'assassinat juridique du jeune Coucy-Vervins, le roi entreprit un voyage dans les provinces, avec la duchesse de Valentinois et toute sa cour. Sur son passage il préleva un surcroît de tailles et de gabelles, qui, en réduisant les habitants à la dernière misère, devait leur laisser pour longtemps un souvenir de sa royale présence. Dans la Guyenne surtout, les officiers de sa maison commirent de telles exactions, que les villes d'Angoulême et de Bordeaux, ainsi que les populations de la Saintonge, se révoltèrent, et massacrèrent les collecteurs et tous les officiers du fisc.

Henri II essaya de calmer l'exaspération des citoyens, et envoya le seigneur de Tavannes pour s'entendre avec les insurgés et leur promettre de donner toute satisfaction, et de diminuer les impôts s'ils déposaient les armes. Ceux-ci, qui ne demandaient rien autre chose, crurent à la parole du roi, consentirent à ce qu'on exigeait d'eux, rendirent leurs armes aux agents du monarque, et rentrèrent dans leurs foyers. Alors le connétable Anne de Montmorency accourut à la tête de féroces soldats, ravagea toute la Guyenne, pilla les campagnes, brûla les chaumières, égorgea les cultivateurs, prit possession de Bordeaux comme d'une ville ennemie, déchira

les chartes de franchises, cassa le parlement, enleva les cloches, et fit expirer dans les supplices, sans aucune formalité judiciaire, un nombre considérable de magistrats et de citoyens soupçonnés d'avoir participé à l'insurrection.

Chassé des provinces par l'animadversion publique, comme il l'avait été précédemment de Paris, le roi se décida à rentrer dans sa capitale; et, suivant le système des despotes, il chercha à faire oublier ses anciens crimes par de nouvelles persécutions. Il rendit plusieurs édits contre les blasphémateurs, les condamna au supplice des assassins, et attribua aux prévôts des maréchaux de France le droit de les juger sans appel. Il renchérit sur les ordonnances terribles de François Ier contre les imprimeurs et les libraires, et força le célèbre Robert Estienne, qui avait eu le malheur d'obtenir la protection de la duchesse d'Étampes et de Marguerite de Valois, toutes deux ennemies de Diane, de briser ses presses et de s'expatrier pour éviter le bûcher, qu'il était censé avoir mérité pour s'être rendu l'éditeur d'une Bible augmentée d'une double version latine et de notes de Vatable, le restaurateur de la langue hébraïque en France.

En conséquence, la Sorbonne dénonça le livre comme entaché d'hérésie, et Robert s'enfuit à Genève, où il embrassa ouvertement la réforme, et fit sortir de ses nouveaux ateliers un libelle véhément contre ses persécuteurs. L'émigration de ce citoyen fut une perte d'autant plus grande pour le progrès des sciences, qu'il n'avait en vue que l'intérêt des lettres et la gloire de sa patrie, et qu'il employait toute sa fortune à entretenir des savants de toutes les parties de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie.

Henri II renouvela ensuite contre les hérétiques les anciennes ordonnances de saint Louis et de Philippe de Valois, déféra les coupables aux tribunaux de l'inquisition, et décréta qu'à l'avenir il ne serait reçu aucun officier dans l'armée ou dans l'administration, aucun magistrat dans les tribunaux ni aucun professeur dans les écoles, avant que les candidats eussent produit des témoignages authentiques de leur orthodoxie.

Bientôt les cachots se remplirent d'un si grand nombre de luthériens et de calvinistes, qu'il fallut songer à instituer des tribunaux exceptionnels, les inquisiteurs et les juges séculiers n'allant pas assez vite en besogne. Sa majesté se fit présenter les membres du clergé qui étaient désignés comme les plus intolérants, les plus fanatiques, les plus corrompus, et les chargea de procéder au jugement des prisonniers; puis, par un surcroît de férocité, le roi voulut assister au supplice des luthériens, qui furent les premiers condamnés par ces monstres. Au jour de l'exécution, le clergé de Notre-Dame vint en grande procession chercher le roi et la favorite, le Saint-Sacrement en tête, bannières déployées, et escorté par toutes les communautés ecclésiastiques et par tous les ordres de moines qui hurlaient des cantiques et des actions de grâces. Le cortége sortit de la cathédrale après la célébration de l'office divin, et ramena le roi, madame Diane de Poitiers, Catherine de Médicis, les princes du sang et les grands dignitaires de la cour sur la place où devaient être brûlés deux cents luthériens. Du reste, le spectacle était digne des assistants, c'était un vrai spectacle de roi; les ordonnateurs des supplices avaient songé à prolonger les



[illegible]

[illegible] de [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

On racon[illegible]

si Vi[illegible]

[illegible]

[illegible]ssa pe[illegible]

[illegible] moins [illegible]

de la favo[illegible]

les débord[illegible]

Si [illegible]

les calvi[illegible]

[illegible]

[illegible]

TRENTE-HUITIÈME GRAVURE.

LES CHAMBRES ARDENTES.

Tome VIII. Page [illegible].

Nous donnerons un classement général des gravures dans le dernier volume.

plaisirs de sa majesté, et ils avaient procédé de la manière suivante : les malheureux condamnés étaient attachés par des chaînes de fer à une poutre qui jouait en bascule et les plongeait jusqu'aux genoux dans un immense brasier, puis, se relevant d'elle-même, prenait un temps d'arrêt, et descendait encore pour se relever de nouveau.

On raconte que les cris d'un de ces infortunés frappèrent si violemment l'âme de Henri II, qu'il en conserva tout le reste de sa vie un souvenir effrayant. Néanmoins il ne se laissa pas arrêter pour si peu de chose, et il n'en continua pas moins à sacrifier des milliers de victimes au fanatisme de la favorite, qui espérait racheter au prix du sang innocent les débordements de sa vie.

Si cette messaline éhontée montrait tant de sévérité envers les calvinistes et les luthériens, par compensation elle était d'une excessive indulgence pour tous ceux qui volaient le peuple et qui partageaient avec elle le fruit de leurs rapines. Parmi ses plus chers favoris, on citait le président de la chambre des comptes, nommé Allamand, qui depuis vingt-cinq années était à la tête des plus grandes affaires de finances, et se rendait coupable des plus odieuses concussions dans les gabelles. Les états finirent par s'émouvoir des plaintes qui leur étaient adressées contre le président de la chambre des comptes; et le parlement de Paris l'ayant appelé à sa barre, conclut, par l'organe de Duménil, son président, à la restitution des sommes volées et à la corde; de plus, comme les pièces du procès avaient fait ressortir la complicité de Diane de Poitiers et sa participation aux bénéfices des malversations, le parlement conclut égale-

ment contre la favorite à la restitution des sommes énormes qu'elle avait reçues à titre de dons et de gratifications. Mais le roi intervint, annula la sentence, empêcha qu'elle eût aucune exécution, et maintint Allamand dans sa place. Comme le parlement voulut résister, sa majesté fit investir la chambre des délibérations par une compagnie de ses gardes, qui entrèrent audacieusement l'épée à la main, irrévérence qui s'est renouvelée à plusieurs reprises, et qui jusqu'alors avait été sans exemple.

Pendant que le roi allumait les bûchers dans son royaume, par une contradiction assez fréquente chez les rois, il recherchait l'alliance des protestants d'Allemagne, et défendait à ses sujets de porter à Rome l'argent qui était dû au pape, en vertu du concordat de Léon X et de François I[er]; il protestait également contre les prétentions du saint-siége au concile de Trente, et cherchait à rallumer les guerres d'Italie pour donner un commandement au maréchal de Brissac, un des favoris de Diane de Poitiers. Ses tentatives ne furent pas plus heureuses que n'avaient été celles de Louis XII et de François I[er]; les Français furent encore battus par les impériaux et forcés de repasser les Alpes. Pour effacer la honte de sa défaite, le stupide Henri tomba sur le Brabant, sur le Hainaut et sur le Cambrésis, qu'il mit à feu et à sang; mais ces luttes insensées épuisèrent tellement la France d'hommes et d'argent, que le monarque, quoique victorieux, se vit contraint de conclure une trêve de cinq ans, à Vaucelles, avec l'empereur. Du reste, ce fut pour peu de temps, car Charles-Quint ayant abdiqué en faveur de Philippe II, la guerre recommença avec plus de fureur que jamais.

Par l'influence de la duchesse de Valentinois, mécontente alors des Guises, qui semblaient vouloir embrasser contre elle le parti de la reine, le connétable Anne de Montmorency fut seul chargé du commandement de l'armée et de la défense de la Picardie, ce dont il s'acquitta si mal qu'il ne put ravitailler la place de Saint-Quentin. Bien plus, il se fit battre par les impériaux sous les murs de la ville, et perdit la célèbre bataille de Saint-Qentin. Dans. cette malheureuse journée, l'infanterie française fut écrasée, l'élite de la noblesse détruite, le duc d'Enghien blessé à mort, le connétable, l'amiral de Coligny, le comte de Montpensier et le maréchal de Saint-André faits prisonniers.

Il y eut une telle consternation dans le royaume à la nouvelle de ce désastre, que, sans même avoir été convoqués, les notables se réunirent dans une chambre du parlement pour délibérer sur les moyens de sauver la France. Ce fut dans cette assemblée que pour la première fois les magistrats siégèrent comme membres des états, et formèrent pour ainsi dire un quatrième ordre. Le duc François de Guise fut nommé lieutenant général du royaume; des impôts extraordinaires furent votés, et les trésors et le sang du peuple furent encore prodigués pour réparer les malheurs occasionnés par l'impéritie d'un favori. Enfin les Français prirent leur revanche, chassèrent les armées confédérées de la Picardie, poussèrent jusqu'à Calais et s'emparèrent en huit jours de cette place, qui était au pouvoir des Anglais depuis qu'Édouard III l'avait prise sur Philippe de Valois, c'est-à-dire depuis plus de deux siècles. Les Anglais furent alors entièrement chassés des villes de Guines, de Thionville, de

Charlemont et de Dunkerque, qu'ils occupaient avec les impériaux.

A la suite de ces guerres, Diane de Poitiers fit conclure le mariage de l'aîné des fils de Henri II, le jeune François, avec Marie Stuart; ce qui permit au prince de prendre le titre de roi-dauphin, et d'ajouter à ses armes celles des souverains d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande. Puis Henri négocia avec l'Espagne la paix de Cateau-Cambrésis, malgré les avis du conseil royal, du parlement et de tous ses ministres; il s'engagea à donner en mariage sa fille Élisabeth de France à Philippe II, et sa sœur Marguerite au duc de Savoie; de plus il promit de donner, en toute souveraineté, au premier fils qui naîtrait de cette dernière union la Savoie, le Montferrat, les villes de Sienne, de Thionville, l'île de Corse, le Piémont, sauf Pignerol et Savaillan, enfin plus de cent villes conquises au prix du sang français. En outre, Philippe et Henri s'engagèrent solennellement à ne plus souffrir de protestants ou de calvinistes dans leurs états, et à se prêter mutuellement secours pour les exterminer.

Henri II publia en effet, à l'exemple de Philippe II, les terribles ordonnances d'Écouen, qui condamnaient au supplice du feu tous ceux qui étaient simplement suspectés d'hérésie, avec défense aux parlements de tempérer sous aucun prétexte l'exécution de ce décret atroce. En vain quelques hommes courageux, membres du parlement de Paris, voulurent protester contre cet édit; le roi donna l'ordre à toutes les chambres de s'assembler; et, sans se faire annoncer, il vint tout armé en plein parlement, monta sur le tribunal, et enjoignit aux conseillers d'approuver immé-

diatement les ordonnances qu'il avait rendues; comme le président du Ferrier, et les conseillers Zumée, Foix, Duval, Laporte, Viole, du Faur et Anne du Bourg essayaient de faire entendre d'humbles supplications, le despote commanda à ses gardes de les arrêter sur l'heure et de les conduire à la Bastille; après quoi, il nomma une commission pour instruire leur procès. Anne du Bourg, l'un des magistrats les plus intègres et les plus énergiques du temps, récusa les juges qui leur étaient donnés, argua de leur incompétence, interjeta successivement quatre ou cinq appels, gagna du temps et atteignit l'époque du mariage de la princesse Élisabeth et de Philippe d'Espagne, où un événement très-favorable vint mettre fin au règne de Henri II.

Sa majesté parut dans un tournoi, qu'elle ouvrit par deux passés d'armes contre le duc de Savoie et contre le duc de Guise. Tout alla très-bien dans ces deux courses; mais à la troisième passe, le comte de Montgomery, qui était son adversaire, ayant rompu sa lance contre sa cuirasse, oublia de lâcher le tronçon et vint frapper si rudement Henri, qu'il lui creva l'œil droit. On releva le roi sans connaissance, et trois jours après, la France était encore délivrée d'un tyran.

Le cadavre n'était pas dans le cercueil, que Catherine de Médicis jetait déjà le masque hypocrite dont elle avait couvert son visage, et prenant les allures d'une reine, signifiait impérieusement à la duchesse de Valentinois d'avoir à restituer les pierreries de la couronne qu'elle avait volées, et de se retirer au château d'Anet, où elle acheva son infâme carrière.

Devenue maîtresse souveraine, Catherine de Médicis put alors développer son caractère odieux et se montrer telle

qu'elle était; personne ne pouvait plus lui disputer le pouvoir; ni François II, son fils, roi imberbe de seize ans, élevé dans la plus profonde ignorance, et énervé par les plus honteuses débauches; ni les frères du roi, qui étaient encore de jeunes enfants; ni la reine Marie Stuart, qui était toute occupée de ses amours avec le beau cardinal de Lorraine, son oncle. Catherine de Médicis s'associa dans le gouvernement les seuls hommes qui pussent lui créer des embarras, les deux Guise; elle donna au cardinal la surintendance des finances, et à son frère le duc François la direction de tout ce qui concernait le commandement et l'organisation des armées.

D'abord les Guises secondèrent Catherine de Médicis dans ses projets, et achevèrent d'anéantir la justice, de saper les fondements des anciennes institutions et de corrompre les mœurs. Le connétable de Montmorency, coupable d'avoir dit qu'aucun des enfants de Henri II ne lui ressemblait, fut exilé de la cour et privé de sa charge de grand maître; les sceaux furent enlevés à Bertrand, une des créatures de Diane de Poitiers, et donnés à maître Olivier, un des partisans du cardinal de Lorraine; les princes du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et son frère Henri de Condé, furent tenus éloignés des affaires; toute autorité fut confiée à la reine mère. Ceux-ci, qui redoutaient avec raison de voir ces étrangers abuser de leur pouvoir sur un roi enfant tombé dans l'idiotisme, pour se préparer les moyens de s'emparer de la couronne, crièrent à l'usurpation, organisèrent un parti parmi les grands du royaume, et profitèrent du prétexte de religion pour susciter de puissants ennemis à Catherine de Médicis et aux Guises.

Par représailles, les deux reines, le cardinal de Lorraine et son frère, renouvelèrent les persécutions contre les protestants, mirent en vigueur les édits de Henri II, et firent condamner au feu Anne Dubourg et les autres conseillers du parlement qui avaient été arrêtés sous le règne précédent; puis ils établirent dans chaque ville du royaume des chambres ardentes, ainsi nommées parce qu'elles faisaient brûler vifs tous ceux qui étaient suspects d'hérésie, ou qu'on soupçonnait être ennemis des Guises.

Ces chambres ardentes devinrent l'effroi de tous les gens vertueux, même des catholiques, parce que, sous prétexte de rechercher les coupables, les membres de ces tribunaux atroces fouillaient les maisons, rançonnaient les habitants, outrageaient les femmes et violaient les jeunes filles.

Pendant que ses sujets étaient chassés de leurs maisons, voués à la misère ou envoyés au supplice, le roi François II traînait sa misérable existence dans les châteaux de Chambord, de Madrid et de Fontainebleau, toujours gardé par les Guises, dont l'autorité s'était tellement accrue, qu'elle menaçait d'annihiler celle de la reine mère. Devant le danger commun tous les esprits s'émurent; catholiques et huguenots se réunirent pour résister à ce pouvoir envahissant qui semblait devoir succéder à celui des anciens maires du palais, et la célèbre conjuration d'Amboise commença à se former. On prétend que Catherine de Médicis n'était pas étrangère à la conspiration; ce qu'il y a de certain, c'est qu'un calviniste nommé le Camus fut chargé de porter secrètement un mémoire à cette reine; que pour la voir sans témoin il feignit d'avoir à lui réclamer le payement d'une somme due à son

frère, pour des fournitures de fourrures, et qu'au lieu de lui présenter une note à payer il lui remit le papier dont il était chargé. Malheureusement la jeune reine Marie Stuart, qui servait d'espion à ses oncles, eut soupçon de quelque mystère; elle entra brusquement dans le cabinet de Catherine de Médicis, la surprit lisant le mémoire, et la voyant troublée, lui demanda quel était le message qu'elle avait reçu. La mère du roi ne fut pas assez maîtresse de son émotion, et au lieu de répondre, elle tendit les papiers à la jeune reine, qui s'en empara et les porta au cardinal de Lorraine. Le Camus fut arrêté sur-le-champ et appliqué à la question; mais quelque violentes que furent ses tortures, il ne lui échappa aucun aveu, et il emporta dans la tombe le secret de ses complices.

Cette conjuration était admirablement ourdie, dit Belleforest; non-seulement elle couvrait toute la France, mais encore elle avait des ramifications en Angleterre, en Suisse, dans les Pays-Bas et en Allemagne: l'âme de cette grande affaire était cependant un simple gentilhomme appelé Godefroi de Barri, seigneur de la Renaudie, brave et vaillant capitaine, qui avait fait entrer dans le complot les hommes les plus marquants du royaume. Le projet des conspirateurs était d'arracher le gouvernement aux Guises, qu'on regardait comme les moteurs des persécutions contre les protestants et la cause de tous les malheurs de la France. Une fois le plan de conduite adopté, on choisit quinze députés pour venir présenter au roi une requête tendant à obtenir l'éloignement de ses ministres, le libre exercice du calvinisme et la convocation des états généraux; et afin de protéger les députés, on autorisa la Renaudie à lever cinq cents cavaliers et quinze

cents fantassins, qui devaient leur former une escorte et les accompagner jusqu'à la ville d'Amboise, résidence du roi. Godefroi de Barri vint à Paris, pour s'entendre avec les anciens de l'Église réformée sur les moyens de réunir les sommes nécessaires à l'exécution de l'entreprise, et s'installa chez un avocat nommé Pierre d'Avenelles, qui tenait au faubourg Saint-Germain un hôtel fréquenté par les religionnaires. Celui-ci, étonné de l'affluence des étrangers qui venaient de jour et de nuit dans sa maison, conçut quelques soupçons et en fit part à la Renaudie, qui crut pouvoir sans danger lui révéler une partie de ses plans. Avenelles, protestant zélé, reçut avec joie cette confidence; mais sa femme, effrayée des suites que pouvait avoir une entreprise aussi hardie, le détermina, le lendemain du départ de leurs hôtes, à se rendre auprès du secrétaire du duc de Guise et à lui révéler tout ce qu'il avait appris.

Déjà les députés protestants avaient gagné secrètement avec leur escorte le château de Noyzé, éloigné d'environ une lieue de la ville d'Amboise, lorsque la cour eut connaissance de ce qui se passait; une panique s'empara immédiatement des esprits; les dames, les seigneurs, et jusqu'au cardinal de Guise, en furent consternés, anéantis; le roi lui-même en éprouva une telle secousse qu'il recouvra une lueur d'énergie, et fit réunir son conseil pour qu'on l'instruisît des causes de cette attaque contre sa personne. L'amiral Coligny, interpellé le premier par sa majesté, déclara hardiment en présence des deux reines, du chancelier Olivier et des Guises, que la tyrannie des princes lorrains avait seule armé les provinces; qu'il était urgent de les chasser de

France et de révoquer les édits portés contre les religionnaires. Le chancelier Olivier prit également la parole et proposa des moyens de conciliation; Catherine de Médicis, qui voulait perdre les Guises, se rangea de son avis, et engagea le roi à publier un édit d'amnistie en faveur des calvinistes, qu'on commença à désigner sous le nom de huguenots ou de confédérés. Cet édit était à peine rendu que le malheureux prince retombait dans son état habituel d'imbécillité, et que Marie Stuart, à l'instigation de ses oncles, lui faisait signer un ordre qui enjoignait aux députés calvinistes de se rendre à Amboise, seuls et sans armes, s'ils voulaient que le roi écoutât leurs remontrances et fît quelques concessions aux réformés.

D'abord le duc de Guise offrit au maréchal de Scepeaux, seigneur de Vieilleville, de porter aux députés l'ordonnance de François II; mais celui-ci refusa nettement de servir d'ambassadeur, disant qu'il ne pouvait savoir ce qu'il adviendrait des protestants quand ils seraient au pouvoir du noble duc, et que pour lui il ne voulait pas déshonorer son caractère et participer à une trahison. François de Guise se rejeta sur le duc de Nemours, qui, moins scrupuleux, entra dans ses vues. Pour inspirer plus de confiance aux protestants, celui-ci se fit accompagner par le chancelier Olivier et se présenta aux portes du château de Noyzé, sans autre escorte qu'un héraut d'armes. A son approche le pont-levis fut baissé, et on ne fit aucune difficulté de l'introduire dans la grande salle, où se trouvaient réunis les délégués de l'Église réformée. Jacques de Savoie leur remit l'ordre du roi, les engagea à se rendre aux désirs de sa majesté, fit serment sur

son honneur, sur la damnation de son âme, et signa de sa propre main, qu'il les ramènerait sains et saufs, s'ils consentaient à venir seuls auprès du roi. Pleins de confiance dans la solennité de tels engagements, les députés se rendirent au château d'Amboise : mais, infâme trahison ! à peine avaient-ils franchi les premières portes de la ville qu'ils furent arrêtés, garrottés et jetés dans des cachots où l'on procéda contre eux à d'horribles tortures.

Dans la soirée, les Guises reçurent un exprès qui leur donna connaissance des révélations de l'avocat Avenelles ; aussitôt, et sans perdre de temps, le duc se fit nommer lieutenant général du royaume et prit ses mesures pour anéantir toutes les troupes des calvinistes, qui devaient arriver par petites bandes au rendez-vous que la Renaudie leur avait donné sous les murs d'Amboise. Préalablement il fit renouveler les tortures contre les députés calvinistes, en présence du roi et des dames de la cour, qui aimaient fort de tels spectacles. « Les uns, dit la Vieilleville dans ses mémoires, furent pen- » dus, les autres brûlés vifs, trois ou quatre roués, et les au- » tres décapités. Tous souffrirent la mort avec une constance » héroïque, sans pousser aucune plainte, et se contentant de » maudire le lâche duc de Nemours qui les avait livrés. Le » seigneur de Castelnau, gentilhomme de très-grande mai- » son, étant monté sur l'échafaud, trempa ses mains dans le » sang encore fumant de ses compagnons, et les élevant au » ciel, il prononça de nobles et saintes paroles qui jetèrent » dans l'âme du chancelier Olivier une telle épouvante qu'il » en tomba malade de désespoir deux jours après ; et comme » le cardinal de Lorraine était venu le visiter, il refusa de

» le recevoir et s'écria : « Infâme prêtre, tu nous as tous » livrés à Satan ! » Le lendemain il mourut.

La Renaudie, instruit de ces atrocités, se hâta de réunir ses différentes bandes pour attaquer la ville d'Amboise et l'enlever de vive force; par malheur, dans une de ses courses à travers la forêt du Château-Renaud, il fut rencontré par le jeune Pardaillan, son cousin, qui était au service des Guises. Celui-ci courut sur lui le pistolet à la main; la Renaudie, avec une agilité incroyable, sauta à bas de son cheval, évita la balle de son ennemi, et de deux coups d'épée l'étendit roide mort; mais pendant la lutte un page de Pardaillan avait eu le temps de saisir une arquebuse, et au moment où il remontait à cheval il reçut par derrière un coup d'arme à feu. Le cadavre de ce courageux huguenot fut apporté dans la ville d'Amboise et cloué à un gibet sur le milieu du pont, avec cette inscription : « La Renaudie, dit Laforêt, chef de rebelles. »

Délivrés de ce redoutable ennemi, les Guises n'eurent plus de craintes et continuèrent les exécutions, au mépris de l'amnistie publiée. Par leurs ordres on fit des huguenots un massacre épouvantable; les uns furent pendus aux arbres ou aux murs de la ville et du château, les autres furent précipités dans la Loire; et bientôt ne se contentant plus de victimes ordinaires, ils osèrent demander la tête du prince de Condé et du roi de Navarre, qu'ils signalèrent à François II comme les chefs des rebelles, comme des ambitieux qui en voulaient à sa couronne et à sa vie. Marie Stuart augmenta la défiance naturelle du roi à leur égard, à tel point que celui-ci déclara qu'il n'attendait qu'une occasion pour sévir contre les deux princes.

Henri de Condé, instruit des mauvaises dispositions du roi, demanda alors à se justifier publiquement en présence de la reine mère, des princes de Lorraine, des ambassadeurs et des seigneurs étrangers, ce que la faction des Guises accepta avec joie, pensant bien qu'il serait difficile au prince de sortir victorieux de cet écueil; mais il en arriva autrement, et Condé sut éviter le danger. Il s'avança au milieu de l'assemblée et dit d'une voix fière : « Quiconque ose m'accuser d'avoir con- » spiré contre le roi, si ce n'est le roi lui-même, ou l'un des » princes ses frères, en a lâchement et déloyalement menti. » Qu'il se présente, et mettant à part ma qualité de prince » du sang, je suis prêt à le combattre. » L'assemblée, étonnée de cette apologie chevaleresque, regardait le duc de Guise, à qui s'adressait le défi : celui-ci, au lieu de répondre, se leva avec calme, et pria courtoisement Henri de Condé de l'accepter pour second. Cette comédie jeta toute la cour dans le plus grand étonnement. « Sire, ajouta Condé, après un mo- » ment de silence, puisqu'il n'existe contre moi ni accusa- » teurs, ni preuves, ni indices, je vous supplie de me tenir » pour un sujet fidèle. » François II resta interdit : sur un signe du cardinal de Lorraine il rompit l'assemblée, et annonça au prince de Condé qu'il pouvait retourner librement dans ses états.

N'osant plus attaquer ouvertement les huguenots, les Guises voulurent les détruire en donnant une nouvelle constitution aux tribunaux de l'inquisition, et en les faisant fonctionner comme en Espagne. En vain le chancelier Michel de l'Hospital, seul homme de bien qui existât dans cette époque corrompue, combattit le projet, représenta au jeune roi

qu'une semblable mesure mettait son pouvoir à la merci des prêtres et son royaume en péril. François II céda aux instances des princes lorrains, et rendit le fameux édit de Romorantin, qui attribue la connaissance du crime d'hérésie aux évêques, et ordonnait que ceux qui affichaient l'hérésie dans leurs discours, qui tenaient des assemblées illicites, qui faisaient des livres en faveur des nouvelles doctrines, qui les imprimaient ou qui les vendraient, seraient jugés sans appel par les inquisiteurs, et punis comme criminels de lèse-majesté divine et humaine. Cette nouvelle inquisition, établie sur les bases de celle qu'avait autrefois instituée l'exécrable saint Dominique, souleva les huguenots sur tous les points de la France, et les détermina à s'assembler en armes pour délibérer sur les moyens de résister à la persécution.

Dans cette occurrence, François II céda aux conseils de sa mère, qui songeait toujours à renverser les Guises, et convoqua à Fontainebleau une assemblée des notables pour prendre leur avis, afin de prévenir les troubles qui menaçaient de bouleverser le royaume.

L'amiral de Coligny, qui professait lui-même les doctrines de Calvin, osa demander qu'on suspendît la rigueur des ordonnances contre les religionnaires, qu'on leur permît de s'assembler et d'élever des temples; et par ses énergiques représentations il obtint qu'on n'inquiéterait personne pour le seul fait de religion jusqu'à ce qu'un concile national en eût décidé autrement. En conséquence, les états généraux furent convoqués à Orléans, sous prétexte de consulter la nation sur des intérêts si graves, et en réalité pour fournir aux Guises le moyen d'exécuter une nouvelle perfidie.

La plupart des princes réformés ne s'étant pas présentés à l'assemblée de Fontainebleau, il fut décidé entre le roi, la jeune Marie Stuart et ses oncles, qu'on leur intimerait l'ordre de se rendre aux états d'Orléans, et que là on les arrêterait tous ensemble. Cette résolution prise, François II se dirigea sur cette ville, où il fit son entrée avec un appareil formidable; et de là il écrivit aux princes de Bourbon de venir le trouver, engageant sa parole royale qu'ils ne courraient aucun danger pour leur liberté ni pour leur vie. Antoine de Bourbon et Henri de Condé obéirent, et furent arrêtés en mettant le pied à Fontainebleau; immédiatement après on instruisit leur procès, et le prince de Condé fut condamné à mort.

Ce n'était pas encore tout ce que désiraient les Guises; le roi de Navarre était un obstacle à leur ambition; et n'ayant pu obtenir une condamnation contre lui, ils s'étaient décidés à le faire assassiner par François II lui-même. L'historien de Thou affirme que le monarque avait consenti à poignarder le prince pendant son sommeil; mais qu'au moment d'accomplir ce crime, sa pusillanimité reprit le dessus et qu'il refusa de tuer son cousin, ce qui fit dire au duc de Guise : « Oh! le roi lâche et poltron que nous avons! » Nous devons avancer que si François II trompa les espérances des oncles de sa femme en reculant devant un assassinat, c'est que sa maladie lui avait enlevé toute énergie, au point qu'il fuyait même le spectacle des supplices, chose qu'il avait fort goûtée précédemment.

Arriva enfin le jour de l'exécution du prince de Condé, qui était fixée au 26 novembre, jour si impatiemment attendu

par les princes lorrains; rien ne paraissait devoir retarder leur triomphe; François II lui-même était sorti d'Orléans le matin dans son carrosse pour se soustraire aux lamentations de la princesse Éléonore de Condé, qui déjà était venue se jeter à ses pieds pour obtenir la grâce de son mari. Mais deux heures avant l'exécution, le roi se sentant plus mal qu'à l'ordinaire, se fit ramener au château, et donna l'ordre de surseoir au supplice du prince de Condé. Dix jours après, François II expirait. Cet événement jeta la cour dans une telle consternation, que ni Catherine de Médicis, ni Marie Stuart, ni ses oncles, ni aucun prince de sa famille ne songèrent à lui rendre les derniers devoirs; et le corps du roi de France fut porté à Saint-Denis, suivi seulement de deux gentilshommes qui avaient été ses gouverneurs, et de l'évêque de Senlis, qui était aveugle.

Quelques historiens prétendent que François II mourut empoisonné par son valet de chambre, qui avait frotté sa coiffe de nuit avec un poison très-actif à l'endroit qui correspondait à une fistule qu'il avait à l'oreille, et que Catherine de Médicis avait elle-même participé à ce crime, pour placer la couronne sur la tête du second de ses fils, qui atteignait à peine sa onzième année. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle seule devait profiter d'un événement qui lui rendait toute son influence dans l'état, détruisait la fortune des Guises, et enlevait aux princes huguenots tout prétexte de guerres; c'est qu'en outre elle ne se montra nullement affectée de la perte de son fils, et s'occupa simplement de prendre ses mesures pour que le pouvoir ne lui fût pas contesté. Elle envoya au parlement une lettre du nouveau roi Charles IX,



Marie Stuart Reine d'Ecosse.

par les princes lorrains ; rien ne paraissait devoir retarder leur triomphe ; François II lui-même était sorti d'Orléans le matin dans son carrosse pour se soustraire aux lamentations de la princesse Éléonore de Condé, qui déjà était venue se jeter à ses pieds pour obtenir la grâce de son mari. Mais deux heures avant l'exécution, le roi se sentant plus mal qu'à l'ordinaire, se fit ramener au château, et donna l'ordre de surseoir au supplice du prince de Condé. Dix jours après, François II expirait. Cet événement jeta la cour dans une telle consternation, que ni Catherine de Médicis, ni Marie Stuart, ni ses oncles, ni aucun prince de sa famille ne songèrent à lui rendre les derniers devoirs ; et le corps du roi de France fut porté à Saint-Denis, suivi seulement de deux gentilshommes qui avaient été ses gouverneurs, et de l'évêque de Senlis, qui était aveugle.

Quelques historiens prétendent que François II mourut empoisonné par son valet de chambre, qui avait frotté sa coiffe de nuit avec un poison très-actif à l'endroit qui correspondait à une fistule qu'il avait à l'oreille, et que Catherine de Médicis avait elle-même participé à ce crime, pour placer la couronne sur la tête du second de ses fils, qui atteignait à peine sa onzième année. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle seule devait profiter d'un événement qui lui rendait toute son influence dans l'état, détruisait la fortune des Guises, et enlevait aux princes huguenots tout prétexte de guerres ; c'est qu'en outre elle ne se montra nullement affectée de la perte de son fils, et s'occupa simplement de prendre ses mesures pour que le pouvoir ne lui fût pas contesté. Elle envoya au parlement une lettre du nouveau roi Charles IX,

qui priait sa mère de prendre l'administration des affaires du royaume; et le parlement répondit qu'il remerciait Dieu de la sage résolution qu'il avait inspirée au souverain. Néanmoins, elle n'osa pas exercer trop ouvertement l'autorité souveraine; et sentant qu'elle avait besoin de s'appuyer sur les huguenots, elle nomma le roi de Navarre lieutenant général du royaume, mit le prince de Condé, son frère, en liberté, et le fit déclarer innocent par les mêmes juges qui avaient reconnu sa culpabilité et l'avaient condamné à mort. Elle rétablit dans leurs charges et dignités ceux qui avaient été disgraciés sous le règne précédent, particulièrement l'amiral Coligny, Dandelot, le cardinal Odet de Châtillon, qui penchait pour la réforme, ainsi que ses neveux; enfin elle parvint à faire entrer dans sa cause tous les chefs du parti huguenot, en leur promettant de ne plus persécuter leurs coréligionnaires.

Ceux-ci voulurent profiter de ce retour de la fortune pour avoir la majorité dans les états, et demandèrent que les députés fussent renvoyés vers leurs mandataires pour être soumis à une nouvelle élection, attendu qu'ils avaient été délégués à François II et non à Charles IX. Comme cette mesure ne faisait nullement le compte de la reine, elle fit décider que les députés continueraient d'agir en vertu de leur commission, par la raison que l'autorité royale passait sans interruption du roi défunt à son successeur, et que ceux qui avaient été choisis pour conférer avec François II étaient aptes à siéger sous le règne de Charles IX. Les états reprirent donc leurs travaux, et votèrent par acclamations tous les impôts qu'on leur demanda.

Quant aux Guises, ils se trouvèrent forcés de soutenir le parti de la reine mère pour éviter que la régence tombât entre les mains des princes du sang, et furent même contraints de renvoyer en Écosse Marie Stuart, leur nièce, pour obéir à Catherine de Médicis, qui craignait que la reine ne prît sur le jeune roi, son beau-frère, le même empire qu'elle avait exercé sur François II. Le cardinal de Lorraine et le duc de Guise jugeant alors qu'ils ne pouvaient plus compter sur la cour, quittèrent précipitamment Orléans; le cardinal se retira dans son abbaye de Noirmoutiers, et son frère se rendit à Paris, où ses nombreux agents entretenaient l'exaltation des catholiques contre les luthériens.

Demeurée seule aux états, avec le roi de Navarre et son frère le prince de Condé, la reine mère n'eut pas beaucoup à faire pour se rendre maîtresse des délibérations de l'assemblée; et en cela elle se trouva parfaitement secondée par ses demoiselles d'honneur, qu'elle nommait son escadron volant ou l'escadron de Vénus. Pour être dans le secret des rêves ambitieux de Louis de Condé, elle se fit l'entremetteuse du prince et de la belle Isabeau de la Tour, et poussa la complaisance envers sa fille d'honneur jusqu'à permettre qu'elle accouchât dans sa garde-robe. Quant au roi de Navarre, il ne put résister aux séductions de mademoiselle de Rouhet, qui, chaque matin, en sortant de ses bras, venait rendre compte à Catherine de Médicis des confidences qu'elle avait reçues dans la nuit. Ces perfides et charmantes auxiliaires de la reine mère ne purent cependant entamer le cœur du connétable de Montmorency, vieillard glacé par l'âge, fanatisé par les prêtres, et qui n'aspirait qu'à ressaisir l'an-

cienne autorité qu'il avait exercée sous le cruel Henri II.

Catherine voyant que ni les ruses féminines ni les charmes de ses filles d'honneur ne viendraient à bout de cette nature intraitable, se décida à l'éloigner de la cour, et lui signifia qu'elle aurait pour agréable qu'il résignât ses charges et se retirât dans ses terres. Le connétable reçut cet ordre avec hauteur, reprocha à la reine son affection pour les luthériens, et la quitta en lui faisant des menaces grossières. Puis il se rendit auprès du duc de Guise, et forma avec lui et le maréchal Saint-André ce fameux triumvirat qui, sous prétexte de détruire l'hérésie, voulait assujettir le royaume.

Ces trois ambitieux publièrent des manifestes contre les huguenots, accusèrent la reine mère de leur livrer le gouvernement du royaume, et appelèrent aux armes tous les bons catholiques. De leur côté, les réformés armèrent pour être prêts à repousser leurs ennemis; et la France fut à la veille d'une guerre civile, qui menaçait d'être plus terrible qu'aucune de celles qui avaient ensanglanté le pays. Dans ce conflit, Catherine de Médicis fit preuve d'une habileté extraordinaire, et se posa comme médiatrice entre les deux partis. Elle suspendit les délibérations des états généraux, partit pour Saint-Germain avec toute la cour, et convoqua en assemblée générale, à Poissy, les principaux ministres protestants et les évêques catholiques, pour avoir à s'entendre sur toutes les questions religieuses qui servaient de prétexte aux fauteurs de troubles.

Charles IX et sa mère présidèrent cette singulière assemblée, où se trouvaient six cardinaux, quarante évêques, un grand nombre de docteurs en théologie, les légats du pape

Paul IV, le général des jésuites Laynez, vingt-deux députés des Églises réformées et douze ministres huguenots, parmi lesquels on remarquait le célèbre Théodore de Bèze. Les conférences qui eurent lieu, appelées le colloque de Poissy, se passèrent en scandaleuses querelles, qui augmentèrent le mal, rendirent les haines plus violentes, et firent éclater la guerre dans toutes les provinces. Quatorze armées, toutes opposées les unes aux autres, se réunirent sous les bannières des catholiques et des réformés, et s'entre-détruisirent aux cris de : « Vive la messe! vive Calvin! »

Et ce qu'il y avait de plus atroce dans ces luttes, c'est que le père se battait contre le fils, le frère contre le frère; c'est que les femmes et les vieillards, renfermés dans le sein des villes, n'osaient pas même élever leurs mains au ciel pour demander la victoire, car de quelque parti qu'elle se tournât, ils savaient qu'ils auraient à pleurer sur les victimes. Ici un fanatique se présentait devant son père, la tête de son frère à la main; là une femme se tordait dans son désespoir sur le corps de son époux égorgé par son fils; plus loin, de malheureuses mères fuyaient de leurs demeures, emportant leurs enfants pour les soustraire à la rage sanguinaire de leurs maris nouvellement convertis au catholicisme. Les vainqueurs eux-mêmes n'étaient pas à l'abri du danger; et souvent le poignard et le poison faisaient justice des meurtres qu'ils avaient commis à la guerre. Il n'existait plus de liens d'affection ni de parenté; et il semblait que les Français eussent été transformés en bêtes farouches, tant ils étaient acharnés les uns contre les autres, réduisant les villes en cendres, dévastant les champs, livrant les provinces à la

désolation, au pillage, à l'incendie, au viol, au meurtre et à tous les attentats d'une soldatesque effrénée, et tout cela pour servir les projets de la détestable ambition des princes de Bourbon, de Lorraine et de la reine Catherine de Médicis.

François de Guise, qui avait été déclaré chef des catholiques après le massacre de Vassy, parvint enfin à s'emparer par trahison du roi de Navarre et de Charles IX, qu'il conduisit triomphalement dans la capitale, où l'attendaient le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André.

Dès lors les triumvirs furent maîtres de l'état, et purent à leur aise commander dans les provinces et lever des armées pour combattre les huguenots, qui avaient à leur tête Condé, l'amiral de Coligny, ses deux frères, Dandelot et le cardinal de Châtillon, qui s'étaient emparés de Rouen et d'Orléans, dont ils avaient fait le boulevard de leur parti.

Le duc de Guise ouvrit la campagne en marchant sur Rouen, qu'il prit d'assaut après un combat terrible, où fut tué Antoine de Bourbon, roi de Navarre, renégat sans fiel et sans cœur, ainsi que le nommaient les bourgeois de Paris, qui avait consenti à porter les armes contre son frère pour obtenir sa liberté; ensuite le duc poursuivit les huguenots jusque sous les murs de Dreux, où il leur livra une grande bataille, dans laquelle les catholiques perdirent le maréchal de Saint-André, qui fut tué, et le connétable de Montmorency, qui fut fait prisonnier. Les réformés eurent à déplorer également bon nombre des leurs, tués sur la place ou tombés au pouvoir de leurs ennemis, et parmi ces derniers le prince de Condé. A la suite de cette mémorable affaire, François de Guise, pour la troisième fois, fut nommé lieutenant gé-

néral du royaume, et le cardinal de Lorraine revint à la cour plus puissant que jamais.

Catherine, redoutant de voir l'autorité suprême passer aux mains des princes lorrains, comme cela avait eu lieu sous François II, résolut d'en finir avec François de Guise; et deux mois après elle le fit assassiner dans son camp par un gentilhomme huguenot, nommé Poltrot de Merey. Comme la reine avait eu soin de choisir un calviniste pour accomplir ce meurtre, les catholiques rejetèrent sur l'amiral Coligny tout l'odieux de ce crime, ce qui redoubla la fureur des deux partis. Quant à Catherine, après l'assassinat du chef des catholiques, elle se hâta de faire des ouvertures aux huguenots, qui devenaient chaque jour plus redoutables par suite de leurs alliances avec la reine Élisabeth d'Angleterre. Elle leur proposa une paix qu'ils acceptèrent fort imprudemment, et qui eut pour résultat la défection de leurs alliés, qui n'avaient embrassé la défense de la cause du prince de Condé que pour soutenir le protestantisme, et qui se retirèrent dès qu'ils virent les principaux chefs huguenots ralliés aux catholiques. Ensuite la reine mère prit ses mesures pour n'avoir pas à partager le pouvoir; et au mépris des lois et de tous les usages du royaume; sous prétexte des malheurs du temps, elle força le parlement à déclarer Charles IX majeur, quoiqu'il eût à peine atteint sa treizième année; puis, le lendemain de l'entérinement de l'édit de majorité, elle conduisit le jeune monarque au parlement, et lui fit déclarer qu'il l'investissait de l'administration civile et militaire de ses états.

Souveraine absolue du beau royaume de France, la reine

Catherine de Médicis ne s'occupa plus que des moyens de conserver son empire sur ses fils, et chercha à les énerver par les débauches. Elle vint habiter le Louvre avec les filles d'honneur, et fit succéder les festins aux nuits de bal, les chasses aux orgies, de manière à ce que le roi Charles IX et ses frères grandissent dans l'ignorance et fussent tout à fait incapables de prendre part aux affaires du royaume. Il résulta de cette éducation que toutes les facultés de l'homme s'éteignirent en eux, et que Charles IX, parvenu à l'âge de quinze ans, ressembla à un jeune tigre altéré de sang et de luxure. Sa mère le jugea digne alors de recevoir la confidence des complots formés contre les protestants, et l'emmena avec elle à Bayonne pour se concerter avec la reine d'Espagne, sa sœur, femme de Philippe II, et le sanguinaire duc d'Albe, sur l'opportunité de l'exécution des massacres qui avaient été résolus pour le salut de la royauté et du pontificat.

Les préparatifs du voyage furent faits au milieu d'un enchaînement de fêtes et de plaisirs, que l'espérance d'une paix durable semblait autoriser; les faveurs de la cour furent surtout prodiguées aux huguenots, qu'on voulait tromper. Ceux-ci suivirent Catherine de Médicis et son fils à Bayonne, où les tournois, les danses, les carrousels, servirent à cacher à leurs yeux les desseins ténébreux de Charles IX et de sa mère. Néanmoins, après l'entrevue de Bayonne, le roi faillit se trahir par son impatience à rétablir le culte catholique dans la ville de Nérac, une des résidences de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, et par les menaces qu'il proférait contre les calvinistes, en montrant d'un air farouche les églises et les monastères renversés, les croix et les statues des saints

brisées qu'il rencontrait sur sa route. Dans cette âme féroce, le fanatisme l'emportait sur la dissimulation; et la moindre contrainte exaspérait tellement Charles IX, que malgré les recommandations incessantes de sa mère, qui cherchait à lui faire comprendre l'importance d'envelopper leurs projets d'un mystère impénétrable, il ne pouvait s'empêcher parfois de laisser deviner qu'il attendait le jour de la vengeance. Ainsi, lors de son entrée à Paris, les ambassadeurs d'Allemagne étant venus le saluer et réclamer, au nom des réformés, l'exécution des traités, c'est-à-dire la liberté de conscience, sans acception de lieux ni de personnes, le roi répondit, en frémissant de colère, qu'il saurait avant peu mettre les protestants en telle position qu'ils n'auraient plus rien à demander. Catherine de Médicis chercha à réparer cette imprudence en comblant de caresses, de présents et d'honneurs les délégués allemands, et en donnant une interprétation différente aux paroles de son fils. Néanmoins le prince de Condé et l'amiral de Coligny commencèrent à concevoir quelques craintes, d'après les rapports de Théodore de Bèze, successeur de Calvin et chef de l'Église protestante de Genève, qui les informait des projets du sanguinaire duc d'Albe sur la Suisse, des massacres commis dans les Pays-Bas et des machinations ourdies dans les cours de Rome et de France.

Les huguenots songèrent alors à se mettre en défense; ils envoyèrent à Genève un corps de troupes levées dans la Bourgogne, dans le Lyonnais et dans le Dauphiné, afin de secourir leurs coréligionnaires de Suisse, et s'adressèrent aux électeurs allemands et à Élisabeth d'Angleterre pour en

obtenir des troupes qui les missent en état de balancer les forces que le roi d'Espagne devait envoyer en France pour aider Catherine de Médicis et les Guises dans leurs projets d'extermination. Ils voulurent même par un coup hardi effrayer leurs ennemis et enlever le roi, qui était à Monceaux; malheureusement cette tentativeéchoua, et Charles IX parvint à se sauver à Paris; il y eut seulement à Saint-Denis une affaire très-vive où le connétable Anne de Montmorency fut blessé mortellement.

Condé fit des ouvertures à la cour, et demanda la charge de connétable : il lui fut répondu que sa majesté n'avait que faire d'un prince pour porter son épée. Dès lors les huguenots comprirent qu'ils ne devaient rien attendre de bon du roi, et ils se préparèrent à agir avec vigueur. Comme il n'entrait pas dans les intentions de Catherine de Médicis d'entamer aussi promptement une guerre pour laquelle toutes ses dispositions n'étaient pas encore prises, elle résolut de temporiser, et au lieu de sévir contre les réformés, elle chercha à les faire revenir à des sentiments moins hostiles; elle convoqua les chefs, leur déclara que loin d'être alliée avec l'Espagne, elle venait leur proposer de déclarer la guerre à cette puissance et leur soumettre un plan de défense pour les frontières; elle poussa l'artifice jusqu'à envoyer une ambassade solennelle à Philippe pour lui demander raison de ses préparatifs de guerre. Préalablement elle avait eu soin de faire partir pour Madrid un moine chargé d'instructions secrètes qui expliquaient au roi les motifs de cette singulière comédie. Condé fut pris au piége, et crut à la sincérité des protestations de la régente; mais l'amiral Coligny, plus expé-

rimenté et plus au fait des intrigues de cour, dévoila le mystère, fit avorter le projet de la reine mère, et se prépara à la guerre. Des deux côtés on se battit avec un acharnement incroyable; et les réformés obligèrent cette fois encore Catherine de Médicis à négocier avec eux, et à faire rendre par Charles IX un nouvel édit de pacification.

Quelques mois après, le roi ayant réparé ses pertes et levé de nouvelles troupes, révoqua son édit et envoya une armée de plus de quatre-vingt mille hommes sous les ordres du duc d'Anjou, son frère, du jeune duc Henri de Guise, surnommé depuis le Balafré. La campagne s'ouvrit par la célèbre bataille de Jarnac, où les protestants eurent à combattre des troupes trois fois plus nombreuses que les leurs. On raconte qu'au commencement de l'action, le prince de Condé, déjà blessé au bras, reçut un coup de pied de cheval qui lui fracassa la jambe, et que malgré les vives souffrances qu'il éprouvait, il se tourna vers les siens et leur cria : « Sachez que Condé, le » bras en écharpe et la jambe cassée, a encore assez de force » pour charger l'ennemi! » Puis s'élançant à la tête de ses escadrons, au milieu de la mêlée, il fit des prodiges de valeur, et ne cessa de tuer et de sabrer que quand son cheval se fut abattu sous lui; alors les royalistes l'entourèrent : il leva la visière de son casque et tendit son épée à un gentilhomme nommé Dargence, qui le fit transporter au pied d'un arbre; mais presque au même instant un capitaine des gardes du duc d'Anjou, nommé Montesquiou, accourut en criant : « Tue, tue, mordieu! » et ce misérable tirant un pistolet de ses arçons cassa la tête au prince. Le corps de Condé fut placé sur un âne et porté immédiatement au duc,

qui laissa éclater une joie indécente en contemplant le cadavre de son ennemi.

Cette mort porta un découragement profond parmi les protestants ; et une nouvelle défaite, celle de Montcontour, acheva de les démoraliser. Fort heureusement ils eurent un moment de répit, par suite du rappel du duc d'Anjou, dont Charles IX était secrètement jaloux ; sa majesté consentit à cesser les hostilités, et offrit aux réformés des conditions si avantageuses, qu'on put croire que les armées catholiques avaient été battues et non victorieuses. Cependant l'importance même des concessions fit craindre une trahison aux protestants, et ils résistèrent longtemps aux séductions et aux caresses qu'on leur prodiguait pour les attirer à la cour. Enfin, lors du mariage de Charles IX et d'Élisabeth, fille de l'empereur Maximilien II, les chefs calvinistes ne purent se dispenser de paraître aux fêtes données à cette occasion ; toutefois ils eurent soin de s'y rendre les uns après les autres ; ce qui fit manquer la sanglante perfidie que Catherine de Médicis avait préparée pour célébrer les noces de son fils.

Désespérant de dissiper les craintes des huguenots si elle n'employait un grand moyen, la reine mère se décida à marier Henri de Navarre, devenu le chef des calvinistes depuis la mort du prince de Condé, à Marguerite sa fille, princesse tellement décriée, qu'on disait à la cour qu'elle avait eu pour amants, à l'âge de douze ans, un valet de chambre et un capitaine des gardes, indépendamment de ses trois frères, Charles IX, le duc d'Anjou et le duc d'Alençon. On affirmait même que la haine du duc d'Anjou contre Henri de Guise avait pour origine la jalousie que lui inspirait la passion de

Marguerite pour ce jeune seigneur. Enfin ses débordements étaient si notoires, que Charles IX disait à l'occasion de ce projet de mariage : « En donnant ma sœur Margot au prince » de Béarn, je la donne à tous les huguenots du royaume. »

Henri de Bourbon accepta avec joie l'alliance qui lui était proposée, et s'empressa de venir à la cour. Son exemple engagea le prince Henri de Condé à demander la main de la princesse Marie de Clèves, sœur du duc de Guise. D'autre part, Catherine de Médicis fit des ouvertures à la reine d'Angleterre en faveur du duc d'Anjou, son fils bien-aimé. Tous ces projets de mariages semblaient annoncer la réalisation d'une paix durable entre les protestants et les catholiques; aussi les chefs huguenots, rassurés par tant de marques de faveur, affluèrent-ils à la cour pour remercier le roi des bontés dont il les comblait. La vieille expérience de Coligny elle-même se trouva en défaut; l'amiral vint dans la capitale, et reçut de la reine mère et du roi un accueil extrêmement flatteur. Catherine de Médicis se jeta dans les bras du vieillard et l'accabla de caresses; Charles IX l'appela son père; et après l'avoir embrassé, il lui dit avec une joie perfide : « Je » vous tiens enfin, et maintenant vous ne nous quitterez pas » quand vous voudrez! »

Malgré ces apparences de tendresse, quelques-uns des huguenots prévoyaient une catastrophe; et l'on cite la réponse d'un gentilhomme de la suite de Coligny, qui, interpellé par son maître sur le motif qui le déterminait à prendre son congé, lui dit résolument : « Je veux éviter le malheur que m'an- » noncent les caresses de Catherine de Médicis! » Le père du duc de Sully prédit également que si le mariage du roi

de Navarre et de Marguerite se célébrait à Paris, « les livrées seraient vermeilles. »

Jeanne d'Albret, qui venait d'arriver à la cour pour assister aux noces de son fils avec la sœur du roi, et dont la reine mère redoutait la perspicacité, mourut la première, empoisonnée fort à propos. Cet événement ne put retarder l'impatient Henri de Bourbon, qui avait hâte de consommer son mariage avec Marguerite; il ne put même faire ouvrir les yeux à l'amiral Coligny. Tous les avis qu'on donna à l'un et à l'autre des armements subits qu'on préparait furent inutiles; ils se refusèrent à croire à une trahison, et ne s'émurent nullement du rappel du duc de Guise et des autres princes lorrains, qu'on avait éloignés sous prétexte de conspiration, et qui revinrent accompagnés du duc de Montpensier, du duc de Nevers et d'une suite nombreuse de seigneurs qui leur étaient dévoués.

Enfin arriva le jour fixé pour le mariage de Henri de Bourbon et de Marguerite. Les huguenots et les catholiques se rendirent pour la bénédiction nuptiale à l'église de Notre-Dame, qu'ils trouvèrent pavoisée des drapeaux enlevés aux réformés dans les journées de Jarnac et de Montcontour. « Bientôt, s'écria l'amiral, ces tristes vestiges de nos discordes feront place à des trophées plus dignes de la France! » Il pensait alors à une guerre contre Philippe d'Espagne et à un plan de campagne que Charles IX lui avait demandé : l'insensé oubliait qu'il avait affaire à un roi!

Après la cérémonie, Coligny se rendit au Louvre pour présenter ses hommages à sa majesté, ainsi qu'il avait l'habitude de faire depuis son arrivée à Paris. Ce jour-là, quand

il entra dans la chambre du roi, il trouva les visages rembrunis, et témoigna sa surprise de l'embarras que sa présence paraissait avoir causé. C'est que précisément on venait d'agiter la question de savoir si on retarderait sa mort ou si on se déferait de lui dans la journée, afin de rendre plus facile l'extermination méditée contre les huguenots en les privant de leur plus redoutable chef. Le dernier avis avait été adopté, et Henri de Guise avait été chargé de s'entendre avec Nicolas de Louviers, seigneur de Maurevert en Brie, le bravo ordinaire du roi, et de prendre ses mesures pour en finir avec l'amiral. Tous deux vinrent donc s'embusquer derrière une fenêtre du cloître de Saint-Germain l'Auxerrois, devant laquelle devait nécessairement passer Coligny en sortant du Louvre pour se rendre à la rue de Bétizy, où il demeurait; là, masqués par un rideau, ils attendirent qu'il fût en face de la fenêtre. Alors Nicolas de Louviers tira son coup d'arquebuse presque à bout portant; la balle atteignit l'amiral, lui coupa un doigt de la main droite et alla se loger dans le bras gauche, mais sans renverser Coligny, qui eut encore la force d'indiquer à sa suite la fenêtre d'où était parti le coup, et de continuer sa route à pied jusqu'à sa maison.

Quand le roi et la reine mère eurent appris que les blessures n'étaient pas mortelles, ils s'empressèrent de rendre visite au malade; et pour éloigner tout soupçon de leur complicité dans l'attentat, ils feignirent pour l'amiral un attendrissement qui n'était point dans leur cœur; ils versèrent des larmes hypocrites, lui baisèrent les mains, et jurèrent de faire une justice terrible des assassins. Ces démonstrations elles-mêmes, par leur exagération, augmentèrent les appré-

hensions des amis de Coligny au lieu de les calmer, et il fut décidé que leur chef se retirerait dans ses terres dès qu'il serait rétabli de ses blessures.

Catherine de Médicis et son fils, informés de ces projets de fuite, résolurent d'y mettre bon ordre, et firent appeler au Louvre le maréchal de Tavannes, les seigneurs de Retz, Villeroy et Gondy-Biragues, leurs créatures damnées, membres distingués de cette noblesse toujours prête à exécuter les terribles volontés du maître en échange de dignités, de domaines ou de pensions; race de courtisans maudits; fléau des nations à toutes les époques, et dont les peuples ne seront délivrés que le jour où il leur conviendra de balayer de la terre les trônes des despotes. Dans ce hideux conciliabule on délibéra sur l'opportunité de l'assassinat de l'amiral, du prince de Condé et de Henri de Bourbon, en même temps que du massacre de leurs partisans; les uns voulaient épargner le beau-frère du roi, les autres penchaient pour le prince de Condé; enfin, comme les discussions menaçaient de traîner en longueur, Charles IX se leva en blasphémant le nom de Dieu, suivant son habitude, et trancha la question : « Je veux, s'écria-t-il, qu'on tue non-seulement Co-
» ligny, mais encore tous les huguenots de France, hommes,
» femmes et enfants, afin qu'il n'en reste pas un seul pour
» me reprocher la mort des autres! Qu'on se dispose en toute
» diligence à l'exécution de mes ordres. »

Cet effroyable arrêt prononcé, le conseil se sépara, et remit au lendemain à disserter sur les moyens de rassembler dans le même quartier de la ville, comme dans un filet, tous les calvinistes distingués par leur rang et par leur noblesse.

Ceux-ci se prêtèrent d'eux-mêmes aux vues perfides de leurs assassins ; alarmés des mouvements des troupes royales, qui venaient depuis plusieurs jours renforcer la garde, ils se rassemblèrent autour de l'amiral pour le défendre et pour se soutenir les uns les autres en cas d'attaque. Sa majesté, pour les mieux tromper encore, fit prévenir Coligny qu'il eût à se défier des Guises; et, sous prétexte de veiller à sa défense, il lui donna pour escorte une compagnie du régiment des gardes, et commanda à tous les protestants de se loger près de l'amiral ou aux environs du Louvre; il força même les catholiques à céder leurs maisons aux réformés.

Toutes les mesures étant préparées pour l'horrible massacre qu'on méditait, il ne s'agissait plus que de fixer l'heure et le jour; ce fut encore Charles IX qui décida que le carnage commencerait pendant la nuit, la veille de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572!

Cette détermination fut prise par le roi dans le château des Tuileries, que venait de faire bâtir Catherine de Médicis, et servit en quelque sorte à inaugurer cette fastueuse demeure, où un Louis XIII, un Louis XIV, un Louis XV et d'autres encore devaient trôner dans la majesté de leur insolence et dans la plénitude de leur infamie; les uns entourés de mignons, les autres escortés de favorites et de prêtres, tous accompagnés de bourreaux. Le duc de Guise se chargea de tuer Coligny; le maréchal de Tavannes prit la direction générale de l'affaire, et amena le prévôt des marchands et les chefs des compagnies bourgeoises devant le roi, pour qu'ils reçussent de sa bouche communication de ses volontés. Ceux-ci voulurent faire quelques représentations, tant ce

que leur demanda sa majesté leur parut horrible; mais Charles IX ne leur en donna pas le temps, et les regardant d'un air féroce, il leur dit : « Allez, manants! et obéissez » sans rien examiner, ou tremblez pour vos têtes! » Comme à cette époque c'était chose grave que de désobéir à un roi, ils répondirent : « Vous le voulez, sire; eh bien! nous vous » jurons sur Dieu que vos ordres seront exécutés si fidèlement » qu'il en sera fait mention jusqu'aux âges les plus reculés! » Charles IX les avertit que le signal serait donné par le tocsin du palais, et leur ordonna de porter pour signe de ralliement un mouchoir blanc au bras gauche, avec une croix de même couleur à leur chapeau.

Enfin la nuit fatale arrive; toute la cour paraît occupée de mascarades, de jeux, de fêtes et de plaisirs! c'était jour de gala au Louvre! vers minuit, le roi, qui pendant toute la soirée s'était entretenu de propos joyeux avec quelques seigneurs protestants, se plaint de la fatigue, leur donne congé, et se retire dans ses appartements. Aussitôt Catherine de Médicis, les frères du roi, les Guises, le maréchal de Saulx-Tavannes et les autres chefs de la conspiration accourent dans la chambre de Charles IX pour recevoir ses derniers ordres. Les compagnies des gardes arrivent également et sont distribuées en silence dans toutes les rues voisines pour fermer les issues; la demeure de l'amiral est entourée de sentinelles; enfin toutes les bandes d'égorgeurs sont à leur poste. Alors, sur un signe du roi, le beffroi s'ébranle, et la Saint-Barthélemy commence!!!!.....

« Tout se croise, tout s'émeut, tout s'excite, dit le maré» chal de Tavannes dans ses mémoires; le sang inonde les

» rues, les cadavres encombrent les places; des mugisse-
» ments terribles retentissent de toutes parts et viennent
» glacer d'épouvante ceux-là mêmes qui étaient les auteurs
» de ce massacre, Charles IX et Catherine de Médicis ! »

Déjà Henri de Guise s'est élancé à la demeure de Coligny; les portes en sont enfoncées; un domestique du duc, nommé Besme, monte avec une troupe d'assassins dans les appartements en criant d'une voix terrible : « Mort! mort! » Il cherche l'amiral dans toutes les chambres, et dans l'une d'elles apercevant un noble vieillard qui s'était levé et se soutenait à peine, affaibli par ses blessures : « Est-ce toi, lui » dit-il, qui es Coligny? — Oui! » répond l'amiral avec le sang-froid qu'il avait si souvent montré au milieu des hasards de la guerre. « Eh bien! voici de la part du duc de Guise! » et l'assassin lui plonge trois fois son épée dans le corps. Un gentilhomme nommé Hattain, qui suivait Besme, traverse la poitrine de l'amiral d'un coup de pistolet, et un autre noble appelé Hautefort l'achève avec son poignard.

Guise, resté dans la cour avec ses hommes d'armes pour empêcher que sa victime lui échappe, s'impatiente et crie qu'on lui amène Coligny. Son domestique lui répond d'une fenêtre : « Le voici! » et au même instant un cadavre est lancé d'une fenêtre sur le pavé et tombe à ses pieds. Le duc se baisse, essuie le sang qui couvrait le visage de son ennemi, et contemplant ses traits à la lueur d'une torche : « C'est bien lui, dit-il avec un sourire de hyène; maintenant » aux autres! mes amis, et que pas un ennemi des Guises ne » voie le soleil se lever! » Puis il repousse le cadavre du pied et se rue, à la tête de ses gens, sur les seigneurs, les

valets et les autres personnes de la maison de l'amiral, criant qu'on ne fasse grâce ni merci à aucun.

Ailleurs, les mêmes scènes de carnage avaient lieu; les calvinistes qui cherchaient à sortir de leurs demeures étaient repoussés à coups de feu et de hallebarde par les meurtriers embusqués dans les portes et aux détours des rues; là, ils étaient égorgés par les troupes royales; ici, ils tombaient dans les compagnies bourgeoises; ailleurs, ils trouvaient les pelotons détachés du maréchal de Tavannes; partout ils rencontraient le carnage, le viol, l'incendie. Les maisons des protestants étaient envahies par une soldatesque effrénée; hommes, femmes, enfants, vieillards, personne n'était épargné, et tout cela formait un terrible bruit d'armes, de chevaux, de coups d'arquebuse, de voix d'hommes qui criaient miséricorde, de sanglots des mères qui suppliaient qu'on épargnât leurs enfants, de gémissements de jeunes filles qui demandaient grâce à leurs bourreaux, de sarcasmes et de blasphèmes proférés par des prêtres et par des moines, qui, le crucifix d'une main et le poignard de l'autre, guidaient les bandes de fanatiques et commandaient au nom du pape de n'épargner ni parents ni amis, et de tuer les huguenots jusqu'au dernier. Partout on égorgeait sans distinction d'âge ni de sexe; on éventrait les femmes enceintes, on arrachait de leurs entrailles leurs enfants tout palpitants; et quand les soldats avaient brisé leurs glaives, ils jetaient leurs victimes par les fenêtres et les écrasaient sur le pavé.

Comme les égorgeurs paraissaient se fatiguer, les ducs de Montpensier, de Guise, d'Angoulême, de Nevers, le maréchal de Tavannes et les seigneurs catholiques du parti de la

cour, pour ranimer le carnage, parcoururent les rues, les carrefours et les places publiques, faisant achever les blessés : « Écrasez ces serpents perfides, criaient-ils aux soldats; » coupez par tronçons ces vipères qui se sont glissées dans » le sein de la France pour l'infecter du poison de l'hérésie: » saignez, saignez ces pourceaux; c'est votre roi, c'est votre » Dieu qui l'ordonnent! »

Néanmoins plusieurs des huguenots parvinrent à s'échapper du milieu de cette boucherie, et s'enfuirent du côté de la rivière pour gagner à la nage le faubourg Saint-Germain, où les assassins n'avaient pas encore pénétré. Alors, honte et abomination! le roi Charles IX, embusqué à l'une des fenêtres du Louvre, ayant à ses côtés l'exécrable Médicis, sa mère, s'arma d'une arquebuse, et pendant plus d'une heure tira sur les malheureux qui se sauvaient à la nage!!!

Le maréchal de Tessé, qui vivait sous Louis XIII, dit dans ses mémoires qu'il interrogea lui-même un gentilhomme centenaire qui avait été dans les gardes de Charles IX, sur tout ce qui s'était passé lors de la Saint-Barthélemy, et que lui ayant exprimé ses doutes en ce qui concernait l'horrible action attribuée au roi, le vieillard lui répondit : « Hélas! » c'était moi qui chargeais son arquebuse. A chaque coup, » madame Catherine applaudissait et félicitait son fils sur son » adresse, car chacune de ses balles atteignait une victime! »

Pendant cette affreuse nuit, le palais du roi lui-même fut le théâtre de lâches assassinats; Henri de Bourbon et le prince de Condé, qui logeaient au Louvre, furent seuls épargnés, parce qu'on voulait les conserver en otages en cas de non réussite. Quant aux seigneurs protestants de leur suite,

les uns furent poignardés dans leurs lits avec leurs femmes, les autres furent percés à coups de hallebarde en cherchant à se sauver dans les galeries ; on les poursuivit jusque dans la chambre de Marguerite, près de laquelle ces malheureux espéraient trouver un refuge.

La jeune reine de Navarre fait elle-même, dans ses mé-
» moires, le récit des atrocités dont elle fut témoin : « Comme
» j'étais le plus endormie, dit-elle, je fus réveillée en sur-
» saut par le bruit que faisait un homme en frappant des
» pieds et des mains à ma porte et criant : Navarre, Navarre !
» Ma nourrice, pensant que c'était le roi mon mari, ouvrit ; et
» aussitôt se précipita dans la chambre un gentilhomme ap-
» pelé Téjan, presque nu et blessé d'un coup d'épée dans le
» corps et d'un coup de hallebarde dans le bras ; derrière
» lui se ruèrent les archers. Alors, ne sachant où se cacher, il
» s'élança sur mon lit et m'étreignit dans ses bras ensan-
» glantés, cherchant à se faire un rempart de moi. Dans mon
» effroi, je me débattis pour échapper aux glaives que je
» voyais levés sur moi, et je tombai dans la ruelle avec le
» pauvre Téjan, qui ne me lâcha pas et roula avec moi, tous
» deux criant grâce et merci, et aussi épouvantés l'un que
» l'autre. Je ne sais ce qu'il serait advenu, si Dieu n'eût per-
» mis que M. de Nançay, capitaine des gardes, entrât, et
» m'apercevant sans vêtements dans les bras d'un homme,
» bien que dans un état désespéré, il ne put se tenir de rire ; il
» renvoya les archers et me donna la vie de l'infortuné, qui
» s'était évanoui de terreur. Je changeai ensuite de chemise,
» parce que j'étais couverte de sang ; et jetant un manteau de
» nuit sur moi, je me dirigeai vers l'appartement de ma sœur,

» madame de Lorraine, où j'arrivai plus morte que vive. En » entrant dans l'antichambre, un gentilhomme nommé Bourse, » qui se sauvait des archers, fut cloué à terre d'un coup » de hallebarde à trois pas de moi; je me précipitai dans la » pièce où couchait ma sœur, et derrière moi s'élancèrent » M. de Miossens, premier gentilhomme de mon mari, et » Armagnac, son premier valet de chambre, tous deux bles- » sés et poursuivis par les soldats. Madame de Lorraine et » moi résolûmes de les sauver, et nous allâmes nous jeter à » genoux devant le roi mon frère et la reine ma mère, qui, » à force de prières et de larmes, nous accordèrent la vie » de ces malheureux serviteurs. »

Brino, gouverneur du prince de Conti, n'eut pas le même bonheur; la protection de son auguste élève ne put le sauver de la fureur des assassins; en vain l'enfant mit ses petites mains au-devant des soldats et cria miséricorde; cet homme vénérable, presque octogénaire, fut percé de quinze coups d'épée. Le brave Pardaillan, Saint-Martin, gouverneur du roi de Navarre, Armand de Clermont, le seigneur de Piles, furent également assassinés. Dans la cour on égorgeait les réformés par troupes; on les traînait en chemise au milieu des gardes, qui, rangés sur deux lignes, les éventraient à coups de hallebarde. Hors du château, le carnage continuait avec plus de fureur encore; Téligny, gendre de l'amiral, la Rochefoucault, que le parti calviniste révérait à l'égal de Coligny lui-même, Soubise, Lavardin, Crussol, Lévy, Berny, Rouvray, la Chataigneraie, Pluviant et une foule de seigneurs, gentilshommes et officiers, au nombre de plus de deux mille, tombèrent sous les arquebusades des Guises, des Tavannes

et des Retz; l'intrépide Caumont fut poignardé dans son lit avec l'aîné de ses enfants; le plus jeune, qui était également couché avec lui, et qui fut depuis le maréchal de la Force, échappa seul aux assassins, parce que étant inondé du sang de son père, ils supposèrent l'avoir tué.

Au milieu de cet effroyable désordre, toutes les passions haineuses se firent jour et grossirent le nombre des victimes; des milliers de catholiques furent égorgés, les uns par des ennemis personnels, les autres par des héritiers avides, par des concurrents, par des adversaires en matière de procès, par des femmes adultères, par des rivaux en amour ou simplement par des collègues jaloux. Pierre Ramus fut compris dans le massacre pour avoir contredit Jacques Charpentier au sujet des œuvres d'Horace et de Juvénal; Louis de Clermont égorgea de sa propre main un catholique nommé Antoine de Chaumont, son parent, qui lui disputait une part d'héritage dans sa succession au marquisat de Rénel; des fils mêmes assassinèrent leurs pères ou leurs sœurs pour jouir plus vite de leur fortune.

Il n'y eut aucun genre d'atrocités qui ne fût commis; et comme on n'épargnait ni le sexe ni l'âge, il y eut des bourreaux de tout âge et de tout sexe; des femmes, exaltées par les prêtres, tuèrent des huguenots, et des enfants de dix ans écrasèrent des enfants au berceau!

Le massacre de la Saint-Barthélemy, qui avait commencé dans la nuit du dimanche, dura trois jours et trois nuits sans interruption. Dans ce court intervalle, dix mille hérétiques avaient été assassinés dans la ville de Paris seulement, au rapport des acteurs principaux de cette sanglante affaire. Le

boucher Peson, dit Saulx de Tavannes dans ses Mémoires, se vanta devant le roi d'avoir fait sauter cent cinquante huguenots en une seule nuit dans la rivière. Croisier ou Crucé, tireur d'or de l'hôtel des monnaies, déclara qu'il en avait assommé, à coups de maillet, plus de quatre cents. Un autre tireur d'or, appelé Thomas, se vanta également d'en avoir tué plus de quatre-vingts dans chacune de ces trois terribles journées. « Ce serait difficile à croire, ajoute l'Estoile, » qui rapporte le fait, si je n'avais entendu cet aveu de sa » propre bouche. Ce brigand mangeait avec les bras et les » mains tout sanglants, disant que c'était honneur pour lui, » attendu que ce sang était celui des ennemis du roi Charles » et de sa bonne mère la reine Catherine. » Messire René le parfumeur, qui fut depuis accusé d'avoir empoisonné Jeanne d'Albret, eut l'odieuse lâcheté d'assassiner des huguenots qu'il avait attirés chez lui sous prétexte de les sauver avec leurs richesses; et ce misérable ne craignit pas, en plein jour, de transporter leurs cadavres à la Seine.

Quelque horribles que soient ces détails, ils perdent toute leur atrocité si on les compare aux scènes honteuses dont furent témoins et acteurs Catherine de Médicis et Charles IX. « Ce monstre, en riant et jurant Dieu à sa manière accou- » tumée, dit l'Estoile, répétait à ses favoris ces infâmes pa- » roles : « Teh! que c'est un gentil c.. que celui de ma grosse » sœur Margot! Par le sang Dieu! je ne pense pas qu'il y en » ait encore au monde un de même; il a pris tous mes imbé- » ciles de huguenots à la pipée. » Et sur le soir de la troi- » sième journée de la Saint-Barthélemy, continue l'historien, » le roi, pour se distraire et se donner du plaisir, sortit du

» Louvre avec les dames et demoiselles de la cour, afin de » voir les corps morts qui étaient amoncelés dans les rues; » et, entre autres, il fit dépouiller nu par des filles d'honneur » le cadavre du seigneur de Soubise, pour voir à quoi il » pouvait tenir, étant si beau et si vaillant gentilhomme, qu'il » fût impuissant avec les femmes. » Il est impossible de rapporter les propos obscènes et les jeux sacriléges auxquels se livrèrent les courtisanes titrées qui accompagnaient la reine mère, et qui essayèrent de se marier avec des cadavres, aux grands applaudissements de sa majesté, des deux reines, des princesses et de tous les seigneurs!!

Cette saturnale fut suivie d'une expédition à Montfaucon; Catherine de Médicis, le roi, les ducs d'Anjou et d'Alençon, les filles de la reine et une foule de courtisans, ivres de vin et de luxure, tous magnifiquement vêtus, les nobles dames couronnées de fleurs et de pierreries, vinrent contempler le corps de l'amiral Coligny, qui avait été accroché aux fourches patibulaires par les cuisses, et qui montrait dans toute sa hideuse nudité la mutilation sacrilége qui lui avait été faite. Charles IX voulut toucher le cadavre pour compter les blessures; et sur l'observation d'un de ses officiers, que les exhalaisons infectes pourraient l'incommoder, il répondit: « Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon. »

Après avoir visité le charnier de Montfaucon, la cour se rendit au cimetière Saint-Innocent pour admirer un aubépin fleuri miraculeusement, que les jésuites avaient transplanté de leurs serres pendant la nuit, et devant lequel bon nombre de gens superstitieux se prosternaient, criant au prodige. Charles IX, dupe de cette jonglerie, s'imagina que le rever-

dissement de l'aubépin présageait une nouvelle ère de grandeur pour la royauté, et retourna au Louvre, bien résolu d'exterminer jusqu'au dernier huguenot. Il fit d'abord amener en sa présence le roi de Navarre et Henri de Condé, et leur dit avec son laconisme habituel : « La messe ou la mort! » choisissez à l'instant! » Henri de Bourbon abjura sans aucune difficulté ses anciennes croyances; le prince de Condé marqua d'abord quelque résistance; mais il finit par céder, et consentit à écouter les exhortations du jésuite Maldonat, nommé d'office pour le catéchiser.

On compta plusieurs conversions semblables; cependant quelques seigneurs protestants montrèrent plus de courage que leurs chefs et souffrirent courageusement la mort. Tous les hérétiques obstinés furent impitoyablement massacrés sous les yeux du monarque, qui prenait un extrême plaisir à voir répandre le sang humain; puis, quand le tigre ne trouva plus de proie à sa portée pour assouvir sa soif, il donna l'ordre aux gouverneurs des provinces de faire main basse sur tous les protestants du royaume. Rouen, Meaux, Orléans, Angers, Bourges, Lyon, Toulouse, et une multitude d'autres villes, de bourgs ou de villages, devinrent le théâtre de massacres aussi terribles que ceux qui avaient ensanglanté la capitale, et cela pendant deux mois entiers. Il y eut des contrées où l'eau des ruisseaux et des rivières fut tellement infectée par les cadavres qu'on y précipitait, qu'elle fut pendant longtemps un objet d'horreur et de dégoût pour les habitants des rivages.

On doit dire néanmoins que dans plusieurs provinces il se rencontra des hommes courageux qui méritent d'être glori-

fiés par la postérité pour avoir refusé d'obéir aux ordres de l'infâme Charles IX; entre autres, l'exécuteur des hautes œuvres de Lyon, qui répondit aux magistrats que ses fonctions étaient de délivrer la société des malfaiteurs qui en troublaient l'ordre, et non de tuer des innocents. Le vicomte d'Orthe, qui commandait à Bayonne, écrivit au roi : « Sire, » j'ai communiqué les ordres de votre majesté à la bourgeoisie » et à la garnison; j'ai trouvé parmi eux de bons citoyens, » des sujets fidèles, et pas un bourreau. » Claude de Savoie, comte de Tende, adressa son refus d'obéir en termes encore plus énergiques. Du reste, les uns et les autres payèrent cher leur courageuse résistance; l'exécuteur de Lyon fut poignardé, et les deux seigneurs empoisonnés par ordre de monseigneur le roi.

Ces proscriptions excitèrent dans les pays étrangers une telle horreur, qu'aucune considération politique ne put en arrêter l'expression; ainsi l'électeur palatin ne craignit pas de recueillir les enfants de l'amiral Coligny, et sur la demande qui lui fut faite de les renvoyer en France, il répondit: « Je les garderai envers et contre tous, de peur que ces chiens » enragés ne les déchirent comme ils ont déchiré leur père. »

Charles IX voulut alors rejeter l'infamie de l'attentat sur les princes lorrains, et fit répandre adroitement le bruit dans les cours étrangères que les Guises avaient seuls dirigé les massacres de la Saint-Barthélemy; ceux-ci repoussèrent cette odieuse insinuation, et envoyèrent aux différentes cours les ordres signés de la main du roi de France, ce qui constata que Charles IX était bien réellement l'organisateur de cette affreuse tragédie. Son mensonge se trouvant découvert, il eut

recours à une nouvelle calomnie, et imagina d'accuser les protestants de conspiration et de crime de haute trahison. En conséquence, il vint dire en plein parlement, toutes les chambres assemblées, que les assassinats et les massacres exécutés dans toute la France avaient eu pour but de prévenir un complot que l'amiral Coligny et les huguenots ourdissaient contre la famille royale; il demanda l'inscription de cette accusation dans les registres, et ordonna qu'on instruisît un procès criminel sur les faits mensongers reprochés à ses victimes.

Christophe de Thou, premier président, honte éternelle sur lui! obéit au tyran, et le félicita au nom du parlement de la fermeté dont il avait fait preuve; les magistrats se joignirent à leur président, renchérirent sur les expressions de basse adulation dont il s'était servi, votèrent par acclamations des remercîments à Charles IX et à Catherine de Médicis, et les supplièrent d'expulser de la maison royale tous les gentilshommes suspectés de calvinisme, et même les valets gagés qui occupaient les plus basses fonctions et qui n'étaient pas réputés pour de fervents catholiques. Ils osèrent décréter qu'on instituerait une procession annuelle pour célébrer l'anniversaire de la Saint-Barthélemy, et commencèrent un scandaleux procès contre la mémoire des victimes du monstre couronné. De faux témoins vinrent déposer que les huguenots avaient conspiré; on fit empoisonner tous ceux qui avaient échappé au massacre; et entre autres deux seigneurs calvinistes, Briquemont et Cavagnes, ce dernier âgé de plus de quatre-vingts ans. On proposa à ces deux braves gentilshommes au nom de sa majesté de leur rendre la liberté, s'ils consentaient à s'avouer les chefs d'une

conjuration avec l'amiral pour renverser la royauté. « Eux » bien avisés, dit Saulx de Tavannes, ne le voulurent point » entreprendre, sachant bien, puisqu'il fallait mourir, qu'il » valait mieux que ce fût sans honte ni remords. » Ayant donc repoussé le marché odieux qu'on leur offrait, ils furent condamnés comme criminels de lèse-majesté, et pendus à deux gibets.

Un grand nombre de huguenots, parents ou serviteurs des chefs calvinistes, subirent le même sort ou périrent soit dans les tortures, soit au fond de leurs cachots, soit en place de Grève, pour expier non pas le prétendu complot qu'ils avaient formé contre la cour, mais bien l'exécrable attentat que le roi et sa mère avaient consommé. Les richesses des victimes grossirent les trésors de Charles IX et de Catherine, ou servirent à récompenser les lâches assassins qui avaient exécuté leurs ordres; le maréchal de Retz, l'amant de l'infâme Médicis, et, suivant la chronique, le père de ses enfants, un Florentin qu'elle avait amené en France lors de son mariage avec Henri II, eut surtout une large part dans les dépouilles. Comme le favori n'était pas encore satisfait de ce qu'on lui avait donné, et désirait ardemment la terre de Versailles, que le roi avait octroyée à Loménie, son secrétaire, la reine mère le fit simplement étrangler, ainsi que plusieurs de ses parents, et déclara le maréchal de Retz l'héritier de ses victimes.

Quoique décimés par leurs bourreaux, les calvinistes ne perdirent pas tout espoir de rétablir leurs affaires; ils se rassemblèrent à la Rochelle, à Nismes, à Montauban, se fortifièrent dans ces villes, et formèrent des alliances avec les ré-

formés d'Angleterre et les princes d'Allemagne, qui leur envoyèrent des secours d'hommes et d'argent. Dès lors la guerre civile se ralluma avec plus de fureur que jamais; le duc d'Anjou marcha contre les rebelles à la tête d'une armée formidable, et vint se faire battre sous les murs de la Rochelle, ce qui détermina la cour à offrir la paix aux protestants et à leur rendre la liberté de conscience. Catherine de Médicis se prêta d'autant plus volontiers à ces arrangements, que la paix lui permettait de garder près d'elle pour quelque temps le duc d'Anjou, celui de ses enfants qu'on l'accusait d'aimer d'un amour incestueux, et qui allait être obligé de la quitter pour monter sur le trône de Pologne.

Il y eut au Louvre, à l'occasion de cet événement, des fêtes et des orgies dignes des cours de Néron et de Caligula; et les débordements allèrent si loin, que Pierre de l'Estoile, dans le journal qu'il nous a laissé sur cette époque, avoue que la rougeur lui monte au front rien qu'en pensant aux abominations qui eurent lieu entre la reine et son fils chéri, ou entre le roi et ses frères. Il se contente de raconter une scène dont il fut témoin et qu'il nomme le souper des trois rois: « J'ai vu, dit le naïf historien, monseigneur Charles neu» vième du nom, le duc d'Anjou, le nouveau roi de Pologne et » Henri de Bourbon, roi de Navarre, en compagnie de leurs » mignons, se livrer avec eux à de lascives puanteurs et » autres sardanapalismes, puis se faire servir en un banquet » par des p...... toutes nues, auxquelles après en avoir abusé » de toutes manières, ils prirent plaisir à brûler avec des » torches enflammées les p.... de leurs parties honteuses. » Enfin ces affreuses paillardises étant terminées, ils se ren-

» dirent chez Nantouillet, prévôt de Paris, qui avait reçu
» l'ordre de leur apprêter une magnifique collation; ils le
» firent garrotter par leurs gardes, lui volèrent sa vaisselle
» d'argent, ses pierreries et son or, fouillant et pillant jusque
» dans les lieux les plus cachés de sa maison. Il fut dit alors
» dans Paris qu'ils avaient volé plus de cent mille francs au
» bonhomme pour le punir d'avoir refusé de prendre à femme
» la Châteauneuf, fille de joie du roi de Pologne. Le lende-
» main tout Paris s'émut du pillage de ces grands et puis-
» sants voleurs, et le premier président vint au Louvre pour
» remontrer à sa majesté que sans doute elle avait volé pour
» rire; à quoi Charles IX répondit : « Par la sang Dieu! que
» réclame ce fripon? je n'ai pas même été chez lui. » Dont le
» président très-content lui répondit : « Puisque mon souve-
» rain n'a pas participé à cette criminelle action, je ferai
» bonne justice des voleurs. » — « Non, non, répliqua le roi,
» je vous défends d'en informer; dites seulement à Nan-
» touillet qu'il se taise, ou qu'il redoute notre vengeance. »

Elle était en effet à craindre pour tout le monde; car un pauvre gentilhomme provençal nommé la Mole, qui était attaché à la maison du duc d'Alençon, deuxième frère du roi, et amant de madame Marguerite de Navarre, ayant encouru sa disgrâce, Charles ne voulut rien moins que le faire étrangler : un soir, à la suite d'une débauche, il prit avec lui Henri de Guise et six autres gentilshommes auxquels il distribua des cordes, et vint s'embusquer dans une galerie secrète qui conduisait à la chambre à coucher du duc d'Alençon, et par où devait passer le mignon du prince. Fort heureusement pour le jeune seigneur, cette nuit-là il prit fan-

taisie à madame Marguerite de Navarre de le garder près d'elle jusqu'au matin. Le lendemain il apprit par une indiscrétion du duc de Guise à quel danger il avait échappé; il quitta alors Paris et se retira dans ses terres, bien résolu à ne reparaître à la cour qu'après la mort de Charles IX.

Déjà ce monstre se sentait atteint de la maladie étrange qui termina ses jours; chaque nuit il voyait apparaître dans des hallucinations terribles les victimes de sa férocité; autour de son lit il croyait apercevoir une mare de sang et des monceaux de cadavres; il s'arrachait alors de son alcôve en appelant au secours, et ordonnait qu'on éloignât le spectre de Coligny, qui se dressait devant lui sanglant, mutilé et couvert de chaînes, tel qu'il l'avait vu au gibet de Montfaucon. Quand ses accès de délire étaient passés, il éprouvait un autre genre de tourment; la défiance s'était emparée de son âme; il attribuait son état de maladie à l'effet du poison; et ses soupçons se portant sur sa mère et sur le roi de Pologne, il exigea impérieusement le départ de son frère pour ses nouveaux états.

Le duc d'Anjou obéit; toutefois son absence ne rendit pas le repos à Charles IX; son second frère, le duc d'Alençon, forma le projet de s'emparer de la couronne de France, et organisa une faction dans laquelle entrèrent le roi de Navarre, le prince de Condé, les Montmorency, et plusieurs autres seigneurs qui prenaient le titre singulier de politiques. Comme la galanterie entrait à cette époque dans toutes les affaires d'état, les politiques tenaient leurs conférences chez Marguerite de Navarre et chez madame de Sauves, qui était à la fois la maîtresse de Henri de Bourbon et du duc d'Alençon;

mais Marguerite, en digne fille de Catherine, trahissait les secrets des conjurés et les livrait à sa mère, sans plus se soucier que ses confidences fissent tomber du même coup les têtes de ses amants, de son mari et de son frère.

La reine mère laissa marcher les choses, tout en faisant garder à vue les princes de Navarre, de Condé et d'Alençon ; et lorsqu'elle sut qu'ils étaient résolus à s'enfuir pour recommencer la guerre civile, elle les fit conduire au château de Saint-Germain, où se trouvait le roi, très-dangereusement malade. Ceux-ci ne voyant plus d'autre moyen d'échapper à Catherine que de se faire enlever à main armée, donnèrent ordre à leurs partisans de venir le mardi gras avec deux cents cavaliers devant Saint-Germain et de faire mine d'attaquer le château. D'abord tout alla à merveille : au jour dit une troupe d'élite vint pour enlever les princes; la cour se crut attaquée par des forces considérables, et n'osa faire aucune démonstration pour retenir les prisonniers; mais, dans ce moment décisif, le duc d'Alençon montra de l'hésitation, et tout fut perdu ; Henri de Condé seul se sauva avec Turenne et du Plessis-Mornay. Le malheureux la Mole, qui s'était introduit dans le château sous un déguisement, ne voyant plus de possibilité de s'échapper, voulut au moins racheter sa tête en dévoilant à Catherine les projets des conjurés. La reine mère profita de ses aveux et le fit immédiatement arrêter ainsi que le comte Annibal de Coconas, favori de la duchesse de Nevers, qui était fortement compromis, se réservant de décider plus tard de leur sort.

Puis, sur les deux heures après minuit, elle donna l'ordre du départ et se mit en route pour Paris avec toute la cour ;

les cardinaux de Bourbon, de Lorraine et de Guise, le chancelier de Birague, Morvilliers et Bellièvre, étaient à cheval, chose qui n'entrait guère dans leurs habitudes, et se tenaient des deux mains à l'arçon de leurs selles, ayant aussi grande peur de leurs chevaux que des ennemis; Charles IX suivait dans une litière, et s'écriait à chaque secousse des porteurs : « Du moins s'ils avaient attendu ma mort! »

Dès qu'on fut arrivé au Louvre, Catherine de Médicis envoya les maréchaux de Cossé et de Montmorency à la Bastille, donna des gardes au roi de Navarre, et procéda à l'interrogatoire du duc d'Alençon; celui-ci, qui était d'un caractère lâche et pusillanime, fit tous les aveux que sa mère voulut, et dénonça ses complices. Cependant, comme un simple projet d'enlèvement ne constituait pas un délit suffisant pour condamner à mort la Mole et Coconas, la reine-mère les accusa d'avoir attenté à la personne du roi; et le président Christophe de Thou, qui s'était montré si docile pour la condamnation des calvinistes Briquemont et Cavagnes, fut chargé d'instruire ce nouveau procès. La Mole fut interrogé à Paris, et Coconas à Vincennes, en présence du roi : le premier nia qu'il eût jamais été question de rien entreprendre contre sa majesté; le second fit des révélations contraires, afin d'obtenir sa grâce, ce qui ne servit qu'à les faire condamner tous deux à avoir la tête tranchée en place de Grève.

La Mole mourut en disant : « Recommandez-moi bien aux » bonnes grâces de la reine de Navarre. » Coconas dit à voix haute à ceux qui assistaient à son supplice : « Vous êtes té» moins, messieurs, que les petits sont pris et s'en vont, tan» dis que les grands demeurent qui ont fait la faute. » Com-

berville prétend qu'après l'exécution, Marguerite de Navarre et la duchesse de Nevers achetèrent au bourreau les têtes de leurs amants et les conservèrent embaumées dans un précieux coffret d'ébène, jusqu'à leur mort; un autre chroniqueur dit qu'elles les portèrent dans leurs carrosses jusqu'à Montmartre, où elles les enterrèrent de leurs mains dans la chapelle souterraine où Ignace de Loyola et ses disciples avaient constitué la société des jésuites.

Quant à Charles IX, l'égorgeur couronné, le Néron de la France, il s'était retiré à Vincennes, et continuait à traîner une vie languissante, en proie au plus affreux désespoir et aux plus cruelles souffrances : sans cesse entouré de médecins et de prêtres, il demandait aux uns la santé du corps, et aux autres le calme de la conscience; mais, par une juste punition de Dieu, tous restaient muets ou avouaient leur impuissance à le guérir. Enfin, dans un dernier accès de rage, tout son sang s'échappa des pores comme par un crible, et la France fut délivrée de son tyran!

Catherine de Médicis retourna au Louvre immédiatement après la mort de son fils, et envoya au parlement un édit du feu roi qui l'investissait de la régence du royaume jusqu'à l'arrivée du duc d'Anjou, alors roi de Pologne; et pour se garantir de toute attaque, elle eut soin de faire murer les issues de sa résidence, à l'exception de l'entrée principale, qu'elle fit garder en dedans par une nombreuse troupe d'archers, et au dehors par des compagnies suisses qui tenaient des pièces d'artillerie braquées contre les différentes rues aboutissant au château. Ensuite elle procéda à son installation, suivant son habitude, par des assassinats, des massacres,

des jugements iniques. Parmi les milliers d'innocents qui furent sacrifiés à cette furie ou qui furent condamnés au dernier supplice, on cite l'intrépide Montgomery, ce gentilhomme qui avait tué Henri II, quinze ans auparavant, dans un tournoi. « Et quoiqu'il eût été amnistié sous les derniers » règnes pour ce crime involontaire, il fallut bien, dit l'histo- » rien de Thou, que le parlement accordât cette satisfaction » à la régente, qui voulait, à quelque prix que ce fût, la mort » d'un homme qui lui avait enlevé le roi son époux. » Il fut dégradé de sa noblesse ainsi que ses onze enfants, et conduit en place de Grève, où, sous les yeux de madame Catherine, le bourreau lui trancha la tête et coupa son corps en quatre quartiers. Cette condamnation devint le prélude d'exécutions sanguinaires qui se succédèrent sans interruption pendant plusieurs mois, jusqu'à ce qu'on eut appris que le roi de Pologne, qui s'était honteusement enfui de ses états, se dirigeait vers la Savoie pour rentrer en France. Au passage du roi dans cette province, le duc donna des fêtes somptueuses et obtint en échange la souveraineté des villes de Pignerol, de Savillan et de Pérouse, les seules places fortifiées que les Français eussent conservées en Italie de toutes leurs guerres.

Malgré les ordres de Henri III, le gouverneur de ces villes, qui avait plus de souci de l'honneur de la France que le roi lui-même, refusa d'opérer cette restitution, et fit soutenir sa désobéissance par le chancelier Birague, qui ne voulut pas signer les lettres patentes de sa majesté. Henri, au lieu de céder à de si prudents conseillers, s'emporta contre eux, passa outre, scella les lettres de sa main, nomma à la charge de premier gentilhomme de la chambre le seigneur de Vil-

lequiers, au grade de maréchal de France le seigneur de Bellegarde, et à la dignité de secrétaire des finances un de ses mignons nommé Martin Russé de Beaulieu. Puis, ayant consommé cet acte déshonorant, il se rendit à Lyon, où déjà se trouvait la reine sa mère et toute la cour.

Pendant son séjour dans cette ville, il apprit la mort de Marie de Clèves, princesse de Condé, sa maîtresse la plus chérie, ce qui lui causa un tel chagrin, qu'il refusa de venir habiter la capitale et de retourner au Louvre où elle était morte, et qu'il se détermina, pour se distraire, à faire un voyage dans le midi de la France. Il vint d'abord à Avignon, mais dans un triste état; comme tout l'argent avait été dépensé en fêtes et en mascarades, le trésor de sa majesté se trouvait entièrement à sec; et les pages furent obligés pour vivre de laisser leurs manteaux en gage. Bien plus, ajoute Pierre de l'Estoile, sans un trésorier appelé Lecomte, qui prêta cinq mille livres à la reine mère, il est probable que ses dames et ses demoiselles d'honneur eussent été forcées de hanter les lupanars et de tirer parti de leurs charmes.

Ce moment de gêne fut de courte durée; Henri III, afin de remplir ses coffres, pressa la guerre contre les huguenots, et ordonna l'extermination des protestants et la confiscation de leurs biens. La ville de Fontenay, en Poitou, eut surtout à souffrir de ces ordres impitoyables; le duc de Montpensier s'en étant emparé par trahison, la plupart des hommes furent passés au fil de l'épée, les femmes et les filles violées, tous les magistrats décapités ou pendus, et les richesses provenant du sac de cette cité expédiées à Henri III, qui assistait avec Catherine de Médicis, le roi de Navarre et toute la cour, aux

processions des flagellants, qui avaient lieu dans Avignon. Néanmoins tous les convois n'arrivèrent pas à leur destination; les huguenots, qui tenaient la campagne, attaquèrent les troupes royales, les culbutèrent, et enlevèrent une partie des chariots, qu'ils conduisirent triomphalement dans la Rochelle, où le maréchal de Danville commandait; puis, revenant sur leurs pas, ils s'emparèrent de Saint-Gilles en Languedoc et coururent jusqu'aux portes d'Avignon.

Toute la cour, qui n'était composée que de mignons et de damerets, voulait prendre la fuite; mais le cardinal de Lorraine, qui avait déjà repris dans le conseil du nouveau roi l'autorité qu'il avait exercée sous François II, fit tête à l'orage, et envoya le comte d'Uzès avec quelques compagnies d'hommes d'armes contre Danville, qui se replia sur la Rochelle sans combattre. Le cardinal prit occasion de cet avantage pour conseiller au jeune roi de se soustraire à la tutelle de sa mère; il l'accusa de continuer la politique qu'elle avait employée sous les règnes précédents, d'entretenir des intelligences secrètes avec les protestants, et de favoriser les prétentions du duc d'Alençon, afin de pouvoir gouverner le royaume à la faveur des troubles. Henri III, roi lâche, vain, léger, esclave de ses maîtresses et de ses mignons, prodigue des biens de ses peuples, et qui aimait surtout la mollesse et le repos, redoutant, s'il enlevait l'autorité à sa mère, d'avoir à s'occuper des soins du gouvernement, trahit le prélat et révéla les confidences qu'il lui avait faites. Le lendemain, Charles de Lorraine était empoisonné, et la reine mère disait en se mettant à table : « Nous aurons maintenant la paix en » France, puisque ce brouillon de cardinal est mort. »

Après l'assassinat de son oncle, Henri de Guise essaya de le remplacer dans les bonnes grâces du roi; ce fut vainement: outre que celui-ci était jaloux de sa sœur Marguerite, leur maîtresse à tous deux, il avait encore à reprocher au duc d'avoir refusé d'être l'un de ses mignons, crime que Henri III ne pardonnait jamais. Henri de Guise chercha alors à se rapprocher du duc d'Alençon et du roi de Navarre, qui ne l'accueillirent pas plus favorablement; ces deux princes ne pouvant lui pardonner d'être mieux traité qu'eux-mêmes par la baronne de Sauves. Voyant donc qu'il n'avait rien à attendre d'une cour où l'on affectait de l'abreuver de dégoûts, il résolut de se jeter dans le parti des mécontents et de reprendre les projets de ligue abandonnés depuis la mort de son oncle.

Sa majesté quitta enfin la ville d'Avignon, et vint à Reims se faire sacrer par le cardinal Louis de Guise et consommer son mariage avec Louise de Lorraine, fille du comte de Vaudemont, qui avait déjà été la maîtresse de François de Luxembourg, de la maison de Brienne. Or, le roi, qui n'était pas scrupuleux en pareille matière, permit à ce jeune seigneur d'assister à son mariage, et lui dit même en plaisantant: « Mon cousin, j'ai épousé votre maîtresse, mais par » compensation je veux que vous me débarrassiez de la » mienne, et que vous preniez pour femme la belle Château- » neuf. » François de Luxembourg, qui ne se souciait nullement de cette alliance, et qui cependant n'osait s'exposer à la colère du roi par un refus, demanda jusqu'au lendemain pour donner sa réponse : le soir même il monta à cheval et s'enfuit de Reims. A son défaut, Henri III fit épouser la

favorite à un Italien appelé Antinotti, qu'elle poignarda de sa propre main par jalousie, l'ayant surpris en flagrant délit d'infidélité avec une dame d'atours de la reine mère. Elle contracta ensuite un nouveau mariage avec Philippe Altovitti, baron de Castellane, qui mourut également d'un coup de poignard.

On raconte que cette terrible femme, si digne par ses mœurs de s'asseoir sur le trône des reines de France, ne craignait pas, à l'abri de son titre de favorite, de commettre toutes sortes de crimes; qu'un jour, étant à cheval, et ayant rencontré sur le quai de l'École le petit-fils du chancelier Duprat, qu'on lui avait dit avoir parlé d'elle en termes méprisants, elle alla droit à lui, le renversa à terre et le foula aux pieds de son cheval jusqu'à ce qu'il ne donnât plus aucun signe de vie. Cet acte de violence resta impuni comme tous ceux dont se rendaient coupables les maîtresses ou les favoris de l'efféminé Henri III.

Sous ce règne, qui était à bon droit appelé le règne des mignons, la France vit reparaître toutes les calamités qui l'avaient désolée sous Isabeau de Bavière et sous le bâtard Charles VII. Au lieu de chercher à éteindre les guerres civiles en travaillant à réunir les partis, le roi ne s'occupait que de puérilités, faisait dresser devant les églises de la capitale des espèces d'oratoires qu'il nommait paradis, et où il allait faire ses dévotions, nu-pieds, un chapelet à la main, la tête découverte, et suivi de tous ses courtisans, déguisés en moines de différents ordres et de toutes couleurs. Presque toujours ces pieux pèlerinages se terminaient par un somptueux festin au Louvre, dans lequel les filles d'honneur et les

princesses, vêtues en pages, remplissaient les fonctions d'échansons; puis, au milieu de la nuit, lorsque l'ivresse avait exalté les têtes, le roi donnait un signal, et ces nobles dames se mêlaient aux convives dans une effroyable orgie. Quelquefois ces saturnales avaient lieu dans le palais des Tuileries; alors c'était madame Catherine de Médicis qui présidait au banquet, entourée des femmes de sa cour, en costume de bacchantes, les cheveux épars, les reins et la gorge découverts, les jambes nues, un thyrse à la main et couronnées de pampres verts. Et, disent les chroniques de ce règne, il se passait dans ces nuits des scènes de débauche et d'inceste dignes de la famille des Borgia!

Un autre genre de divertissement fort goûté du roi Henri, était de parcourir les rues de Paris à cheval, vêtu en amazone, avec ses mignons, et de courir publiquement la bague; d'autres fois il se déguisait en femme, se fardait le visage, mettait des pendants d'oreilles et des colliers de perles, et visitait dans cet accoutrement les monastères de filles où les hommes ne pouvaient pas entrer. Une autre de ses occupations était d'élever des petits chiens, de les promener dans sa voiture et d'en remplir ses appartements. Indépendamment de ces ridicules, ce qui contribua surtout à faire mépriser le roi, ce fut sa honteuse passion pour ses mignons.

Enfin, il tomba dans un tel degré d'abjection qu'un clerc de la bazoche ne craignit pas d'afficher en plein jour à l'entrée du Louvre un placard portant ces paroles : « Henri III, » par la grâce de sa mère, roi inutile de la France, portier » du Louvre, marguillier de Saint-Germain l'Auxerrois, bi» joutier du palais, gardien des quatre mendiants, éleveur

» de chiens, coiffeur de dames et de mignons, président de » la garde-robe des étuves et des lupanars. »

Les ambitieux eurent beau jeu au milieu de semblables circonstances, et ne se firent pas faute d'organiser des coalitions à la faveur desquelles ils espéraient s'emparer du suprême pouvoir. Le duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou depuis l'avénement au trône de Henri III, s'échappa de la cour; le roi de Navarre suivit son exemple, et tous deux se battirent contre les troupes royales. D'un autre côté, les Guises préparèrent la réunion des différentes ligues qui s'étaient formées dans les provinces, et s'apprêtèrent à renverser la dynastie des Valois.

Catherine, jugeant que ces partis étaient trop puissants pour les attaquer ouvertement, employa les ressources de sa politique pour les dominer; elle détacha d'abord le duc d'Alençon des huguenots en lui faisant des concessions de vanité; ensuite elle offrit aux protestants un traité de paix si avantageux, que ceux-ci, qui redoutaient une nouvelle Saint-Barthélemy, en conçurent des soupçons et se tinrent sur leurs gardes, quoiqu'en consentant à mettre fin aux hostilités. Puis, elle imagina d'assembler les états généraux à Tours, et de faire déclarer son fils Henri III chef de la sainte ligue, pour enlever au duc de Guise l'influence qu'il avait acquise sur les catholiques. Il en résulta, il est vrai, que le roi supplanta momentanément Henri de Guise dans le parti des ligueurs; mais cet acte de déloyauté entraîna la rupture des nouveaux traités avec les calvinistes; et la guerre civile recommença avec une nouvelle fureur.

Le prince de Condé. le roi de Navarre et le maréchal Dam-

ville, chefs des huguenots, ayant repris les armes et ouvert la campagne, la cour envoya immédiatement contre les rebelles deux armées, l'une sous les ordres du duc d'Anjou, et l'autre sous ceux du duc de Mayenne, frère du duc de Guise. Il ne se passa rien de remarquable pendant la durée de ces guerres, par suite de la mésintelligence qui s'était glissée entre les chefs des huguenots et les généraux des armées royales; car le duc d'Anjou ne cherchait qu'à contrarier les opérations du duc de Mayenne, et ne dissimulait pas la jalousie que lui inspirait la famille des Guises, sentiment qu'il était parvenu à faire partager à Henri III. Celui-ci, qui voulait avant tout jouir en repos de toutes les délices de la vie et des plaisirs qui flattaient son imagination dépravée, craignant de se voir obligé, par les succès du duc de Mayenne ou par les victoires des huguenots, de s'arracher à ses mignons et à ses maîtresses pour s'occuper de la conservation de sa couronne, préféra entrer en arrangements avec les calvinistes, et signa un nouveau traité avec eux dans la ville de Bergerac.

Ce fut à la suite des fêtes que le roi donna au Louvre pour célébrer cet événement, qu'eut lieu le fameux duel entre Caylus, l'un des grands mignons de Henri III, et le jeune Charles de Balsac d'Entragues, favori du duc de Guise. La querelle se vida au marché aux Chevaux, près la Bastille; Caylus étant assisté de ses deux seconds, Louis de Maugiron et Livarot; et Balsac d'Entragues accompagné du vicomte de Riberac et de Chomberg. Maugiron et Chomberg furent tués sur la place; Riberac mourut quelques heures après de ses blessures; Livarot se retira avec un coup de dague qui lui avait mis tout le crâne à découvert; et des six combattants,

d'Entragues fut le seul qui s'en alla sain et sauf; pour Caylus, il avait reçu dix-neuf blessures.

Peu d'instants après cette scène déplorable, Henri III, qu'on avait prévenu trop tard, accourut sur le lieu du combat, prit dans ses bras le corps inanimé de Maugiron, le couvrit de baisers, en versant des larmes abondantes, et en lui prodiguant les noms les plus tendres, comme il eût fait pour une maîtresse adorée; puis il lui coupa ses blonds cheveux, et les fit enfermer dans un sachet parfumé qu'il porta toujours sur son cœur. Ensuite il fit transporter Caylus dans l'hôtel de Boisi, et ordonna qu'on tendît des chaînes aux extrémités de la rue Saint-Antoine, pour que son favori ne fût point fatigué du bruit des charrettes et des chevaux. Pendant trente-trois jours il resta au chevet du lit de Caylus, le servant lui-même, gourmandant les chirurgiens, les menaçant quand le mal empirait, et leur faisant les plus magnifiques promesses lorsque l'état du blessé paraissait s'améliorer: les ressources de l'art furent inutiles, et le malade expira. Le roi parut inconsolable de la mort de Caylus; non-seulement il le baisa et lui coupa les cheveux, comme il avait fait à Maugiron; mais encore il lui ôta les pendants d'oreilles qu'il lui avait donnés et attachés de sa propre main, et il voulut les porter depuis comme un souvenir de l'amour qu'il avait eu pour ce favori. Par ses ordres, les corps de ses mignons furent exposés sur un lit de parade, ainsi qu'on avait l'habitude de faire pour les princes, et toute la cour assista à leurs funérailles. Les restes de Caylus et de Maugiron furent inhumés dans l'église de Saint-Paul, où quelques mois après on déposa le cadavre d'un gentilhomme bordelais nommé Saint-Mesgrin, un autre

favori de sa majesté, assassiné de nuit, à sa sortie du Louvre, par le duc de Guise, dont il avait séduit la femme.

Quoique le roi regrettât fort son ami, néanmoins il n'osa pas le venger, tant la maison des Guises était à craindre; et les choses allèrent si loin, que pour balancer l'influence de ces princes, il se vit contraint de faire un traité secret avec Henri de Navarre, et de lui donner des sommes considérables pour soutenir la guerre contre les armées royales et contre les troupes de la ligue. Après quoi, sa majesté continua le cours de ses débauches et s'occupa plus que jamais de bals, de mascarades, de processions et d'orgies, ne s'arrachant à ses plaisirs que pour piller ses sujets, soit en augmentant les tailles, soit en vendant les offices de judicature et les bénéfices ecclésiastiques, soit en envoyant des assassins gagés chez les riches bourgeois de la capitale avec des mandats à vue qu'ils étaient obligés d'acquitter sur la signature du monarque, sous peine de mort; car le bon roi Henri III ne pardonnait guère à ceux qui refusaient de lui donner de l'argent, non plus qu'à ceux qui allaient à l'encontre de ses amours.

Ainsi en donna-t-il une preuve en poursuivant déloyalement un seigneur de sa cour nommé Bussy d'Amboise, qui était devenu l'amant de madame Marguerite de Navarre; par malheur ce brave gentilhomme, qui aimait plusieurs belles à la fois, laissa tomber une lettre adressée au duc d'Anjou, et dans laquelle il disait au prince qu'il avait tendu des rets à la biche du grand veneur, et qu'il la tenait dans ses filets. Cette lettre fut portée au roi, qui, sachant que cette biche n'était autre que Charlotte de Chambre, femme du comte de Montsoreau,

qui avait obtenu la charge de grand veneur, eut la lâcheté de montrer au mari la preuve de son déshonneur, et de lui enjoindre de forcer sa femme à donner un rendez-vous à Bussy, dans un château isolé.

Bussy d'Amboise ne manqua pas d'aller au lieu que lui indiquait la belle Charlotte; à minuit, il se présenta aux portes du manoir; une femme l'introduisit dans une chambre à coucher, et le prévint qu'il n'aurait pas longtemps à attendre; en effet, presque au même instant, douze hommes masqués se ruèrent dans la chambre où il avait été renfermé. Quoiqu'à peine vêtu et armé seulement d'une épée, Bussy d'Amboise ne laissa pas que de se défendre contre ses assaillants, et après avoir brisé son arme, il se servit des tables, des bahuts et des escabelles, et mit quatre ou cinq de ses ennemis hors de combat; enfin le nombre l'emporta, et il tomba baigné dans son sang et percé de vingt-cinq blessures.

Telle fut la triste fin de l'amant de Marguerite de Navarre; celle-ci ne s'en inquiéta pas autrement, occupée qu'elle était de nouvelles intrigues.

Henri III, satisfait du résultat de son odieuse machination, parut enfin consolé de la perte de ses mignons, et concentra toutes ses affections sur le beau d'Épernon et sur le seigneur d'Arques, qu'il fit ducs et pairs, leur donnant séance après les princes du sang. Ces distinctions le rendirent odieux à tous les seigneurs, comme déjà ses prodigalités lui avaient attiré l'animadversion publique; mais ce qui porta l'indignation à son comble, ce furent les folles dépenses de la cour à l'occasion du mariage du nouveau duc de Joyeuse avec Marguerite de Lorraine, sœur de la reine, dans

un moment où la nation était dans la plus extrême misère. Les historiens qui nous ont transmis la relation des fêtes que donna sa majesté à son favori, disent que Henri III conduisit la mariée à son époux, accompagnée des princesses et de toutes les dames de la cour. Les vêtements du roi et ceux du duc de Joyeuse étaient semblables, ajoutent-ils, et d'une magnificence inouïe; ils étaient recouverts de perles, de pierreries d'un prix inestimable, et avaient coûté plus de dix mille écus de façon. Aux dix-sept festins qui furent donnés pendant les noces, par commandement du roi, tous les seigneurs et dames de la cour parurent avec de nouveaux vêtements de toile et de drap d'or enrichis de passements, de guipures, de récamures, de pierreries et de perles en grand nombre et d'un grand prix. Dans les habillements des pages, des laquais, et jusque dans les garnitures des chariots, l'or, l'argent et le velours avaient été tellement prodigués, qu'il semblait qu'on les eût donnés pour l'amour de Dieu.

Enfin la dépense fut si considérable, qu'on estima que les soupers, les illuminations, les mascarades, les combats à pied et à cheval, les joutes, les tournois, la musique, les danses et les feux d'artifice, engloutiraient deux années d'impôts.

Pendant que le roi prodiguait les trésors de la France, et se livrait à toutes sortes de voluptés, la peste, la guerre civile et l'odieuse Catherine de Médicis désolaient les provinces et en décimaient les habitants. Habile dans l'art de régner, cette exécrable femme cherchait à créer de tous côtés des embarras à son fils pour conserver son autorité; elle excitait les défiances de Henri de Navarre contre les Guises; elle poussait ceux-ci dans la révolte, et fomentait

des divisions même entre ses propres enfants, présentant à Henri III le duc d'Anjou, son frère, comme un ambitieux prêt à lui arracher la couronne, et lui conseillait d'en finir avec ce jeune présomptueux.

Pour lui complaire, sa majesté invita son frère à souper; et dans la même nuit le duc d'Anjou se sentit atteint de coliques et de tranchées violentes. On remarqua depuis une grande altération dans sa santé, et quelques mois après il expira, se plaignant, dit Pierre de l'Estoile, d'avoir fait trop bonne chère chez le roi son gracieux frère.

Cet événement compliqua singulièrement la position des affaires, et força les partis à porter leur attention sur la succession à la couronne dans le cas où le roi viendrait à mourir sans enfants. Les Guises, qui avaient intérêt à écarter Henri de Navarre pour se frayer un chemin au trône, se réunirent à Catherine de Médicis, proclamèrent le vieux cardinal de Bourbon premier prince du sang, publièrent en son nom un manifeste dans lequel ils recommandaient aux Français de maintenir la couronne dans la branche catholique, et commencèrent la guerre contre les protestants et contre le roi, qui s'était prononcé pour Henri de Navarre.

Les succès des ligueurs contraignirent bientôt le monarque efféminé à abandonner le parti de son cousin, à se tourner contre les huguenots et à donner son approbation à la bulle du pape qui déclarait les princes de Condé et de Navarre inhabiles à succéder à la couronne. Ceux-ci se préparèrent alors à guerroyer contre les Guises; et bientôt les provinces se trouvèrent sillonnées par trois armées, celle des royalistes, celle des calvinistes et celle des ligueurs; toutes

les trois pillant, ravageant, égorgeant à l'envi l'une de l'autre. Cette guerre fut appelée la guerre des trois Henri, du nom des trois chefs, Henri de Navarre, Henri de Guise et Henri III.

Quoique la France fût à feu et à sang, son roi ne changeait rien à ses habitudes, et continuait à dépenser en fêtes l'argent que ses trésoriers lui donnaient pour l'entretien de ses troupes. Quant à la reine mère, elle poursuivait sa politique tortueuse; elle augmentait les mécontentements, excitait habilement les haines des prétendants, et poussait à une désorganisation générale du royaume. Enfin, grâce à son génie infernal, les fureurs de la guerre civile et du fanatisme se déchaînèrent sur la France, et le roi se trouva dans l'obligation de laisser le gouvernail de l'état à sa mère, et d'avoir recours tantôt aux huguenots pour résister aux ligueurs, et tantôt aux Guises pour lutter contre les protestants, selon que les circonstances l'exigeaient, pour maintenir une espèce d'équilibre entre les partis.

Néanmoins les succès de Henri de Navarre finirent par alarmer le roi, et le déterminèrent à envoyer contre lui une armée formidable, qu'il plaça sous le commandement de son mignon le duc de Joyeuse. Celui-ci remporta d'abord quelques avantages sur les protestants, et leur prit plusieurs villes où il commit des atrocités qui lui valurent les éloges du roi; mais ensuite, s'étant avancé en Guyenne, il livra bataille à Henri de Navarre dans la plaine de Coutras, et son armée fut taillée en pièces. Presque toute la noblesse périt dans cette journée; le duc de Joyeuse lui-même, blessé grièvement, fut achevé de sang-froid après le combat; les uns disent par la

Mothe Saint-Heraye, d'autres par deux capitaines d'infanterie, appelés Bordeaux et Descentiers. Toutefois cette défaite ne porta pas un grand coup au parti royaliste, par suite du caractère léger et aventureux de Henri de Navarre. Au lieu de poursuivre ses succès et de marcher en avant, le prince abandonna son armée et retourna dans le Béarn auprès d'une de ses maîtresses. Mais si elle ne profita pas aux huguenots, elle servit à accroître l'audace des ligueurs; Henri de Guise, qui se sentait fort de l'appui de Catherine de Médicis, voulut prendre occasion de ce désastre pour se faire nommer lieutenant général du royaume. Henri III, instruit des projets du duc, lui fit signifier l'ordre formel de ne pas entrer dans Paris; ce qui n'empêcha pas Henri de Guise de se présenter aux portes de la capitale avec une escorte de sept officiers seulement, qui se grossit successivement de plus de cinquante mille hommes dans le trajet qu'il eut à parcourir pour se rendre à l'hôtel de Soissons, où résidait la reine mère; puis, par un excès d'audace, il osa demander à Catherine de l'accompagner chez le roi. On prétend que Henri III était dans son cabinet avec un seigneur nommé Alphonse Corse lorsqu'on vint lui annoncer la visite du duc, et qu'en entendant prononcer son nom, il se tourna vers ce gentilhomme et lui dit : « Eh bien! messire, que feriez-vous à ma place si un » sujet osait entrer dans votre capitale et contrevenir ainsi à » vos ordres? » — Et sur un signe de celui-ci qu'il le ferait poignarder : « Non, non, ajouta-t-il, je ne puis encore me » servir de votre expédient. » Après quoi il donna ordre qu'on fît entrer le duc, le gourmanda faiblement sur sa désobéissance, et le congédia en lui permettant de rester à Paris.

Henri de Guise, surpris de cette réception presque amicale, soupçonna qu'il se tramait quelque chose contre lui; et ayant mis ses espions en campagne, il ne fut pas longtemps à apprendre que sa majesté songeait à le faire enlever. Alors il résolut à son tour de frapper un grand coup et de s'emparer de la personne du roi. Ses Albanais et les gens de guerre qui étaient à son service, et qu'il avait laissés hors de Paris, eurent ordre d'entrer file à file dans la ville, et de venir se ranger en bataille autour de son hôtel, sous prétexte de le garder, mais en réalité pour tenter un coup de main contre le Louvre. Le roi eut connaissance de ce qui se passait; et afin d'effrayer les rebelles, il donna ordre à son grand prévôt de saisir les principaux ligueurs et les partisans de Guise, et de les pendre en place de Grève.

Cette démonstration produisit un effet contraire à celui que Henri III en attendait; au lieu d'intimider les ligueurs elle les exaspéra; de toutes parts on éleva des barricades, on tendit les chaînes qui fermaient les rues; tous les citoyens s'armèrent et chassèrent devant eux les troupes royales. Henri redoutant d'être forcé de se rendre s'il restait à Paris, profita de la nuit pour s'échapper, et courut se réfugier, d'abord à Chartres, ensuite à Rouen. Catherine de Médicis resta dans la capitale, se posa comme médiatrice entre le duc de Guise et son fils, et arracha à ce dernier un édit de réunion, qui déclarait l'exclusion des princes protestants à la couronne, et assurait l'hérédité à la branche aînée de Lorraine. Néanmoins elle ne put déterminer le roi à venir habiter le Louvre, soit qu'il eût peur d'une révolution, soit qu'il eût déjà formé le projet de faire assassiner les Guises, projet qu'il

eût été fort dangereux d'exécuter dans Paris. Il continua à résider à Rouen, et ne sortit de cette ville que pour se rendre aux états généraux, qu'il avait convoqués à Blois, accompagné d'une nombreuse noblesse et du beau duc d'Épernon, qui avait succédé dans ses bonnes grâces au duc de Joyeuse. Le but de sa majesté, en faisant appel à la nation, était de réunir sous sa main tous ceux qu'elle voulait frapper, et de se faire allouer de nouveaux subsides, c'est-à-dire d'assurer sa tranquillité au prix d'un crime odieux, et de se procurer les moyens de continuer ses débauches.

Dès le premier jour de l'ouverture des états, Henri de Guise et le cardinal son frère arrivèrent à Blois, et vinrent faire leur cour au roi. Celui-ci les reçut en apparence avec affabilité, et communia avec eux en signe de réconciliation; mais il n'en poursuivit pas moins son projet de meurtre. Quand Henri III eut pris toutes ses mesures, il manda le duc auprès de lui et le fit poignarder à la porte même de sa chambre. Le cardinal de Lorraine fut arrêté par ses ordres, renfermé dans une des chambres du palais et assassiné pendant la nuit. Les autres princes de la maison de Lorraine, avertis à temps de ce qui s'était passé, s'enfuirent de Blois, et firent révolter les principales villes du royaume contre le roi, qui ne fut plus désigné par les ligueurs que par le nom de Henri de Valois. Paris ne fut pas la dernière à prendre les armes, tous les bourgeois s'organisèrent en milices, rétablirent le conseil des Seize, et proclamèrent le duc de Mayenne, frère du duc de Guise, lieutenant général du royaume.

Henri III, se voyant abandonné des catholiques, voulut se rapprocher du roi de Navarre et des huguenots, afin de re-

prendre le dessus, et d'écraser la ligue avec leur secours; mais avant qu'il eût pu mettre ce projet à exécution, il perdit l'âme de ses conseils, l'exécrable Catherine de Médicis; cette reine qui, semblable à un génie malfaisant, présidait depuis trente ans aux destinées de la France, et par un enchaînement de crimes et d'attentats, par une longue série de fourberies et de trahisons, poussait le royaume dans un abîme et préparait son entière destruction.

La haine qu'avait excitée cette femme était si profonde, et l'indignation qu'elle avait inspirée si grande parmi le peuple, que le jour où l'on reçut la nouvelle de sa mort, on afficha à la porte du palais des Tuileries les vers suivants, qui faisaient allusion à la reine mère et à la Jézabel de l'Écriture sainte :

L'on demande la convenance
De Catherine et de Jézabel;
L'une a ruiné Israël,
L'autre ruine la France;
L'une fut de malice extrême,
Et l'autre est le crime lui-même.
Enfin, le jugement fut tel:
Par une vengeance divine,
Les chiens mangèrent Jézabel;
La charogne de Catherine
Sera différente en ce point,
Que les chiens mêmes n'en voudront point!

Les bourgeois de Paris firent signifier au roi qu'il eût à ne pas envoyer les restes de sa mère à Saint-Denis pour les faire inhumer dans le tombeau qu'elle s'était fait construire,

s'il ne voulait exposer le cadavre à être traîné à la voirie ou jeté dans la rivière. Henri III la fit enterrer à Blois, presque sans pompe; « car la reine Catherine, dit l'Estoile, n'eut pas » plus tôt rendu le dernier soupir, qu'on n'en fit pas plus » compte que d'une chèvre morte ! »

Après avoir assisté aux funérailles de sa mère, Henri III réunit son armée à celle du roi de Navarre, et tous deux vinrent mettre le siége devant Paris, ayant sous leurs ordres le maréchal de Biron et le duc d'Épernon. Plusieurs avantages remportés sur les ligueurs leur permirent de s'approcher de la capitale, et bientôt même ils se trouvèrent en état d'en former le siége, grâce à un renfort de troupes suisses que leur amena le seigneur de Sanci. Après deux mois de blocus, la ville, réduite aux dernières extrémités, parlait de se rendre, lorsqu'un événement inattendu, la mort de Henri III, vint jeter le trouble dans le camp des confédérés et les força à lever le siége. Le poignard du fanatique Jacques Clément avait fait justice de ce digne rejeton de Catherine de Médicis, de cet infâme sodomite, de ce nouvel Héliogabale, le dernier de cette race des Valois qui avait fourni à la France ses rois les plus sanguinaires, et qui depuis deux cent soixante ans mangeait et rongeait le peuple jusqu'aux os.

Maintenant une autre dynastie, celle des Bourbons, va s'asseoir sur le trône, et la France courbera le front sous de nouveaux maîtres aussi avides, aussi dépravés, aussi cruels que leurs prédécesseurs; mais plus habiles dans l'art de duper les hommes et de cacher leurs vices sous un masque d'hypocrisie. Le chef de cette nouvelle race, Henri de Bour-

bon, roi de Navarre, fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, était né dans le château de Pau, en Béarn, le 13 décembre 1553. Ce prince avait passé les premières années de sa jeunesse auprès de Susanne de Bourbon Busset, femme de Jean d'Albret, baron de Miossens, dans le château de Coaraze, gravissant les rochers, supportant le froid et le chaud, luttant de force et d'agilité avec les enfants basques, et se frottant à cette rude éducation du peuple qui eût fait de Henri de Bourbon un grand roi, si à l'âge de neuf ans son père ne l'eût retiré des mains de son oncle pour le conduire à la cour de l'infâme Catherine de Médicis.

Quoique transporté dans un monde nouveau et musqué, le jeune Béarnais conserva quelque temps le caractère énergique de sa première éducation; ainsi un jour s'étant pris de dispute au jeu avec Charles IX, qui n'avait pas encore douze ans, il tendit son arc contre le jeune roi, et sans l'intervention des gardes, il eût tiré sa flèche, et peut-être la France eût compté un tyran de moins. Henri fut pour ce fait impitoyablement fouetté et renvoyé dans le Béarn.

A son retour, Jeanne d'Albret lui fit embrasser le protestantisme et le présenta aux chefs de ce parti comme héritier d'Antoine de Bourbon, son père, qui venait d'être tué au siége de Rouen. Le nouveau roi de Béarn passa plusieurs années sous la tutelle de sa mère, dans son gouvernement de Guyenne et dans les domaines qui en faisaient partie, voyageant de châteaux en châteaux, de villes en villes, et ne résidant jamais plus d'un mois dans le même endroit, de peur d'être enlevé par les émissaires de Philippe II ou de Catherine de Médicis, qui associaient leur haine et leur poli-

tique pour miner le parti huguenot et qui convoitaient l'héritage de Henri de Navarre.

Déjà ce jeune prince commençait à se distinguer comme un héros de tavernes et de lupanars; partout sur son passage il faisait des dettes considérables; et lorsqu'il était à bout de crédit avec les hôteliers et les filles d'amour, il écrivait aux seigneurs et aux dames de la principauté de Guyenne, sans même qu'il les connût, et leur demandait sans façon de l'argent sur sa signature.

Enfin le jeune Henri atteignait sa seizième année, lorsque les protestants, fatigués de la tyrannie de Catherine de Médicis, reprirent les armes pour la troisième fois. L'intrépide Jeanne d'Albret descendit alors des Pyrénées et prit la route de la Rochelle avec son fils et deux cents gentilshommes qui lui servaient d'escorte, emportant le prix de ses domaines et de ses joyaux qu'elle avait engagés, et décidée à se fixer dans cette ville, qui était la seule place où elle fût réellement en sûreté. La reine de Navarre y trouva Louis de Condé, son beau-frère, qui commandait les armées des protestants, et qui consentit à sa prière à former le jeune Béarnais au métier des armes.

Après la mort du chef des huguenots et la perte de la bataille de Jarnac, l'armée calviniste déféra le titre de général conjointement à Henri de Navarre et à Henri de Condé son cousin, sous la direction de l'amiral de Coligny, qui commandait en réalité sous leur nom. Ce fut alors que Henri de Bourbon fit son apprentissage dans l'art exécrable de la guerre, et apprit à ravager les campagnes, à dévaster les moissons des pauvres, à incendier les fermes, à égorger les

cultivateurs, à passer au fil de l'épée des milliers d'habitants sans défense, à massacrer les enfants, à violer les femmes et les jeunes filles, en un mot, à faire tout ce qu'ont l'habitude de faire des soldats. Pendant toute la durée des hostilités, les deux jeunes princes se tinrent constamment à l'arrière-garde, et prirent si grand soin de ne point exposer leurs personnes, que les catholiques et même les huguenots les désignèrent par le nom de pages de l'amiral.

Par suite de négociations, la guerre fut suspendue; et en signe de réconciliation sincère entre les catholiques et les protestants, Catherine de Médicis offrit de donner en mariage au jeune roi de Navarre une de ses filles, Marguerite de Valois. Jeanne d'Albret accueillit avec empressement la proposition d'une alliance qui faisait présager la fin des hostilités, et se rendit à Paris pour régler les conditions du mariage de son fils avec la sœur du roi de France.

Vingt jours après l'arrivée de cette princesse dans la capitale, messire René le Florentin, parfumeur des nobles dames de la cour, lui fournit des gants dans lesquels il avait introduit un poison subtil qui s'infiltra à travers les pores et causa la mort de la reine de Navarre. « Tel fut le sort de » cette princesse qui n'avait de femme que le sexe, dit d'Au- » bigné, et dont l'âme était toute aux choses viriles, l'esprit » aux grandes affaires, et le cœur invincible aux adversités. » Au lieu de venger ce lâche assassinat, Henri, devenu roi par le crime de Catherine de Médicis, n'eut point honte de consommer son mariage avec la sœur de Charles IX sur le cercueil de sa mère.

A l'occasion des noces du roi de Navarre, on donna au

Louvre des fêtes brillantes; et entre autres on figura un bizarre tournoi, dans lequel Henri se présentait pour disputer l'entrée du paradis et était repoussé dans l'enfer, d'où Mercure et l'Amour venaient l'arracher. Cette allégorie présageait au prince le sort qu'on lui réservait; et en effet, moins de cinq jours après, il vit se réaliser cette mystérieuse prédiction dans la nuit de la Saint-Barthélemy. Quant à lui, il ne courut personnellement aucun risque; et soit que la peur de la mort eût glacé son sang, soit que ce fût insensibilité naturelle, pendant cette horrible nuit, il resta impassible, il écouta les gémissements des victimes et les hurlements des bourreaux sans faire aucune tentative pour sauver quelqu'un des siens; il ne prononça pas une parole, et ne demanda même pas à voir Charles IX pour obtenir la vie de ses serviteurs, ainsi que fit au moins Marguerite de Navarre, la fille de Catherine de Médicis!

Bien au contraire, sur la menace du roi, qui lui donna à choisir entre la messe et la mort, il abjura le calvinisme, écrivit au pape pour implorer sa miséricorde, et proscrivit l'exercice de la religion réformée dans ses états de Navarre. Henri de Bourbon fit plus encore, il poussa la lâcheté jusqu'à obéir à l'infâme Charles IX, qui lui commanda de le suivre au charnier de Montfaucon pour contempler les cadavres des protestants, et de l'accompagner à l'hôtel de ville pour assister à l'exécution qui eut lieu par arrêt du parlement sur l'effigie de Coligny. Et ce qui passe toute croyance, il demanda à suivre le roi au siége de la Rochelle, et se battit contre ceux qui autrefois lui avaient donné asile dans leurs murailles et l'avaient défendu contre ses ennemis!

Cette glorieuse expédition terminée, Henri revint à la cour se mêler aux orgies de Charles IX, et pendant quatre années il se livra aux plus crapuleuses débauches. Enfin, Charles IX étant mort, il accourut à Lyon avec toute la cour pour faire hommage de ses états à Henri III et lui prêter serment d'une fidélité inviolable. Pendant les premières années de ce règne, Henri de Navarre figura aux côtés du roi dans toutes les saturnales de la cour, et disputa même aux mignons du monarque l'infamie de leur rôle odieux. On le vit constamment à la suite du prince, soit dans les lupanars, soit dans les églises, donnant tour à tour le scandale de ses débauches et de ses dévotions, quittant les prostituées et les filles d'honneur de la reine pour figurer dans les processions des battus avec les favoris de Henri III.

« A la suite de ces scènes hypocrites il jetait la discipline » et la haire, dit l'Estoile; il se faisait friser les cheveux à la » manière des prostituées, s'entourait le col de fraises gar- » nies de dentelles, qui étaient empesées et longues de demi- » pied, de façon qu'à voir sa tête sur sa chemise d'atour, il » semblait que ce fût celle d'une oie rengorgée dans ses » plumes; ensuite il se fardait les joues et affectait des ma- » nières efféminées et impudiques; puis, sa toilette termi- » née, il rejoignait le roi, et passait le reste du temps à jouer, » à blasphémer, à sauter, à danser, à volter, à quereller, à » paillarder, à voler ou à courir les bordeaux, les oratoires, » les églises et les couvents. »

Enfin il était tombé dans un tel mépris à la cour, que Henri III ne craignit pas de lui proposer un assassinat, et de le charger de poignarder le duc d'Anjou son frère. S'il

n'exécuta pas ce nouveau crime, ce fut non parce qu'il lui répugnait de faire une besogne de bravo, mais par suite de circonstances inattendues qui l'empêchèrent d'accomplir les volontés du roi. On apprit à la cour que les huguenots, ardents et inquiets, n'attendaient qu'une circonstance pour lever de nouveau l'étendard de la révolte, et demandaient un chef qui se mît à leur tête et qui les aidât à venger les victimes de la Saint-Barthélemy. Le jeune prince de Condé, répondant à l'appel des calvinistes, s'échappa de Paris, et accourut dans la Guyenne prendre le commandement des troupes des réformés. De son côté, le duc d'Anjou, qui songeait déjà aux moyens d'augmenter ses apanages ou de détrôner son frère, s'enfuit de la cour et vint se mettre à la tête d'un parti de mécontents.

Henri de Navarre seul resta auprès du roi, dans l'espérance d'être nommé lieutenant général du royaume, dignité que la baronne de Sauves, sa maîtresse, voulait qu'il se fît conférer pour avoir à sa disposition les trésors de la France. Mais quand il vit que le roi ne songeait nullement à l'élever à cette haute position, qu'au contraire il ne se faisait faute de l'humilier à tout propos et de l'accabler de brocards, lui disant entre autres, par allusion à une difformité de son visage, « qu'il avait plus de nez que de royaume, » il résolut à son tour d'abandonner Paris et de tenter fortune à la faveur des guerres civiles. Sous prétexte d'aller à la chasse à Senlis, il sut se débarrasser des gardes attachés à sa personne, et parvint à gagner la province d'Anjou, galopant à travers champs, ne laissant dans la capitale que deux choses dont il se souciait fort peu, disait-il, « sa femme et la messe. »

Quelques chroniqueurs ont prétendu que le roi de Navarre ne s'était sauvé de la cour que d'accord avec Henri III, pour semer la division entre les protestants et les partisans du duc d'Anjou, qui avaient fait cause commune et qui se préparaient à pousser vigoureusement la guerre; Pierre de l'Estoile affirme même que Henri de Bourbon reçut pour prix de sa perfidie cent mille écus. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'opinion des réformés sur le prince était si défavorable, que pendant trois mois il ne put être admis au nombre des chefs de l'insurrection, ni dans les rangs des huguenots, ni dans les rangs des partisans du duc d'Anjou. Il obtint cependant par ses espions des renseignements tels sur la position respective du duc d'Anjou et du prince de Condé, qu'il put remplir sa mission et mettre la cour à même de détacher le frère du roi du parti des réformés, et d'obliger ceux-ci à conclure la paix.

Cela fait, Henri de Navarre, soit qu'il éprouvât quelque remords de son odieuse perfidie, soit qu'il y trouvât son intérêt, abandonna le parti de la cour et resta avec les calvinistes, changeant, comme son père, de religion et de parti presque avec la même facilité qu'il passait d'une maîtresse à une autre. Après son abjuration, les réformés l'accueillirent et les portes de la Rochelle lui furent ouvertes; toutefois beaucoup d'entre eux ne cessèrent de se tenir éloignés du renégat; et sans aucun doute, la défiance qu'il inspirait et les insultes auxquelles il était en butte n'eussent pas manqué de le faire retourner au catholicisme, s'il n'eût rencontré une jeune et belle personne nommée Tignonville qui le fixa au parti des réformés. Henri de Navarre puisa dans les bras de

sa nouvelle maîtresse une ardeur extraordinaire pour le calvinisme, et chercha à convaincre ses coréligionnaires de la sincérité de sa conversion en se mettant à guerroyer avec fureur contre les catholiques.

« Henri de Navarre avec ses bandes, dit l'Estoile, pillait, » brigandait, ravageait, saccageait, tuait, brûlait, violait » et rançonnait villages et villageois, bourgs et bourgeois; il » est vrai de dire que les catholiques agissaient pareillement; » par ainsi, tout le pays était ruiné, et le pauvre peuple était » mangé par les deux partis; car, si d'un côté il y avait » beaucoup de larrons, il ne manquait pas de brigands en » l'autre. » Le roi de Navarre s'acquit ainsi une réputation de déterminé sabreur, et devint l'objet de l'admiration des nobles de son armée, qui le nommèrent protecteur général des Églises réformées.

Pour remercier dignement ses officiers de la distinction qu'ils lui avaient conférée, Henri de Bourbon résolut de les traiter en roi et de les engager tous à des fêtes splendides qui eurent lieu dans la ville d'Agen, où il tenait une cour au petit pied. A la suite d'un grand bal auquel avaient été conviées les dames de la ville, il fit éteindre les bougies, et donna le signal d'une orgie où toutes les jeunes filles perdirent leur virginité et où les dames laissèrent leur honneur.

Le lendemain, les habitants d'Agen, pères, mères, amants ou frères de ces belles, prirent les armes, chassèrent le Béarnais de leurs murs et l'obligèrent à transporter sa cour à Nérac. Ce fut dans cette ville que Catherine de Médicis vint le trouver afin de traiter de la paix; la reine mère conduisait avec elle son cortége habituel de filles d'honneur, et rame-

nait sa fille Marguerite au roi de Navarre pour réconcilier les deux époux. Le rapprochement de Henri de Bourbon et de sa digne compagne se fit sans nulle difficulté, tous deux étant disposés à la plus extrême tolérance l'un envers l'autre; ainsi le prince déclara à sa femme qu'il lui permettait le libre exercice de sa beauté, pourvu que ce fût à bonne fin et pour lui gagner des amis. Marguerite annonça à son mari qu'en échange de ses bons procédés, elle l'aiderait dans ses intrigues amoureuses; et pour commencer, elle attira dans sa propre chambre à coucher la jolie Dayelle Cypriote, une des dames de la suite de la reine mère, la livra à son mari, et lui fit même violer sous ses yeux la douce et naïve demoiselle de Fosseuse, une de ses filles d'honneur qui n'avait pas encore quatorze ans.

Henri de Navarre, très-satisfait des complaisances de sa femme, la garda à Nérac, même après le départ de Catherine de Médicis, et ils tinrent une cour « si leste et si galante, » dit le grave duc de Sully, que pour ne pas être honni et » conspué, je me vis forcé de faire comme tout le monde et » de prendre mignons et maîtresses. »

Bientôt le manque d'argent mit un terme aux folies de ces puissants seigneurs et de ces nobles dames, et obligea le Béarnais à s'occuper des moyens de s'en procurer; tout naturellement il songea à rançonner les villes et à piller les châteaux; ce qu'il exécuta en véritable forban. Cette reprise d'hostilités fut nommée la guerre des amoureux, parce que chaque troupe de soldats portait les couleurs de la maîtresse de son chef. Henri de Navarre déploya dans le cours de cette campagne une férocité extrême; ainsi, s'étant abattu sur la

ville de Cahors et s'en étant rendu maître à l'aide d'une trahison, il en fit le sac pendant cinq jours et cinq nuits, en passa tous les habitants au fil de l'épée et fit violer toutes les femmes. Puis il parcourut la province, incendiant les villages, détruisant les chaumières, massacrant les laboureurs, et faisant de la Guyenne un vaste désert.

Toutefois le pillage ne lui rapporta que peu d'argent, car le pays avait déjà été tant de fois dévasté par les catholiques et par les huguenots, qu'il n'était plus possible de rien en tirer. Alors le roi de Navarre entra en pourparlers avec la cour de France, et offrit au duc d'Anjou, moyennant un bon prix, de faire passer une partie de ses bandes sous ses bannières pour l'aider à conquérir la Flandre sur les Espagnols. Le prince, qui avait grand besoin de troupes, accepta le marché et paya à beaux deniers huit mille hommes formés à la guerre, qui ne firent aucune difficulté de suivre sa fortune, et d'aller combattre les réformés des Provinces-Unies.

Il est vrai que le duc d'Anjou, pour lever leurs scrupules, avait annoncé qu'il donnerait pleine licence de piller et d'égorger; permission dont ils usèrent largement, même en France, car sur leur passage ils traitèrent les villes d'Estampes, de Saint-Mathurin, de Montereau, de Noyon, de Provins et beaucoup d'autres comme villes conquises, et les saccagèrent entièrement. « Ces troupes, au rapport de l'Estoile, allaient volant, pillant, forçant, rançonnant et commettant une infinité d'extorsions et de cruautés. Le jeune » de Thérales, qui conduisait douze compagnies de gens de » pied, passant à Broès, près de Sézanne, et ayant trouvé les » portes fermées, par suite de la frayeur qu'avait inspirée son

» approche, fit l'assaut du bourg, en tua tous les habitants » et le réduisit en cendres. »

Pendant que le cousin du Béarnais se rendait en Flandre pour se faire battre par les Belges-unis, Henri de Navarre retournait à Nérac et reprenait son train de vie habituel. Les chroniqueurs gardent le silence sur tout ce qui se passa dans cette cour dissolue; ils disent seulement que la jeune Fosseuse accoucha d'un enfant mort, que madame Marguerite servit de matrone en cette circonstance; qu'ensuite la reine abandonna encore une fois Henri de Navarre et revint à Paris avec la maîtresse de son mari, dont celui-ci était fort rassasié et qu'il avait déjà remplacée par Diane d'Audouins, veuve du comte de Grammont, appelée la belle Corisandre.

Au milieu de ces divers événements, le duc d'Anjou mourut, et Henri de Bourbon se trouva alors le plus proche héritier du trône; mais si d'un côté le Béarnais vit une chance pour lui de posséder un jour la couronne de France, le roi paraissant hors d'état, par suite de ses débauches, d'obtenir des enfants; d'autre part il comprit qu'il aurait à lutter avec la puissante famille des Guises, déjà maîtresse de la Picardie, de la Champagne et des plus riches provinces, et qui aspirait également à l'autorité suprême; et en outre qu'il aurait à combattre le fanatisme du peuple; sa Sainteté le pape Sixte-Quint ayant fulminé des bulles qui le déclaraient inhabile à succéder à la couronne comme hérétique.

Henri de Navarre fit aussitôt appel de son droit à Dieu et à son épée, suivant le langage de l'époque, c'est-à-dire qu'il recommença la guerre civile. Bon nombre de nobles et de seigneurs vinrent se ranger sous ses bannières et s'asso-

cièrent à sa fortune ; le maréchal de Montmorency, gouverneur de Languedoc, lui amena des soldats ; Maximilien de Béthune, seigneur de Rosni, lui fournit de l'argent ; la belle Corisandre vendit elle-même tous ses domaines et lui en donna le prix en échange d'une promesse de mariage que le roi avait signée de son sang, promesse qu'il avait déjà faite à la riche comtesse de Guercheville pour lui arracher de l'argent. Enfin tous ces secours l'ayant mis en état de lever une armée, Henri de Navarre entra en campagne, fit des excursions dans les provinces qui tenaient pour les Guises, et réduisit les pauvres cultivateurs à une telle misère, qu'ils allaient par bandes couper les épis de blé à demi mûrs ou l'herbe des champs pour s'en nourrir.

Après la bataille de Coutras, qu'il gagna sur les ligueurs et sur les troupes royales, le Béarnais, toujours léger et inconséquent comme à son ordinaire, prit à peine le temps d'essuyer le sang français qui souillait ses vêtements, et courut jusqu'à Pau rejoindre la belle Corisandre, laissant son armée se débander. Cette faute le mit dans l'impossibilité de seconder un corps de lansquenets allemands qui venait pour opérer sa jonction avec l'armée des calvinistes, et qui fut obligé de se rendre à discrétion au duc de Guise. Toutefois ce désagrément fut largement compensé par une série d'événements tous favorables à l'ambition de Henri de Navarre ; d'abord la mort du prince de Condé, qui le laissait seul à la tête du parti des huguenots ; l'expulsion de Henri III de sa capitale par les ligueurs ; ensuite le meurtre des deux Guise aux états de Blois, l'arrivée de Henri III dans son camp, la réunion des troupes royales à celles des réformés,

la prise de plusieurs places importantes, le blocus de Paris, et enfin l'assassinat du roi.

Immédiatement après la mort de Henri III, il se fit proclamer roi de France sous le nom de Henri IV par les troupes calvinistes qui faisaient partie de son armée. Quant aux catholiques, officiers ou soldats, tous refusèrent de le reconnaître, et lui tournèrent le dos; la noblesse reprit le chemin de ses châteaux, et les soldats vinrent grossir les rangs des ligueurs. Il fut alors forcé de lever le siége de Paris, et de se replier sur la ville de Dieppe pour attendre les secours que la reine Élisabeth d'Angleterre lui avait promis. Lorsque ces secours furent arrivés, Henri de Navarre reprit la campagne et fit une pointe jusqu'aux portes de la capitale, dont il occupa les faubourgs pendant toute une journée; puis reprenant sa course, il enleva en moins de sept semaines les villes de Vendôme, du Mans, d'Alençon et de Falaise.

Quelques seigneurs, attirés par l'appât du pillage, vinrent se réunir à lui et le mirent en état de se mesurer avec le duc de Mayenne. Les deux armées se rencontrèrent dans la plaine d'Ivry; un instant Henri IV crut la partie perdue, et se préparait à donner le signal de la déroute, lorsque le maréchal de Biron, à la tête de la réserve, chargea si à propos, qu'il rétablit les affaires et décida la victoire.

Le Béarnais, au lieu de poursuivre ses avantages, quitta encore une fois son armée pour courir les aventures galantes, et vint à la Roche-Guyon, auprès d'une belle veuve dont il était fort amoureux. Cette dame fit bonne défense et donna le temps au duc de Nemours, neveu du duc de Mayenne, de réparer les pertes de son parti et de fortifier la capitale.

Enfin le roi, fatigué des dédains de la noble dame de la Roche-Guyon, revint auprès des siens et marcha sur Paris, « cette » autre maîtresse, disait-il dans son langage érotique, qui » lui avait inspiré une passion malheureuse et qui ne lui avait » pas encore permis de cupidonner avec elle, ni seulement » de lui mettre la main à la gorge. »

Pour la troisième fois la capitale se trouva assiégée par le Béarnais, et comme il avait reconnu la difficulté de prendre d'assaut une ville si bravement défendue par sa population, il forma le projet de l'affamer. Ses troupes firent des excursions de tous les côtés, interceptèrent les communications et réduisirent Paris aux dernières extrémités; ensuite le roi établit son camp sur les hauteurs de Montmartre et commanda tout le pays. Néanmoins la grande cité tint bon et fut plus difficile à vaincre que la belle Marie de Beauvillers, abbesse d'un couvent de religieuses, qui se rendit à Henri IV à la première entrevue, et devint sa maîtresse, au grand scandale de toute l'armée.

Pendant que le galant souverain se divertissait avec les nonnes et passait les jours en fêtes et les nuits en débauche, les Parisiens étaient réduits pour se nourrir à chasser aux chiens et aux chats, et à manger ces animaux avec des herbes crues, le pain étant venu à manquer et la chair de cheval se trouvant hors de prix et ne pouvant être achetée que par les riches ou par les prêtres. Quand les habitants ne tirèrent plus rien du dehors, ils se rejetèrent sur les faubourgs, qui seuls fournissaient quelques herbes : le bon roi Henri IV en eut connaissance, et résolut aussitôt d'enlever aux assiégés cette dernière ressource. Par ses ordres, dix corps de troupes atta-

quèrent les dix faubourgs à la fois, et dans une seule nuit ils furent tous emportés. On dit que le roi contemplait du haut de l'abbaye de Montmartre, entouré de nonnes à demi nues, l'effet des bombes et des boulets qui tombaient sur les maisons et qui engloutissaient sous des décombres des milliers de femmes, d'enfants et de vieillards hâves et décharnés!!

Après la prise des faubourgs, il n'y eut plus de terme à la misère et aux souffrances des assiégés; les infortunés qui avaient encore assez de force pour se traîner erraient par les rues, cherchant les restes de chiens abattus ou de tripes; quelques-uns fouillaient les immondices pour en retirer les rats morts et les souris, et les dévoraient sans être cuits et quoique en putréfaction; d'autres payaient des prix excessifs des cuirs d'ânes, de chevaux ou de mulets; puis, quand il n'y eut plus rien, les ligueurs se mirent à chasser aux enfants comme ils avaient fait pour les chiens, et en dévorèrent plusieurs à l'hôtel de Saint-Denis et à l'hôtel Palaiseau. Et le fanatisme était si grand, l'horreur qu'inspirait Henri IV était si profonde, que tous disaient qu'il y avait moins de danger pour le salut de l'âme d'égorger des enfants et de se nourrir de leur chair, que de se rendre à un hérétique! Enfin la famine poussa les habitants à déterrer les cadavres dans les cimetières pour en faire une espèce de farine d'os réduits en poudre et qu'on appela le pain de madame Montpensier, parce que le bruit courut que cette princesse avait la première donné l'idée de cet abominable aliment, qui coûta la vie à plus de quinze mille des infortunés qui en mangèrent.

Tel est le tableau que Pierre de l'Estoile, témoin de ce qu'il raconte, nous a laissé des désastres qui accablèrent le peuple

de Paris pendant le siége que fit de cette ville le bon roi Henri.

Quant au prince, sans être arrêté par la pitié, sans être ému des souffrances atroces du peuple, il continua le blocus avec une rigueur extrême, déclarant en plein conseil qu'il voulait faire de Paris un immense ossuaire; qu'il voulait régner, que ce fût sur des vivants ou sur des morts !

Plusieurs historiens ont prétendu que Henri IV faisait passer des vivres aux assiégés ; assertion mensongère qui se trouve démentie par les témoignages de ceux qui assistaient à cet horrible drame, entre autres par Pierre de l'Estoile, qui nous dit que le cruel monarque fut implacable envers les Parisiens, et les réduisit à une si horrible famine, qu'on vit des mères manger leurs propres enfants. « Et lorsque les » pauvres gens, ajoute-t-il, eurent dévoré les peaux des plus » vils animaux, les chiens et les rats morts; après qu'ils » eurent fait de la poussière plutôt que de la farine avec les » ossements de leurs pères; après qu'ils eurent même essayé » de fabriquer avec des ardoises une pâte qu'ils avalaient » dans de l'eau, ils résolurent de tenter une sortie pour aller » couper l'herbe des champs; mais le roi Henri fit tirer sur » eux, et les refoula dans la ville. Il y en eut toutefois quelques- » uns qui, au risque de leur vie, s'approchèrent des retran- » chements et troquèrent avec ses soldats leurs hardes et leur » or contre du pain et du vin.

» Enfin les officiers calvinistes, touchés de commisération » pour le sort des Parisiens, vinrent signifier au prince que » des symptômes de mécontentement se faisaient remarquer » dans l'armée, et qu'il était à craindre que les soldats refu- » sassent de tirer sur leurs concitoyens, si on ne prenait des

» mesures pour adoucir l'extrême misère de la population.
» Alors sa majesté permit premièrement aux femmes, aux
» filles et aux enfants de sortir de la ville; ensuite elle étendit
» cette concession aux hommes, afin d'affaiblir la garnison. »
Néanmoins Henri IV ne put s'emparer de la capitale; la vigoureuse résistance des Parisiens ayant donné le temps aux ligueurs et au duc de Parme, leur allié, de venir à leur secours avec une puissante armée, le roi fut encore obligé pour la troisième fois de lever le siége et de quitter sa nouvelle maîtresse, l'abbesse de Montmartre. Il porta alors la guerre dans les provinces, et pour se venger, il ravagea la Champagne, la Picardie, la Normandie, et s'empara des villes de Chartres, de Louviers et de Noyon, qu'il mit à feu et à sang. Puis il fit une pointe jusque sous les murs de Rouen, et n'ayant pu s'en emparer, il se retira dans la jolie cité de Mantes, dont il fit sa capitale et où il tint sa cour. Ce fut là que Henri IV entendit parler pour la première fois de la belle Gabrielle d'Estrées par un de ses courtisans nommé Bellegarde, qui en était l'amant, et qui vanta si fort les charmes de sa maîtresse, que le roi voulut la connaître. Dès le lendemain, Henri vint avec le seigneur de Bellegarde au château de Cœuvres, où elle résidait avec son père Antoine d'Estrées, grand maître d'artillerie, et il fut tellement épris de sa beauté qu'il en fit aussitôt sa maîtresse. Mais par malheur la demoiselle avait un père qui n'était point d'humeur à trafiquer de son infamie; et dès que le seigneur d'Estrées eut soupçon des intrigues de sa fille, il congédia le royal amant.

Gabrielle se consola de son absence avec le beau duc de Longueville, qui avait remplacé Bellegarde et qui conserva

ses faveurs jusqu'au moment de son mariage avec un seigneur nommé Liancourt, dont le roi avait payé le déshonneur à beaux deniers comptants, et qui avait consenti à épouser la maîtresse du souverain pour l'enlever au rigide Antoine d'Estrées. Dès ce moment, la favorite ne quitta plus le monarque; elle éclipsa de son luxe toutes les femmes de la cour de Mantes; et bientôt, ne se trouvant pas à l'aise sur un aussi petit théâtre, elle demanda à régner sur Paris et sur la France entière. Henri, pour complaire à sa maîtresse, se décida à renouveler ses tentatives sur la capitale, et se mit en marche à la tête de ses troupes pour en former le siége.

Comme il s'y attendait, les Parisiens fermèrent leurs portes et se préparèrent à une vigoureuse résistance; alors, désespérant de jamais venir à bout d'une telle ville, il résolut de composer avec les nécessités de sa position, et d'abjurer le calvinisme. Néanmoins, il n'osa pas faire connaître trop ouvertement ses intentions, pour éviter que les huguenots ne comprissent qu'ils avaient été ses dupes, et ne se tournassent contre lui avant qu'il eût rallié à son parti les catholiques et les ligueurs fatigués de la guerre. Henri IV commença par se ménager des intelligences dans la capitale; ensuite il fit des ouvertures aux seigneurs catholiques, et les instruisit, sous le sceau du secret, de son intention de se convertir au papisme; puis, quand il jugea que son hypocrisie lui avait ramené un nombre suffisant de ligueurs, et qu'il pouvait faire la loi aux huguenots, il fit publier qu'il allait se ranger à la communion romaine.

Pour faire juger de la sincérité de cette conversion, nous nous contentons de rapporter textuellement une lettre qu'il

écrivait à sa maîtresse sur ce sujet : « Vous saurez, mon cher » ange, que je commence ce matin à conférer avec les évê- » ques mitrés; ainsi je ne doute pas que bientôt je puisse » aller à confesse; mais je me garderai bien de révéler cer- » tains péchés mignons et les mystères de nos voluptés. » Comme nous avons signé une trêve avec ces damnés » Parisiens, vous pouvez sans danger venir auprès de moi; » d'ailleurs, pour plus de sûreté, je vous envoie une escorte » d'arquebusiers. Hâtez-vous d'accourir pour me voir faire » le saut périlleux (c'est-à-dire entendre la messe). Je ne » vous fais pas de plus longs discours, car j'ai l'espérance » de vous voir demain. Bonjour, mon cœur; je couvre de » mille baisers votre beau corps. »

Deux jours après, Henri IV, vêtu d'un pourpoint de satin blanc chamarré d'or, portant un manteau noir, avec un chapeau et un panache également noirs, se rendit solennellement à l'église de Saint-Denis, et assista à la célébration de la messe en présence d'un grand nombre de seigneurs et d'officiers de son armée, qui regardaient avec indignation un roi trois fois renégat faire sa cinquième abjuration.

Malgré toutes ses lâchetés, Henri ne put déterminer les Parisiens à le reconnaître comme roi de France et à le recevoir dans leurs murs; ce ne fut qu'après huit mois de ce manége, après s'être fait sacrer à Chartres et avoir acheté des gouverneurs la reddition de plusieurs villes importantes, qu'il osa se présenter encore devant la capitale. Cette fois, il réussit à s'en emparer; le maréchal de Brissac, qui commandait la place et qui lui était vendu, profita d'une nuit obscure pour faire entrer dans Paris les troupes du Béarnais par les

portes Saint-Honoré et Saint-Denis; de sorte qu'au matin les bourgeois voyant les rues et les places remplies de soldats, comprirent qu'ils étaient trahis et n'osèrent faire aucune résistance. Henri IV fit son entrée à sept heures du matin, au milieu d'une haie d'arquebusiers, et vint prendre possession du Louvre. Du Bourg rendit également la Bastille et en sortit avec l'écharpe noire, déclarant que Brissac était un traître, qu'il le combattrait entre quatre piques, et qu'il lui mangerait le cœur après le lui avoir percé de son épée.

Une amnistie fut immédiatement publiée afin de calmer les agitations du peuple, qui, dans la crainte de voir s'élever des bûchers et des gibets, se préparait à reprendre les armes. Puis Henri IV se porta sur les frontières de la Picardie pour en chasser les Espagnols, emmenant avec lui la belle Gabrielle, qui était enceinte de son amant le duc de Longueville, et qui accoucha, au château de Coucy, d'un garçon qu'on nomma César de Vendôme. Dans la persuasion que cet enfant était de ses œuvres, le roi le créa presque à sa naissance gouverneur de la Fère, et lui donna des domaines considérables. Après quoi, Henri IV, à l'exemple de Louis XII, songea à faire casser son premier mariage pour contracter une nouvelle union avec sa maîtresse; d'abord il fit prononcer le divorce de Gabrielle et du seigneur de Liancourt pour cause d'impuissance, quoique le mari eût déjà quatorze enfants de sa première femme; ensuite il la créa marquise de Monceaux, afin qu'elle eût un rang à la cour.

En femme habile, Gabrielle d'Estrées sut mettre à profit les circonstances, et chercha à se créer des partisans parmi les grands seigneurs catholiques et protestants dont elle re-

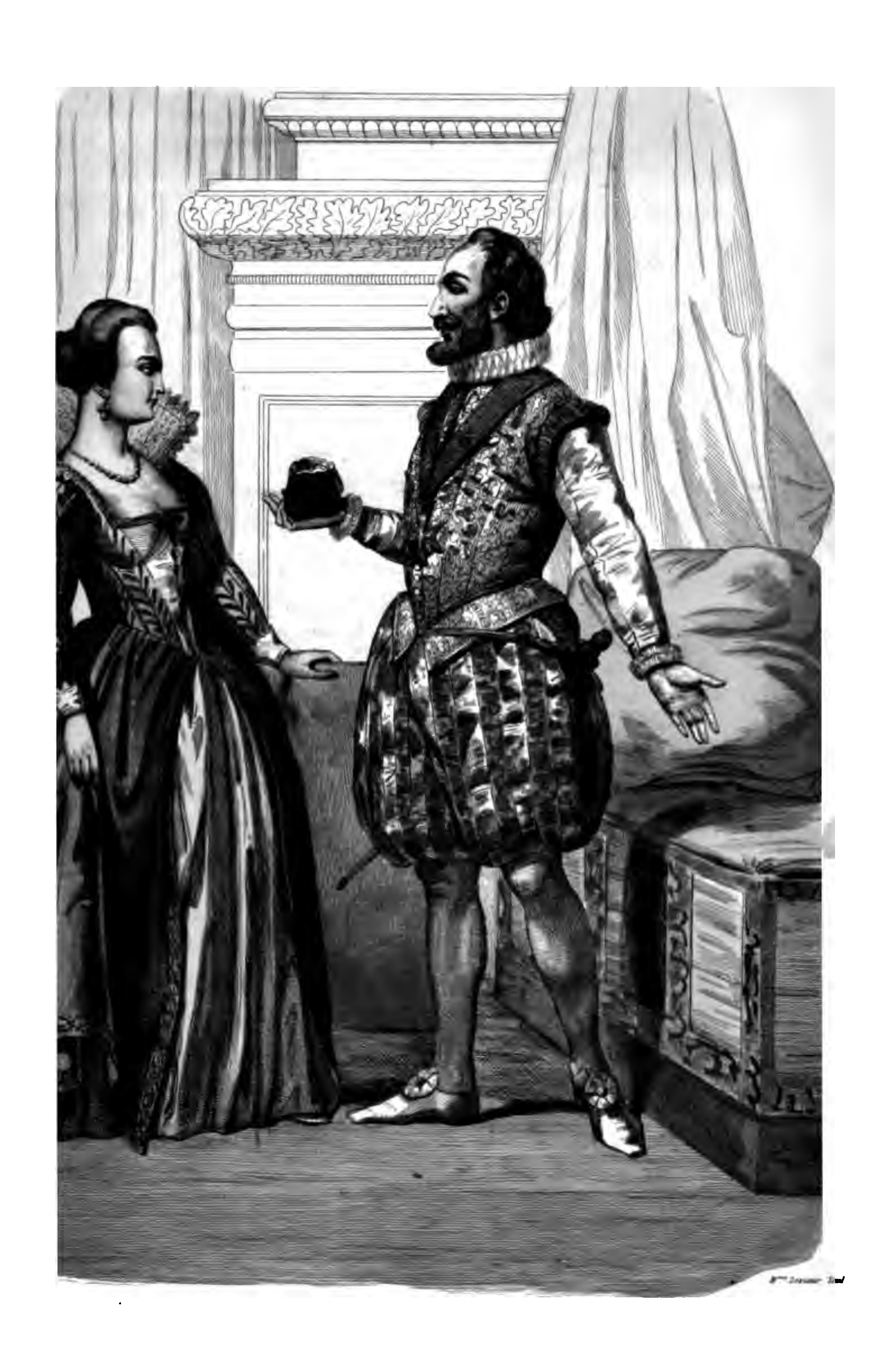
doutait l'opposition; ainsi elle s'attacha le duc de Mayenne en lui faisant obtenir des avantages énormes; elle gagna l'amitié du duc de Mercœur en lui faisant accorder un riche gouvernement; elle essaya même de mettre dans ses intérêts le duc de Sully, en forçant Henri IV à le placer à la tête des finances, ce dont sa majesté était fort peu soucieuse, vu la persistance de celui-ci à demeurer calviniste. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans la conduite de la favorite, c'est que du moment où elle songea à s'élever au trône, elle ne voulut conserver aucune relation avec ses anciens amants; et comme le duc de Longueville menaçait de faire usage des lettres d'amour qu'elle lui avait adressées si elle se refusait à ses caresses, elle le fit tuer d'un coup de pistolet, à Dourlens, dans une salve d'honneur. Enfin, quand elle supposa le moment favorable pour mettre ses projets de mariage à exécution, elle pressa Henri IV de solliciter auprès de Clément VIII son divorce d'avec la reine Marguerite.

Pendant que les pourparlers avaient lieu à Rome pour ce grave sujet, Henri IV, qui avait besoin d'argent pour satisfaire aux exigences de sa maîtresse, convoquait les notables à Rouen et leur demandait des subsides, sous prétexte d'une guerre qu'il méditait contre l'Espagne. « Mais ces bonnes » gens, dit Sully en parlant des députés des provinces, » furent bientôt détrompés, car monseigneur le roi, qui avait » ouvert les états par un magnifique discours où il leur pro- » mettait toute liberté d'avis et paroles, n'eut pas plus tôt les » subsides, qu'il agit tout autrement et les renvoya chez eux, » disant que les assemblées n'étaient bonnes qu'à fournir de » l'argent et non à donner des conseils. »

Au lieu de se servir des impôts pour lever des troupes, Henri les employa à solder les dépenses qu'entraînèrent les fêtes données à sa maîtresse, en signe de réjouissance, et pour célébrer le baptême d'une fille dont elle était accouchée. Tout l'hiver se passa en mascarades, en bals, en orgies, et pour un instant la cour de France se crut revenue aux beaux jours de la reine Isabeau de Bavière, du voluptueux François Ier, ou de l'Italienne Catherine de Médicis.

Néanmoins, au printemps, il fallut que le bon Henri IV s'arrachât à cette vie de délices pour chasser les Espagnols de la ville d'Amiens, dont ils s'étaient emparés. Les ennemis furent encore refoulés jusque dans les Pays Bas, et leur défaite entraîna la pacification des provinces qui n'avaient pas encore fait leur soumission au Béarnais; enfin, pour mettre un terme aux guerres de religion et enlever aux calvinistes tout prétexte de soulèvement, sa majesté publia le fameux édit de Nantes, qui autorisait le culte réformé en France; puis Henri IV conclut avec l'Espagne la paix de Vervins, et se trouva tranquille possesseur de la couronne.

Dès lors, Gabrielle d'Estrées, créée duchesse de Beaufort depuis la naissance d'un nouveau garçon qu'on nomma Alexandre, ne garda plus de mesures dans son luxe, et afficha impudemment les prétentions les plus exagérées; elle ne fit plus mystère de ses projets de mariage avec le roi; et lors des cérémonies des fiançailles de son bâtard César de Vendôme avec la fille du duc de Mercœur, elle voulut qu'on déployât la même pompe que s'il se fût agi d'un fils de France. De son côté Henri IV fit de pressantes sollicitations à la cour de Rome pour obtenir une bulle de divorce, et envoya



Henri IV et Gabrielle d'Estrées.

de riches présents à sa Sainteté pour qu'elle hâtât la conclusion de cette affaire. Malheureusement le roi se trouva contrarié dans ses projets par la politique de Clément VIII et par l'opposition de Marguerite elle-même, qui, tout en consentant au divorce, mettait pour condition que Henri IV n'épouserait pas Gabrielle d'Estrées. « Si mon mari veut » prendre une autre femme, disait-elle, il faut au moins qu'il » gagne au change. » Les premiers ambassadeurs que le roi avait chargés de ses négociations auprès de la cour de Rome partageaient l'opinion de Marguerite, et s'étaient même ligués avec les principaux seigneurs de la cour pour déterminer sa majesté à renoncer à ses projets de mariage avec sa maîtresse. En vain ils lui représentèrent que dans les circonstances présentes, où l'autorité royale était encore mal affermie, une semblable union pouvait exciter des soulèvements et lui devenir funeste; en vain ils lui observèrent que le peuple murmurait hautement contre la favorite et l'appelait une sangsue publique; le bon Henri IV resta sourd à toutes les remontrances; il répondit qu'il saurait bien faire rentrer dans le devoir ceux des seigneurs qui se révolteraient; et qu'en ce qui concernait le peuple, ses archers feraient bonne justice des mutins.

Déjà la belle Gabrielle, quoique sans avoir le titre de reine, se faisait rendre les honneurs souverains et annonçait ouvertement qu'elle ne tarderait pas à s'asseoir sur le trône de France, qu'il convînt ou non à sa Sainteté Clément VIII d'accorder le divorce, lorsqu'un événement auquel la cour de Rome n'était point étrangère vint changer la face des choses. La favorite, qui en était à sa quatrième grossesse, quitta Fon-

tainebleau, où se trouvait la cour, et vint à Paris pour y faire ses couches et passer les fêtes de Pâques chez un des amis du roi, le financier Zamet. Or, dans la soirée du jeudi saint, peu d'heures après son dîner, ayant mangé une orange, elle fut tout à coup attaquée de convulsions violentes qui contournèrent sa bouche d'une manière effrayante, et contractèrent si hideusement sa figure, qu'il était impossible de la regarder sans éprouver un sentiment d'horreur : Gabrielle était empoisonnée! et rien ne s'opposait plus aux projets d'union que le pape avait formés pour la nièce du grand duc de Toscane, Marie de Médicis, à laquelle sa Sainteté portait une affection toute particulière.

Henri IV, dans les premiers moments de sa douleur, se livra à des démonstrations de tendresse extravagantes pour la belle Gabrielle; il porta le deuil et le fit prendre à la cour, comme il était d'usage pour les princesses du sang; il écrivit même à sa sœur que la racine de son cœur était morte. Néanmoins, trois semaines après, le roi prenait pour maîtresse Henriette d'Entragues, fille du seigneur d'Entragues et de Marie Touchet, dont Charles IX avait eu un fils. Cette jeune et belle personne, qui était fort habile courtisane, fit ses conditions avant de céder, et vendit sa défaite cent mille écus d'or, outre une promesse de mariage pour le cas où elle accoucherait dans l'année d'un enfant mâle. Sully paya la somme promise, quoiqu'on fût dans un moment difficile, puisqu'il fallait quatre millions pour le renouvellement d'un traité avec les Suisses et que le trésor était vide; aussi fut-on obligé d'accroître les charges du peuple et de doubler les impôts sur les boissons. Enfin arriva de Rome la bulle du

saint-père qui autorisait le divorce du roi et de Marguerite de Navarre, et en même temps l'injonction pressante de conclure le mariage projeté entre Henri IV et Marie de Médicis.

Le bon roi, qui avait déjà l'habitude de la soumission envers le pape, depuis la gaulade qu'il avait reçue lors de son abjuration, se mit immédiatement en route pour venir à la rencontre de sa fiancée. Henriette d'Entragues, encore malade d'une fausse couche, courut à la poursuite de son amant, afin de l'empêcher de forfaire à la promesse qu'il lui avait faite; mais tous ses reproches n'ayant abouti à rien, elle le quitta et retourna à Paris. Henri IV, débarrassé de sa maîtresse, vint rejoindre sa nouvelle femme à Lyon; et comme il n'y avait point de lit préparé pour lui, il la pria sans façon de le recevoir dans le sien, ce à quoi elle consentit.

Dès que les fêtes du mariage furent terminées, toute la cour revint à Paris : à son arrivée, le roi se rendit auprès d'Henriette d'Entragues pour obtenir son pardon et rentrer en grâce; celle-ci feignit d'abord de vouloir rompre à tout jamais avec l'infidèle et se refusa à ses caresses; ensuite quand elle vit que la résistance avait exalté ses sens, elle se rendit, en exigeant préalablement, pour prix de ses faveurs, la donation du marquisat de Verneuil et un bon de deux cent mille livres à toucher sur le trésor. La paix étant faite, Henri IV fit venir la favorite au Louvre et la présenta à sa femme, « les suppliant de vivre toutes deux en parfaite intelligence, » dit Pierre de l'Estoile, et les assurant qu'il se conduirait » avec elles de manière à ne les point rendre jalouses l'une » de l'autre. » En effet, la marquise de Verneuil ne tarda pas à accoucher d'un fils, à moins d'un mois d'intervalle de

la naissance du dauphin, qui fut Louis XIII; l'enfant d'Henriette fut Gaston Henri, d'abord évêque de Metz, puis duc de Verneuil. Le roi, ainsi qu'il l'avait promis, partagea ses soins avec une égalité fort touchante entre les deux mères et les deux fils. Toutefois, et malgré les attentions de Henri IV pour ses deux femmes, la bonne harmonie fut bientôt rompue dans ce singulier ménage; Marie de Médicis reprocha hautement à la marquise de Verneuil, devant son mari, ses liaisons plus que suspectes avec plusieurs courtisans; la favorite, au lieu de se justifier, accusa à son tour la reine de se livrer à des débauches monstrueuses avec Éléonore Galigaï, une de ses filles d'honneur, et d'entretenir des relations adultères avec un Italien de sa suite, qui était le véritable père du dauphin.

Henri IV, pour calmer ces tempêtes domestiques, redoubla de prévenances envers la reine et combla de présents sa maîtresse; il abandonna toutes les places, toutes les faveurs à ces deux femmes, et écrasa les provinces d'impôts pour subvenir aux fêtes qu'il donnait à la reine, et pour enrichir l'insatiable marquise de Verneuil. Enfin cette dilapidation des deniers publics suscita des mécontentements dans le peuple; des troubles éclatèrent sur différents points et des conspirations s'organisèrent. Ce fut pour le bon roi Henri l'occasion de déployer une sévérité froide et implacable; ainsi, ayant fait arrêter l'un des conjurés, qui était le fils d'un de ses meilleurs généraux, celui qui avait valeureusement combattu à ses côtés aux journées d'Arques, d'Ivry, d'Aumale et de Fontaine-Française, Charles de Gontaut, duc de Biron, maréchal de France, celui qu'il avait publique-

ment appelé le plus tranchant instrument de ses victoires, il le fit condamner à mort et exécuter par la main du bourreau, sans accorder d'autre grâce à son malheureux ami, que celle de lui épargner la honte de paraître en public, et de lui faire trancher la tête dans une des salles de la Bastille. La clémence royale ne s'étendit que sur le comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, frère de la marquise de Verneuil, le complice du maréchal de Biron; la favorite, se trouvant plus en crédit que jamais, obtint la liberté de son frère et lui fit rendre tous ses titres et dignités.

Le double ménage du roi subsista au Louvre, au grand scandale des citoyens et au déplaisir de madame la reine et de la marquise de Verneuil, qui, cette année, mirent chacune au monde une fille à deux mois de distance. Après leurs couches, les querelles recommencèrent plus violentes qu'auparavant; et dans une dispute, Henri ayant voulu prendre le parti de sa maîtresse contre sa femme, celle-ci lui déclara qu'elle avait entre les mains des preuves irréfragables de l'infidélité de la favorite; alors il se rangea de son parti et accabla de reproches la marquise de Verneuil; celle-ci riposta en l'appelant d'un nom que tout mari redoute d'entendre, et offrit de produire des témoins de son déshonneur; le roi ne put maîtriser sa colère et donna un soufflet à la marquise de Verneuil. Une femme ne pardonne pas un semblable affront; la favorite dissimula son ressentiment, se retira dans son appartement, et fit demander à Henri IV la permission de passer en Angleterre avec ses enfants. Sa majesté donna son consentement à son départ, sous la condition qu'elle rendrait la promesse de mariage qu'il lui avait

donnée quelques années auparavant, et en échange il lui envoya vingt mille écus. La marquise de Verneuil n'osa pas refuser cette pièce importante, dans la crainte d'éveiller les soupçons du roi sur une nouvelle conspiration dans laquelle se trouvaient engagés son père, le comte d'Auvergne son frère naturel, et le duc de Bouillon, un de ses amants, conspiration qui avait pour but de forcer le roi à la déclarer sa femme légitime, à reconnaître ses fils comme héritiers du trône, à chasser Marie de Médicis, et à faire proclamer le dauphin bâtard et inhabile à la couronne.

Malgré tous les soins que prirent les conjurés pour tenir leur complot secret, le roi eut soupçon de ce qui devait se passer; il enleva ses enfants à la favorite, la fit garder à vue dans son hôtel par le chevalier Duguet, ordonna l'incarcération du seigneur d'Entragues et du comte d'Auvergne, les fit juger et condamner à mort; la marquise elle-même fut condamnée à une réclusion perpétuelle dans un couvent. Toutefois ces arrêts ne furent pas exécutés; Henri ayant voulu interroger la coupable, vint la trouver dans son hôtel; mais Henriette, au lieu de s'humilier devant son juge, l'accusa de tous ses malheurs, maudit le moment où elle l'avait connu, versa des torrents de larmes, et bientôt ce fut le roi qui se trouva à ses genoux, implorant sa grâce.

Ce retour de tendresse pour la marquise de Verneuil ne fut pas de longue durée; bientôt la favorite ne fut plus qu'en tiers dans les bonnes grâces du galant monarque, qui s'était subitement épris d'amour pour l'une des filles d'honneur de la reine, nommée Jacqueline Dubreuil, qu'il installa immédiatement au Louvre, après l'avoir mariée au

comte de Moret, un de ces maris complaisants qui abondent dans les cours et dont les rois recrutent leur noblesse. A cette nouvelle maîtresse, Henri ajouta la belle Charlotte des Essarts, ce qui forma une espèce de sérail; et comme ces quatre femmes savaient que le plus sûr moyen de plaire au maître était de le rendre père, elles se disputèrent le prix de la fécondité. La reine ne manqua pas de faire un enfant chaque année; la comtesse de Moret ajouta un garçon de plus à sa progéniture, et Charlotte des Essarts, devenue comtesse de Romorantin, augmenta la famille de deux filles; de sorte que si le bon Henri avait raison de se plaindre de n'avoir point d'enfants quand il était prince de Navarre, en revanche, depuis qu'il était roi de France, il pouvait remercier le ciel d'avoir béni la fécondité de ses femmes.

En bon père de famille, Henri IV dut songer à l'établissement de ses bâtards; tout naturellement il s'en prit à la nation pour leur créer des apanages; il augmenta les impôts, frappa la France d'édits bursaux, vendit l'hérédité des charges de judicature et altéra la valeur des monnaies. Cette dernière mesure, que le bon roi avait imitée des princes qui avaient laissé le souvenir le plus odieux, jeta une telle perturbation dans les provinces et rendit la détresse si grande, que de toutes parts les cultivateurs s'organisèrent en bandes et se mirent à piller les bourgs et les villages.

Plusieurs villes importantes furent rançonnées par des troupes d'hommes affamés, qui avaient adopté pour étendard un drap funéraire sur lequel étaient écrits ces mots terribles: « Vivre en travaillant ou mourir en combattant! » A Paris même, le nombre des voleurs s'accrut tellement, qu'il devint

impossible à la police de protéger la vie des citoyens, et qu'on fut obligé d'enjoindre aux comédiens des théâtres de l'hôtel de Bourgogne et du Marais d'ouvrir leurs portes à une heure après midi et de finir le spectacle avant quatre heures et demie, attendu le danger d'être assassiné ou détroussé dans les rues obscures de la capitale.

Quant à Henri, il ne parut guère prendre souci des malheurs du peuple; il continua à donner des fêtes splendides à ses maîtresses dans son château du Louvre ou à sa résidence de Fontainebleau, qu'il affectionnait beaucoup, et où il passait une grande partie de l'année pour se livrer aux plaisirs de la chasse, son exercice favori. On cite même à ce sujet une ordonnance rendue par le bon prince, et qui témoigne de son amour pour ce royal divertissement. Sa majesté décida, pour la conservation de ses parcs, que tout paysan surpris dans les environs d'une remise avec une arme à feu, serait flagellé tout nu jusqu'à effusion de sang et condamné à une amende égale à la totalité de ses biens. Si le délinquant ne possédait rien, le roi l'envoyait simplement sur ses galères pour le reste de sa vie. Là se borna la sollicitude du monarque pour les cultivateurs, qui, suivant ses panégyristes, devaient mettre la poule au pot chaque dimanche.

Au milieu de ses débauches, la vieillesse arrivait promptement pour Henri, et de graves maladies venaient l'avertir que la mort approchait; mais dès que le péril était passé il recommençait de plus belle, et faisait se succéder sans interruption les fêtes, les bals, les chasses et les orgies.

Un jour, à la suite d'une grande fête qu'il donnait à la reine, une jeune fille de seize ans, revêtue du costume de

Diane et armée d'un carquois, vint lui réciter un compliment qui était dans l'esprit de son rôle. Le roi, qui était alors âgé de cinquante-six ans et podagre, s'imagina que cette belle personne était amoureuse de lui, et résolut de l'enlever à son père, le connétable de Montmorency. Comme il n'osait pas affronter trop ouvertement le mécontentement d'une famille puissante, il songea à la marier à quelque seigneur de la cour, de facile composition. Il jeta les yeux sur le prince de Condé, pauvre hère, d'une légitimité suspecte, sans biens, sans amis, sans crédit, et qui n'était plus rien dans le royaume, pas même huguenot. Cependant le nouveau marié devint jaloux de sa femme, et au bout de six mois, fatigué du rôle que lui faisait jouer son vieux cousin, et ennuyé d'entendre les sarcasmes dont ne se faisaient pas faute de l'accabler les seigneurs de la cour, il fit monter sa femme à cheval et l'emmena en Flandre. Lorsque Henri IV eut connaissance de l'enlèvement de sa nouvelle maîtresse, il entra en fureur contre le prince de Condé, dépêcha un exprès pour sommer le gouverneur espagnol qui commandait dans les Pays-Bas de lui livrer les deux fugitifs; et sur son refus, il rassembla des troupes, leva de nouveaux impôts, et se prépara à envahir les provinces belges, où s'étaient réfugiés Henriette-Charlotte de Montmorency et Henri de Condé. On ne sait ce qu'il serait advenu de cette guerre extravagante, entreprise par un vieillard dissolu, qui voulait arracher une jeune femme à son mari, si, la veille même du jour fixé pour le départ du roi, Ravaillac n'eût changé le cours des événements en poignardant Henri IV.

Ainsi devait finir ce roi débauché, qui avait renié cinq fois

ses croyances religieuses, qui avait abjuré trois fois le calvinisme et deux fois le catholicisme; qui pendant toute sa vie s'était battu contre ses concitoyens, qui avait rougi le sol de la patrie du sang de ses enfants, qui avait contraint ses sujets à se dévorer les uns les autres dans l'horrible siége de Paris!

S'il est vrai de dire que le caractère chevaleresque de Henri IV et sa bravoure personnelle lui avaient attaché le cœur de féroces soldats, il faut aussi rappeler que jamais il n'employa leurs armes que contre des Français! S'il est vrai que sous son règne les persécutions religieuses furent suspendues, on doit avouer également que ce fut moins son œuvre que celle des circonstances; si les finances furent organisées, si l'administration du royaume se trouva régulièrement établie, on doit convenir que la nation en fut redevable non au roi, qui ne songeait qu'à ses plaisirs, mais aux ministres qui se trouvaient à la tête des affaires. Enfin, s'il est vrai que son nom fut chéri dans quelques provinces où ses bandes ne firent point la guerre, ce fut moins à cause de ses vertus qu'en raison du souvenir que conservaient les peuples des désastres des derniers règnes. Mais, de ce que Henri IV fut moins cruel que Charles IX, et moins abominable que Henri III, il ne s'ensuit pas qu'on doive glorifier son nom. Qu'importe, en effet, pour la postérité l'opinion des écrivains stipendiés qui l'ont proclamé un grand prince! l'histoire est là qui démasque leur imposture, renverse leur colosse, et flétrit Henri IV comme renégat, débauché, sanguinaire et despote!!!

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

LÉON XI,

240ᵉ PAPE.

RODOLPHE II, empereur d'Allemagne.

HENRI IV, roi de France.

Considérations sur l'histoire de la papauté au dix-septième siècle. — Intrigues dans le conclave après la mort de Clément VIII. — Henri IV donne des sommes énormes pour faire nommer un pape qui lui soit favorable. — Alexandre-Octavien de Médicis est élu souverain pontife. — Ses projets de réformes. — Il témoigne un extrême mépris pour les rois de France et d'Espagne. — Sa haine pour les jésuites. — Il meurt après vingt-six jours de règne.

C'est une vérité incontestable qu'après l'apparition des grands réformateurs du seizième siècle la papauté eût été renversée, et le pouvoir formidable des évêques de Rome anéanti pour jamais, si les rois, au lieu de prendre la défense de la théocratie contre les peuples, eussent laissé marcher les événements et se fussent contentés d'exercer dans leurs états une autorité sanctionnée par la justice. Malheureusement ils crurent leurs intérêts compromis par le développement des principes de la réforme; ils poursuivirent à outrance les hommes qui cherchaient à la faire triompher; et comme ils étaient les plus forts, ils purent à leur aise égorger, faire

couler des fleuves de sang, amonceler des montagnes de cadavres; et la tiare demeura debout!!

Toutefois les souverains en prêtant leur appui aux papes et en les sauvant d'une ruine certaine, leur imposèrent pour conditions qu'ils cesseraient d'intervenir directement dans les transactions politiques, qu'ils ne dicteraient plus leurs volontés aux empires, et qu'ils les aideraient à épaissir autour des hommes les ténèbres de l'ignorance, pour rendre leur domination plus facile. Pressés par les circonstances, les évêques de Rome se soumirent : dès lors ils perdirent l'immense influence qu'ils avaient acquise et ne furent plus que les serviteurs des rois; le Vatican resta muet, et au lieu de lancer ses foudres contre ceux qui le bravaient, ainsi qu'il arrivait autrefois, il ne fit plus entendre qu'un murmure semblable à celui des volcans qui accumulent la lave et n'ont plus assez de force pour faire éruption.

Pendant le cours du dix-septième siècle, les papes ne s'occupent que d'intrigues machiavéliques, n'exécutent que des perfidies, n'ourdissent que des machinations; ils ne commettent plus de grands attentats à la face du soleil, ils exécutent de lâches assassinats dans les ténèbres; ils ne se posent plus en sardanapales, ils deviennent des tartufes couronnés.

Nous devons dire cependant que le vénérable pontife qui ouvre la série des papes de ce siècle apporta sur la chaire de saint Pierre des vertus précieuses, qui doivent empêcher de le confondre avec ses successeurs; et que sans aucun doute il eût bien mérité de l'humanité, si les prêtres ne l'eussent arrêté au moment où il entreprenait des réformes radicales et importantes dans le clergé.

Après les funérailles de Clément VIII, victime de la vengeance des jésuites, son neveu le cardinal Aldobrandino, qui était accoutumé à régner sous le nom de ce pontife, se crut en état de commander encore, et voulut faire élire pape une de ses créatures, afin de se perpétuer dans l'exercice de l'omnipotence ecclésiastique. Soutenu par la faction française, il attaqua de front les cardinaux espagnols, qui étaient en majorité dans le conclave, et proposa ouvertement comme candidat le cardinal Baronius, célèbre annaliste de l'Église. Les meneurs vendus à Philippe III ayant repoussé ce prélat sous prétexte qu'il était ennemi du roi d'Espagne, le cardinal de Joyeuse, chef de la faction française, qui avait fort à cœur de faire nommer un pontife favorable à Henri IV, et qui avait même reçu de ce prince des sommes considérables pour gagner des voix dans le conclave, commença à faire des ouvertures aux cardinaux Montalte et Sforce, acheta leur défection, et proposa comme candidat Alexandre-Octavien, cardinal de Florence. Ces prélats non-seulement approuvèrent son choix, mais encore se chargèrent de déterminer Aldobrandino à faire bon marché de son protégé. En effet, quelques heures après, le neveu de Clément VIII passait un traité avec Montalte et l'accompagnait dans la cellule d'Alexandre-Octavien, qui fut salué pape sous le nom de Léon XI, le 1er avril 1605.

La nouvelle de cette élection causa un grand déplaisir à la cour de Madrid, et par compensation elle excita en France des transports d'allégresse.

Un instant, les peuples purent espérer qu'enfin ils allaient goûter les douceurs d'un règne évangélique sous un bon pape.

Léon XI avait commencé par chasser du Vatican les flatteurs et les courtisans qui encombraient les antichambres; déjà il avait annoncé l'intention de réformer l'Église, de détruire les deux exécrables ordres des dominicains et des jésuites, et il avait même préparé une promotion de vénérables ecclésiastiques qu'il voulait créer cardinaux pour l'aider dans ses travaux ; déjà il avait supprimé une partie des impôts dont ses prédécesseurs avaient surchargé les provinces. Tout faisait présager une ère de prospérité et de tolérance pour les nations ; mais les assassins de Sixte-Quint et de Clément VIII veillaient sur le pontife, et aucun de ses magnifiques projets ne devait être réalisé.

Quoique entouré d'ennemis dangereux, l'intrépide Léon eut le courage de refuser l'alliance du roi de France, que le cardinal de Joyeuse lui offrait en échange de quelques concessions injustes, et lui répondit : « Votre Henri IV est un » hypocrite, sans foi ni loi ; je ne ferai rien de ce qu'il ré» clame, parce que ce serait agir contre l'équité ; écrivez-lui » que jamais nous ne sacrifierons notre devoir à de vils in» térêts de dynastie, et qu'il s'est singulièrement trompé en » supposant que nous nous laisserions séduire par l'appât de » l'or, comme plusieurs de nos prédécesseurs. »

Dans une circonstance à peu près semblable, sa Sainteté fit la même réponse aux ambassadeurs de Philippe III, roi d'Espagne, et blâma hautement sa lâche condescendance pour les jésuites. Comme on le voit, il devenait urgent pour les disciples d'Ignace de Loyola de se défaire d'un tel pape ; aussi mourut-il empoisonné le 27 avril 1605, après vingt-six jours de règne.

PAUL V,

241e PAPE.

RODOLPHE II,
MATHIAS Ier,
FERDINAND II,
empereurs d'Allemagne.

HENRI IV,
LOUIS XIII,
rois
de France.

Intrigues électorales. — Paul V est proclamé souverain pontife. — Son histoire avant d'occuper le trône de saint Pierre. — Il distribue toutes les charges et dignités de l'Église à ses parents. — Sa Sainteté entreprend d'asservir tous les états de l'Italie à sa domination. — Paul V excommunie les Vénitiens. — La sérénissime république chasse les jésuites de son territoire. — Paix entre la république et le saint-siége. — Les jésuites en Angleterre. — Conspiration des poudres. — Supplice des Pères Garnet et Oldecorn. — Le serment d'allégeance. — Paul V ordonne aux catholiques anglais de refuser obéissance au roi. — Jacques Ier entame une polémique avec le pape. — Doctrines des jésuites sur le régicide. — Assassinat de Henri IV. — Supplice de Ravaillac. — Le parlement condamne les ouvrages des jésuites à être brûlés par la main du bourreau. — La régente protége les jésuites. — Condamnation du docteur Edmond Richer. — Congrégations religieuses en France. — Publication des décrets du concile de Trente. — Les huguenots reprennent les armes. — Traité de Loudun. — Paul V fait empoisonner l'écrivain Marc-Antoine Dominis. — Disputes obscènes entre les dominicains et les franciscains sur la conception de la Vierge. — Népotisme et incestes du souverain pontife. — Mort de Paul V.

Cinquante-neuf cardinaux entrèrent en conclave après la mort de Léon, et se formèrent en quatre partis; Aldobran-

dino était à la tête de la faction la plus nombreuse; Montalte dirigeait les délibérations de la seconde coterie, qui comptait vingt et un cardinaux; la troisième faction était celle des Espagnols, et la quatrième celle des Français.

Baronius, comme dans le dernier conclave, se mit sur les rangs pour être pape, et se donna tant de mouvement qu'il rattacha à sa faction plusieurs cardinaux, et qu'il put un instant se flatter de l'espoir de triompher de ses compétiteurs; mais au moment où il se préparait à entrer dans l'une des chapelles pour recueillir les votes, quinze de ses partisans passèrent du côté du cardinal Tosco, l'un des prélats les plus riches de la cour de Rome, qui par cette défection se trouva réunir quarante-quatre suffrages.

« Déjà on procédait à la cérémonie de l'adoration, lorsque » Baronius, irrité de voir la tiare lui échapper, dit Nicolas » de Marbais, se prit à braire ces mots d'une voix enrouée : » Voulez-vous donc élire pour votre chef un infâme qui ne » prononce pas une seule phrase sans l'accompagner d'un » juron obscène? voulez-vous donc, en choisissant pour sou» verain pontife un homme de mœurs abominables, attirer » sur le siége de Rome la réprobation des peuples de l'Es» pagne, de l'Italie et de la France, et augmenter la répulsion » déjà si grande que nous inspirons aux nations? » Cette sortie jeta les membres du conclave dans une étrange perplexité et empêcha l'élection de Tosco; néanmoins elle ne ramena pas au cardinal Baronius les suffrages qu'il avait perdus. Pendant la nuit Aldobrandino s'entendit avec Montalte et le cardinal de Joyeuse; et le matin tous s'étant rendus à la chapelle Sixtine avec leurs partisans, ils procla-

mèrent pape, sous le nom de Paul V, le cardinal Camille Borghèse, avant même que les Espagnols eussent appris qu'il avait été proposé comme candidat.

Le nouveau pontife était Romain de naissance et d'une famille originaire de Sienne; d'abord il avait exercé la profession d'avocat, ensuite il s'était jeté dans la carrière ecclésiastique, et avait obtenu successivement la dignité de vice-légat à Bologne, d'auditeur de la chambre, de vicaire du pape et de grand inquisiteur; en dernier lieu il avait été promu au titre de cardinal de Saint-Chrysogone, sous Clément VIII.

Comme il s'était tenu constamment éloigné des affaires politiques et avait toujours paru désireux de vivre tranquille, les chefs des différents partis jugèrent qu'il leur serait facile de gouverner l'Église sous le nom du saint-père, et tous vinrent lui faire des offres de services. Mais il arriva tout autre chose que ce qu'on attendait; Paul V déclara nettement qu'il comptait régner seul; et pour enlever aux cardinaux l'espoir de le faire revenir sur sa décision, il forma un conseil des membres de sa famille; il donna le chapeau de cardinal au jeune Scipion Caffarelli, un de ses neveux; il confia à ses deux frères, François et Jean-Baptiste Borghèse, les emplois les plus importants, et leur donna en outre le gouvernement du Vatican et du château Saint-Ange; il pourvut tous ses autres parents de riches bénéfices et les installa auprès de sa personne. Il s'occupa ensuite du gouvernement du saint-siége, et montra qu'il avait conservé les anciennes traditions de l'Eglise romaine et qu'il était disposé, si on le laissait agir, à faire revivre les prétentions des papes sur la domination absolue de l'Italie.

Contre toute espèce de droits, il s'immisça dans les affaires du royaume de Naples et excommunia le régent Ponte, qui y commandait au nom de Philippe III, parce qu'il avait envoyé aux galères un notaire ecclésiastique coupable d'un crime capital; puis il envoya des nonces apostoliques à Charles-Emmanuel, duc de Savoie, pour lui signifier de ne plus conférer à l'avenir les bénéfices vacants dans ses états sans l'approbation de la cour de Rome; ce qui constituait un acte d'odieux arbitraire, attendu que les papes ses prédécesseurs avaient vendu ce droit aux ducs de Savoie, et qu'il était impossible de nier l'authenticité des bulles octroyées à ce sujet. Enfin il poussa l'audace jusqu'à interdire à la république de Lucques, à celles de Gênes et de Venise, et à tous les états d'Italie, de faire aucun traité, soit entre eux, soit avec les puissances étrangères, sans son autorisation; et pour prévenir toute hésitation, il fulmina une bulle qui enjoignait aux princes souverains et aux chefs de républiques de défendre à leurs peuples d'ouvrir des relations avec les étrangers, sous peine des censures ecclésiastiques.

La menace produisit son effet: aucun des gouvernements italiens ne voulant rompre avec le saint-siége, tous se conformèrent aux exigences du pape; Gênes révoqua ses ordonnances contre les jésuites et autorisa les membres de la société à concourir aux élections pour les divers emplois civils et militaires; Lucques accepta les bulles de sa Sainteté sans examen; le duc de Savoie se soumit également pour la transmission des bénéfices; le roi d'Espagne lui-même permit au régent de Naples de faire des concessions à la cour de Rome pour en obtenir la levée de son excommunication; les

Vénitiens seuls refusèrent d'obéir au saint-père, et la lutte s'engagea entre la sérénissime république et Paul V.

Le redoutable conseil des Dix venait de condamner à mort un moine augustin, coupable de viol et d'attentat à la pudeur sur une jeune fille de dix ans qu'il avait ensuite égorgée; en outre, il instruisait le procès d'un chanoine de Vicence, appelé Scipion Saraceno, accusé de s'être introduit de nuit, avec des gens masqués, dans la demeure d'une de ses parentes et de lui avoir fait violence; de plus, le doge de Venise, de son autorité privée, avait osé faire incarcérer le comte Brandolino Valdemarino, abbé de Narvésa, prévenu d'avoir empoisonné son père, son frère et plusieurs de ses domestiques, de vivre en inceste avec sa propre sœur, de détrousser les voyageurs sur le grand chemin, et d'avoir commis plusieurs assassinats sur de jeunes adolescents qu'il avait pollués par d'horribles stupres.

Sa Sainteté prétendit que ces grands criminels étaient à l'abri de la vindicte des lois par leur caractère sacré; que la république avait violé les immunités ecclésiastiques en les faisant juger par un tribunal de laïques, et ordonna au doge de remettre immédiatement entre les mains du nonce apostolique le religieux augustin, le chanoine de Vicence et l'abbé de Narvésa, sous peine d'excommunication. Paul V prit même occasion de cette affaire pour réclamer la révocation d'une loi qui interdisait aux prêtres d'acquérir des biens immeubles sans l'autorisation du sénat, et qui les obligeait à vendre les terres ou les maisons provenant de l'héritage de leurs parents. Le saint-père demanda également l'abolition des décrets qui prohibaient l'édification de nouvelles églises et la fonda-

tion d'hôpitaux ou de communautés religieuses sans le concours de la puissance civile.

Le sénat fit représenter à la cour de Rome, qu'en vertu des anciennes institutions de la république et des priviléges qui lui avaient été vendus ou octroyés par les souverains pontifes ses prédécesseurs, il lui était permis de promulguer des édits concernant les rapports civils des ecclésiastiques avec l'état; et que le saint-siége ne pouvait, sans une violation manifeste des droits établis, demander le renversement de leurs lois ni soustraire les criminels à sa juridiction. Le pape répliqua que les ordonnances canoniques étaient des lois divines, et que les successeurs de l'Apôtre n'avaient pas plus de droits que les autres hommes d'y contrevenir; qu'en conséquence les permissions accordées par ses prédécesseurs aux Vénitiens se trouvaient annulées. Sa Sainteté voyant que ses menaces d'excommunication n'intimidaient pas la sérénissime république, imagina de faire revivre les prétentions oubliées depuis plusieurs siècles de droits réguliers perçus sur des îles de l'Adriatique par le saint-siége, afin de gêner l'action de son gouvernement; en outre, elle déclara exempts d'impôts les riches bénéfices que possédaient sur le territoire de la république les cardinaux, les chevaliers de Malte, les couvents d'hommes, les ordres mendiants et tous les ecclésiastiques, comme sujets de la cour romaine. Puis, non content de porter ce coup aux finances des Vénitiens, Paul V essaya d'entraver leur commerce et leur industrie, en mettant à l'index tous les ouvrages qui sortaient de leurs imprimeries, même les missels et les bréviaires; enfin il lança contre le doge et contre le sénat une excommunication effroyable, et

mit en interdit la ville de Venise ainsi que ses îles de l'Adriatique et tous ses états de terre ferme.

De son côté, la sérénissime république ne garda plus de mesures avec la cour de Rome, et riposta aux attaques par un décret qui défendait aux ecclésiastiques, sous les peines les plus sévères, d'afficher la bulle du saint-père ou d'interrompre le service divin dans aucune église. Tout le clergé vénitien obéit; les jésuites seuls déclarèrent que leur conscience ne leur permettait pas de contrevenir aux ordres du pape, et demandèrent à sortir des états de la république, permission que le doge s'empressa de leur accorder. Ensuite le sénateur Quirino et le célèbre Fra Paolo Sarpi appelèrent du jugement de la cour de Rome au tribunal des nations, en répandant dans tous les pays des ouvrages remplis d'une dialectique serrée et puissante, où ils attaquaient l'autorité temporelle que les pontifes s'étaient arrogée sur le monde comme successeurs de l'apôtre Pierre. Sa Sainteté s'émut des conséquences qui pouvaient résulter pour elle de cette lutte, et chargea les cardinaux Bellarmini et Baronius, les deux colonnes de l'Église, de répondre aux ennemis de la cour de Rome et de les réduire au silence.

En gens habiles, les deux prélats déplacèrent la question; ils se gardèrent bien de disputer aux princes et aux rois l'autorité qu'ils exerçaient sur les peuples, dans la crainte qu'on ne retournât contre eux leurs propres arguments; ils établirent seulement en principe que le despotisme émanait de Dieu, et que l'humanité devait se soumettre sans examen à ceux qui possédaient la puissance souveraine; puis, introduisant la métaphysique dans leur discussion, ils proclamèrent la pré-

dominance de l'esprit sur la matière et en déduisirent ces singulières propositions :

« L'esprit dirige et modère la chair, mais non réciproquement; ainsi il n'est pas permis au pouvoir temporel de s'élever au-dessus du spirituel, de vouloir le diriger, le commander ou l'opprimer ; ce serait une rébellion, une tyrannie toute païenne. C'est au prêtre à juger l'empereur, et non à l'empereur à juger le prêtre, car il serait absurde de prétendre que la brebis dût conduire le berger. »

Fra Paolo et le sénateur Quirino, loin de se regarder comme vaincus, acceptèrent la lutte sur ce terrain; ainsi que leurs adversaires, ils proclamèrent que tout pouvoir émanait de Dieu, et prenant pour point de départ les doctrines professées en France sur la royauté, ils en conclurent que l'autorité du prince ayant la même source que celle du pape, celui-ci n'avait pas le droit de s'immiscer dans les affaires des gouvernements.

« Les ecclésiastiques des différents royaumes, ajoutaient-ils, aussi bien que les laïques, sont soumis à la puissance des princes, et aucun de leurs sujets ne peut se dispenser de leur rendre la même obéissance que celle due à la Divinité. Un roi a le droit de faire les lois, de rendre des jugements, d'établir des impôts sans contrôle. Le pape possède pareillement une suprême juridiction sur les peuples, mais elle est purement spirituelle comme celle qu'a instituée le Christ lui-même. Le Fils de Dieu n'ayant jamais exercé une juridiction temporelle pendant toute sa vie, n'a pu transmettre à saint Pierre ni à ses successeurs un droit qu'il n'avait pas réclamé..... » Telles étaient les singulières

prétentions et les théories extravagantes que cherchaient à faire prévaloir les séides de la papauté et de la monarchie pour acquérir le droit d'opprimer les peuples.

Bientôt de cette guerre de paroles on en vint à une guerre réelle; Paul V chercha de tous côtés des alliés, rassembla des troupes, et annonça qu'il allait anéantir Venise. Mais son ardeur belliqueuse dura peu; soit qu'il redoutât d'exposer son armée à une défaite qui eût grandement compromis sa prépondérance sur l'Italie, soit qu'il craignît de ne pouvoir suffire aux dépenses de la campagne et à l'entretien des troupes, soit qu'il soupçonnât que Philippe III et Henri IV, tout en paraissant officiellement désirer le maintien de la paix entre Rome et Venise, ne s'employassent en secret pour prolonger les hostilités, il feignit de se rendre aux remontrances des ambassadeurs français, et accepta leur médiation dans sa querelle avec la sérénissime république.

Les Vénitiens, qui avaient besoin de la paix pour la prospérité de leur commerce, accueillirent favorablement les propositions d'accommodement présentées par le saint-siége. Paul V demandait que la seigneurie ou le conseil des Dix remît entre les mains des ambassadeurs de France les trois prisonniers ecclésiastiques détenus dans les cachots de la république, et en même temps que le sénat rapportât le décret rendu contre l'introduction des bulles de la cour de Rome, et lui envoyât une ambassade en signe de soumission pour solliciter l'absolution des censures ecclésiastiques. Sa Sainteté voulut bien encore exiger le rappel des jésuites, mais elle fut obligée de renoncer à cette dernière condition, le doge Ludovico Donato ayant déclaré qu'il préférait rompre

les négociations et continuer la guerre plutôt que de souffrir sur le territoire de la république un seul des disciples d'Ignace de Loyola. La paix fut conclue entre les deux puissances, et les jésuites restèrent exilés.

Si la société perdait quelque peu de sa puissance dans un coin de l'Italie, elle reprenait dans la Grande-Bretagne une partie de son ancienne influence; et malgré les sévères ordonnances de la reine Élisabeth, les bons Pères ne craignaient pas de reparaître dans le royaume et même d'y fonder des colléges. Leur sécurité venait de ce que le nouveau roi d'Angleterre, Jacques I[er], fils de Marie Stuart, leur montrait une grande bienveillance; mais leur audace s'accrut tellement, que le souverain fut obligé de sévir contre quelques-uns des plus brouillons.

Les jésuites jurèrent alors de se venger, et organisèrent avec des gentilshommes catholiques dont ils dirigeaient les consciences, entre autres Robert Catesby et Thomas Piercy, un complot où il ne s'agissait rien moins que de faire sauter la salle du parlement au moment où le roi et sa famille assisteraient à la séance d'ouverture des sessions. Il fut convenu entre les conjurés qu'on n'admettrait dans le complot qu'un petit nombre d'hommes déterminés et fidèles; ils s'associèrent d'abord un jeune seigneur catholique nommé Thomas Winter, qu'ils chargèrent d'une mission en Flandre auprès d'un autre de leurs amis nommé Fawkes, qui était au service de l'Espagne, et dont ils connaissaient le zèle ardent pour le papisme. Sur leur invitation, celui-ci revint immédiatement en Angleterre; mais lorsqu'il sut qu'il était question d'anéantir du même coup un si grand nombre de victimes, il

hésita à entrer dans le complot, et représenta aux révérends Pères qui dirigeaient cette affaire, que le jour de l'ouverture des sessions il y avait au parlement presque autant de catholiques que d'hérétiques, et qu'ils auraient à répondre devant Dieu de la mort de leurs frères. Les jésuites Garnet, Oldecorn, Tesmond et Gérard, répliquèrent que si le nombre des orthodoxes était inférieur seulement de un à celui des hérétiques, on pouvait passer outre et les exterminer tous ensemble, et que Dieu les absoudrait à cause de la grande gloire qui lui en reviendrait.

La conscience ainsi rassurée, Fawkes s'associa à l'œuvre de ses compagnons; Piercy loua une maison attenant aux bâtiments du parlement, et tous commencèrent à creuser une mine qu'ils devaient faire arriver jusque sous la salle où se tenaient les séances. Déjà ils avaient percé plusieurs murs, et, suivant leurs calculs, ils ne devaient plus se trouver qu'à une petite distance de la salle, lorsqu'au milieu d'une nuit, pendant qu'ils étaient occupés à travailler, ils entendirent au-dessus de leurs têtes un grand bruit de voix d'hommes et un mouvement inaccoutumé. Ne sachant à quelle cause attribuer ce singulier tapage, et craignant qu'on n'eût quelque soupçon de leurs projets, les conjurés interrompirent leurs travaux, sortirent de la mine et s'informèrent de ce qui se passait. Ils apprirent alors qu'on faisait vider une cave remplie de houille qui était située au-dessous de la chambre des lords, pour la mettre en location. L'occasion fut saisie, et dès le lendemain la cave appartint aux conjurés; ils y transportèrent de nuit trente-six barils de poudre, qu'ils recouvrirent de fagots et de bûches.

Les choses ainsi disposées, ils attendirent patiemment l'ouverture du parlement; déjà la tenue de la séance royale avait été indiquée, et rien ne faisait prévoir que le complot pût avorter, lorsque lord Monteagle, membre catholique de la chambre des pairs, reçut une lettre anonyme qui lui annonçait que lui et ses amis feraient bien de ne point paraître à cette séance, attendu qu'il y serait frappé un coup terrible, inévitable, et qui durerait moins de temps qu'il ne lui en faudrait pour brûler la lettre par laquelle on lui en donnait avis. Lord Monteagle ne tint aucun compte de la dernière recommandation de son mystérieux correspondant, et envoya le billet à lord Salisbury, secrétaire d'état, qui n'y attacha pas une grande importance; néanmoins celui-ci le soumit au roi, qui en jugea tout autrement. Sa majesté pensa que les mots « un coup terrible et soudain » faisaient allusion aux effets de la poudre, et donna ordre de visiter toutes les voûtes qui étaient sous les salles du parlement. Le comte de Suffolk, chargé de ce soin en sa qualité de lord-chambellan, se fit ouvrir toutes les caves, et ayant remarqué dans celle de Piercy un amas de fagots et de bois, il demanda quel était le nom du locataire de la cave; sur la réponse de Fawkes, qui était déguisé en valet, il répliqua que la provision lui semblait bien forte pour les besoins d'un homme seul qui ne résidait pas habituellement à Londres. Puis il sortit; mais à peine fut-il dehors, qu'il renvoya sir Thomas Knevet, juge de paix, avec des soldats, dans la cave mystérieuse pour y faire une perquisition sévère. Avant d'entrer, celui-ci fit arrêter le prétendu domestique de Piercy, sur lequel on trouva des mèches et un briquet; et le bois à brûler ayant

été enlevé, on découvrit les trente-six barils de poudre.

Fawkes fut immédiatement appliqué à la question et forcé de nommer tous ses complices. Néanmoins Catesby, Piercy et plusieurs autres conjurés avaient déjà eu le temps de sortir de Londres et de gagner le comté de Warwick, où sir Everard Digby, plein de confiance dans le succès de l'entreprise, avait réuni quelques partisans et se disposait à s'emparer de la jeune princesse Élisabeth, fille du roi, qu'ils voulaient mettre sur le trône. Mais déjà la nouvelle de leur fatale conjuration avait été transmise aux schérifs avec l'ordre de rassembler les milices et de s'emparer des coupables : alors, se voyant dans l'impossibilité de résister ou de fuir, ils se réunirent au nombre de quatre-vingts dans un château fortifié du comté de Warwick, résolus à mourir les armes à la main. Malheureusement, au moment de l'attaque, leur provision de poudre vint à prendre feu, et ils ne purent se défendre contre les troupes royales; Piercy et Catesby se firent tuer; les autres conjurés furent faits prisonniers et périrent sur l'échafaud.

Le jésuite Henri Garnet, qui avait célébré la messe pour la réussite de la grande entreprise, et le jésuite Oldecorn, qui était chargé de recruter des conspirateurs, tous deux les chefs et les organisateurs du complot, furent jugés par une cour souveraine avec plusieurs autres disciples d'Ignace de Loyola, et condamnés au gibet.

Cette affaire détermina le roi Jacques à se faire prêter par ses sujets le fameux serment d'allégeance, par lequel ils reconnaissaient que le souverain de la Grande-Bretagne était indépendant de toute puissance étrangère; que ni pape, ni

archevêque, ni évêque ne pouvait le déposer ni relever les peuples de la fidélité qu'ils lui avaient jurée; que personne n'avait le droit de disposer de ses domaines, ni de s'emparer de ses états, ni d'attenter à sa vie, que la doctrine professée par les catholiques et autorisant les sujets à tuer leurs princes sur l'ordre du pape, était impie et exécrable. Ce serment fut rendu obligatoire pour tous ceux qui habitaient l'Angleterre, quelles que fussent leurs opinions religieuses.

Paul V adressa immédiatement aux fidèles de la Grande-Bretagne plusieurs brefs pour leur défendre d'obéir au roi; ce qui entraîna pour quelques-uns la peine du bannissement, et même, pour les plus obstinés, la décapitation.

Jacques Ier ne se contenta pas de combattre les séides de la papauté avec la hache du bourreau; il prit lui-même la plume et attaqua dans plusieurs ouvrages de controverse les doctrines du cardinal Bellarmini. Le jésuite Suarez répliqua au libelle du monarque, et se posant comme l'adversaire de la royauté et le champion de l'omnipotence pontificale, il chercha à écraser son adversaire sous un flux de paroles incohérentes et de propositions extravagantes. « Le souverain » pontife, disait-il dans son livre, a tout pouvoir de diriger » efficacement les rois dans l'exercice de leur autorité; il » peut également contraindre les princes à lui obéir dans ce » qu'il a justement ordonné, et punir ceux qui ne lui obéissent » point; car il est armé d'un glaive à deux tranchants. Et la » preuve que ce droit lui est dévolu, c'est que les chefs de » l'Église en ont usé de tout temps, en excommuniant les » empereurs et les rois, en les déposant, en déliant leurs » sujets du serment de fidélité et en donnant leurs états à des

» princes catholiques. Les papes sont investis d'un pouvoir » si grand, que leurs arrêts de mort prononcés contre un » roi suffisent pour mettre le condamné hors la loi commune; » cependant tous les fidèles ne sont pas autorisés à courir sus » à l'ennemi de l'Église, et ils doivent laisser le soin de l'exé- » cution de la sentence à ceux qui en ont été chargés. »

Un autre jésuite, nommé Emmanuel Sa, vint se mêler à ces disputes et renchérit encore sur les propositions de Suarez; il prétendit que la révolte d'un ecclésiastique contre le roi ne constituait pas un crime de lèse-majesté, attendu que les prêtres ne pouvaient pas être considérés comme sujets du roi; qu'il en était de même pour les laïques, quand le prince avait été frappé par une condamnation canonique; et que dans ce cas tous les fidèles devaient se réunir pour combattre le tyran et faire triompher la religion.

Le jésuite Delrio exprimait encore plus ouvertement sa haine contre les rois : « Que ne puis-je, s'écriait-il dans un » de ses sermons, faire à Dieu une libation du sang d'un roi! » Jamais liqueur plus belle n'aurait teint les autels de Jésus- » Christ; jamais holocauste plus agréable n'aurait pu lui être » offert!..... Qu'il soit béni jusqu'aux âges les plus reculés » celui qui enfonce un poignard dans le cœur d'un roi! »

Ces discours furibonds et ces doctrines exagérées n'étaient pas seulement dirigés contre Jacques Ier; les jésuites voulaient atteindre tous les princes de la chrétienté, et sa Sainteté les secondait dans cette nouvelle croisade en autorisant la propagation d'un ouvrage du célèbre Mariana, où le régicide était posé en principe, en devoir, en obligation, lorsque le souverain s'écartait de l'obéissance due au chef de l'Église.

A l'exemple du jésuite espagnol, les bons Pères qui résidaient en France exaltèrent l'omnipotence pontificale et cherchèrent à rabaisser la royauté. « Obéissez, enfants du Christ, s'écriait » le fougueux Clarus Bonarscius dans ses sermons, obéissez » aveuglément à cette puissance qui a rendu Henri IV à la » société des fidèles; n'écoutez pas ceux qui prétendent que » le pape n'a pu excommunier le roi de France; il l'a fait » cependant, et le prince a reconnu qu'il en avait le pouvoir, » puisqu'il s'est humilié dans la poussière, puisqu'il a de- » mandé à être absous. Eh quoi! le souverain serait un Arius, » un Valens, un Nestorius, un Manès, un Mahomet par la » parole et par l'épée; il deviendrait juif, se ferait circon- » cire, et le pape n'aurait pas le pouvoir d'agir contre lui? il » renouvellerait l'horrible cruauté de Phalaris contre tout » ce qu'il y a en France de zélés catholiques, et le pape ne » pourrait rien contre lui? Dieu nous préserve de cette pen- » sée! Le pontife doit employer sa hache pour le salut de la » France, et frapper les gros troncs qui menacent d'étouffer » les jeunes arbres. »

Alors surgit Ravaillac; soit que les déclamations des jésuites eussent puissamment agi sur un cerveau malade, soit qu'il eût été poussé au crime par sa propre exaltation ou par une cause occulte, que l'Estoile, Sully et le maréchal d'Estrées ne craignent pas de reporter sur la reine; toujours est-il que ce fanatique attendit pour frapper le roi que Marie de Médicis eût été proclamée régente et sacrée solennellement. François Ravaillac était arrivé d'Angoulême à Paris depuis trois semaines, pour mettre à exécution son projet de régicide; le 14 mai 1610, qui était la veille du jour fixé pour le

départ du roi, après avoir entendu la messe à Saint-Benoît, il dîna fort tranquillement dans son auberge avec son hôte et un marchand appelé Colletet; puis il se rendit au Louvre pour attendre le roi. A quatre heures, Henri IV sortit de son palais en carrosse pour visiter les arcs de triomphe élevés en l'honneur de la régente, qui devait faire son entrée dans la capitale le lendemain; il était accompagné des ducs d'Épernon et de Montbazon, des maréchaux de la Force, de Roquelaure et de Lavardin, du premier écuyer de Liancourt et du marquis de Mirabeau : un petit nombre de gentilshommes et de valets de pied escortaient seuls le roi, le duc d'Épernon ayant donné l'ordre à la garde de rester au Louvre.

Lorsque le carrosse arriva dans la rue de la Féronnerie, qui à cette époque était fort étroite, le cortége se trouva arrêté par un embarras de charrettes; la plupart des valets de pied entrèrent dans le cimetière des Innocents pour courir plus à l'aise, et il n'en resta que deux auprès de la voiture; ce fut précisément à ce moment que le duc d'Épernon ouvrit la glace qui était près du roi, et le pria de prendre connaissance d'une pièce fort importante. Pendant que sa majesté était occupée à lire, Ravaillac, qui jusqu'alors avait suivi la voiture, sauta sur l'essieu de la roue et donna au roi deux coups de couteau dans la région du cœur, et cela si rapidement qu'aucun des seigneurs ne soupçonna ce qui se passait que par un gémissement que poussa Henri : la mort avait été instantanée. Sans aucun doute l'assassin eût pu facilement s'enfuir en se glissant entre les voitures; mais il resta là, son couteau à la main, et se glorifiant d'avoir si bien frappé; alors il fut arrêté et conduit à l'hôtel de Retz,

où le grand prévôt procéda à un premier interrogatoire.

Ce magistrat trouva sur lui un chapelet, un papier où le nom de Jésus était écrit trois fois sur divers plis, et un cœur de carton qu'il portait suspendu à son cou. On est réellement surpris, en lisant les procès-verbaux de cette affaire, du soin tout particulier que prirent les juges chargés de la procédure d'empêcher Ravaillac de dévoiler ses complices. Quoiqu'on sût par le maître de son auberge qu'il avait eu des relations avec des personnages marquants, entre autres avec un écuyer de la reine, avec les aumôniers du cardinal du Perron, un des amants de Marie de Médicis, avec plusieurs jésuites, un cordelier, un feuillant, le curé de Saint-Severin et un chanoine, on ne le confronta avec personne, si ce n'est avec le père d'Aubigny, qui affirma par serment qu'il ne connaissait pas l'assassin, et démentit les allégations de Ravaillac, qui assurait lui avoir rendu visite dans la maison des jésuites.

Le père Cotton, confesseur de Henri IV, vint lui-même plusieurs fois défendre à l'accusé de compromettre les gens de bien. Enfin, treize jours après l'assassinat, comme si on eût eu hâte d'en finir, le parlement prononça la sentence de mort contre François Ravaillac, atteint et convaincu du crime de lèse-majesté. Il fut condamné à être tenaillé avec versement dans les plaies de plomb fondu, d'huile bouillante et de soufre enflammé; à avoir la main droite brûlée jusqu'au poignet, à être ensuite écartelé, puis consumé sur un bûcher. Le jugement porta en outre que la maison où il était né serait démolie; que sa mère et son père seraient chassés du royaume avec défense d'y reparaître, sous peine d'être pendus et étranglés; que ses frères, sœurs, oncles et autres

parents seraient tenus, sous les mêmes peines, de quitter le nom de Ravaillac pour en prendre un autre.

L'assassin subit son horrible supplice avec courage; il ne poussa pas un seul gémissement pendant que le bourreau le tenaillait avec des pinces dentelées, qui à chaque coup lui enlevaient des lambeaux de chair, ni même pendant que l'exécuteur versait dans ses plaies béantes un mélange de plomb fondu, de soufre, d'huile et de cire bouillante; aucun cri ne lui échappa lorsqu'on lui brûla le poignet, ni quand on l'attacha par les quatre membres à des chevaux entiers pour l'écarteler. Enfin, après avoir supporté ce supplice effroyable pendant une heure sans être démembré, et respirant encore, « les soldats qui assistaient à l'exécution, fati» gués d'attendre, se jetèrent sur le criminel avec des épées, » des couteaux et des bâtons, se mirent à frapper, couper » et déchirer ce malheureux, qui fut ainsi ardemment mis » en diverses parties et pièces ravies à l'exécuteur, et traî» nées de tous côtés avec une fureur extrême. »

Lorsque justice eut été faite du meurtrier, la froide raison reprit le dessus, et l'on commença à rechercher quels étaient les véritables complices de Ravaillac; la voix publique désigna les jésuites, et de toutes parts parurent des pamphlets contre les révérends Pères, et entre autres un libelle appelé « l'Anti-Cotton, » où l'on démontrait jusqu'à la dernière évidence que les jésuites et la reine avaient armé le bras de Ravaillac.

Le parlement n'osant pas agir contre de si grands coupables, se contenta d'enjoindre à la faculté de théologie de censurer les ouvrages publiés par la société sur la théorie du régicide; et d'après la décision des docteurs, condamna plu-

sieurs de leurs livres à être brûlés en place de Grève par la main du bourreau. Ce jugement rendu contre les disciples d'Ignace de Loyola par le premier corps de l'état, et qui impliquait en quelque sorte une accusation de participation dans l'assassinat de Henri IV, n'empêcha pas Marie de Médicis de leur continuer ses faveurs, d'installer le Père Cotton auprès du jeune Louis XIII en qualité de confesseur, et de donner à leur collége de la Flèche le cœur de son mari. La reine osa même leur octroyer des lettres patentes beaucoup plus étendues que celles qui leur avaient été accordées jusque-là, et leur permettre de faire des leçons publiques sur la théologie et sur toutes sortes de sciences, attendu, déclarait-elle, qu'il était de la plus grande utilité que les enfants étudiassent chez eux les formes et les façons de vivre qu'il fallait observer à la cour.

Immédiatement après, les jésuites firent signifier leurs lettres patentes à l'Université et s'occupèrent d'en poursuivre l'entérinement devant le parlement. Ainsi se trouva réengagé le procès pendant, depuis près d'un siècle, entre l'Université et la société de Jésus, relativement à l'instruction des enfants. Dans son plaidoyer, l'avocat la Martelière, qui portait la parole pour l'Université, rappela que c'était pour la troisième fois que ce corps célèbre venait réclamer la protection du parlement contre les séides du pape, afin d'assurer le repos du royaume; que depuis l'établissement des jésuites l'Europe entière n'avait retenti que du bruit de leurs disputes; qu'ils n'avaient jamais cessé de prêcher le bouleversement des pouvoirs politiques; il rejeta sur eux la complicité des crimes de Jacques Clément, de Barrière, de Châ-

tel et de Ravaillac en France; il rappela leur participation dans la conspiration des poudres en Angleterre, dans les troubles qui avaient éclaté à Venise et dans plusieurs autres états, et il termina sa harangue en suppliant le parlement de ne pas se laisser surprendre par le ton hypocrite, les paroles mielleuses et les promesses des bons Pères; qu'il l'engageait à se mettre en garde contre leurs fourberies, et à ne pas oublier que leur propre constitution les autorisait à se parjurer lorsque l'intérêt de leur ordre ou celui du pape l'exigeait.

L'avocat général Servin fut également favorable à l'Université; ce magistrat déclara qu'avant d'entamer les débats il avait demandé aux jésuites s'ils consentaient à s'en tenir aux termes de leur rétablissement, et à signer « sans équi- » voques ni échappatoires les quatre propositions rédigées » par la Sorbonne, concernant la sûreté de la personne » des rois, l'indépendance absolue de leur autorité sur les » choses temporelles, l'assujettissement des ecclésiastiques » aux princes, et le maintien des libertés de l'Église galli- » cane; » mais qu'ils avaient refusé de donner une adhésion formelle à ces propositions. En conséquence il conclut à ce qu'il fût défendu aux jésuites de faire des leçons publiques; de remplir aucune fonction scholastique pour l'instruction des enfants ni des adultes dans le ressort de la ville de Paris. Le parlement admit ses conclusions, et rendit un arrêt qui déclarait l'Université bien fondée en ses dires et lui donnait gain de cause. Ce n'était pas en France seulement que les jésuites étaient devenus l'objet de l'animadversion générale: dans tous les royaumes ils étaient en exécration; ils venaient d'être chassés de la Russie; l'université de Louvain avait

flétri leurs doctrines et les avait expulsés de la Flandre; en Bohême; un décret du conseil souverain, rendu du consentement de tous les ordres du royaume, les avait condamnés à un bannissement perpétuel comme perturbateurs du repos public; la Moravie, à l'exemple de la Bohême, avait pris une décision énergique pour leur défendre l'entrée de ses provinces. Alors les jésuites, chassés, conspués, honnis, parurent s'amender; et afin d'obtenir leur réinstallation, ils renièrent leurs doctrines régicides, et adoptèrent la maxime de l'inviolabilité de la personne des souverains, qui tout naturellement était professée par les cours des potentats. Les Pères Balthasar, Jacquinot, Fronton, Jacques Sirmond et Faconius se présentèrent à la barre du parlement, et déclarèrent qu'ils acceptaient les quatre propositions de la Sorbonne relatives à la conservation de la personne des rois, à leur indépendance absolue du siége de Rome, aux priviléges de leur autorité, même sur les ecclésiastiques.

Cette soumission, quoique tardive, ne laissa pas que de leur être très-profitable; car elle apaisa les murmures de leurs ennemis, les fit tolérer dans le royaume et les mit en position de provoquer des assemblées ecclésiastiques dans lesquelles ils agitèrent différentes questions religieuses qui furent toutes résolues à leur entière satisfaction. Ainsi dans les conciles provinciaux d'Aix et de Sens, ils obtinrent la condamnation du traité d'Edmond Richer, syndic de la Théologie de Paris, sur la puissance ecclésiastique; et, par suite, son remplacement au syndicat. Mais cet acte d'iniquité réveilla toutes les anciennes haines contre les jésuites, et la lutte recommença plus violente que jamais entre ces

derniers et les défenseurs des libertés de l'Église gallicane.

L'ouvrage d'Edmond Richer devint le motif d'une polémique telle qu'on peut dire que jamais aucun livre n'eut autant de vogue et de retentissement; car indépendamment de l'intérêt qu'inspire toujours un écrit frappé d'une condamnation et interdit par la censure, le traité de la puissance ecclésiastique avait pour les masses cet attrait d'un ouvrage en hostilité ouverte avec les deux grands pouvoirs qui écrasent les peuples; il démontrait que ni les rois ni les pontifes n'avaient droit à l'infaillibilité ni à l'inviolabilité qu'ils s'attribuaient; que tous, tenant leur autorité des nations, ne devaient sous aucun prétexte, ni pour quelque cause que ce fût, s'affranchir de leur juridiction suprême.

Tous les grands écrivains du siècle se rangèrent à l'opinion du syndic et prirent la plume pour soutenir ses doctrines. L'un d'eux, du Plessis-Mornay, osa même attaquer la cour de Rome, et publia son célèbre ouvrage intitulé « Mystères d'iniquités, » où l'auteur dévoilait une longue suite de crimes et d'infamies commis par les pontifes, et où il concluait en disant que les successeurs de saint Pierre avaient été les mandataires de l'Antechrist. Au frontispice de son livre il avait fait graver une tour de Babel, emblème du Vatican; et sur le premier plan, sa Sainteté Paul V, sous les traits de Satan, conduisant ses légions infernales de jésuites pour conquérir le monde.

Tout naturellement, lorsque le pape eut connaissance de l'apparition d'un ouvrage aussi terrible, il fulmina une bulle d'excommunication contre du Plessis-Mornay, et sollicita l'interdiction de son livre en France, comme hérétique très-

furieux, très-dangereux, contraire aux lois divines, naturelles et canoniques, aux écrits des saints Pères, aux observances de l'Église catholique, aux cérémonies reçues et usitées de toute antiquité; les jésuites se chargèrent du soin de poursuivre l'ouvrage; et, à la honte de la magistrature, il se trouva des juges qui prononcèrent une condamnation.

Encouragés par ce succès, les enfants d'Ignace de Loyola entreprirent de faire triompher le pape à Venise et de le délivrer de son plus redoutable adversaire, l'illustre Pierre Sarpi, ou Fra Paolo, qui était son nom de dominicain, ainsi qu'ils avaient fait en France de du Plessis-Mornay; toutefois, comme ils n'espéraient pas rencontrer dans le conseil des Dix des juges aussi dociles que ceux de France, ils procédèrent d'une autre manière, et essayèrent de l'assassiner. Fra Paolo, instruit par un avis anonyme de ce qui se tramait contre lui, prit des précautions extraordinaires pour se garantir de toute attaque, et réclama la permission de ne sortir que revêtu d'une cotte de mailles sous sa robe et accompagné d'un frère lai de son monastère armé d'un mousqueton; ce qui lui fut accordé, chose inouïe dans une ville où le port d'armes à feu était puni de mort. Néanmoins, un jour, comme il sortait de son couvent, cinq hommes masqués se jetèrent sur lui, le frappèrent de plusieurs coups de poignard et s'enfuirent avant que le frère lai eût eu le temps de faire usage de son arme. Pierre Sarpi fut rapporté dans sa cellule presque mourant, et la mâchoire percée de part en part d'un stylet sur lequel étaient gravées une tiare, une croix, une tête de mort, avec cette légende : « Au nom du pape, société de Jésus! »

Au premier bruit de cet odieux assassinat, les sénateurs, qui étaient en séance, vinrent en masse au couvent des dominicains pour s'informer de l'état du blessé; le conseil des Dix ordonna les poursuites les plus actives contre les coupables, qui malheureusement ne purent être arrêtés. Le doge fit venir de Padoue, aux frais de l'état, le plus fameux chirurgien de l'Italie, pour donner ses soins à Fra Paolo; et quand le consulteur fut rétabli, la sérénissime république doubla ses pensions, et lui offrit un palais. Pierre Sarpi, quoique très-sensible à ces marques d'un intérêt si général, refusa les pensions et le palais, seulement il consentit à ne plus sortir de son couvent qu'avec une escorte, pour se mettre à l'abri d'une nouvelle tentative d'assassinat.

Les jésuites, forcés de renoncer à leurs coupables projets, et désespérant de soumettre Venise au saint-siége tant que la sérénissime république aurait un tel défenseur, se rabattirent sur la France; et avec l'aide de la régente Marie de Médicis, du Père Cotton, son confesseur, ils organisèrent sur tous les points du royaume des congrégations religieuses qui enveloppèrent les villes et les campagnes dans un immense réseau de superstitions. Tous les anciens ordres de moines reparurent; les dominicains, les bénédictins, les franciscains, les carmes, les jacobins, les feuillants, recrutèrent de nombreux adeptes, et couvrirent de leurs légions tout le sol de la France. Port-Royal devint une communauté religieuse, et l'on y adora jour et nuit l'Eucharistie consacrée; les religieuses du Calvaire passèrent les nuits au pied de la croix pour expier les offenses commises par les protestants envers l'arbre de vie et de salut; les nonnes eurent des extases à

l'exemple de sainte Catherine de Sienne; François de Sales fonda l'ordre de la Visitation; les ursulines s'emparèrent de l'instruction des jeunes filles comme les jésuites s'étaient déjà emparés de celle des jeunes gens; Bérulle institua les prêtres de l'Oratoire; les bénédictins se réunirent à la congrégation de Saint-Maur; Vincent de Paul fonda la congrégation des missions; les frères de la Miséricorde multiplièrent à l'infini et furent dotés de vastes domaines ou de riches communautés, et les provinces se trouvèrent à la merci de cette engeance monacale, qui dans tous les pays et à toutes les époques a dévoré les richesses des peuples, paralysé le développement des industries et abruti l'espèce humaine.

Enfin les jésuites se crurent assez puissants pour braver l'opinion; et, par ordre de Paul V, ils engagèrent la régente à convoquer les états généraux et à proposer l'adoption des canons du concile de Trente, qui étaient attentatoires aux libertés de l'Église et à la dignité du pays. Les membres de la noblesse qui faisaient partie des états ainsi que plusieurs du clergé se prononcèrent en faveur du projet, et firent bon marché de la dignité nationale. Un évêque osa même déclarer, pour influencer les délibérations du tiers état, qu'il y allait du salut du royaume si les trois ordres ne décrétaient pas la soumission de la France aux volontés du pape.

Néanmoins le tiers état, qui se défiait avec raison des deux ordres privilégiés, résista aux sollicitations; par l'organe du prévôt des marchands il fit des remontrances à la régente, et lui représenta « que la question du concile de Trente étant de» puis soixante années en suspension, il ne jugeait pas à pro» pos de s'en embarrasser; que, du reste, les décisions de

» cette assemblée prétendue orthodoxe avaient été reconnues » attentatoires à l'autorité royale et à la tranquillité publique; » que déjà le parlement avait déclaré qu'elles devaient être » repoussées, attendu qu'elles assujettissaient les chapitres » et les monastères aux évêques et détruisaient l'indépen- » dance du clergé régulier; attendu qu'elles confisquaient au » profit du pape les fiefs des seigneurs tués en duel; attendu » qu'elles cassaient les indults du parlement et la juridiction » des juges subalternes dans les affaires où les ecclésiastiques » étaient intéressés, et enfin parce qu'elles introduisaient en » France l'horrible institution des tribunaux de l'inquisition » sur les mêmes bases que ceux d'Espagne. »

Dans l'impossibilité où se trouvaient les jésuites de vaincre les répugnances du tiers état, ils s'adressèrent au jeune roi Louis XIII, qui venait d'atteindre sa majorité, et obtinrent de sa majesté l'autorisation de passer outre et de tenir des synodes provinciaux pour régler l'importante question des ordonnances rendues par le concile de Trente et leur promulgation en France. Il fut tenu à ce sujet une assemblée de membres du clergé et de la noblesse, qui s'engagèrent par serment à faire triompher la cause du pape et à contraindre la nation à se courber sous le joug théocratique. Parmi les fanatiques qui assistèrent à ce conciliabule, on cite les cardinaux de la Rochefoucauld, de Gondi et du Perron, sept archevêques, quarante-cinq évêques, et au nombre de ces derniers le fougueux prélat de Luçon, depuis le cardinal de Richelieu. Cette audace du clergé et de la noblesse catholique fit grand bruit, et obligea le Châtelet de Paris à défendre par arrêt à tous les ecclésiastiques du ressort de sa juridic-

tion de rien publier qui eût trait au concile de Trente ou qui apportât la plus légère innovation dans la police de l'Église gallicane, sous peine de confiscation et de saisie.

De leur côté, les huguenots lancèrent un manifeste, et déclarèrent qu'ils allaient de nouveau prendre les armes si le roi voulait soumettre la France au saint-siége. Déjà même sur plusieurs points les hostilités avaient éclaté, lorsque intervint le maréchal d'Ancre, le mari d'Éléonore Galigaï, favorite de la reine mère, qui détermina Marie de Médicis à renoncer à l'adoption du concile de Trente, et à promettre aux huguenots que, sans égard pour les réclamations de la cour de Rome ou pour celles du clergé, les choses seraient remises dans leur ancien état. Malgré cet engagement solennel pris par la reine mère et contre la défense formelle du Châtelet, les cardinaux de Sourdis et de la Rochefoucauld passèrent outre, assemblèrent leurs syndics particuliers de Bordeaux et de Senlis, et firent déclarer que les fidèles seraient tenus d'observer en conscience les différents règlements du saint concile de Trente. D'autres prélats suivirent l'exemple des métropolitains de Bordeaux et de Senlis, et promulguèrent dans leurs diocèses les décrets rendus par cette prétendue assemblée œcuménique.

Ce singulier triomphe, obtenu malgré l'opposition du parlement et des états généraux, exalta l'audace des jésuites et porta les bons Pères à proclamer que la France avait adopté le concile de Trente et qu'elle s'était soumise à l'omnipotence du pontife. Alors parut, sous le titre de « République » ecclésiastique, » un livre remarquable dirigé contre la primauté du pape et publié par un écrivain célèbre, Marc-Antoine

Dominis. Sa Sainteté s'émut singulièrement de l'apparition de ce livre, et en réclama immédiatement la condamnation en France par la faculté de théologie. En même temps elle entama des pourparlers avec l'auteur, et lui fit proposer le chapeau de cardinal s'il consentait à rétracter les propositions qui lui seraient désignées dans son ouvrage.

Dominis, séduit par les brillantes promesses du pape, eut la lâcheté de faire amende honorable et de désavouer tout ce qu'il avait écrit contre le chef de l'Église; puis il se rendit à Rome, muni d'un sauf-conduit, pour recevoir la récompense promise. Mais une fois au pouvoir du pape, après qu'il eut donné au monde le scandale d'une seconde abjuration, au lieu d'être élevé au rang de prince de l'Église, il fut arrêté, conduit au château Saint-Ange et empoisonné après cinq jours de captivité. Sa Sainteté ne se trouva même pas satisfaite d'avoir si sévèrement puni Dominis; pour l'édification des fidèles, elle le fit traiter comme relaps, et fit brûler son corps ainsi que son ouvrage dans le champ de Flore. Cette proscription ne s'étendit pas seulement sur les livres qui attaquaient directement le pape, mais encore sur ceux qui étaient écrits contre les séides du saint-siége et même sur des ouvrages historiques; ainsi la cour de Rome fulmina une sentence d'excommunication contre l'avocat Arnauld pour son Mémoire sur les jésuites; contre l'illustre président de Thou pour son Histoire de France, et contre les membres du parlement pour les arrêts qu'ils avaient rendus dans l'affaire des régicides Jean Châtel et Ravaillac.

Pendant cette croisade contre les hommes de lettres, les dominicains et les franciscains scandalisaient l'Espagne et

l'Europe par leurs disputes cyniques sur la conception immaculée de la Vierge; et les choses en vinrent à ce point, que ce ne fut plus avec la plume que les moines s'attaquèrent, mais à coups de stylet ou de poignard. En France, ces querelles fixèrent peu l'attention publique, qui était captivée par des événements d'une plus grave importance. Le maréchal d'Ancre venait d'être assassiné par l'ordre du roi; sa femme, Éléonore Galigaï, décapitée par arrêt du parlement; la reine mère disgraciée et avec elle Richelieu, évêque de Luçon, qui était un de ses amants. Ce coup d'état, dirigé contre Marie de Médicis dans la personne de ses favoris, eut une grande influence sur la politique intérieure du pays. Le Père Cotton, confesseur du roi, fut chassé de la cour, qu'il gouvernait avec les jésuites; et Richelieu lui-même, qui occupait la charge de secrétaire d'état, fut banni pour le même motif. Le rusé prélat se retira dans la ville d'Avignon, et se lia intimement avec le vice-légat du pape pour se ménager les moyens de rentrer en France. Celui-ci engagea en effet sa Sainteté à demander la réinstallation de l'évêque de Luçon dans son emploi de secrétaire d'état. Mais le duc de Luynes, qui avait en main l'exercice de l'autorité suprême et qui redoutait l'ambition de Richelieu, repoussa toutes les ouvertures qu'on lui fit à ce sujet. Alors le prélat prit d'autres mesures pour arriver à son but; il se mit en correspondance avec la reine mère, la détermina à s'échapper de la cour et à se jeter dans les provinces du midi afin d'y soulever une guerre civile, ce qui eut lieu. Dans cette occurrence, le duc de Luynes, qui connaissait l'influence de Richelieu sur Marie de Médicis, se trouva forcé, pour arrêter

les hostilités, d'entrer en arrangement avec le prélat, et lui fit proposer sa réintégration dans son secrétariat et un chapeau de cardinal s'il voulait engager la reine à conclure un traité de paix avec son fils; et pour preuve de la sincérité de ses offres, il expédia au marquis de Cœuvres, ambassadeur français à Rome, l'ordre de solliciter publiquement l'entrée du sacré collége pour l'évêque de Luçon.

Richelieu ne soupçonnant pas qu'on osât lutter de ruse avec lui, crut aux protestations de la cour, et décida sa royale maîtresse à se réconcilier avec Louis XIII. Mais lorsque le traité eut été signé, le duc de Luynes, qui n'avait nulle envie d'attirer dans les conseils du roi un homme si habile, refusa de tenir ses engagements relativement à la charge de secrétaire d'état, et écrivit même confidentiellement au pape, qu'il le priait de n'avoir point égard aux sollicitations de l'ambassadeur de France en ce qui concernait la demande d'un chapeau pour l'évêque de Luçon. Sa Sainteté abandonna d'autant plus facilement son protégé, qu'elle jugea qu'il se trouvait dans l'impossibilité de rendre aucun service à sa cause par suite de sa disgrâce et de l'accommodement de la reine avec la cour. Une promotion de huit cardinaux eut lieu à Rome et Richelieu n'y figura pas. Furieux d'avoir été la dupe de Paul V, du roi et du duc de Luynes, l'évêque de Luçon jura de se venger. Il excita de nouveau Marie de Médicis à recommencer la guerre, sous prétexte que le traité d'Angoulême ne recevait pas son exécution; et en même temps il écrivit au pape, qu'il ferait repentir la cour de Rome de s'être associée à ses ennemis, et qu'il rompait pour toujours avec la politique du saint-siége. Cette menace ne pro-

duisit aucune sensation à la cour du pontife; jamais peut-être l'autorité des successeurs de saint Pierre n'avait été si puissante qu'à cette époque; et peu importait à Paul V la colère d'un prélat amant d'une reine déchue.

Sa Sainteté ne répondit même pas à Richelieu, et s'occupa du nouvel empereur d'Allemagne, Ferdinand II, qui, au mépris des serments qu'il avait faits de maintenir la liberté du culte protestant, mettait en vigueur un système de persécutions religieuses contre les réformés, pour se réconcilier avec le pape, et obtenir la levée des censures et interdits prononcés contre lui à l'occasion de l'arrestation du cardinal Cleselius, accusé de haute trahison.

Paul V, en faveur du repentir de l'empereur, en considération du zèle qu'il manifestait pour l'orthodoxie et des riches présents qu'il lui adressait pour Saint-Pierre, lui accorda l'absolution, confirma son élection et autorisa les évêques catholiques à le sacrer. Nous devons même dire que la raison qui parut la plus concluante à sa Sainteté, et qui la détermina à se réconcilier avec Ferdinand II, à l'absoudre du crime énorme d'avoir violé les priviléges de l'Église en la personne d'un cardinal, fut la somme de six cent mille écus que l'empereur fit distribuer aux Borghèse; car, de l'aveu du père Bzovius, qui nous a laissé un éloge pompeux du pape, c'était pour lui une si douce jouissance de voir prospérer sa famille, qu'il ne négligeait aucun moyen de l'enrichir.

Nicolas de Marbais, docteur en théologie, contemporain de Paul V et témoin de toutes les turpitudes de la cour de Rome, se montra plus sévère envers le pontife que le jésuite Bzovius, et flétrit en termes tellement énergiques le népo-

tisme de sa Sainteté, que nous ne saurions mieux faire que de traduire le passage de ce savant historien sur les désordres de ce règne : « Paul V, dit-il, a si grandement volé les fi-
» dèles, qu'il a pu dépenser quarante fois cent mille écus
» en achats de terre pour son neveu le cardinal Borghèse;
» il lui a acheté trois cent cinquante-mille écus, de la famille
» Sarelli, la grande seigneurie de Rignagno, près de Rome;
» il en a donné cent mille pour la cité de Sulmone, qui appar-
» tenait aux états de Naples; il a payé pour le domaine des
» quatre Casales six cent mille écus; sur les montagnes de
» Rome, il a acquis pour plus de cinq cent mille écus de pro-
» priétés; dans son palais Borghèse, il en a dépensé huit cent
» mille, seulement pour les constructions, les bâtiments et
» les jardins, car son cabinet est si riche d'objets d'art,
» qu'on l'estime à une valeur de dix-huit cent mille écus.

» Et de quelle source viennent ces immenses richesses?
» de la daterie, ce véritable Pactole qui charrie des flots d'or;
» car il est notoire que ce n'est pas le patrimoine des Bor-
» ghèse qui pourrait subvenir à leurs prodigalités, puisqu'à
» la connaissance de tout le monde, cette famille était ré-
» duite à la dernière misère avant l'exaltation du pape. Au-
» jourd'hui les temps sont bien changés; grâces aux vols et
» aux rapines de sa Sainteté, les Borghèse sont les plus riches
» seigneurs de l'Italie. Si on ouvre le registre des bulles, on
» sera surpris de voir qu'à un grand nombre de pages, en
» regard de tel ou tel bénéfice, il ne se trouve aucun nom de
» titulaire; c'est que Paul V connaît particulièrement celui
» qu'il a mis en possession de ces biens; et celui-là n'est
» autre que ce muguet de cardinal Borghèse, dont il cache

» le nom afin de ne pas exciter l'indignation de ceux qui ont » encore la sottise de croire à l'équité d'un pape.

» Paul V ne donne à ses créatures que les cures et les pré- » bendes de mince importance qui vaquent sans charges per- » sonnelles. Quand les bénéfices ont une certaine valeur, il » les confère à son neveu sans circonlocution ni obscurité ou » ambiguité de paroles; s'ils sont petits et chétifs, il les » flanque de cinq ou six autres, en fait un seul domaine gros » et gras dont il gratifie Borghèse; enfin d'aventure s'il con- » fère un riche évêché, il a soin de l'amaigrir en le grevant » d'une pension pour son neveu, et transforme ainsi tous » les cardinaux de sa cour et les prélats en facteurs ou cura- » teurs de son cher Borghèse.

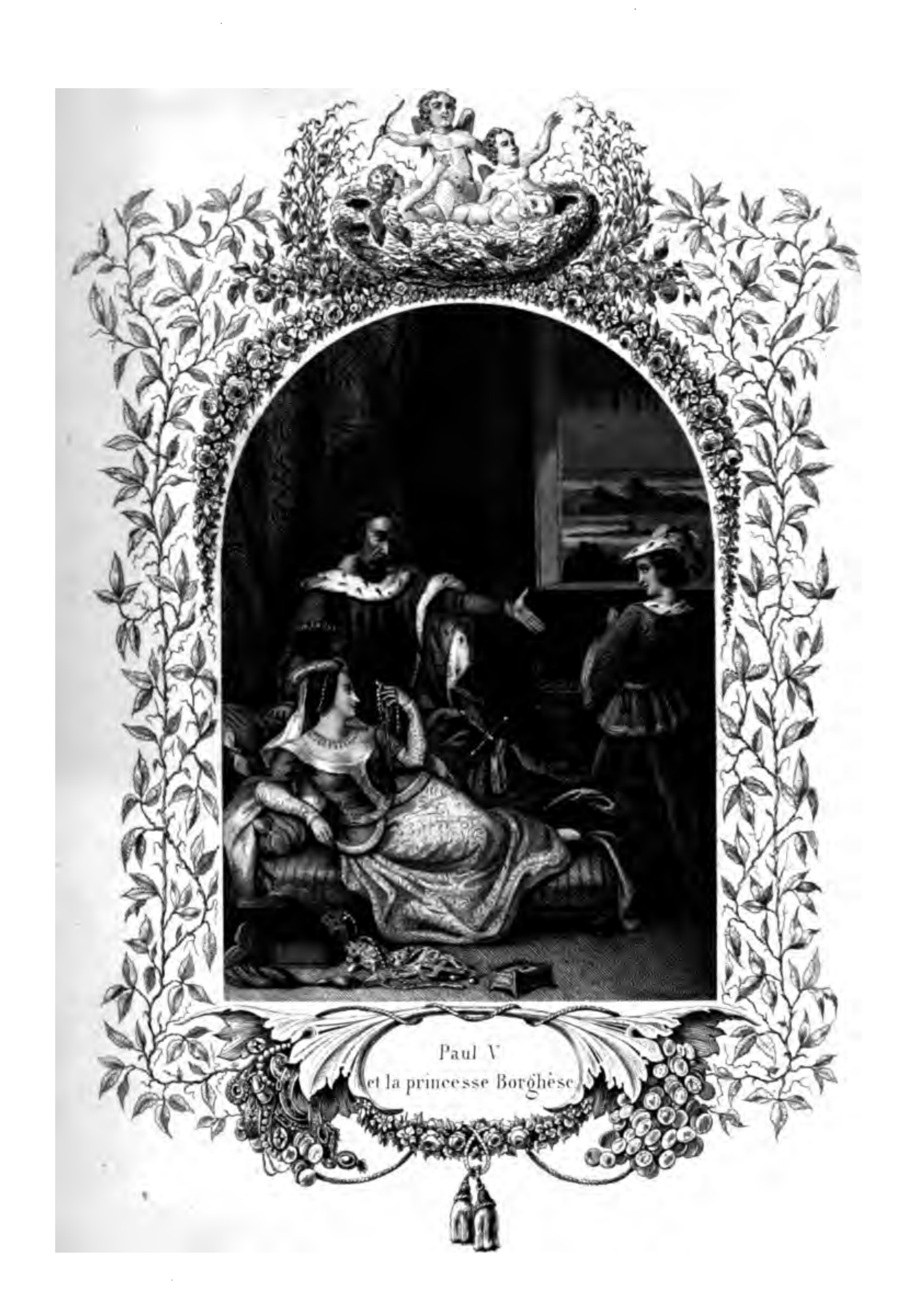
» Sa Sainteté ne veut pas davantage que les princes de » l'Église soient savants et experts, de peur qu'ils ne le » fassent trop apercevoir de son ignorance; aussi n'accorde- » t-elle le chapeau qu'à des rustres qui ne sont pas déniaisés; » à des lourdauds de la plus vile race, et qui n'ont d'esprit » et de courage qu'autant que le cardinal neveu leur en » souffle dans l'oreille; à des ânes qui se contentent de paître » dans les terres de leurs bénéfices et en abandonnent les » revenus à Borghèse. Il serait réellement bien difficile aux » cardinaux Capponus, Barberinus, Lautrec et Spinola, de » dire dans quelles villes ils ont étudié les belles-lettres, car » certes en fait de lettres, ils ne doivent connaître que les » lettres de change qu'ils ont fournies au neveu du pape pour » garantie de l'abandon de leurs émoluments, et des revenus » de leurs terres. Quant aux autres membres du sacré col- » lége, Tonto, Lanfranco, Philonardo et quelques-uns de

» leurs collègues, ce serait pis encore si on leur demandait » quelle profession ils exerçaient avant de passer cardinaux; » l'un était sonneur d'orgues à l'Oratoire, et recevait quinze » jules de traitement par mois; l'autre était guérisseur de » vérolés dans un carrefour de Naples; le seigneur Philo- » nardo était souteneur de filles dans un bordeau; un qua- » trième était chef d'une bande de voleurs, et s'occupait » chaque nuit de mériter la potence; tous enfin, avant d'être » couverts de la pourpre romaine, étaient les immondices, » l'écume de ce qu'il y avait de plus infect dans Rome, la » ville la plus abominable du monde; et cependant, quelque » infâmes qu'ils aient été, on peut dire que c'est à peine s'ils » sont dignes de former la cour de Paul V; car, dans cette » cour maudite, les princes de l'Église n'ont pas honte de se » livrer à toutes sortes d'abominations avec leurs ganymè- » des; ils ne craignent pas, à la face du soleil, de ravir les en- » fants et d'enlever les jeunes filles pour leurs sales voluptés. » Tous savent qu'au Vatican il n'y a ni justice ni pudeur; » aussi ne prennent-ils aucun soin de cacher leurs turpitudes; » les prélats comme les simples clercs vont en plein jour, » couverts de leurs camails, dans les demeures des filles » d'amour, et font assassiner publiquement les maris ou les » pères des femmes ou filles qu'ils ont enlevées.

» Quant à Paul V, il rit de tous ces débordements et se » vautre comme un pourceau dans les plus puantes et les » plus fangeuses ordures d'adultères, d'incestes et de sodo- » mie qui se puissent imaginer! Et comment n'applaudirait-il » pas au meurtre d'un mari ou d'un père, lui qui a fait em- » poisonner la femme d'un de ses frères, parce qu'elle se

» refusait à ses infâmes caresses? Comment ne glorifierait-il » pas les incestes, lui qui a des bâtards de sa sœur et qui est » le père du cardinal neveu? Qui donc, ô mon Dieu! osera » raconter les abominations qui ont valu à la femme du se- » cond frère de sa Sainteté le nom de papesse qu'on lui donne » publiquement à Rome; par quels honteux moyens elle est » devenue la dispensatrice des évêchés, des bonnets de car- » dinaux et de tous les bénéfices; comment il se fait que cette » nouvelle Jeanne gouverne l'Église, s'assied sur le trône de » l'Apôtre, la tiare au front et les clefs du ciel dans ses mains » maculées de luxure? Qui donc osera dire qu'un pontife, » chef suprême de la chrétienté, vicaire de Dieu sur la terre, » a eu dans le cardinal Borghèse tout à la fois un neveu, un » fils et un mignon!!! Dans ses destinées immuables, Dieu » a-t-il décidé que le monde serait toujours gouverné par de » tels monstres! Les peuples doivent-ils donc éternellement » courber la tête sous des tyrans! Et ne viendra-t-il pas un » jour où les nations, faisant justice des papes et des rois, » balayeront de la terre tous les despotes!!!..... »

Enfin, le 28 janvier 1621, après avoir pesé sur l'Italie pendant seize années, Paul V mourut frappé d'apoplexie.


Paul V
et la princesse Borghèse

GRÉGOIRE XV.

Ferdinand II, empereur d'Allemagne.

242e PAPE.

Élection de Grégoire XV. — Son ... chaire pontificale. — Efforts de sa Sainteté pour ... potence de son siége. — Portrait de L... du pontife. — Décret sur l'élection des ... d'Ignace de Loyola. — Massacre des ... de propagande. — Persécutions et massacres ... Bohême, en Hongrie et en Saxe. — ... tions à Ferdinand sur son zèle ... l'exemple de l'empereur ... par les jésuites de la confrérie de la Vierge ... dans les Provinces-Unies. — ... de l'Angleterre. — Les jésuites ... Le père Nobili à Pékin. — Élévation ... — Ligue contre l'empire ... Valteline. — Mort de Grégoire XV.

Les cérémonies des funérailles de Paul V terminées ... sacré collége se réunit, et cinquante-deux cardinaux ... en conclave; ... pour candidat ... le cardinal ... prélats qui, sous le règne précédent, ...

TRENTE-NEUVIÈME GRAVURE.

SA SAINTETÉ PAUL V DISTRIBUE LES TRÉSORS DE L'ÉGLISE
A LA PRINCESSE BORGHÈSE ET AU CARDINAL-NEVEU.

Tome VIII. Page 201

Nous donnerons un classement général des gravures dans le dernier volume.

GRÉGOIRE XV,

FERDINAND II, empereur d'Allemagne. — 242ᵉ PAPE. — LOUIS XIII, roi de France.

Élection de Grégoire XV. — Son histoire avant d'être élevé sur la chaire pontificale. — Efforts de sa Sainteté pour établir l'omnipotence de son siége. — Portrait de Ludovico Ludovisio, neveu du pontife. — Décret sur l'élection des papes. — Canonisation d'Ignace de Loyola. — Massacre des Grisons. — Congrégation de propagande. — Persécutions et massacre des réformés en Bohême, en Hongrie et en Saxe. — Le pape adresse des félicitations à Ferdinand sur son zèle religieux. — Louis XIII suit l'exemple de l'empereur et persécute les protestants. — Création par les jésuites de la confrérie de la Vierge. — Réaction catholique dans les Provinces-Unies. — Politique de Grégoire à l'égard de l'Angleterre. — Les jésuites aux Indes et dans l'Amérique. — Le père Nobili à Pékin. — Élévation de la maison d'Autriche. — Ligue contre l'empire et contre l'Espagne. — Affaires de la Valteline. — Mort de Grégoire XV.

Les cérémonies des funérailles de Paul V terminées, le sacré collége se réunit, et cinquante-deux cardinaux entrèrent en conclave; Borghèse et ceux de sa faction présentèrent pour candidat à la papauté le cardinal Campoza, un des prélats qui, sous le règne précédent, s'étaient le plus distin-

gués par leurs vices. Les Ursins et l'ambassadeur de la cour de France, qui étaient opposés aux Borghèse, présentèrent de leur côté Alexandre Ludovisio, et cabalèrent si bien en sa faveur, qu'ils le firent triompher de son compétiteur. En conséquence, il fut proclamé chef de l'Église, et prit le nom de Grégoire XV.

Le nouveau pape était issu d'une illustre maison de Bologne qui avait été agrégée au corps de la noblesse napolitaine. Entré fort jeune au collége des jésuites de la ville de Naples, il y était resté jusqu'à l'âge de seize ans, et ne l'avait quitté que pour venir étudier le droit dans l'université de sa ville natale; il s'était ensuite rendu à Rome auprès de Grégoire XIV, son compatriote, qui l'avait nommé collatéral du sénateur. Plus tard, il avait été successivement élevé aux charges de référendaire, de juge civil des causes du vicaire, d'archevêque de Bologne, de nonce et de prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Pont. Quelques écrivains ecclésiastiques parlent de l'aménité et de la bonté de ce pontife; mais les faits historiques donnent le plus éclatant démenti à leurs allégations, et démontrent qu'il ne le céda ni en cruauté ni en perfidie à ses prédécesseurs.

Comprenant que l'origine de la grandeur papale avait été la conséquence des divisions intestines qui déchiraient l'empire romain, Grégoire XV résolut de bouleverser l'Europe entière pour ressaisir l'ancienne influence du saint-siége; et comme il était déjà courbé par l'âge, et dans l'impossibilité de se livrer aux travaux que nécessitait la réalisation de ses vues politiques, il songea à se faire aider par la société des jésuites, cette milice infatigable, qui depuis près d'un siècle

s'était montrée si ardente, si intrépide, si dévouée aux intérêts de la cour de Rome. Sa Sainteté se forma un conseil dont tous les membres étaient de l'ordre, et plaça à leur tête son neveu Ludovico Ludovisio, jeune homme de vingt-cinq ans, digne élève des enfants d'Ignace de Loyola.

Quoique jeune, Ludovico avait déjà les mœurs du clergé romain; il était prodigue, débauché, avide de richesses et de grandeurs; aussi se jeta-t-il avec ardeur dans la nouvelle carrière ouverte à son ambition. Les premiers actes du nouveau gouvernement révélèrent les tendances de Grégoire XV à l'omnipotence papale. Pour prévenir l'influence des ambassadeurs des cours étrangères dans les élections, sa Sainteté rendit un décret qui enjoignait aux cardinaux, pour les conclaves futurs, de donner leurs suffrages par voie de scrutin secret et non ouvertement. Ensuite le conseil se préoccupa des moyens de réchauffer le zèle des fanatiques de toutes les nations; et à cet effet, il procéda à la canonisation de plusieurs personnages morts en odeur de sainteté, entre autres sainte Thérèse la Visionnaire, Louis de Gonzague, Stanislas Kotska, Philippe de Néri, Isidore Agricola, Ambroise Sansedon, Jacques de Saloniome, François Xavier et Ignace de Loyola.

Enfin, le numéraire commençant à devenir rare dans le trésor de Saint-Pierre, le pontife publia un jubilé extraordinaire, dans le double but de remonter ses finances et de pouvoir juger de l'état de la religion dans les différents royaumes d'Europe; Grégoire put alors se convaincre, par le zèle que mirent les princes à favoriser son exploitation financière, que les choses allaient à merveille pour le saint-siége. En

Allemagne, l'évêque Jules de Wurzbourg, le prince électoral Schweikard de Mayence, Maximilien de Bavière et l'archiduc Ferdinand, ne firent aucune opposition à la vente des indulgences, et travaillèrent avec ardeur à la propagation du papisme ; en Autriche, Ferdinand II fit plus encore ; il chercha à anéantir le luthéranisme, et persécuta ses sujets pour les obliger à professer la religion catholique.

En France même, l'autorité du pape ne se trouvait presque plus contestée ; les jésuites commençaient à parcourir le Béarn, le fer et le feu à la main, incendiant les temples protestants, et égorgeant les huguenots qui osaient résister ; en Suisse, un des chefs de la Valteline, nommé Jacques Robustelli, qui était sous la fatale influence des jésuites, venait de réunir des bandes de scélérats pour exterminer les malheureux Grisons qui professaient le calvinisme ; dans le Tyrol, sur les cimes des Alpes comme dans les vallées, partout les réformés étaient traqués par les fanatiques sicaires du pape ; les villes, les villages, les plus pauvres hameaux devenaient la proie des flammes ; les places publiques, les routes, les défilés les plus sauvages, étaient teints du sang des protestants ; dans les Pays-Bas, Philippe III déployait une rigueur inaccoutumée, et à l'instigation de la cour pontificale, il envahissait à main armée les provinces qui autrefois s'étaient détachées de l'Espagne, et se préparait à les faire rentrer sous le double joug de Rome et de Madrid.

Comme on le voit, la réaction catholique faisait des progrès immenses dans tous les pays de la chrétienté, et sous un pape tel que Grégoire XV, il n'était pas à craindre que la cour de Rome laissât échapper l'occasion de rétablir sa pré-



Bourdet del. *Fauchery dir.* *Weber Sculp.*

pondérance sur les pays qui s'étaient soustraits à son obédience. D'abord sa Sainteté s'occupa de fonder une congrégation de propagande sur les plans d'un capucin appelé Girolamo Narni, et organisa des missions dans toutes les contrées du monde ; ensuite elle forma des alliances avec les souverains catholiques et particulièrement avec Ferdinand II, à qui elle fit offrir par Charles Caraffa, son nonce apostolique, des subsides de guerre, un présent de deux cent mille écus et sa bénédiction, en échange de son concours actif et persévérant pour l'extermination des réformés de ses états.

Le pacte conclu, des cohortes de dominicains, d'augustins, de franciscains, de carmes et de jésuites, accoururent se ranger sous la bannière du cardinal Caraffa, et s'éparpillèrent dans la Bohême pour procéder régulièrement à la destruction des temples luthériens ou calvinistes; afin de rétablir les coutumes de l'Église romaine, la communion sous une seule espèce, la célébration de la messe en langue latine, l'aspersion de l'eau consacrée, l'invocation des fanatiques canonisés, la confession auriculaire, enfin tout ce qu'à bon droit les philosophes appellent les idolâtries du culte catholique. Les infortunés qui persistèrent à réclamer la communion sous les deux espèces furent jetés dans les cachots ou envoyés au bûcher, et leurs biens confisqués au profit de l'Église. Dans les villes, on fit le siége des maisons des protestants qui refusaient de céder aux exhortations des moines, « pour les contraindre à revenir de leur endurcissement, » suivant les expressions du nonce, c'est-à-dire pour les appliquer aux plus effroyables tortures, jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé à leurs croyances; dans les campagnes, les soldats

et les moines firent des battues générales, incendièrent les fermes, égorgèrent les cultivateurs, violèrent les filles, polluèrent les jeunes enfants, ne faisant grâce qu'à ceux qui se déclarèrent catholiques. Grâces à ces moyens, le cardinal Caraffa vit grossir chaque jour le nombre des abjurations, et bientôt il put annoncer à Grégoire que la Bohême était entièrement asservie au saint-siége.

Les choses se passèrent de même en Moravie; le cardinal Dietrichstein, qui était en même temps gouverneur de la province et évêque d'Olmutz, réunissant ainsi le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, voulut rivaliser de fanatisme et de cruauté avec Charles Caraffa; et malgré la vive opposition des citoyens, il chassa de la province la secte des frères moraves, qui comptait plus de quinze mille individus, hommes ou femmes, et qui s'était fait chérir à cause de ses mœurs douces et patriarcales.

En Autriche, état héréditaire de l'empereur Ferdinand, la réaction religieuse avait obtenu également un magnifique succès; d'abord le prince avait fait publier à son de trompe dans les villes, dans les villages et dans les plus petits bourgs, que les habitants eussent à se convertir ou à évacuer le pays; ensuite il avait établi un immense cordon de troupes qui joignait les deux frontières à l'embouchure du Danube, et qui, en remontant le fleuve, enveloppait toutes les cités et refoulait hors du territoire les malheureux qui n'avaient point voulu adopter le rite catholique. En Hongrie, l'empereur fut obligé d'employer la ruse et même d'accorder des priviléges aux magnats, qui étaient les seigneurs de ces contrées, pour les ramener au giron de l'Église.

En Bavière, en Saxe, les missionnaires jésuites firent des prodiges et convertirent plus de vingt mille protestants; il est vrai qu'ils furent aidés en cela par le bourreau. Dans le Palatinat, le culte protestant fut interdit sous les peines les plus graves, et les habitants furent forcés de se soumettre au catholicisme. Le bas Palatinat fut également asservi à l'Église romaine; Charles Caraffa, à la tête d'une légion de moines, s'abattit sur cette province, la traita comme pays conquis, enleva de Heidelberg, sa capitale, la bibliothèque et une multitude de manuscrits extrêmement précieux qui furent transportés à Rome.

Dans le haut Baden, le margrave Guillaume exerçait les mêmes brigandages; les missionnaires convertisseurs avaient pénétré à Bamberg, à Fulda, à Eichsfeld, à Paderborn, dans l'évêché de Munster, à Halberstadt et à Magdebourg; ils étaient venus jusqu'à la ville d'Altona, et se préparaient à entrer en Danemark et en Norwége.

Ainsi, du sud au nord, de l'est à l'ouest de l'empire romain-germanique, la restauration du papisme se propageait avec une effrayante célérité et menaçait d'anéantir pour jamais le luthéranisme.

D'autre part Grégoire XV, qui s'entendait merveilleusement à stimuler le zèle fanatique des souverains, fit conférer l'électorat du Palatinat au duc Maximilien, souverain de la Bavière, à cause des services qu'il avait rendus à l'Église et pour exciter une sainte émulation parmi les autres princes de l'Allemagne. Il lui écrivit à cette occasion : « Ta conduite, » ô mon fils, a rempli notre cœur d'un torrent de délices » semblables à la manne céleste. La fille de Sion peut enfin

» secouer de sa tête les cendres de deuil et se revêtir d'habits » de fête! car bientôt tous les ennemis du trône de l'Apôtre » seront réduits en poussière.

Sa Sainteté étendit ensuite sa sollicitude sur la France et chercha à faire de son roi le digne émule de Ferdinand II. Malheureusement l'atrabilaire Louis XIII n'était que trop disposé à suivre les inspirations du fanatisme, et une guerre sourde fut dirigée contre les huguenots dans toutes les provinces du royaume; les gentilshommes du parti de la réforme secondèrent eux-mêmes les efforts du monarque et se convertirent au catholicisme, les uns pour obtenir des charges et des dignités, les autres pour ne pas perdre les priviléges de leurs castes, qui commençaient à leur être singulièrement contestés par le tiers-état. Ainsi les seigneurs de la Force et de Châtillon abjurèrent le calvinisme pour le bâton de maréchal; le vieux Lesdiguières embrassa le catholicisme pour l'épée de connétable; beaucoup d'autres suivirent leur exemple, et la religion protestante se trouva supprimée de fait dans un grand nombre de bourgs et de villes.

On en vint à défendre aux huguenots de chanter les psaumes dans les rues et dans leurs maisons; on leur contesta les droits et bénéfices que garantissait l'édit de Nantes; on installa dans leurs temples un commissaire royal pour surveiller les assemblées; enfin on leur enleva une à une toutes les libertés qu'ils avaient conquises au prix de leur sang. Ne pouvant ni se réunir ni se défendre, les calvinistes en étaient réduits à se convertir; le papisme triomphait! Des légions de missionnaires, jésuites, franciscains et capucins, parcouraient la France dans tous les sens, recrutant sur leur pas-

sage des milliers de néophytes, et les organisant hommes et femmes en une immense congrégation appelée la confrérie de Marie. Les évêques se mirent en correspondance régulière avec le saint-siége et donnèrent à sa Sainteté d'utiles conseils pour hâter l'extinction de l'hérésie; ainsi le prélat de Vienne s'étant aperçu que les efforts des missionnaires étaient paralysés par l'éloquence d'un prédicateur de Saint-Marcellin, écrivit charitablement à Rome pour que Grégoire fît solliciter auprès de Louis XIII l'ordre de le pendre; ainsi l'évêque de Saint-Malo ayant eu connaissance que les réformés se rassemblaient dans les châteaux pour chanter des psaumes, fit réclamer par l'organe du nonce apostolique, le cardinal Damiète, la démolition de ces repaires de huguenots, ce qui fut accordé incontinent. Ces précautions actives, incessantes, qui faisaient prévoir la ruine prochaine des calvinistes en France, donnèrent un si grand contentement au pape, qu'il écrivit à Louis XIII : « Mon cher fils, l'ornement de » l'univers, la gloire de notre siècle, marchez toujours dans » la sainte voie; faites sentir la puissance de votre bras à ceux » qui ne connaissent pas Dieu; soyez sans miséricorde pour » les hérétiques, et méritez de vous asseoir un jour à la droite » du Christ, en lui offrant en holocauste tous les enfants de » perdition qui infectent votre royaume. »

Ce n'était pas en France seulement que la cause de la réforme était abandonnée par les familles nobles : dans les états protestants, dans les villes qui s'étaient le plus distinguées par leur haine contre le papisme, les gens riches se convertissaient à la religion catholique en haine des idées d'indépendance qui gagnaient les masses et qui mettaient en ques-

tion l'existence des priviléges et des droits seigneuriaux.

Cologne, Louvain, Namur, ouvrirent leurs portes aux jésuites, et quinze mille habitants reçurent la confirmation de leurs mains; dans l'archevêché d'Utrecht on compta cent cinquante mille conversions; dans le diocèse de Harlem, cent mille; à Leuwarden, seize mille; à Grœningen, vingt mille, et à Deventer soixante mille.

Cependant, quelque extraordinaires qu'eussent été les progrès des missionnaires dans les Pays-Bas, sa Sainteté n'en fut point satisfaite, et elle écrivit au roi d'Espagne, « de n'avoir aucune pitié des hérétiques; d'ordonner à » ses gouverneurs de rétablir violemment le culte catholique » dans les provinces dépendantes de sa couronne, d'allumer » les bûchers, et de ne laisser aux calvinistes d'autre alter» native que la messe ou la mort. »

L'Angleterre, ce boulevard inexpugnable de la réforme, restait encore à soumettre; l'opiniâtre Grégoire XV ne se laissa pas décourager par les échecs qu'avaient éprouvés ses prédécesseurs dans leurs tentatives de réaction religieuse, et il résolut de rétablir le catholicisme dans la Grande-Bretagne. Seulement il profita des fautes de ses devanciers, et suivit une politique entièrement opposée : loin d'employer les menaces et la rigueur, il entama des négociations amicales avec Jacques I[er] à ce sujet, et sachant que le roi désirait obtenir l'autorisation de marier son fils, le romanesque prince de Galles, avec une princesse espagnole, ce que Paul V avait constamment refusé, il lui adressa les bulles de dispense sans lui imposer aueune condition, se contentant d'écrire au jeune prince, « qu'il espérait que la vieille semence de piété chré-

» tienne qui avait autrefois produit de si belles fleurs parmi » les rois anglais, germerait de nouveau en son cœur, et » qu'il regardait son union avec une femme catholique comme » un heureux présage pour l'avenir de l'Église romaine. »

Le rusé pontife avait prévu que sa majesté britannique ne voudrait pas être en reste de bons procédés avec le saint-siége et lui ferait quelques concessions; c'est ce qui arriva en effet. Par ordre du roi, on cessa de persécuter les catholiques et on leur permit le libre exercice de leur culte.

Mais ce n'était pas assez pour l'ambitieux Grégoire XV que la domination de l'Europe, il lui fallait celle du monde entier; et n'ayant plus autour de lui d'ennemis à combattre, il tourna ses regards vers les pays lointains, et songea à conquérir au saint-siége les deux Amériques, les Indes, la Chine, le Japon, toute l'Asie et l'Afrique. Déjà les jésuites lui avaient préparé les voies dans l'Amérique méridionale, où ils se trouvaient tout-puissants, grâce au massacre de plus de vingt millions d'Indiens, et où ils avaient élevé cinq archevêchés, vingt-sept évêchés, quatre cents couvents de différents ordres, un nombre considérable de paroisses, un séminaire et deux universités, l'une à Lima, l'autre à Mexico, pour l'enseignement de la théologie.

Les Indes orientales n'étaient pas à beaucoup près aussi bien préparées à recevoir le joug de Rome. Sous le pontificat de Paul III, le jésuite François Xavier avait converti, il est vrai, près de trois cent mille adeptes des environs de Goa, des habitants des montagnes de Cochin ou des environs du cap Comorin; mais les nouveaux chrétiens appartenant tous à la caste la plus malheureuse des peuples de l'Inde, il en

était résulté que la religion catholique, tombée dans le mépris, avait été appelée la religion des parias. Plus tard, cependant, les jésuites, plus éclairés sur l'esprit des nations de l'immense péninsule hindostanique, changèrent de tactique. Le père Nobili, envoyé en qualité de missionnaire dans ces contrées, résolut de s'adresser aux classes élevées, et dès son arrivée il se mit en rapport avec les brahmines, se vêtit et se logea comme eux, se soumit aux mêmes expiations, étudia le sanscrit, se pénétra de leurs sentiments et de leurs idées. Profitant habilement d'une de leurs croyances, qui était qu'autrefois il y avait eu quatre voies pour parvenir à la vérité, et que l'une d'elles était perdue, le père Nobili déclara qu'il avait retrouvé cette quatrième voie qui conduisait directement à l'immortalité, et il les initia à la connaissance du christianisme. Toutefois il se garda bien de heurter leurs préjugés; il adopta quelques-uns des rites du pays, modifia certains dogmes du culte, se servit même d'expressions en usage dans la religion des brahmines, et prit toutes ses précautions pour qu'on ne soupçonnât pas qu'il enseignait les mêmes croyances que François Xavier.

Quelques prélats portugais de l'archipel indien, qui étaient en relations avec les peuples du continent, se scandalisèrent de cette manière d'opérer des conversions; ils en adressèrent des plaintes véhémentes à la cour de Rome, et demandèrent que sa Sainteté voulût désapprouver les pratiques abominables que le père Nobili avait introduites dans le christianisme. Mais le souverain pontife accueillit fort mal leurs réclamations, et répondit aux évêques qu'ils eussent à ne point s'immiscer dans de telles affaires; que le saint missionnaire



L'Empereur & l'Impératrice de Chine.

travaillait avec zèle et intelligence pour la plus grande gloire de Dieu, qu'il avait dispense absolue de se conduire comme il l'entendrait, de commettre des sacriléges, des adultères, et même de verser le sang des hommes, s'il le jugeait utile au succès de sa glorieuse entreprise.

En Chine, la société de Jésus avait également jeté des semences de catholicisme; le Père Ricci, un des dignitaires de l'ordre, était parvenu, dès la fin du seizième siècle, à s'introduire dans le Céleste Empire à l'aide d'une supercherie et en se faisant passer pour sectateur de Confucius; plus tard, il avait poussé jusqu'à Pékin et s'était fait admettre devant l'empereur pour lui offrir une pendule à sonnerie, ce qui était alors une chose extrêmement précieuse. Enfin Ricci s'était conduit avec tant d'habileté, qu'il avait capté la confiance du monarque, celle de plusieurs mandarins, et qu'au moment de sa mort il avait obtenu l'autorisation de faire venir des missionnaires pour prêcher le christianisme.

Les jésuites qui remplacèrent le bon Père furent d'abord surpris de la singulière méthode de propagande qu'il avait adoptée, et qui ne consistait rien moins qu'à passer des jours entiers à table avec les mandarins, et à se livrer à tous les excès de l'intempérance; ils en écrivirent à Rome pour avoir l'avis du pape. Sa Sainteté Grégoire XV leur répondit qu'elle les absolvait à l'avance de tous les péchés qu'ils pourraient commettre en vue des intérêts de la religion; qu'ils n'eussent point à s'en inquiéter, que les crimes mêmes devenaient œuvres pies lorsqu'ils étaient commis dans le but d'assurer le triomphe du saint-siége.

Au Japon, les progrès du papisme étaient plus surprenants;

on comptait déjà dans cet empire trente colléges de jésuites et trois cents églises. En Afrique comme en Asie le saint-siége conquérait de nouveaux sujets; et l'intrépide jésuite Paëz, à la tête d'une poignée de soldats, pénétrait jusqu'en Abyssinie, forçait le souverain du pays, Settan-Segued, à se convertir au christianisme, enlevait toute l'Éthiopie aux moines sociniens qui relevaient du métropolitain d'Alexandrie, et faisait reconnaître l'autorité du mandataire de Grégoire XV, le Père Alphonso Mendez, nommé patriarche d'Éthiopie par sa Sainteté. Enfin, jusque dans les provinces soumises aux musulmans et à Constantinople même, les jésuites avaient établi des colléges et travaillaient à détruire la religion de Mahomet dans l'intérêt de la papauté.

Ainsi Grégoire XV, ce vieillard débile, chétif, constamment tourmenté par des maladies cruelles, avait trouvé dans l'immense activité de son esprit les moyens d'étendre sa domination sur le monde entier; et ce qu'il y avait de plus extraordinaire dans cette propagande catholique, dont il était l'âme en Europe surtout, c'est qu'elle suivait dans son développement la marche envahissante des grandes puissances, et s'avançait derrière les armées pour enchaîner dans les liens de la superstition les peuples vaincus par le glaive.

Il résulta de cet accord de la papauté et des monarchies, des changements importants dans les relations respectives des peuples; le plus grave fut, sans contredit, l'élévation de la maison d'Autriche, qui jusqu'alors n'avait exercé qu'une influence très-secondaire sur les affaires de l'Europe. Les républiques italiennes, dont l'indépendance était menacée par l'accroissement de cette puissance, se préoccupèrent enfin

de l'invasion de la Valteline par les troupes autrichiennes, qui s'étaient jetées sur ce pays pour en exterminer les habitants, et s'adressèrent à la France en réclamant l'intervention de ses armes.

Louis XIII, qui redoutait de perdre son influence sur l'Italie, si Ferdinand II demeurait maître de la Valteline, forma une ligue avec la Savoie et Venise pour contraindre la maison d'Autriche à rendre les défilés et les places dont elle s'était emparée. Grégoire XV, ayant intérêt à ménager les deux souverains, intervint dans la querelle, et fut des premiers à réclamer, après l'extermination des peuples protestants de la Valteline, pour que l'Autriche et l'Espagne abandonnassent les villes qu'ils avaient conquises. Sa Sainteté déclara même qu'elle était prête à s'en charger, et à les faire occuper par ses troupes jusqu'à l'époque où les susceptibilités de l'Italie et de la France seraient entièrement rassurées sur les bonnes intentions de Ferdinand II et de Philippe IV. Cet arrangement fut accepté, et Grégoire, du consentement des parties belligérantes, mit des garnisons dans les villes et frontières qui étaient l'objet des contestations.

Déjà le pontife songeait à tirer parti de cette circonstance pour sa famille et à donner la Valteline en fief à un de ses neveux, lorsque la mort vint arrêter l'exécution de ce projet et enlever à l'Église l'un des plus habiles politiques qui eussent jamais occupé la chaire de saint Pierre. Cet événement eut lieu le 8 juillet 1623.

Plusieurs historiens très-recommandables, notamment Heydegger, ont contesté à Grégoire XV sa grande réputation politique, et ont prétendu que sa Sainteté avait seule-

ment eu le bon esprit de comprendre son incapacité aux affaires, et d'abandonner le gouvernement de l'Église à la maîtresse de son neveu Ludovico Ludovisio, femme douée d'un prodigieux génie.

Cette assertion est encore confirmée par le témoignage du cardinal Richelieu, qui s'exprime ainsi dans ses mémoires : « Grégoire XV fut meilleur homme que bon pape, n'ayant » pour toute qualité qu'un amour excessif pour ses parents, » qui, le voyant accablé par son grand âge, non-seulement » saisissaient toutes les occasions de se servir avec avidité de » sa facilité à les enrichir, mais encore abusaient constam» ment de la faiblesse de sa Sainteté. A la prière de Ludo» visio, son neveu, ou plutôt de la maîtresse qui faisait agir » ce cardinal, il accomplit des actions bien étranges, et que » l'on peut considérer comme provenant d'une autorité plu» tôt prétendue des papes que concédée par l'Église, plutôt » fondée sur l'abus de la cour romaine que sur le mérite de » la chaire de saint Pierre. Une seule fois il sut résister à la » volonté qui le dirigeait, ce fut à l'approche de la mort; » comme son neveu le pressait de faire encore quelques car» dinaux, il lui répondit : qu'il en avait tellement fait, qu'il » ne lui restait plus que le temps de demander pardon à » Dieu d'en avoir tant créé et de si indignes. » Ces paroles de Richelieu ont d'autant plus de poids, que ce ministre lui devait sa promotion au cardinalat.

URBAIN VIII,

243e PAPE.

FERDINAND II,		LOUIS XIII,
FERDINAND III,		LOUIS XIV,
empereurs d'Allemagne.		rois de France.

Troubles dans Rome excités par le cardinal Barberino. — Il aspire à la papauté. — Il empoisonne ses compétiteurs dans le conclave. — Exaltation du cardinal Maffeo Barberino, sous le nom d'Urbain VIII. — Son histoire avant d'être pape. — Son caractère. — Ses règlements bizarres. — Il veut suivre la politique de son prédécesseur. — Lutte entre le pape et Richelieu, ministre de Louis XIII. — Projet de mariage du prince de Galles et de Henriette-Marie de France. — Guerres générales entre les diverses puissances de l'Europe. — Le pape s'unit aux protestants pour combattre Richelieu. — Les jésuites attaquent le ministre par ordre du saint-père. — Guerre civile en France. — Troubles en Angleterre. — Assassinat de Buckingham. — Siége de la Rochelle. — Louis XIII fait le sac des villes du midi. — Continuation de la propagande catholique à main armée dans les états d'Allemagne. — Gustave-Adolphe, roi de Suède, se déclare le champion du protestantisme. — Querelles entre Ferdinand II et Urbain VIII. — Le pape appelle Gustave-Adolphe au secours du saint-siége. — Victoire du roi de Suède sur les armées confédérées de la maison d'Autriche. — Urbain se tourne contre Gustave-Adolphe. — Mort de ce prince. — Le parti protestant se relève plus redoutable que jamais en Allemagne. — Urbain VIII fait assassiner le jeune duc d'Urbino. — Condamnation de Galilée Galilei. — Persécution contre les sorciers. — Détails curieux sur les sabbats des magiciens et des bohémiennes. — La princesse de

Lorraine possédée du diable. — Histoire du diable de Loudun. — Supplice d'Urbain Grandier. — Louis XIII met son royaume sous la protection de la Vierge. — Richelieu veut se faire nommer patriarche en France. — Doctrines et morale des enfants d'Ignace de Loyola. — Commencements du jansénisme. — Saint-Cyran et Port-Royal. — Querelles entre le pape et le cardinal Richelieu. — Publication de l'Augustinus. — Les jansénistes et les molinistes. — Guerres en Italie suscitées par l'ambition et l'avidité des neveux du pontife. — Mort d'Urbain VIII.

Les funérailles de Grégoire XV n'étaient pas encore terminées que déjà les factions s'agitaient dans Rome pour assurer la tiare à leurs chefs. De tous les meneurs, le cardinal Maffeo Barberino était celui qui montrait le plus d'ardeur dans la lutte, quoiqu'il fût repoussé par les Espagnols, par les Français, par les cabales des Borghèse et de Ludovisio, par les vieux cardinaux, enfin par la presque unanimité des membres du sacré collége. Loin d'être découragé par la répulsion dont il était l'objet, Barberino n'en prenait que plus d'audace; et comprenant qu'il n'avait point à compter sur les cardinaux pour escalader le trône de saint Pierre, il résolut non de se faire choisir, mais de s'imposer.

Par ses ordres, ses frères et ses neveux soudoyèrent une troupe de bandits, se ruèrent dans la ville, soulevèrent le peuple des faubourgs, et firent éclater une révolte qui obligea les cardinaux à se réfugier au Vatican et à former immédiatement le conclave.

Barberino vint prendre sa place au milieu de ses collègues

comme si rien d'extraordinaire ne se fût passé; il écouta d'abord avec beaucoup de patience les discours des différents candidats à la papauté; ensuite, il prit la parole, exposa au sacré collége la nécessité de choisir pour occuper la chaire de saint Pierre un homme doué d'une grande énergie et qui fût capable d'arrêter les désordres de la populace romaine; il ne cacha même pas qu'il exerçait une certaine influence sur les fauteurs des troubles, et annonça impudemment que le calme renaîtrait dans la ville sainte dès que les cardinaux auraient placé sur sa tête la tiare vénérée des papes. Au lieu de lui ramener des voix, cette déclaration ne fit que rendre encore plus unanime la répulsion qu'il inspirait, et aucun suffrage ne vint appuyer sa candidature. Barberino ne s'inquiéta nullement de cette réprobation générale; il n'abandonna point la partie; seulement il jugea que les choses n'étaient pas assez avancées, et il fit passer au dehors des instructions secrètes pour que les bandits missent tout à feu et à sang. Ses ordres furent ponctuellement exécutés; Rome devint le théâtre d'atrocités épouvantables; les sicaires du cardinal pillèrent les maisons, égorgèrent les vieillards et les enfants, violèrent les femmes et les jeunes filles et exercèrent sur leurs cadavres les plus affreuses profanations; puis quand ils furent saturés de carnage et de luxure, ils coururent par les rues de la ville, des torches à la main, et vinrent s'arrêter sous les remparts du château Saint-Ange, où ils proférèrent cette terrible menace : « Mort et incendie, ou le pape Barberino! »

Ces clameurs parvenaient jusqu'aux oreilles des cardinaux rassemblés dans la salle du conclave et les glaçaient

de terreur; néanmoins le scrutin continuait toujours, et le nom de Barberino ne sortait pas de l'urne. Alors on remarqua avec épouvante que chaque jour le sacré collége se trouvait diminué de quelqu'un de ses membres, soit par cause de mort, soit par cause de maladie, et que précisément les cardinaux qui disparaissaient d'une si étrange manière étaient ceux qui se montraient les plus opposés à la candidature du terrible Barberino. Il devenait évident pour tous que celui-ci se défaisait de ses ennemis par le poison; car ceux qui étaient morts avaient été enlevés en quelques heures, et ceux qui étaient malades ne parvenaient à soulager leurs souffrances qu'en faisant usage d'antidotes bien connus. De ce moment, toute opposition cessa dans le conclave, et le cardinal Maffeo Barberino fut proclamé souverain pontife sous le nom d'Urbain VIII.

Le nouveau pape était issu d'une noble et ancienne famille de Florence; il avait d'abord été clerc de la chambre apostolique, puis nonce du saint-siége auprès de la cour de France. A l'époque de son exaltation, il n'était âgé que de cinquante-cinq ans, et paraissait doué d'une santé puissante et d'une constitution énergique.

Dès qu'il fut assis sur le trône de saint Pierre, il éleva ses neveux et ses frères aux premières dignités de l'Église et de l'état, en récompense de l'appui qu'ils lui avaient prêté, quoiqu'ils fussent notoirement indignes de remplir de telles fonctions, et quoiqu'il connût parfaitement leur incapacité, puisque lui-même disait que son neveu, François Barberino, qu'il avait fait entrer dans le sacré collége, n'était bon qu'à réciter des patenôtres; que son frère Antoine, créé cardinal

du titre de Saint-Onuphre, n'avait d'autre mérite que celui d'infecter le consistoire et de chasser les membres du conseil par l'affreuse puanteur de son froc; que son second neveu, le cardinal Antoine le jeune, surnommé par dérision le Démosthène, à cause d'un défaut de nature qui le faisait bégayer en parlant, n'était tout au plus capable que de s'enivrer trois fois par jour; et que le dernier de ses neveux, dom Thadeo, qu'il avait nommé préfet de Rome, prince de Palestrina et généralissime des armées du saint-siége, était plus en état de porter une quenouille que de tenir une épée. Néanmoins, comme sa Sainteté n'avait qu'à puiser dans la bourse des fidèles pour enrichir les membres de sa famille, elle ne se fit pas faute de les gorger d'or, de leur donner des terres, des domaines, de les pourvoir de bénéfices, de leur acheter des palais et même des principautés.

Urbain s'occupa ensuite des affaires de l'Église; il défendit aux récollets de porter la sandale et le capuchon pointu à la façon des capucins; il défendit aux carmes anciens de s'intituler carmes réformés, désignation qui appartenait aux nouveaux ordres de capucins institués par saint François; il exigea que les religieux prémontrés d'Espagne reprissent l'ancien habit et le nom de frater qu'ils avaient quittés par orgueil; il fit différents règlements pour modifier certaines cérémonies du culte qui faisaient déconsidérer la religion; et défendit d'exposer à la vénération publique, dans les églises, les statues des fidèles morts en odeur de sainteté; d'allumer des cierges sur leurs tombeaux, et particulièrement de publier leurs miracles sans l'approbation de la cour de Rome; ce qui ne l'empêcha pas, dans le même mois et par

une singulière contradiction, de béatifier deux fanatiques théatins, André Avellino et Gaëtan de Thiene; un carme débauché, Félix Cantalice; un fougueux inquisiteur, François Borgia, duc de Candie et général des jésuites, un des descendants de l'ancienne famille des Borgia; un illuminé, le carme florentin Corsini; deux femmes extatiques, Marie-Madeleine de Pazzi, et Élisabeth, reine de Portugal; et enfin le bienheureux saint Roch et son chien.

Lorsque sa Sainteté eut réglé avec la plus minutieuse attention tout ce qui était relatif aux moines et au culte des saints, elle se prépara à poursuivre l'œuvre de propagande religieuse que son prédécesseur avait si heureusement commencée; à son exemple, elle résolut de s'appuyer sur la force brutale et sur la prédication, c'est-à-dire d'employer tour à tour des soldats et des jésuites, les uns pour conquérir, les autres pour soumettre et pour corrompre.

D'un caractère défiant et féroce, Urbain songea d'abord à se mettre à couvert de toute tentative soit des ennemis de l'intérieur, soit de ceux du dehors; il fit construire sur le territoire bolonais, du côté qui offrait un accès facile jusqu'à Rome, une forteresse qu'on appela le fort Urbain; il entoura d'un nouveau rempart le château Saint-Ange, qui était déjà défendu par deux murailles, et il le pourvut si abondamment de munitions de guerre, qu'il eût pu soutenir un siége de plusieurs années; il fit également élever un mur d'enceinte autour de ses jardins du Monte-Cavallo; ensuite il établit une manufacture d'armes à Tivoli, disposa des terrains de la bibliothèque du Vatican pour la construction d'un arsenal, enfin, il transforma en une ville de guerre la

cité apostolique, qui devait être le paisible sanctuaire de la morale du Christ.

Sa Sainteté tenait à honneur de laisser des monuments gigantesques de son passage sur le trône de l'Apôtre, et de faire dire à la postérité, que si les papes ses prédécesseurs avaient élevé des palais de granit et de marbre, elle avait fait sortir du sol des monuments de bronze et de fer.

Rarement Urbain VIII prenait la peine d'assembler le consistoire; et lorsqu'il lui arrivait de réunir le sacré collége, comme il ne voulait écouter ni conseils ni observations, les cardinaux n'avaient d'autre parti à prendre que d'applaudir à ses paroles et d'exécuter ses décisions. Même avec les ambassadeurs des rois, il arguait de son privilége d'infaillibilité pour trancher sur les affaires les plus sérieuses. Aucun pontife avant lui, ni Grégoire VII, ni Boniface VIII, n'avait possédé à un degré aussi élevé le sentiment de son importance individuelle; ainsi, dans une question fort grave, les mandataires d'une puissance étrangère lui ayant présenté une objection tirée des anciennes constitutions pontificales, il répliqua impérieusement que sa décision avait plus de poids que les règlements de deux cents papes morts.

La force athlétique dont il était doué ne contribuait pas peu à augmenter la haute opinion qu'il avait de lui-même. Urbain voulait qu'on l'adorât, comme chef spirituel de l'Église et comme roi de la terre; et, dans son orgueil, il osa révoquer une loi qui défendait au peuple romain de jamais ériger de statue à un pape vivant, prétendant qu'on n'avait pu prévoir que la chaire de saint Pierre serait occupée un jour par un pontife tel que lui.

Sans doute un prêtre de ce caractère, opiniâtre, absolu, implacable, ne reculant devant rien pour arriver à son but, eût fait plus qu'aucun de ses prédécesseurs pour le malheur de l'humanité, et eût courbé l'Europe entière sous le joug de la théocratie romaine, s'il ne s'était rencontré sur son chemin un autre prêtre non moins opiniâtre, non moins absolu, non moins implacable que lui, et l'emportant sur sa Sainteté en ruse et en adresse, Richelieu, devenu cardinal, ministre ou plutôt souverain de France sous l'imbécile Louis XIII, et ayant par conséquent à soutenir des intérêts diamétralement opposés à ceux de la cour de Rome.

En effet, pendant qu'Urbain travaillait à augmenter la prépondérance de la maison d'Autriche sur l'Europe, pour anéantir la réforme et faire triompher le catholicisme, Richelieu cherchait à opposer une digue aux envahissements de Ferdinand II, contractait des alliances offensives et défensives avec les protestants d'Allemagne, et négociait habilement auprès de Jacques I[er] et de Buckingham, son ministre, pour faire échouer le mariage du prince de Galles, qui était toujours en Espagne, auprès de l'infante devenue sa maîtresse, et qui semblait n'attendre que les dispenses de Rome pour célébrer ses noces. Urbain VIII commit la faute de ne pas expédier les bulles de dispense de la jeune princesse, quoique son prédécesseur eût déjà envoyé celles du fiancé, afin d'obliger le fils du roi d'Angleterre à se convertir. Ce délai permit à Richelieu d'intriguer à la cour de Londres; et un jour, sa Sainteté apprit avec une surprise extrême que le roi Jacques venait de rappeler son fils auprès de lui, et qu'il avait envoyé en France une ambassade solennelle pour demander la

main de la princesse Henriette-Marie, troisième sœur de Louis XIII, pour le prince de Galles.

Urbain adressa aussitôt des représentations à la cour de France, afin d'empêcher cette union; il offrit en compensation de marier la princesse Henriette-Marie à l'infant don Carlos, et de leur faire donner en apanage la souveraineté des Pays-Bas catholiques; il adressa même à ce sujet deux brefs au cardinal; et voyant que rien ne pouvait faire changer les résolutions du ministre, il déclara que si l'on passait outre, il refuserait les dispenses nécessaires pour le mariage. Richelieu répondit laconiquement « qu'on s'en passerait. » Sa Sainteté se tourna alors du côté de l'Angleterre, et chercha par ses promesses à détourner le roi Jacques de ces projets; mais comme l'alliance de son fils avec la sœur de Louis XIII procurait au roi de la Grande-Bretagne des avantages sérieux, la perspective d'éteindre les troubles religieux dans ses états et l'espérance de faire recouvrer le Palatinat à son gendre le duc Frédéric, qui en avait été évincé par Grégoire XV, il repoussa toutes les propositions de la cour de Rome, et fit publier le mariage du jeune prince et de Henriette-Marie de France. Une semblable détermination équivalait à une déclaration de guerre.

Richelieu depuis longtemps avait prévu le cas d'une rupture, et s'était ménagé de puissants auxiliaires, afin de porter un grand coup à l'Autriche et à l'Espagne en les attaquant simultanément sur toutes leurs frontières. C'était le premier exemple de ces coalitions de plusieurs états se prêtant un mutuel secours pour écraser un ennemi redoutable; les rôles étaient ainsi répartis : Venise, la Savoie et la France devaient

expulser les troupes papales de la Valteline et prendre l'offensive en Italie; la Hollande devait avec sa marine attaquer l'Amérique du sud; l'Angleterre devait débarquer une armée sur les côtes d'Espagne; les Turcs devaient envahir la Hongrie; et le roi de Danemarck, à la tête de toutes les forces de son royaume et de celles de la basse Allemagne, devait tomber sur le Palatinat et venir se joindre au prince Mansfeld pour attaquer l'empereur d'Autriche jusque dans ses états héréditaires. Telle était l'organisation de cette ligue formidable.

La France s'étant chargée de donner le signal pour agir, le marquis de Cœuvres entra à la tête d'un corps de troupes dans la Valteline, et en moins de huit jours il conquit le pays et força les soldats du pape à reprendre honteusement la route des états de l'Église. Cette invasion mécontenta d'autant plus Urbain VIII, qu'il regardait déjà la Valteline comme sa propriété, et qu'il se disposait à en former une principauté pour don Thadeo, son neveu, généralissime des troupes pontificales. Toutefois, il se garda bien de laisser paraître la cause de son vif ressentiment; il feignit de voir dans l'agression des Français une preuve que le cardinal de Richelieu abandonnait la cause de l'orthodoxie pour le calvinisme, et au lieu de déclarer la guerre à la France, il se prépara seulement à susciter de puissants ennemis au ministre de Louis XIII.

Un certain chevalier Benardin fut envoyé de Rome auprès des chefs du parti protestant, leur fournit de l'argent, leur fit de magnifiques promesses, et les détermina à lever l'étendard de la guerre civile; d'autre part, le nonce Spada expédia une légion de jésuites dans les provinces catholiques

pour exalter les dévots fanatiques contre le cardinal en l'accusant d'hérésie, ce qui réussit à merveille. Richelieu se vit alors en butte à la haine des deux partis, et attaqué à la fois par les huguenots et par les catholiques.

Pour tout autre la position n'eût pas été tenable; mais l'ambitieux cardinal n'était pas homme à céder le pouvoir sans lutter jusqu'à la dernière extrémité; d'ailleurs, si son autorité était menacée au dedans, n'avait-il pas au dehors des alliés capables de le secourir? Il fit donc venir d'Allemagne les troupes que les états protestants avaient mises à sa disposition pour la grande coalition; et au lieu de les employer contre le saint-siége ou contre la maison d'Autriche, il s'en servit pour écraser les religionnaires de France; puis, trahissant ses alliés, il traita avec le pape, et s'engagea à faire avorter les projets de la ligue, si la cour de Rome consentait à expédier les bulles de dispenses nécessaires au mariage de Henriette-Marie et du prince de Galles. Peu de jours après la ratification de ces arrangements, Jacques Ier mourut, et laissa la couronne d'Angleterre à son fils Charles Ier.

Conformément aux conventions secrètes passées entre les souverains de France et d'Angleterre ou plutôt entre leurs ministres et le saint-siége, on suspendit les armements dirigés contre la maison d'Autriche, on arrêta les envois d'argent destinés au roi de Danemarck et au prince Mansfeld, de sorte que ceux-ci se trouvant engagés dans les provinces ennemies sans vivres et sans subsides, ne purent garder leurs positions et furent obligés de battre en retraite après avoir été vaincus à la bataille de Lutter. Cet événement était prévu par le duc d'Olivarez, premier ministre du roi d'Espa-

gne, et par le cardinal de Richelieu, car on apprit en France presque en même temps la défaite du roi de Suède, la dissolution de la ligue contre la maison d'Autriche, la publication du traité de Mouzon entre Louis XIII, Ferdinand II et Philippe IV d'Espagne, et la consommation du mariage projeté entre la princesse Henriette-Marie et le nouveau roi d'Angleterre, sans que les trois ministres de ces puissances eussent daigné consulter la cour de Rome. Richelieu triomphait non-seulement au sujet de la Valteline, dont il avait fait reconnaître l'indépendance dans le traité de Mouzon, mais encore en humiliant l'orgueil du saint-siége et en ne le faisant intervenir dans les conférences que comme puissance du deuxième ordre.

Urbain VIII comprit alors quel adversaire il avait à combattre; et dans sa rage de ne pouvoir anéantir avec les foudres ecclésiastiques ni avec les armes temporelles un cardinal qui menaçait de substituer l'autorité suprême des rois à l'omnipotence des papes, il déchaîna contre lui un jésuite nommé Santarelli, enthousiaste forcené de la théocratie, l'un des plus fougueux séides de la papauté, qui lança dans le monde catholique un libelle furibond qui laissait bien loin derrière lui tous les traités de Mariana, de Bellarmini, de Suarez et de Bécan. L'ouvrage ayant été dénoncé au parlement et déféré à la Sorbonne, subit une double condamnation devant ces deux tribunaux, et fut brûlé publiquement par les mains de l'exécuteur des hautes œuvres. En outre, une sentence du parlement enjoignit aux jésuites résidants en France de souscrire à la censure de la Sorbonne contre Santarelli ou de quitter le royaume.

Cette dernière partie de l'arrêt ne reçut pas son exécution; le cardinal, qui redoutait de pousser à bout les fanatiques et de périr soit du poison, soit d'un coup de poignard, intervint, et se contenta d'exiger une simple déclaration dans laquelle les jésuites reconnaîtraient l'indépendance du monarque en ce qui concernait le temporel de son royaume.

Mais le livre de Santarelli eut un résultat tout différent à la cour du dévot Ferdinand II; au lieu d'exciter le juste ressentiment du prince, il lui inspira des remords de sa rébellion, il demanda pardon au saint-père en toute humilité d'avoir cherché à se soustraire au joug de Rome; et pour obtenir sa grâce, il rendit, à l'instigation de son confesseur, un édit portant qu'après l'expiration d'un délai de six mois, à partir du jour de la Saint-Ignace, il ne tolérerait plus dans son royaume héréditaire de Bohême aucun de ses sujets, fût-il prince, s'il ne professait la religion catholique. Il publia de semblables édits pour la haute Autriche, pour les provinces de la Carniole, de la Carinthie et de la Styrie. En vain les malheureux habitants de ces contrées sollicitèrent un plus long terme pour obtempérer aux ordres du souverain, le nonce Caraffa et les jésuites représentèrent à sa majesté que ces demandes n'étaient faites que dans l'espoir d'un changement de gouvernement, et les citoyens durent ou se convertir ou émigrer, ou se résoudre à périr.

En Allemagne, les choses suivaient la même marche; les armées impériales s'étaient avancées jusqu'au détroit de Cattégat, sur les côtes de la Baltique, occupaient Brandebourg, le Mecklembourg, la Poméranie, et menaçaient d'écraser les capitales protestantes si elles tentaient la plus

légère résistance. Urbain VIII triompha à son tour, et en vertu de son omnipotence universelle, il régla les destinées des contrées que venait de lui soumettre la maison d'Autriche; il donna en toute souveraineté la ville de Magdebourg à un archevêque; il créa un gouvernement archiducal catholique sous la direction du nonce Caraffa, pour extirper l'hérésie de la haute Allemagne; il investit le comte de Nassau-Liegen, les jeunes comtes de Neubourg, ainsi que le grand maître de l'ordre teutonique, tous fougueux catholiques, de comtés et de villes du haut Palatinat, sous la condition qu'ils convertiraient de gré ou de force les peuples et la noblesse du pays. Il morcela les duchés et les comtés de la basse Allemagne, les donna en curée aux prêtres et aux jésuites le plus dévoués au saint-siége; il confirma les usurpations des évêques de Constance, d'Augsbourg, et celles des abbés de Moenchsreitt et de Kaisersheim qui, à l'aide de ces bouleversements, s'étaient emparés des domaines de la maison ducale; en outre il approuva les vols faits au préjudice des villes de Nuremberg, de Strasbourg, de Hal, d'Ulm et de Lindau, par les prélats et les chapitres catholiques.

Quelque grands que fussent ces avantages pour la papauté, ils ne satisfaisaient pas encore Urbain VIII; car la nature des prêtres est telle, que le succès ne fait qu'accroître leur ambition, comme la possession de grandes richesses ne fait qu'augmenter leur soif insatiable d'or. Sa Sainteté était jalouse de la prospérité des protestants du nord de l'Allemagne et voulait asservir la Hollande. L'imbécile Ferdinand se prépara donc, pour obéir au pape, à envahir le nord de l'Alle-



Charles I. Roi d'Angleterre.

magne, malgré les difficultés que présentait une semblable entreprise, et pendant que Rome dressait ses batteries contre les Hollandais. Car Urbain en attaquant ces peuples avait le double but de soumettre leurs pays à sa domination, et de se ménager les moyens de porter la guerre en Angleterre.

Mais préalablement il voulut suivre l'exemple de Richelieu et former une ligue contre ces deux puissances alliées. Il intrigua d'abord auprès de l'ambassadeur français; il prétendit que Charles Ier ne remplissait point les promesses solennelles faites lors de son mariage avec Henriette-Marie; il accusa ce prince de mauvais procédés envers sa femme, et engagea l'ambassadeur à pousser Louis XIII à une guerre terrible contre Charles Ier, pour lui enlever ses trois couronnes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Sa Sainteté fit ensuite des ouvertures à l'ambassadeur espagnol pour le même sujet; elle se chargea de faire savoir à Philippe IV qu'il était obligé de venir en aide à la reine d'Angleterre, sa belle-sœur, sous peine de damnation éternelle, et d'employer ses efforts pour l'arracher des mains d'un infâme hérétique et d'un traître qui mettait la religion en danger. Puis, les pourparlers engagés, Urbain VIII s'effaça entièrement pour ne pas laisser pénétrer au duc d'Olivarez, ministre du roi d'Espagne, et au cardinal de Richelieu, la pensée intime de sa politique, et confia au nonce Spada le soin des négociations, se réservant seulement l'organisation du plan de campagne pour aviser aux moyens de capturer les navires anglais sur les côtes de la France, et d'incendier leurs flottes dans leurs ports.

Le saint-père et son conseil trouvèrent une ruse de guerre si ingénieuse et qui paraissait devoir si infailliblement assu-

rer le succès des confédérés, que les ministres de France et d'Espagne, indécis jusque-là sur le parti qu'ils devaient prendre, n'hésitèrent plus, et conclurent un traité entre eux et le saint-siége; ils se partagèrent même à l'avance leur conquête projetée, et le nonce Spada fut chargé, sous le sceau du secret, d'apprendre à Urbain VIII que l'Irlande lui serait dévolue, qu'il pourrait la faire gouverner par son neveu Thadeo Barberino, en qualité de vice-roi du saint-siége; et que, par compensation, il se servirait de toute son influence sur l'empereur pour faire entrer l'Allemagne ainsi que l'Italie dans la confédération, afin de pouvoir lutter sur mer contre la prépondérance maritime des puissances anglaise et hollandaise.

Quelque soin qu'on eût pris pour ne pas laisser transpirer le secret des négociations, le bruit en vint jusqu'à la cour de Charles I[er], et détermina le prince à frapper un grand coup en prenant l'initiative dans les hostilités.

Par ses ordres, Buckingham, son ministre favori, apparut avec une flotte redoutable sur les côtes de la France, débarqua à l'île de Rhé, s'en empara, et de là fit répandre des proclamations sur tout le littoral pour appeler les huguenots aux armes, au nom de la liberté et de l'indépendance religieuse et politique.

Rohan et Soubise, qui étaient les chefs des réformés de France, s'empressèrent de réunir des troupes pour reprendre l'offensive dans la guerre civile, et bientôt on put croire que le moment du triomphe était venu pour le calvinisme. Malheureusement Richelieu était là, et le papisme fut sauvé! Le cardinal-ministre rassembla une flotte et une armée de terre,

les dirigea à la fois contre les vaisseaux anglais et contre les réformés, le tout si heureusement, que Buckingham fut forcé de battre en retraite et de faire voile vers l'Angleterre, laissant aux huguenots tout le fardeau de la guerre. Ceux-ci ne pouvant soutenir la lutte en rase campagne, se retirèrent dans les villes fortifiées, et principalement à la Rochelle, qui était pour ainsi dire la Rome de leur religion. Mais le terrible cardinal ne les tint pas quittes à si bon compte; il les poursuivit jusque sous les murs de cette place, bien déterminé à prendre la ville pour en finir avec la réforme. Le siége fut donc mis devant la Rochelle et poussé avec vigueur par le cardinal en personne. Ce n'était pas en effet une besogne ordinaire que d'assiéger une ville qui du côté de la mer était fortifiée de six grands bastions garnis de cent pièces d'artillerie, que des marais et une triple ceinture de murailles rendaient presque inaccessible du côté de la terre, et que la position de son port mettait en outre à même de recevoir du dehors des vivres et des secours.

Indépendamment de toutes ces difficultés, Richelieu savait qu'il avait affaire à des hommes déterminés qui avaient juré de s'ensevelir sous les ruines de leur cité plutôt que de se rendre. Aussi, à la première nouvelle qu'il eut des préparatifs de Buckingham, qui se disposait à venir avec une flotte nombreuse débloquer la Rochelle, le cardinal songea-t-il à battre en retraite; mais une lettre qu'il reçut d'un jésuite de Londres le fit changer de résolution; l'un des Pères de la société de Jésus mandait au ministre qu'il n'aurait rien à redouter de Buckingham; et en effet, l'événement justifia la prévision: le favori de Jacques Ier fut assassiné.

Son éminence se décida alors à prendre la place par famine; elle fit creuser un fossé d'enceinte de trois lieues d'étendue, défendu par treize grandes redoutes pour battre toutes les issues et intercepter les convois qui arrivaient par terre; ensuite elle fit élever dans la rade une digue de cent quarante-sept toises de longueur pour couper toutes communications entre la ville et la mer, ne réservant qu'une simple ouverture où deux vaisseaux pouvaient à peine passer de front, et faisant construire de chaque côté du rivage deux forts pour défendre cet étroit passage. Les protestants se trouvèrent ainsi bloqués, sans espoir d'être secourus et n'ayant d'autre alternative que celle de faire leur soumission ou de mourir de faim; cependant ils continuèrent à se défendre bravement; et lorsque les envoyés du cardinal-ministre vinrent proposer aux chefs des réformés de rendre la ville à discrétion, Guiton, qui en était gouverneur, se leva de son siége, plaça son poignard sur la table du conseil, et déclara qu'il égorgerait de sa main le premier huguenot qui parlerait de capituler.

Pendant une année entière cette constance héroïque ne se démentit pas un seul instant; les Rochelois mangèrent les chevaux, les chiens, les chats, les souris et les rats: enfin on vit se renouveler dans cette ville infortunée les atrocités qui avaient désolé Paris lors de l'horrible siége de cette capitale par Henri IV.

Comme tout dans ce monde doit avoir un terme, le cardinal-ministre, instruit des extrémités où étaient réduits les assiégés, et de la mort de douze mille de ces malheureux par suite d'inanition, se décida à donner un assaut général,

pour que l'exécrable Louis XIII, qui était venu le rejoindre, pût jouir du spectacle d'une ville livrée au pillage. Mais l'attente du monarque fut trompée : la Rochelle se rendit à discrétion, et Louis XIII ne put contempler ni le massacre de ses sujets par une soldatesque effrénée, ni les violences exercées sur les femmes et sur les jeunes filles, ni l'incendie promenant sa flamme dévorante sur tous les édifices, au milieu des cris des vainqueurs, des hurlements des blessés et des gémissements de leurs victimes !

La chute de la Rochelle fut un coup terrible pour le calvinisme ; cependant quelques bandes de réformés se montrèrent encore en armes dans les provinces du Midi ; la petite ville de Privas en Vivarais osa même soutenir un siége contre l'armée royale, que Louis XIII commandait en personne. Elle fut emportée d'assaut, et par ordre de sa majesté les soldats catholiques y commirent des atrocités qui égalèrent celles qui avaient été exercées à Mérindol sur les infortunés Vaudois. La ville d'Alais essaya également de se défendre, mais elle fut bientôt contrainte à capituler. Alors le duc de Rohan convoqua à Anduze une assemblée générale du parti réformé, et fit décréter par les religionnaires qu'on enverrait au roi une ambassade pour traiter de la paix.

Louis XIII octroya aux calvinistes un édit de pacification avec abolition des anciens priviléges, c'est-à-dire qu'il permit aux huguenots de professer la religion réformée, mais sans pouvoir tenir des assemblées politiques, et sans avoir le droit de se donner des chefs, ni de former un trésor commun. Ce triomphe du catholicisme en France ne satisfit pas extraordinairement Urbain VIII, qui, en soulevant une guerre

contre les protestants, n'avait eu d'autre projet que de préparer la ruine de la Grande-Bretagne; aussi le nonce Spada et les jésuites confesseurs des rois et des ministres de France et d'Espagne reçurent-ils de sa Sainteté l'ordre de stimuler le duc Olivarez et le cardinal-ministre, pour qu'ils concertassent leur plan d'attaque contre l'Angleterre.

Pour la cour de Rome, cette guerre d'invasion était d'autant plus favorable, que de toutes manières elle devait amener la soumission de la Grande-Bretagne au papisme, soit que Charles Ier prît le parti de se ranger à son obédience pour éviter les hostilités, soit qu'il se résolût à entamer une guerre dont le résultat n'était pas douteux, sa majesté britannique se trouvant en butte à la haine des catholiques et des protestants de ses états, à cause de son despotisme.

Charles Ier avait bien compris la difficulté de sa position: n'osant pas s'exposer aux chances d'une lutte contre la France et l'Espagne, il chercha d'abord à temporiser; et pour mettre le pape dans ses intérêts, il parut incliner en faveur des doctrines ultramontaines, sans toutefois y adhérer d'une manière formelle; ensuite il prit l'engagement secret de travailler à la conversion de ses peuples, sous la condition que sa Sainteté ferait dissoudre la ligue.

Urbain VIII, satisfait de se voir au but qu'il se proposait d'atteindre, la soumission du roi d'Angleterre, ne voulut pas brusquer les choses, et se contenta des assurances formelles que Charles Ier donnait de se convertir. D'ailleurs il entrait dans les vues du pontife de mettre un terme aux guerres, pour ne pas fournir aux rois de France et d'Espagne, aussi bien qu'à l'empereur d'Allemagne, l'occasion d'augmenter leur

influence sur l'Europe, et d'annihiler en quelque sorte l'autorité du saint-siége. En effet, les succès des armes de Ferdinand II ne laissaient pas que de donner des inquiétudes sérieuses à la cour de Rome pour l'avenir; Urbain VIII voyait avec déplaisir s'étendre démesurément la maison d'Autriche, et redoutait que l'empereur, maître du Nord, ne se rabattît sur le Midi, et qu'il ne lui prît fantaisie de faire revivre des prétentions de souveraineté sur les états de l'Église.

Ces craintes étaient d'autant mieux fondées, qu'après la chute du roi de Danemarck Christiern IV, qui, chassé de ville en ville par les généraux Wallenstein et Tilly, se trouvait acculé à sa dernière place fortifiée, la ville de Gluckstadt, rien ne pouvait empêcher Ferdinand d'ajouter les états de Danemarck à son empire et de se trouver ainsi le plus puissant monarque de l'Europe. Sa Sainteté eut donc soin de faire intervenir le jésuite confesseur du prince dans la question, et fit accorder à Christiern IV une paix beaucoup plus avantageuse qu'il n'eût dû l'espérer, car elle lui conserva l'intégrité de ses états. La raison de cette sollicitude singulière de la cour de Rome pour les protestants venait de ce qu'elle n'avait plus rien à redouter de gens réduits aux dernières extrémités, et de ce qu'elle songeait sérieusement au contraire à diminuer la prépondérance de l'empire d'Allemagne.

Urbain VIII avait les mêmes motifs de se défier de l'Espagne, qui commençait à peser sur les états d'Italie, et menaçait un jour de les faire passer sous sa domination avec l'appui de l'empereur; mais n'osant point rompre avec Philippe IV, il continuait à demeurer son allié, prêt à se tourner

contre lui à la première occasion : elle ne se fit pas attendre; un événement imprévu vint mettre tous les grands intérêts politiques en présence. Don Vincenzo, duc de Mantoue, était au lit de mort et ne laissait aucun héritier direct. Le duc de Nevers, son plus proche parent, qui était Français, ayant abandonné ses droits en faveur de son fils Charles, duc de Réthel, celui-ci se porta tout naturellement héritier du Mantouan et du Montferrat. Comme il était présumable que l'Espagne ne permettrait pas qu'un prince français s'établît dans l'Italie supérieure si on lui laissait le temps de s'opposer à son installation, Urbain VIII fit écrire par Strizzio, ministre de Vincenzo, au duc de Réthel, qu'il eût à se rendre secrètement à Mantoue pour faire reconnaître ses droits par le vieux duc, ce qui eut lieu sans aucune difficulté de la part du moribond.

Il existait encore une princesse de la famille ducale, une arrière-petite-fille de Philippe II, qui était religieuse. Sa Sainteté avait prévu que l'Espagne chercherait à produire des prétentions en faveur de cette jeune fille; et pour enlever jusqu'au moindre prétexte de guerre à Philippe IV, elle avait envoyé une dispense de mariage; de sorte que, dans la même soirée, cette jeune fille fut retirée de son couvent et mariée au duc François. Peu d'heures après, le vieillard Vicenzo rendit le dernier soupir, et Charles de Réthel fut salué prince de Mantoue.

Cette nouvelle causa une grande sensation à Madrid. Le duc d'Olivarez, furieux de se voir joué par un jeune homme, laissa éclater sa colère, et annonça qu'il ferait repentir le nouveau prince de sa témérité. Pour réaliser ses menaces il

lui suscita deux ennemis puissants, les ducs de Guastalla et de Savoie, qui élevèrent des prétentions, l'un sur le duché de Mantoue, l'autre sur le Montferrat, regardé comme la clef du Milanais. Ensuite il envoya ordre à don Gonzalez de Cordova, gouverneur de Milan pour Philippe IV, de prendre à l'instant les armes et de joindre ses troupes à celles des ducs de Guastalla et de Savoie.

Urbain VIII, le machinateur de toute cette affaire, expédia aussitôt des courriers à la cour de Louis XIII pour l'instruire de ce qui se passait, et l'engager à venir au secours du duc de Mantoue. Sa Sainteté offrait en outre au roi de France de se mettre à la tête d'une ligue contre l'Espagne, pour lui enlever le Milanais, la Sicile et le royaume de Naples. Cette proposition flattait trop agréablement l'ambition de Louis pour qu'il ne l'acceptât pas. Sa majesté rassembla immédiatement une armée; et quoiqu'on fût au milieu de l'hiver, elle l'envoya attaquer les défilés des Alpes, qui étaient gardés par les troupes du duc de Savoie. En moins de trois semaines les défilés furent emportés, la ville de Suze prise d'assaut, et Victor Amédée contraint à demander la paix. Le roi de France fit alors préparer un traité qui posait les bases d'une ligue perpétuelle entre lui, sa Sainteté, la république de Venise et le duché de Mantoue.

Ces deux dernières puissances s'empressèrent de le ratifier; mais le pontife, qui avait atteint son but en mettant aux prises les deux monarchies les plus redoutables de la chrétienté, pensant qu'elles se détruiraient l'une l'autre, ne voulut plus adhérer à aucun traité. Il prétexta même que le conseil des cardinaux s'opposait à ce qu'il prît une part active

dans la lutte avant de connaître la détermination de l'empereur; excuse détestable, car le saint-père non-seulement faisait bon marché des observations du sacré collége, qu'il n'admettait pas même à délibérer, mais encore, à l'égard de Ferdinand II, il ne se faisait nullement faute de montrer combien il lui était devenu odieux, et il disait ouvertement qu'il suffisait qu'une réclamation, même la plus légitime, vînt de la cour de Vienne pour être repoussée. Ainsi, Ferdinand ayant fait demander au pape que saint Étienne et saint Wenceslas, deux anciens roi de Hongrie, fussent admis dans le calendrier romain, sa Sainteté avait répondu ironiquement qu'ils n'étaient pas dignes d'un tel honneur. Dans une autre occasion, l'empereur ayant sollicité l'autorisation de conférer les emplois ecclésiastiques rendus libres par l'édit de restitution, le pape avait rejeté sa demande comme portant atteinte au concordat passé entre l'empire et le saint-siége; ce qui était un mensonge, puisque le roi de France, en vertu même du concordat de François Ier, exerçait précisément dans ses états le droit réclamé par Ferdinand. Enfin, celui-ci ayant demandé à Rome la permission de transformer en colléges pour les jésuites les couvents acquis par l'édit de restitution, sa Sainteté, au lieu d'accéder à ce désir, lui avait ordonné de remettre immédiatement ces monastères aux évêques.

L'imbécile monarque restait toujours soumis, se contentant de dire que, malgré le pape, il ne cesserait de se montrer le champion dévoué du catholicisme. Pour joindre l'exemple au précepte, il mit trois armées en campagne; l'une, qu'il envoya au secours des Polonais attaqués par les Suédois, et

qui rétablit les affaires des premiers; l'autre, qu'il fit porter vers les Pays-Bas pour opérer sa jonction avec les troupes espagnoles; et la troisième, forte de trente-cinq mille hommes, qu'il dirigea sur l'Italie pour s'emparer de Mantoue. D'abord tout ploya devant les Allemands; la Suisse, qui avait voulu maintenir sa neutralité et refuser le passage, fut contrainte de céder; les défilés des Grisons furent enlevés, et l'armée impériale descendit du sommet des Alpes en suivant les bords de l'Adda et de l'Oglio, et se dirigea vers le Mantouan. De leur côté, les Espagnols pénétrèrent dans le Montferrat, sous la conduite de Gonzalve de Cordóue, pour combattre les Français, qui s'étaient emparés de Saluces et de Pignerol; et ces trois redoutables puissances, attirées sur le sol de la haute Italie par le pontife, se préparèrent à faire couler des fleuves de sang pour le triomphe du saint-siége.

Mais ce que n'avait pu prévoir Urbain VIII, c'est que Ferdinand II, ce prince si dévoué à la cour de Rome, secouerait enfin le joug des prêtres, et porterait l'audace jusqu'à vouloir compter avec le pape et revendiquer la souveraineté de la haute Italie. C'est cependant ce qui arriva : l'empereur, victorieux en Italie, en Pologne et dans les Pays-Bas, se prit à avoir de l'orgueil, et fit signifier à sa Sainteté qu'il voulait recevoir la couronne de ses mains, et qu'elle eût à se rendre à Bologne ou à Ferrare pour la cérémonie. Urbain VIII n'osa pas refuser, et chercha seulement à gagner du temps; la cour de Vienne pénétra ses intentions, le mit en demeure de s'expliquer, et réclama en outre la suzeraineté des duchés d'Urbino et de Montefalco.

Comme sa Sainteté hésitait encore à donner une réponse

et à déclarer sa détermination à l'égard des nouvelles prétentions qu'élevait l'empereur sur les domaines de l'Église, le farouche Wallenstein, un des généraux de Ferdinand, osa mettre en délibération si on irait attaquer Urbain VIII jusque dans Rome, donnant à entendre que cette ville n'avait pas été pillée depuis près d'un siècle; que depuis cette époque les papes l'avaient enrichie des dépouilles des autres peuples, avaient amoncelé dans les caves du Vatican des sommes énormes, et qu'on ne devait pas dédaigner une si belle occasion de s'emparer de trésors immenses, de relever l'empire de Charlemagne, et de le rendre héréditaire dans la maison d'Autriche.

Ces projets paraissaient d'autant plus faciles à réaliser qu'aucune puissance n'était en état de s'opposer aux volontés de Ferdinand II; les Pays-Bas étaient envahis, les villes protestantes subjuguées, le roi de Danemarck vaincu; l'Italie tremblait devant les armées impériales; la France, tout entière aux discordes que fomentaient Gaston d'Orléans et la reine-mère pour renverser le cardinal-ministre, restait indifférente à ce qui se passait au dehors. Urbain VIII commençait à désespérer du salut de l'Église, lorsqu'il se rappela qu'il existait aux extrémités du nord de l'Europe un prince protestant redoutable par sa valeur, Gustave-Adolphe, qui pouvait opérer une diversion favorable au saint-siége, en portant la guerre dans les provinces de l'empire. Urbain envoya immédiatement un ambassadeur à Richelieu, le fit entrer dans ses vues, et obtint qu'il ferait conclure un armistice entre la Pologne et la Suède; puis, quand la guerre eut cessé sur ce point, sa Sainteté s'entendit avec la France pour

fournir au roi de Suède les sommes nécessaires à l'entretien d'une armée formidable destinée à envahir l'Allemagne, ne lui imposant point d'autre condition que celle de tolérer le culte catholique partout où il le trouverait établi; clause qui fut tenue secrète, dans la crainte que cette tolérance n'éveillât les susceptibilités des réformés.

Enfin il y eut à Leipzig une assemblée générale de princes et d'électeurs protestants, et tous d'un commun accord décidèrent qu'on ferait la guerre à Ferdinand. Cette coalition, quoique formidable, n'eût peut-être pas suffi pour renverser la puissante maison d'Autriche, qui était au plus haut degré de prospérité, si les confédérés n'avaient été secondés dans leur entreprise par les peuples, qui avaient hâte de secouer le joug insupportable du baron de Wallenstein, le favori du prince, l'un de ses plus habiles généraux, il est vrai, mais aussi le plus cruel, le plus despote, le plus infâme de ses ministres.

Gustave-Adolphe ouvrit la campagne et se dirigea vers le bas Oder, chassant devant lui les troupes allemandes et grossissant son armée d'une foule de mécontents. Arrivé sous les murs de Leipzig, il rencontra le comte de Tilly, mit son corps d'armée en déroute, et poussa rapidement jusqu'à Mayence, qu'il emporta d'assaut.

Tous les princes opprimés vinrent se ranger sous les étendards du roi de Suède; et le parti de la réforme, peu d'instants auparavant écrasé et vaincu, se trouva en état de dicter des lois à ses oppresseurs; les ministres protestants revinrent aussitôt dans le Palatinat et parcoururent toutes les provinces de l'empire à la suite de l'armée de Gustave-Adolphe pour ranimer l'enthousiasme religieux.

Sa Sainteté ne cacha pas la joie que lui causait le triomphe du roi de Suède et l'abaissement de la maison d'Autriche, ce qui provoqua de la part de l'ambassadeur de Ferdinand des représentations énergiques. L'empereur, instruit de cette circonstance, écrivit à Urbain pour lui témoigner son mécontentement et l'avertir qu'aussitôt qu'il aurait chassé de l'Allemagne Gustave-Adolphe et ses trente mille hérétiques il viendrait régler ses comptes avec le saint-siége. Le saint-père lui répondit par cette seule phrase : « Alexandre a fait » la conquête du monde avec trente mille Grecs. »

Urbain montra moins d'égards encore pour les cardinaux espagnols, qui, à l'instigation du duc d'Olivarez, essayèrent de lui faire des remontrances au sujet de son alliance avec un souverain protestant; et le cardinal Borgia ayant osé, en plein consistoire, lui représenter le scandale de sa conduite et l'accuser de travailler à la ruine de la religion, il se leva de son siége, vomit un torrent d'injures et de blasphèmes contre le prélat assez hardi pour tracer une règle de conduite au vicaire de Dieu ; et comme celui-ci voulait répondre, sur un signe du pontife le cardinal Barberino, qui était d'une force athlétique, se jeta sur Borgia, le renversa à terre, et le traîna par les cheveux hors de la salle du consistoire.

Après cette scène de violence, tous les membres de l'assemblée se séparèrent en tumulte, les Espagnols annonçant hautement qu'ils allaient provoquer la réunion d'un concile pour juger le pape et procéder à sa condamnation. Les jésuites mêmes, qui voyaient leur puissance anéantie en Allemagne par le fait de l'invasion de Gustave-Adolphe, se montrèrent hostiles à Urbain VIII; et le confesseur du duc d'Oli-

varez, un des principaux dignitaires de l'ordre, publia un livre sur les attributions du chef suprême de l'Église, et prouva par des raisonnements très-logiques que les papes n'avaient aucun pouvoir canonique au delà de leur évêché de Latran, et qu'ils n'étaient pas plus élevés en dignité que les autres évêques. La cour de Madrid trouva les arguments des jésuites tellement en rapport avec son propre sentiment, qu'on délibéra dans le conseil du roi catholique, si on enlèverait au pontife la collation des bénéfices de l'Espagne, et si on érigerait une daterie pour recevoir l'argent prélevé sur les ecclésiastiques du royaume par l'Église romaine.

D'un autre côté, les événements prenaient en Allemagne une direction bien différente de celle que le pape avait prévue; sa Sainteté, en s'alliant aux hérétiques, avait bien compté concourir à l'affaiblissement de la maison d'Autriche, mais non à sa ruine, qui entraînait nécessairement celle du catholicisme. Or, le roi de Suède semblait avoir pris trop au sérieux la mission dont il s'était chargé d'humilier l'empereur; son armée avait envahi la Bavière, après avoir défait une seconde fois le comte de Tilly, qui était resté sur le champ de bataille; un de ses lieutenants, le duc Bernard de Saxe-Weimar, avait pénétré dans le Tyrol et menaçait l'Italie avec les vieilles bandes suédoises. Il n'était plus possible de douter que les intentions de Gustave-Adolphe ne fussent changées, et qu'il ne songeât à profiter de sa fortune pour faire triompher le protestantisme et transformer en principautés temporelles les évêchés de l'Allemagne méridionale; déjà même le prince avait annoncé qu'il voulait établir sa résidence à Augsbourg.

Urbain comprit alors la faute énorme qu'il avait commise, et pour la réparer, il mina sourdement le parti de son allié, retarda le payement des subsides, se mit en correspondance avec Ferdinand, lui livra les plans de campagne de l'armée suédoise, et, ce qui fut le plus funeste à Gustave-Adolphe, il détermina l'empereur à donner le commandement de ses armées au terrible baron de Wallenstein, qu'une intrigue de cour avait fait exiler, et qu'il regardait comme le seul général capable de se mesurer avec le roi de Suède. Ces deux hommes, l'un et l'autre renommés par leurs talents militaires, se trouvèrent alors en présence; Gustave-Adolphe à la tête de trente mille hommes d'excellentes troupes, Wallenstein commandant une armée de plus de soixante mille impériaux; la rencontre eut lieu en Misnie, dans une vaste plaine qui s'étend entre Weissenfels et Lutzen.

Au commencement de l'action, l'armée suédoise rompit les lignes des impériaux, les mit en désordre et s'empara de leurs canons. Gustave, voulant profiter de cet avantage, commanda à sa cavalerie de donner dans le gros de l'armée de Wallenstein; et afin d'animer les soldats par son exemple, il chargea tête baissée sur une troupe de cuirassiers. Soit que le commandement n'eût pas été entendu des troupes, soit qu'il y eût trahison de la part des officiers supérieurs, le prince se trouva engagé au milieu des ennemis avant de s'apercevoir qu'il n'était suivi que par un petit nombre de cavaliers. Alors il voulut faire volte-face et se frayer un chemin pour sortir de la mêlée; il était trop tard. Déjà affaibli par le sang qui s'échappait d'une large blessure reçue au bras gauche, assailli de tous les côtés à la fois, il ne put que faire

des prodiges de valeur. Un coup de mousquet, qui lui fut tiré à bout portant dans le dos, le désarçonna, et l'un de ses pieds demeurant engagé dans l'étrier, il fut traîné à terre par son cheval; dans cet état il reçut un autre coup de mousquet qui lui cassa la tête. Ainsi périt ce grand prince, le protecteur zélé du protestantisme, arrêté dans sa marche victorieuse au moment où il allait recueillir le fruit de ses courageux efforts, et planter le drapeau de l'indépendance religieuse sur les ruines du papisme.

Puffendorf et plusieurs autres historiens ont affirmé que Gustave-Adolphe avait été victime d'une odieuse trahison, et ils portent particulièrement leurs soupçons sur François Albert, duc de Saxe-Lauenbourg, sur l'empereur et sur le pape; ce qu'il y a de positif, c'est que la nouvelle de la mort du roi de Suède fut reçue avec des transports de joie à Vienne et à Rome. Néanmoins la mort du chef n'abattit point le courage des protestants; le duc de Saxe-Weimar, Torstenson, Wrangel, Horn, continuèrent la guerre avec succès, et le chancelier Oxenstiern, par d'habiles négociations avec la France, l'Allemagne et la Hollande, soutint l'ascendant de la Suède sur l'empire romain germanique.

Mais Urbain VIII savait que la réforme avait perdu son plus redoutable appui, et il ne s'inquiéta pas autrement de la lutte engagée entre les lieutenants de Gustave-Adolphe et Ferdinand II; d'ailleurs cette guerre était fort utile aux intérêts de sa politique, et lui permettait de réaliser ses projets de domination sur les principautés de l'Italie, sans crainte d'être inquiété par la maison d'Autriche.

Sa Sainteté en profita pour s'assurer la possession du

duché d'Urbino en faisant assassiner le jeune duc, dernier héritier de la maison de Rovère. Le vieux seigneur Francesco Maria, qui avait depuis longtemps abdiqué en faveur de son fils, se trouva obligé de prendre les rènes du gouvernement; et pour soustraire sa petite-fille, âgée d'une année, à l'ambition du pontife, il la fiança au fils du duc de Toscane, et la fit transporter dans un pays voisin. Précautions inutiles! Urbain menaça le vieux duc d'une guerre terrible, et l'obligea de reconnaître qu'il tenait ses villes, terres ou domaines, en fief du saint-siége, exigea que les officiers de la province lui prêtassent serment de fidélité, et le contraignit même à remettre ses forteresses entre les mains de ses créatures; puis, un matin, Francesco Maria fut trouvé mort dans son lit. Le neveu du pape, Thadeo Barberino, vint prendre possession du pays, et le duché d'Urbino, ainsi que les villes de Pesaro et de Sinigaglia, furent déclarés dépendances des états de l'Église.

Quoique sa Sainteté s'occupât sérieusement d'accroître le patrimoine de Saint-Pierre, elle ne négligeait pas la fortune de sa propre famille, et chaque jour elle ajoutait à ses immenses richesses de nouveaux dons, si bien qu'en moins de dix années le trésor apostolique avait été grevé d'emprunts si énormes, que les revenus du saint-siége ne suffisaient plus à payer les intérêts; on élevait au chiffre de cent cinq millions d'écus le montant des sommes monnayées versées entre les mains des neveux du pape, indépendamment de celles qui avaient été employées à l'achat des palais, des terres, des vignes, des tableaux, des statues, d'ouvrages d'orfévrerie, de vaisselle d'or ou d'argent, et de pierreries. « La valeur de

toutes ces choses, au rapport de Foscarini, était si grande qu'il est possible de le croire et de le dire. »

Jamais l'excès du népotisme n'avait été poussé si loin par les pontifes; car Urbain, non content de gorger ses frères et ses neveux de richesses, de dignités, d'honneurs et de bénéfices, donnait des évêchés à leurs enfants à la mamelle; et même, scandale jusqu'alors sans exemple, à ceux qui étaient encore dans le ventre de leurs mères! Ce grand amour du pape pour ses parents s'étendait jusqu'à leurs nombreuses créatures et à leurs flatteurs; il n'existait pas de méchant versificateur qui ne fût pourvu d'excellents bénéfices en récompense de quelque distique à la louange des Barberini.

Par compensation, si Urbain protégeait les misérables qui prostituaient leur plume par une basse et servile adulation, il ne se faisait pas faute de persécuter les hommes de génie qui refusaient de glorifier de si grandes turpitudes; et le célèbre Galilée Galilei, le père de la philosophie expérimentale, fut l'un de ceux que sa Sainteté persécuta avec le plus d'acharnement. Cet homme célèbre avait déjà établi la théorie du mouvement uniformément accéléré et posé les règles de l'isochronisme des oscillations du pendule; en outre, il venait de faire une découverte magnifique, celle des instruments d'optique, qui ouvraient une nouvelle route à l'astronomie, et permettaient de prouver par l'observation directe les vérités du système de Copernic sur la révolution de la terre autour du soleil.

Au moyen de son télescope, Galilée plongea dans les profondeurs de l'immensité, et contempla des phénomènes que n'avait encore aperçus aucun regard mortel; la surface

de la lune lui apparut hérissée de montagnes et sillonnée par des vallées profondes; Vénus lui présenta, ainsi que le satellite de la terre, des phases qui prouvaient sa sphéricité; Jupiter s'offrit à lui environné de ses quatre astéroïdes qui l'accompagnent éternellement; la voie lactée, les nébuleuses, tout le ciel enfin se montra à ses yeux avec ses millions d'étoiles invisibles. Quelle surprise, quelle volupté excita dans l'âme de Galilée l'aspect de tant de merveilles! Quelques jours suffirent néanmoins à ce grand astronome pour compter tous ces mondes, et pour enregistrer le résultat de ses admirables découvertes dans un écrit intitulé « le Courrier » céléste, » qu'il dédia aux princes de Médicis.

Ensuite Galilée continua le cours de ses investigations; il observa des taches mobiles sur le soleil, et n'hésita pas à conclure que cet astre tournait sur lui-même; il remarqua sur le côté obscur de la lune, dans le premier et dans le dernier quartier, une lueur cendrée qui n'est visible qu'au télescope, et il jugea avec raison que cet effet était dû à la lumière réfléchie par le globe terrestre. Ses observations suivies sur les taches de la lune et leur retour périodique aux mêmes époques l'amenèrent à découvrir que cet astre présentait toujours la même face à la terre; il étudia les mouvements et les éclipses des satellites de Jupiter, s'en servit pour la mesure des longitudes, et entreprit même un assez grand nombre d'observations sur ces astres pour en construire des tables à l'usage des navigateurs.

Enfin, de découvertes en découvertes, Galilée parvint à arracher à la nature le voile mystérieux qui l'avait dérobée aux regards des hommes, il put admirer les lois sublimes

qui régissent l'univers; la rotation de la terre; sa révolution autour du soleil, la fixité de cet astre; toutes les merveilles de ces mondes lumineux qui s'échelonnent dans l'immensité jusqu'au trône de la Divinité. Galilée voulut éclairer les autres hommes, frayer une nouvelle route à la science, et il publia ses admirables théories. Mais par malheur il excita la haine jalouse d'un pape qui avait des prétentions à l'omniscience comme à l'infaillibilité, et son protecteur, le grand duc de Toscane, qui l'avait nommé son mathématicien extraordinaire, n'était pas assez puissant pour le défendre contre une telle inimitié. De toutes parts les jésuites, les prêtres, les moines, se déchaînèrent contre Galilée; les uns soutinrent que ses découvertes dans les astres étaient de pures visions, comparables aux voyages imaginaires d'Astolphe; les autres affirmèrent avoir eu le télescope en leur possession pendant des nuits entières, et n'avoir rien aperçu de tout ce que l'astrologue Galilée annonçait; tous l'accablèrent d'épigrammes dans leurs sermons, ou cherchèrent à jeter sur lui du ridicule; c'était ainsi du reste qu'en avaient agi les compatriotes de Copernic, qui avaient été même jusqu'à le tourner en dérision sur un théâtre.

Galilée continuait à publier ses travaux sans s'occuper des clameurs des prêtres; mais ils imaginèrent de l'attaquer devant le saint-siége pour faire condamner ses nouvelles théories comme mensongères et hérétiques. Le célèbre astronome essaya vainement de calmer cette tempête, et fit paraître un traité en forme d'épître adressée à la grande duchesse de Toscane, dans lequel il essayait de prouver théologiquement, et par des citations tirées des Pères, que les textes

de l'Écriture ne devaient pas être pris à la lettre et pouvaient se concilier avec les nouvelles découvertes sur la constitution de l'univers. Cet écrit ne fit qu'accroître la colère de ses ennemis; l'auteur fut accusé de soutenir des opinions erronées en matière de foi, de vouloir renverser la religion et d'outrager la majesté de Dieu. En conséquence, il fut cité à comparaître à Rome, en personne, pour s'entendre condamner par une assemblée de cardinaux, d'archevêques, d'évêques, et de théologiens, réunis sous la présidence de sa Sainteté Urbain VIII. Ce conciliabule de prêtres ignorants, stupides et fanatiques, n'ayant aucun égard pour cet illustre vieillard, refusa même d'écouter les raisons qu'il alléguait en faveur de ses théories, et prononça la déclaration suivante : « Au nom du Père, du » Fils et du Saint-Esprit! nous tous rassemblés en ce lieu sous » l'inspiration de l'Esprit saint, éclairés par les lumières du » souverain pontife, nous décidons qu'aucun fidèle ne doit » croire ni soutenir que le soleil est placé immobile au centre » du monde; nous décidons que cette opinion est fausse et » absurde en théologie, aussi bien qu'hérétique, parce qu'elle » est expressément contraire aux paroles de l'Écriture, et » impliquerait une accusation d'ignorance envers Dieu, la » source de toute science et le révélateur des livres saints. » Nous défendons également d'enseigner que la terre n'est » point placée au centre de l'univers, qu'elle n'est pas immo- » bile et qu'elle a un mouvement journalier de rotation, parce » que cette seconde proposition est, pour les mêmes motifs, » fausse, absurde même en philosophie, autant qu'erronée » en matière de foi. »

Galilée voulut répliquer et faire valoir les arguments que

lui suggérait la vérité pour défendre une doctrine basée sur des faits irrécusables; mais le pape lui imposa silence, et déclara qu'en vertu de son infaillibilité il décidait que la terre était immobile et que l'univers était régi par les lois qu'indiquait la Genèse; enfin il lui fit défense de professer désormais ses nouvelles théories.

Quoique condamné, le noble vieillard, de retour à Florence avec un amour plus grand encore de la science, n'en poursuivit pas avec moins d'ardeur que par le passé l'étude des vérités sublimes dont il se regardait comme le dépositaire; et pour ne pas laisser perdre ce précieux trésor, il résolut de rassembler dans un seul ouvrage toutes les preuves physiques du double mouvement de la terre sur ellemême et autour du soleil, et de ses rapports avec les autres planètes dans le système solaire. Pour rendre ces vérités palpables et les mettre à la portée de toutes les intelligences, Galilée ne composa point un traité, mais de simples dialogues entre deux personnages des plus distingués de Venise et de Florence, et un troisième interlocuteur qui, sous le nom de Simplicius, reproduisait les arguments des théologiens et de la philosophie scolastique; il se rendit ensuite à Rome et présenta hardiment son ouvrage au maître du sacré palais, le priant de l'examiner avec une scrupuleuse attention, d'en retrancher tout ce qui lui paraîtrait suspect, et de le censurer avec la plus extrême sévérité. Le prélat, ne soupçonnant aucune arrière-pensée chez l'auteur, lut et relut l'ouvrage, le confia même à un de ses collègues qui n'y vit également rien à reprendre, et y mit de sa propre main une ample approbation. Galilée, tout joyeux d'avoir réussi

dans sa ruse, revint à Florence et fit immédiatement imprimer son livre.

Dès leur apparition, les dialogues excitèrent parmi les théologiens et les jésuites une rumeur extraordinaire; tous crièrent au scandale et demandèrent la punition du coupable. Urbain VIII, qui s'était reconnu dans le personnage de Simplicius, et dont l'amour-propre se trouvait en jeu, accueillit les plaintes du clergé; et malgré les représentations de l'auteur, qui se retranchait derrière l'autorisation donnée à son livre par la censure, malgré ses protestations formelles de n'avoir point voulu attaquer la religion, mais seulement faire l'exposition des deux systèmes de Ptolémée et de Copernic, sans pour cela adopter aucune des deux opinions, malgré la protection du grand duc de Toscane, sa Sainteté passa outre, le déféra elle-même au tribunal de l'inquisition, et l'assigna à comparaître en personne devant les redoutables juges du saint-office. Galilée fut contraint d'obéir; ni la faiblesse de sa santé, ni les douleurs rhumatismales dont il était tourmenté, ni son grand âge (il avait alors soixante-dix ans) ne purent adoucir la haine sacerdotale.

« J'arrivai à Rome, dit-il dans une de ses lettres, le 10 février 1633, et je fus remis à la clémence de l'inquisition et » du souverain pontife, qui n'avait pour moi aucune estime, » parce que je ne savais point rimer l'épigramme et le petit » sonnet amoureux. D'abord on me renferma dans le palais de » la Trinité-du-Mont; le lendemain je reçus la visite du Père » Lancio, commissaire du saint-office, qui me prit dans son » carrosse. En chemin il me fit diverses questions et me montra un grand désir que je réparasse le scandale que j'avais



[illegible]tion de Galilée

» donné à toute l'Italie en soutenant l'opinion du mouve-
» ment de la terre; et à toutes les preuves mathématiques
» que je pouvais lui opposer, il me répondait par ces paroles
» de l'Écriture : « La terre sera immobile pour toute éternité,
» parce qu'elle est immobile de toute éternité. » En discourant
» ainsi, nous arrivâmes au palais du saint-office; je parus
» devant une congrégation nommée non pour me juger, mais
» pour me condamner; cependant je me mis à exposer mes
» preuves. Quelque peine que je me donnasse, je ne pus
» jamais venir à bout de me faire comprendre; on coupait
» tous mes raisonnements par des élans de zèle, et l'on m'op-
» posait toujours le passage de l'Écriture sur le miracle de
» Josué, comme la pièce victorieuse de mon procès. Je citai
» à mon tour ces étranges paroles des livres saints où il est
» dit : « Que les cieux sont solides et polis comme un miroir
» de bronze, » pour prouver qu'il ne fallait pas interpréter
» l'Écriture à la lettre, si l'on voulait que les peuples qui
» ne sont pas plongés dans un abrutissement barbare con-
» servassent quelques croyances dans les dogmes de la reli-
» gion; on me répondit par des injures. »

A la suite de ce premier interrogatoire, Galilée fut enfermé dans les cachots infects du saint-office, où il resta plusieurs mois; puis on le fit sortir quand on supposa que les souffrances, les mauvais traitements et un jeûne forcé avaient diminué son énergie morale; mais comme il montra la même obstination, sa Sainteté le fit conduire dans la chambre de la question. L'infortuné vieillard subit à plusieurs reprises le supplice de la corde avec le plus grand courage et sans vouloir se reconnaître coupable; enfin, le corps brisé par les

terribles secousses de l'estrapade, vaincu par d'atroces douleurs, Galilée demanda grâce et déclara que son ouvrage était rempli d'abominables mensonges. Il fut ensuite ramené devant le tribunal pour y prononcer son abjuration; ce qu'il fit en ces termes : « Moi, Galilée, dans la soixante-dixième » année de mon âge, étant à genoux devant messeigneurs » éminentissimes, ayant devant les yeux les saints Évangiles » que je touche de mes propres mains, j'abjure, je déteste, » je maudis l'erreur et l'hérésie du mouvement de la terre! »

On dit qu'après avoir prononcé cette abjuration, ce vieillard, rempli du sublime sentiment de la vérité, se releva, et frappant du pied la terre, s'écria : « Et cependant elle tourne! » Lorsque son expiation fut achevée, on lacéra ses dialogues et on le condamna à la prison pour un temps indéfini. Telle fut la récompense que le pape Urbain VIII accorda aux admirables travaux d'un des plus grands génies de l'humanité.

Pendant que la papauté poursuivait en Italie les savants dont elle redoutait les lumières, en France la royauté, continuant à fouler aux pieds les droits sacrés de l'humanité, s'acharnait sur les hommes qui lui portaient ombrage, ou sur les citoyens dont les richesses excitaient sa convoitise, et les faisait brûler vifs comme adonnés aux sciences condamnables de l'astrologie judiciaire ou de l'alchimie. Des milliers d'innocents furent ainsi envoyés au bûcher sur des accusations de sorcellerie d'une absurdité révoltante; et un Richelieu, un cardinal, un premier ministre, un prêtre, qui devait nécessairement savoir à quoi s'en tenir sur de pareilles superstitions, eut l'infamie de se servir de ce moyen pour se défaire de ceux qui le gênaient, ou pour grossir ses trésors.

A son instigation, les jésuites se déchaînèrent contre les sorciers, comme ils avaient fait contre les protestants, c'est-à-dire contre ceux qui pouvaient inspirer des craintes à la royauté ou au papisme. Afin de soulever les passions du peuple contre leurs victimes, les disciples d'Ignace de Loyola répandaient d'affreuses calomnies sur leur compte; ils les accusaient de jeter des maléfices sur les hommes, sur les femmes et sur les animaux, pour les faire périr, ou pour leur causer des infirmités incurables; ils prétendaient qu'au moyen d'opérations magiques ils avaient la puissance d'évoquer les démons, de détruire les moissons, d'exciter les tempêtes, de faire sortir du sol des milliers d'insectes et de reptiles dangereux, de corrompre l'air et les eaux, et de faire naître des épizooties cruelles. Ils affirmaient que ces prétendus sorciers cherchaient constamment à recruter de nouveaux disciples à Satan, et que chaque nuit ils présentaient à leur maître ceux qu'ils avaient séduits, hommes ou femmes; ils disaient que le prince des ténèbres leur apparaissait sous différentes formes, exigeait d'eux des serments épouvantables pour s'assurer de leur fidélité, qu'il leur imprimait sur les organes sexuels certains caractères indélébiles; qu'ensuite il leur enseignait à préparer des breuvages composés de sucs de plantes vénéneuses, de cervelles de chats sauvages, d'entrailles d'enfants au berceau, et dans lesquelles les sorciers, ses élèves, mêlaient quelquefois des parcelles d'hosties consacrées qu'ils avaient retirées de leur bouche un jour de communion; qu'il leur montrait en outre à faire des poudres de diverses couleurs pour provoquer des maladies ou pour les guérir; les unes noires, qui étaient mortelles; les autres rou-

ges, qui causaient des fièvres furieuses; et enfin des poudres blanches pour guérir toutes sortes de maux.

Les doctes Pères de la société de Jésus prétendaient encore que les adeptes du malin esprit, sous la présidence de leur maître, tenaient des assemblées ou sabbats la nuit dans de vastes campagnes ou dans des forêts sombres et écartées; qu'ils s'y rendaient à travers les airs, montés sur un bouc, sur un chien sans tête ou sur un manche de balai; que les uns sortaient par la cheminée en mettant le pied gauche sur la crémaillère, frottée préalablement d'une drogue infernale dont ils oignaient tout leur corps; que d'autres sortaient par la fenêtre; que plusieurs même passaient par la serrure de leur porte; que ces voyages s'exécutaient avec une promptitude incroyable et ne faisaient éprouver aux sorciers et aux sorcières qu'une extrême lassitude dans les membres.

Là, suivant les jésuites, se passaient de sacriléges horreurs entre le prince des ténèbres et ses acolytes : le sabbat commençait par un festin magnifique; des mets admirablement apprêtés étaient servis aux convives dans des plats d'or ou d'argent; seulement les viandes étaient en putréfaction et ne rassasiaient pas; Satan présidait ce banquet sous la forme d'un bouc, d'un chien ou d'un chat noir, ou sous celle d'un cheval à tête de loup ou d'un loup à tête de cheval. Après le repas, il pérorait dans un idiome qui n'appartenait à aucune langue humaine; ensuite tous se levaient pour danser au son d'instruments bizarres; un bâton servait de flûte, une tête de cheval décharnée remplaçait le violon; et pour grosse caisse, un d'eux frappait avec une massue sur un vieux tronc de chêne; et au bruit de cette horrible musique, rendue

plus affreuse encore par les cris rauques et les hurlements dont ils l'entremêlaient, les sorciers et les sorcières se dépouillaient de leurs vêtements, se tournaient à rebours en dansant, le dos appuyé les uns contre les autres, et hommes et femmes se confondaient, sans choix et sans distinction d'âge ni de sexe, dans d'abominables embrassements. Satan lui-même revêtait tour à tour les formes d'une belle jeune fille ou d'un jeune adolescent, et prenait possession de tous les hommes et de toutes les femmes en outrageant la nature. Lorsqu'ils étaient fatigués de luxure, ils acclamaient Satan et le remerciaient de la fête qu'il leur avait donnée.

Malheur à ceux ou à celles qui ne rendaient pas grâces au démon ! ils étaient sur-le-champ roués de coups. Enfin, avant de se séparer, tous venaient s'agenouiller devant l'esprit des ténèbres ; les hommes le baisaient sur l'anus, les femmes sur la verge, puis les uns et les autres déposaient à ses pieds certaines offrandes pour se racheter des maux qu'il pouvait leur faire, ou des servitudes qu'ils lui devaient. Quelques-uns lui donnaient des poules noires, d'autres de petits chiens noirs, ou seulement du poil arraché de leurs parties honteuses ; s'ils y manquaient, ils en étaient punis par des malheurs domestiques, par des maladies ou par la mort de leurs enfants ; car une fois qu'ils s'étaient livrés à Satan, celui-ci les gouvernait avec une rigueur qu'on aurait peine à croire ; il les maltraitait, les frappait, les affligeait de maladies pour les moindres désobéissances, pour avoir manqué à un sabbat, pour y être venus trop tard, pour avoir rendu la santé à quelqu'un sans sa permission, ou pour avoir refusé d'empoisonner leurs voisins lorsqu'il l'avait commandé.

Telles étaient les superstitions que propageaient les jésuites au commencement du dix-septième siècle! il en résulta que le peuple, toujours amateur du merveilleux, crut aux sorciers, et bientôt on n'entendit plus parler que de magie, de sortiléges, de maléfices; partout on attribua les événements les plus ordinaires à des causes surnaturelles; et lorsque les prêtres ou les gouvernants voulurent se défaire de quelque ennemi, ils n'eurent qu'à le signaler comme un de ceux qui étaient en relations avec le prince des enfers.

Ces croyances devinrent même si générales, qu'elles gagnèrent les classes les plus élevées de la société; ainsi, la jeune princesse Catherine de Lorraine se trouvant atteinte d'une maladie de langueur dont les gens de l'art ignoraient la cause, les prêtres prétendirent qu'un sort avait été jeté sur elle, et accusèrent de ce méfait un gentilhomme appelé Tremblecourt. Sur cette simple accusation le malheureux fut arrêté, conduit au château de Châté et appliqué à la question; comme il ne voulut point avouer son prétendu crime de magie, il fut torturé et tenaillé jusqu'à ce que mort s'ensuivît. On doit dire cependant qu'il était coupable d'avoir mal parlé de quelques ecclésiastiques puissants du diocèse, et qu'il était en outre soupçonné de pencher pour la réforme. Le sorcier mort, on s'occupa d'exorciser la princesse, et l'évêque désigna pour cette besogne un capucin convers nommé Félix de Cantalice. Celui-ci vint immédiatement au château du duc de Lorraine, se fit conduire dans la chambre à coucher de la belle Catherine, et commanda qu'on le laissât seul toute la nuit, pour qu'il pût faire ses exorcismes sans être gêné par des distractions extérieures. Or, le rusé

carme avait deviné que la maladie de la jeune princesse était imaginaire, et qu'elle avait seulement besoin d'un mari; il exorcisa tant et si bien, que dès la première nuit Catherine en éprouva un grand soulagement; les nuits suivantes, il continua les exorcismes avec la même ferveur, et peu à peu la malade reprit des forces, et ses joues redevinrent vermeilles; mais par malheur le duc de Lorraine ayant voulu s'assurer des moyens qu'employait le capucin pour produire cette guérison miraculeuse, entra une nuit dans la chambre de sa fille, et ne fut pas peu surpris de les trouver endormis dans les bras l'un de l'autre; il ne put retenir sa colère, se précipita sur les coupables et étrangla le séducteur. Le lendemain, le bruit courut que le carme avait succombé dans une lutte avec le malin esprit, et pour donner plus de créance à cette fable, le duc Charles de Lorraine envoya des ambassadeurs à Urbain VIII pour solliciter la canonisation du bienheureux Félix de Cantalice, ce que le pape accorda moyennant le payement d'une somme de soixante mille livres, montant de la taxe que devaient acquitter les nouveaux saints pour être encatalogués sur les matricules de la cour romaine.

L'exemple gagna de proche en proche, et chaque province eut, comme la Lorraine, ses sorciers et ses exorcistes; la petite ville de Loudun, dans le Poitou, devint entre autres le théâtre d'une lutte terrible entre une légion de démons évoqués par le curé Urbain Grandier et les Pères d'un couvent de carmes soutenus par quelques vénérables jésuites. Voici le fait : La ville de Loudun renfermait un couvent d'ursulines composé de jeunes filles nobles et sans fortune; c'était

assurément un poste fort agréable que celui de directeur de ces belles nonnes; aussi, après la mort du prêtre qui était en possession du titre de confesseur, se présenta-t-il plusieurs concurrents. Le curé de la ville, nommé Urbain Grandier, se mit sur les rangs et fut rejeté, parce qu'il avait tonné en chaire contre des carmes qui entretenaient des relations avec les religieuses; parce qu'il avait attaqué les odieux priviléges de cuissage et de jambage de la noblesse, et surtout parce qu'il était soupçonné d'avoir écrit une satire véhémente, sous le titre de la Cordonnière de Loudun, contre le cardinal-ministre. Un chanoine de la paroisse de Sainte-Croix, nommé Mignon, fut mis en possession de l'emploi de directeur de ces saintes filles. Depuis quelques mois le chanoine Mignon exerçait sa charge de confesseur, lorsque tout à coup on parla de choses étranges qui s'étaient passées dans le couvent des ursulines; on répandit le bruit que des spectres et des fantômes apparaissaient chaque nuit aux nonnes, que plusieurs d'entre elles étaient agitées de symptômes bizarres; et tout naturellement, vu les idées de l'époque, on attribua ces phénomènes au démon. Le directeur s'empressa de réunir plusieurs carmes et quelques chanoines, et en leur présence il exorcisa trois ursulines, qui déclarèrent qu'elles étaient sous le poids d'un maléfice du curé Urbain Grandier, que le sortilége avait été opéré au moyen d'une branche de rosier fleuri jetée dans le couvent, de sorte que toutes celles qui avaient flairé les roses avaient été ensorcelées.

Grandier, se voyant attaqué personnellement, accusa le chanoine Mignon de calomnie, et se pourvut devant les juges et devant l'évêque de Poitiers, qui refusèrent de se mêler de

cette affaire ; alors il s'adressa à l'archevêque de Bordeaux, qui se trouvait dans son abbaye de Saint-Jouin, près de Loudun, et il parvint avec son appui à faire cesser les clameurs des religieuses possédées. Les choses en étaient là, lorsque le conseiller d'état Laubardemont, l'âme damnée de Richelieu, vint à Loudun pour surveiller la démolition du fort de cette ville; les ennemis du curé s'empressèrent de l'instruire de ce qui s'était passé dans le monastère des ursulines, dont sœur Jeanne des Anges, la supérieure, était sa parente. De retour à Paris, celui-ci rendit compte au cardinal de cette singulière affaire. Richelieu, charmé de pouvoir se venger de l'auteur d'une satire qui l'avait démasqué, renvoya immédiatement Laubardemont à Loudun, avec une commission royale qui l'autorisait à informer contre Grandier.

Le curé fut arrêté, et conduit au château d'Angers; ses papiers furent saisis, mais on ne trouva aucune pièce à sa charge, à l'exception d'un manuscrit contre le célibat des prêtres, encore, si l'on en croit Bayle, cet ouvrage aurait-il été méchamment ajouté aux papiers d'Urbain Grandier par ses ennemis. Néanmoins, comme l'ordre de Richelieu était formel, on instruisit le procès avec un soin tout particulier, et les juges, manquant de preuves matérielles, soudoyèrent de faux témoins. Deux filles de mauvaise vie déclarèrent avoir eu un commerce criminel avec l'accusé, et l'une d'elles avoua qu'il l'avait enivrée de voluptés infinies pour la faire consentir à être princesse des magiciens; les ursulines l'accusèrent de s'être introduit de jour et de nuit dans leur couvent, de leur être apparu sous toutes les formes, d'avoir abusé d'elles, tantôt sous la forme d'un beau cygne, d'un

taureau, d'un serpent, quelquefois sous la figure d'un jeune adolescent, et sous celle même de leur directeur Mignon; et, comme preuve irrécusable, elles arguaient de leur état de grossesse, qui fut en effet constaté par des médecins et par des matrones. On procéda à de nouveaux exorcismes; chaque fois les nonnes firent les mêmes aveux et accusèrent Urbain Grandier d'être l'auteur de leur mal par suite de son pacte avec le diable.

Les juges, qui tous étaient vendus à Richelieu, adoptèrent sans contrôle ces ridicules accusations, et poussèrent l'impudence jusqu'à attester qu'à différentes reprises, pendant les exorcismes, ils avaient vu sortir trois démons du corps de sœur Jeanne des Anges, supérieure des ursulines, l'un sous la forme d'un chat noir par les narines, l'autre sous celle d'un coq par l'anus, et la troisième sous celle d'une flamme couleur de sang par ses parties honteuses. Cette monstrueuse procédure terminée, Laubardemont envoya les pièces au cardinal-ministre, et celui-ci s'empressa de nommer une commission de quatorze magistrats de ses créatures, pris dans différentes juridictions, pour juger ou plutôt pour condamner le malheureux curé. Cette grande iniquité fut accomplie le 18 août 1634! Urbain Grandier fut déclaré atteint et convaincu du crime de magie, de maléfice et de possession du diable sur les personnes des saintes filles ursulines de Loudun, et pour ce fait condamné à faire amende honorable, nu-tête, à être torturé et enfin brûlé vif avec les pactes et caractères magiques que les religieuses avaient déposés au greffe.

Avant d'être conduit au supplice, l'infortuné fut appliqué

à la question extraordinaire du brodequin et affreusement tourmenté pour lui arracher un aveu; mais quelque effroyable que fût le supplice, il le supporta jusqu'au bout, et persista à se déclarer innocent du crime de magie. « Le véritable motif de cette persécution dirigée contre Urbain » Grandier, dit Nicolas Pinette dans ses mémoires, n'était » pas la magie, car moi, qui écris ceci, j'ai assisté aux céré- » monies d'exorcisme des religieuses de Loudun, et je puis » affirmer qu'elles jouaient une ridicule et exécrable comé- » die qui n'en imposait nullement aux juges; la preuve en » est, qu'après la condamnation elles se trouvèrent déposs- » dées et reprirent leur train de vie habituel....... »

Urbain VIII apprit les détails de l'assassinat juridique de Grandier et l'histoire des diables de Loudun avec un mélange d'indignation et de pitié; mais il se garda bien de récuser les faits qui lui étaient attestés par les révérends Pères de la société de Jésus, témoins de ces prodiges, et par un lord stupide nommé Montaigu, qui, dupe de ces jongleries, était venu à Rome pour se faire catholique.

Quant à l'imbécile Louis XIII, il crut fermement que son royaume était assailli par des légions de démons, et s'imagina, pour le garantir de leurs maléfices, de le mettre sous la protection de la Vierge, par un édit royal ainsi conçu : « Nous consacrons d'une manière toute particulière notre » personne, notre sceptre, notre diadème et tous nos sujets, » à la bienheureuse et à jamais glorieuse Mère de Dieu, que » nous prenons aujourd'hui pour patronne spéciale de notre » royaume de France. »

Pour Richelieu, cette affaire n'était qu'un épisode insigni-

fiant; catholique fervent par calcul, il persécutait les huguenots, les sorciers et les hommes de lettres qui osaient écrire contre la papauté, pendant qu'il formait des alliances avec les protestants de l'Allemagne, pendant qu'il s'unissait aux Anglais pour combattre les catholiques espagnols, pendant qu'il se préparait les moyens de soustraire la France à l'obédience du pape et de se faire proclamer patriarche des Gaules. Déjà il avait fait entrer dans ses vues un ecclésiastique italien fin et rusé, qu'on nommait Mazarin, et qui remplissait la charge de nonce extraordinaire auprès de la cour de France; déjà il s'était fait adjuger toutes les abbayes régulières et avait mis à leur tête des prieurs dévoués à sa personne, afin de s'en former d'utiles auxiliaires lorsque le moment de la lutte avec le saint-siége serait arrivé.

Mais le pape, qui avait deviné ses projets, se mit en mesure de les faire échouer; immédiatement il expédia au nonce Mazarin l'ordre de quitter la cour de France, et de se rendre dans le comtat d'Avignon en qualité de vice-légat, injonction à laquelle fut obligé de se soumettre le prélat, au grand déplaisir de Richelieu, qui voulait l'envoyer soit en Espagne, soit en Allemagne, pour détacher les souverains de ces pays de la cause de Rome; ensuite il signifia au cardinal-ministre qu'il eût à mettre un frein à son ambition, s'il ne voulait être signalé aux nations comme un ennemi de la religion. Bientôt, à l'exemple de sa Sainteté, on en vint à Rome à n'avoir aucun respect pour la France ni pour ses représentants. Un des neveux du pape osa tuer de sa main le grand écuyer du maréchal d'Estrées, l'ambassadeur français, parce qu'il ne s'était pas courbé assez bas pour saluer

son éminence; un autre neveu d'Urbain VIII, le cardinal Antoine, ne craignit pas d'empoisonner la belle-fille du maréchal, dont il avait fait sa maîtresse et qui était enceinte de ses œuvres, pour se soustraire à l'obligation de l'épouser.

En vain l'ambassadeur réclama la punition du coupable; sa Sainteté ne voulut rien entendre, et interdit même au maréchal l'entrée de son palais et du consistoire. Celui-ci se retira immédiatement à Caprarole, auprès du duc de Parme, qui était en hostilités avec le saint-siége, et fit part à la cour de France de tout ce qui se passait, pour qu'on exigeât une réparation éclatante des insultes faites à la nation dans la personne de son ambassadeur. Richelieu, cependant, ne voulut faire aucune représentation au saint-père, et par son silence, il sembla approuver la conduite qu'il avait tenue. En agissant ainsi, le rusé cardinal avait pour but d'accroître l'audace et l'insolence d'Urbain, et d'éviter toute discussion avec la cour de Rome jusqu'au moment où il serait prêt à frapper le grand coup, c'est-à-dire à enlever la France à l'obédience des papes. Pour assurer le succès de cette importante entreprise, il ne lui restait qu'à mettre les jésuites dans ses intérêts, et il y travaillait activement en favorisant les tendances de ces Pères vers les grandeurs temporelles.

Dès le commencement du siècle, les disciples d'Ignace de Loyola avaient introduit dans leurs statuts d'importantes modifications qui insensiblement devaient relâcher les liens de la discipline et apporter de notables changements dans l'ordre lui-même; ainsi les profès, qui jusqu'alors n'avaient exercé qu'une censure intellectuelle sur leurs frères, furent mis en possession des charges administratives, avec droit de partage

dans les revenus des colléges et des autres bénéfices de la société; il s'ensuivit tout naturellement que ceux-ci perdirent une grande partie de leur influence morale, et se relâchèrent peu à peu de leur sévérité dans l'admission de nouveaux membres, afin d'augmenter leurs revenus. Bientôt les colléges se trouvèrent encombrés de gens avides et intéressés qui ne se firent aucun scrupule de s'écarter des devoirs que leur imposait leur titre de jésuites de défendre la papauté, et ne songèrent qu'aux moyens d'arriver rapidement aux plus hauts grades de l'ordre, qui donnaient à la fois l'autorité spirituelle et la puissance temporelle, et permettaient de jouir dans l'oisiveté des richesses qui affluaient de toutes parts dans les trésors de la société.

Une fois entrés dans cette voie, les jésuites de France ne s'arrêtèrent plus; et ces hommes, auparavant si austères, si humbles, si désintéressés, ne craignirent pas de laisser voir au grand jour leur amour immodéré de l'argent; ils se firent courtiers, agents d'affaires, banquiers; ils gérèrent des biens de laïques, suivirent des procès et dirigèrent des entreprises commerciales. Leurs maisons professes devinrent elles-mêmes des comptoirs et des centres de grandes industries, qui peu à peu s'étendirent dans les deux hémisphères, et procurèrent des bénéfices énormes aux colléges des jésuites établis dans les différentes parties du monde.

Jusqu'à ce moment, ils avaient observé le principe de leur société relativement à l'instruction gratuite pour les enfants; devenus plus avides par le fait même de cette accumulation de richesses, ils commencèrent à s'en écarter sinon ouvertement, du moins en acceptant des présents pour l'admission

des élèves, et en cherchant de préférence des écoliers dont les familles étaient puissantes.

Les jésuites ne s'occupèrent plus de propager la foi ni de conquérir le monde au catholicisme; au contraire, ils s'efforcèrent de plier la religion aux besoins de leurs intérêts matériels; et non-seulement ils changèrent la constitution de leur ordre, mais encore ils altérèrent les dogmes du christianisme et en corrompirent la morale. Leurs théologiens publièrent de nombreux ouvrages sur la nature du péché, et déclarèrent qu'il n'était qu'un éloignement volontaire des commandements de Dieu; par conséquent qu'on n'était coupable que par la connaissance préalable de la faute et par la volonté réfléchie de la commettre.

Ce principe adopté, ils le développèrent avec une incroyable subtilité scholastique et en tirèrent les conséquences les plus étranges. D'après cette doctrine, il suffisait qu'une cause occasionnelle ou nécessaire eût agi sur notre libre arbitre ou sur la liberté de notre volonté, pour n'avoir pas péché même en commettant un parricide. Une passion violente, l'habitude, le mauvais exemple, servaient d'excuse pour justifier les plus grands crimes. Leurs pères Thomas Tamburini, Suarez, Busenbaum, Bellarmini, Emmanuel Sa, Escobar, Sanchez et une multitude de casuistes, composèrent des livres énormes sur ces matières. Nous nous contenterons de rapporter quelques-unes de leurs dissertations, pour faire juger du degré d'immoralité où étaient parvenus ces prêtres infâmes, et pour faire comprendre la juste indignation qui les fit chasser de tous les pays, et la réprobation qui, de nos jours encore, s'attache au nom de jésuite.

« C'est un grand bienfait et une grâce précieuse, disaient les enfants d'Ignace de Loyola, de ne point connaître Dieu; car le péché étant une injure à la Divinité, s'il n'y a point de connaissance de Dieu, il n'y a nécessairement ni péché ni damnation éternelle; ainsi l'athée, puisqu'il ne croit pas à l'existence de Dieu, ne saurait commettre aucune action condamnable par l'Église, lors même qu'il le voudrait. — Il est certain qu'on peut adorer légitimement toutes sortes de choses inanimées et même des animaux, quoique cela paraisse blâmable au premier abord; on peut également rendre un culte à la créature ou à quelques parties de son corps, même à celles de la pudeur, par la raison que l'Église permet d'adorer Dieu dans ses œuvres; toutefois, comme en se prosternant ou en baisant ces choses on pourrait passer pour superstitieux, on ne doit pas le faire publiquement. »

« Lorsque les gentils et les païens adorent des idoles, comme ils croient fermement que leurs idoles représentent la Divinité, ils ne commettent pas de péché. »

« On n'est pas tenu de croire aux dogmes de la religion ni aux mystères pour être sauvé; il suffit qu'on ait eu la foi une seule fois, ne serait-ce qu'une seconde pendant toute sa vie. Il en est absolument de même à l'égard de l'amour de Dieu; on n'est pas tenu de l'aimer, si ce n'est par une certaine décence qui nous dit qu'il est digne de notre amour; mais en conscience on n'est pas tenu de l'aimer, pas plus que de le servir avec sincérité de cœur. »

« Pour entendre la messe, il suffit qu'on soit présent pendant que le prêtre officie; une mauvaise disposition d'esprit, comme celle de regarder les femmes avec les yeux de la

concupiscence, ne suffit pas pour faire perdre les mérites du saint sacrifice, pourvu qu'on se contienne à l'extérieur. »

« Ce n'est pas un grand péché pour une jeune fille de se livrer à l'amour avant le mariage, ou pour les femmes de recevoir les embrassements d'autres hommes, et de faire des infidélités à leurs maris dans certaines circonstances. Ainsi, lorsque la chaste Susanne, de l'Écriture sainte, s'écrie : « Si » je m'abandonne aux désirs impudiques de ces vieillards, » je suis perdue! » elle était parfaitement dans l'erreur; comme elle redoutait l'infamie d'un côté et la mort de l'autre, elle pouvait dire : « Je ne consentirai pas à l'action hon» teuse, mais je la souffrirai, et je n'en parlerai à personne, » pour conserver la vie et l'honneur. »

« Les jeunes femmes sans expérience pensent que pour être chaste il faut crier au secours et résister de toutes ses forces aux séducteurs ; il n'en est rien. Elles sont également pures lorsqu'elles se taisent et ne résistent point. On ne pèche que par le consentement et par la coopération : Susanne aurait permis aux vieillards d'exercer sur elle leur luxure sans y prendre part intérieurement, il est certain qu'elle n'eût point été coupable.—D'ailleurs la concupiscence n'est mauvaise ni d'elle-même ni en elle-même; c'est une chose fort indifférente et qui n'a rien de blâmable que de toucher ou regarder tout son corps et même celui d'un autre, soit dans le bain, soit ailleurs, si l'on y trouve de l'utilité ou de la délectation; un homme et une femme, qui sont étrangers, peuvent en présence l'un de l'autre quitter jusqu'à leur dernier voile sans commettre de péché.—Une jeune femme peut sans inconvénients rechercher la parure pour provoquer les désirs

charnels des hommes, se couvrir de fard et de parfums, se parer d'ornements superflus, prendre des vêtements fins et déliés qui laissent apercevoir sa gorge, dessinent les contours de ses cuisses et font même deviner le siége de sa pudeur, pourvu que la mode le commande. »

« Un homme ne commet point un péché, fût-il moine ou prêtre, s'il entre dans les lieux de débauche pour parler de morale aux filles perdues, quoiqu'il soit bien vraisemblable qu'il succombera à la tentation, quoiqu'il l'ait déjà éprouvé souvent, et qu'il se soit laissé séduire par la vue et par les cajoleries de ces femmes d'amour. L'intention qui l'a conduit dans ces temples de la volupté suffit pour le préserver du péché. — De même un domestique, qui est obligé pour vivre de servir un maître luxurieux, peut remplir les fonctions les plus viles et les plus honteuses, sans pour cela cesser d'être en état de grâce; il peut se mettre en quête de lui procurer des courtisanes, il peut lui indiquer les mauvais lieux, l'aider à escalader une fenêtre pour accomplir un rapt ou un viol. Une servante peut également favoriser les intrigues de sa maîtresse, introduire les amants à l'insu d'un père ou d'un mari, porter des lettres et s'acquitter de tous les petits emplois de ce genre sans que cela tire à conséquence. »

« Une fille de joie peut légitimement exiger le salaire de sa prostitution, pourvu qu'elle ne le mette pas à un prix trop élevé. Il en est de même de toute jeune fille qui exerce la prostitution en secret. » Pour une femme mariée, les casuistes étaient divisés d'opinions; les uns prétendaient qu'elle n'avait pas un droit égal à se faire payer, attendu que les profits de la prostitution n'étaient pas stipulés dans son contrat

de mariage; les autres voulaient, au contraire, qu'il lui fût permis de mettre son honneur à un haut prix, eu égard à sa beauté, à sa noblesse et à son honnêteté. »

« Le vol n'est pas un péché en certaines circonstances; une femme peut, en cachette de son mari, prendre sur la bourse commune ce qu'elle juge convenable pour faire des donations pieuses; elle peut le voler pour dépenser à son aise, soit pour le jeu, soit pour sa toilette, soit même pour payer des amants, à la condition qu'elle en donnera la moitié à l'Église. Les enfants peuvent également, sous la même réserve, enlever à leurs parents, pour leurs menus plaisirs, tout l'argent que leur condition les autorise à dépenser; les domestiques peuvent voler leurs maîtres par forme de compensation si leurs gages sont trop modiques, et partager avec les prêtres; enfin, quiconque vole un riche sans le gêner, acquiert le droit de légitime possession s'il en emploie une part à des œuvres pies, et il peut sans péché dire hardiment en justice qu'il n'a rien dérobé. »

« Néanmoins, si la conscience reculait devant un faux serment, on pourrait estropier les mots de la formule en les prononçant, et on se trouverait à l'abri de toute suspicion de péché; par exemple, au lieu de juro, qui signifie je jure, on prononcerait uro, qui signifie je brûle, et on ne commettrait ainsi qu'un péché véniel. Du reste, il est permis, soit en matière légère, soit en matière grave, de faire un serment sans avoir intention d'en faire un; dans ce cas on n'est pas obligé à le tenir. Si un juge somme de tenir la foi jurée, on peut s'y refuser, et dire : « Non, je n'ai rien promis; » parce que ce non peut signifier : « Je n'ai pas promis d'une promesse qui

» m'oblige. » Sans cet échappatoire on serait condamné à payer ce qu'on ne veut pas rembourser ou à épouser la fille qu'on ne veut pas prendre pour femme. »

« Donc, si vous avez tué un autre homme en vous défendant légitimement, vous pouvez affirmer, sous la foi du serment, que vous ne l'avez pas tué, avec cette restriction mentale : « S'il ne m'avait pas attaqué. » Si vous êtes surpris par un père dans l'appartement de sa fille, et qu'il veuille vous forcer à lui faire une promesse de mariage, vous pouvez jurer hardiment que vous l'épouserez, en sous-entendant ces mots : « Si j'y suis contraint, ou si par la suite elle me plaît. » Un marchand dont on taxe à trop bas prix les denrées peut se servir de faux poids; et il pourra nier devant le juge qu'il ait fait usage de poids prohibés, en sous-entendant « dont » l'acheteur ait souffert injustement. » De même, on peut témoigner devant la justice des choses supposées, à l'aide de restriction mentale; ainsi on peut déposer qu'on ne sait point ce que l'on a seulement entendu dire; on peut même inventer des faits controuvés, et recevoir sans scrupule de l'argent pour ce faux témoignage, sous la condition d'en remettre une part à l'Église. »

Les doctrines des bons Pères sur la sodomie, sur les relations amoureuses des femmes entre elles, sur les honteuses turpitudes de bestialité, étaient aussi épouvantables que celles qu'ils enseignaient sur le parjure, sur le vol, sur la prostitution, sur l'adultère; mais nous sommes obligé de les passer sous silence à cause de l'obscénité des scènes monstrueuses que les vénérables jésuites retraçaient dans leurs ouvrages avec une affectation de complaisance, n'omettant aucun détail,

et ne laissant échapper aucune occasion de montrer leur prodigieux savoir en pareilles matières. Ils étaient également fort indulgents pour les meurtres, pour les empoisonnements, voire même pour les parricides.

« Si un moine, disaient-ils, quoique bien instruit du danger qu'il court d'être surpris en adultère, entre armé chez une femme avec laquelle il a des liaisons amoureuses et qu'il tue le mari pour défendre sa vie, il n'est pas irrégulier et il peut continuer ses fonctions ecclésiastiques. Si un prêtre, étant à l'autel, est attaqué par un mari jaloux, il peut licitement interrompre la célébration des saints mystères pour tuer celui qui l'attaque, et incontinent, les mains couvertes de sang, retourner à l'autel et achever le sacrifice de la messe. »

« Il n'est point permis à un mari de tuer sa femme surprise en adultère, et à un père de tuer sa fille avant qu'il y ait sentence du juge; autrement ils pèchent mortellement, même si les coupables ne voulaient pas interrompre leurs ébats en leur présence; mais après la sentence rendue, le père ou le mari peuvent tuer, l'un sa fille, l'autre sa femme, parce qu'ils deviennent les exécuteurs volontaires d'un jugement. »

« Un fils peut faire des vœux pour la mort de son père afin de jouir de son héritage; une mère peut désirer la mort de sa fille pour n'être point obligée de la nourrir et de la doter; un prêtre peut souhaiter la mort de son évêque dans l'espoir de lui succéder, parce que c'est moins le mal de son prochain que son propre bien que l'on désire. — Un fils qui, dans un moment d'ivresse, a tué son père, peut se réjouir du meurtre qu'il a commis à cause des grands biens qui doivent lui en revenir, et sa joie n'a rien de répréhensible.

— Un fils peut tuer son père quand celui-ci est banni ou déclaré traître à l'état ou à la religion. — Les enfants catholiques doivent dénoncer leurs parents s'ils sont hérétiques, quoiqu'ils sachent que ce crime entraîne la peine de mort pour les auteurs de leurs jours; et s'ils habitent un pays protestant, ils peuvent les égorger sans crainte ni remords. »

Telles étaient les doctrines propagées par les séides de la cour de Rome, par les serviteurs des papes, par cette infâme compagnie des jésuites, qui était en possession de l'éducation de la jeunesse, de la direction des consciences. Pendant plus de cinquante ans, un de ces prêtres éhontés, le jésuite Escobar, osait affirmer dans ses ouvrages que ce n'était pas pécher que de pratiquer l'acte de sodomie, et néanmoins il conserva le privilége de confesser de naïves jeunes filles et de prêcher sa détestable morale du haut de la chaire de vérité. Un autre disciple d'Ignace de Loyola, nommé Busenbaum, osait écrire qu'on pouvait boire outre mesure et sans péché, pourvu qu'on s'arrêtât avant qu'on ne pût distinguer un homme d'une charrette de foin, et cependant il resta était chargé comme recteur de diriger les colléges de Hildesheim et de Munster, avec approbation du saint-siége.

Il ne faut pas croire que cette excessive indulgence des papes pour les jésuites resserrât davantage les liens qui les rattachaient au catholicisme; non, le temps des dévouements était passé; quelques casuistes, entraînés par l'ardeur des disputes religieuses, attaquèrent les dogmes et les mystères de la religion, et en vinrent à ne plus respecter l'autel qui les faisait vivre. Le père Guimenius écrivit qu'il n'était pas nécessaire de croire aux mystères de la Trinité et de l'In-

carnation pour être sauvé; qu'autrement et contre toute justice les sourds et muets de naissance se trouveraient damnés. « La religion chrétienne, ajoutait le docte jésuite, est croyable, mais non évidente, car elle enseigne des choses obscures; bien plus, ceux qui conviennent que cette religion est évidemment vraie, sont forcés de convenir qu'elle est évidemment fausse. Concluez de là qu'il n'est pas évident qu'il y ait sur la terre de religion véritable; car d'où sait-on que, de toutes les religions qui ont existé ou qui existent, celle du Christ soit la plus vraisemblable? Les oracles des prophètes ont-ils été rendus par l'Esprit de Dieu? Je le nie! Les miracles attribués à Jésus-Christ sont-ils véritables? J'affirme le contraire! Il est vrai qu'il n'y a aucun inconvénient à faire croire aux hommes simples quelque chose de faux; c'est pour cela que j'approuve l'Évangile et tous les livres saints. »

Le père Tamburini, dans sa doctrine du probabilisme, va plus loin encore : « Il est permis, dit-il, de suivre tantôt une opinion probable, tantôt une autre, en matière de religion comme en toute autre matière; il est probable que le Christ s'est fait homme, il est probable que Jupiter s'est transformé en taureau. Dois-je y croire? oui! Le contraire est également probable, et je puis l'affirmer également. » Le même auteur, passant à d'autres considérations, ajoute : « Il est probable, par exemple, que tel impôt a été mis injustement sur une province, il est probable aussi qu'il a été justement établi; puis-je, en ma qualité de percepteur, l'exiger en conscience? oui! Puis-je également comme contribuable le refuser? je répondrai oui également. »

Comme ces bons Pères avaient composé des manuels pour les fidèles de toutes professions, où étaient relatés, expliqués et excusés tous les cas de conscience, il suffisait de régler sa conduite suivant leurs prescriptions pour être assuré de vivre en état continuel de grâce.

Mais le siècle était trop avancé, les lumières trop généralement répandues, pour que de semblables doctrines n'excitassent pas une opposition énergique; comme le système de cette morale pernicieuse reposait tout entier sur des idées dogmatiques, dont le libre arbitre était la base, ce fut précisément sur ce principe que les attaquèrent leurs ennemis. Cette lutte, la plus terrible qu'eurent à soutenir les jésuites, et qui faillit mettre en question l'existence même de la société, commença assez singulièrement.

Au moment où le célèbre Louis Molina publiait ses ouvrages sur la grâce, et divisait les théologiens de tous les pays en deux camps, deux jeunes étudiants, l'un Hollandais, nommé Corneille Jansénius, l'autre Gascon, nommé Duverger de Hauranne, suivaient les cours de l'université de Louvain, alors en opposition avec le jésuite Molina. Tous deux prirent parti pour les doctrines enseignées dans leur collége, et conçurent contre leurs adversaires une haine violente qui grandit avec les années et qui plus tard devait avoir de terribles conséquences pour les molinistes. Duverger et Jansénius se rendirent à Paris pour terminer leurs études, et vinrent ensuite à Bayonne, appelés par l'évêque de cette ville pour prendre la direction d'un collége qu'il y avait fondé. Jansénius remplit l'office de proviseur jusqu'à l'âge de trente-deux ans, et ne le quitta que pour retourner à Louvain, où

il avait été nommé principal du collége de Sainte-Pulchérie. Quelque temps après, il se fit recevoir docteur en théologie; plus tard il occupa la chaire de professeur d'Écriture sainte, et en dernier lieu il fut promu à la dignité d'évêque d'Ypres, qu'il ne conserva que bien peu d'années, ayant succombé à une peste qui éclata dans son diocèse.

Ce fut à tort que les molinistes se crurent délivrés d'un de leurs plus redoutables ennemis; Jansénius était mort victime de sa charité en soignant des pestiférés; mais ses ouvrages restaient, et la glorieuse fin de l'auteur leur donnait une valeur extraordinaire.

L'un d'entre eux, le Mars Gallicus, divisé en quatre-vingt-dix-huit chapitres qui formaient autant de satires sanglantes contre les souverains, attaquait de front la royauté, dévoilait les crimes des rois de France depuis Clovis jusqu'à Louis XIII, et avait déjà eu un prodigieux retentissement dans toute l'Europe. Mais ce succès n'était rien en comparaison de celui qui devait accueillir son dernier ouvrage, appelé l'Augustinus, qui n'avait pas encore été imprimé. Dans ce livre, qui était principalement écrit contre les jésuites, l'auteur développait les formules sur la grâce, sur le péché et sur la rémission, avec vigueur et lucidité; il y démontrait que le principe qui les régit est la négation de la liberté ou volonté humaine, que l'âme est enchaînée par les liens de la concupiscence et ne peut être libre que par le secours de la grâce ou délice spirituel, c'est-à-dire que notre volonté est déterminée à vouloir et à exécuter ce que Dieu a dicté. Jansénius faisait également de Dieu la source de la justice, de la vérité, ou plutôt il reconnaissait comme Dieu la vérité elle-

même, car elle est la plus sublime expression de l'être divin.

Pendant que l'illustre évêque d'Ypres composait l'Augustinus, son ami Duverger de Hauranne, qui était revenu à Paris, cherchait déjà à réaliser par les pratiques de sa vie les perfections de sa doctrine, et s'efforçait d'en propager les idées essentielles. Il fit en effet adopter ses principes par un grand nombre d'ecclésiastiques, entre autres par la Rocheposay, évêque de Poitiers, qui, voulant absolument l'avoir près de sa personne, lui donna un canonicat dans sa cathédrale. Duverger ne put s'habituer à cette vie de paresse et d'oisiveté des chanoines, et résigna sa charge pour la dignité d'abbé de Saint-Cyran. Bientôt même il se détermina à quitter Poitiers pour revenir à Paris et se livrer sur un plus grand théâtre à son zèle de prosélytisme. Il se voua à la direction des consciences, et se fit en peu de temps une réputation de piété et de savoir qui lui attira de nombreux disciples et d'ardents amis dans les classes les plus élevées de la société; évêques, magistrats, ministres d'état, monastères de religieuses, personnages de la plus éminente piété, tous le consultaient et recevaient ses avis avec le plus profond respect et une extrême docilité. Sébastien Zamet, évêque de Langres, conçut même pour lui une si grande affection, qu'il voulut le faire nommer son coadjuteur, dignité que l'abbé de Saint-Cyran refusa, ainsi que le titre d'évêque de Bayonne, que lui offrit le cardinal-ministre par un motif d'intérêt personnel et pour se faire une créature du docte ami de Jansénius.

Peu de temps après, Zamet présenta son protégé à la célèbre mère Agnès Arnaud, abbesse de Port-Royal, et à la

sœur d'Agnès, nommée mère Angélique, abbesse du couvent du Saint-Sacrement, agrégé à cette abbaye, et qui fut plus tard supprimé par ordre du roi; ce qui obligea les saintes filles à se réunir aux religieuses de Port-Royal.

Cette pieuse demeure obtint ensuite, grâce aux sollicitations des amis de l'évêque de Langres, le privilége d'être consacrée à une agrégation de moines et de religieuses sous la direction d'une abbesse. Duverger de Hauranne, nommé directeur de la communauté, put alors mettre à exécution les projets qu'il méditait et attaquer les infâmes doctrines des jésuites. Ceux-ci, furieux de se voir démasqués, lancèrent des libelles contre l'abbé de Saint-Cyran, excitèrent la haine jalouse du cardinal-ministre contre lui, poussèrent l'audace jusqu'à l'accuser d'hérésie, et obtinrent qu'on le renfermât dans le donjon de Vincennes.

Laubardemont, le même qui avait figuré dans l'affaire d'Urbain Grandier, se trouva chargé d'instruire ce nouveau procès et de faire prononcer une condamnation.

Ce fut à ce moment qu'on apprit en France la mort de Jansénius et l'apparition de l'Augustinus. Néanmoins l'attention ne se porta pas immédiatement sur cet ouvrage, les esprits étant beaucoup trop préoccupés des entreprises du cardinal-ministre contre la papauté. Richelieu venait de faire rendre par le parlement un arrêt portant défense de soumettre au nonce apostolique les informations pour les sujets nommés aux bénéfices consistoriaux; en même temps il avait déclaré nul l'enregistrement de quelques brefs que le parlement de Bourgogne avait promulgués de son propre mouvement; en outre il avait fait publier, sous le nom des

deux frères Dupuy, un ouvrage intitulé « Des droits et des libertés de l'Église gallicane; » enfin les jésuites, toujours sous son inspiration, avaient fait paraître des écrits remplis d'attaques directes contre la papauté, et où les bons Pères essayaient de prouver que la création d'un patriarche en France n'avait rien de schismatique, et que le consentement de Rome n'était pas plus nécessaire qu'il ne l'avait été lors de l'établissement des patriarches d'Alexandrie, de Jérusalem, et de Constantinople.

Urbain VIII se montra extrêmement offensé de l'ouvrage des jésuites français; il le déféra à l'inquisition de Rome, et le fit condamner comme renfermant des maximes pernicieuses, contraires à l'ordre hiérarchique et à la juridiction de l'Église. Quoique le saint-père sût bien d'où partait le coup, il n'osa pas frapper le vrai coupable et dissimula son ressentiment; il fit plus encore, il envoya prier le maréchal d'Estrées de revenir à Rome, et obligea son neveu, celui qui avait empoisonné la belle-fille de l'ambassadeur, à se rendre à sa rencontre, en signe de repentir pour ce qui s'était passé; il avança même la promotion de deux cardinaux pour donner le chapeau au nonce Mazarin, et témoigna ainsi de son empressement à satisfaire aux désirs de Richelieu.

La cause de cet excès de condescendance pour le ministre français provenait simplement de ce que sa Sainteté voulait obtenir la condamnation de l'Augustinus de Jansénius en France. Mais il n'était plus au pouvoir d'un homme d'empêcher la propagation d'un ouvrage qui avait produit une sensation profonde et universelle; les théologiens de Paris s'étaient appliqués à l'étude de l'Augustinus d'Ypres, et l'a-

vaient commenté de toutes manières; les jésuites s'étaient rangés du côté du pape et avaient attaqué l'ennemi commun. Dans toute l'Europe le clergé se trouvait partagé en deux camps; on n'entendait plus parler que de grâce efficace et de grâce suffisante; et les noms de jansénistes et de molinistes, que se donnèrent les deux partis, devinrent aussi fameux que l'avaient été autrefois en Italie ceux de guelfes et de gibelins.

Urbain VIII, instruit par l'expérience des derniers siècles que toutes les discussions religieuses étaient funestes à la papauté, voulut les arrêter en publiant un bref qui interdisait la lecture de l'Augustinus; mais cette défense ne fit qu'accroître la curiosité générale, et le livre se répandit avec une effrayante rapidité.

Au milieu de ces disputes, le cardinal Richelieu mourut, et l'abbé de Saint-Cyran, rendu à la liberté, put se mettre à la tête des religieux de Port-Royal, et donner un nouvel élan à la guerre théologique.

Quant au pape, voyant ses efforts impuissants pour assoupir ces querelles, il prit le parti de ne plus s'en inquiéter et d'apporter tous ses soins à la guerre plus sérieuse qui venait d'éclater entre le saint-siége et le duc Odoardo Farnèse. Il procéda comme avaient habitude de faire les pontifes, il excommunia le duc de Parme, lança contre lui les foudres du Vatican, le déclara déchu de tous ses droits sur ses états, et releva ses sujets des serments qu'ils lui avaient prêtés comme à leur souverain légitime. Comme les bulles d'anathèmes étaient tombées dans un très-grand discrédit, depuis surtout que sa Sainteté en avait fulminé contre les catholiques espagnols qui mâchaient du tabac, qui en prenaient en

poudre ou qui en fumaient dans les églises, et comme Urbain était plus que personne à même de reconnaître leur inefficacité dans les choses de ce monde, il eut soin d'appuyer son excommunication d'une bonne armée, qui prit la route de Parme. En vain les ambassadeurs des puissances étrangères voulurent intervenir et réconcilier les deux ennemis, le souverain pontife refusa d'adhérer à aucune proposition de paix, et répondit « qu'il n'y avait aucune pacification pos- » sible entre le seigneur et son vassal, qu'il voulait punir le » duc, qu'il avait de l'argent, du courage, des troupes, et » qu'avec cela Dieu et le monde seraient pour lui ! »

Cependant Urbain était dans l'erreur, car les princes italiens, jaloux des agrandissements de l'état romain, ne voulurent pas laisser le pontife s'emparer du duché de Parme, comme il avait fait des provinces d'Urbino et de Ferrare. Les ducs d'Este, les princes de la famille des Médicis et les Vénitiens formèrent une ligue, et vinrent camper dans le Modenois pour fermer le passage aux troupes du pape. Odoardo Farnèse, voyant que l'Italie s'était déclarée en sa faveur, en devint plus hardi, et il résolut de tenter quelque coup d'éclat qui terminât immédiatement la guerre. A la tête seulement de trois mille cavaliers, sans artillerie et sans infanterie, il tourna l'armée du pontife, qui avait pris ses quartiers d'hiver aux environs de Ferrare; il fit une irruption dans les états de l'Église, sans être arrêté ni par le fort Urbino, sur lequel comptait grandement sa Sainteté, ni par la milice du saint-siége, qui, au lieu de combattre, se renferma dans Bologne, et il arriva jusqu'aux portes de Rome, ayant reçu sur son passage la soumission des villes d'Imola, de Faenza, de

Lali, de Castiglione de Lago, de Città del Pieve. Mais là, soit qu'il eût été effrayé de sa propre audace, soit qu'il fût sous l'empire de considérations religieuses, au lieu d'attaquer la ville sainte, qui était dégarnie de troupes et qu'il eût certainement emportée au premier assaut, il entama des négociations.

Le rusé pontife fit habilement traîner les pourparlers, gagna du temps, recruta de nouvelles troupes, et quand il fut en état de tenir la campagne, il rompit les conférences, força le duc à battre en retraite, et chargea le cardinal Antonio de reprendre l'offensive à la tête d'une nouvelle armée de trente mille hommes d'infanterie et de six mille chevaux. D'abord le succès répondit à son attente; les troupes d'Urbain chassèrent devant elles les Vénitiens, les ducs de Ferrare et de Modène, pénétrèrent dans le Modenois et jusque dans la Polésine et le duché de Rovigo. Cependant aucun des alliés du duc de Parme ne vint faire sa soumission au saint-siége; tous continuèrent à se défendre mollement, et semblèrent n'avoir d'autre but que de traîner la guerre en longueur, en attendant qu'une crise financière leur donnât la victoire sans combattre.

Or, le pape, qui savait parfaitement que son trésor était à sec, ses ressources épuisées et son crédit perdu, voyait avec rage s'approcher le moment où ses troupes, faute de solde, se débanderaient, le laisseraient à la merci des ennemis, si même elles ne renforçaient pas leurs rangs. Il écrivit à ses généraux qu'ils eussent à livrer une bataille décisive; il leur envoya courrier sur courrier pour les activer et les gourmander de leur indolence. Néanmoins toute cette grande

impatience n'aboutit qu'à faire commettre des imprudences aux chefs de l'armée papale; car ceux-ci, pour obéir aux ordres du saint-père, engagèrent plusieurs escarmouches dans des endroits très-périlleux et se firent battre par les Vénitiens. Dans l'une d'elles, le cardinal Antonio faillit tomber lui-même au pouvoir des ennemis, et ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval.

Enfin arriva le moment critique, celui de la solde des troupes. Sa Sainteté n'ayant pas de quoi satisfaire aux exigences de sa position, fut obligée de s'adresser aux ambassadeurs de la régente de France, et de les prier de négocier sa paix avec les autres états d'Italie. Ceux-ci ne voulurent à leur tour écouter aucune proposition, avant que le pape eût relevé le duc de Parme des sentences d'excommunication lancées contre lui et ne lui eût rendu la ville de Castro, ce qu'il fallut bien accepter. Urbain ressentit une si cruelle humiliation d'en être réduit à cette extrémité, qu'au moment de signer le traité il tomba en faiblesse.

Dès ce moment sa santé devint languissante; toute son énergie morale sembla l'abandonner; on ne l'entendit plus que pleurer et gémir, en demandant au ciel de le venger des princes impies qui l'avaient contraint à faire la paix; et le 29 juillet 1644 il rendit le dernier soupir, en blasphémant le nom de Dieu, et en confondant dans les mêmes malédictions le doge de Venise, les ducs de Parme, de Modène et de Toscane, les Français et les Espagnols, les protestants et les catholiques!

INNOCENT X,

244e PAPE.

FERDINAND III, empereur d'Allemagne. — LOUIS XIV, roi de France.

Élection d'Innocent X. — Caractère du pontife. — Sa belle-sœur Olimpia gouverne l'Église. — Le pape fait rendre gorge aux Barberini. — Ceux-ci se réfugient en France sous la protection de Mazarin. — Mariage du neveu de sa Sainteté avec la jeune Olimpia Aldobrandina, la plus riche héritière de Rome. — Débauches et incestes du pape avec les deux Olimpia. — Querelles scandaleuses entre ces deux femmes. — Rétablissement des Barberini. — Guerre d'Italie entre la France et l'Espagne. — Révolution à Naples. — Histoire du pêcheur Mazaniello. — Le duc de Guise fait une tentative pour s'emparer de la couronne de Naples. — Innocent X refuse de reconnaître Jean IV comme roi du Portugal. — Le pape proteste contre la paix de Westphalie. — Tyrannie de Charles Ier, roi d'Angleterre. — Les puritains et les épiscopaux. — Liturgie de Guillaume Lawd. — Révolte des Écossais contre l'autorité royale. — Charles Ier veut exterminer tous ses sujets rebelles. — Les presbytériens anglais prennent les armes. — Le comte de Strafford rétablit les affaires du roi. — Commencements du long parlement. — Bill d'attainder. — Supplice du comte de Strafford. — Massacres des protestants irlandais. — Guerre entre la nation et le roi. — Les républicains triomphent des royalistes. — Olivier Cromwell fait égorger les niveleurs. — Justice du peuple. — Supplice de Charles Ier. — Le pape adopte pour cardinal-neveu Camillo Astalli, qui devient son mignon. — Division dans la famille papale. — Les molinistes et les jansénistes

— Port-Royal et ses solitaires. — Les cinq propositions. — Fanatisme de Vincent de Paule. — Il persécute avec fureur les jansénistes. — Innocent X refuse de se mêler des querelles théologiques sur la grâce. — Charles Stuart, fils de Charles Ier, essaye de remonter sur le trône à la faveur des guerres civiles. — Il est vaincu par Cromwell. — République anglaise. — Cromwell s'empare du pouvoir souverain et règne sous le nom de Protecteur. — Mort d'Innocent X.

Les dépouilles mortelles d'Urbain VIII étaient à peine ensevelies que les Barberini introduisaient des troupes dans Rome, afin de dominer les élections nouvelles et de pouvoir élever au pontificat le cardinal Sacchetti, leur créature; mais ils s'aperçurent bientôt que leur candidat, repoussé par les factions de France, d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie, n'avait aucune chance de réussir; alors ils se réunirent aux Médicis pour briguer le saint-siége en faveur du cardinal Firenzola, profès de l'ordre de Saint-Dominique. Cette fois encore ils furent obligés d'abandonner leur nouveau candidat, le parti des Français s'opposant vivement à ce qu'on procédât à cette exaltation, parce que Firenzola était l'ennemi déclaré du cardinal Mazarin, qui avait succédé à Richelieu dans la charge de ministre du roi. De dépit, les Barberini et les Médicis se rangèrent du côté des Espagnols et apportèrent la majorité au cardinal Pamfili, qui fut proclamé souverain pontife sous le nom d'Innocent X.

Le saint-père était Romain de naissance et d'une ancienne

famille. Il avait été successivement avocat, consistorial, auditeur de la rote, nonce à Naples, dataire dans les légations de France et d'Espagne, et enfin cardinal; son caractère était celui de la plupart des prêtres, dissimulé, vindicatif, cruel, audacieux dans le succès, timide dans le danger et implacable dans sa vengeance; son visage était hideux et difforme, son esprit digne de son extérieur.

A l'avénement d'Innocent X sur le saint-siége, la politique de la cour de Rome se modifia singulièrement, non par le fait du pape, mais par la direction nouvelle qu'imprima aux affaires sa belle-sœur, la veuve dona Olimpia Maldachini de Viterbe, qui entretenait avec lui des relations incestueuses, et si publiquement, qu'on la désignait sous le nom de papesse. Par la volonté de cette courtisane éhontée, les Médicis et les cardinaux de la faction espagnole furent mis en possession de toutes les charges importantes de l'Église; ce qui fit perdre au parti français la prépondérance dont il avait joui sous le dernier règne.

Quant aux Barberini, on les ménagea moins encore; sous le prétexte de leur faire rendre compte de leur administration financière pendant la guerre de Castro, on les accusa de concussion, d'empiétement sur la justice et de vol des deniers publics. Ceux-ci voyant qu'on en voulait à leurs richesses, cherchèrent à les sauver en se mettant sous la protection de la France; et comme le cardinal Mazarin était mécontent de la cour de Rome, il fit signifier à sa Sainteté par son ambassadeur que la régente prenait les Barberini sous sa sauvegarde et qu'elle les attachait à la couronne. A son tour, le pape déclara qu'il prêterait main forte à la justice, et qu'il

n'abandonnerait point ses droits, lors même que les armées du roi très-chrétien seraient sous les murailles de Rome. Antonio Barberino, qui, comme le plus riche de la famille, était le plus exposé, prit immédiatement la fuite et se retira en France, où quelques mois plus tard il fut rejoint par Francesco, son frère, et par Thadeo, son neveu.

Pendant que d'une part l'ingrat pontife poursuivait les neveux d'Urbain VIII, auquel il devait son élévation sur la chaire de saint Pierre; d'autre part, au mépris des traités conclus par son prédécesseur, il recommençait la guerre contre le duc de Parme, faisait saccager la ville de Castro, ordonnait à ses généraux d'en raser les murailles jusqu'à fleur du sol; et sur les ruines fumantes de cette magnifique cité il faisait ériger une colonne portant cette inscription barbare : « Ici fut Castro! »

Après avoir accompli la ruine des Barberini, le nouveau pontife s'occupa de l'élévation de sa propre famille. Déjà son incestueuse maîtresse, dona Olimpia, était parvenue à un si haut degré de puissance, que les ambassadeurs qui venaient à Rome commençaient par lui rendre visite avant de se présenter au Vatican. Les cardinaux avaient son portrait suspendu dans leurs appartements à côté de celui d'Innocent, comme témoignage de leur déférence pour la favorite; et les cours étrangères achetaient ouvertement sa protection par des présents ou par des pensions. Les solliciteurs de places cherchaient également à l'intéresser en leur faveur par les mêmes moyens, si bien que de toutes parts les richesses affluèrent avec une telle abondance dans ses coffres, qu'en peu de temps elle put faire des acquisitions de palais et de



terres immenses. Le saint-père songea ensuite à l'établissement des enfants de sa chère Olimpia ; il maria l'aînée de ses filles à un Ludoviso, et la seconde à un Giustiniani. Quant à son bâtard, don Camillo, jeune homme d'une incapacité notoire, qu'il avait jugé capable tout au plus de faire un cardinal, l'occasion d'un brillant mariage s'étant offerte pour lui, il le releva de ses vœux et lui fit épouser dona Olimpia Aldobrandina, la plus riche veuve de Rome, femme jeune, belle, remplie de grâces et d'esprit, mais qui joignait en même temps à ces brillantes qualités un amour ardent de domination.

Dès qu'elle fut installée dans le palais pontifical, la jeune dona Olimpia chercha à supplanter sa belle-mère en lui disputant le prix de l'inceste. D'affreuses querelles de jalousie éclatèrent entre ces deux femmes, et furent poussées si loin, que pour arrêter le scandale sa Sainteté fut obligée de se séparer momentanément de sa nouvelle maîtresse. Néanmoins la disgrâce de la jeune Olimpia dura peu ; le pape la rappela lui-même au Vatican, et parut lui accorder une préférence marquée sur sa belle-sœur. Les dissensions intestines devinrent alors plus violentes que jamais, et par suite des reproches que s'adressaient les deux rivales au milieu du Corso, toute la ville connut les scandaleuses orgies d'Innocent X et les mystères des jardins du palais de Latran.

Cette fausse position du saint-père influa naturellement sur son caractère ; il devint versatile, capricieux, obstiné, insupportable à lui-même et aux autres ; placé entre deux maîtresses également ambitieuses, également exigeantes, et n'osant rompre avec aucune, il était contraint d'obéir à leurs ordres ; et comme toutes deux prenaient plaisir à se contrarier, il



Naples et excita un soulèvement général; quatre-vingt mille citoyens se pressèrent sur la place publique et crièrent vengeance; le cadavre fut porté en triomphe dans toutes les rues, la tête ayant été rattachée au tronc; Mazaniello fut encore couvert d'un manteau royal, et son front ceint d'une couronne de lauriers; tous, hommes et femmes, vinrent en foule pour toucher avec des chapelets le corps du martyr, et cette manifestation fut si universelle, que le duc d'Arcos ne put se dispenser d'envoyer ses pages et tous les officiers de sa maison au convoi de la victime.

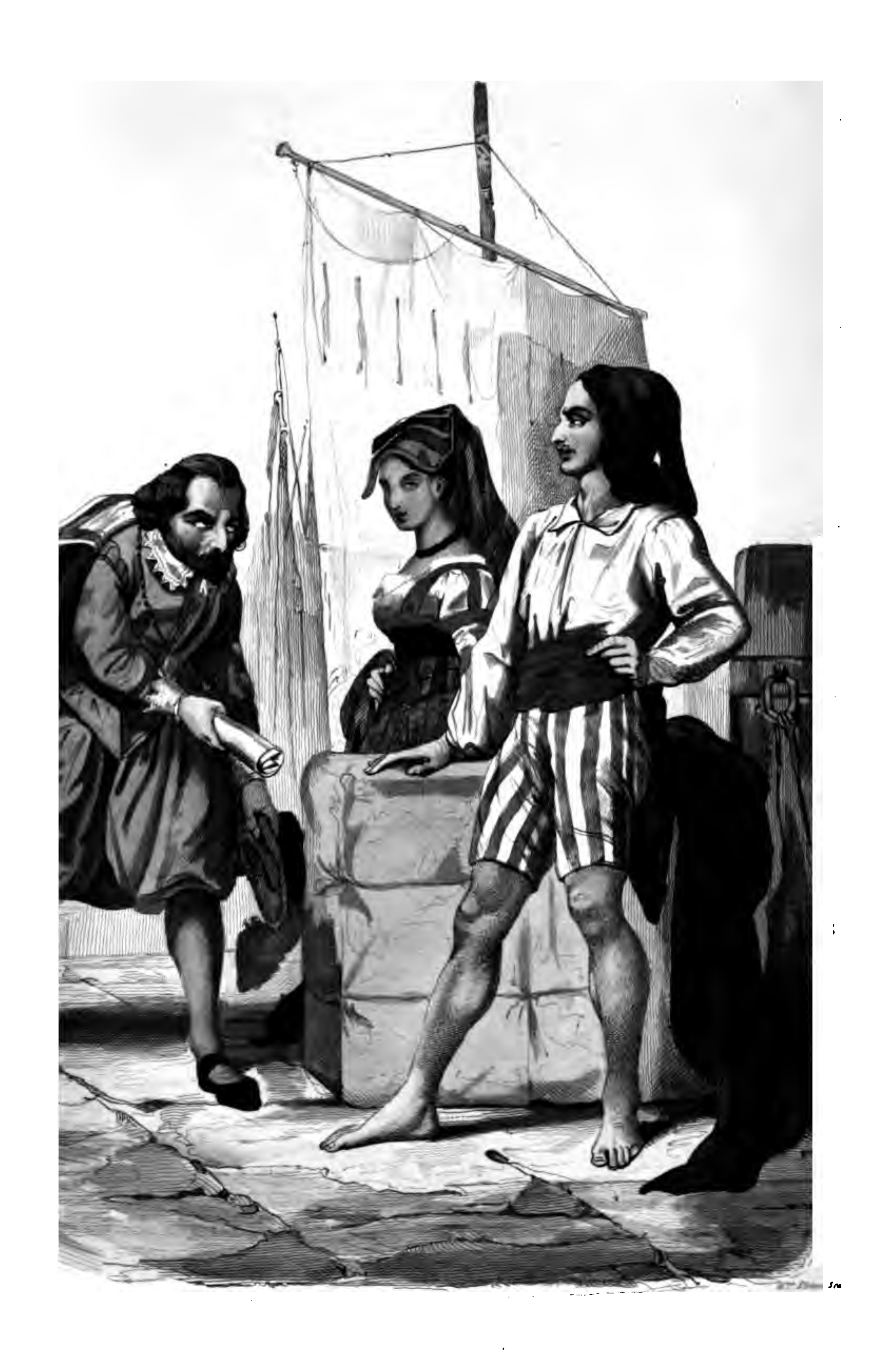
Ce premier moment d'exaspération passé, les choses reprirent leur train accoutumé; le vice-roi, débarrassé du chef de l'insurrection, ne songea plus qu'à punir les rebelles et non à remplir ses promesses. Cependant tout danger n'était pas encore passé; le bruit de cette révolution s'était rapidement répandu à Rome, et le pontife, entrevoyant la possibilité d'arracher à l'Espagne les royaumes de Naples et de Sicile en favorisant les troubles, avait décidé le jeune duc de Guise, qui se trouvait alors auprès de lui, à se jeter dans Naples pour se mettre à la tête des révoltés. Le jeune prince, séduit par l'appât d'une couronne, obéit au saint-père, s'embarqua sur une simple felouque, passa témérairement au milieu de l'armée navale de don Juan, débarqua sur les lagunes, et fit son entrée dans la ville escorté par les anciens amis de l'infortuné Mazaniello. Les Espagnols furent encore une fois chassés de Naples et obligés de se réfugier dans les forteresses ou sur leurs vaisseaux; mais le triomphe du duc de Guise fut de courte durée. Quelques aventures galantes indisposèrent gravement plusieurs nobles contre lui; et un jour qu'il était sorti



Révolution de Naples.

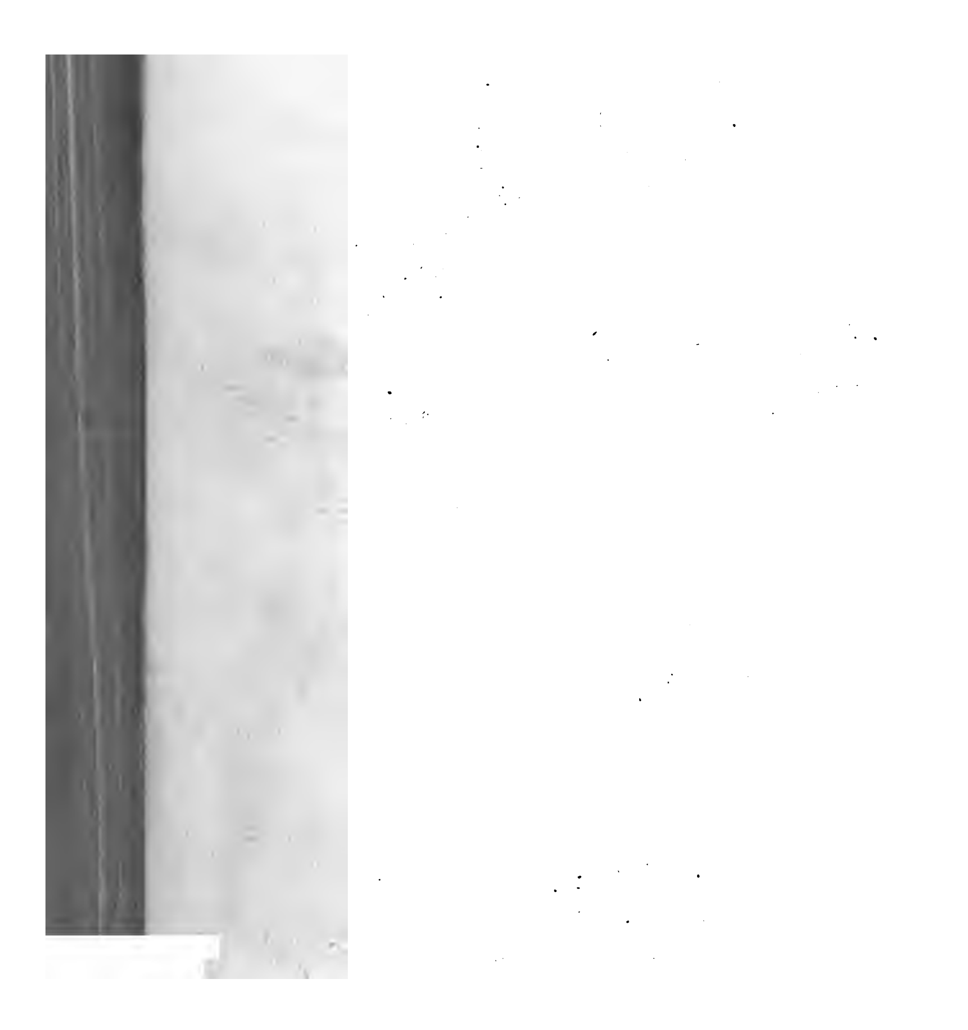
[illegible] excita un soulèvement général [illegible] se pressèrent sur la place publique [illegible] en [illegible] ces, la tête [illegible] été [illegible] [illegible]

[illegible]



Mazaniello, Roi des Lagunes

Révolution de Naples



à la tête des troupes pour faciliter l'entrée d'un convoi, ceux-ci livrèrent la ville au vice-roi. Ses efforts pour la reprendre furent inutiles et n'aboutirent qu'à le faire tomber au pouvoir des Espagnols. Le grand Condé, qui servait alors dans les rangs des ennemis de la France, demanda et obtint la liberté de Henri de Guise, sous la condition qu'il fomenterait des divisions dans le royaume et qu'il se rangerait franchement du parti de la maison d'Autriche. Le duc promit tout ce qu'on voulut; mais les mauvais traitements qu'il avait éprouvés à Madrid pendant sa captivité avaient laissé dans son cœur trop de ressentiment pour qu'il songeât à tenir les serments qu'il avait faits pour recouvrer la liberté; au lieu de rentrer en France, il passa de nouveau en Italie, afin de solliciter d'Innocent X l'autorisation de divorcer d'avec la comtesse de Bossu, sa femme, et d'épouser mademoiselle de Pons, une de ses maîtresses; et en outre, pour obtenir des secours qui lui permissent de tenter un nouveau coup de main sur Naples.

Malheureusement pour le jeune duc, d'autres événements d'une extrême importance occupaient toute l'attention du pontife et l'empêchaient de songer à ses affaires : Jean IV, duc de Bragance, venait de s'emparer du trône de Portugal et de proclamer l'indépendance de ce royaume de la couronne d'Espagne, à la faveur d'une révolution qui s'était accomplie en Europe, dans toutes les colonies, aux îles de Madère et des Açores, dans les places de Tanger et de Carache, dans les royaumes du Congo et d'Angola, en Éthiopie, dans la Guinée, dans l'Inde et jusque dans l'opulente ville de Macao, située aux confins de la Chine. Toutes

les puissances de l'Europe avaient reconnu le nouveau souverain, excepté les princes de la maison d'Autriche et le roi d'Espagne.

Malgré cet accord unanime des Portugais pour secouer le joug odieux de Philippe IV, et l'enthousiasme qui avait accueilli son avénement à la couronne, Jean IV, qui connaissait le caractère superstitieux de sa nation, et redoutait un changement dans les idées, tant que la cour de Rome n'aurait pas ratifié son élection, employait tous ses efforts pour mettre le pape dans ses intérêts et le déterminer à le reconnaître officiellement comme roi de Portugal. Ainsi, à l'exemple de Louis XIII, il venait de placer ses états sous la protection de la Vierge; il avait distribué d'abondantes aumônes aux églises et aux couvents, et plusieurs siéges épiscopaux étant venus à vaquer, il avait poussé la déférence pour le pape jusqu'à refuser d'y pourvoir sans son autorisation.

Jean IV, supposant qu'une telle conduite lui avait rendu favorable le souverain pontife, envoya à Rome, du consentement des ecclésiastiques de son royaume, le prieur de Sodefeyta, appelé Nicolas de Montegro, pour solliciter les bulles de nomination pour les prélats qui devaient remplir les évêchés vacants. Montegro se rendit au Vatican un jour de consistoire, au milieu des ambassadeurs des autres puissances, présenta la requête de son maître avec une noble fierté, plaida la cause de la révolution de Portugal, et flétrit en termes énergiques les cruautés que les rois d'Espagne avaient exercées dans ce pays depuis l'usurpation de l'exécrable Philippe II. Le comte de Sirvola, ambassadeur espagnol, présent à la réception du prieur de Sodefeyta, n'osa

pas discuter publiquement avec cet habile orateur, et se retira couvert de honte et de confusion; mais, à quelques jours de là, il reprit sa revanche. Des bandits, qu'il avait soudoyés, attaquèrent le carrosse de Montegro en plein jour, tuèrent six de ses gens, et lui tirèrent plusieurs coups de pistolet, qui heureusement ne firent qu'effleurer ses vêtements. Quoique Innocent sût très-bien que le comte de Sirvola avait commandé cette expédition, il n'osa pas sévir contre le coupable, et se contenta de le faire sortir de Rome. Sa Sainteté refusa toute espèce de réparation au prieur de Sodefeyta, et ne voulut même régler aucune des choses relatives aux évêchés de Portugal, ce qui mécontenta si fort Montegro, qu'il partit sur l'heure de l'Italie et reprit la route du Portugal.

En Allemagne, l'horizon politique s'assombrissait également pour la cour de Rome et pour la maison d'Autriche. La guerre, qui jusqu'alors s'était soutenue entre les catholiques et les protestants avec des alternatives de revers et de succès, menaçait de devenir plus terrible que sous Gustave-Adolphe. Les armées luthériennes étaient commandées par le duc Bernard de Saxe-Weimar, un des grands capitaines de l'époque, homme calme, intrépide, joignant le courage du guerrier à la modération du philosophe. Un tel chef était trop redoutable pour la cause du papisme, et il mourut empoisonné. Bannier, qui lui succéda dans le commandement des troupes des confédérés évangéliques, eut le même sort. Torstenson, général suédois, fut plus heureux que ses prédécesseurs, il échappa au poignard et au poison, continua la guerre, et se rendit maître de la Franconie, de la Bohême et de Prague, pendant que Condé, rentré au service de la

France, remportait sur les armées réunies des Autrichiens et des Espagnols les victoires de Rocroi et de Nordlingen. Tous ces revers accablèrent Ferdinand III, et le déterminèrent à signer le traité de Westphalie, qui mettait fin à la guerre de trente ans et proclamait la liberté de conscience dans toute l'étendue de l'empire. La Suède acquit par ces conventions la Poméranie; la France s'assura la possession de l'Alsace, plusieurs évêchés, la ville de Brisach, et le droit de garnison à Philipsbourg; l'électeur de Brandebourg réunit à ses états le duché de Magdebourg, la principauté de Halberstadt et la ville de Minden; l'électeur palatin recouvra une partie de ses anciens domaines, et obtint une huitième voix électorale en dédommagement de celle dont il avait été privé, et qui fut conservée au duc de Bavière; d'autres princes acquirent également une augmentation de territoire au détriment de l'empereur.

Innocent X, qui voyait l'influence du saint-siége entièrement perdue en Allemagne, voulut protester contre le traité de Westphalie, et fulmina une bulle ainsi conçue : « En vertu » de notre science infaillible et de la plénitude de notre puis- » sance, nous déclarons par ces présentes, que les traités » de Westphalie sont préjudiciables à la religion catholique, » au culte divin, au salut des âmes, au siége apostolique, aux » Églises inférieures, à l'ordre et à l'état ecclésiastique, ainsi » qu'au clergé, à ses immunités, à ses biens, à ses priviléges » et à son autorité; en conséquence nous les infirmons per- » pétuellement, nous les déclarons nuls, vains, iniques, in- » justes, condamnés, réprouvés, sans force et sans effet, et » nous affirmons qu'aucun des rois ou princes qui les ont si-

» gnés n'est tenu de les observer, encore qu'il s'y soit engagé » par les serments les plus solennels.

» Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau » du pécheur, le vingt-sixième jour de novembre de l'an» née 1648, et de notre pontificat le cinquième. »

Cette singulière protestation ne produisit aucun effet sur Ferdinand III, sur Christine II, ni sur Louis XIV; d'ailleurs l'attention de ces souverains, ainsi que de toutes les puissances de l'Europe, était entièrement absorbée par la gravité des événements que le despotisme de Charles Ier et le fanatisme religieux de sa femme, Henriette-Marie de France, venaient de faire éclater en Angleterre.

Charles Stuart et Olivier Cromwell se trouvaient en présence; l'un assis sur le trône de la Grande-Bretagne, l'autre siégeant sur les bancs du parlement; l'un soutenu par l'armée, l'autre appuyé par le peuple. La lutte s'était engagée entre ces deux hommes au sujet des subsides que le roi réclamait pour subvenir aux dépenses de sa maison; Olivier Cromwell avait fait refuser le vote des impôts; et pour se venger, Charles Ier avait cassé l'assemblée nationale et avait déclaré qu'il gouvernerait désormais lui-même sans ministres et sans parlement. Cet acte d'audace réussit au monarque; pendant douze années il gouverna despotiquement les peuples de la Grande-Bretagne, et accabla les provinces de taxes arbitraires qui furent employées à payer ses débauches, sans que personne osât élever la voix! Enfin un Anglais, le républicain Hampden, cousin germain de Cromwell, refusa d'acquitter une taxe de mer nouvellement décrétée par le despote, et soutint contre la couronne un procès qu'il perdit,

il est vrai, mais qui le posa dans l'opinion publique comme le défenseur des libertés de la nation. Cette affaire réveilla le peuple et donna une nouvelle impulsion aux esprits. En vain les procureurs et les séides de la royauté poursuivirent les écrivains indépendants de cette époque, Prynne, Burton, Betswick et Lilburne, qui applaudissaient à cette résistance d'un simple citoyen contre un souverain; en vain on emprisonna, on exila, on tortura ces hommes courageux pour les forcer au silence, l'élan était donné, la nation se préparait à abattre le tyran.

Charles I[er], de son côté, ne resta pas tranquille spectateur dans la lutte qui s'annonçait; comprenant que pour opprimer plus sûrement les peuples il fallait les envelopper dans les liens de la superstition et dominer les consciences, il s'en prit aux réformés presbytériens ou puritains, qui défendaient les libertés nationales; il les persécuta à outrance, et chercha à faire triompher les épiscopaux, partisans de son autorité absolue, et qui tous tendaient au papisme. Bientôt même, enhardi par le succès de ses tentatives, il voulut faire adopter le rite de cette dernière secte dans toute l'étendue de son royaume, et chargea l'archevêque de Cantorbéry, Guillaume Lawd, de dresser une liturgie nouvelle.

Malgré les clameurs de la nation, Charles I[er] fit enregistrer l'ordre d'observer cette liturgie dans le conseil d'Écosse, espérant trouver plus de docilité parmi ses sujets de ce royaume, et commanda de célébrer l'office divin selon le rite nouveau dans la cathédrale d'Édimbourg. Heureusement les temps étaient bien changés; depuis la reine Marie Stuart, les Écossais, qui à cette époque professaient le catholicisme,

étaient devenus presbytériens; aussi, lorsque le doyen voulut officier, les assistants se mirent à crier : « Mort au papiste! il » faut le lapider! » L'évêque monta en chaire pour calmer les esprits; au lieu de l'écouter, on lui jeta des pierres et on l'obligea à sortir de l'église. Les habitants de la campagne imitèrent cet exemple, accoururent dans la capitale, et plus de soixante mille hommes se rassemblèrent en armes et parcoururent les rues d'Édimbourg, en criant : « Le pres» bytérianisme ou la mort! »

Ce premier mouvement d'exaspération passé, les Écossais adressèrent à Charles I[er] une requête conçue en termes nobles et simples pour le supplier de retirer la liturgie nouvelle. Le roi ayant refusé d'obtempérer à leurs justes réclamations, les presbytériens organisèrent immédiatement un gouvernement, envoyèrent des députés dans la capitale, et formèrent cette ligue ou convention appelée Covenant, qui réunit en quelques semaines tous ceux qui se piquaient d'être bons protestants et bons républicains. Le roi commença alors à trembler pour sa couronne; mais n'osant point entreprendre de lutter seul contre la masse de la nation écossaise, il appela auprès de lui un de ces hommes ambitieux et habiles qui tiennent à la fois à tous les partis, le fameux Wentworth, qui l'avait déjà aidé à soumettre l'Irlande, et dont il avait récompensé le dévouement par la vice-royauté de ce pays. Wentworth conseilla au prince d'employer les moyens extrêmes, de faire une guerre d'extermination aux Écossais, et de tuer jusqu'au dernier ceux qui refuseraient d'obéir.

Un semblable avis ne pouvait manquer d'avoir l'approbation d'un roi; et Charles I[er] adopta les plans de campagne du

vice-roi d'Irlande, sans même les discuter. Préalablement il voulut mettre les apparences du bon droit et de la modération de son côté, et il convoqua à Glascow les membres de l'Église presbytérienne en assemblée générale. Les puritains accoururent en foule à ce synode, et dès la première séance ils décrétèrent la mise en accusation de tous les évêques de la Grande-Bretagne, les jugèrent par contumace, les condamnèrent comme papistes et idolâtres à la dégradation, et excommunièrent ceux qui refuseraient de signer le Covenant d'Écosse. C'était précisément ce qu'attendait Charles Ier : il prit occasion de cette attaque directe contre le clergé pour faire appel à tous les défenseurs de la royauté et du sacerdoce; il réunit autour de sa personne les membres de l'aristocratie anglaise, les hauts dignitaires de l'Église, tous intéressés au maintien du despotisme, et les somma au nom de leurs priviléges de lui venir en aide. Tous les lords ouvrirent leurs trésors; les évêques et les archevêques fouillèrent dans les caves de leurs palais; les uns et les autres en tirèrent des sommes énormes extorquées au peuple, et vinrent les déposer à ses pieds pour lever des soldats et soutenir la lutte impie contre la nation. Avec l'argent de sa noblesse Charles Ier réunit immédiatement une armée de terre de vingt-huit mille hommes, une flotte nombreuse, et se prépara à envahir l'Écosse pour écraser les presbytériens avant qu'ils eussent le temps de s'organiser. Ceux-ci, se voyant en effet menacés par des forces de beaucoup supérieures aux leurs, craignirent un instant de s'exposer aux chances de la guerre, et entamèrent des négociations avec le souverain pour traiter de leur soumission. Charles Stuart exigea d'abord que les re-

belles déposassent les armes ; puis, quand les puritains se furent retirés dans leurs cantonnements, le perfide monarque voulut de nouveau, au mépris de ses engagements, introduire violemment le rite des épiscopaux dans les églises d'Édimbourg. Alors l'Écosse entière se leva comme un seul homme, tous les clans s'armèrent, les villes arborèrent le drapeau de l'indépendance; un consistoire universel se forma sous le nom d'assemblée nationale, et rendit des décrets énergiques pour mettre le roi en demeure d'accepter le Covenant. De leur côté, les presbytériens anglais commencèrent à suivre l'exemple de leurs frères d'Écosse; une pétition, couverte de plusieurs millions de signatures, circula dans toutes les provinces de l'Angleterre pour le rétablissement du parlement, et Fairfax ne craignit pas de porter lui-même au tyran les réclamations du peuple.

Dans cette extrémité, Charles Ier appela encore à son aide le terrible Wentworth, qui était retourné en Irlande. Or, comme le péril était aussi bien pour le vice-roi que pour le tyran, Wentworth accourut à Londres afin de conjurer l'orage. Ses premières paroles furent : « La guerre à l'Écosse, » sire, non une guerre ordinaire, mais une guerre terrible, » une guerre d'extermination! » Cependant, il ajouta qu'il était prudent, pour diviser les presbytériens, d'accorder provisoirement un parlement aux Anglais. Le roi se conforma à cet avis, et rendit une ordonnance pour autoriser les élections générales dans la Grande-Bretagne. Quant à Wentworth, il reprit immédiatement le chemin de l'Irlande pour lever une armée; et telle était l'activité prodigieuse de cet homme, qu'en moins de onze jours il était parvenu à réu-

nir onze mille hommes de troupes, et qu'il se rembarquait pour l'Angleterre, prêt à soutenir une double lutte contre les presbytériens sur le champ de bataille et dans le parlement. Mais Dieu avait décidé dans sa sagesse infinie que tous les efforts des partisans de Charles Stuart seraient impuissants pour le sauver. A peine Wentworth mit-il le pied en Angleterre, qu'il tomba dangereusement malade, et qu'il se vit contraint de s'arrêter dans la ville de Chester, pendant que la chambre des communes ouvrait ses séances, et que la lutte recommençait entre la royauté et Olivier Cromwell, le même député qui douze ans auparavant avait fait refuser les subsides réclamés par Charles Ier.

Incapable de résister à l'éloquence énergique de Cromwell, le monarque eut recours, suivant son habitude, à Wentworth, qu'il venait de créer comte de Strafford, et lui envoya un courrier à Chester pour l'informer de la tournure que prenaient les affaires. Celui-ci ne perdit pas de temps, et quoique malade, il se fit transporter en litière jusqu'à Londres.

Un instant la balance pencha en faveur du roi; le parlement, séduit par des promesses mensongères, avait déjà pris parti pour la cour, lorsque Cromwell monta à la tribune, démasqua la perfidie du ministre, et ramena la majorité à son sentiment. Charles Ier songea alors à dissoudre la chambre des communes; mais les presbytériens ne lui donnèrent pas le temps d'exécuter son projet. Dès le lendemain, l'orateur Pym accusa de haute trahison devant les deux chambres le vice-roi d'Irlande, le premier ministre Wentworth, le nouveau comte de Strafford, et le fit arrêter au moment où il entrait dans la chambre des lords. Le chancelier d'Irlande,

le chevalier de Ratcliffe et plusieurs autres dignitaires furent également mis à la tour de Londres, comme ayant participé aux crimes de Strafford. Un comité, choisi parmi les membres des deux chambres, fut chargé d'instruire le procès; et pour donner plus de solennité à cette affaire, on éleva des échafauds à Westminster-Hall, où les membres du parlement siégèrent les uns comme accusateurs, les autres comme juges. Le vice-roi fut déclaré coupable d'avoir attenté aux libertés de la nation; mais comme il n'existait aucune loi relative à la responsabilité des ministres, on rendit un décret appelé bill d'attainder, qui donnait pouvoir aux chambres de condamner Wentworth à la peine capitale. Cet édit fut envoyé à Charles pour qu'il y donnât sa sanction royale; celui-ci, comprenant plus que jamais combien il était nécessaire qu'il conservât un homme aussi habile, refusa de donner son approbation au bill d'attainder.

Dès que le peuple eut connaissance de la résolution du roi, des groupes menaçants se formèrent dans les rues de Londres, et vinrent jusque sous les murs du palais demander la sanction du bill et la tête du comte de Strafford.

Tous les conseillers du trône, les lords, les prélats, la reine elle-même, tremblants, éperdus, se réunirent autour de Charles Stuart et le supplièrent de signer le bill. Le lâche monarque feignit de céder à leurs sollicitations, et signa l'arrêt de mort de son ministre! Strafford, en apprenant cette nouvelle, ne laissa échapper d'autre plainte que ces paroles du Psalmiste : « Ne mettez point votre confiance dans les rois! » Le lendemain, aux acclamations d'un peuple immense, il fut décapité par la main du bourreau à Tower-Hill.

Tous les ministres de Charles Ier tremblèrent sur le sort qui leur était réservé, et songèrent à se mettre à l'abri de la vengeance du peuple. Le garde des sceaux Finch s'enfuit en Hollande; le secrétaire d'état sir Francis Windebank se réfugia en France; le grand trésorier Juxon donna sa démission; et le roi se trouvant sans ministres, fut obligé d'en choisir parmi les hommes dévoués aux presbytériens. A partir de ce moment, le triomphe de l'indépendance fut assuré et la cause du despotisme perdue.

Néanmoins Charles Stuart voulut encore tenter un effort pour ressaisir son autorité, et songea à profiter du fanatisme des Irlandais, tous fougueux catholiques, pour exécuter une Saint-Barthélemy sur les puritains de ce pays, afin de frapper d'épouvante leurs coréligionnaires d'Écosse et d'Angleterre. Toutes les mesures furent prises pour assurer le succès de cette horrible trame; la reine entretint des intelligences secrètes avec les papistes d'Irlande, et particulièrement avec un gentilhomme nommé Roger Moore, avec deux lords catholiques appelés Macguire et Phelim O'Neale; le roi expédia des lettres patentes pour autoriser le massacre de ses sujets, et fixa l'exécution à l'époque où il devait faire un voyage en Écosse pendant l'absence des chambres.

Le signal des massacres devait partir de Dublin, et à jour marqué Robert Moore et lord Macguire devaient s'emparer du château qui commandait la ville et faire main basse sur tous les protestants; heureusement le complot fut découvert, plusieurs des conjurés arrêtés, entre autres Macguire, et les presbytériens, avertis à temps, purent prévenir le coup dont on avait voulu les frapper. Mais les habitants des pro-

vinces n'eurent pas le même bonheur que ceux de la capitale, et se trouvèrent exposés sans défense aux hordes de fanatiques que dirigeait O'Neale. Partout les protestants furent égorgés sans pitié ni merci ; les soldats, animés au carnage par les prêtres catholiques et par les jésuites, n'eurent égard ni à l'âge ni au sexe ; ils tuèrent les femmes et les vieillards, ils violèrent les jeunes filles ; et comme si la mort eût encore été trop douce, ils cherchèrent à augmenter les supplices de leurs victimes, soit en les brûlant à petit feu, soit en les noyant dans les flots, soit en les abandonnant entièrement nus dans les forêts ou sur les rochers pour les faire périr lentement de faim et de froid. On fit monter à deux cent mille le nombre des presbytériens massacrés en Irlande pour la gloire du catholicisme et la défense du despotisme !

A la nouvelle de cet exécrable attentat, les membres du parlement anglais accoururent à Londres, et publièrent une déclaration qui excluait à jamais le culte catholique de toute l'étendue de la Grande-Bretagne, et enjoignait à la chambre haute de chasser de son sein les lords-évêques. Charles I[er] vint également en toute hâte d'Écosse, et voyant le mauvais effet de sa politique, il nia sa participation aux massacres d'Irlande, et prétendit que ses lettres patentes saisies dans les papiers des conjurés étaient fausses. Les députés parurent accepter la dénégation du roi, reportèrent l'accusation de complicité sur la reine, et voulurent la mettre en jugement ; alors Charles Stuart osa attenter à l'inviolabilité des membres du parlement ; il donna l'ordre à Herbert, son procureur général, un de ces hommes qui, par la nature même de leurs fonctions, sont prêts à commettre tous les crimes juridiques, de dresser un

acte d'accusation capitale contre Kimbolton, membre de la chambre des pairs, contre sir Arthur Haselrig, contre Holles, Hampden, Pym et Strodes, membres de la chambre des communes. Cela fait, il envoya des gardes pour les arrêter en pleine séance; mais le sergent d'armes chargé de l'exécution de cette mesure fut chassé de la chambre; alors Charles Stuart, à la tête d'une troupe de sbires, vint lui-même réclamer les accusés. Comme ceux-ci avaient eu la prudence de se retirer, le monarque ne put arrêter personne, et fut obligé de rentrer dans son palais poursuivi par les huées du peuple. Aussitôt il quitta Londres, qui ne lui offrait plus de sécurité, et se retira dans un de ses châteaux forts avec la reine, son fils et les seigneurs de sa maison; puis il fit passer Henriette-Marie en Hollande, sous prétexte de conduire au prince d'Orange, stathouder héréditaire des pays Pays-Bas, sa fille aînée qu'il lui avait donnée en mariage, mais en réalité afin de lever des troupes étrangères pour mettre à la raison les peuples de la Grande-Bretagne.

Le parlement pénétra sans peine les projets du roi, et pour prévenir l'effusion du sang et les malheurs d'une guerre civile, il lui envoya immédiatement l'ordre de résigner entre les mains de ses mandataires l'autorité suprême pour un temps indéterminé. A cette demande, Charles Ier ne put contenir sa rage : « C'est assez souffrir l'insolence d'une popu- » lace méprisable, s'écria-t-il, il faut qu'elle apprenne enfin » que je suis son maître! » Ces paroles étaient le signal de la guerre entre la nation et le roi. Des deux côtés on s'y prépara avec une égale activité; Charles et son fils le prince de Galles se retirèrent à York et appelèrent autour d'eux les lords et

les évêques, ces éternels ennemis des libertés nationales. Le parlement leva une armée et la dirigea sur l'Yorkshire.

Pour la première fois les royalistes et les parlementaires en vinrent aux mains à Edge-Hill, et après un combat qui dura un jour et une nuit, ils se séparèrent avec des pertes égales. Dès l'ouverture des hostilités, Olivier Cromwell, qui commandait un régiment de cavalerie, s'était révélé comme un soldat intrépide et le plus habile chef de guerre des deux armées. Néanmoins pendant les deux premières campagnes l'avantage sembla rester à l'armée royale; le Cornouailles, qui s'était déclaré pour le parlement, fut même contraint de se soumettre à Charles Ier, et les presbytériens essuyèrent une nouvelle défaite à Stratton-Hill, dans le Devonshire.

Mais à la troisième campagne, Cromwell, qui n'était encore que lieutenant général de cavalerie, gagna la célèbre bataille de Marston-Moor et rétablit les affaires du parlement. Alors les royalistes imaginèrent, pour jeter la division parmi les presbytériens, d'accuser les membres les plus influents de la chambre haute de songer à usurper l'autorité pour enchaîner le peuple sous un despotisme aristocratique. Cette accusation prit en effet de la consistance, mais amena un résultat bien différent de celui que les partisans des Stuarts en attendaient; elle servit à éloigner du commandement des troupes les lords d'Essex, Denbigh, Manchester, et à provoquer une mesure qui devait assurer le triomphe de la démocratie; ce fut l'acte appelé « renoncement à soi-même, » par lequel il était dit qu'aucun membre de la chambre des pairs n'aurait le commandement des armées. En conséquence, les anciens généraux furent remplacés par Fairfax et par Olivier

Cromwell. De ce moment l'armée parlementaire fut invincible; elle refoula les royalistes jusqu'à la mer, les chassa de toutes les places fortes qu'ils occupaient, prit possession de Bristol, de Bridge-Water, de Chester, de Sherborn, de Bath et d'Exeter; enfin elle menaça d'assiéger Charles Stuart dans Oxford. Le despote, désespérant de faire tête à l'orage et redoutant de tomber entre les mains du redoutable Cromwell, voulut tenter un dernier effort pour ranimer son parti, et se jeta au milieu de l'armée écossaise, qui était au service du parlement, pour la faire révolter.

Cet acte de folie chevaleresque n'aboutit qu'à hâter le moment de la grande justice du peuple. Le roi fut arrêté par les Écossais eux-mêmes, livré aux commissaires du parlement, et conduit sous bonne garde à Holdenby-Castle, dans le comté de Northampton, où il fut tenu dans une captivité rigoureuse.

Pendant que Charles I[er] expiait dans la prison ses perfidies et ses lâchetés, d'autres ambitieux, ceux-là même qui avaient été investis des plus hautes charges de l'état, songeaient à recueillir l'héritage des Stuarts; à côté du parlement, qui exerçait une autorité légitime comme représentation de la souveraineté nationale, un autre pouvoir surgit tout à coup; Olivier Cromwell, son gendre Ireton et Fairfax, commencèrent à réagir puissamment sur l'esprit des soldats, parvinrent à leur persuader que l'armée était le corps le plus important de l'état; les poussèrent à organiser, sous le titre d'agitateurs de l'armée, un conseil choisi parmi les officiers pour représenter la chambre des pairs, et un autre conseil plus nombreux, où chaque compagnie se trouvait représentée

par deux soldats, qui formait une espèce de chambre des communes.

Ces deux nouvelles chambres décrétèrent qu'elles seules seraient à l'avenir chargées de veiller sur le salut de l'Angleterre, que le parlement et la chambre haute cessaient leurs fonctions. Comme premier acte d'autorité, elles enlevèrent le roi de Holdenby-Castle, prison choisie par le parlement civil, et le firent transférer à Hampton-Court, qui fut déclarée prison du parlement militaire; puis les troupes se mirent en marche pour s'emparer de Londres, et pour contraindre les communes et la chambre haute à leur céder le droit de gouverner le royaume et de décider du sort de la nation. Dans cette situation désespérée, quelques représentants influents de la chambre des communes firent une motion pour qu'on mît la ville en état de défense, et pour qu'on rassemblât les milices bourgeoises. Mais la chambre des lords et la majorité de celle des communes, redoutant les conséquences d'une lutte avec l'armée, firent toutes les concessions qu'on leur demanda, et licencièrent même la milice de Londres.

Le peuple de la Cité, irrité de cette lâche condescendance, se rassembla en tumulte, courut assiéger la porte de la chambre des communes, et força les représentants à rapporter l'ordonnance qu'ils venaient de publier, et à défendre à l'armée et aux chefs qui la commandaient de s'approcher de la capitale. Cromwell, sans s'inquiéter de l'opposition des citoyens, continua sa marche; et dès qu'il fut en vue de la ville avec sa cavalerie, les portes s'ouvrirent comme d'elles-mêmes pour le laisser entrer. Il alla droit au parlement, pour se justifier d'avoir enfreint ses ordres, et pour se

faire voter des remercîments sur cet acte de désobéissance.

Toutefois, au moment où Cromwell, comptant sur son influence sur les troupes, songeait à réaliser les rêves de son ambition et à s'emparer de la puissance suprême, un nouveau parti se forma dans le sein de l'armée et se mit en opposition formelle avec lui; ce parti était celui des niveleurs. Ces républicains mystiques ne voulaient reconnaître d'autre ministre, d'autre souverain et d'autre général que le Christ; ils prétendaient que tous les hommes étant égaux, aucun ne devait dominer ni opprimer les autres; et ils ne parlaient rien moins que de faire le partage des biens pour rétablir l'équilibre des fortunes si fortement troublées par les majorats des castes privilégiées et par le scandale monstrueux du droit d'aînesse.

Cromwell, effrayé des conséquences que pouvait avoir la propagation de semblables doctrines et des sympathies qu'elles devaient nécessairement exciter dans les masses, résolut d'anéantir d'un seul coup ce parti redoutable. Un jour, ayant su que les niveleurs devaient se réunir dans une grande plaine pour délibérer sur leurs théories et sur les moyens de les mettre à exécution, il vint tout à coup dans le hasting à la tête de son régiment de cavalerie, surnommé l'Invincible, et prenant son ton de commandement, il leur ordonna de se séparer sur l'heure. Deux républicains prirent alors la parole, protestèrent contre la tyrannie du général, et lui déclarèrent résolument qu'ils ne voulaient plus de despote, qu'il s'appelât Charles Stuart ou Olivier Cromwell. Celui-ci, exaspéré par la colère, piqua droit à eux, les renversa aux pieds de son cheval, et les cloua à terre

de deux coups d'épée. Ce meurtre devint le signal d'un massacre affreux; le régiment se rua sur ces malheureux, qui étaient sans armes, et les tua tous jusqu'au dernier.

Mais pendant que Cromwell cherchait à comprimer les tendances démocratiques, les agents du saint-siége, ainsi que ceux du parti royaliste, lui préparaient de nouveaux embarras, en organisant une réaction en Écosse; ils étaient même parvenus à réunir une armée formidable qui s'avançait sous les ordres d'Hamilton et de Hangdale pour délivrer Charles I[er] et le rétablir sur le trône; ils avaient en outre travaillé les membres du parlement et entamé des négociations avec les deux chambres pour traiter des conditions de la liberté du roi. Olivier comprit qu'il devait payer d'audace, pour effrayer ses ennemis; à la tête de huit mille hommes seulement, il marcha contre Hamilton, qui déjà avait envahi le nord de l'Angleterre, tailla son armée en pièces, le fit prisonnier, et se trouva maître absolu de l'Écosse.

Après cette éclatante victoire, Cromwell ne prit plus soin de cacher son intention de substituer son autorité à celle du parlement; de son propre mouvement et sans consulter les chambres, il enleva le roi de sa prison et le fit conduire à Hurst-Castle, dans le Hampshire, afin qu'il fût placé sous son inspection particulière.

Les communes, poussées à bout, résolurent enfin de secouer le joug de l'armée, et firent une motion tendant à déclarer le rétablissement de la monarchie à certaines conditions qui seraient imposées à Charles I[er]. Mais dès le lendemain, le colonel Pride, à la tête de deux régiments, vint bloquer le parlement, et fit expulser de cette assemblée plus

de cent soixante membres vendus aux Stuarts; ce que les indépendants nommèrent la purgation de Pride.

Il ne restait plus à Cromwell, pour se frayer la route au pouvoir, qu'un grand acte à accomplir, la condamnation du roi. Par ses ordres le prince fut transféré à Londres; et sur sa proposition, le parlement décréta la formation d'une cour de justice pour instruire le procès de Charles Stuart. En vain le tyran voulut protester contre l'incompétence du tribunal appelé à scruter les iniquités de son règne et de sa vie, en se retranchant derrière son privilége d'inviolabilité; le républicain Bradshaw prouva aux juges que cette ridicule prétention n'avait aucun fondement réel, que toute autorité légitime émanait du peuple, que les rois n'étaient que des agents salariés par leurs concitoyens, et que les nations avaient le droit de leur demander compte des actes de leur administration. Le conseil passa outre et condamna Charles Stuart à être décapité, comme coupable de haute trahison envers l'état. Trois jours seulement lui furent accordés pour se préparer à ce moment suprême.

Enfin, le 30 janvier 1649, un échafaud se dressa dans la rue qui longeait le palais de White-Hall, de plein-pied avec les croisées du premier étage; à deux heures et demie, la fenêtre principale s'ouvrit, et Charles Ier, roi de la Grande-Bretagne, vêtu d'un habit de deuil, coiffé d'un béret noir surmonté d'un panache de même couleur, et portant sur sa poitrine le collier de Saint-Georges, s'avança appuyé sur l'évêque de Juxon, et vint jusqu'au pied du billot, où l'attendaient deux bourreaux masqués. Alors il se dépouilla de son habit, couvrit ses épaules de son manteau, et se mit à genoux

pour recevoir le coup fatal. Un des exécuteurs leva sa hache et d'un seul coup il lui trancha la tête : justice était faite !!! On prétend que le bourreau avait été ce jour-là remplacé dans ses fonctions par un seigneur anglais, le comte Stair, qui avait ainsi voulu tirer vengeance d'un ancien outrage fait à sa famille, dans la personne de sa tante, enlevée par ordre de Charles Stuart, quand elle était toute jeune fille, et qui avait été violée par le monarque.

La mort du roi d'Anglèterre enleva au saint-père l'espoir de faire triompher le catholicisme dans les îles Britanniques, et l'obligea à chercher un autre aliment à l'activité de son esprit. Innocent se jeta alors dans les intrigues de palais, et tour à tour il éleva au faîte du pouvoir ou renversa les créatures de sa belle-sœur ou de dona Olimpia sa nièce, suivant que l'une ou l'autre l'emportait sur sa rivale et méritait les préférences du cynique vieillard par de lascives caresses ou par d'infâmes complaisances.

Ainsi sa Sainteté nomma au poste de dataire de l'Église romaine l'amant de la jeune Olimpia, pour la récompenser de ce qu'elle lui avait donné dans les jardins du palais de Latran un magnifique spectacle de femmes nues se livrant entre elles aux jeux des courtisanes de Lesbos ; puis elle disgracia le favori pour donner sa charge à Mascambruno, l'amant de sa belle-sœur, qui avait repris son empire en renchérissant encore sur les débordements et sur les honteuses orgies de la nièce du pape. Enfin un événement en apparence fort indifférent et qui eût dû au contraire augmenter l'influence de dona Olimpia, sa belle-sœur, devint la cause de sa disgrâce et du triomphe de sa rivale.

Innocent X n'avait plus de cardinal neveu depuis le mariage de don Camillo Pamfili, et ne songeait nullement à le remplacer; dona Olimpia, qui voulait se créer de nouveaux moyens de domination sur l'esprit du saint-père, lui persuada qu'il était nécessaire d'adopter un de ses parents pour occuper la charge de don Camillo Pamfili, et elle lui présenta un jeune homme d'une remarquable beauté, Camillo Astalli, dont elle avait fait préalablement son amant.

A la vue de ce beau jeune homme, Innocent X sentit dans son cœur d'étranges mouvements; il accueillit Astalli avec une bienveillance extraordinaire, et déclara qu'il consentait à lui conférer la dignité de cardinal-neveu. Sa Sainteté poussa la complaisance envers son parent jusqu'à l'installer le soir même dans une chambre du Vatican, à côté de ses appartements secrets; le lendemain Camillo Astalli était devenu le mignon du pape, et l'on célébrait l'élévation du nouveau favori par des fêtes publiques et par des salves d'artillerie. De ce jour, le cardinal-neveu se trouva investi de la confiance du souverain pontife et dirigea à son gré toutes les affaires de l'Église. Ce n'était point ce qu'avait voulu dona Olimpia; elle avait contribué à l'élévation de Camillo Astalli pour s'en faire un appui contre la jeune Olimpia, et non pour se créer un rival plus dangereux encore que sa belle-fille; et il arrivait qu'elle avait donné un mignon à son beau-frère et un amant à la jeune Olimpia. Elle s'occupa de renverser le pouvoir du cardinal Astalli avant qu'il fût entièrement affermi, et essaya de représenter au pontife les conséquences fâcheuses où l'entraînerait infailliblement sa passion déplorable pour ce jeune homme.

Au lieu d'accueillir avec son indulgence ordinaire les reproches de son ancienne maîtresse, Innocent y répondit avec aigreur; celle-ci répliqua sur le même ton, et une querelle des plus scandaleuses s'ensuivit. Dona Olimpia menaça le pape de dévoiler à la chrétienté ses turpitudes et ses infamies, son double inceste avec elle et avec sa belle-fille, ses amours avec le beau cardinal Astalli, ses honteuses orgies et ses exécrables débauches. Sa Sainteté, qui ne reculait devant aucun scandale, ne vit d'autre moyen pour rétablir le calme dans le palais que d'en expulser sa belle-sœur; ce qu'il exécuta, sans s'inquiéter autrement de ses menaces.

Innocent X profita de ce moment de tranquillité pour porter toute son attention sur les disputes des molinistes et des jansénistes, qui en étaient venues à troubler toute l'Église gallicane. Après la mort de Richelieu, ennemi personnel de l'abbé de Saint-Cyran, celui-ci avait été rendu à la liberté et était retourné auprès de ses amis de Port-Royal, dont le nombre se trouvait considérablement accru; le célèbre Lemaistre de Sacy, avec quatre de ses frères, toute la famille Arnaud et beaucoup d'autres personnes, des ecclésiastiques, des médecins, des savants, des commerçants et des industriels, étaient venus s'y installer, parce qu'ils n'étaient engagés par aucun vœu à vivre en communauté, excepté par une confraternité de sentiments. Tous se livraient, suivant leurs goûts, soit aux pratiques religieuses, soit à l'étude, soit aux travaux des champs ou à quelque art mécanique; néanmoins le plus grand nombre des habitants de Port-Royal se consacrait à des occupations littéraires. On commença à traduire l'Écriture sainte, les Pères de l'Église,

les livres de prières latines; et les nouveaux sectaires de Jansénius surent éviter avec bonheur, dans leurs doctes ouvrages, les formes surannées de l'ancienne littérature et s'exprimer avec une élégante lucidité.

De leur sein surgirent des hommes d'un savoir éminent qui exercèrent une grande influence sur la société et amenèrent un nouveau perfectionnement de la langue et de la communication de la pensée. L'abbé de Saint-Cyran n'eut pas le bonheur de contempler dans son éclat l'école qu'il avait fondée; il mourut peu de temps après sa sortie de prison. Mais ses disciples sortirent comme de jeunes aiglons de dessous ses ailes; héritiers de sa vertu et de sa piété, ils transmirent aux autres ce qu'ils avaient reçu de lui et continuèrent courageusement son œuvre. Tel avait été en France le noyau du parti janséniste, et tels étaient les adversaires que les molinistes ou plutôt les jésuites voulaient exterminer.

Les disciples d'Ignace de Loyola jugèrent qu'il était urgent de faire prononcer par le saint-siége une condamnation précise et absolue; et le jésuite Cornet, syndic de la faculté de théologie de Paris, résuma les doctrines fondamentales de Jansénius, dans les propositions suivantes qu'il adressa au souverain pontife : « 1° Il y a des préceptes que l'homme même le » plus juste ne peut pas observer, s'il ne possède la grâce né» cessaire à cet effet; 2° dans l'état de la nature déchue, on ne » résiste jamais à la grâce intérieure; 3° pour mériter et dé» mériter, il ne faut pas que l'homme ait une liberté qui exclut » la nécessité; mais seulement une liberté exempte de con» trainte; 4° les semi-pélagiens admettaient la nécessité de » la grâce prévenante pour chaque acte particulier, mais

» telle cependant qu'il dépendait de la volonté de l'homme
» d'y résister ou de la suivre; 5° c'est un dogme semi-péla-
» gien de dire que Jésus-Christ est mort et qu'il a répandu
» son sang pour tous les hommes. »

Ces propositions furent dénoncées à Rome, dans une lettre écrite par Habert, devenu évêque de Valtes, et que le Père Vincent de Paule, enragé moliniste et semi-pélagien, réussit, à force de menées et d'intrigues, à faire signer par quatre-vingt-cinq prélats français.

A la sollicitation des jésuites, le pape forma une congrégation composée des cardinaux Roma, Spada, Ginetti, Cécetemi, Chigi, Pamfili et de treize conseillers théologiens, pour donner leur opinion sur ces importantes propositions. Dès le premier jour, des dissidences éclatèrent au sein de la commission; quatre de ses membres, deux dominicains, un frère mineur, Lucca Wadding, et le général des Augustins, trouvèrent qu'il était imprudent de la condamner. Cependant la majorité émit un avis contraire; on en référa au saint-père pour avoir sa décision; mais celui-ci, qui repoussait tout ce qui pouvait troubler sa quiétude, et qui d'ailleurs n'aimait pas les dissertations sur les questions théologiques, refusa formellement de se prononcer pour les uns ni pour les autres. « Quand il se plaça sur le bord de cette fosse, dit
» Pallavicini, et qu'il mesura des yeux la grandeur de l'es-
» pace à franchir, il s'arrêta, et on ne put le faire avancer. »

Les molinistes de France essayèrent alors de faire condamner les propositions par la faculté de théologie. Vincent de Paule, l'un des plus fougueux du parti, s'acharna contre les partisans des doctrines de l'évêque d'Ypres, et se servit

de son crédit sur la reine pour éloigner des charges civiles et des bénéfices tous ceux qui étaient infectés du poison des doctrines de Jansénius, et pour faire interdire, comme ennemis de la religion et de l'état, les professeurs et les prédicateurs suspectés de jansénisme. Néanmoins il ne put empêcher que vingt évêques et archevêques n'embrassassent la défense des religieux de Port-Royal et ne s'opposassent à la condamnation des doctrines qu'ils professaient.

Innocent voulut enfin interposer son autorité dans cette affaire pour arrêter les scandales; mais il trouva des deux côtés une si vive opposition, qu'il dut y renoncer dans l'intérêt de sa dignité de souverain pontife. Du reste, il avait plus à cœur de faire cesser des dissensions très-graves survenues dans sa famille par suite de la jalousie que don Camillo Pamfili avait conçue contre le cardinal don Camillo Astalli; le saint-père, placé dans l'alternative de perdre ou sa maîtresse ou son mignon pour rétablir la tranquillité au Vatican, se décida à se séparer de son neveu Pamfili et de la jeune Olimpia.

La belle-sœur d'Innocent profita de cette circonstance pour rentrer au palais; peu à peu elle reprit l'empire qu'elle avait exercé sur son esprit, se fit la pourvoyeuse de ses plaisirs, et lui présenta entre autres un jeune homme nommé Azzolino, qu'elle destinait à supplanter dans les bonnes grâces de sa Sainteté le cardinal Astalli, qui persistait à vouloir conserver les honneurs et les profits de sa place pour lui seul, et refusait de lui en abandonner la moindre part. Azzolino parvint en effet, malgré l'opposition de son rival, à la charge importante de secrétaire des brefs, et sut prendre un tel as-

cendant sur le pape, que le cardinal-neveu, dans la prévision d'une disgrâce prochaine, chercha à s'assurer un appui contre Innocent X lui-même, en livrant aux Florentins et aux Espagnols les secrets de la politique de la cour de Rome. Mais la trahison ayant été découverte, et les preuves mises sous les yeux du pape, Astalli fut dépouillé de la pourpre, chassé du Vatican et exilé à Sambucco, dans le marquisat de son frère ; le nom et les armes des Pamfili lui furent ôtés, ainsi que ses charges et ses bénéfices, et Olimpia lui fit reprendre jusqu'à une somme de six mille écus d'or qu'il avait emportée dans ses bagages en quittant le palais.

Après la chute de ce favori, la belle-sœur du pontife devint, comme dans les premières années de son règne, la dispensatrice de toutes les richesses et de tous les revenus de l'Église; Innocent X, tout entier à sa passion pour le bel Azzolino, ne voulut plus s'occuper ni des affaires temporelles ni des affaires spirituelles. Si des ambassadeurs lui adressaient quelques observations sur le désordre qui régnait dans ses finances, il répondait : « Parlez-en à ma chère Olim- » pia ! » Si des jésuites venaient le presser de condamner les jansénistes, sa Sainteté leur répondait « qu'elle ne voulait » point s'ennuyer de choses absurdes, qu'elle désirait vivre » en paix ; qu'ils eussent à s'entendre avec le cardinal Chigi, » son ministre dirigeant. » Cependant les disciples d'Ignace de Loyola revinrent tant de fois à la charge, que pour se débarrasser de leurs importunités, Innocent publia une bulle contre les cinq propositions attribuées à Jansénius, comme hérétiques, blasphématoires, chargées de malédictions, et déclara qu'il n'avait rien de plus à cœur que de faire navi-

guer le vaisseau de l'Église dans une mer calme, afin qu'il arrivât au port du salut. Cette décision fut expédiée immédiatement en France, avec des brefs pour le roi et pour les évêques; puis, à la sollicitation du Père Vincent de Paule, le cardinal Mazarin publia un édit qui enjoignait à tous les prélats du royaume d'accepter la bulle qui condamnait les cinq propositions de Jansénius. Aucune opposition ne se manifesta contre ce décret, les sectateurs de l'évêque d'Ypres eux-mêmes adhérèrent aux censures du saint-siége; seulement ils déclarèrent que les propositions condamnées ne se trouvaient point dans les écrits de Jansénius, et qu'elles étaient de l'invention du jésuite Cornet et du chef des missions, le fanatique Vincent de Paule, ce qui rendit la polémique plus violente que jamais.

En Angleterre, les guerres religieuses et politiques continuaient avec une égale fureur et faisaient couler des fleuves de sang. Le fils aîné de Charles Ier, de sa retraite de la Haye, expédiait des jésuites en Irlande et en Écosse pour soulever ces deux royaumes contre les Anglais; il avait même établi des intelligences avec plusieurs pairs influents de la chambre haute, qui devaient proposer son installation sur le trône lorsque le parlement serait assemblé. Mais Olivier Cromwell, prévenu de ce qui devait avoir lieu, prit les devants, et fit rendre à la chambre des communes une déclaration tendant à établir que la chambre des pairs devait être abolie comme inutile et dangereuse. Débarrassé de ce nouveau souci, il réclama et obtint du parlement l'autorisation de passer en Irlande à la tête d'une armée nombreuse et bien disciplinée pour combattre les papistes et les royalistes; il

parcourut le pays comme un torrent, ravageant tout ce qui se trouvait sur son passage avec une férocité brutale, passant les garnisons des places au fil de l'épée, brûlant les villes, les villages, les chaumières, massacrant indistinctement les hommes, les femmes, les enfants, et ne laissant derrière lui que des ruines, des monceaux de cendres et de cadavres. Presque toutes les cités de l'Irlande qui tenaient pour le prétendant s'empressèrent de se soumettre au général anglais, afin d'éviter les effets de sa colère; et tout faisait présager que le royaume allait être pacifié, lorsqu'un ordre du parlement vint interrompre la marche de Cromwell et l'obligea de retourner en Angleterre pour protéger son propre pays contre une invasion d'Écossais. Néanmoins, avant de partir, il laissa le commandement des troupes à Ireton et à Ludw, deux de ses plus habiles généraux, qui achevèrent son œuvre. Quant à lui, de retour à Londres, il se fit nommer capitaine général des armées de la république, se mit à la tête des troupes dont le parlement pouvait disposer et qui ne s'élevaient qu'à seize mille hommes; et avec cette petite armée il s'avança hardiment contre les troupes écossaises, qui étaient commandées par Charles Stuart en personne, les rencontra près de Dunbar, leur livra bataille et les tailla en pièces.

Cromwell ne s'en tint pas à une victoire, il voulut profiter de ses avantages; il poursuivit le prétendant, l'accula de l'autre côté du Perth, où il s'était retiré avec les débris de son armée, lui coupa les vivres et le força à battre en retraite. Après plusieurs mois de revers, de marches et de contre-marches, Charles Stuart, abandonné des siens,

traqué de toutes parts, s'embarqua pour la France, et vint retrouver sa mère Henriette-Marie, qui avait été accueillie avec une grande distinction par le cardinal Mazarin et par la régente Anne d'Autriche.

Le capitaine général retourna triomphant à Londres, et fit immédiatement décréter au parlement que la royauté était abolie en Écosse, que ce royaume ne serait plus considéré que comme une province de la république anglaise; en outre, il réclama un édit d'expulsion pour tous les prêtres catholiques ou épiscopaux, qui étaient de véritables brandons de discorde; il fit prendre des résolutions analogues pour l'Irlande, pour les îles de Jersey, de Guernesey, de Scilly, et pour les colonies. On vit alors avec étonnement un vaste empire passer de l'état monarchique à la république presque sans secousse, et un parlement choisi dans le tiers-état et totalement dépourvu de connaissances politiques, sans autre auxiliaire que celui d'un conseil d'état formé de trente-huit membres, s'occuper d'administration, de finances, de guerre, de marine, lever des armées, équiper des flottes, rendre des lois, faire des traités, et cela sans écraser les provinces d'impôts, sans ruiner le commerce, sans opprimer les peuples. Tous ces faits prouvent, d'une manière incontestable et mieux que ne pourraient le faire tous les raisonnements, la supériorité des gouvernements démocratiques sur les gouvernements monarchiques.

Mais, pour le malheur de l'Angleterre, les choses ne devaient pas rester longtemps dans le même état. Olivier Cromwell, l'ancien républicain, cet adversaire terrible de la royauté, rêvait pour lui-même une dictature. Quoiqu'il

eût jusqu'alors dirigé en quelque sorte les délibérations du parlement, il comprit qu'il ne pourrait jamais vaincre ni corrompre les citoyens qui formaient l'assemblée nationale, ni les rendre complices d'un attentat contre les libertés publiques; il résolut donc de faire passer à l'armée la prépondérance du pouvoir. Il engagea les officiers à présenter à la chambre une pétition pour demander qu'elle prononçât sa dissolution, et pour que les membres actuels fissent place à de nouveaux hommes. Ainsi que l'avait prévu Cromwell, le parlement se trouva offensé de l'audace de l'armée; et plusieurs députés proposèrent de lancer un décret qui déclarât coupables de haute trahison ceux qui présenteraient à l'avenir de semblables pétitions. Les officiers adressèrent aussitôt de vives remontrances aux membres de la chambre des communes; ceux-ci répliquèrent avec aigreur, et dès lors la querelle se trouva engagée entre le parlement et l'armée.

Enfin, lorsqu'il supposa que le moment de frapper le grand coup était venu, Cromwell prit avec lui trois cents soldats et vint cerner la salle où l'assemblée tenait ses séances. Il entra seul, comme si rien d'extraordinaire ne dût se passer, se mit à sa place habituelle et suivit les débats pendant quelque temps. Quand il vit l'assemblée prête à clore la discussion, il se leva tout à coup, prit la parole, adressa aux membres du parlement des reproches véhéments sur leur prétendue tyrannie, et leur déclara qu'il allait y mettre un terme; puis il frappa du pied et appela à haute voix. A ce signal les soldats se précipitèrent dans la chambre des communes, les glaives hors du fourreau, et prêts à exécuter les ordres de Cromwell. Sir Henri Wane, sans se laisser inti-

mider par ce spectacle, se leva sur son banc, protesta en termes énergiques contre cette action odieuse, et flétrit Cromwell des noms de despote et de tyran.

« Sir Henri, s'écria celui-ci avec emportement, prenez » garde que le ciel ne me délivre de vous à l'instant! C'est » vous, continua-t-il en s'adressant aux députés, c'est vous » qui m'avez forcé à cette mesure extrême. J'ai imploré le » Seigneur jour et nuit; je l'ai supplié de m'arracher la vie » plutôt que de me contraindre à cette violence; mais il m'a » ordonné de vous chasser d'ici, comme autrefois il a chassé » les vendeurs du temple. » Montrant alors la masse d'armes, qui était l'emblème de la puissance inviolable du parlement: « Qu'on ôte d'ici cette marotte! » ajouta-t-il. Dès qu'elle eut été emportée, il fit sortir devant lui tous les députés, vida la chambre, et après avoir donné ordre qu'on fermât les portes, il en prit les clefs, et retourna présider la séance du conseil à White-Hall.

Malgré le succès qu'il venait d'obtenir, le capitaine général n'était pas sans inquiétude sur les conséquences de son coup d'état; il voulut donc, pour prévenir quelque soulèvement dans le peuple, donner un nouveau parlement aux Anglais, et arrêta que le pouvoir souverain serait partagé entre cent trente-neuf membres, dont il se réserva néanmoins la nomination. Il les choisit tous parmi les fanatiques les plus outrés et les plus ignorants, afin que ces hommes incapables ne songeassent pas à lui disputer l'exercice de l'autorité suprême, ou pour que leurs doctrines exagérées fissent désirer leur renvoi, et par suite rendissent plus facile la dissolution définitive du parlement.

La conduite de ces nouveaux députés justifia pleinement les espérances de Cromwell; tous se surpassèrent à l'envi en absurdité et en fanatisme. La plupart étaient antinomiens et affiliés à une secte qui se déclarait ennemie des lois, et se prétendait infaillible par la communication du Saint-Esprit, qu'elle disait avoir reçu comme les apôtres; ils commencèrent par choisir huit membres de leur tribu qui furent spécialement chargés de « chercher le Seigneur dans la » prière, » tandis que les autres s'occuperaient de délibérer sur la suppression des ministres presbytériens, des universités, des cours de justice. Ils décidèrent gravement que toutes ces institutions seraient remplacées par la loi de Moïse; ils déclarèrent que tous les presbytériens et les catholiques étaient des êtres charnels, uniquement occupés de commerce et d'industrie, qu'il fallait refuser de pactiser jamais avec eux; enfin ils poussèrent le ridicule jusqu'à demander à Dieu par un vote que l'homme du péché disparût de la surface de la terre, et qu'une nouvelle génération enfantée par la prière et par la méditation vînt peupler l'univers.

Le peuple se récria bientôt contre ces législateurs absurdes, et demanda leur suppression. Cromwell s'empressa de l'accorder, et le parlement fut dissous. Rien ne s'opposant plus aux projets ambitieux du capitaine général, il se fit saluer protecteur de la république par l'armée; le lord maire et les aldermans de Londres qui lui étaient vendus ratifièrent la nomination, et vinrent le saluer en cette qualité au palais de White-Hall, où déjà il s'était installé.

Les jésuites, qui avaient reparu en Irlande, cherchèrent à profiter de cet événement pour renouer des intelligences avec

les catholiques de la Grande-Bretagne, et tenter un mouvement en faveur de Charles Stuart; mais ils éprouvèrent un échec complet et furent obligés de se rembarquer en toute hâte pour éviter la vengeance du protecteur. Ils furent plus heureux dans une entreprise d'un autre genre, et dont le succès jeta un vif éclat sur l'ordre entier des enfants d'Ignace; par leurs intrigues, ils avaient opéré la conversion de la fille du grand Gustave-Adolphe, la célèbre Christine, reine de Suède, qui venait d'abdiquer la couronne, et se préparait à venir à Rome pour recevoir l'imposition des mains du pape.

Innocent X languissait alors sur un lit de douleurs, tourmenté par la goutte et entièrement épuisé par ses excès libidineux. Outre ses souffrances physiques, qui étaient intolérables, il se trouvait sous l'empire de craintes imaginaires, et redoutait tellement que son ancien mignon ne cherchât à le faire empoisonner, qu'il ne voulait prendre aucun aliment qu'il n'eût été apprêté sous ses yeux par sa belle-sœur; il exigeait même que celle-ci ne quittât pas un instant sa chambre et tînt constamment une de ses mains serrée dans la sienne.

Enfin il expira le 5 janvier 1655, après une maladie de plusieurs mois. Son corps demeura trois jours entiers abandonné à la merci des domestiques du palais, sans que personne prît soin de le faire inhumer, suivant les usages de la cour de Rome; dona Olimpia elle-même refusa de contribuer aux dépenses des funérailles, et permit qu'un vieux chanoine le fît ensevelir à ses frais.

ALEXANDRE VII,

FERDINAND III, LÉOPOLD 1er, empereurs d'Allemagne.	245e PAPE.	LOUIS XIV, roi de France.

Intrigues dans le conclave. — Élection d'Alexandre VII. — Caractère du nouveau pontife. — Débauches du pape et de ses neveux. — Voyages de la reine Christine en Italie et en France. — Saint Vincent de Paule persécute les jansénistes.—Apparition des Provinciales de Pascal. — Les alumbrados et les quiétistes. — Histoire de Georges Fox, fondateur du quakérisme. — Athéisme du pape. — Alexandre VII refuse de prendre part à la guerre contre les Turcs. — Satire sur l'avidité du saint-père et de sa famille. — Alexandre VII veut rallumer la guerre dans toute l'Europe pour relever la puissance du saint-siége.—Querelles entre les cours de Rome et de Versailles. — Louis XIV menace de venir brûler le pape dans le Vatican. — Sa Sainteté envoie des reliques en carton peint au grand roi. — Restauration en Angleterre. — Charles II remonte sur le trône de la Grande-Bretagne. — Les jésuites allument un immense incendie dans Londres pour anéantir les presbytériens. — La cour de Rome félicite Charles II de la protection qu'il accorde au catholicisme. — Massacre des Vaudois en Italie. — Mort du pape Alexandre VII.

Les cardinaux se réunirent avec empressement pour procéder à la nouvelle élection, dès que les obsèques du vieux

pape Innocent X furent terminées; et la lutte s'engagea comme de coutume entre les factions impériale, italienne, française et espagnole.

Le célèbre cardinal de Retz, qui se trouvait alors à Rome et qui faisait partie du conclave, nous a transmis minutieusement les longues intrigues auxquelles il prit une part active et qui aboutirent à élever sur le saint-siége le cardinal Fabio Chigi, qui prit le nom d'Alexandre VII.

Ce Fabio Chigi était né à Sienne et descendait d'une famille noble. Par l'influence du marquis de Pallavicini, il s'était rapidement élevé à la cour de Rome et avait rempli successivement les fonctions de grand inquisiteur à Malte et de nonce à Munster. On prétend que dans cette dernière ville, le légat avait voulu trafiquer de sa conscience et se faire hérétique en échange d'un riche évêché, mais qu'on avait repoussé sa demande, et que par dépit il s'était jeté dans le catholicisme le plus outré.

Le cardinal de Retz, dans ses mémoires, donne pour certain qu'il avait été toute sa vie d'une dissimulation profonde, et qu'il trompa le sacré collége sur son véritable caractère. « Son ton de voix mielleux et sa contenance hypocrite en » imposèrent à tous les cardinaux, dit le docte prélat; au » moment du dépouillement du scrutin qui le faisait pape, il » répandit des larmes; à l'adoration, il affecta de s'asseoir » sur le coin de l'autel de saint Pierre; et sur l'observation » des maîtres des cérémonies que la coutume exigeait qu'il se » plaçât au milieu, il ne le fit qu'avec une humilité extrême. » Il reçut les félicitations du sacré collége avec plus de mo» destie encore; au lieu de répondre aux compliments, il

» se mit à sangloter d'une façon si grotesque, que les assis-
» tants ne purent retenir les élans d'une hilarité bruyante,
» et lui crièrent : « Assez, saint-père, assez ! » Enfin, comme
» je m'approchai à mon tour pour lui baiser les pieds, il se
» jeta à mon cou et me dit en m'embrassant : « Plaignez-moi
» de m'avoir fait pape, et pardonnez les marques de faiblesse
» que je donne en considérant que je suis un homme ! »

Dans les premiers mois de son pontificat, Alexandre VII continua son genre de vie hypocrite ; mais quand il eut consolidé sa puissance, il fit comme ses prédécesseurs, il jeta le masque et apparut au grand jour avec tous ses vices.

Son premier soin fut de distribuer les charges les plus importantes de l'Église aux membres de sa famille, afin d'avoir autour de lui des gens intéressés à le défendre ; il donna à son frère don Mario la surveillance sur l'annona et l'administration de la justice dans le Borgo ; il nomma son neveu Fabio Chigi cardinal padrone avec cent mille scudi de traitement ; il choisit un autre de ses neveux nommé Agostino, comme étalon, pour perpétuer la race des Chigi, et le maria à une Borghèse, en lui donnant pour dot la magnifique île d'Arricia, la principauté Farnèse, un palais sur la place Colonna, et un revenu considérable sur le trésor apostolique ; il n'oublia pas un seul des membres de sa famille, et il n'y eut pas jusqu'au plus petit cousin de sa Sainteté qui ne se trouvât pourvu par ses soins de quelque gros bénéfice ou d'un emploi très-lucratif.

Ensuite Alexandre s'occupa de ses plaisirs et se dédommagea amplement de la contrainte qu'il s'était imposée avant d'être pape ; au lieu de passer les jours à l'église et les nuits

dans la prière, il se jeta dans les fêtes, dans les parties de chasse et dans les orgies; au lieu d'habiter Rome, pour mieux surveiller les affaires du gouvernement, il fixa sa résidence à sa magnifique campagne de Castelgandolfo; et si par hasard il venait passer quelques heures de la journée au Vatican, c'était pour donner audience aux poëtes bouffons, aux écrivains licencieux qui avaient à lui lire leurs ouvrages. « J'ai » servi Alexandre VII pendant quarante-deux mois, dit » Giacomo Quirini; j'ai reconnu qu'il ne songeait qu'à se » vautrer dans le bourbier de la luxure, et qu'il ne possédait » de la papauté que le nom et les vices. »

Toutes les affaires étaient dirigées par la congrégation de l'état, instituée sous le pontificat d'Urbain VIII, et dont les membres s'étaient partagé le travail et le pouvoir de la manière suivante : son éminence Rospigliosi dirigeait les affaires étrangères; le cardinal Corrado de Ferrare conduisait celles des immunités ecclésiastiques; monsignore Lugano avait la direction des ordres religieux, et le jésuite Pallavicini décidait les questions théologiques. Sa Sainteté ne s'était réservé que la libre disposition du trésor apostolique ; ce dont elle usa et abusa si grandement, que pour subvenir à ses profusions on fut bientôt obligé de doubler les impôts.

Les préparatifs seuls des fêtes qui devaient avoir lieu à l'occasion de l'arrivée de Christine de Suède à Rome nécessitèrent trois levées de subsides dans la même année.

La fille du grand Gustave-Adolphe, après avoir abdiqué la couronne, était sortie de Suède, et, traversant l'Allemagne, s'était rendue à Bruxelles, pour abjurer le luthéranisme en

présence de l'archiduc Léopold, des comtes de Fuensaldagna, de Montécuculli et de Pimentel. Quelques mois après elle fit publiquement profession de la religion catholique dans la cathédrale d'Inspruck, et prit le chemin de Rome, où elle désirait se fixer.

Peu de personnes crurent à la sincérité de la conversion de Christine. Les jésuites eux-mêmes avouèrent qu'elle avait cédé non à des convictions religieuses, mais à son amour pour l'extraordinaire et pour le merveilleux; ils rapportaient, à l'appui de leur opinion, que la reine s'exprimait en termes peu respectueux pour le chef suprême de l'Église, et qu'elle n'apportait que légèreté et indifférence dans les temples au pied des autels. On affirme même qu'un jour, ayant lu dans un livre une citation de l'ouvrage du jésuite Campazano, intitulé: « Sincérité de la conversion de la reine » de Suède, » elle souligna ce titre et mit en marge: « Celui » qui en a écrit n'en savait rien; et celle qui en savait quel» que chose n'en a rien écrit! ».

D'Inspruck, la princesse se rendit en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, et offrit sa couronne et son sceptre à la Vierge; ensuite elle prit la route des états de l'Église; enfin elle arriva dans la campagne de Rome. Christine fit son entrée dans la ville sainte, montée sur un superbe coursier, et vêtue en amazone. Le sacré collége alla à sa rencontre; le pontife la reçut sous le porche de Saint-Pierre, à la tête d'une partie de son clergé, et lui administra la confirmation de sa main, en lui donnant le nom d'Alexandra, qu'elle ajouta à celui de Christine.

Après avoir assisté aux fêtes qui avaient été préparées en

son honneur, la reine prit congé du pape et vint en France, qu'elle voulait parcourir avant de se fixer définitivement à Rome. Elle n'y fit pas un long séjour, soit qu'elle éprouvât un secret dépit de voir qu'elle produisait très-peu de sensation, soit qu'elle fût ennuyée d'entendre constamment parler des querelles des molinistes et des jansénistes.

C'était en effet le moment où les disputes sur la grâce étaient parvenues à leur paroxysme d'irritation. Non content d'avoir forcé les solitaires de Port-Royal à se soumettre à la bulle d'Innocent X, le fougueux Vincent de Paule voulut encore les contraindre à reconnaître que les cinq propositions frappées d'anathème se trouvaient dans l'ouvrage de Jansénius; et pour arriver à son but, il agit auprès de Mazarin, et détermina le ministre à réunir un conciliabule de trente-huit évêques, qui déclarèrent que le saint-siége, en censurant les propositions qui lui étaient dénoncées par les molinistes, avait entendu censurer Jansénius lui-même; et qu'en conséquence ceux qui suivaient ses doctrines se trouvaient de fait excommuniés. Les religieux de Port-Royal répliquèrent qu'ils ne suivaient pas les doctrines de Jansénius, mais celles de saint Augustin. Ils établirent aussi que l'infaillibilité pontificale ne devait point être admise dans les questions de fait, mais seulement dans celles de droit; et alors commencèrent ces fameuses discussions sur le droit et sur le fait.

Vincent de Paule et les jésuites firent censurer en Sorbonne les deux propositions suivantes, qui se trouvaient dans les lettres qu'avait publiées Antoine Arnauld, l'un des plus illustres membres de Port-Royal. La première proposition, qu'on appelait de droit, était ainsi conçue : « Les Pères nous

» montrent un juste dans la personne de saint Pierre, à qui » la grâce a manqué dans une occasion où l'on ne saurait » dire qu'il n'a point péché. » La seconde, qu'on appelait de fait, était ainsi résumée : « L'on peut douter que les cinq » propositions condamnées par Innocent X comme étant de » Jansénius, évêque d'Ypres, soient dans le livre de cet » auteur. » L'examen de cette affaire fut confié à des commissaires ennemis d'Antoine Arnauld, qui, au mépris des statuts de la faculté de théologie, introduisirent dans l'assemblée trente-deux moines mendiants pour renforcer les rangs des molinistes.

Sans aucun égard pour les explications présentées par Arnauld, ce tribunal inique, qui était sous l'influence du chancelier Séguier, homme infâme s'il en fut jamais, le séide du despotisme, le promoteur de toutes les mesures odieuses et attentatoires aux libertés publiques, l'âme damnée des jésuites, de la régente et de Mazarin, rendit une sentence de condamnation. Arnauld voulut protester contre le jugement, en raison du manque de liberté de sa défense ; mais ses réclamations furent repoussées, et lui-même se trouva obligé de s'enfuir de Port-Royal pour échapper à ses implacables ennemis, malgré la puissante intervention des ducs de Luynes, de Liancourt, de la marquise de Sablé, de la belle duchesse de Longueville, du marquis de Coislin, du baron Saint-Ange, de la princesse de Guémené et du prince de Conti, tous partisans du jansénisme.

Cette défaite n'abattit pas le courage des solitaires de Port-Royal, elle ne fit qu'accroître leur haine contre les molinistes, et par suite elle leur fit chercher les moyens d'écraser

leurs adversaires. Jusqu'alors ils avaient traité les questions théologiques, déjà si sèches par elles-mêmes, sur un ton dogmatique et sérieux, se contentant de montrer la vérité aux docteurs, et jamais ils n'avaient songé à mettre le public en état de juger le fond de ces propositions, de sorte que les jésuites, beaucoup plus nombreux et plus puissants, avaient facilement triomphé aux yeux du monde, sinon par la raison, du moins par les clameurs.

Après la condamnation d'Arnauld, il fut résolu à Port-Royal qu'on appellerait du jugement à la France entière, et qu'on mettrait ces questions ardues de dogmatique à la portée de toutes les intelligences. Pascal fut chargé de la composition de cette œuvre par les autres solitaires. Celui-ci comprit tout d'abord qu'il devait égayer cette matière stérile par une ironie piquante, afin de frapper au cœur ses ennemis par les armes doublement puissantes du ridicule et de la raison. L'ouvrage de Pascal parut sous le nom de Provinciales, parce qu'il était divisé en dix-huit lettres, dont les dix premières étaient adressées à un janséniste de province, nommé Perrier, conseiller de la cour des aides, dans la ville de Clermont en Auvergne.

Ces lettres eurent un succès qui dépassa toutes les espérances des jansénistes. L'auteur stigmatisa d'un ridicule ineffaçable les jésuites, ainsi que les dogmes du pouvoir prochain, de la grâce suffisante et de la science moyenne, qui étaient enseignés dans les ouvrages de Molina et de saint Thomas d'Aquin; il voua à l'exécration des hommes les traités des moralistes de la société de Jésus, et principalement leurs propositions dangereuses sur le probabilisme et sur l'art

de diriger l'intention de manière à excuser tous les crimes.

Les disciples d'Ignace de Loyola, terrassés par l'argumentation puissante de Pascal, appelèrent la cour de Rome à leur aide, et obtinrent une nouvelle bulle qui confirmait celle d'Innocent X, prononçait une nouvelle sentence d'excommunication contre les jansénistes, les désignait sous le nom de perturbateurs du repos public, enfants d'iniquités, et condamnait tous les ouvrages imprimés ou manuscrits qu'ils avaient faits pour soutenir la doctrine de saint Augustin, ainsi que ceux qu'ils pourraient composer à l'avenir. Les molinistes et Vincent de Paule surtout montrèrent un extrême empressement à faire recevoir cette bulle en France. A leur instigation, les principaux ecclésiastiques du royaume se rassemblèrent à Paris, et déclarèrent que la constitution d'Alexandre serait publiée avec les formes ordinaires dans tous les diocèses, et que des mesures sévères seraient adoptées pour en surveiller l'exécution

Indépendamment de ce triomphe sur les jansénistes de France, les disciples d'Ignace de Loyola obtenaient un succès non moins éclatant à Venise, et par leurs habiles machinations se faisaient réintégrer dans leurs colléges, par le sénat, à une majorité de cent seize voix contre cinquante-trois.

A Florence, leur influence se faisait sentir d'une manière plus frappante encore; tous les dignitaires de l'ordre étaient parvenus à occuper les emplois les plus importants du gouvernement et à prendre la direction des affaires. Aussi ne se firent-ils pas faute de persécuter les Florentins qui suivaient les enseignements d'un chanoine appelé le baron Pandolphe Ricasoli, directeur d'un couvent de filles, suspecté de vou-

loir renouveler l'hérésie des alumbrados ou illuminés d'Espagne, sectaires inoffensifs qui professaient une doctrine de parfaite quiétude et d'impeccabilité, que l'inquisition avait condamnés au bûcher par milliers un demi-siècle auparavant, et que le cardinal de Richelieu avait poursuivis en France, où ils étaient connus sous le nom de Guérinets, de leur chef nommé Guérin, curé de Saint-Georges de Roye, de la province de Picardie.

Préalablement le chanoine Ricasoli fut déféré aux inquisiteurs et soumis à d'effroyables tortures. Les jésuites répandirent le bruit que ce vénérable prêtre, qui avait édifié la ville par cinquante ans d'une vie exemplaire, s'était associé à la veuve d'un riche marchand nommé Fausine Mainardi, pour former une congrégation de jeunes filles; qu'avec l'aide du père Séraphin Lupi, religieux servite, et d'un prêtre nommé Jacques Fantoni, il avait inculqué à son troupeau de jeunes nonnes un système de quiétisme libertin, et qu'il en avait profité pour initier la Mainardi et ses filles spirituelles à toutes sortes de voluptés. L'infortuné étant mort des suites de la question extraordinaire, ne put démentir les calomnies de ses ennemis; ses disciples furent chassés du territoire de Florence, et les religieuses de son couvent furent condamnées à une détention perpétuelle dans les cachots de l'inquisition, où elles servirent aux débauches des moines et de leurs bourreaux.

Les bûchers du saint-office, en Espagne, n'avaient pu anéantir les alumbrados, de même la cruauté des jésuites envers le chanoine Ricasoli ne suffit pas en Italie pour détruire la secte des quiétistes; de Florence, elle se répandit en

France et en Belgique, où nous la verrons bientôt reparaître.

Il semblait réellement, à voir la multitude de doctrines qui prenaient naissance dans ce siècle, que les hommes se fussent donné le défi de faire adopter les croyances les plus ridicules et de renchérir encore sur l'extravagance des dogmes de la religion catholique. Un seul de ces chefs de secte mérite d'occuper une place honorable dans l'histoire; c'est Georges Fox, simple artisan de Drayton, village de Leicestershire, en Angleterre, le fondateur des quakers ou trembleurs.

La vie de cet homme remarquable, qualifié par ses adeptes des noms « d'apôtre de premier ordre, de glorieux » instrument de la main de Dieu, » est trop singulière pour que nous la passions sous silence. Dans son enfance, Georges Fox avait été placé chez un marchand de laine et de bétail, qui l'envoyait garder ses troupeaux dans les bois, sorte d'occupation qui avait contribué à exalter une imagination déjà portée à la contemplation. Georges, abandonné sans guide à ses inspirations, se livra avec ardeur à la lecture de l'Écriture sainte, et parvint à savoir presque entièrement par cœur l'Ancien et le Nouveau Testament. Lorsqu'il eut atteint l'âge de seize ans, son père l'envoya à Nottingham en apprentissage chez un cordonnier, où il continua ses méditations et ses lectures jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. Ensuite il quitta son maître, se revêtit d'un habillement de cuir, et alla s'enfoncer dans les forêts, passant des journées entières dans le creux d'un arbre, lisant sans cesse la Bible et méditant ensuite sur les étranges incohérences de ce livre. Fox arriva bientôt à un tel degré d'ascétisme et d'exaltation, que

chaque nuit il eut des extases et des hallucinations pendant lesquelles il croyait entendre des voix surnaturelles lui parler et lui ordonner de prêcher aux hommes la parole de Dieu.

Alors il se décida à quitter sa retraite et à paraître en public. Il se rendit d'abord à Manchester, où il annonça hautement que tous les hommes avaient abandonné les voies de Dieu et n'avaient rien laissé sans atteinte ni dans la doctrine, ni dans les mœurs; il prêcha la tolérance universelle; il condamna la guerre comme contraire aux lois divines; et pour empêcher que les hommes eussent entre eux aucune collision, il déclara que toutes choses devaient être communes; qu'aucun membre de la société ne devait exercer une autorité sur un autre, que les distinctions de maître et de seigneur devaient être à jamais proscrites du monde. Quant à la foi, il professa que tout culte extérieur devait être aboli comme dangereux et immoral, que les sacrements devaient être supprimés comme absurdes et ridicules.

Fox réunit autour de lui un grand nombre de disciples de tout âge, de tout sexe et de toute condition, qui s'attirèrent le respect du peuple par une probité incorruptible dans les relations commerciales, par l'esprit de concorde, de dévouement et de fraternité qui régnait entre eux. Remplis de simplicité dans leurs manières, dans leurs vêtements, les disciples de Fox se distinguaient des autres sectes par leur horreur du mensonge et même de tout propos hasardé; ainsi l'usage du serment leur était sévèrement interdit, parce que, disait le maître, « il n'ajoute aucune valeur aux paroles » de l'homme qui dit la vérité. »

Cependant le chef de la nouvelle secte, malgré la régula-

rité de ses mœurs et la douceur de son caractère, n'en fut pas moins poursuivi par les ministres presbytériens, qui faillirent le faire assommer, pour avoir prêché contre l'ivrognerie et contre le payement des dîmes. Un sermon contre les procès lui attira également l'animadversion des magistrats; et un jour on l'arrêta, parce qu'il avait annoncé que le Seigneur lui avait défendu de ployer le genou devant aucune puissance de la terre, ni de se soumettre à aucune autorité. Fox, conduit devant un juge, se présenta avec son bonnet de cuir sur la tête; et dans son interrogatoire, il refusa de parler au magistrat dans les formes usuelles du langage. Celui-ci l'appela insolent et lui donna un soufflet; Fox tendit l'autre joue; le juge déclara qu'il était fou et le fit conduire dans un hôpital d'aliénés, avec ordre de le frapper de verges deux fois par jour.

Enfin le bruit de cette singulière arrestation s'étant répandu à Londres, Cromwell eut la curiosité de voir Fox, le fit venir dans la capitale, et après avoir causé une heure avec lui, il le rendit à la liberté. Depuis lors, le fondateur des quakers professa ouvertement ses doctrines et augmenta prodigieusement le nombre de ses disciples.

Les sectes qui surgissaient de toutes parts, en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, excitaient d'autant plus le courroux du saint-siége, qu'elles menaçaient son pouvoir temporel; aussi la congrégation chargée de la direction des affaires ne cessait-elle de fulminer des anathèmes tantôt contre les quiétistes, tantôt contre les quakers, tantôt contre les jansénistes.

Quoique Alexandre VII fût d'une impiété notoire, et qu'il

affichât publiquement son athéisme, néanmoins il donna son approbation à toutes les mesures de rigueur; et par une singulière contradiction, cet homme qui plaisantait avec ses cardinaux sur la virginité de la mère du Christ, sur la simplicité de saint Joseph, et qui faisait si bon marché des dogmes du catholicisme, se montrait jaloux au suprême degré de son privilége d'infaillibilité, et voulait établir comme article de foi, qu'à toute époque donnée, le pape, en sa qualité de vicaire de Dieu, est le résumé et l'expression de la science humaine; que conséquemment toutes les intelligences doivent plier et s'effacer devant la sienne.

Voici le bref qu'il adressa sur ce sujet aux docteurs de l'université de Louvain : « Sachez, mes frères, qu'il est » absolument nécessaire d'écouter la voix du suprême pas- » teur, vicaire du Christ, et de lui obéir non-seulement pour » ce qui concerne le salut et la vie éternelle, mais encore » pour tout ce qui est science et doctrine; car si tous les » hommes, et surtout les hommes de lettres et de science, » n'adhèrent pas immuablement pour toutes leurs idées et » leurs déterminations, sans restriction ni réserves, aux dé- » cisions apostoliques, la curiosité inhérente à l'intelligence » humaine les entraînera dans une multitude incroyable » d'opinions vaines et d'erreurs folles; il y a des voies en » nombre infini pour l'erreur, et il n'y en a qu'une pour la » vérité; celle de se soumettre à la décision du pape, qui est » infaillible comme Dieu dont il est le vicaire! »

Malgré les prétentions orgueilleuses de sa Sainteté à l'omniscience et à la domination universelle, aucun souverain ne voulut prendre Alexandre pour arbitre de ses destinées, et

tous affectèrent même de ne plus consulter la cour de Rome sur les affaires politiques. Ainsi les rois de France et d'Espagne, qui étaient en guerre, ne craignirent pas de conclure la paix sans en informer le pape; et toute la déférence qu'ils montrèrent pour le saint-siége fut de mentionner dans le préambule du traité que leurs majestés catholique et très-chrétienne ne doutaient pas que les prières du souverain pontife, adressées à Dieu pour le repos de la chrétienté, n'eussent contribué à amener cet heureux résultat. Alexandre se montra extrêmement irrité du manque de procédés de don Louis de Haro et du cardinal Mazarin, les deux plénipotentiaires des cours de France et d'Espagne; il manifesta surtout son mauvais vouloir pour le cardinal-ministre, et chercha tous les moyens de le contrecarrer dans ses négociations ultérieures.

L'occasion ne se fit pas attendre: les Vénitiens, épuisés d'hommes et d'argent par suite des guerres qu'ils soutenaient contre les Turcs, s'étaient adressés à la France pour demander des secours, et avaient obtenu du cardinal Mazarin un corps de troupes que leur avait amené le prince d'Este, et la promesse formelle de décider le pape à les seconder puissamment dans leurs luttes contre les infidèles. Mais Alexandre, charmé de tirer une vengeance de l'affront qu'il avait reçu, et de montrer que sa volonté devait être comptée pour quelque chose dans les conseils des princes, refusa d'entrer dans la ligue contre les Turcs, et répondit sèchement aux ambassadeurs français, que si Mazarin avait envie de convertir les infidèles, il était plus simple qu'il envoyât dans leur pays le fanatique Vincent de Paule, ou que s'il voulait faire une croi-

sade, il n'avait qu'à se mettre à la tête des troupes et tenter l'aventure; mais qu'il ne devait pas s'attendre à ce que le saint-siége se jetât dans une entreprise extravagante; que d'ailleurs le trésor apostolique était à sec, et que s'il créait de nouveaux subsides, ce ne serait assurément pas pour lever des troupes, mais bien pour achever les nombreux monuments qui étaient en cours d'exécution.

Depuis le commencement de son règne, Alexandre paraissait en effet mettre toute sa gloire à surpasser ses prédécesseurs par des constructions gigantesques; partout il faisait élever des palais, redresser des rues entières, planter des jardins; à son commandement, le palais Salviati disparut pour former la place du Collége romain; au milieu de la place Colonna s'éleva un magnifique palais qu'il destina à sa famille; et la place Saint-Pierre se trouva embellie par un monument colossal composé de deux cent quatre-vingt-une colonnes et de quatre-vingt-huit piliers.

Cette passion pour la maçonnerie, jointe à l'amour du saint-père pour sa famille, l'entraîna dans des dépenses si prodigieuses, qu'il se trouva dans la nécessité d'écraser le peuple d'impôts et de donner une extension démesurée au commerce de reliques, d'indulgences, d'absolutions, d'annates et de prébendes. Son avidité était si universellement reconnue à Rome, qu'on colportait ouvertement une gravure satirique représentant Alexandre VII avec ses mignons, ses maîtresses et ses cardinaux, aux pieds d'un Christ, qui au lieu de sang laissait échapper de son côté des pièces d'or et d'argent que le pape recevait dans sa tiare, en répétant en forme de litanies : « Il a été crucifié seulement pour nous! »

Pl



Sa Sainteté Alexandre VII
aux pieds du Christ

Pour surcroît d'infamie, le père Oliva, général des jésuites, prêchait dans les églises : « Que toutes les actions du pape » étaient saintes et méritoires, que c'était pour le bonheur » des fidèles qu'Alexandre VII et ses cardinaux se résignaient » à être riches, et pour obéir à ces paroles du Cantique des » cantiques : « Que tes mamelles sont belles, ma sœur, mon » épouse!.... » L'astucieux disciple d'Ignace de Loyola ajou- » tait que Dieu ne voulait pas que son Église eût un sein flétri » comme les amazones décrites dans les ouvrages des auteurs » profanes, mais que sa poitrine fût ornée de deux mamelles » rebondies, pour que les princes et les évêques pussent se » nourrir d'un lait abondant..... »

Non-seulement sa Sainteté ne négligeait aucune occasion de stimuler la charité de ses propres sujets, pour la plus grande gloire de Dieu, mais encore elle cherchait à usurper les domaines de ses voisins, toujours d'après le même principe, et décrétait solennellement l'incamération de Castro et de Comachio, sans être arrêtée par la crainte de s'exposer à une guerre terrible avec Louis XIV et avec Philippe IV, qui avaient pris l'engagement de faire restituer ces villes aux maisons d'Este et de Farnèse, leurs légitimes propriétaires.

Bien plus, Alexandre VII s'étant assuré par un traité l'appui de l'empereur d'Allemagne, ne garda plus aucun ménagement envers la France; il fit même insulter publiquement, par les Corses de sa garde particulière, les gens du duc de Créqui, ambassadeur de Louis XIV; ce qui amena une collision sanglante. Les Corses ayant eu quelques-uns des leurs tués ou blessés, voulurent prendre une revanche, et se réunirent au nombre de plus de quatre cents, s'avan-

cèrent en armes, tambour battant et enseignes déployées, vers le palais de l'ambassade, se saisirent des avenues et des rues qui y aboutissaient, et se préparèrent à en faire l'assaut. Le duc de Créqui parut aussitôt à son balcon pour faire respecter son caractère d'ambassadeur par les soldats du pape; mais au lieu de l'écouter, ils firent feu sur lui; heureusement il ne fut pas atteint, et les balles brisèrent seulement les carreaux et les glaces de son appartement. Presque au même instant ils déchargèrent leurs mousquets sur le carrosse de l'ambassadrice, qui cherchait à rentrer au palais, et tuèrent le page qui se tenait à la portière. Enfin il ne fallut rien moins que l'intervention des ambassadeurs des autres puissances pour faire cesser ces désordres.

Le duc de Créqui réclama contre une telle violation du droit des gens, et demanda la punition des coupables; le saint-père refusa de lui donner satisfaction, et fit même renforcer les postes des Corses qui se trouvaient autour du palais de l'ambassade française. Il n'était guère possible de pousser plus loin l'insolence; aussi le duc de Créqui, après avoir protesté contre une semblable conduite devant les représentants des autres puissances, déclara-t-il, que ne se trouvant plus en sûreté à Rome, il allait se retirer à San-Quirico, sur la frontière des états de Toscane.

Dès que ces événements furent connus à la cour de France, ils excitèrent une fermentation extraordinaire dans les esprits; le roi Louis XIV, qui depuis la mort de Mazarin s'était placé à la tête des affaires du royaume, en éprouva une telle indignation, qu'il jura de punir l'audacieux pontife et de venir le brûler dans Rome. Il chassa immédiatement de

Paris le nonce Piccolomini, lui enjoignit de se retirer à Meaux et d'y attendre sa volonté; et comme il apprit que celui-ci, au lieu d'obéir, avait pris la route de Saint-Denis, il envoya à sa poursuite une compagnie de mousquetaires à cheval, et le fit conduire jusqu'à la frontière de Savoie.

Quand Piccolomini arriva à Rome, sa Sainteté venait de recevoir des lettres du cardinal d'Aragon et du grand-duc de Toscane qui lui annonçaient que la France avait demandé aux Espagnols le passage par le Milanais pour une armée qui se réunissait sous les ordres du maréchal du Plessis-Praslin, et qui était destinée à envahir les états ecclésiastiques. Alexandre supposa que ces préparatifs n'avaient d'autre but que de l'épouvanter; et lorsque le duc de Créqui lui eut notifié que la France demandait, pour réparation des insultes faites à son ambassadeur, que son frère don Mario Chigi, gouverneur de Rome, fût exilé à Sienne pour ne l'avoir pas secouru contre les gardes corses; que le chapeau fût retiré au cardinal Impériali; que les troupes corses fussent bannies de Rome à perpétuité; qu'on érigeât au milieu de la place Farnèse une pyramide portant une inscription infamante pour l'attentat commis sur la personne d'un ambassadeur; que la ville de Castro fût restituée aux Farnèse, et celle de Comachio à la maison d'Este; pour toute réponse, le pape nomma le cardinal Impériali légat de la Romagne, fit compter un mois de solde à ses gardes corses à titre de gratification, ajouta de nouveaux bénéfices aux revenus de son frère, et publia qu'il n'effectuerait jamais la désincamération de Castro, attendu que les bulles pontificales commandaient d'augmenter les domaines de l'Église, et défen-

daient expressément de jamais les amoindrir. « Nous sommes » résolu, ajoutait sa Sainteté dans son bref, à exposer l'état » ecclésiastique et même notre vie aux sanguinaires violences » des rois, pour soutenir les droits sacrés de notre siége; » mais nous ne succomberons pas sans avoir mis en œuvre » pour notre défense tous les secours qui peuvent nous venir » des hommes; et s'ils sont insuffisants, nous prierons Dieu » d'envoyer du ciel des légions d'anges pour combattre en » notre faveur. »

Comme il l'avait annoncé, le pontife, avant d'enrégimenter les anges sous l'étendard de l'Église, somma Léopold Ier de tenir ses promesses et de faire entrer une armée en Italie pour défendre le saint-siége, en même temps qu'il attaquerait la France d'un autre côté; mais l'empereur, qui était peu jaloux d'entrer en hostilité avec Louis XIV, depuis les récentes victoires de ses généraux, refusa de tenir les engagements qu'il avait pris envers le saint-siége, et donna simplement la permission de lever des troupes dans les états de l'empire. Sa Sainteté se récria contre ce manque de foi; néanmoins elle n'osa pas rompre ouvertement avec l'empereur dans un moment si critique; elle se décida à accepter les dernières propositions de Léopold, et à faire lever des troupes allemandes pour les joindre aux vingt mille hommes de pied et aux deux mille hommes de cavalerie qui étaient déjà enrôlés sous les drapeaux de la cour de Rome.

Pendant que Louis XIV, mettant à exécution ses menaces contre le saint-siége, s'emparait de la ville d'Avignon, du comtat Venaissin et se préparait à envahir l'Italie, par une de ces aberrations de l'esprit humain si fréquentes chez les

rois, sa majesté poursuivait avec acharnement les détracteurs de l'autorité pontificale et prenait le parti des jésuites contre les jansénistes. Avec l'appui du monarque, les jésuites avaient fait condamner par la Sorbonne les Provinciales de Pascal et les Disquisitions de Paul Irénée, et leur avaient fait appliquer les ordonnances rendues contre les libelles diffamatoires et contre les écrits hérétiques.

Vincent de Paule, qui avait été l'un des instigateurs de ce jugement inique, employait également ses efforts pour faire adopter le formulaire relatif à la condamnation des cinq propositions et que l'assemblée générale du clergé de France avait dressé, mais toujours sans pouvoir vaincre l'opiniâtre résistance des jansénistes. Enfin, à sa sollicitation et à celle de son confesseur, Louis XIV se mêla de cette importante affaire, et pour contraindre les solitaires de Port-Royal à se soumettre aux décisions du pape, il fit enlever de leur retraite Marie-Angélique Arnauld et les religieuses, et dispersa les pieux moines dans différents couvents.

Le grand roi n'en poursuivait pas moins la guerre avec le saint-siége; et ses troupes avaient déjà pénétré dans le Milanais, lorsque Alexandre, alarmé de ses progrès et craignant de voir les états de l'Église à feu et à sang, Rome saccagée et lui-même déposé du trône apostolique, consentit à faire réparation des insultes que la France avait reçues à Rome dans la personne de son ambassadeur. En conséquence, sa Sainteté signa le traité de Pise, s'obligea à élever une pyramide en signe d'expiation, comme l'avait demandé le duc de Créqui, promit de bannir à jamais les Corses des terres de l'Église, et fit publiquement le serment que ni

officier de sa cour ni membre de sa famille n'avait pris la moindre part à l'attentat dont avait à se plaindre le roi de France; ce qui n'empêcha pas que six jours après avoir ratifié le traité de Pise, le souverain pontife ne traçât de sa propre main et ne déposât aux archives du château Saint-Ange la protestation suivante, comme preuve de son insigne fourberie : « De notre propre mouvement et science, dans la » plénitude de notre pouvoir, nous déclarons que nous n'a- » vons conclu la paix avec Louis XIV que par force et dans » la juste crainte que nous inspiraient les armes de ce des- » pote altier; nous protestons devant Dieu et devant ses glo- » rieux apôtres saint Pierre et saint Paul, que nous n'avons » consenti sincèrement à aucun des actes que nous avons » signés, ni à aucune des nombreuses satisfactions que nous » avons fait serment de donner à ce roi. Bien loin de vouloir » remplir nos engagements, nous déclarons que nous nous » opposerons à leur exécution, principalement à la désinca- » mération de Castro et de Comachio; nous déclarons nos » promesses nulles et non avenues; nous décrétons, en outre, » que la présente protestation sera valide, qu'elle aura une ef- » ficacité pleine et entière, quoiqu'elle ne soit pas enregistrée » dans les actes publics; enfin nous voulons qu'elle porte té- » moignage de notre véritable volonté, en tous temps, en tous » lieux, pour les avantages du saint-siége; nous suppléons » par la plénitude de notre pouvoir et par l'infaillibilité de » nos décisions, à toutes les irrégularités que quiconque » voudrait reprendre dans cet acte, nonobstant les usages, » styles, lois, décrets, constitutions apostoliques, statuts et » tout ce qui pourrait y être contraire. »

Alexandre VII parut néanmoins se soumettre, et envoya auprès de la cour de France le cardinal Fabio Chigi, sous prétexte de faire agréer à Louis XIV les excuses du saint-siége, et en réalité pour susciter des troubles dans le royaume. Le cardinal-neveu, à peine arrivé à Paris, reprit le train de vie qu'il menait à Rome, et causa de tels scandales, que les poëtes satiriques firent des épigrammes et des vaudevilles sur ses amours avec les dames de la cour, et sur ses infâmes liaisons avec les jeunes clercs de sa suite.

Mais au milieu de ses débauches et de ses intrigues galantes, Fabio Chigi ne négligeait pas les affaires de l'Église, et s'acquittait fidèlement de sa mission en animant les jésuites contre le roi et en soutenant ceux qui dans leurs ouvrages mettaient le pouvoir des états généraux au-dessus de l'autorité du monarque. Le nonce encouragea même le père Moya, confesseur de la reine mère, à publier deux ouvrages sous le pseudonyme de Jacques de Vernant et d'Amadeus Guimenius pour soutenir les doctrines des jésuites en ce qui concernait la soumission des princes à l'Église romaine.

Le despote, qui était jaloux plus que de toute chose au monde de son autorité absolue, fit saisir les deux livres, nomma une commission d'enquête, et obtint qu'ils fussent condamnés comme subversifs de toute autorité temporelle et de toute morale publique. Alexandre VII adressa immédiatement un bref à sa majesté très-chrétienne pour la supplier de faire révoquer la sentence prononcée par la Sorbonne; le parlement s'éleva contre le bref, et publia la déclaration suivante :

« Il a paru deux livres très-condamnables; le premier con-
» tient des maximes qui poussent à la désorganisation du gou-
» vernement légitime; le second renferme un grand nombre
» de propositions contagieuses pour la morale. La faculté de
» théologie, reconnaissant que la simonie, la rébellion, la
» prostitution, le vol et le meurtre, étaient préconisés par ces
» écrits, a pensé qu'il était de son devoir de s'opposer aux
» progrès de ces pernicieuses doctrines. Le pape en a jugé
» autrement; il annulle les censures et ordonne que ces livres
» infâmes pourront être répandus dans le royaume pour l'é-
» dification des fidèles. Malgré la prétendue infaillibilité du
» saint-siége, nous déclarons que le roi ne saurait, sans faire
» brèche à son autorité et sans blesser les droits de sa cou-
» ronne, accorder au pontife la satisfaction qu'il réclame
» dans son bref. »

Les censures de la faculté ayant été maintenues, Alexandre VII fulmina une bulle terrible, par laquelle il déclarait présomptueuses, scandaleuses et téméraires, les décisions de la Sorbonne, et défendait à tous les ecclésiastiques de les recevoir, sous peine d'excommunication. Cette bulle ne causa pas la plus légère sensation en France, et le pape dut songer à ne pas aller plus loin, afin d'éviter une rupture sérieuse avec Louis XIV.

Ce qui contribua surtout à le rendre plus modéré fut l'envoi d'une somme considérable que lui adressa le monarque pour la canonisation de François de Sales, évêque et prince titulaire de Genève, et pour l'achat de reliques qu'il voulait déposer dans différentes églises de la capitale. Alexandre VII expédia fidèlement le brevet de saint qui lui était demandé;

il envoya également trois caisses de reliques, emballées avec un grand soin, liées avec des cordons de soie rouge, et scellées des sceaux du cardinal Genesti, commis à la garde des restes des martyrs et des saints.

Par malheur les saintes caisses furent reçues à leur arrivée à Paris par un évêque qui penchait en secret pour le jansénisme; le prélat, sous les apparences du zèle le plus ardent et de la foi la plus naïve, demanda l'autorisation de se faire assister à l'ouverture des caisses par des médecins et par des anatomistes pour faire constater à quelles parties du corps appartenaient les ossements des bienheureux martyrs.

Cette vérification amena de singulières découvertes. Les anatomistes ayant procédé à l'ouverture de la première caisse, sur laquelle était écrite une légende indiquant qu'elle renfermait les restes de deux célèbres martyrs, trouvèrent des ossements de quoi former trois squelettes au lieu de deux. Le cardinal Fabio Chigi, qui assistait à l'expertise, rejeta habilement la cause de cette erreur sur le scribe qui avait rédigé la légende.

Dans la deuxième caisse, on trouva, au milieu d'ossements humains, trois fémurs d'ânes, deux tibias de chiens et d'autres débris d'os ayant appartenu à différents animaux domestiques. Le cardinal-légat avait peine à contenir son hilarité en entendant faire l'analyse des reliques expédiées par son oncle; toutefois il ne se déconcerta pas encore, et se contenta de dire que le démon avait, sans nul doute, ajouté ces ossements par malice pour éprouver leur foi.

Enfin, dans la troisième caisse, qui, suivant le bref de sa Sainteté, devait renfermer le chef de saint Fortuné, on trouva

une tête de mort simulant parfaitement un crâne desséché; mais un médecin l'ayant jetée dans un vase rempli d'eau bouillante, le chef de saint Fortuné se déforma et se trouva être simplement un crâne de carton peint. Fabio Chigi n'osa pas expliquer ce nouveau miracle, et se retira couvert de confusion. Les anatomistes dressèrent un rapport à sa majesté sur ce qu'ils avaient découvert, et affirmèrent en outre que les ossements envoyés de Rome comme ayant appartenu à de saints personnages des premiers siècles, provenaient au contraire d'individus morts depuis peu de temps; qu'ainsi le grand roi avait été la dupe d'une infâme jonglerie.

Louis XIV, craignant que cette affaire ne le couvrît de ridicule et ne le rendît la fable de l'Europe si elle s'ébruitait, jeta au feu le rapport des anatomistes, et leur fit défense de rien dire de ce qu'ils savaient, sous peine d'être plongés dans les cachots de la Bastille; puis il commanda qu'on replaçât les ossements dans des boîtes fermées et scellées, et qu'on en fît la distribution aux églises de Paris.

En Angleterre, de grands changements venaient d'avoir lieu; Olivier Cromwell était mort. Son fils Richard, qui d'abord avait pris les rênes du gouvernement, s'était déterminé à abdiquer et à résigner la suprême autorité entre les mains des membres du parlement. Ce nouveau gouvernement avait été lui-même renversé par le général Monk, un traître qui s'était vendu au fils de Charles Stuart, et qui, pour un peu d'or, livrait sa patrie à un roi lâche, hypocrite, sanguinaire et despote. Charles II s'asseyait enfin sur le trône de la Grande-Bretagne!

Le nouveau souverain, qui était devenu catholique pen-

dant son exil, et qui connaissait l'invincible répugnance des Anglais pour le papisme, parut dès le principe revenu au culte réformé, et communia en public d'après le rite des anglicans; mais en secret il continua à professer le catholicisme, et en suivit tous les exercices dans une chapelle mystérieuse desservie par des jésuites.

Lorsque son pouvoir fut mieux affermi, Charles Stuart s'imposa moins de contraintes, et commença une persécution religieuse qui avait pour cause apparente le repos de l'état et pour but réel le triomphe du catholicisme. Il publia d'abord des règlements sévères contre les non-conformistes et les presbytériens; il rétablit les évêques suspectés de papisme et qui avaient été dégradés par arrêt du parlement; il dressa un bill contre les quakers, qui refusaient de lui prêter serment d'obéissance; il publia le fameux acte d'uniformité de culte; il fit défense aux ministres qui n'avaient pas été ordonnés par un évêque d'administrer la communion aux fidèles, et enjoignit aux habitants des trois royaumes d'adopter la liturgie anglaise et le livre des prières communes.

Ces ordonnances, qui toutes étaient en opposition avec l'esprit national, forcèrent plus de deux mille ministres réformés à renoncer à leurs Églises; ce qui n'empêcha pas le déloyal Charles II de persévérer dans cette odieuse voie. Pour surcroît de malheurs, la peste éclata dans Londres et enleva un nombre prodigieux de victimes; puis un incendie, allumé, dit-on, par les jésuites, consuma presque entièrement cette capitale, et réduisit une population immense au plus extrême dénûment.

Les Écossais voulurent profiter de ces circonstances pour

secouer le joug et chasser les évêques anglicans que Charles Stuart leur avait imposés; mais le tyran était sur ses gardes; une armée formidable passa la Tweed, entra en Écosse, battit les presbytériens et les força à mettre bas les armes.

La cour de Rome s'empressa de féliciter Charles II et son frère le duc d'York de la vigueur qu'ils déployaient contre les hérétiques, et leur offrit son secours pour avancer l'œuvre de régénération du catholicisme dans la Grande-Bretagne, c'est-à-dire l'extermination de tous les hérétiques.

Il serait injuste cependant de jeter sur le saint-père tout l'odieux des mesures qui furent prises en Angleterre, en France et en Italie contre les hérétiques, ainsi que l'infamie des exécutions qui ensanglantèrent les villes anglaises, les provinces du midi de la France et les vallées du Piémont. Déjà Alexandre VII était attaqué d'une maladie extrêmement grave, et se trouvait hors d'état de pouvoir s'occuper de l'organisation d'aucun massacre. Il mourut enfin le 22 mai 1667, et il alla rejoindre dans l'éternité les exécrables pontifes qui l'avaient précédé.

CLÉMENT IX,

LÉOPOLD Ier, empereur d'Allemagne. | 246e PAPE. | LOUIS XIV, roi de France.

Élection simoniaque de Clément IX. — Il se déclare contre l'abus du népotisme. — Nouvelles tendances politiques du gouvernement papal. — Sa Sainteté défend la lecture des œuvres des savants de Port-Royal. — Louis XIV offre au pape d'être le parrain du dauphin de France. — Divorce du roi de Portugal. — Épreuve du congrès pour le divorce au dix-septième siècle. — Le pontife consent à nommer des prélats aux siéges vacants en Portugal. — Les jésuites livrent l'île de Candie aux mahométans. — La trahison des enfants d'Ignace de Loyola cause la mort du saint-père.

Vingt-sept jours après la mort d'Alexandre VII, les cardinaux élurent pour lui succéder Jules Rospigliosi, qui fut aussitôt proclamé chef suprême de l'Église, sous le nom de Clément IX. Le nouveau pape, originaire de la ville de Pistoia, en Toscane, avait successivement obtenu les charges d'auditeur de légation, de nonce en Espagne, de gouverneur de Rome, de cardinal de Saint-Sixte, et de secrétaire d'état.

Quelques auteurs ecclésiastiques prétendent que son élection n'avait pas été exempte de stipulations simoniaques ; à l'appui de cette opinion, ils font valoir le soin qu'il prit de conserver dans leurs dignités les membres du sacré collége qui avaient soutenu son parti, et l'exclusion dont il frappa

ceux qui s'étaient opposés à son élection. D'autres écrivains refusent de voir dans ses préférences pour certains cardinaux une preuve de simonie, et représentent Clément IX comme le plus digne et le plus capable d'occuper le saint-siége. A la vérité ils conviennent qu'il n'avait pas une activité proportionnée à ses louables intentions, et ils le comparent à un arbre couvert de rameaux vigoureux qui produirait des feuilles en abondance, quelquefois des fleurs et jamais de fruits. Ce qu'il y a de certain, c'est que le souverain pontife possédait cette espèce de vertu négative qui consiste dans l'absence des vices. Ainsi, tout en refusant d'imiter ses prédécesseurs dans leur népotisme, et de sacrifier les intérêts de l'Église à ses parents, il ne les en appela pas moins à la cour pour les mettre en possession d'emplois lucratifs; seulement il ne voulut pas les placer à la tête des affaires du gouvernement.

Cette propension du nouveau pontife à laisser l'exercice de l'autorité aux mains des princes de l'Église, était du reste en harmonie avec les idées de l'époque; car une réaction aristocratique se manifestait dans toutes les cours d'Europe. En France, Louis XIV s'entourait de sa noblesse pour s'en faire un rempart contre la bourgeoisie, et lui donnait en curée toutes les charges de l'état; en Espagne, la grandesse gouvernait la monarchie; en Allemagne, la noblesse obtenait une prépondérance décisive; en Pologne, elle s'était attribué l'élection des rois; en Suède, en Russie, elle avait dicté des dispositions restrictives aux prérogatives des souverains. Il était donc naturel que Clément IX suivît l'impulsion générale, et qu'au lieu d'entrer en lutte avec l'aristocratie

nombreuse qui environnait le trône papal, il consentit à modifier l'omnipotence spirituelle de la cour de Rome sous les formes d'une constitution oligarchique. Dirigé par les membres de son conseil, il résolut de prendre une part active à la guerre contre les Turcs, en fournissant à la sérénissime république de Venise des troupes et de l'argent. Comme le trésor était vide, il ne craignit pas de le remplir avec les sommes enlevées à plusieurs couvents d'hommes ou de femmes dont les richesses étaient un objet de scandale pour les peuples. Sa Sainteté n'osa cependant pas toucher au trésor des jésuites, à cause de l'immense influence qu'exerçait la société sur les esprits; elle chercha même à les rattacher au saint-siége en prenant leur parti dans leurs querelles contre les jansénistes, et en condamnant une traduction de l'Évangile appelée communément le Nouveau Testament de Mons, l'ouvrage le plus remarquable qui eût été composé à Port-Royal. Clément IX en défendit la lecture, sous peine d'excommunication, la qualifia de version téméraire, pernicieuse et éloignée de la Vulgate; à son exemple, les archevêques de Paris, d'Embrun, de Reims, les évêques d'Évreux, d'Amiens, et plusieurs autres prélats, déclarèrent qu'elle était remplie d'additions, de changements arbitraires, et conforme à la version de Genève, c'est-à-dire propre à favoriser le calvinisme. L'atrabilaire Louis XIV intervint et fit proscrire l'ouvrage par son conseil d'état. Mais d'autre part, les évêques partisans des doctrines de Jansénius refusèrent de se soumettre; ainsi les disputes religieuses se ravivèrent et devinrent plus violentes que jamais.

Sa Sainteté voulut alors réparer le mal qu'elle avait fait :

elle retira son bref et se contenta d'anathématiser les cinq propositions attribuées à Jansénius, en supposant, ajoutait-elle, que ces propositions émanassent réellement des livres de l'évêque d'Ypres. Les jansénistes acceptèrent ces conditions et signèrent le dernier formulaire d'Alexandre VII, en ayant soin de spécifier très-clairement le droit et le fait, et en indiquant qu'ils ne promettaient que le respect extérieur et la soumission du silence. Arnauld et ses amis déclarèrent en outre, sans ambiguité, qu'en condamnant les cinq propositions ils n'avaient nullement entendu renier la doctrine de saint Augustin, ni celle de saint Thomas, ni la grâce efficace. Néanmoins la paix fut conclue en apparence entre les molinistes et les jansénistes; les religieuses et les solitaires de Port-Royal furent relevés des censures, déchargés de l'interdit, et purent rentrer dans leurs couvents. A partir de ce moment, les disciples de Jansénius, tolérés par la cour de Rome, et appuyés du crédit du ministre Pomponne, s'élevèrent à un degré d'importance qui devint chaque jour plus considérable; et comme ils savaient très-bien qu'ils devaient s'attendre à de nouvelles attaques de la part de leurs ennemis, dès que ceux-ci trouveraient une occasion favorable, ils cherchèrent à susciter eux-mêmes des entraves au saint-siége, et se préparèrent à porter des coups terribles au colosse chancelant de la papauté.

Rien cependant ne faisait encore prévoir le triomphe du jansénisme, la cour de Rome paraissait toute-puissante en France; le grand roi avait eu la faiblesse de faire demander au pape Clément qu'il voulût bien être le parrain du dauphin; et le saint-père avait envoyé une commission de légat extra-

ordinaire au cardinal de Vendôme, afin que ce prélat pût tenir en son nom le royal enfant sur les fonts baptismaux. La cérémonie du baptême accomplie, on supposa que la mission du cardinal-légat était terminée, et que le pouvoir absolu dont il avait été investi momentanément cessait avec ses fonctions de parrain, mais il en arriva autrement. Le prélat, à l'exemple du pontife romain dont il était le représentant, voulut profiter de son omnipotence ecclésiastique pour ses intérêts de famille; il prononça le divorce de sa nièce Marie-Francisque d'Aumale, princesse de Savoie-Nemours, d'avec son mari Alphonse VI, roi de Portugal, rejeton de la maison de Bragance, pour cause d'impuissance, et autorisa son union avec don Pédro, frère du roi, et amant de la jeune reine.

La cour d'Espagne, qui n'avait jamais renoncé à l'espoir de rentrer en possession des états de Portugal, et qui se voyait en bonne position de faire valoir ses droits à la faveur des troubles qui agitaient ce pays, envoya immédiatement un ambassadeur au souverain pontife pour solliciter l'annullation du mariage de don Pédro et de sa belle-sœur.

Par malheur, la chose était devenue très-difficile, la reine ayant déclaré qu'elle se trouvait enceinte; du reste, Clément IX penchait secrètement pour la France, et quelques présents qui lui furent envoyés par Marie d'Aumale et par don Pédro achevèrent de le gagner au parti de la reine; il confirma tout ce qui avait été fait par le cardinal de Vendôme, et déclara le mariage de celle-ci avec Alphonse IV bien et dûment annulé. Seulement, pour sauver les apparences et ne point être suspecté d'avoir cédé aux présents, il spécifia

dans sa bulle qu'il approuvait la nouvelle union de la reine avec don Pédro, parce que le mal était devenu irrémédiable; mais que les évêques portugais qui avaient prononcé le divorce, sous prétexte d'impuissance de la part du mari, étaient grandement coupables devant Dieu, pour n'avoir pas soumis les deux époux aux épreuves alors en usage et qui étaient appelées les épreuves du congrès.

Cette cérémonie, qui était ordonnée par l'Église et qui se pratiquait dans tous les royaumes chrétiens, est trop bizarre et trop extraordinaire pour que nous n'en fassions pas mention. L'épreuve du congrès avait lieu lors de la dissolution d'un mariage pour cause d'impuissance de l'homme ou de la femme, et consistait à faire exécuter sous les yeux d'experts l'acte même de la génération. Assez ordinairement les juges ecclésiastiques commettaient à ce soin un médecin, un chirurgien et une matrone; dans les grandes circonstances ils assistaient aux épreuves, et faisaient examiner les femmes par des hommes et les hommes par des femmes. On choisissait alors de jeunes et belles courtisanes pour vérifier l'état de l'homme sous le rapport de la virilité active, et pour provoquer par de voluptueux attouchements « l'erectio pudendi et ejaculatio seminis. » Lorsqu'elles en étaient venues à leurs fins, elles examinaient la semence, discouraient sur sa nature féconde ou inféconde, faisaient des dissertations sur la conformation de la verge, et discutaient « de capacitate forami- » nis et de præputio. »

Pendant l'expérimentation faite sur le mari, les médecins procédaient à des recherches attentives et minutieuses sur la femme pour reconnaître son intégrité, chose bien difficile,

puisque, suivant le témoignage des hommes de l'art, après dix ans d'une prostitution notoire, la seule inspection matérielle laisserait encore des doutes sur la perte de la virginité. Si les docteurs décidaient que la femme était encore pucelle et qu'elle était impuissante par étroitesse, ils devaient, en vertu d'une bulle d'Innocent III, venir en aide au mari, et y porter remède par voie de perforation, d'incision ou de toute autre manière, et jusqu'à ce que la patiente fût en danger réel de mort. Les experts et les matrones faisaient ensuite leur rapport à la cour d'Église; et comme les déclarations habituelles portaient que l'homme et la femme étaient aptes à la consommation du mariage, les juges ecclésiastiques ordonnaient le congrès, ou, comme le dit Antoine Hotman, l'exploration la plus brutale que l'on saurait imaginer.

« On faisait jurer aux deux époux qu'ils travailleraient de » bonne foi à l'accomplissement de l'œuvre de la génération » sans y mettre obstacle ni empêchement; puis on les dé- » pouillait de leurs vêtements, et on les examinait de nou- » veau depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds, » dans les parties les plus secrètes; ensuite les jeunes ma- » trones lavaient le mari avec de l'eau tiède et parfumaient » tout son corps pour le disposer à la volupté; les médecins » faisaient placer la femme dans un demi-bain, l'aidaient eux- » mêmes à faire des ablutions, l'essuyaient et la parfumaient » à son tour; enfin les deux conjoints se couchaient sur un » lit dont les courtines restaient entr'ouvertes, les matrones » et les experts présents. Alors commençait une scène ré- » voltante d'obscénité et de ridicule par suite des alterca- » tions du mari ou de la femme!..... Après quoi tous deux

» se levaient, et une nouvelle investigation avait lieu pour » constater l'état de la femme, et pour vérifier s'il y avait eu » intromission et émission. Procès-verbal était dressé du tout, » et la cour d'Église prononçait la sentence. » Telle était l'épreuve du congrès, que les évêques persistèrent à ordonner jusqu'au jour où le pouvoir civil, révolté d'une telle immoralité, vint l'abolir en France, malgré les récriminations des ecclésiastiques.

Sa Sainteté non-seulement confirma le mariage de don Pédro et de la reine, mais encore elle consentit à pourvoir à la nomination de toutes les prélatures vacantes; ce que la cour de Rome avait refusé jusqu'à cette époque. Par suite de cette concession, le roi d'Espagne se trouva obligé de reconnaître l'indépendance du Portugal. Clément IX s'applaudit d'autant plus du succès de sa politique à l'égard de ces deux pays, qu'il comptait se servir de l'influence qu'il venait d'acquérir sur leurs princes pour en obtenir des secours d'hommes et d'argent, afin de pousser vigoureusement la guerre contre les Turcs. Malheureusement il n'eut pas le temps de réaliser ses projets; il apprit que les Turcs venaient de s'emparer de Candie malgré la brave défense de la garnison vénitienne, et que cette île venait de tomber au pouvoir du sultan Mahomet IV, par l'indigne trahison des jésuites.

Cette nouvelle causa au saint-père un chagrin si violent, qu'il fut saisi d'une fièvre violente dont il mourut le 9 décembre 1669. Le père Nodot essaye de disculper sa société de l'accusation d'avoir causé la mort de Clément IX, et prétend que sa Sainteté, qui était adonnée à l'intempérance, avait tout simplemen succombé à une indigestion à la suite d'un excès de table.

CLÉMENT X,

LÉOPOLD Ier, empereur d'Allemagne. — 247e PAPE. — LOUIS XIV, roi de France.

Vacance du saint-siége. — Élection de Clément X. — Népotisme du nouveau pape. — Le cardinal Pauluzzi gouverne l'Église. — Le saint-siége perd sous ce règne une partie de son influence politique. — Commencement de la querelle du droit de régale. — Histoire de la quiétiste Antoinette Bourignon. — Ses amours mystiques avec Jésus-Christ. — Ses extases. — Elle accouche spirituellement d'un grand nombre de disciples. — Haine de Louis XIV contre les jansénistes. — Vices honteux du saint-père. — Il meurt usé par l'ivrognerie.

Les cardinaux, entrés en conclave le 20 décembre, c'est-à-dire onze jours après la mort de Clément IX, n'avaient pas encore nommé de pape au bout de quatre mois, par l'effet des brigues qui divisaient le sacré collége; enfin, dans les derniers jours du mois d'avril, les factions de Chigi, de Barberini et de Rospigliosi, jusque-là si hostiles l'une à l'autre, se réunirent et proclamèrent souverain pontife par adoration, Émile Altiéri, vieillard de quatre-vingts ans, qui fut intronisé sous le nom de Clément X.

La famille du nouveau pape était des plus anciennes de Rome et noble à la manière d'Italie, où ceux qui peuvent vivre sans exercer de profession prennent le titre de gentils-

hommes et achètent le droit de s'appeler comte ou marquis. Comme Altiéri n'avait que des nièces, il adopta solennellement pour cardinal neveu Antonio Pauluzzi, le beau-frère de Gasparo Pauluzzi, qui venait d'épouser dona Laura, une de ses parentes, et combla de dignités et de faveurs tous les membres de sa nouvelle famille. Sa Sainteté nomma Antonio premier ministre ou cardinal padrone avec cent mille écus de pension, éleva son frère don Angelo à la dignité de général des galères, et gratifia don Gasparo de la charge de généralissime des troupes pontificales.

Quand il eut suffisamment pourvu sa famille adoptive de terres, de bénéfices, de domaines et de principautés, le pape se reposa, et remit tout le fardeau du gouvernement de l'Église aux mains du cardinal neveu, qui s'en servit pour accroître sa fortune, sans s'inquiéter des malheurs des peuples ni des guerres terribles que se faisaient les souverains. Il faut dire cependant que ses efforts pour arrêter le mal n'auraient produit aucun résultat, car les puissances européennes ayant pris vis-à-vis du saint-siége une position complétement indépendante, l'influence de la cour romaine se trouvait annihilée dans le conflit des grands intérêts politiques qui s'agitaient entre les souverains.

Le monde catholique s'était divisé en deux camps ennemis, le parti français et le parti autrichien, tous deux cherchant à s'anéantir, tous deux employant leurs efforts pour s'assurer le triomphe dans la lutte, tous deux faisant passer les intérêts de leur politique avant les intérêts religieux. Ainsi, quoique fougueux catholique, Louis XIV, au lieu d'obéir au pape, voulait lui tracer sa conduite; et dans son dépit de

voir que Clément X et son neveu Pauluzzi Altiéri favorisaient la maison d'Autriche, il empiéta sur le pouvoir spirituel, il confisqua de sa propre autorité des biens ecclésiastiques, il revendiqua le droit d'établir des pensions militaires à la charge des bénéfices de l'Église, il déclara par un édit que le souverain avait le droit de percevoir les revenus d'un évêché pendant sa vacance et d'en conférer les bénéfices qui en dépendaient, droit qui devint si célèbre sous le nom de régale; enfin, ce qui fut un coup terrible pour le saint-siége, il plaça les montistes ou porteurs de rentes romaines sous une surveillance restrictive, pour arrêter les envois trop considérables d'argent qui étaient faits à la cour de Rome par les fidèles pour l'achat des indulgences.

Le souverain pontife réclama faiblement contre l'usurpation des priviléges ecclésiastiques par le pouvoir temporel, d'abord parce que ses protestations n'eussent point été écoutées, ensuite parce qu'il était tout à fait incapable de prendre une résolution énergique, l'abus des liqueurs fortes l'ayant plongé dans un état d'idiotisme presque continuel. On rapporte même au sujet des habitudes d'ivrognerie du saint-père une anecdote assez curieuse: « Un soir, dit le chroniqueur italien, que sa Sainteté s'était enivrée comme à son » ordinaire avec un moine de Saint-Sylvestre, son confesseur, il lui prit fantaisie de nommer cet indigne frocard » archevêque, et de faire son sommelier cardinal. Les brevets furent signés; et le lendemain Antonio Pauluzzi eut » grand'peine à empêcher les titulaires de faire usage de ces » pièces et de réclamer le bénéfice de leurs brevets... »

A cette époque apparut en France une femme appelée An-

toinette Bourignon, qui fit grand bruit dans la secte des illuminés ou quiétistes. Cette femme singulière était née à Lille; et si l'on en croit ses propres aveux, elle était d'une laideur telle en venant au monde, que ses parents avaient délibéré s'ils ne l'étoufferaient pas; en grandissant, ses imperfections corporelles disparurent, mais sa mère conserva pour elle une telle aversion, qu'il lui était défendu de paraître en sa présence et de sortir d'un grenier où elle était reléguée. La jeune Bourignon, quoique abandonnée à elle-même, apprit à lire et employa les longues heures de sa solitude à la lecture de livres mystiques et des histoires des premiers anachorètes qu'elle avait trouvés dans son grenier. Cette étude enflamma son imagination ardente; elle eut des visions, des extases, se crut inspirée, et se figura que Dieu avait avec elle de longs entretiens et lui ordonnait de se retirer dans un couvent pour se consacrer à la vie religieuse.

Elle se préparait à en faire la demande à son père, lorsqu'une nuit, dans une nouvelle vision, Jésus-Christ lui dit: « Que les moines et les nonnes étaient aussi infâmes que » les prêtres, dont l'abomination criait vengeance, et qu'il » viendrait un temps où cette engeance infernale se dévo- » rerait elle-même et mourrait en se déchirant. »

Antoinette Bourignon demeura alors dans la maison paternelle jusqu'au moment où elle fut recherchée en mariage par un jeune homme; elle avait dix-huit ans. Au lieu d'obéir à ses parents, qui voulaient lui donner un mari, la jeune illuminée prit un déguisement d'ermite et se sauva dans la campagne, où par malheur elle tomba au milieu d'une bande de soldats. Le chef de la troupe conçut quelques soupçons sur le

sexe du moine à sa tournure et à l'air de son visage; et quand il eut reconnu qu'il avait affaire à une femme, il ne se fit aucun scrupule de la traiter comme une courtisane, et après l'avoir violée, il permit à toute sa bande, qui était composée de plus de quatre cents hommes, d'agir de même.

Antoinette, par une grâce toute particulière de Dieu, affirme l'historien qui a écrit la vie de cette femme extraordinaire, ne perdit pas cependant sa virginité; quand la troupe se fut éloignée, elle se leva aussi pure qu'auparavant et se réfugia chez un curé de village, qui la cacha dans son église, et la fit entrer, avec l'assentiment de l'archevêque de Cambrai, dans le couvent de Saint-Symphorien. Elle propagea ses doctrines parmi les nonnes, et se vit bientôt à la tête de nombreuses prosélytes qui avaient comme elle des visions et des extases.

Malgré les succès qu'elle obtenait à Saint-Symphorien, elle n'y fit pas un long séjour, s'étant aperçue que la débauche avait établi son temple dans le monastère, et que les jésuites confesseurs des religieuses avaient des relations criminelles avec leurs pénitentes. Toutefois, avant de quitter le couvent, elle voulut emmener avec elle plusieurs nonnes extatiques, et en fit la proposition à une de ses prosélytes, qui révéla le complot à la supérieure. Antoinette Bourignon fut immédiatement chassée de la sainte maison, et comme elle n'osait pas retourner chez ses parents, elle se réfugia chez un curé des environs de Lille.

Ce prêtre, qui l'avait d'abord accueillie par un sentiment de pitié, devint éperdument amoureux d'elle, et chercha à lui faire partager sa coupable ardeur; plusieurs fois même il

voulut s'introduire la nuit dans sa chambre et jusque dans son lit. Comme elle lui opposait toujours une résistance invincible, son amour se changea en véritable fureur. Une nuit, le terrible curé, exaspéré par ses refus, fut pris d'une sorte de vertige, et lui tira deux coups de fusil qui heureusement ne l'atteignirent pas.

Antoinette Bourignon s'échappa en chemise de la maison du curé, et courut se réfugier chez un fervent catholique qui demeurait dans le voisinage. Celui-ci conçut bientôt pour elle une passion extrêmement violente et faillit la faire tomber dans un piége. Pour capter sa confiance, il affecta de répéter souvent qu'il ne mettait aucune différence entre une belle femme et une femme laide, entre le vin et l'eau; puis il lui proposa de passer la nuit dans le même lit, sans aucun voile ni l'un ni l'autre, à l'exemple des premiers saints de l'Église, pour avoir le mérite de résister aux désirs de la chair. Antoinette accepta; mais à peine était-elle couchée avec cet enthousiaste, qu'elle reconnut qu'elle avait affaire à un hypocrite; celui-ci l'étreignit dans ses bras et chercha à assouvir sa brutale passion; heureusement elle parvint à se dégager, et put sauver encore une fois sa virginité.

Elle retourna à Lille, et comme sa mère était morte, Antoinette Bourignon réclama sa part d'héritage, plaida, et perdit son procès. Forcée alors de vivre de son travail, les visions cessèrent, et son humeur turbulente parut singulièrement adoucie. Ce temps de repos dura environ deux années; enfin, après la mort de son père, elle se trouva maîtresse d'une fortune assez considérable en terres et en argent, qu'elle augmenta par une stricte économie, et parce

que, de son propre aveu, « elle ne trouvait point de pauvres » dans ce monde qui fussent dignes de l'aumône. »

Malgré son peu de charité pour les malheureux, elle sollicita et obtint le titre de directrice de l'hôpital de Notre-Dame des Sept douleurs, où elle prit l'habit de saint Augustin. Avec les habitudes de couvent revinrent les extases et les visions; Antoinette crut voir partout des démons et des sorciers; bientôt toutes les nonnes qui habitaient la sainte maison eurent les mêmes apparitions et furent déclarées sorcières et possédées. L'autorité séculière fut obligée d'intervenir; la supérieure des sœurs de l'hôpital fut accusée d'avoir un commerce horrible avec le diable, et se trouva en butte aux persécutions des dévots. Elle quitta précipitamment Lille, passa en Flandre, puis dans le Brabant, et s'arrêta à Amsterdam, où elle eut avec Dieu des conversations plus longues et plus intimes que de coutume.

Depuis quelque temps déjà, Antoinette Bourignon avait renoncé à toute pratique extérieure du culte matériel, n'allait point à la messe et ne se confessait plus. « Dieu me jugeant » enfin digne de lui, dit la visionnaire dans ses mémoires, » parut vouloir s'attacher à moi pour jamais, et m'ordonna » de désirer des enfants; ce que je fis. Immédiatement je » sentis que le céleste pasteur m'enlaçait dans ses bras et me » couvrait de baisers; puis je tombai sans connaissance, en- » ivrée de voluptés infinies...... Neuf mois après, j'enfantai » spirituellement des disciples, non sans souffrir les douleurs » corporelles et les tranchées les plus aiguës, douleurs qui » se sont renouvelées, ajoute-t-elle, à chaque augmentation » de ma famille mystique. »

L'exactitude de ces visions surnaturelles se trouve affirmée dans les ouvrages d'un prêtre de l'oratoire de Malines, nommé le Père Cordt, qui ne quittait la sainte fille ni jour ni nuit, et qui, en qualité de disciple, l'accompagna dans tous ses voyages jusqu'à sa mort.

Antoinette Bourignon prétendit encore « qu'elle avait vu » Adam tel qu'il était avant sa chute, et tel que le seraient » les hommes dans la béatitude éternelle, c'est-à-dire avec un » corps transparent et réunissant les deux sexes. Elle affir- » mait qu'à la place de l'organe de la virilité Adam avait » un nez ordinaire, mais renversé, d'où s'exhalaient des » parfums exquis, et que les narines étaient remplacées par » deux matrices de femme blanches et vermeilles, dont l'une » contenait des œufs semblables à des perles fines, et dont » l'autre renfermait une liqueur propre à les animer; et que » l'heureux possesseur de cette double faculté génératrice, » embrasé par l'amour de Dieu, procréait de nouveaux êtres » par son nez miraculeux, au milieu de jouissances infinies. »

Aussi longtemps qu'Antoinette Bourignon, le Père Cordt et leurs prosélytes se contentèrent de discuter sur des folies, on les laissa parfaitement tranquilles; mais lorsqu'ils voulurent se mêler de politique, on vint troubler leurs conférences. Antoinette, forcée de quitter la Hollande, vint s'établir dans la petite île de Noordstrandt, qui dépendait du Holstein, et dont le Père Cordt était propriétaire.

Elle se décida alors à écrire pour propager ses doctrines et travailler à la réforme de l'Église; elle monta une imprimerie pour les langues française, flamande et allemande, et ne la laissa jamais chômer un instant. « Elle annonçait entre

» autres choses que ceux qui paraissaient les plus saints » parmi les prêtres n'étaient que les plus hypocrites, que tous » les chrétiens avaient pactisé avec le diable, que le pape était » le chef des antechrists spirituels dont se composaient toutes » les sectes répandues dans le monde; que le culte, les sa- » crements, les mystères, étaient des impiétés inventées par » le malin esprit; que les sermons n'étaient que des parades » où les prêtres se jouaient de leur auditoire; que les miracles » attribués aux saints n'étaient que d'odieux mensonges; que » les entretiens spirituels n'étaient que de vaines disputes de » mots, les livres de dévotion des manuels de perdition, et » les vêtements de pénitence et de mortification des couver- » tures qui servaient à cacher la débauche et l'infamie. »

Comme elle attaquait les prêtres de toutes les communions, les ministres luthériens la persécutèrent, ainsi qu'avaient fait les catholiques, et l'obligèrent à quitter le Holstein et à errer de ville en ville jusqu'à sa mort.

« Il était temps pour elle de quitter ce monde, dit Bayle, » car le bourignonisme prit un grand développement, sur- » tout en Bresse, et la pauvre enthousiaste, qui croyait res- » sentir des tranchées à chaque augmentation de disciples, » aurait cruellement souffert de la multiplication de sa famille » mystique. »

En France, les querelles entre les jansénistes et les molinistes venaient d'éclater de nouveau et menaçaient sérieusement de troubler le royaume. Les jésuites poursuivaient à outrance leurs adversaires; et telle était leur haine contre les solitaires de Port-Royal, qu'ils préféraient voir triompher l'athéisme, plutôt que de tolérer la propagation du jansé-

nisme ; ainsi ils faisaient brûler par la main du bourreau une critique que le docteur Perrault avait publiée contre eux, sous le titre de « Morale pratique des jésuites, » et ils n'élevaient pas la plus légère plainte contre le « Traité théologique et politique » que publiait le célèbre juif Benoît Spinosa, et où l'auteur soutenait que Dieu n'était pas un être infiniment parfait ; qu'il n'était pas même doué d'intelligence ; qu'en un mot, la Divinité n'était autre chose que cette force ou cette vague énergie de la nature, qui pense dans les hommes, qui sent dans les animaux, qui végète dans les plantes, et qui rassemble les atomes de la matière inerte.

Ce panthéisme matériel ne trouva nul contradicteur à son apparition parmi les catholiques, pas même à Rome. Il est vrai qu'on ne s'y occupait point de religion, et qu'il importait peu au cardinal-neveu que les fidèles eussent telles ou telles croyances, pourvu qu'ils acquittassent régulièrement les taxes et les impôts dont il les accablait.

Enfin, Antonio Pauluzzi dut résigner la suprême puissance ; le saint-père, accablé de vieillesse, usé par l'ivrognerie, tomba dans une prostration qui lui enleva jusqu'à la faculté de se mouvoir, et s'éteignit le 26 juillet 1676.

INNOCENT XI,

LÉOPOLD Ier, empereur d'Allemagne. — **248e PAPE.** — **LOUIS XIV,** roi de France.

Élection d'Innocent XI. — Histoire du pape avant son exaltation. —Querelles entre le nouveau pontife et Louis XIV.—Le Père la Chaise, confesseur de Louis XIV.—Synode des évêques de France. — Les quatre propositions des libertés de l'Église gallicane. — Innocent anathématise les prélats français qui avaient assisté au concile national. — Réaction catholique en Angleterre. — Conspirations des papistes. — Le parlement anglais fait arrêter un grand nombre de jésuites. — Sir Edmondbury Godfrey est assassiné par ordre de la reine d'Angleterre. — Bill qui exclut du trône de la Grande-Bretagne le fanatique duc d'York, frère du roi. — Charles II casse le parlement et fait égorger ses sujets. — Les whigs et les torys. — Mort de Charles II. — Fanatisme de Louis XIV. — Révocation de l'édit de Nantes. — Jacques II sur le trône d'Angleterre. — Supplice de Monmouth.—Condamnation du quiétiste Michel Molinos. — Abolition des franchises pour les ambassadeurs à Rome. — Louis XIV fait insulter le pape par le marquis de Lavardin. — Mort d'Innocent XI.

Les cardinaux entrèrent en conclave le soir même des funérailles de Clément X; comme toujours, la brigue décida de l'élection, et après deux mois de luttes et de tiraillements, les membres du conclave proclamèrent souverain pontife le

fils d'un banquier, le cardinal Odescalchi, qui fut adoré sous le nom d'Innocent XI.

Ce pape, d'un caractère impérieux, altier et opiniâtre, était né dans les états d'Autriche : avant d'embrasser la carrière ecclésiastique, il avait suivi le métier des armes; et lorsqu'il ceignit la tiare, on pouvait voir encore sur son front l'empreinte qu'y avait laissée le casque.

Louis XIV lui parut un rival digne de lui et contre lequel il devait déployer sa double énergie belliqueuse et sacerdotale. Le moment était d'autant plus opportun de rompre la paix avec ce monarque, qu'il était en guerre avec l'empereur apostolique romain, Léopold d'Autriche, et que Charles II d'Espagne, et Charles IV, duc de Lorraine, s'étaient ligués avec les hérétiques des Provinces-Unies pour accabler le roi très-chrétien, qui de son côté avait fait alliance avec Mahomet IV, empereur des Turcs. Le pape saisit le prétexte du droit de régale que réclamait Louis XIV, et déclara que le souverain n'avait pas le droit d'abuser de cette coutume établie en France, de disposer des rentes et des bénéfices des siéges vacants, ni de s'emparer des revenus des abbayes et des Églises, sans avoir égard à leurs exemptions, à leurs immunités et à leurs priviléges.

Le saint-père se trouva appuyé dans sa démarche par les jésuites et même par les prélats jansénistes; toutefois il n'osa pas rompre ouvertement avec Louis XIV, et se contenta de lui envoyer un simple bref d'avertissement. La modération du souverain pontife était motivée par la situation financière du saint-siége; comme les dépenses avaient excédé les recettes d'une somme considérable, il était à craindre que le

moindre bouleversement n'entraînât la banqueroute. Innocent voulut donc gagner du temps pour parer aux inconvénients d'une semblable position. D'abord il supprima d'énormes émoluments qui étaient payés aux neveux des papes défunts ou à leurs créatures, il abolit une foule de charges inutiles, remit de l'ordre dans l'administration des finances, et répartit les impôts sur les nobles qui en avaient été exemptés; ensuite il réduisit l'intérêt des fonds de l'état à trois pour cent, fit de nouveaux emprunts, doubla les taxes, et parvint à rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses.

Lorsque l'habile pontife eut remis les choses sur un bon pied, il reprit ses projets contre Louis XIV, et lui écrivit : « Très-cher fils en Jésus-Christ, nous avons déjà représenté » à votre majesté combien l'ordonnance qu'elle publia, sous » le règne de notre prédécesseur, sur la régale, était inju- » rieuse aux libertés ecclésiastiques, contraire aux droits di- » vin et humain, et éloignée de l'exemple et des usages légués » par les anciens rois. Cependant nous avons appris que » vos agents foulent aux pieds l'autorité des évêques, troublent » l'ordre et la discipline de l'Église, ouvertement et avec » l'assentiment de la puissance royale. Nous n'accuserons pas » votre majesté de ces déplorables scandales; nous en ferons » retomber le blâme sur vos conseillers, qui ne vous ont pas » averti courageusement que vous vous écartiez de la droite » voie, qui ne vous ont pas dit de vous ressouvenir que vous » aviez prononcé devant Dieu le serment de verser votre sang » pour le maintien de la foi et la défense des libertés de sa » sainte Église; nous excommunierons ces lâches courtisans » qui ne se sont pas rappelé que Dieu doit être obéi avant

» les hommes, que la vie des rois et des princes passe ra» pide comme l'éclair, que le plus puissant des souverains, » comme le dernier de ses sujets, après cet instant terrible, » appelé au tribunal de l'Éternel, y comparaît sans sceptre, » sans couronne, sans manteau de pourpre, sans gardes, » sans suite, ni aucun des terrestres insignes de sa puissance » mondaine; que là, votre majesté n'aura pour cortége que » ses crimes, et qu'autour d'elle se dresseront les victimes » de ses cruautés pour crier vengeance.

» Pour nous, qui ne redoutons pas de vous faire entendre » le langage énergique de la vérité, et qui désirons vous em» pêcher de combler la mesure de vos iniquités, nous vous » prévenons que votre édit sur la régale est une œuvre im» pie, et que vous ne sauriez trop vous hâter de rapporter ce » décret, pour mériter votre pardon devant Dieu. Nous n'igno» rons pas que vous cherchez à racheter les crimes de votre » vie par de louables actions, que vous détruisez les syna» gogues, que vous persécutez les hérétiques, et que vous » voulez vous préparer pour le ciel des récompenses infinies; » mais prenez garde que votre main gauche ne renverse ce » qu'aura édifié votre main droite; et rappelez-vous que » l'Apôtre a dit : Celui qui tombe volontairement dans le pé» ché perd le mérite de ses œuvres pies.

» Nous sommes navré de douleur en songeant que la mort » peut vous surprendre pendant que votre conscience est » chargée de la plus exécrable des iniquités; aussi, nous » nous empressons de vous crier de la part de Dieu : « Ré» tractez l'ordonnance de la régale, abolissez tout ce que vous » avez entrepris contre la liberté et les droits temporels de

» l'Église, ou bien redoutez mon indignation! » Si après ce » nouvel avertissement vous n'obéissez pas aux ordres de » Dieu, si votre majesté ne sort pas de la voie funeste où elle » s'est engagée, nous nous servirons des armes terribles que » Jésus-Christ a placées entre nos mains. Assurément l'ac- » complissement de notre devoir nous exposera à de terribles » tempêtes; mais dans cette sainte lutte, nous mettrons notre » gloire à souffrir pour la croix de Jésus-Christ!

» Donné à Rome, le 27 décembre 1679. »

Tout en paraissant n'avoir en vue que l'intérêt de la religion, il était facile de voir que le pape ne songeait qu'à rétablir l'omnipotence du saint-siége; de même qu'il était évident que Louis XIV, sous prétexte de soutenir les droits de sa couronne, voulait, en se rendant maître des bénéfices ecclésiastiques, placer le clergé dans sa dépendance et s'en servir pour dominer le peuple.

Innocent XI avait deviné Louis XIV, et celui-ci avait pénétré les secrètes espérances du saint-père; la lutte s'engagea donc entre la royauté et la papauté.

Jamais prince n'avait peut-être gouverné plus despotiquement son empire que Louis XIV et n'avait été plus parfaitement le maître de ses sujets; tous, nobles, prêtres et bourgeois, rampaient à ses pieds comme de vils esclaves; et le prince de Condé, pour peindre l'asservissement du clergé, disait « que s'il prenait fantaisie au roi d'embrasser le protestantisme, les prêtres seraient les premiers à l'imiter. » Le Père la Chaise lui-même, le petit-neveu du père Cotton, qui était devenu à son tour confesseur du roi, et qui dirigeait depuis cinq ans la conscience de Louis XIV, s'était rangé de

l'avis du monarque au sujet de la régale, et quoique jésuite, faisait de l'opposition au saint-siége. Quelques historiens accusent même le bon Père d'avoir contribué à inspirer à son auguste pénitent le désir de secouer entièrement le joug de la cour de Rome pour avoir à sa disposition la feuille des bénéfices.

Au lieu d'obéir aux injonctions du pape, Louis XIV réunit les principaux prélats du royaume en conseil, dans le palais de monseigneur Marca, métropolitain de Paris, et les saisit de l'affaire. Ceux-ci, qui suivaient tous l'impulsion du Père la Chaise, se gardèrent bien de le contredire, et confirmèrent le droit de régale sur toutes les Églises de France. L'archevêque de Paris composa même sur cette matière un ouvrage fort indigeste, intitulé : « Accord du sacerdoce et de l'empire. » Innocent XI ordonna immédiatement à ses canonistes de réfuter ce livre, et renouvela ses instances auprès de Louis XIV pour qu'il abandonnât ses prétentions à la régale. Le monarque, se sentant appuyé par le clergé, tint bon, refusa de se soumettre, et prenant pour prétexte que les libertés de l'Église gallicane étaient en danger par suite des envahissements de la cour de Rome, il convoqua un concile national pour défendre les droits de sa couronne.

Bossuet, l'illustre évêque de Meaux, qui était gagné à la cause du roi, ouvrit les séances par un discours extrêmement habile ; il affecta la plus respectueuse déférence pour l'Église romaine, la nomma la mère, la nourrice et la maîtresse de toutes les Églises, en insinuant toutefois qu'il était nécessaire d'examiner les droits fondamentaux de la puissance civile et de l'autorité religieuse. Après cinq mois de délibérations,

l'assemblée publia les quatre propositions suivantes, qui comprenaient ce qu'on appelle encore de nos jours les libertés de l'Église gallicane.

« 1° Le pape et l'Église universelle n'ont aucune autorité » ni directe ni indirecte sur le temporel des princes, et ne » peuvent ni déposer les souverains ni délier leurs sujets du » serment de fidélité.

» 2° L'autorité des conciles généraux est au-dessus de celle » des papes, ainsi qu'il a été décidé dans la quatrième et dans » la cinquième session du concile de Constance, décision que » l'Église de France reconnaît comme universellement ap- » prouvée et applicable même aux temps où il n'existe point » de schisme.

» 3° L'autorité du siége de Rome, quant à la discipline, » reçoit sa force du consentement des autres Églises, et l'exer- » cice de la suprême puissance ecclésiastique doit être tem- » péré par les canons.

» 4° Dans les questions qui concernent la foi, les déci- » sions des papes ne sont pas infaillibles; elles ne deviennent » telles que par l'approbation de l'Église. »

Ces propositions, qui étaient principalement l'ouvrage de Bossuet, furent signées par huit archevêques, par vingt-six évêques et par trente-quatre députés du second ordre du clergé. Le roi en ordonna l'acceptation et l'enseignement dans toutes les universités, dans les facultés de théologie et de droit canon, par un édit intitulé perpétuel et irrévocable. Innocent XI en fut tellement indigné, qu'il assembla immédiatement le sacré collége, et prononça en plein consistoire une excommunication contre tous les prélats qui avaient as-

sisté au concile de France, et fit brûler publiquement par la main du bourreau les quatre propositions qu'ils avaient décrétées. Sa Sainteté ne s'en tint pas là : comprenant que ses foudres impuissantes n'intimideraient pas le clergé français, elle résolut de se créer des défenseurs dans les rangs mêmes de ses ennemis, et de corrompre au lieu de menacer.

Conformément à ses instructions, le légat chercha à se réconcilier avec les jansénistes ; il fit même des ouvertures au théologien Arnauld et à quelques autres solitaires de Port-Royal, et leur offrit le chapeau de cardinal s'ils voulaient embrasser la cause du pape et défendre l'omnipotence du saint-siége. Arnauld repoussa les propositions du légat, et écrivit en faveur des maximes publiées par les ecclésiastiques français. Mais quelques-uns des disciples de l'abbé de Saint-Cyran se montrèrent de meilleure composition, entre autres les moines Sfondrati et d'Aguirre; ils furent décorés de la pourpre romaine, gratifiés de riches bénéfices, et en échange ils déclamèrent contre le concile national de 1682.

De son côté, Louis XIV distribua les siéges et les abbayes aux signataires de la déclaration, afin d'empêcher les défections; et comme sa Sainteté refusait de donner aux protégés du roi l'institution canonique, il en résulta que les Églises se trouvèrent avoir des pasteurs qui ne pouvaient ni recevoir l'ordination ni exercer aucun acte spirituel. Ainsi la dissidence entre la cour de Rome et celle de France devenait de jour en jour plus grave.

En Angleterre, les choses commençaient également à prendre une tournure moins favorable aux intérêts du saint-siége. Les murmures du peuple et les représentations du

parlement avaient rappelé à Charles II que la tête de son père était tombée sous la hache du bourreau. Le prince paraissait avoir abandonné ses projets extravagants de monarchie absolue et de restauration du papisme dans les états de la Grande-Bretagne; il affichait même un grand désir de se rendre populaire, et mariait sa nièce au prince d'Orange. Tout cela n'était que ruse et fourberie; et la découverte de la fameuse conspiration des papistes vint mettre au grand jour l'infamie du roi. Cette conjuration ténébreuse, qui comptait parmi ses membres les évêques, les lords, les personnages les plus influents de la cour, le duc d'York, frère du monarque, Catherine de Portugal, femme de Charles II, et le roi lui-même, avait pour but de rétablir le catholicisme en Angleterre, de massacrer les presbytériens, et de renverser le gouvernement constitutionnel pour y substituer le despotisme.

Charles II s'était réuni aux conjurés pour ce dernier point, et s'était réservé de décider plus tard de l'opportunité des mesures à prendre pour le triomphe du papisme; son intention secrète était de se servir des catholiques pour renverser le parlement, et de se ranger ensuite du côté des presbytériens contre les papistes, pour se faire reconnaître roi absolu à la faveur des troubles, c'est-à-dire qu'il comptait trahir à la fois le peuple anglais et les catholiques. Mais il avait affaire à des gens plus habiles que lui, car les chefs de la conjuration, tout en paraissant soumis à ses volontés, avaient décidé qu'ils le tueraient lui-même et qu'ils placeraient sur le trône le duc d'York son frère.

Le complot était à la veille d'éclater, lorsqu'un jésuite,

nommé Titus Oates, l'un des conspirateurs, cédant aux cris de sa conscience, se rendit chez un juge de paix de Londres, sir Edmondbury Godfrey, et lui fit la révélation de tout ce qu'il savait. Entre autres choses, Titus Oates déclara que le pape, se considérant comme en droit de revendiquer la possession de l'Angleterre et de l'Irlande, d'après l'hérésie du souverain et du peuple, s'était adjugé tacitement la souveraineté de ces deux royaumes, et les avait remis aux mains des jésuites comme étant le patrimoine de saint Pierre. Qu'en conséquence, le père Oliva, général de leur ordre, avait été déclaré légat du saint-siége; que plusieurs seigneurs catholiques avaient été également désignés par le pontife pour remplir les principales charges de l'état; que lord Arundel devait être créé chancelier; sir William Godolfin, garde du sceau privé; que Coleman, secrétaire du duc d'York, devait être promu au secrétariat d'état; Langhorne à la charge de procureur en chef; lord Bellasis à la dignité de généralissime des armées, lord Petre au grade de lieutenant général, et lord Stafford à l'emploi de trésorier.

Il révéla en outre que les jésuites, à l'insu des conjurés, avaient formé un tribunal secret, où il avait été décidé que le roi d'Angleterre, qu'on désignait sous le nom de Bâtard noir, serait empoisonné pour avoir marié sa nièce à un hérétique. Il dit même que cette décision avait été communiquée au Père la Chaise, confesseur du roi de France; que celui-ci avait offert dix mille livres à sir Georges Wakeman, médecin de la reine, pour se charger de cette affaire, et que le docteur en avait exigé quinze mille, qui lui avaient été accordées immédiatement.

Titus Oates déclara que les révérends Pères, craignant que le docteur ne remplît pas sa promesse, avaient soudoyé quatre bandits qui devaient poignarder le roi dans sa voiture un jour qu'il se rendrait au parlement, et que dans le cas où ils viendraient à manquer leur coup, deux autres conjurés, nommés Gove et Pickering, devaient tirer sur le roi avec des balles d'argent; que le premier avait demandé pour son salaire quinze cents livres, et le second trente mille messes pour le racheter des flammes du purgatoire.

Il ajouta que Coleman, secrétaire du duc d'York, avait eu entre les mains l'ordre écrit du tribunal secret, en ce qui concernait le projet d'empoisonner ou de poignarder le roi; que lui-même avait été chargé de lui porter plusieurs lettres dans ce but; qu'un pari de cent livres avait été ouvert entre plusieurs jésuites relativement à la mort de Charles II, les uns émettant l'avis que le prince n'existerait plus aux fêtes de Noël, les autres soutenant qu'il ne pouvait être assassiné qu'après cette époque. Il révéla en outre que les catholiques avaient projeté de mettre le feu aux quatre coins de Londres, et d'en agir de même dans les principales villes des trois royaumes; qu'à un signal donné, vingt mille hommes devaient partir de Flandre, débarquer en Angleterre, pénétrer à Londres, et faire pleuvoir sur le peuple des balles à feu, qu'ils avaient nommées pilules piquantes de Tewksbury; qu'un soulèvement général avait été ménagé en Irlande, et qu'enfin la couronne devait être offerte solennellement au duc d'York, parce qu'on était assuré qu'il n'hésiterait pas à faire le serment d'extirper la religion protestante.

Plusieurs jésuites dénoncés par Oates furent arrêtés im-

médiatement. Coleman, qui d'abord s'était caché, vint ensuite se remettre entre les mains du secrétaire d'état, et se présenta fièrement devant les magistrats, comme si la haute protection du duc d'York eût dû le garantir de tout danger. Les investigations de la justice suivirent néanmoins leur cours; sir Edmondbury Godfrey, qui avait été commis pour prendre des informations sur cette ténébreuse affaire, s'acquittait de son devoir avec un zèle extrême, faisait des perquisitions chez toutes les personnes suspectes, et opérait des saisies. Enfin, le hasard voulut qu'il mît la main sur une correspondance secrète de la reine, du duc d'York, de plusieurs lords catholiques, avec le nonce du pape qui résidait à Bruxelles, et avec le confesseur de Louis XIV.

Comme il se préparait à faire usage de ces pièces importantes, la cour s'en débarrassa. Un matin, on trouva le cadavre du juge de paix dans un fossé près de Primerose-Hill, sur la route de Hampstead, transpercé de sa propre épée, l'arme tout entière dans la blessure, et présentant cette singulière circonstance qu'aucune goutte de sang n'était sortie de cette horrible plaie.

On soupçonna que les assassins d'Edmondbury Godfrey lui avaient passé son épée au travers du corps lorsque déjà il n'existait plus, afin de faire croire à un suicide; et cette opinion se corrobora quand on eut dépouillé la victime de ses vêtements et qu'on eut découvert autour du cou une marque livide et bleuâtre qui attestait que l'infortuné était mort de strangulation. Le crime était patent; restait à connaître les coupables. Un nommé William Bedloe, capitaine de cavalerie, l'un des affidés des papistes, comparut devant

le conseil d'enquête et fit des révélations. Il déclara que la veille de la découverte du cadavre il avait été mandé à Sommerset-House, où résidait la reine Catherine, qu'on lui avait montré l'infortuné Edmondbury Godfrey gisant étranglé dans une chambre basse du palais, et qu'un domestique de lord Bellasis lui avait offert quatre mille livres s'il voulait se charger de l'emporter.

La culpabilité de la reine était évidente; la chambre des communes penchait pour la mettre en açcusation; les lords seuls repoussaient de toutes leurs forces le scandale d'un jugement contre la femme du souverain; toutefois Charles II fut obligé, pour donner satisfaction à l'opinion publique qui devenait menaçante, de faire poursuivre le procès de Coleman, et de lui adjoindre les jésuites Ireland, Pickering et Gove : tous les quatre furent condamnés au dernier supplice et sacrifiés à la tranquillité du monarque. Néanmoins tout n'était pas dit sur cette grande affaire; un orfévre appelé Miles Prance, catholique romain, qui avait été dénoncé par Bedloe comme un des complices du meurtre d'Edmondbury, indigné de voir que la cour laissait exécuter ceux qui avaient suivi ses ordres, fit à son tour des révélations; il déclara que le crime avait été accompli dans l'hôtel de Sommerset, par Gérard et Kelly, prêtres irlandais, aidés de Horace Hill, laquais de la reine, de Robert Green, employé à sa chapelle, et de Henri Berry, suisse du palais : tous furent jugés, atteints et convaincus d'assassinat sur la personne d'Edmondbury, et condamnés à la peine capitale. Le provincial des jésuites Whitebread, les pères Fenwick, Gaven, Turner et Harcourt, qui étaient englobés dans l'accusation principale, subirent la

même peine; Georges Wakeman, médecin de la reine, obtint seul sa grâce par l'intervention de Charles II lui-même, sans qu'on ait jamais su quel motif engageait le monarque à user de clémence envers un homme qui avait voulu l'empoisonner; le marquis de Strafford fut également déclaré coupable de haute trahison et condamné à être pendu et écartelé; par commutation, il eut la tête tranchée. Enfin le parlement ayant fait justice de tous ces misérables, parla d'attaquer les grands coupables et de mettre en jugement le duc d'York et la reine Catherine de Portugal.

Le roi, qui redoutait les suites de ce procès, se détermina à dissoudre la chambre des communes, qui siégeait depuis dix-sept ans, et à faire de nouvelles élections, espérant qu'il lui serait facile de corrompre les nouveaux députés, et de faire cesser les poursuites contre les personnages qui avaient trempé dans le complot des papistes. Charles II avait mal préjugé; les membres envoyés par les hastings au parlement se montrèrent aussi incorruptibles que leurs prédécesseurs; ils continuèrent l'enquête commencée contre le duc d'York, décrétèrent un bill qui excluait ce prince du trône de la Grande-Bretagne, et arrêtait qu'à défaut d'héritier direct, le roi venant à abdiquer ou à mourir sans enfants, la couronne serait dévolue à la personne que la nation en jugerait digne. Le parlement ne s'en tint pas à cet acte de vigueur; il rendit la célèbre loi nommée l'acte d'Habeas-corpus, qui mettait des limites au pouvoir du roi, et lui enlevait le droit de faire emprisonner ou pendre un citoyen par le fait seul de sa volonté.

Le duc d'York, voyant la tournure que prenaient les choses,

se détermina à se retirer en Écosse pour calmer les craintes de la nation anglaise et afin de rattacher les Écossais à sa cause. Le départ du prince de la ville de Londres donna lieu à des manifestations publiques extrêmement désagréables pour lui; sa voiture fut accompagnée par les huées des citoyens, et ses gens pourchassés à coups de pierres.

Par contraste, l'opinion se déclara pour le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II. Il se forma à cette occasion deux partis en Angleterre, celui des whigs et celui des torys; les premiers étaient dévoués au duc de Monmouth et s'étaient déclarés les défenseurs des libertés nationales; le nom de whigs leur venait d'une qualification par laquelle on désignait les presbytériens d'Écosse; les torys, partisans de la royauté, soutenaient les priviléges des castes nobles; ils avaient pris leur nom d'un mot anglais qui servait à désigner une bande de voleurs irlandais.

La lutte entre ces deux factions devenant de jour en jour plus vive et plus animée, le roi se décida à dissoudre une seconde fois le parlement, et à convoquer une nouvelle chambre des communes dans la ville d'Oxford. Cette nouvelle tentative ne réussit pas mieux à Charles II que la précédente; les membres de l'assemblée ouvrirent leurs séances aux cris de « ni papisme ni esclavage! » et cela malgré la présence des troupes royales qui gardaient les abords de la salle où se tenaient les députés.

La nouvelle chambre se trouva encore saisie de l'interminable affaire de la conspiration des papistes. Un Irlandais, nommé Fitz-Harris, vint faire la révélation d'un nouveau complot plus effrayant encore qu'aucun de ceux qui avaient été

découverts, et offrit de fournir les preuves que le duc d'York et la reine Catherine de Portugal avaient ordonné le meurtre de sir Edmondbury Godfrey, et avaient présidé à l'accomplissement du crime.

Charles II, qui avait les mêmes intérêts que son frère et sa femme à ne pas réveiller l'attention publique sur cette affaire, et qui craignait que le parlement n'en vînt à s'attaquer à sa personne, s'empressa de faire rendre par la chambre des lords un warrant qui l'autorisait à faire arrêter Fitz-Harris. Le parlement réclama le prisonnier, déclara que la cause devait être évoquée à sa barre; que s'il y avait calomnie, il fallait que la justification fût éclatante; mais que si les révélations de l'accusé étaient appuyées de preuves irrécusables, il fallait que les coupables reçussent la punition de leur crime, et que la chambre des communes pût les atteindre, même sur les marches du trône!

Cette déclaration énergique faisait prévoir que les députés pousseraient jusqu'au bout leurs investigations. Charles II n'osa pas s'exposer aux chances du procès; et pour mettre fin aux contestations, il cassa le parlement et résolut de n'en plus convoquer d'autre. Dès ce moment, il gouverna avec un pouvoir despotique, et jetant le masque, il parut tel qu'il était, injuste, débauché, avide et cruel; il ne marcha plus qu'entouré d'espions et de satellites; il enleva aux presbytériens leurs charges et leurs emplois, et favorisa ouvertement les épiscopaux et les catholiques, et dépouilla de ses chartes la ville de Londres, qui depuis longtemps était à la tête du parti populaire.

L'Écosse ne fut pas plus ménagée que l'Angleterre; le roi

envoya des troupes dans ce pays pour mettre les presbytériens à la raison, il enjoignit aux habitants de ne donner ni gîte, ni pain, ni refuge aux ministres non conformistes ou à leurs partisans, et autorisa les soldats à les poursuivre à outrance et à les exterminer jusqu'au dernier. Toutes les corporations et les villes furent forcées de remettre à Charles II leurs chartes, et celles qui conservèrent quelques priviléges durent les payer au poids de l'or. Pendant deux années la nation sembla plongée dans l'apathie; enfin quelques hommes courageux résolurent de faire appel au sentiment national, de fomenter une révolution et de renverser Charles Stuart du trône. Les chefs de la conspiration étaient le duc de Monmouth, lord Russel; deux républicains, Essex et Algernon Sidney; un honorable citoyen nommé John Hampden; le colonel Ramsey, ancien officier républicain; le lieutenant colonel Walcot, qui partageait les mêmes opinions; le sous-shérif de Londres, Goodenough; un fougueux presbytérien, Ferguson, et plusieurs avocats et quelques riches négociants de la cité. Malheureusement ils furent vendus par un misérable appelé Keiling, et tous payèrent de leur tête leur généreux dévouement à la patrie, à l'exception de Monmouth et de Hampden, qui furent bannis l'un et l'autre.

Peu de jours après, le roi se sentit pris d'un mal étrange que les médecins attribuèrent à l'effet du poison, et qui avait les caractères d'une attaque d'apoplexie. L'opinion publique accusa la reine et le duc d'York de ce nouveau crime. Charles II languit pendant une semaine, et mourut le 6 février 1685, dans sa cinquante-cinquième année et dans la vingt-cinquième de son règne.

En France, la réaction religieuse se faisait sentir plus violemment encore qu'en Angleterre. L'infâme Louis XIV, à la sollicitation de son confesseur, le Père la Chaise, et de la Maintenon, sa maîtresse, persécutait les protestants, les excluait de toutes les professions libérales, faisait abattre leurs temples, emprisonner leurs ministres, les obligeait à mener leurs enfants à l'église, et à souscrire pour eux et pour leurs femmes une formule catholique.

Plutôt que de se soumettre à ces mesures tyranniques et vexatoires, un grand nombre de réformés se décidèrent à quitter la France; mais le grand roi, qui ne se souciait pas de perdre une partie de ses revenus, mit bon ordre à ce projet, garnit les frontières de soldats, et refoula à coups de mousquet les émigrants dans l'intérieur du royaume. Ceux des huguenots qui osèrent réclamer contre cet abus du pouvoir furent simplement envoyés sur les galères du roi pour servir le gracieux monarque le reste de leur vie.

Tant d'injustices exaltèrent enfin les esprits; les protestants des provinces méridionales prirent les armes et réclamèrent les libertés et franchises qui leur étaient garanties par l'édit de Nantes. Louis XIV répondit à leurs justes demandes en inondant la contrée de dragons et de missionnaires, les uns avec mission d'exterminer, les autres pour convertir. Dans toutes les provinces du Midi, d'affreux massacres furent organisés, et les villes devinrent les théâtres d'exécutions sanglantes qui rappelaient les atrocités de la Saint-Barthélemy. Mais ces expéditions religieuses et militaires n'ayant pas produit le résultat qu'en attendait sa majesté, l'extirpation radicale du calvinisme, le grand roi or-

donna aux évêques de s'assembler et de porter plainte devant son trône contre l'obstination des hérétiques, qui avaient l'audace de ne vouloir ni se convertir ni se laisser égorger. En conséquence des représentations de son clergé, Louis XIV rendit le fameux décret appelé la révocation de l'édit de Nantes. Le monarque déclarait aboli à jamais tout ce qui s'était fait dans le royaume en faveur de la religion réformée; il ordonnait la démolition de tous les temples protestants qui pouvaient encore exister ; il enjoignait aux huguenots défense expresse de s'assembler en aucun lieu public ni particulier; il commandait à tous les ministres qui refuseraient d'abjurer leurs croyances de sortir du royaume sous quinze jours, à compter de la publication de l'édit.

Tout en excluant les prédicants, sa majesté défendait aux fidèles de suivre leurs pasteurs et de rien transporter hors de France, ni leurs biens ni leurs personnes, sous peine de galères pour les hommes, et de confiscation, tant de corps que de biens, pour les femmes. « Malgré les dangers qu'ils couraient d'être arrêtés à la frontière, plus de huit cent mille » huguenots, dit le marquis de la Faré, parvinrent à émigrer » et à faire passer à l'étranger leur argent et leurs objets » les plus précieux. Ce qui fut d'autant plus funeste pour » le pays, qu'indépendamment des capitaux qui étaient » enlevés au commerce, la terre allait rester inculte en un » grand nombre de pays par suite du départ de ces hommes » intelligents et laborieux. »

Quoique sa Sainteté fût en guerre ouverte avec le grand roi au sujet de la régale, elle lui expédia un bref de félicitations pour l'acte d'infamie qu'il venait d'accomplir en révo-

quant l'édit de Nantes, ce qui encouragea Louis XIV à persister dans cette déplorable voie. Bientôt même sa majesté ne se contenta pas de l'exécrable gloire qu'elle avait acquise en faisant égorger ses sujets, elle voulut étendre les massacres jusque dans les états de ses voisins, et prêta main-forte au duc de Savoie, Victor-Amédée, pour exterminer les habitants des vallées de Lucerne, de la Pérouse et de Saint-Martin, appelés communément Vaudois, qui professaient les doctrines de Calvin.

Les troupes piémontaises, réunies aux dragons du roi de France, enveloppèrent tout le pays et massacrèrent plus de vingt mille huguenots dans les défilés des montagnes.

Louis XIV n'était pas le seul prince qui se fût déclaré le champion du catholicisme; le duc d'York, devenu roi d'Angleterre sous le nom de Jacques II, au mépris des décrets du parlement qui l'avaient exclu du trône, travaillait ouvertement à ramener la Grande-Bretagne au giron de l'Église, et affectait de se rendre chaque dimanche à la chapelle de son palais, revêtu des insignes de la royauté, pour assister à la messe. Il fit plus encore, il envoya lord Caryl en qualité d'ambassadeur à la cour de Rome, pour demander officiellement au saint-père qu'il voulût agréer l'obédience des trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; il publia ensuite un édit de conscience, et abolit de son autorité privée les lois qui avaient été précédemment promulguées par le parlement contre les catholiques.

Par ses ordres, Titus Oates, le jésuite qui sous le règne de Charles II avait trahi ses affidés et avait découvert la conspiration des papistes, fut arrêté, mis en prison, condamné

comme parjure à être flagellé par la main du bourreau pendant le trajet d'Aldgate à Newgate et de Newgate à Tyburn, à être incarcéré pour toute sa vie, à être attaché au pilori cinq fois par an, et à payer sur son bien une amende de vingt mille marcs d'argent. Cette vengeance exercée contre un ancien complice servit de prélude à de sanglantes exécutions dont les presbytériens furent victimes.

La nation, qui déjà avait en horreur tout ce qui touchait au papisme, laissa alors éclater sa haine contre le roi, et parut disposée à secouer le joug. Le duc de Monmouth, qui depuis la dernière conspiration vivait retiré en Hollande, partagea l'indignation générale, et résolut de se dévouer pour arracher la couronne du front de Jacques II. Il envoya le comte d'Argyle en Écosse afin de soulever le pays, pendant que lui-même se préparait à faire une descente en Angleterre. Malheureusement Argyle fut attaqué par les troupes royales avant d'avoir pu réunir plus de deux mille hommes; il fut battu, fait prisonnier, jugé par une commission militaire, et décapité sur la grande place d'Édimbourg. Cet échec n'empêcha pas Monmouth de se jeter dans le comté de Dorsay, à la tête de ses partisans. La popularité de son nom était si grande et la haine pour le roi était telle, que quatre jours après son arrivée sa petite troupe était renforcée de trois mille hommes; il marcha aussitôt sur la ville de Taunton, où de nouveaux renforts l'attendaient. Là, Monmouth prit le titre de roi; mais au lieu de mettre le temps à profit et de se porter rapidement sur Londres, il commit la faute de rester sur les lieux pour recevoir de puérils honneurs.

Jacques II rassembla en grande hâte des troupes, et les

envoya, sous le commandement du comte de Feversham et de Churchill, pour réprimer les progrès des rebelles. Les deux armées se rencontrèrent à Sedge-Moor, près de Bridge-Water. Monmouth, inspiré par son bouillant courage, voulut mériter le trône ou perdre la vie dans sa première bataille. A la tête d'une troupe d'élite il chargea vigoureusement l'infanterie royale, mit le désordre dans les rangs, parvint à l'enfoncer, et tout faisait présager que la victoire resterait de son côté, lorsque sa cavalerie, qui était commandée par lord Grey, soit lâcheté, soit trahison de la part du chef, lâcha pied à la première attaque et quitta le champ de bataille. Monmouth vit à l'instant ses lignes débordées par les ennemis, qui le chargèrent de tous les côtés à la fois; néanmoins il ne céda le terrain qu'après un combat acharné de trois heures. Il fit plus de vingt milles sans s'arrêter et presque seul; enfin son cheval s'étant abattu, il continua sa route à pied, suivi seulement d'un comte allemand. Vers le soir, ils se couchèrent dans un champ, épuisés de faim et de fatigue, et se couvrirent d'herbes. Le lendemain, ceux qui étaient à leur poursuite finirent par les découvrir; le duc de Monmouth fut arrêté et conduit en présence de Jacques II, qui voulait rassasier ses yeux de la vue d'un ennemi vaincu; ensuite on le jugea, et il fut condamné à mort.

Le jour du supplice arrivé, l'intrépide Monmouth fut amené sur la place où il devait être exécuté. Pendant le trajet il ne montra pas la plus légère marque de frayeur; et quand il arriva au pied de l'échafaud, il pria seulement l'exécuteur de bien mesurer son coup pour qu'il ne fût pas obligé de s'y prendre à deux fois, ainsi qu'il lui était arrivé pour lord

Russel. Cette recommandation fit éprouver une émotion si douloureuse au bourreau, qu'il sentit toutes ses forces l'abandonner; il leva sa hache, mais son bras était si faible que la hache frappa un coup incertain et n'entra qu'à un demi-pouce dans les chairs. Le duc releva la tête et se retourna, comme s'il eût voulu lui reprocher sa maladresse, puis il se replaça sur le billot; l'exécuteur lui porta deux autres coups qui ne firent que deux nouvelles blessures; alors, tout hors de lui, il jeta sa hache à terre et voulut s'échapper, mais le shérif le retint et l'obligea à accomplir jusqu'au bout les devoirs de son ministère; enfin deux derniers coups séparèrent la tête du tronc.

Si terrible qu'eût été la mort du jeune duc de Monmouth, elle ne suffisait pas à la vengeance du sanguinaire Jacques II. Après le chef vint le tour des soldats; et tous les rebelles qui avaient été faits prisonniers furent impitoyablement égorgés. Le colonel Kirke, digne esclave d'un tel maître, exécuta les volontés royales avec une barbarie incroyable. Ce monstre, joignant l'ironie à la cruauté la plus atroce, fit massacrer deux cents de ces infortunés dans une salle de festin, pendant qu'il se gorgeait de viandes et de vins; et comme les victimes se tordaient dans les convulsions de la mort, il se prit à dire que les rebelles paraissaient en humeur de vouloir danser, et il commanda aux trompettes du régiment de sonner des airs en l'honneur du roi. Ce même Kirke osa proposer à une belle jeune fille qui lui demandait la grâce de son frère, de l'acheter au prix de son honneur; et quand la malheureuse enfant eut consenti à cet infâme marché et eut accompli son affreux sacrifice, il fit ouvrir une fenêtre

et lui montra le cadavre de son frère pendu à un gibet.

Les exécutions militaires n'allant pas assez vite au gré de l'impatient Jacques II, sa majesté leur adjoignit une commission de juges sous la présidence d'un fougueux catholique nommé Jefferies. On compte que ce tribunal de sang fit torturer, brûler ou décapiter en un seul mois plus de victimes que n'en avaient égorgées les troupes du roi pendant toute la campagne. Aussi, en récompense du zèle que le président de la commission avait montré pour le service de la royauté, Jacques II nomma duc et pair Jefferies le catholique, Jefferies le bourreau, et le déclara digne de siéger en qualité de chancelier au milieu de ces lords, les descendants de voleurs et d'assassins, qui composent la chambre haute, ce fléau de l'Angleterre, l'exécration du peuple et l'opprobre de l'humanité!

Dès ce moment il devint évident pour tous que Jacques II voulait rétablir violemment le papisme dans la Grande-Bretagne; les courtisans abjuraient ouvertement le protestantisme, les jésuites élevaient des colléges dans les provinces, les évêques se faisaient sacrer dans la chapelle royale suivant le rite de l'Église romaine, et s'intitulaient vicaires apostoliques; de toutes parts accouraient des légions de prêtres et de moines; et il semblait réellement, à voir leur audace, qu'ils venaient prendre possession de l'Angleterre comme d'un pays conquis. Devant le danger auquel se trouvaient exposées les libertés politiques et religieuses de la Grande-Bretagne, tous les partis firent taire leurs querelles et se réunirent contre l'ennemi commun; les whigs et les torys, les presbytériens et les anglicans, concentrèrent toutes leurs

haines sur la personne du roi, et fomentèrent une révolution qui amena l'expulsion du fanatique Jacques II et l'élévation sur le trône de Guillaume d'Orange, stathouder des Provinces-Unies, qui prit le nom de Guillaume III.

Ces nouvelles affectèrent très-légèrement le vieux pape; d'ailleurs sa Sainteté n'ayant aucune croyance religieuse, il lui importait peu que les jésuites ou les anglicans triomphassent, puisque de toutes manières il ne devait en revenir aucun profit au saint-siége, les uns n'étant pas plus disposés que les autres à partager avec le saint-siége les trésors de la Grande-Bretagne.

Nous devons dire néanmoins, pour excuser l'indifférence d'Innocent XI au sujet des affaires de l'Angleterre, qu'il était fort occupé à publier des lois somptuaires à Rome, et que toute son attention se trouvait absorbée par la lutte qu'il soutenait contre une nouvelle secte d'hérétiques qui menaçait de pervertir l'Italie entière. Le principal fauteur de l'hérésie était un prêtre espagnol appelé Michel Molinos, qui avait publié plusieurs ouvrages, entre autres le Guide spirituel, où les maximes des mystiques anciens et modernes étaient préconisées ouvertement afin d'entraîner les fidèles dans la « voie intérieure, » c'est-à-dire dans un état qui consistait à ne plus songer à la partie matérielle de son être pour s'identifier avec Dieu. Suivant le prêtre espagnol, lorsqu'on voulait entrer en communication avec Dieu, on devait s'abandonner entièrement à l'Esprit saint, s'annihiler devant lui, et ne point opérer activement ni en pensées ni en actions. Il prétendait que cet anéantissement des facultés morales était le retour de l'âme humaine vers son principe et le

seul moyen de communiquer avec le Tout-Puissant; il affirmait que dès qu'on était parvenu à s'abîmer dans la Divinité on se trouvait réellement dans la « voie intérieure. »

Molinos défendait à ceux qui atteignaient à cet état de quiétude, de songer soit aux peines, soit aux récompenses futures, non plus qu'au paradis, ni à l'enfer, ni à la mort, ni à l'éternité; il voulait que l'âme ne gardât le souvenir ni d'elle-même ni de Dieu. Il ajoutait que la contemplation consistant à demeurer dans une foi et une adoration générale, il importait peu qu'il se présentât des idées impures à l'esprit, qu'il ne fallait ni les nourrir ni les repousser, mais les tolérer avec patience, afin de ne pas sortir de l'état de quiétude, qui n'est autre chose que la résignation la plus absolue à la volonté divine; que si Dieu permettait que le démon se servît de leurs corps pour leur faire accomplir des actes charnels avec des personnes de même sexe ou de sexe différent, on devait bien se donner de garde de s'opposer à Satan.

Ces singulières doctrines sur le quiétisme se propagèrent rapidement et trouvèrent de nombreux adeptes en France; le Père Guilloré écrivit entre autres extravagances, « que » l'aveuglement le plus profond et le plus ténébreux, l'insen- » sibilité la plus dure et la plus éloignée de toute consolation, » était la situation la plus sainte où pût se trouver l'âme. »

Dans un autre passage de ses ouvrages, il disait : « Que si » Dieu permettait que le démon s'emparât du corps aussi » bien que de l'imagination et de l'esprit, on devait se lais- » ser entraîner dans toutes les abominations; que plus la » tentation était horrible et confondante, plus l'abandon était » sublime; que plus il semblait impossible de sauver la pu-

» reté de son âme et la chasteté de son corps, plus on devait » s'enfoncer dans l'anéantissement. »

Innocent XI fulmina des bulles d'anathème contre les quiétistes italiens et français; il déclara leurs doctrines hérétiques, suspectes, erronées, scandaleuses, téméraires, blasphématoires, tendant au relâchement et au renversement entier de la discipline ecclésiastique. Mais les censures du pontife, non plus que les rigueurs qu'il déploya contre Molinos et ses adhérents, ne purent arrêter les progrès du quiétisme, qui envahit peu à peu les couvents d'hommes et de femmes, et compta au nombre de ses partisans un grand nombre d'abbés et les plus nobles dames de la cour, dont ces doctrines favorisaient les goûts de débauche.

Sa Sainteté ne s'inquiéta pas autrement du quiétisme, et reporta son attention sur un sujet auquel elle attachait une grande importance, l'abolition des franchises des ambassadeurs. Le pape prit occasion de la mort du maréchal d'Estrées, ministre plénipotentiaire de Louis XIV à sa cour, pour s'emparer du palais de l'ambassade et pour décréter qu'il n'existerait plus de quartier franc dans Rome. Cette mesure, à laquelle se soumirent la plupart des puissances, exaspéra l'impérieux Louis XIV, qui crut y voir une atteinte à sa dignité; il écrivit immédiatement au saint-père qu'il exigeait que les choses fussent rétablies sur l'ancien pied. Innocent ne voulut pas revenir sur sa décision, et prétexta, avec juste raison, que les ambassadeurs abusaient de leurs franchises, soit pour introduire des marchandises et frustrer le trésor apostolique de ses droits, soit pour donner asile aux criminels dans leur palais et faire trafic de leur protection.

Malgré les sages représentations du pape, Louis XIV continua à réclamer le maintien des priviléges dont jouissaient ses ambassadeurs, et fit immédiatement partir le marquis de Lavardin pour venir prendre le poste du maréchal d'Estrées à Rome, en ayant soin de le faire accompagner par huit cents hommes d'armes. Celui-ci se présenta aux portes de la ville sainte avec sa redoutable escorte et ses bagages, qui étaient portés par cinquante mulets : sur l'observation des officiers des douanes, qu'il ne pouvait entrer qu'après s'être soumis à une visite, il répondit insolemment qu'il couperait les oreilles au premier qui serait assez hardi pour mettre la main sur les bagages qui appartenaient à l'ambassadeur du roi de France; et il fit son entrée si bien appuyé par sa cavalerie, qu'il devint impossible aux soldats du pape de lui disputer le droit d'asile, non-seulement pour le palais de l'ambassade, mais aussi pour les rues adjacentes. Il plaça des gardes à toutes les avenues du quartier, avec ordre de faire feu sur les troupes du saint-siége, si elles s'avisaient d'approcher de son palais; puis le lendemain il envoya par dérision demander audience à sa Sainteté. Au lieu de l'admettre en sa présence, Innocent XI fulmina contre lui un anathème terrible; le marquis de Lavardin, comme pour le braver, se rendit aussitôt à l'église de Saint-Louis, fit célébrer l'office divin en sa présence, et communia solennellement.

Louis XIV ne se contenta pas d'approuver la conduite de son ambassadeur, il voulut encore attaquer le pape jusque dans l'exercice de son pouvoir spirituel; il déclara par un édit nulles et abusives les bulles publiées en France par la cour de Rome relativement aux franchises; il fit décréter par

le parlement de Paris qu'un concile général serait convoqué pour juger Innocent XI; et l'avocat général Talon, devant la grand'chambre et la Tournelle rassemblées, au nom de tous les gens du roi, accusa le pape de troubler la chrétienté, et déclara qu'Innocent n'exécutant point le concordat, on n'était pas obligé de s'y conformer en France.

« Et, chose étrange, ajouta l'avocat général, le chef de » l'Église, dont le soin principal devrait être de conserver » l'intégrité de la foi, d'empêcher le progrès des opinions nou- » velles, n'a pas cessé, depuis qu'il s'est assis sur la chaire » de saint Pierre, d'entretenir des relations avec les hommes » dangereux qui s'étaient déclarés disciples de Jansénius, » et dont ses prédécesseurs avaient condamné les doctrines; » il les a comblés de ses grâces, il a fait ouvertement leur » éloge, il s'est déclaré leur protecteur, même contre les » rois; et cette faction subversive de toute autorité politique » et religieuse, qui n'a rien oublié depuis trente ans pour sa- » per sourdement tous les pouvoirs spirituels et temporels » qui ne lui étaient pas favorables, qui veut substituer la ré- » publique au trône, la liberté de penser à la foi chrétienne, » érige des autels au pape parce qu'il appuie et fomente les » cabales. Que serait-il advenu de la paix de l'Église, si la » prévoyance et les soins infatigables du grand roi que le ciel » a fait naître pour être le défenseur et le bouclier de la re- » ligion n'avait frappé les hérétiques du glaive de sa justice? » Singulier spectacle donné au monde par un prince dont la » piété, les lumières et la foi le rendent infaillible, quand le » pontife de Rome, le successeur de l'Apôtre, se précipite » dans l'abîme de l'erreur! Aussi la France, l'Europe, l'u-

» nivers chrétien, supplient par ma bouche le fils aîné de » l'Église, le descendant de saint Louis, de sauver les » croyances de nos pères, en usant de sa puissance non-seu- » lement pour maintenir les franchises dans toute leur éten- » due, mais encore pour mettre fin aux désordres que pro- » duit la vacance des évêchés dans le royaume, pour défendre » à ses sujets d'envoyer aucun argent à la cour de Rome, et » pour renverser l'indigne prêtre qui souille d'abominations » le trône pontifical. » Louis XIV, qui s'était fait ainsi dé- créter le suprême arbitre dans son différend avec Inno- cent XI, n'hésita pas à suivre les injonctions de l'avocat gé- néral; préalablement il s'empara d'Avignon, fit enfermer à Saint-Oléron le cardinal Ranucci, le nonce apostolique, et annonça qu'il allait nommer patriarche de France monsei- gneur de Harlay, archevêque de Paris.

Quoique ces menaces fussent de nature à inspirer des craintes sérieuses au souverain pontife, néanmoins il persista dans sa résistance, et ne voulut entendre à aucun arrange- ment ni à aucune concession. Si l'on recherche sur quel appui comptait Innocent XI pour oser entreprendre une lutte avec le plus puissant monarque de la chrétienté, on trouvera que ce n'était ni sur l'espoir d'opérer une réaction par ses censures, ni sur l'autorité de son pouvoir apostolique, ni sur le zèle des princes catholiques pour l'intérêt religieux; mais bien sur cette haine générale qui commençait à se faire sentir contre Louis XIV et qui devait être si funeste à la France. Toutefois, Innocent XI n'eut pas la satisfaction de voir les défaites de son ennemi; il mourut le 12 août 1689, accablé de vieillesse et usé par les maladies.

ALEXANDRE VIII,

LÉOPOLD Ier, empereur d'Allemagne.	249e PAPE.	LOUIS XIV, roi de France.

Louis XIV achète les suffrages des cardinaux et fait élire pape le Vénitien Pierre Ottoboni. — Indolence du souverain pontife. — Ses prodigalités pour les membres de sa famille. — Bulle du pape contre le péché philosophique. — Restitution d'Avignon. — Mort d'Alexandre VIII.

Après la mort d'Innocent XI, le duc de Chaulnes, ambassadeur français qui avait été envoyé par Louis XIV pour remplacer le marquis de Lavardin, distribua plus de trois millions aux cardinaux électeurs, et fit nommer pape le Vénitien Pierre Ottoboni, l'une des créatures du monarque.

Le nouveau pontife prit le nom d'Alexandre VIII. Les auteurs du temps s'accordent à dire qu'il était d'un caractère facile, qu'il avait les manières aisées, et que son seul défaut était d'aimer la table plus que de raison; les rigoristes lui reprochaient encore de passer les nuits à boire, de chanter des couplets érotiques de sa composition, et de se complaire à disserter sur l'excellence de l'athéisme.

Le premier usage qu'il fit de son omnipotence fut de nommer cardinal padrone son petit-neveu Ottoboni, qu'on prétendait être son bâtard et son mignon; en outre il lui donna la surintendance des affaires de l'Église, la dignité de grand

chancelier et de légat d'Avignon, et lui conféra des bénéfices jusqu'à concurrence d'une somme de cent cinquante mille écus de revenus annuels.

Après avoir enrichi son petit-neveu, le pape songea aux autres membres de sa famille, et leur distribua plusieurs millions qui étaient restés dans le trésor apostolique à la mort d'Innocent XI; Antonio Ottoboni, son neveu immédiat, reçut pour sa part cinq cent mille écus, et la charge de généralissime des troupes de l'Église; il remit à son autre neveu don Marco pareille somme, avec les titres de général des galères et de duc de Fiano, ce qui lui permit d'épouser une riche héritière de la maison des Colonna. Enfin il se conduisit si généreusement à l'égard des enfants de ses frères et de ses sœurs, qu'en moins de trois semaines il se trouva avoir vidé le trésor, épuisé la liste des bénéfices et grevé le saint-siége d'énormes engagements. Un cardinal voulut lui faire des représentations au sujet de ses prodigalités et l'engager à mettre des bornes à son népotisme; mais Alexandre VIII lui imposa silence, et répondit, en faisant allusion à son grand âge : « Je n'ai point de temps à perdre; pour moi, il est » vingt-trois heures et demie. »

Pendant tout son règne, le saint-père s'occupa presque exclusivement d'enrichir sa famille et de combler d'honneurs le cardinal padrone, son favori. Il montra la plus parfaite indifférence pour les affaires de l'Église; et les seuls actes qui signalèrent son passage sur la chaire de l'Apôtre furent d'abord une constitution contre le jansénisme et les partisans de cette doctrine, où, selon Ligny, le pape donna une marque évidente de sa faillibilité, en condamnant les cinq proposi-

tions dans le sens de Jansénius, car il attaqua saint Augustin lui-même et prouva que les théories de ce Père sur la grâce étaient les mêmes que celles de Port-Royal. Le docteur Gilbert écrivait également à ce sujet : « Il faut démêler la » doctrine évangélique sur la grâce de Jésus-Christ, des » opinions du chef de l'Église, attendu qu'Alexandre VIII » par sa constitution lui a fait une blessure dont la plaie ne » sera peut-être jamais cicatrisée. » Ensuite il publia deux bulles, l'une concernant « le péché philosophique, » qui était une thèse enseignée par les jésuites et qui consistait à soutenir que « l'homme peut commettre des actions condam- » nables sans offenser Dieu, s'il n'a point connaissance de » la Divinité ou s'il n'a point songé à Dieu pendant qu'il agis- » sait. » Le second décret rendu par sa Sainteté était relatif à la fameuse protestation d'Innocent XI sur la régale. La bulle était ainsi conçue :

« Voulant marcher sur les traces d'Innocent XI, notre » prédécesseur d'heureuse mémoire, qui a improuvé, an- » nulé et cassé tout ce qui s'était fait dans l'affaire de la ré- » gale avec tout ce qui s'en est suivi ; voulant en outre qu'on » regarde comme bien spécifiés ici les actes émanés de l'as- » semblée de 1682, tant en ce qui concerne l'extension du » droit de régale qu'en ce qui touche la déclaration sur la » puissance ecclésiastique, et les mandats, arrêts, décrets, » édits et ordonnances du clergé, du parlement et du roi de » France, nous déclarons, après mûre délibération et en » vertu de la plénitude de notre autorité apostolique, que » toutes les choses et chacune des choses qui ont été faites » touchant l'extension du droit de régale, la déclaration sur

» la puissance ecclésiastique et les quatre propositions qu'elle » contient, ont été, sont et seront de plein droit, nulles, » invalides, illusoires, pleinement et entièrement destituées » de force et d'effet; que personne n'est tenu de les observer, » lors même qu'il aurait prêté serment de le faire; enfin, » nous déclarons qu'on doit les regarder comme non ave- » nues, comme n'ayant jamais existé, et nous protestons » devant Dieu, contre elles, de leur nullité. »

Alexandre VIII n'osa pas toutefois promulguer cette bulle d'anathème contre les quatre propositions du clergé français; il imita la prudente réserve de l'un de ses prédécesseurs, renferma sa protestation dans les archives du Vatican, et en remit la publication à un temps plus favorable. Son hypocrisie lui réussit à merveille. Le grand roi attribua la modération du pontife à sa reconnaissance; et pour lui donner une preuve éclatante de satisfaction, il lui rendit Avignon et le comtat Venaissin.

Louis XIV ne tarda pas à se repentir d'avoir fait cette restitution, car peu de jours après il reçut la nouvelle que le pape, à son lit de mort, avait lancé une bulle terrible contre la régale.

Sa Sainteté Alexandre VIII avait rendu le dernier soupir le 30 janvier 1691.

INNOCENT XII,

LÉOPOLD Ier, empereur d'Allemagne. — **250e PAPE.** — **LOUIS XIV,** roi de France.

Vacance du saint-siége. — Élection d'Innocent XII. — Il publie une bulle contre le népotisme. — Politique du nouveau pontife. — Sa Sainteté veut abaisser l'orgueil de Louis XIV. — Le monarque dévot se soumet au saint-siége. — Lâcheté de Louis XIV. — Querelles sur le quiétisme entre Fénélon et Bossuet. — Histoire de madame de la Mothe-Guyon. — Ses doctrines singulières. — Ses amours mystiques. — Bossuet fait condamner cette femme singulière. — Bulle contre le livre des Maximes des saints. — Fénélon est déclaré hérétique. — Partialité de Louis XIV dans la querelle de Bossuet et de Fénélon. — Lettre de Fénélon sur le roi de France. — Jubilé séculaire. — Mort du pontife. — Réflexions sur l'histoire de l'Église pendant le dix-septième siècle.

Il se manifesta une telle division parmi les cardinaux qui étaient appelés à donner un successeur au pontife Alexandre VIII, que pendant six mois entiers il fut impossible à l'un des compétiteurs à la chaire de saint Pierre d'obtenir la majorité; enfin, grâce aux millions de la France, Antonio Pignatelli l'emporta sur ses concurrents. Louis XIV, malgré la déception qu'il avait éprouvée de la part d'Alexandre VIII, persista dans son projet de vouloir un pontife dévoué à ses intérêts, et dépensa jusqu'à quinze millions pour acheter les

voix des cardinaux, et faire nommer pape, sous le nom d'Innocent XII, Antonio Pignatelli, vieillard rusé, souple et persévérant, qui avait promis à l'ambassadeur français d'approuver sans restrictions la régale.

Le saint-père était originaire de Naples et issu d'une ancienne famille de la Calabre ultérieure; il avait été successivement vice-légat du duché d'Urbino, inquisiteur de Malte, gouverneur de Viterbe, nonce à Florence, en Pologne et à Vienne, secrétaire de la congrégation des évêques, maître d'hôtel de Clément X, évêque de Faënza, légat de Bologne, métropolitain de Naples et cardinal.

Dans l'exercice de ces diverses charges il avait acquis une grande expérience du gouvernement de l'Église, et était à même de reconnaître qu'en abandonnant les intérêts du saint-siége pour ne s'occuper que de ceux de leur famille, les pontifes étaient arrivés à saper eux-mêmes les bases sur lesquelles reposait l'édifice de la papauté. Il résolut donc de suivre un système de conduite entièrement différent; il déclara qu'il voulait extirper l'affreux népotisme qui scandalisait les peuples et ruinait l'Église depuis plus de deux siècles; il fit souscrire par tous les membres du sacré collége une bulle qui enlevait toute distinction extraordinaire aux neveux des papes, avec obligation aux cardinaux présents et futurs de la confirmer par serment à chaque nouveau conclave, et à tous les pontifes d'en faire de même.

Pour fortifier par l'exemple la règle qu'il venait de prescrire, il ne donna ni bénéfice ni dignité à ses parents, qui étaient nombreux, et il leur défendit même de se présenter à Rome. Il rendit des ordonnances pour réformer les dé-

penses de la chambre apostolique, et poussa l'économie dans son intérieur jusqu'à défendre à son maître d'hôtel de dépenser plus d'un teston pour ses repas. Il supprima les charges inutiles, ainsi que les pensions dont son prédécesseur avait grevé le trésor, et qui s'élevaient au chiffre énorme de deux cent millions d'écus.

Après avoir mis de l'ordre dans l'administration civile, Innocent XII voulut faire des réformes dans l'organisation du clergé régulier et séculier; mais là, il éprouva de telles résistances, qu'il n'osa pas toucher à l'ancien ordre de choses, et qu'il fut contraint de laisser incomplète son œuvre de régénération politique et religieuse. Tous ses efforts, toute sa persévérance, vinrent se briser contre l'obstination des congrégations religieuses; et il fut obligé de tolérer, comme par le passé, les débordements des moines et des nonnes, et les honteux scandales des princes de l'Église et des ecclésiastiques romains.

Dans les questions politiques qu'il eut à débattre avec les puissances étrangères, Innocent XII fut plus heureux que dans ses débats avec les moines : malgré les promesses qu'il avait faites à Louis XIV d'approuver la régale, il sut amener ce monarque superbe à lui rendre sa parole et à se soumettre à ses volontés. L'habile pontife se servit, pour en venir à ses fins, du Père la Chaise, confesseur du roi, et de la Maintenon, qui était unie par un mariage secret à Louis XIV. L'un et l'autre inspirèrent au dévot monarque des terreurs religieuses au sujet de la régale, et lui arrachèrent un édit qui enjoignait aux ecclésiastiques du royaume d'envoyer à la cour de Rome une rétractation des décisions qu'ils avaient

prises par son ordre, et qu'ils eussent à déclarer, en témoignage de leur repentir, qu'ils regardaient leurs propres décrets comme nuls et coupables, et qu'ils juraient une obéissance passive et absolue au saint-siége. De son côté, le lâche despote écrivit la lettre suivante :

« Très-saint père, j'éprouve une grande joie en voyant » tout ce que votre Sainteté accomplit pour les avantages de » l'Église et l'avancement de notre sainte religion, ce qui » redouble mon respect filial envers votre personne; aussi » je cherche à lui faire connaître par les plus fortes preuves » que j'en puisse donner, combien ma soumission au saint- » siége est sincère. J'ai publié les décrets nécessaires pour » empêcher que les choses contenues dans mon édit de » 1682, touchant la déclaration faite par le clergé de France, » fussent observées à l'avenir. Je désire que non-seulement » votre Sainteté soit instruite de ma docilité à ses ordres, » mais encore que toute l'Europe connaisse, par cette marque » éclatante de ma soumission, combien je vénère vos grandes » qualités. Je ne doute pas que votre béatitude ne réponde à » l'affection que je lui porte par toutes les démonstrations » de sa miséricorde paternelle, et je prie Dieu qu'il conserve » à votre Sainteté des années aussi heureuses que le souhaite, » très-saint père, votre très-dévot fils, Louis, quatorzième » du nom, roi de France et de Navarre. »

Si cette lettre n'était tout entière de la main de Louis XIV, on la croirait écrite par Tartufe sous la dictée d'Escobar, tellement le grand roi se joue avec impudeur de la vérité, de la bonne foi et de la raison !

C'est ainsi que se termina l'affaire de la régale, pour la-

quelle depuis onze ans la France avait été en hostilités incessantes avec le saint-siége.

Dès qu'Innocent XII eut obtenu ce triomphe, il se détacha immédiatement de la ligue formée contre la France, et rompit en visière avec l'Empire et avec l'Espagne; il réclama même contre les investitures de quelques fiefs compris dans les états de l'Église, qui avaient été conférés par Léopold, et fit publier par le camerlingue un décret par lequel il déclarait, au nom de la plénitude de sa puissance, que les revenus des fiefs inclus dans les provinces du saint-siége seraient réunis au fisc apostolique. Les ambassadeurs Martinitz et Lamberg protestèrent inutilement contre cet abus de pouvoir; le pape persista dans ses prétentions, et se sépara violemment de son ancien allié, entraînant dans sa défection quelques princes de l'Italie et le duc de Savoie.

Plusieurs historiens émettent l'opinion que le souverain pontife, en prenant le parti de la France, ne suivait pas ses propres inspirations, mais bien celles qui lui étaient suggérées par les jésuites; qu'il cédait en cela aux craintes que lui inspiraient les bons Pères sur son existence. Ils font valoir, à l'appui de cette assertion, les bulles que fulmina le saint-père contre le jansénisme et surtout contre les disciples d'Antoine Arnauld.

Ce docteur célèbre, après avoir longtemps combattu le despotisme des rois, l'absolutisme des papes et la morale corruptrice des jésuites, s'était réfugié dans les Pays-Bas pour échapper à la tyrannie de Louis XIV, et vivait dans une retraite ignorée, sans fortune et sans serviteurs, lui dont le neveu avait été ministre d'état et qui avait refusé d'être cardinal!

Il n'avait pour le consoler dans son exil que Nicole, un de ses anciens compagnons de Port-Royal, auquel il fit cette belle réponse, un jour que celui-ci se laissait aller au découragement et cherchait à lui persuader qu'il était temps pour eux de se reposer : « Nous reposer! quand l'humanité » souffre! et n'aurons-nous pas assez de l'éternité tout en- » tière pour nous reposer? » Ce redoutable adversaire des oppresseurs du peuple resta sur la brèche jusqu'à ses derniers moments; sa grande âme le soutint au milieu des épreuves et des adversités, donna une vigueur extraordinaire à un corps qui était en apparence faible et languissant, et lui permit de continuer ses admirables travaux jusqu'à une extrême vieillesse.

« Enfin, après une carrière si orageuse et si malheureuse, » dit Voltaire, selon les idées ordinaires qui mettent le mal- » heur dans l'exil et dans la pauvreté, sans considérer la » gloire, les amis et une vieillesse active, qui furent le par- » tage de cet homme fameux, » Arnauld vit approcher la mort sans trouble ni faiblesse, et il expira entre les bras du père Quesnel, à Bruxelles, le 8 août 1694, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il fut inhumé dans le sanctuaire de la paroisse Sainte-Catherine.

Comme rien dans un homme aussi extraordinaire ne peut être indifférent, nous transcrirons le portrait que nous en a laissé un de ses disciples. L'extérieur d'Arnauld, dit-il, ne prévenait point en sa faveur; sa taille était petite et sa tête d'une grosseur disproportionnée; ses traits auraient même annoncé de la stupidité, sans la vivacité de ses yeux qui révélait le feu de son génie. Ce docteur, si terrible la plume à la

main, était le meilleur des hommes dans l'intimité et dans le monde, où il apportait des mœurs simples et douces. Sa conversation était grave et réfléchie, sans exclure pourtant une honnête gaieté; sa mémoire était véritablement prodigieuse et lui fournissait toujours, à point nommé, quelque trait de ce que les auteurs avaient dit de plus saillant sur ce qui faisait le sujet de l'entretien. Il possédait à fond les poëtes latins; il n'était pas seulement profond dans la théologie, dans l'intelligence de l'Écriture, dans la science ecclésiastique; il était encore versé dans la dialectique, dans la géométrie, dans la grammaire, dans la rhétorique. Il a écrit environ cent quarante volumes en différents formats, dont plusieurs ont été faits en société avec Pascal, Nicole et Lamy, outre les correspondances qu'il entretint toute sa vie avec les savants d'Italie, d'Allemagne et de France. Le lieu de sa sépulture fut longtemps ignoré; mais son cœur fut porté à Port-Royal, puis transféré à Palaiseau. Les poëtes les plus illustres lui firent des épitaphes, et Boileau ne craignit pas de déplaire à Louis XIV en consacrant des vers à la mémoire du grand Arnauld. Sa mort enleva aux partisans de Jansénius le plus habile défenseur qu'ils eussent jamais eu, et les jésuites furent délivrés du plus redoutable de leurs adversaires.

Les bulles d'Innocent XII arrivaient donc fort à propos pour raviver les anciennes querelles des molinistes et des jansénistes, et pour assurer le triomphe des enfants d'Ignace. Fort heureusement les censures ne produisirent pas un grand effet sur les esprits, l'attention se trouvant captivée par la réapparition du quiétisme et par les discussions du célèbre Fénélon, archevêque de Cambrai, et de l'illustre Bos-

suet, évêque de Meaux, qui s'étaient déclarés l'un défenseur, l'autre persécuteur des nouvelles doctrines sur l'amour pur.

Parmi ses propagateurs les plus ardents, cette secte comptait un moine barnabite appelé le Père Lacombe, et une jeune femme, sa pénitente, nommée Jeanne Bouvier de la Mothe-Guyon. Cette femme, devenue célèbre autant par la singularité de son existence que par la bizarrerie de ses doctrines, était fille de Claude Bouvier, seigneur de la Mothe-Vergonville, maître des requêtes. Ses parents l'avaient placée fort jeune dans un couvent de Montargis pour y faire son éducation, et ne l'en avaient retirée qu'à l'âge de douze ans. Devenue jeune fille, Jeanne montra un penchant irrésistible pour la vie ascétique, et voulut se faire religieuse de la Visitation. Son père s'opposa fortement à ce projet, et ne voyant d'autre moyen de combattre l'exaltation de sa fille que le mariage, il lui fit épouser un riche habitant de la province, nommé Jacques Guyon.

De cette union naquirent cinq enfants en douze années. Jeanne Guyon venait d'accoucher de sa fille, qui fut depuis duchesse de Sully, lorsque son mari mourut. Elle avait vingt-huit ans, elle était belle, riche, remplie de grâces et d'esprit. C'est alors qu'elle lia, par lettres, des rapports avec le Père Lacombe, moine barnabite, dont le couvent était situé près de Thonon, dans le Chablais, et qu'elle avait eu déjà occasion de voir à Paris. Elle lui confia ses pensées les plus secrètes et lui demanda des conseils pour la direction de sa conscience. Deux jours après, le barnabite lui répondit qu'il s'était mis en prières pour obtenir de Dieu la connaissance parfaite des mystères de son âme ardente; que Jésus-Christ

lui était apparu et lui avait révélé qu'il la destinait à un ministère extraordinaire.

Jeanne Guyon voulut immédiatement se mettre en état de remplir la sainte mission à laquelle Dieu l'appelait; elle choisit des précepteurs à ses enfants, abandonna leur gardenoble, qui était d'une grande importance, ne se réserva sur ses propres biens qu'une modique pension, et vint mettre son cœur et son existence à la disposition du Père Lacombe, pour qu'il s'en servît suivant les desseins de la Providence. Ce moine faisait profession de la mysticité la plus subtile et la plus raffinée; et, au dire des antagonistes du quiétisme, il gouvernait d'une manière absolue ses dévotes en abusant du système de spiritualité, qui fait considérer les actes extérieurs comme indifférents, et les péchés comme des épreuves salutaires pour dompter notre orgueil et acquérir la perfection intérieure. On prétendait même qu'il s'attachait doublement ses pénitentes par les charmes de sa doctrine et par les jouissances sans remords qu'il leur permettait.

Le Père Lacombe sortit de son couvent et accompagna la belle Jeanne dans le diocèse de Genève, où ils dogmatisèrent; mais l'évêque, scandalisé de l'étrangeté de leurs doctrines, interdit le père Lacombe et le chassa du diocèse avec sa pénitente. Ils se retirèrent alors l'un et l'autre dans la ville de Grenoble, où Jeanne Guyon publia, avec approbation du clergé de la province, « le moyen court et facile pour faire » l'oraison; » et le barnabite, son « Analyse sur l'oraison » mentale. »

Dans ces ouvrages, les deux quiétistes développaient leurs principes sur la nécessité de s'anéantir jusqu'à une inaction

complète, pour laisser Dieu opérer seul; ils expliquaient que la voie intérieure n'admet ni lumière, ni amour, ni désir; ils prétendaient que dans l'oraison les fidèles peuvent se passer même de la connaissance de Dieu, qu'ils ne doivent jamais songer ni au châtiment, ni à la récompense, ni à la mort, ni à la vie, ni à l'éternité, ni aux saints, ni à la Vierge, ni à l'humanité du Christ, ni aux attributs de Dieu.

Outre son livre sur « le moyen court et facile de faire l'oraison, » Jeanne Guyon publia « le Cantique des cantiques expli» qué selon le véritable sens mystique, » et un troisième ouvrage appelé « la Règle des associés à l'enfance de Jésus » et les Torrents. »

Cette dernière publication est sans contredit la plus remarquable sous le rapport de la singularité des doctrines et de l'extravagance des opinions qui s'y trouvent développées. Entre autres choses, Jeanne Guyon explique « que Dieu ôte » quelquefois à l'âme parfaite tout don, toute grâce, toute » vertu, et cela pour toujours; que la fidélité de cette âme » consiste alors à se laisser ensevelir et écraser, à souffrir sa » puanteur, et à se laisser pourrir dans toute l'étendue de la » volonté de Dieu, sans chercher même à éviter la corrup» tion; qu'elle doit n'avoir plus de conscience, se confesser » sans se repentir, et communier comme on va dîner; qu'elle » doit être heureuse de se voir en horreur aux autres et ou» bliée de Dieu, qui la laisse s'abîmer dans la pourriture. » Elle affirmait que cet abandon absolu était le plus sublime » état où la grâce pût élever une âme; qu'alors les quiétistes » éprouvaient des jouissances infinies et avaient des visions » qu'elle ne pouvait raconter aux profanes, de peur de salir

l'imagination, quoiqu'elles laissassent l'esprit net et entière-
» ment occupé de pensées mystiques. »

Jeanne Guyon prétendait qu'elle était arrivée à un point de perfection tellement sublime, qu'elle voyait clair dans le fond des âmes, et exerçait sur elles aussi bien que sur les corps une autorité miraculeuse. Dans ses extases, elle se disait si remplie de grâces pour elle et pour les autres, qu'elle courait à chaque moment un danger prochain d'étouffer, et qu'elle ordonnait qu'on la soulageât en la délaçant. Quelquefois elle engageait simplement les assistants à s'asseoir en silence à ses côtés; et elle affirmait que du réservoir divin de son cœur, il se faisait un dégorgement qui la dégageait avec suavité; et que ses acolytes, enfants de sagesse, recevaient de leur mère la mesure d'aliment qui convenait à chacun d'eux.

Enfin, après cinq années de courses et d'aventures, de succès et de traverses, le Père Lacombe et sa belle pénitente terminèrent ce qu'ils appelaient leurs missions, et revinrent à Paris, où l'archevêque, croyant trouver de la conformité entre leurs doctrines et les erreurs de Molinos condamnées par le saint-siége, voulut mettre un terme à leurs prédications, envoya le Père Lacombe à la Bastille, et confina Jeanne Guyon dans le couvent des Filles de la Visitation, au faubourg Saint-Antoine, pour y faire pénitence. Mais il arriva qu'au lieu de se convertir et de céder aux pieuses exhortations des nonnes de la Visitation, ce fut la nouvelle recluse qui entraîna toutes ses compagnes dans les doctrines de l'amour pur désintéressé.

La cousine de Jeanne Guyon, madame de la Maisonfort, qui avait été placée par la Maintenon à Saint-Cyr pour y per-

fectionner l'éducation des jeunes pensionnaires, se prit d'enthousiasme pour sa parente, et en parla à la cour comme d'une sainte persécutée. Les duchesses de Béthune, de Beauvilliers, de Chevreuse et de Mortemart, devinrent également ardentes quiétistes, et bientôt Jeanne Guyon fut à la mode.

Par l'entremise de ses nouvelles protectrices, la belle Jeanne fut mise en liberté et obtint même l'insigne faveur d'être présentée à madame de Maintenon. Ses infortunes, sa résignation, son éloquence entraînante lorsqu'elle parlait de Dieu, sa beauté remarquable, la rendirent intéressante aux yeux de la favorite et lui valurent son amitié. Jeanne Guyon fut admise dans l'intimité du roi, et compta bientôt parmi ses filles spirituelles toutes les nobles élèves de Saint-Cyr.

Ce fut dans cette maison qu'elle rencontra Fénélon et que commença la liaison de l'ardente quiétiste et du tendre abbé. « Celui-ci, adonné depuis longtemps à un spiritualisme raffiné, dit Saint-Simon, goûta les doctrines de Jeanne, et » affirma à la Maintenon que la quiétiste était la plus sublime » des saintes. C'est alors qu'il devint le directeur des brebis » distinguées du petit troupeau que Jeanne Guyon s'était fait, » affectant néanmoins de ne les conduire que sous la direction de cette prophétesse, qui était introduite dans le sanctuaire de la conscience de ces gentilles pucelles. En outre » elle faisait des échappées continuelles à Paris, chez monseigneur le duc de Bourgogne lui-même, où elle faisait des » instructions à ses fidèles ordinaires, madame de Morstein, » la comtesse de Guiche et d'autres nobles dames qui se dérobaient à la cour pour venir profiter de la manne que Jeanne » Guyon répandait dans le désert de leur âme. »

Un événement vint troubler le petit troupeau; Fénélon fut nommé à l'archevêché de Cambrai. Tous les quiétistes se récrièrent, car c'était le siége de Paris qu'ils voulaient pour leur directeur, et non celui de Cambrai, qu'ils considéraient avec mépris comme un diocèse de campagne. L'archevêché de Paris aurait mis en effet Fénélon à la tête du clergé, dans une place de confiance immédiate et durable, eût obligé chacun à compter avec lui, et l'eût mis dans une situation à tout oser pour Jeanne Guyon et pour sa doctrine, qui se propageait avec une extrême rapidité. Cependant quelque mystérieuses que fussent les réunions des adeptes de Jeanne, les jésuites parvinrent à en pénétrer le secret; ils s'effrayèrent alors du nombre et de la qualité des disciples de la quiétiste; ils attaquèrent ses ouvrages et cherchèrent à soulever des scrupules dans la conscience de Louis XIV : ils y réussirent. Le grand roi, craignant d'avoir cédé à de coupables inspirations en protégeant une femme accusée de quiétisme, voulut que le Père Bourdaloue examinât ses doctrines; et d'après l'opinion du prédicateur, il lui fit signifier qu'elle eût à interrompre ses visites à Saint-Cyr.

Madame de Maintenon écrivit de son côté à Jeanne Guyon, qu'elle devait, pour sa propre sûreté, quitter Paris et se retirer dans quelque village, en ayant même le soin de ne découvrir le lieu de sa retraite à personne. La pauvre persécutée obéit, chercha à se soustraire à tous les regards et à se faire oublier, mais il était trop tard; l'attention publique se trouvait éveillée par les jésuites; et ceux-ci tenant à honneur de montrer leur pouvoir sur l'esprit du roi, résolurent de la perdre. D'abord ils firent circuler une espèce de confession

attribuée au Père Lacombe, et dans laquelle le barnabite demandait pardon à Dieu et aux hommes d'être tombé avec sa belle pénitente dans des excès et des misères d'une affreuse immoralité; d'avoir été précipité par un entraînement de folie et de fureur dans des désordres que la loi défend, sans néanmoins qu'il eût l'intention de mal faire, et seulement parce qu'il s'était figuré que Dieu exigeait de lui qu'il accomplît toutes ces abominations, quoiqu'il en eût prévu les terribles conséquences. Ensuite les bons Pères répandirent adroitement les allégations les plus calomnieuses sur Jeanne, accréditèrent les soupçons les plus outrageants pour son honneur, et cherchèrent à faire croire qu'elle se cachait pour éviter la honte d'être démasquée aux yeux de tous.

Jeanne Guyon, instruite par Fénélon des accusations scandaleuses dont elle était l'objet, prit le parti de sortir de sa retraite, et demanda à être jugée, elle et ses écrits, par une commission composée en nombre égal d'ecclésiastiques et de laïques. Sa requête fut agréée : le roi nomma une commission composée de trois juges ecclésiastiques, Bossuet, évêque de Meaux, monseigneur de Noailles, évêque de Châlons, et Tronson, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice; mais il refusa de leur adjoindre trois laïques. Jeanne obtint seulement, par le crédit de madame de Maintenon, que Fénélon, qui n'était point encore installé à l'archevêché de Cambrai, fût admis dans le sein de l'assemblée.

Les quatre prélats tinrent leurs réunions au village d'Issy, ce qui les fit appeler « les conférences d'Issy. » Dès la première séance, Bossuet avoua qu'il connaissait très-imparfaitement les ouvrages mystiques de l'accusée, et pria Fénélon

d'en faire des extraits. L'archevêque de Cambrai se rendit à l'invitation de Bossuet, dans l'espérance d'être utile à son amie et de faire triompher son innocence.

Malheureusement, pour prévenir le jugement qui allait être porté, le métropolitain de Paris, à l'instigation des jésuites, revendiqua le droit de décider seul une cause qui se plaidait dans son diocèse; et avant que les prélats eussent eu le temps de se former une opinion sur les doctrines de Jeanne Guyon, il publia un mandement par lequel il condamna la célèbre quiétiste comme enseignant des propositions fausses, tendant à l'hérésie, contraires à la parole de Dieu, capables de scandaliser les fidèles et d'offenser les oreilles pieuses.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette censure, c'est qu'elle fut prononcée par un prélat qui ne connaissait ni les livres qu'il anathématisait ni aucun des ouvrages de piété qui paraissaient, et cela au dire de Fénélon lui-même.

Les commissaires d'Issy ne pouvant donner gain de cause à Jeanne Guyon contre l'archevêque, la condamnèrent également; toutefois ils procédèrent avec plus de ménagements, et au lieu de censurer les livres qui étaient soumis à leur examen, ils composèrent trente-quatre articles diamétralement opposés aux principes enseignés par les quiétistes, les présentèrent à Jeanne et la déterminèrent à y souscrire. Elle signa en outre les instructions pastorales qui furent publiées à l'appui des articles anti-mystiques, et fit une abjuration authentique de son prétendu apostolat.

Cette soumission lui valut un certificat favorable de Bossuet, attestant de son innocence et de son orthodoxie. Mais bientôt elle se laissa entraîner par ses inspirations, et re-

commença à propager les doctrines du quiétisme. Les jésuites demandèrent immédiatement au roi une lettre de cachet, et la firent conduire à Vincennes et ensuite à la Bastille.

Bossuet fit alors paraître un livre intitulé « Des états d'o» raisons, » dans lequel l'auteur censurait sévèrement la célèbre quiétiste. L'évêque de Meaux voulut faire approuver son ouvrage par Fénélon, qui s'y refusa, sous le prétexte fort honorable qu'il avait promis de condamner les erreurs de Jeanne Guyon et non sa personne; l'archevêque de Cambrai annonça même à son collègue qu'il ne se ferait nullement scrupule de témoigner en toutes occasions de son estime pour cette femme; qu'il ne dénoncerait jamais à l'Église comme digne du feu celle qui n'avait d'autre tort à ses yeux que de ne pas savoir s'expliquer d'une manière assez lucide, et dont il connaissait suffisamment les sentiments religieux. Le vertueux prélat ne s'en tint pas à cette protestation en faveur de son ancienne amie, il résolut d'agir activement auprès de monseigneur de Noailles, qui avait été nouvellement promu à l'archevêché de Paris; il lui rendit plusieurs visites, en obtint l'élargissement de Jeanne Guyon de la Bastille et son admission dans une maison religieuse de Vaugirard; il fit plus encore, il entreprit la justification des doctrines de la pauvre recluse, et publia le livre remarquable intitulé « De » l'explication des maximes des saints sur la vie intérieure. »

Bossuet prit la plume pour répondre à Fénélon, attaqua son ouvrage sans ménagements, le dénonça à l'opinion publique comme une apologie cachée du quiétisme, une répétition des écrits de Jeanne Guyon, et il appela l'archevêque de Cambrai le nouveau Montan d'une seconde Priscille.

Fénélon riposta à son adversaire, se plaignit amèrement de ce que l'évêque de Meaux le faisait rêver les yeux ouverts et lui prêtait des raisonnements qu'il n'avait jamais tenus. Bientôt les discussions théologiques dégénérèrent en véritables disputes, et les deux prélats en vinrent jusqu'à se charger d'injures. Pour arrêter le scandale, le Père la Chaise intervint, se prononça en faveur de l'archevêque de Cambrai, et déclara que son antagoniste passait les bornes des convenances, et montrait une irritation qui était tout à fait contraire aux préceptes de la charité apostolique.

Bossuet, furieux du triomphe de Fénélon, courut se jeter aux pieds du roi, lui demanda pardon de ne pas avoir dénoncé plus tôt les abominables doctrines des nouveaux molinosistes, et accusa l'archevêque de Cambrai d'être le fauteur de l'hérésie des quiétistes. Cette fois, l'évêque de Meaux l'emporta sur son adversaire, grâce à l'appui de la Maintenon, qui ne pouvait pardonner à Fénélon son opposition à la publicité de son mariage secret avec Louis XIV. Sa majesté, après avoir écouté favorablement Bossuet, écrivit en cour de Rome pour solliciter la condamnation du livre des « Maximes des saints. »

Malgré les instances du monarque, sa Sainteté Innocent XII manifesta une grande répugnance à poursuivre un évêque qui s'était toujours montré un des plus zélés défenseurs de l'infaillibilité et de l'omnipotence pontificale; et, tout en se rendant aux désirs de Louis XIV, il procéda avec une extrême lenteur, dans l'espoir que le roi, qui avait déjà soixante ans et qui était usé par les débauches, viendrait à mourir dans l'intervalle. Il nomma pour examiner l'ouvrage

deux commissions qui tinrent, l'une douze conférences, et la seconde vingt et une, sans rien décider; une troisième commission employa cinquante-deux séances pour déterminer les propositions censurables dans le livre des « Maximes des » saints, » et trente-sept pour délibérer sur la manière dont sa Sainteté les censurerait.

Pendant que cette affaire occupait les théologiens romains, on préludait en France à une information contre le Père Lacombe, qui était détenu au château de Vincennes, et on le contraignait par la torture à signer un écrit dans lequel il exhortait Jeanne Guyon à se repentir de sa coupable intimité avec lui et avec l'archevêque de Cambrai.

Cette confession, arrachée à un pauvre moine qui était devenu presque fou par suite des mauvais traitements qu'il avait eus à subir, fut scandaleusement colportée dans Paris, pour jeter de l'infamie sur Fénélon et sur l'infortunée Jeanne. Ce fut en vain que le prélat réclama contre un pareil acte, et demanda justice des calomniateurs, dans une lettre qu'il envoya par un autre prélat à Louis XIV. Sa majesté, loin de donner la plus légère satisfaction à l'archevêque de Cambrai, s'emporta contre l'ambassadeur, appela Fénélon un fanatique protecteur du vice, et son amie une extravagante corrompue, et annonça qu'il allait sévir contre les deux coupables. En effet, dès le lendemain l'archevêque recevait un ordre d'exil du gracieux monarque, et madame de la Mothe Guyon était plongée de nouveau dans les cachots de la Bastille. Cette femme célèbre y resta une année entière, et n'en sortit que pour être exilée dans une des terres de son fils aîné, où elle vécut encore quinze années au milieu des pra-

tiques de la plus édifiante vertu. Quant au Père Lacombe, il fut transféré de Vincennes à Charenton, où il mourut fou.

Enfin arriva de Rome la bulle du saint-père où se trouvaient condamnées vingt-trois propositions du livre des « Maximes de saints. » L'archevêque de Cambrai, qui était déjà relégué dans son diocèse et qui avait reconnu l'inutilité de ses efforts pour résister à ses ennemis, ne voulut pas empirer sa position, et se soumit aux censures ecclésiastiques.

Ainsi se termina la querelle qui divisait les deux plus illustres prélats du dix-septième siècle, Fénélon et Bossuet. Et si l'on s'étonne de cet acharnement que montra Louis XIV dans ses persécutions religieuses contre le vertueux précepteur du duc de Bourgogne, qui fut plus tard dauphin de France, on trouvera l'explication de sa conduite dans l'admirable lettre que lui adressa Fénélon lors de son avénement au siége archiépiscopal de Cambrai : « Sire, depuis environ » trente ans vos principaux ministres ont ébranlé et renversé » toutes les anciennes maximes de l'état pour faire monter » jusqu'au comble votre autorité, qui était devenue la leur, » parce qu'elle était dans leurs mains. On n'a plus parlé de » l'état ni des règles, on a parlé du roi et de son bon plaisir; » on a poussé vos revenus et vos dépenses à l'infini; on vous » a élevé jusqu'au ciel pour avoir effacé, disait-on, tous vos » prédécesseurs ensemble, c'est-à-dire pour avoir appauvri » la France entière, afin d'introduire à la cour un luxe monstrueux et incurable. Ces infâmes ont voulu vous élever » sur les ruines de toutes les conditions de l'état, comme si » vous pouviez être grand en ruinant les peuples sur lesquels » votre grandeur est fondée.

» Vous avez été jaloux de votre autorité dans les choses » extérieures; mais pour le fond, chaque ministre a été le » maître dans l'étendue de son administration. Vous avez cru » gouverner parce que vous avez réglé les limites entre ceux » qui gouvernaient. Ils ont bien montré au public leur puis- » sance, et on ne l'a que trop sentie. Ils sont durs, hautains, » injustes, violents, corrupteurs; ils n'observent aucune » règle d'équité ni pour l'administration intérieure de l'état » ni pour les négociations étrangères; ils se contentent de » menacer, d'écraser, d'anéantir ceux qui leur résistent. Tous » leurs efforts ne tendent qu'à un but, celui d'éloigner de » votre personne les hommes de mérite qui pourraient leur » faire ombrage. Ils vous accoutument à recevoir sans cesse » des louanges outrées qui vont jusqu'à l'idolâtrie, et que » vous devriez rejeter avec indignation.

» Maintenant, grâces à vos ministres, votre nom est odieux » à toute la France, et la France est insupportable à tous ses » voisins; vous n'avez conservé aucun allié, parce que vous » n'avez voulu que des esclaves!

» Vous avez pour conseiller un archevêque corrompu, » scandaleux, incorrigible, faux, malin, artificieux, ennemi » de toute vertu et qui persécute tous les gens de bien; vous » vous en accommodez, parce qu'il ne songe qu'à vous » plaire par ses flatteries, et parce qu'il vous prostitue son » honneur. Vous lui sacrifiez les gens vertueux, vous lui » laissez tyranniser l'Église, et aucun prélat n'est traité aussi » bien que lui par votre majesté.

» Vous avez pour confesseur un jésuite vicieux qui n'aime » que les gens profanes et relâchés, qui est jaloux au su-

» prême degré de l'autorité que vous lui avez donnée. N'est-
» il pas honteux qu'un tel homme fasse les évêques à son
» choix et décide de toutes les affaires de conscience? Vous
» êtes seul en France, Sire, à ignorer qu'il ne sait rien, que
» son esprit est grossier, quoiqu'il ne laisse pas que d'a-
» voir de la ruse avec cette grossièreté d'esprit, que les
» jésuites mêmes le méprisent, et sont indignés de le voir si
» facile à l'ambition ridicule de sa famille.

» Vous avez fait d'un religieux un ministre d'état, et le
» ministre ne se connaît ni en hommes, ni en finances, ni en
» administration; il est la dupe de tous ceux qui le flattent
» et lui font de petits présents; il ne doute ni n'hésite sur
» aucune question difficile. Un autre ministre n'oserait déci-
» der seul; pour lui, il tranche toutes les questions, de peur
» d'avoir à rougir de son ignorance devant quelqu'un. Il
» marche hardiment, sans craindre de vous égarer; il penche
» toujours au relâchement, et cherche à épaissir les ténèbres
» autour de votre majesté. Ainsi, c'est un aveugle qui en
» conduit un autre; et, comme dit Jésus-Christ : « Ils tom-
» beront tous deux dans la fosse. »

» Tous ceux qui vous entourent redoutent de vous éclairer;
» cependant la France est aux abois. Qu'attendent-ils pour
» vous parler franchement? que tout soit perdu! Qu'ils par-
» lent, qu'ils parlent donc; qu'ils se retirent, si vous êtes tel-
» lement ombrageux qu'on ne puisse vous donner un con-
» seil; qu'ils abandonnent le roi, si le roi ne veut que des
» flatteurs autour de lui. S'ils restent, ils doivent vous dire la
» vérité : malheur, malheur à eux, s'ils ne la disent pas, et
» malheur à vous si vous n'êtes pas digne de l'entendre! »

Cette lettre, sublime d'éloquence et de courage, ne produisit d'autre résultat que d'exciter dans l'âme du dévot monarque une haine violente contre son auteur, et nous en avons vu les conséquences dans les persécutions que l'illustre Fénélon eut à subir lors de ses disputes avec Bossuet.

Le jubilé séculaire s'ouvrit enfin, et l'or des peuples vint s'engloutir dans le trésor apostolique; mais Innocent XII n'eut pas la joie de contempler les richesses qui s'amoncelaient dans les caves du Vatican; une fièvre lente, qui le minait depuis plusieurs mois, l'emporta le 18 septembre 1700.

Pendant le dix-septième siècle, nous avons vu les pontifes de Rome se consumer en efforts impuissants pour disputer aux rois les prérogatives de leur omnipotence, et en être réduits, pour sortir de leur nullité, à soulever des querelles théologiques, à faire naître des hérésies, à encourager même des attaques directes contre la religion, préférant ainsi le sarcasme et les luttes à l'indifférence et à l'oubli des hommes. Dans le dix-huitième siècle, nous verrons les orgueilleux successeurs de l'Apôtre terrassés par une légion de génies sublimes, et la France secouer enfin les doubles chaînes de la superstition et du despotisme, saper les fondements du colosse papal, briser les sceptres des rois et faire un pas de géant vers la conquête de la liberté !

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE DU HUITIÈME VOLUME

DE

L'HISTOIRE DES PAPES.

FIN DE LA TABLE DU HUITIÈME VOLUME.



[redacted]

